PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

LINGUISTICS

Digitized by the Internet Archive
in 2010

http://www.archive.org/details/revueceltique42pari

REVUE CELTIQUE

REVUE CELTIQUE

FONDÉE
PAR
H. GAIDOZ
1870-1885

CONTINUÉE PAR
H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
1886-1910

DIRIGÉE PAR
J. LOTH
Professeur au Collège de France
Membre de l'Institut

AVEC LE CONCOURS DE

G. DOTTIN
Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes

E. ERNAULT
Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers

J. VENDRYES
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris

ET DE PLUSIEURS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ANNÉE 1925. — VOL. XLII

1925

Reprinted with the permission of the original publishers

KRAUS REPRINT LTD.
Nendeln, Liechtenstein
1966

LIBRARY
MAR 27 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

Printed in Germany
Lessing-Druckerei, Wiesbaden

I*

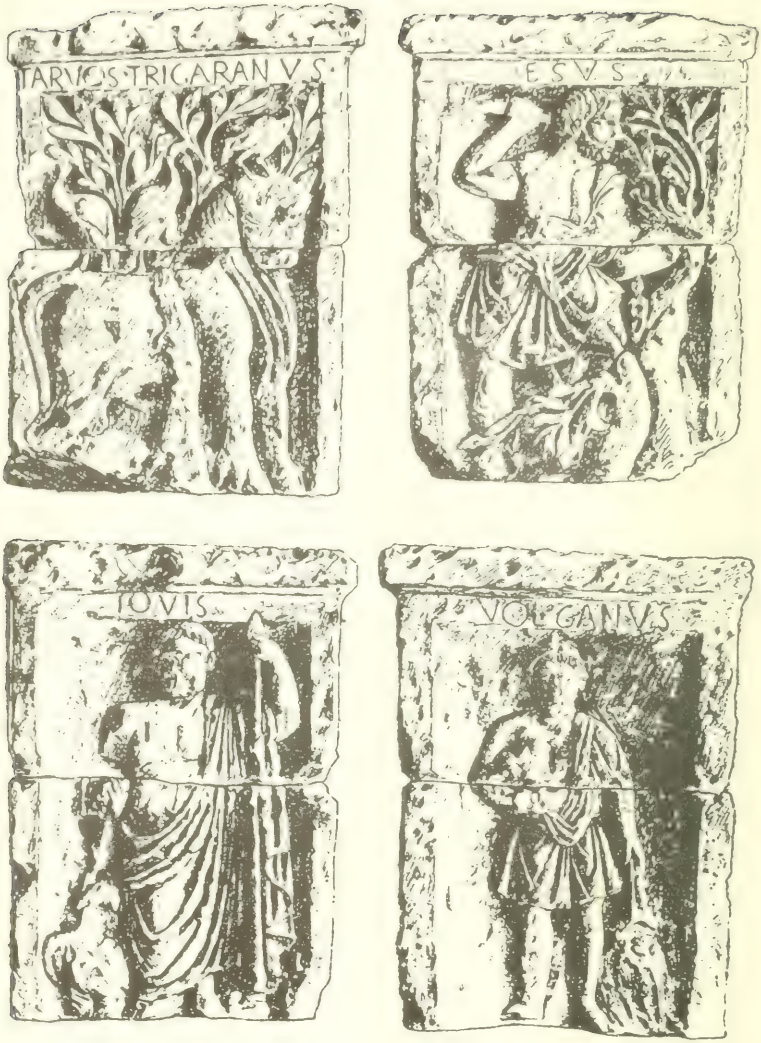

AUTEL GALLO-ROMAIN DE NOTRE-DAME DE PARIS

L'ARBRE D'ESUS, LE TAUREAU AUX TROIS GRUES ET LE CULTE DES VOIES FLUVIALES EN GAULE [1]

En reprenant après tant d'autres la question des deux fameux monuments gallo-romains de Paris [2] et de Trèves [3], sur lesquels figure un arbre qu'attaque un dieu bûcheron et qui est associé à un taureau portant trois grues sur son dos, je ne prétends point rendre tout clair dans un problème, où presque tout a paru obscur aux plus autorisés des mythologues. Je crois néanmoins qu'on peut dès maintenant se rapprocher d'une solution satisfaisante, pourvu qu'on ne se borne pas à rechercher les épisodes du mythe ou de l'épopée, qui correspondraient aux scènes figurées, mais que, tout en prenant la figuration pour point de départ de la recherche, on tienne suffisamment compte des conditions locales des trouvailles, du rituel, ainsi que de ce qu'on sait de la vie sociale de la Gaule romaine. On verra que les hypothèses et les sug-

1. L'idée maîtresse de cet article a été l'objet de ma communication à la IXe section du Congrès international d'histoire des religions de Paris à la séance du 12 octobre 1923. Toutefois, ayant été refait à fond, ce travail doit être considéré comme entièrement indépendant.

2. Trouvé en 1711 au cours de travaux dans le sous-sol du chœur de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Original au Musée des Thermes (Hôtel de Cluny) à Paris. Moulage au Musée de Saint-Germain-en Laye, *C.I.L.*, XIII, 3026 b. ; Espérandieu, *Recueil*, IV, 3134.

3. Trouvé en 1895 sur la rive gauche de la Moselle, en face et un peu en amont de Trèves, au lieu où s'embranche la route, qui mène à Igel le long de la rivière. Original au Musée de Trèves. Moulages aux Musées de Saint-Germain et de Metz. *C.I.L.*, XIII, 3656 ; Espérandieu, VI, 4923.

gestions, en apparence contradictoires, de Lehner [1] et de M. Salomon Reinach [2] se concilient en partie sur une base nouvelle, et que les deux monuments, tout en s'expliquant pour une part par le mythe du triple Géryon, doivent être rapportés au culte des arbres et des eaux courantes, pratiqué par les groupes riverains des voies fluviales et qui en tiraient leurs moyens de vivre.

I

Analyse des monuments.

Venons au fait.

Les monuments de Paris et de Trèves représentent un seul et même sujet. Mais leurs détails et la disposition de ce sujet présentent des différences qu'il est utile de noter.

A Paris, la composition est divisée en deux scènes, qui occupent deux faces contiguës d'un dé sculpté. Un des bas-reliefs représente un homme barbu, vêtu d'une tunique courte qu'il a laissé glisser d'un côté, de manière à mettre à nu son épaule droite et son torse presque entier. Il saisit un tronc d'arbre de sa main gauche et de l'autre main, qui brandit une serpe, il achève de couper un rameau. A la naissance de ce rameau se voit une profonde entaille, qui indique que c'est bien le rameau, et non le tronc, qui est attaqué. Un

1. H. Lehner dans *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, XV, 1896, a tenté d'assimiler le dieu bûcheron de Trèves ainsi qu'Esus de Paris (cf. plus loin) à Mercure qui serait le dieu protecteur du commerce fluvial. L'arbre qu'il coupe serait destiné à construire des bateaux, et le taureau symboliserait les rivières.

2. Articles *Tarvos Trigaranus* dans *Rev. Celt.*, XVIII (= *Cultes, Mythes et Religions*, I, p. 232 ss.) et *Teutatès, Esus, Taranis, ib.* — M. S. Reinach rapproche les figurations de Paris et de Trèves, d'une part des mythes finnois, relatifs à l'arbre cosmique qu'un nain abat, de l'autre du mythe du taureau cosmique et de son enlèvement par un héros, tel qu'il apparaît dans les récits de l'expédition d'Héraclès chez le Triple Géryon, et de la lutte de Garanus ou Recaranus contre Cacus. M. S. Reinach nie que le dieu bûcheron ait pû être un Mercure, celui-ci étant figuré à Trèves sur la face principale du monument, et il doute qu'il doive être appelé Esus ailleurs qu'à Paris.

autre rameau a été coupé précédemment à la hauteur de la poitrine du bûcheron. Il paraît donc s'agir d'un élagage de l'arbre, non de son abatage.

Ce bûcheron est un dieu. La légende du bas-relief l'appelle *Esus*. Esus est un dieu gaulois, dont le nom paraît encore dans la *Pharsale* de Lucain [1]. D'autre part, les deux faces du monument, qui ne sont pas occupées par les bas-reliefs étudiés, portent des figurations de dieux, dont les noms sont inscrits sur le rebord, d'un côté Jupiter nommé *Iovis*, de l'autre *Volcanus*. Esus est donc certainement un troisième dieu.

L'autre face représente un taureau debout, une longue bande d'étoffe couvrant son échine et tombant jusqu'à terre le long de ses flancs. Il porte sur son dos deux échassiers et un troisième est perché sur sa tête, entre les deux cornes. L'inscription l'appelle *Tarvos Trigaranus*, c'est-à-dire le *Taureau-aux Trois-Grues*. On sait ainsi avec certitude à quelle espèce d'oiseaux on a affaire, ce qui, on le verra par la suite, est de première importance. Les rameaux d'un arbre feuillu, le même qu'Esus frappe de sa serpe, abritent le taureau et les grues. L'arbre réunit ainsi les deux scènes figurées sur le monument de Paris [2].

Le monument de Trèves démontre qu'en réalité il s'agit d'une scène unique, qui, à Paris, a été dédoublée, par un procédé familier aux arts populaires. Les éléments de la figuration viennent s'y grouper en une seule composition autour d'un sujet central, l'abatage de l'arbre [3] : le bûcheron de Trèves ne frappe pas les branches, mais le tronc même. C'est d'ailleurs le même personnage qu'à Paris, sauf qu'il est peut-

1. Vers 445 s.

2. Le sculpteur s'est donné beaucoup de mal pour faire voir qu'il s'agit bien du même arbre. On le reconnaît à la manière dont est traité le feuillage. Cf. d'Arbois de Jubainville dans *Rev. Celt.*, XIX, p. 247.

3. Il est d'essence différente de celui de Paris. Il ne s'agit pas de deux saules, comme le croit M. S. Reinach, *Tarvos Trigaranus*, p. 258. Les feuilles de l'arbre de Trèves sont trilobées, celle de l'arbre de Paris sont entières et lancéolées. Peut-être celui-ci est-il un saule. Les botanistes que j'ai consultés m'ont confirmé que les figurations représentent des arbres différents, sans pouvoir d'ailleurs en établir l'essence.

être imberbe [1]. Il est vêtu de la même tunique courte, avec la seule différence qu'elle lui couvre les deux épaules, et il manie un outil semblable, dont, il est vrai, on ne distingue pas la lame, mais dont on reconnaît le long manche. Il porte en outre un torques, signe de distinction, de même qu'un Mercure, figuré sur l'autre face du même monument. La troisième face représentant une déesse [2], on peut être certain que le bûcheron de Trèves, pareil comme il l'est à l'Esus de Paris et représenté en compagnie de dieux, est lui aussi un dieu, identique à Esus, sinon portant le même nom [3].

Quant au taureau, on aperçoit sa tête, ainsi que les trois grues, dans le feuillage de l'arbre, si intimement unies à lui, qu'elles paraissent en faire partie. On a donc bien affaire à un sujet unique, qu'on exprimera le plus exactement en disant que l'Arbre du Taureau-aux Trois-Grues est coupé, ou élagué, par un dieu, nommé Esus sur un des monuments [4].

Cette analyse nous fait écarter dès le début l'explication des bas-reliefs de Paris, donnée par d'Arbois de Jubainville [5]. Il y croyait reconnaître la figuration de deux épisodes de la *Táin bó Cúalnge*, la grande compilation épique irlandaise, qui narre les combats entre l'Ulster et le reste de l'Irlande pour la possession d'un taureau divin, le Brun, *Donn*, de Cúalnge. Dans le premier de ces épisodes, celui qui correspondrait, suivant d'Arbois de Jubainville, à la figuration d'Esus frappant l'arbre, on voit le principal champion de l'Ulster, Cúchulainn, abattre un arbre, afin d'arrêter la marche de l'ennemi [6]. Le

1. MM. S. Reinach, *ib.*, p. 257 et Espérandieu, VI, 4923, n'ont pas vu de barbe. Je crois pourtant en distinguer des traces sur la mâchoire inférieure du bûcheron.

2. Indéterminée : il n'en reste que des traces de la partie inférieure du corps. Non figurée dans Espérandieu, *Recueil*, *l. c.* Gravure chez Lehner, *art. cité*.

3 S. Reinach, *Teutatès, Esus, Taranis*, *l. c.*, p. 149 : Esus n'est certifié qu'à Paris. Il serait un dieu des Parisii.

4. Ce que M. S. Reinach, *Tarvos Trigaranus*, *l. c.*, p. 258, formule comme suit : « Le bûcheron divin fend l'Arbre du Taureau aux Trois Grues ».

5. *Esus, Tarvos Trigaranus*, *Rev. Celt.*, XIX, et *Enlèvement du taureau divin*, *ib.*, XXX.

6. *Táin bó Cúalnge*, éd. Windisch, p. 82 ss. ; cf. p. 68.

deuxième épisode a pour sujet l'apparition de la déesse Morrigu au taureau Donn, qu'elle avertit de fuir [1]. D'Arbois de Jubainville croit que Morrigu avait revêtu la forme d'un oiseau, et comme cette déesse est fréquemment représentée comme triple, l'épisode de son apparition au taureau divin expliquerait le bas-relief de *Tarvos Trigaranus*. L'auteur cité conclut que le mythe du taureau divin et des combats livrés pour sa conquête, était connu en Gaule comme en Irlande, et que les figurations du monument de Paris en sont le témoignage.

Ces rapprochements ne sont pas fondés. D'Arbois de Jubainville n'a pas tenu compte de ce que l'arbre et le taureau, si intimement associés dans nos bas-reliefs, n'ont rien à faire l'un avec l'autre dans la *Táin bó Cúalnge*. Prise en son ensemble, cette épopée a pour sujet la rivalité de deux royaumes irlandais, l'Ulster et le Connaught, laquelle a pour corollaire la rivalité de deux taureaux divins, Donn et Finnbennach. De plus, aucun arbre ne joue un rôle quelconque dans l'histoire de l'avertissement donné à Donn par Morrigu, et quand Cúchulainn coupe son arbre, le taureau Donn est loin : on n'en parle même pas. D'autre part, aucun des épisodes invoqués de la *Táin bó Cúalnge*, pris isolément, ne correspond exactement à celui des bas-reliefs de Paris, qu'il est censé expliquer. Ainsi, dans l'épisode de l'avertissement, on peut admettre que Morrigu apparaît à Donn sous forme d'oiseau, puisqu'elle prend volontiers cet aspect, mais cet oiseau ne saurait être une grue. C'est une corneille. Morrigu, qui est en Irlande l'annonciatrice des malheurs et des carnages, se confond fréquemment avec une de ses sœurs, qui fait partie de la même triade divine, dont le nom, *Bodb*, signifie corneille, en particulier la corneille du champ de bataille [2]. Il

1. *Ib.*, p. 184.

2. Sur Morrigu et ses compagnes, cf. les textes réunis par Whitley Stokes, *The Second battle of Moytura*, *Rev. Celtique*, XII, p. 128 ; *Sanas Cormaic*, éd. Kuno Meyer (*Anecdota from irish mss.*, IV), no. 697 (*gudemain*), *Accallamh na Senórach*, éd. Whitley Stokes, *Irische Texte*, IV, p. 140, l. 5 128 s. ; *Táin bó Regamna*, éd. Windisch, *Irische Texte*, II², p. 241 ss. ; L. Chr. Stern, *Le MS. irlandais de Leyde*, *Rev. Celtique*, XIII, p. 5 et 7. — Cf. d'Arbois de Jubainville, *Cycle mythologique*, p. 195 s. ; MacCulloch, *The Religion of the ancient Celts*, p. 71 s.

n'y a pas lieu de supposer qu'à la déesse corneille irlandaise corresponde une déesse grue en Gaule, puisqu'on sait que les Gaulois vénéraient la corneille divine sous le même nom que les Irlandais. Les inscriptions ATHVBODVAE et [.]ASSI-[*b*]ODVAE en témoignent [1]. De plus, Morrigu se pose sur une pierre levée et non sur le dos de Donn, qui en demeure entièrement indépendant. Or, à Paris comme à Trèves, les trois grues font un avec le taureau. Elles ne sont pas des oiseaux qui, à un certain moment, se seraient posées sur son dos, elles en sont l'attribut, elles le distinguent de tout animal de son espèce.

Quant à l'histoire de Cúchulainn abattant un arbre, son sujet n'est pas celui qu'a cru voir d'Arbois de Jubainville. Il ne s'y agit pas autant de couper un arbre, que de pratiquer un rite magique, dont l'arbre n'est que la matière. L'important dans l'histoire, est la manière dont Cúchulainn s'y prend. Il coupe l'arbre, en taille le tronc en pointe et le plante en terre en se tenant debout sur un pied, en ne s'aidant que d'une main et en donnant un seul coup d'épée. Or, cette attitude est celle d'un magicien irlandais qui jette un sort [2]. Ce qui achève de démontrer qu'il ne s'agit pas ici seulement d'un tour de force, mais d'une pratique magique, est que le héros termine son opération en inscrivant une conjuration magique sur le tronc de l'arbre. Elle enjoint aux ennemis de ne pas avancer, avant qu'un de leurs champions n'ait fait le contraire de ce qu'a fait Cúchulainn, c'est-à-dire, avant qu'un

1. *C.I.L.*, XII, 2571 (les Fins de Ley, Haute-Savoie) : *Athuboduae* ([.] *athuboduae* ?) *Aug(ustae) Seruilia Terentia u. s. l. m.*; XIII, 4525 (Herbitzheim, Lorraine) : *I(n) h(onorem) D(omus) D(iuinae) Victoriae* [?]*assii* [*b*]*oduae* ; cf. VII, 1292.

2. Selon le *Glossaire d'O'Davoren* (Whitley Stokes, *Three irish Glossaries*, p. 63, et *Arch. f. Celt. Lexic.*, II, p. 257), cette attitude était désignée par le terme *corrguinecht*. On la prenait pour prononcer l'incantation dite *glám dícinn* ; cf. *Rev. Celtique*, XII, p. 119, et *The Bodleian Amra Choluimb chille*, *Rev. Celtique*, XX, p. 40 et *ib.*, p. 41, note 2 de Whitley Stokes. — Les exemples abondent : ainsi Lug ferme un œil et fait le tour de l'armée des Túatha Dé Danann en avançant sur un pied et en chantant pendant la bataille de Mag Turedh : *The Second battle of Moytura*, *Rev. Celtique*, XII, § 129, p. 98.

d'eux n'ait retiré l'arbre de terre d'un seul effort, en se tenant sur un pied et en s'aidant d'une seule main. Au contraire, Esus à Paris et le dieu de Trèves procèdent en bûcherons, non en magiciens. Ils sont bien d'aplomb sur leurs deux pieds, ils travaillent des deux mains. Esus frappe par coups consécutifs, comme en témoigne l'entaille, visible à la naissance d'un des rameaux. Leur besogne consiste à couper ou à élaguer, sans plus.

L'explication des monuments de Paris et de Trèves doit être recherchée sur une autre voie. Celle-ci est indiquée par les bas-reliefs mêmes avec une netteté suffisante. On a vu qu'ils représentent un sujet unique, dont le dédoublement en deux scènes à Paris n'est qu'apparent. Or, il est un élément dans ce sujet, qui, à mon avis, en est le centre. C'est l'arbre. D'une part, il est frappé par un dieu bûcheron, de l'autre, il est distingué par son association au Taureau-aux Trois-Grues qui, dans le bas-relief de Trèves, apparaît nettement comme attribut de l'arbre, et non comme un élément indépendant.

II

Les arbres sacrés.

S'il en est ainsi, et les figurations de Paris et de Trèves, dans lesquelles agissent des dieux, ayant évidemment trait à des représentations religieuses, les renseignements sur le culte des arbres en Gaule paraissent dès l'abord propres à nous éclairer.

Ces renseignements ne manquent pas. En premier lieu viennent les auteurs grecs et latins qui en parlent, Pline l'Ancien et Maxime de Tyr en tête [1]. Tout le monde connaît le passage du premier sur la récolte du gui de chêne. Maxime de Tyr affirme que les grands chênes passent chez les Celtes pour être les images de Zeus. Mais on a aussi des documents plus directs et plus explicites. Ce sont les inscriptions votives et les monuments figurés.

1. Pline, *N. H.*, XVI, 95 ; Maxime de Tyr, *Dissert.*, VIII, 8.

Il y a d'abord deux groupes d'autels votifs du Haut-Comminges, les uns dédiés à un dieu Hêtre, *Deo Fago* [1], les autres à six arbres divinisés, *Deo Sex Arboribus* [2]. Ils démontrent que les arbres mêmes, non seulement des dieux auxquels des arbres avaient été dédiés, ou que des arbres représentaient, étaient l'objet d'un culte. Sans doute, ces autels proviennent d'un territoire qui, peut-être, n'est pas celtique. Mais, ce qui nous intéresse ici n'est pas la question de l'origine ethnique du culte des arbres, mais les aspects que ce culte assume en Gaule.

Viennent ensuite les dieux qui sont plus particulièrement associés aux arbres, mais qui ont une personnalité distincte, du moins un nom qui est bien à eux et n'est pas celui d'une essence d'arbre. Ce sont les dieux forestiers. Les dédicaces à l'un de ces dieux, Sylvain, sont assez fréquentes en Gaule [3], et on a de plus des témoignages prouvant que des arbres lui ont été dédiés. Des voyageurs venant d'Italie font graver à Aime-en-Tarentaise une inscription dans laquelle ils remercient « Sylvain, à demi engagé dans un frêne sacré » de les avoir secourus pendant le passage des Alpes, et de les avoir reçus dans son verger [4]. Un autel de la Narbonnaise montre, sur une de ses faces, le même dieu, une serpe à la main, debout à côté d'un pin, au pied duquel est un sanglier [5]. A Lyon, un geôlier de la prison publique dédie à Sylvain une image et une chapelle « entre deux arbres » [6]. Un dieu bien celtique, le dieu au maillet, qui a été assimilé d'ailleurs à Sylvain [7], est parfois figuré associé à un arbre.

1. *C.I.L.*, XIII, 33, 223 à 225.

2. *C.I.L.*, XIII, 129, 132, 175.

3. Surtout en Narbonnaise (plus de quarante inscriptions, sans compter les monuments figurés anépigraphes). Aussi en Aquitaine.

4. *C.I.L.*, XII, 103 : « *Siluane; sacra semicluse fraxino et huius alti summe custos hortuli, tibi hasce grates dedicamus musicas, quod nos per arua perque Montes Alpicos tuique luci suaueolentis hospites,... sospitas* ».

5. Espérandieu, I, 93.

6. *C.I.L.*, XIII, 1780 : « *Deo Siluano Aug(usto) Tib(erius) Cl(audius) Herestus, clauic(ularius) carc(eris) p(ublici) Lug(udunensis), aram et signum inter duos arbores cum aedicula ex uoto posuit* ».

7. Les dédicaces à Sylvain accompagnant des figurations de maillets ont

C'est le cas de deux de ses statuettes, trouvées, l'une à Vichy, l'autre à Saint-Réverien, dans la Nièvre [1]. Diane a aussi ses arbres, de même que les divinités indigènes qui lui ont été assimilées. A Cologne, un centurion de la sixième légion *Victrix* consacre à Diane un parc à gibier, et lui érige un autel sur les deux faces latérales duquel figure un arbre sculpté [2]. A Billig, près de Bonn, l'ancien Vicus Belgica, Furius Tertius dédie à la même déesse une inscription qu'accompagnent pareillement des arbres figurés [3]. Dans le territoire des Ubii, à proximité de la lisière de l'Ardenne, on a trouvé entre Düren et Montjoie une inscription en l'honneur d'Arduinna, qu'un arbre décore sur l'une de ses faces [4].

D'autres dieux que les divinités forestières sont parfois associés de même à des figurations d'arbres. Les exemples abondent, surtout chez les Ubii, dans un territoire qui n'était certes pas purement celtique à l'époque gallo-romaine, mais où les Celtes plus ou moins romanisés étaient nombreux, surtout dans l'armée, dans les collèges municipaux et dans les villes, c'est-à-dire dans la partie lettrée de la population, celle qui faisait graver des inscriptions. J'y relève entre autres deux dédicaces décorées d'arbres figurés, à Jupiter *Optimus Maximus* [5], lequel, en sa qualité de dieu tutélaire de Rome et de

été trouvées toutes, à ma connaissance, dans la vallée inférieure du Rhône et de ses affluents : *C.I.L.*, XII, 663, 1025, 1101, 1179, 1334 (= Espérandieu, I, 284), 1335, 1518, 1835, 4173 (= Espérandieu, I, 497). — L'identité du dieu au maillet et de Sylvain a été soutenue par Allmer et Mowat, contestée par Barthélemy et Flouest ; cf. Sal. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 162 ss., pour l'historique de la question. Cf. du même, *Sucellus et Nantosvelta*, *Rev. Celtique*, XVI, p. 45 ss. (= *Cultes, Mythes et Religions*, I, p. 217 ss.). M. S. Reinach considère le dieu au maillet comme un dieu purement gaulois, le même que César nomme Dispater, qui a été assimilé parfois à Sylvain.

1. Espérandieu, III, 2234, 2750.

2. *C.I.L.*, XIII, 8174 (= Espérandieu, VIII, 6491 : l'arbre n'est pas reproduit) ; au Musée de Cologne. Cf. *C.I.L.*, XIII, 8172.

3. *C.I.L.*, XIII, 7966 (= Espérandieu, VIII, 6360 : arbre non reproduit) ; au Musée de Bonn.

4. *C.I.L.*, XIII, 7848.

5. *C.I.L.*, XIII, 8163 (Gleuel), 8494 (Deutz) = Espérandieu, VIII, 6301, 6542. Au Musée de Bonn.

l'Empire était vénéré surtout par le monde officiel, l'armée et les collèges municipaux [1], où les Celtes entrent pour une forte part. Or, les deux inscriptions citées ont été précisément signées par des militaires. L'une d'elles provient de plus d'une place dont la garnison était formée par un détachement de Bretons, la tête de pont de Divitia sur le Rhin, actuellement Deutz [2]. Citons encore à Cologne une inscription décorée de même en l'honneur d'Hercule [3], bien qu'il s'agisse sans doute d'un Hercule qui, peut-être, est germanique, Hercule *Magusanus*, invoqué sur de nombreux monuments de la région [4]. Deux autres dieux bien celtiques, et plus particulièrement gaulois, Mars *Camulus* et Mercure *Arvernus*, se voient dédier des autels décorés d'arbres sculptés, le premier à Rinderen dans la région de Clèves [5], le second à Gripswald près Düsseldorf [6]. L'inscription à Mars *Camulus* est d'ailleurs signée par des *ciues Remi*, donc des Belges [7].

Les figurations d'arbres sont si fréquentes sur les monuments votifs du territoire des Ubii et le long du Rhin, de Cologne au pays des Bataves, qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas simplement d'un motif d'ornementation, à la mode dans ces régions. Je ne le crois pas, et deux faits viennent confirmer l'opinion que ces arbres avaient une signification

1. Cf. p. ex. à Nimègue : neuf dédicaces à Jupiter *Optimus Maximus*, dont deux ont été gravées par des militaires. L'état du reste des dédicants est inconnu. *C.I.L.*, XIII, 8718, 8719.

2. *C.I.L.*, XIII, 8208, 8492.

3. *C.I.L.*, XIII, 8187.

4. Mais que des Celtes invoquent. *C.I.L.*, 8492 (Deutz) : le dédicant est un soldat du *numerus Britonum* ; cf. 8610 (Xanten) : dédiée par un militaire de la XXXe légion dans laquelle les Celtes sont nombreux, cf. 8631, 8632 (Brittones) ; 8620 (Carnuntus) ; 8634 (Treverus). Sur l'origine ethnique d'Hercule *Magusanus* cf. O. Hirschfeld, dans *N. Heidelb. Jahrbücher*, V, 1895, p. 49 ss.. — Autres inscriptions : 8710, 8705, 8771 et 8777.

5. *C.I.L.*, XIII, 8701.

6. *C.I.L.*, XIII, 8579, cf. 8550. — Dédicace à Mercure sans épithète et figuration d'arbres à Castra Vetera, *ib.*, 8625 ; à Mercure et Maia à Creuznach, *ib.*, 7532 = Espérandieu, VIII, 6155.

7. Cf. note 35 : *Marti Camulo sacrum pro salute* [*Neronis*] *Claudi(i) Caesaris Aug(usti) Germanici Imp(eratoris) ciues Remi qui templum constituerunt.*

religieuse. Un autel de Cologne, trouvé à l'emplacement du camp romain et dédié à la Victoire, autel dont les deux faces latérales représentent des instruments de sacrifice, ainsi qu'un victimaire et un aide, porte sur la face postérieure un taureau au pied d'un arbre et trois dauphins [1]. Il est probable que ce bas-relief représente la victime du sacrifice au lieu même où elle est sacrifiée, au pied d'un arbre sacré. Les trois dauphins me paraissent signifier le Rhin, dont on sait par ailleurs qu'il était un dieu important [2]. Le second document est un autel funéraire, dédié à Milingen, près de Nimègue, par une femme, Mucronia Marcia, aux mânes de son mari, Rufius Similis et à ceux de leurs deux enfants. Mucronia leur a dédié en même temps un *lucus*, un bois sacré : il est représenté par un arbre sur chacune des faces latérales de l'autel [3].

Tons ces arbres sont certainement bien plus que des objets consacrés à un dieu plus ou moins personnel, ou même des symboles divins. A défaut de renseignements directs, les textes irlandais et germaniques permettent d'en saisir la signification mythique. En Irlande, une des figures mythiques les plus constantes est celle de l'Arbre de *Tir inna-mBéo*, la « Terre des Vivants ». Il abrite de son ombre le pays fortuné où résident les dieux, où vont les âmes des morts et où elles attendent le moment de leur réincarnation. C'est l'Arbre toujours fleuri, dont les fruits assurent une vie éternelle et procurent l'inspiration sacrée, dont les rameaux mélodieux sont des gages de la vie humaine [4].

1. *C.I.L.*, XIII, 8252 (= Espérandieu, VIII, 6384). Les figurations sont disposées en deux registres : le taureau, l'arbre et les agents du sacrifice dans le registre inférieur, les dauphins et les instruments dans le supérieur. Le *Corpus* ne signale que deux dauphins. Il y en a en réalité trois. Musée de Cologne.

2. H. d'Arbois de Jubainville, *Civilisation des Celtes* (*Cours de littérature celtique*, VI), p. 176 s. Cf. inscriptions de Fectio, auj. Vechten, *C.I.L.*, XIII, 8810, 8811.

3. *C.I.L.*, XIII, 8706 ; cf. 8283 (= Espérandieu, VIII, 6457), 8304 (= Espérandieu, VIII, 6455) et Espérandieu, VIII, 6456 (monument inconnu à l'époque de la publication du *C.I.L.*, XIII).

4. Cf. Alfred Nutt et Kuno Meyer, *Voyage of Bran*, I, pp. 155, 159, 205 et *passim* : exemples et discussion.

Cet arbre du pays des dieux irlandais a son pendant dans Yggdrasil, le Frêne divin de la mythologie scandinave, au pied duquel les Ases s'assemblent en cour de justice. arbre dont les trois racines unissent les trois mondes, celui des Ases, celui des Géants et celui des Niflung, et qu'une blanche humidité recouvre, pour tomber en rosée et entretenir la vie sur la terre [1].

Un autre aspect du même arbre est l'arbre tutélaire du territoire ou de la tribu, qui croît au milieu de la plaine de l'assemblée de fête, comme le Frêne d'Uisnech en Irlande. et qui, comme le Chêne de Mugna, encore un arbre irlandais, produit chaque année trois sortes différentes de fruits, des glands, des noisettes et des pommes, en quantité suffisante à la nourriture du pays. Ces arbres, ainsi que d'autres pareils que mentionnent les *Dinnšenchas*, sont aussi vieux que le monde, ayant paru au moment de la Création, en même temps que les lacs et les rivières. Ce sont autant d'Arbres de Tir inna-mBéo [2].

Or, si aucun renseignement direct ne nous éclaire sur la signification mythique des arbres sacrés dans le monde gallo-romain, du moins y découvre-t-on des exemples d'arbres, pareils en tous points aux arbres réels vénérés en Irlande.

1. *Vǫluspǫ*, strophes 19 et 47 dans Hildebrand-Gering, *Die Lieder der älteren Edda* (2e éd., Paderborn, 1904), pp. 7 et 16 s. ; *Grimnismǫl*, str. 29 à 44, *ib.*, p. 85 ss. ; *Gylfaginning*, §§ 15, 16 dans Finnur Jonsson, *Snorri Sturluson Edda*, Copenhague, 1900, p. 22 ss.

2. Whitley Stokes, *Supplement* a *Rennes Dindšenchas*, no. 160, dans *Rev. Celtique*, XVI, p. 277 s. ; cf. *ib.*, XV, les nos 34 et 50. — Les cinq Arbres fameux d'Irlande (correspondant à autant de provinces) étaient : *Eó Rosa* (un if), *Eó Mugna* (un chêne), *Bile Dathi*, *Craeb Uisnig* et *Bile Tortan* (des frênes). — On trouve encore dans les *Dinnšenchas* de Rennes, *l. c.*, XV, no 71 (*Dumae Selga*), *Bile Tarbga* (sans doute un chêne ; cf. *ib.*, no 73), *Doire Tarbga*, « Chêneraie de Tarbga »). Le nom *Tarbga* vient de ce que le taureau Donn de Cúalnge y avait tué son rival, Finnbennach de Cruachu : *Dinnšenchas* de Rennes, *l. c.*, no 66, et *Dinnšenchas* du *LL.*, *ib.*, XVI (*Suppl.*), no 156 ; cf. *Táin bó Cúalnge*, éd. Windisch, p. 898, note. — Exemples d'arbres nourriciers chez Alfred Nutt, *ouvr. cité*, auxquels on peut en ajouter beaucoup d'autres, tirés de la littréature hagiographique, p. ex. *Vita S. Ruadani*, § 14, dans Plummer, *Vitae sanctorum Hiberniae*, II, p. 244 s.; *Vita S. Ciarani de Saighir*, § 16, *ib.*, I, p. 224 s.

Les monuments qui sont dédiés aux *Matronae* et aux *Iunones* des *pagi*, des *vici* et des hameaux, si fréquents dans le territoire des Ubii, sont, en règle générale, décorés de figurations d'arbres [1]. Bien plus, un autel de Cologne, dédié aux « Mères du Milieu du Peuple », *Matribu(s) Mediotauteh(is)*, porte sur chacune de ses faces latérales un arbre pareil à ceux qu'on a vus figurés sur les monuments dédiés aux grands dieux personnels [2]. Un autre monument de Cologne, érigé *in hon(orem) D(omus) D(ivinae) et Col(oniae)*, c'est-à-dire *Coloniae Claudiae Agrippinensium*, est décoré de même [3]. Il s'agit d'un arbre sacré de la ville. Les quartiers en ont aussi. Ils sont réels ou figurés, peu importe, mais ils jouent leur rôle dans le culte : une stèle de Cologne, portant une figure de déesse dont on ne distingue plus que les traces, et offerte par les *possessores ex Vico Lucretio scamno primo*, est ornée d'un arbre [4]. Il y a lieu de croire que la déesse de cette stèle était la Tutèle du *vicus*, la *Dea Lucretia*, dont on lit le nom sur une autre inscription du même endroit [5]. Il y avait aussi des arbres sacrés des carrefours, et ces arbres étaient certainement réels, ainsi qu'en témoigne une inscription votive d'un vétéran de la trentième

1. *Aufaniae* ou *Matronae Aufaniae* (Bonn, Nettersheim, Cologne) — *C.I.L.*, XIII, 8020, 8023 (= Espérandieu, VIII, 6277), 11984 (= Esp., 6307) ; cf. 7920 *a*, 7922, 8021, 8026, 8214 (= Esp., 6525), 8530. — *M. Andrustehiae* (Cologne), *ib.*, 8212 (= Esp., 6481). — *M. Aumenahenae* (Cologne), Espérandieu, VIII, 6394. — *M. Mahlinehae* (Cologne), *C.I.L.*, XIII, 8221 (= Esp., 6411). — *M. Vdrauarinehae* (Cologne), *ib.*, 8229 (= Esp., 6519). — *M. Valamaneihae* et *Valabneihae* (Cologne), *ib.*, 8228 (= Esp., 6500) ; cf. 8226, 8227. — *M. Atufrafinehae* (Berkum), *ib.*, 7987 (= Esp., 6367) ; cf. 7984 à 7986, 7988, 7989. — *M. Rumanehae* (Rumanheim), *ib.*, 7869 (= Esp., 6369). — *M. Cuhenehae* (Zülpich), *ib.*, 7923 (= Esp., 6293). — *M. Vatuinae* (Rœdingen), *ib.*, 7892 (= Esp., 6351). — *M. Octocannae* (localités du cours inférieur du Rhin), *ib.*, 8571 ; cf. 8570 et 8572 à 8577. — *Iunones* (Wesseling, près Bonn), *ib.*, 8158 (= Esp., 6322). — *Medicinae* (Cologne), *ib.*, 8231 (= Esp., 6505). — *Digines* (Cologne), *ib.*, 8176 (= Esp., 6502). — *Nymphae* (Dormagen), *ib.*, 8521.

2. *C.I.L.*, XIII, 8222 (= Espérandieu, VIII, 6513). Au Musée de Cologne, ainsi que les trois dédicaces suivantes.

3. *Ib.*, 8253 (= Esp., 6516).

4. *Ib.*, 8254.

5. *Ib.*, 8171 (= Esp., 6461).

légion *Ulpia Victrix*, trouvée à Castra Vetera sur le Rhin, sur laquelle on lit : *Quadrubis et Genio loci ...templum cum arboribus constituit* [1].

Ainsi, l'arbre du groupe local ou, si l'on préfère une expression plus générale, l'arbre local est un des types d'arbres sacrés dans le culte des confins nord-est de la Gaule, où une partie de la population était germanique. Il est remarquable que la même chose a lieu précisément à l'autre bout de la Gaule, dans la vallée du Haut-Comminges [2]. Le dieu Fagus et le dieu Sex Arbores sont certainement les arbres sacrés de lieux déterminés et non les dieux des hêtres en général, et encore moins ceux de tout groupe de six arbres quelconques. D'ailleurs les *ex-voto* au dieu Fagus ont été trouvés au point de rencontre des limites territoriales de trois communes [3], et un coup d'œil sur une carte à grande échelle convainc que c'est le point de rencontre de limites naturelles. Le dieu Fagus était donc un dieu Terme vénéré sous l'aspect d'un hêtre.

Mais nous n'avons pas de monuments analogues du reste de la Gaule. On ne peut en conclure qu'il s'agit de cultes allogènes. En effet, il faut tenir compte des témoignages de Pline et de Maxime de Tyr [4]. Une statuette de déesse, qui a

1. *Ib.*, 8638. Perdu. Cf. à Cologne dédicaces aux *Quadriuiae* ornées d'arbres figurés : *ib.*, 8240, 8243 (= Esp., 6507).

2. Cette région a aussi fourni de nombreux petits monuments votifs ornés d'arbres figurés. Un seul porte une inscription : *Deo* [*I*]*ou*[*i*] *et Miner*-(*uae*), Espérandieu, II, 842. Les autres sont anépigraphes : *ib.*, 856, 859, 860[1], 860[2], 862, 864, 865 (quatre exemplaires sous ce numéro). Un d'eux, le nº 856 a été découvert au même endroit que les dédicaces au dieu Fagus, *C.I.L.*, XIII, 223 et 224. — Il se pourrait donc que les figurations d'arbres de ces monuments désignassent soit la divinité elle-même, soit son attribut, tout comme les maillets sculptés sur les monuments votifs de Provence désignent le dieu au maillet.

3. *C.I.L.*, XIII, 223, 224. Trouvées *in situ* sur une élévation qui forme la limite des trois communes de Saint-Bertrand, de Géneret et de Tibiriau.

4. Ces témoignages recevraient une confirmation éclatante de l'inscr. *C.I.L.*, XIII, 1112 d'Angoulême : « *Deo Robori et Genio loci* » si son authenticité était certaine. Cf. Espérandieu, *Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*, 1888, nº 50, cité par Hirschfeld.

été trouvée à Sens, prend à leur lumière un intérêt particulier. Elle représente une femme vêtue d'une tunique collante et d'un manteau, derrière laquelle se dresse une énorme feuille de chêne qui s'arrondit en dais au-dessus de la statue [1]. La tête de la déesse et tout attribut manquent, de sorte qu'on ne peut l'identifier. Il paraît néanmoins certain qu'il peut s'agir seulement d'une anthropomorphisation d'un arbre, d'une divinité qui habite l'arbre ou qui lui est identique, comme le Sylvain d'Aime-en-Tarentaise. D'autre part, on a trouvé à Metz, donc en territoire belge, un monument funéraire décoré d'un arbre figuré [2], tout comme les monuments analogues des pays rhénans. Ceci suffit, je crois, pour attribuer la pénurie de documents plus probants non à une différence dans les objets du culte dans la Gaule centrale et à ses confins, mais à ce que les manifestations plastiques de ce culte ont subi l'influence de l'art gréco-romain à un degré divers et se sont diversement assimilé ses formules.

III

Le dieu bucheron.

Essayons maintenant de distinguer dans les monuments de Trèves et de Paris quelques éléments du rituel et du mythe de l'arbre sacré, en commençant par Esus le dieu bûcheron.

Selon les *Scholies bernoises* de Lucain [3], c'était un dieu assimilé à Mars. On lui sacrifiait des hommes en les pendant à

1. Espérandieu, *Recueil*, IV, 2774. — Là où je vois une feuille de chêne, M. Espérandieu aperçoit un pin. Je crois pourtant ne pas me tromper, ayant eu l'occasion de bien examiner la statuette au Musée de Sens. La chose a d'ailleurs peu d'importance au point de vue qui nous occupe.

2. Espérandieu, VI, 4687. Cf. *ib.*, VII, 5807, monument funéraire d'un militaire originaire de Turin, donc d'un pays celtique romanisé, à Zahlbach, près de Mayence. — Je préfère laisser de côté un dé quadrangulaire conservé au Musée de Trèves (Espérandieu, VII, 4917) qui porte sur sa face principale une figure de déesse (Junon ?) et un arbre sur chacune des faces latérales : je ne suis pas sûr de sa destination religieuse.

3. Usener, *Lucani commentaria bernensia*, p. 32.

des arbres. Ils y demeuraient jusqu'à ce que leurs membres eussent fini par se détendre par suite de la perte du sang. C'est ainsi qu'il faut entendre, je crois, le texte du scholiaste qui dit : *homo in arbore suspenditur donec per cruorem membra digesserit*. Le sens de la phrase n'en demeure pas moins obscur. Que vient faire le sang qui coule, chez un pendu ?

Les rites germaniques du culte d'Odin fournissent la réponse. On immolait à ce dieu des victimes humaines en les perçant d'un coup de javeline et en les pendant aux arbres. Elles perdaient donc du sang.

Les textes abondent et sont suffisamment explicites. La *Gautreks-Saga* raconte que le roi Wikar a été sacrifié de cette manière à Odin par son vainqueur. L'*Ynglinga-Saga* parle d'un autre roi qui, pour prolonger sa propre vie, sacrifie de la même façon à Odin ses neuf fils dans le bois sacré d'Upsala [1]. Odin lui-même se sacrifia à sa propre divinité suivant le même rite afin d'acquérir la science des runes : *je sais que je pendais sur l'arbre agité par le vent, neuf nuits durant, blessé par la javeline, voué à Odin, moi-même à moi-même* — dit-il dans la *Hovamol* [2]. On sait par Adam de Brème que des hommes et des animaux étaient réellement pendus aux arbres du bois sacré d'Upsala [3]. Ce genre de sacrifice est à ce point caractéristique du culte d'Odin, que ce dieu est surnommé le Seigneur du Gibet, et qu'on le représente assis sous un gibet, qui équivaut évidemment à l'arbre [4].

Sans doute, la précision même des *Scholies bernoises* a éveillé les soupçons. Mais leurs renseignements sont confirmés par des monuments et par des textes. La victime humaine offerte à Teutatès était noyée dans un baquet, *semicupium*, littéralement, dans un demi-tonneau, où elle était plongée la tête la première [5]. Or, sur l'une des plaques intérieures du chaudron

1. *Gautreks-Saga*, chap. 7 ; *Ynglisga-Saga*, chap. 29.
2. Strophe 139, *éd. citée*, p. 54.
3. *Descriptio insularum Aquilonis*, chap. 27, dans Migne, *Patrol. lat.*, CXLVI, p. 643.
4. Exemples de pendaison rituelle et discussion de la question dans J. G. Frazer, *Adonis, Attis, Osiris* (*The Golden Bough*, 3e éd.), p. 242 ss.
5. Cf. surtout S. Reinach, *Teutatès, Esus, Taranis, l. c.*

de Gundestrup on voit un personnage qui tient un homme par les pieds et le plonge la tête en bas dans un grand vase [1]. Cette sorte de sacrifice a été pratiquée également en Irlande, ainsi que j'ai eu l'occasion de l'indiquer ailleurs [2]. Il faut donc faire crédit au scholiaste et ne pas trop s'étonner de ne voir qu'en pays germanique des exemples de pendaison sacrificielle.

Peut-être y en a-t-il au moins un en pays celtique. Dans les sacrifices humains en Gaule, dont les victimes étaient généralement des malfaiteurs [3], on immolait des prisonniers de guerre [4]. Il est également question de prisonniers mis en croix : les Germains qui avaient dévasté le territoire des Menapii, ayant été mis en déroute par César, les prisonniers le supplièrent de les garder auprès de lui de peur que les Gaulois ne les mettent en croix [5]. Nous ignorons comment se faisait la mise en croix. Je suppose que la croix, le gibet et l'arbre s'équivalent.

Mais le dieu dont le culte comporte le sacrifice par pendaison est-il bien Esus ? Oui, si Esus est le même dieu que César appelle Mars, car c'est à Mars que les Gaulois immolent selon lui les « êtres vivants » pris sur l'ennemi, c'est-à-dire aussi

1. Original au Musée de Copenhague. Moulage au Musée de Saint-Germain-en Laye. Publié dans les *Nordiske Fortidsminder*, I, 2.

2. S. Czarnowski, *Le culte des héros*, Paris, 1919, p. 119 ss. (analyse des légendes de Muircertach mac Erca et de Flann mac Dima).

3. César, *De bello Gallico*, VI, 16 : « qui sunt adfecti gravioribus morbis, quique in prœliis periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant, aut se immolaturos vovent... publiceque eiusdem generis habent instituta sacrificia... Supplicia eorum, qui in furto aut in latrocinio aut alia qua noxa sint comprehensi, gratiora diis immortalibus esse arbitrantur ; sed cum eius generis copia deficit, etiam ad innocentium supplicia descendunt. »

4. *Ib.*, VI, 17 : « huic (scil. Marti), cum prœlio dimicare constituerunt, ea quae bello ceperint plerumque devovent ; cum superaverunt, animalia capta immolant, reliquas res in unum locum conferunt. » — Sur la signification du mot *animalia*, « ce qui est en vie » et non « animaux » cf. Adolphe Reinach, *Rev. Celtique*, XXXIV, p. 263 s. — Cf. Diodore de Sicile, V, 32, 6.

5. César, *De bello Gall.*, IV, 15 : « Caesar iis, quos in castris retinuerat, discedendi potestatem fecit. Illi, supplicia cruciatusque Gallorum veriti, quorum agros vexaverant, remanere se apud eum velle dixerunt. »

bien les prisonniers que les animaux. Notre scholiaste assimile, on se le rappelle, Esus à Mars. Mais il existe une autre tradition, représentée par un autre groupe de scholies, qui fait d'Esus un Mercure et qui dit que c'était le dieu des marchands. Je crois vain de chercher à faire un choix entre les deux. Les dieux de tribu ont, en règle générale, des fonctions multiples, ils sont en même temps guerriers et civilisateurs, inventeurs, marchands, dieux de la fécondité et de la prospérité de leur groupe. Selon Rhŷs *Esus* signifiait « seigneur, maître » [1]. Ce n'est pas un nom qui indique une personnalité définie. Quand le scholiaste de Berne affirme qu'Esus est Mars, je crois donc pouvoir le suivre en ce sens, qu'Esus a pu être assimilé à Mars. Comme d'autre part Esus a manifestement des rapports intimes avec les arbres sacrés, ainsi que le démontre le monument de Paris, il me paraît certain que le scholiaste de Berne a raison, lorsqu'il affirme qu'on honorait un dieu appelé Esus en pendant des hommes à des arbres [2].

Mais Esus n'est pas pendu à son arbre. Il est en train de l'élaguer. Le dieu de Trèves est pareillement un bûcheron. C'est là certainement le fait principal qui peut contribuer à fixer nos idées sur le sens religieux des bas-reliefs de Paris et de Trèves.

1. *Origin and growth of religion as illustrated by celtic heathendom*, p. 61.

2. M. Salomon Reinach, dans sa remarquable critique des *Scholies bernoises* (*Teutatès*, *Esus*, *Taranis*, *l. c.*) leur dénie, pour ainsi dire, toute valeur. Mais sa critique porte surtout sur les assimilations tentées par le scholiaste des dieux gaulois aux dieux romains. Il est entendu que ces assimilations ne peuvent être prises en considération. Mais ce que les *Scholies* disent des rites mêmes est exact en soi, ayant été confirmé par des renseignements d'autre source. Je crois justifié d'admettre : 1° que le sacrifice par pendaison a été pratiqué en Gaule ; 2° qu'il se rapporte au culte des arbres ; 3° qu'il est un rite du culte d'Esus en tant que dieu associé à un arbre (le seul rôle de ce dieu qui soit connu par un document direct) ; 4° qu'Esus a pu être assimilé parfois à Mars. Ceci n'exclut d'ailleurs nullement que la pendaison ait pu être pratiquée aussi dans le culte d'autres dieux qu'Esus, ni que le culte d'Esus puisse comporter des rites différents en plus de la pendaison, ainsi que le veut une variante des *Scholies bernoises*.

Cet abatage ou cet élagage de l'arbre sacré est un rite. Sans doute, les textes sont muets sur l'existence en Gaule d'un rite qui aurait consisté dans l'abatage d'un arbre. Mais on sait ce qu'était dans ses grandes lignes la cérémonie de la récolte du gui de chêne. Pline raconte que, lorsqu'on avait découvert en Gaule un gui croissant sur un chêne, on attendait la nouvelle lune, et alors un druide vêtu de blanc montait à l'arbre et coupait le gui avec une faucille d'or. Ses aides recueillaient dans un linge blanc tendu les branches qu'il leur jetait d'en haut. Le rite était entouré d'une grande pompe. On employait le gui ainsi récolté comme panacée. Le gui est, pour ainsi dire, le résumé de l'arbre, le rameau dans lequel sa puissance sacrée est concentrée, sous une forme qui permet aux hommes de s'assimiler cette puissance en de certaines conditions [1]. Le texte de Pline permet tout au moins de constater que certains arbustes étaient coupés en Gaule d'une manière rituelle.

A défaut de renseignements directs on a ceux du folklore. Chose remarquable, le fait le plus topique que je connaisse est précisément un fait de Trèves. Le premier dimanche du carême les bouchers et les tisserands de cette ville abattaient un chêne qui avait été planté le jeudi précédent sur le faîte du Marxberg, après quoi ils le faisaient rouler jusqu'au fond de la vallée de la Moselle en même temps qu'une roue enflammée [2]. Bien que cette pratique ne soit signalée qu'à partir de 1550, je n'hésite pas à la mettre en relation directe avec le monument de Trèves. Il y a lieu de tenir compte de ce que ce monument a été trouvé, ainsi qu'on le verra, au fond de la vallée. Or cet emplacement est dominé par le Marxberg, de sorte qu'après avoir dévalé la côte, le chêne abattu devait s'arrêter très près du lieu où notre monument avait été érigé.

Les documents du folklore touchant l'abatage et l'élagage rituel des arbres sont assez nombreux et variés pour permettre de constater l'extension de sa pratique à la généralité des pays

1. J. G. Frazer, *Balder the beautiful* (*The Golden Bough*, 3e éd.), II, chap. IX à XII, en particulier pp. 76 ss., 279, 284 ss.

2. N. Hocker, *Des Mosellandes Geschichten, Sagen u. Legenden*, Trèves, 1852, p. 145. Cf. Mannhardt, *Wald -u. Feldkulte* (2e éd.), I, p. 177 (fait de la Gironde).

européens, ainsi que d'en entrevoir la nature. Il s'agit soit d'un acte préparatoire à la consécration, soit d'une consécration de l'arbre, soit enfin d'un sacrifice de celui-ci ou de son substitut, animal, végétal ou masque.

L'arbre qu'on rapporte au village et qu'on plante à l'emplacement de la fête n'est pas un arbre quelconque. Il est paré, orné, privé d'une partie de ses branches, de son écorce [1]. C'est une victime consacrée en vue du sacrifice, qui est l'acte principal de la fête, soit qu'on brûle l'arbre devenu le Mai [2], soit qu'on le porte en pompe à la rivière pour le jeter à l'eau [3], soit qu'on le coupe en morceaux qu'on se partage [4]. Parfois l'on ramène du bois en même temps que l'arbre un masque habillé de feuillage [5] : il est décapité pendant la fête [6]. Ou bien un personnage déguisé en « homme des bois », en sauvage, en Turc, ou simplement paré de branchages et faisant fonction de l'arbre lui est directement substitué [7]. L'arbre demeure alors dans la forêt. Ce sont encore des animaux qu'on tue ou qu'on brûle dans le feu de joie qui termine la fête et qui, allumé au pied de l'arbre, le consume avec le reste, tels les chats brûlés dans une cage pendue au Mai de la Place de Grève à Paris [8].

Avant même de devenir un Mai, l'arbre qu'on doit rapporter du bois est consacré. On le choisit avec soin. On s'en va le quérir d'une manière particulière. Ce sont tantôt les jeunes filles qui en sont chargées et les gars qui les en empêchent, tantôt, au contraire, la tâche est le fait des hommes, ou d'une corporation, ou bien encore c'est le village entier qui s'en va au bois et y festoie autour de l'arbre choisi, qu'on ne coupe

1. Faits réunis dans Mannhardt, *ouv. cité*, I, pp. 160 ss.. 166s ., 169, 171 n., 173, 175 s., 182, 183, 316, 368.

2. *Ib.*, pp. 177, 186 ss., 244, 456, 463, 464, 466, 469, 506, 566 ; J. G. Frazer, *The Magic art* (*Golden Bough*, 3e éd., I), II, p. 141 s.

3. Mannhardt, I, p. 170 n., cf. p. 327 s. ; Frazer, *Magic art*, II, p. 64.

4. Mannhardt, I, pp. 178, 348 s., 357.

5. *Ib.*, pp. 312 ss., 320 ss.

6. *Ib.*. pp., 321, 352 ss.

7. *Ib.*, pp. 313, 316, 333 ss., 369 ss.

8. *Ib.*, p. 515 s. ; Frazer, *Balder the beautiful*, II, p. 38 ss.

qu'au moment de rentrer [1]. Il y a des exemples de courses du village au Mai ou au bois, et en sens inverse, organisées avant ou après l'abatage de l'arbre [2]. En règle générale cet arbre apparaît comme étant sacré avant qu'on l'ait paré en Mai. Il est consacré par le festin qui a lieu à son pied, par la procession qui s'en va le chercher [3], ou bien encore par la lutte de deux camps dont l'un le conquiert [4]. Cet arbre peut encore être désigné d'avance par son essence, par sa hauteur [5]. En tous cas

1. Ces expéditions, qui sont attestées pour la France à partir du XIIIe siècle au moins, sont désignées par un terme spécial : *quaerere Maium*, *quérir le May*, *fetch in the May*. — Exemples de Mais convoyés par toute la population du village : Phillip Stubbes, *Anatomie of abuses*, Londres, 1583, cité dans Frazer, *Magic art*, II, p. 66 s. (Angleterre) ; cf. Mannhardt, I, p. 168 note (Souabe ; consentement unanime des membres de la commune exigé pour pouvoir aller quérir le Mai). Mai rapporté par les femmes : Mannhardt, I, p. 173 (Wendes de Lusace, XVIIe s.) ; par les jeunes filles : *ib.*, p. 57 s. (Russie) ; Kolberg, *Lud polski-Krakowskie*,, chap. *Maik* (Cracoviens, Pologne) ; par les garçons : Mannhardt, I, p. 161 n. (Winterthur, Suisse, 1659) ; par les corps de métier : *ib.*, p. 178 (Trèves, bouchers et tisserands), pp. 431, 596 (Prague, tailleurs). Obligation des fermiers de l'Orphelinat de Lucques de fournir chacun un Mai en plus de leurs redevances : Muratori, cité dans Mannhardt, I, p. 171 s.

2. Mannhardt, I, pp. 191, 323, 326, 350.

3. Cf. dans Stubbes, *Anatomie of abuses*, *l. c.*, la description de la veillée dans le bois qui précède l'arrivée du Mai. Cette veillée a l'aspect d'une orgie sacrée, dont les participants s'exaltent eux-mêmes dans la communion avec les puissances spirituelles réveillées. Le Mai est porté en procession « with great veneration... They have twentie or fortie yoke of oxen every oxe having a sweet nose-gay of flowers placed on the tip of his hornes, and these oxen drawe home this May-pole (this stinking ydol, rather), which is covered all over with floures and hearbs, bound round about with strings, from the top to the bottome, and sometimes painted with variable colours, with two or three hundred men, women and children following it with great devotion ». Stubbes ne s'est pas trompé en qualifiant le Mai d' « idole ». Il s'agit bien de l'entrée d'une espèce de dieu au village.

4. Cf. Müller, *Beiträge zur Volkskunde der Deutschen in Mähren*, p. 259 (contestation pour la possession du Mai entre deux jeunes filles, l'une habillée de blanc (l'hiver), l'autre en vert (l'été). Cf. Frazer, *The Dying God* (*Golden Bough*, 3e éd.), p. 254 ss. Cf. du même, *The Scapegoat* (*ib.*), p. 174 ss., *Magic art*, II, p. 322.

5. Bouleau (rég. de Thale, Harz), sapin (Hasserode), hêtre (Eifel) : Mannhardt, I, p. 169 n. Le bouleau est l'arbre classique des fêtes printa-

il est un être spirituel avant même qu'on l'abatte. L'acte de couper un arbre de cette nature est toujours un acte rituel.

D'ailleurs, couper un arbre est en général un acte qui n'est pas indifférent au point de vue religieux. C'est toujours une manière de meurtre. L'arbre est un être vivant, ou bien il est la demeure d'un génie, ou d'un dieu. Il est parfois un dieu tout court [1]. Ce meurtre nécessaire ne peut s'accomplir sans entraîner de sanctions [2], que si certaines conditions rituelle et en particulier des conditions de temps ont été observées. Les auteurs latins, qui ont écrit sur l'agriculture, recommandent de ne couper les forêts qu'à la lune décroissante. C'est une prescription observée encore aujourd'hui en France. Sa raison d'être est, dit-on, que la lune fait monter l'humidité dans les troncs, et que celle-ci diminue à partir de la pleine lune, qu'il faut par conséquent abattre les arbres à la lune décroissante pour avoir du bois sec. Mais en certains pays il est recommandé d'agir inversement. Toute explication d'apparence rationnelle de l'observation des temps est donc trompeuse, et il est hors de doute qu'un lien de nature mystique unissait les phases de la lune à la vie des arbres [3]. D'autre part, il est nécessaire de propitier l'arbre avant de le couper : on lui demande pardon, on lui propose de payer une amende. On engage l'esprit de l'arbre à déménager [4]. Quant aux arbres sacrés, leur abatage, leur mutilation et même la récolte du bois mort qui en tombe sont autant de sacrilèges, à moins que l'abatage ne fasse partie d'un rituel qui en fait un sacrifice. C'est le cas de beaucoup d'arbres de fête du folklore, comme du bouleau destiné à devenir un Mai en Russie,

nières russes : *ib.*, p. 157 s. — Chêne (Wendes de Lusace), *ib.*, p. 174 ; « le plus beau chêne du bois » (Questenberg, Harz), *ib.*, p. 175. — Peuplier (Angoûmois), un arbre très haut (Gironde), *ib.*, p. 177.

1. Cf. Mannhardt, I, p. 26 ss., 34 ss. ; Frazer, *Magic art*, II, p. 18 ss.

2. Cf. Mannhardt, I, p. 26 ss.

3. Varron, *De re rustica*, I, 37, cf. Frazer, *Adonis, Attis, Osiris*. p. 365 s.

4. Mannhardt, I, pp. 10, 11, 35, 83 ; Frazer, *Magic art*, II, pp. 18 s., 35 s., 37, 38 s., cf. p. 26 ss. et, p. 22, les menaces aux arbres fruitiers qui s'obstinent à rester stériles.

auquel les jeunes filles venues pour le quérir offrent des mets, autour duquel elles festoient, qu'elles parent et habillent de vêtements humains et qu'elles finissent par couper [1]. Tel paraît aussi avoir été le cas du chêne qu'on a vu abattre et rouler du haut du Marxberg aux artisans de Trèves.

L'élagage du futur Mai et sa décortication sont pareillement des actes rituels. Ils sont tellement fréquents qu'on peut les considérer comme classiques [2].

Tout ces faits ne nous renseignent pas, sans doute, sur les idées que les Gaulois associaient à l'acte d'abattre ou d'élaguer des arbres, ni sur les rites qu'ils pouvaient pratiquer en cette occurrence. Mais ils rendent très vraisemblable l'opinion que ces actes ne devaient pas être accomplis sans rites, sans propitier les dieux forestiers. On a d'ailleurs des exemples du culte des bûcherons et des charpentiers. Une *vexillatio agentium lignariis* de la vingt-deuxième légion *Antoniniana Primigenia*, recrutée principalement en Gaule, a dédié à Trennfurt un autel à Jupiter Optimus Maximus, à Sylvain *Conservator* et à Diane [3]. C'est là un *ex-voto* de bûcherons. De même les charpentiers de Feurs, *fabri tignuarii*, ont dédié une inscription votive à Sylvain [4].

Ces faits, joints à ceux du folk lore, permettent au moins une conclusion. C'est que l'acte d'Esus et du bûcheron de Trèves, dont l'un élague et l'autre coupe un arbre, qui est certainement un arbre sacré, étant distingué par le Taureau-aux-Trois-Grues dans ses branches, est un acte rituel. Peut-être est-ce un sacrifice. En tout cas ce n'est pas par la mythologie héroïque, mais par le rapprochement des éléments de la composition plastique en question avec ce qu'on sait du culte des

1. Mannhardt, I, p. 157 s.

2. *Ib.*, pp. 170, 208, 273 (élagage du Mai) ; pp. 165, 169, 170. 177, 208, 326 (décorticage). Cf. *ib.*, pp. 12, 25, 26 ss., 75, 360, 603 (défense d'endommager l'écorce des arbres sacrés et sanctions).

3. *C. I. L.*, XIII, 6618 : « *I(oui) O(ptimo) M(aximo), Siluano Conseruatori, Dianae Aug(ustae) uexill(atio) Leg(ionis) XXII Ant(oninianae) Pr(imigeniae) P(iae) F(idelis) ag(entium) lign(ariis) sub cur(a) Mamert(i)n(i) Iusti opt(ionis) d(edicauit) II Aspr(is) co(n)s.* » (= 202 apr. J.-Chr.)

4. *Ib.*, 1640 : « *Numin(ibus) Aug(ustorum), Deo Siluano fabri tignuar(ii) qui Foro Segus(iauorum) consistunt d(e) s(ua) p(ecunia) p(osuerunt).*

arbres, que l'acte du bûcheron s'explique à mon avis le mieux. Ce bûcheron étant un dieu intimement associé aux arbres, peut-être le dieu d'un arbre, — et l'arbre étant, d'autre part, de nature divine, on peut supposer qu'il s'agit d'un sacrifice célébré par le dieu en son propre honneur.

IV

Le culte des ports de rivière.

L'arbre que coupe le dieu bûcheron n'est sans doute pas seulement un arbre mythique. On a vu que des arbres réels ou figurés correspondaient en Gaule à celui du pays des dieux. Il en est de même de l'arbre qui nous occupe. C'est l'arbre sacré d'un port de rivière et son culte est celui des groupes directement intéressés à la navigation.

En effet, ce n'est point par hasard que les deux monuments étudiés ont été trouvés en des lieux qui étaient des stations de navigation fluviale, et que leurs emplacements se trouvaient bien choisis pour l'établissement de ports.

Le monument de Paris a été trouvé à la pointe d'amont de l'Ile de la Cité, dans les sous-sols de la cathédrale de Notre-Dame. Sans doute, son emplacement premier n'était pas là. Il a été employé à la construction d'un mur, en même temps que trois autres monuments similaires. Il avait donc été transporté [1]. Mais l'emplacement où avaient été érigés les quatre monuments ne pouvait être éloigné. Le fait même de leur emploi simultané à la construction chrétienne indique qu'ils étaient tout près, sous la main, et qu'on n'a eu qu'à les rouler jusqu'au lieu de leur destination. Un des quatres monuments a été érigé par les *nautae Parisiaci*, la corporation des mariniers de la Seine [2]. C'étaient donc des monuments du port.

1. Pour les détails de la trouvaille et l'histoire des monuments à partir de leur découverte cf. Espérandieu, IV, 3132. Bibliographie, *ib.*, 3132 à 3135. Les quatre monuments sont actuellement au Musée des Thermes à Paris. Moulages à Saint-Germain-en-Laye.

2. Espérandieu, IV, 3132. L'inscription est : *Tib. Caesare Aug. Ioui Optumo Maxsumo nautae Parisiaci publice posierun[t]*. L'interprétation de la

De plus la pointe d'amont de la Cité était pour ainsi dire prédestinée à ce qu'un port y fût établi : les barques venant de la Marne en partant de Meaux et de la Seine en partant de Melun pouvaient y accoster facilement et s'abriter dans les eaux tranquilles du petit bras du fleuve. L'examen du lieu indique que la place de ce port devait se trouver aux abords du Pont de l'Archevêché actuel, donc très près de Notre-Dame, un point aisément accessible en venant d'amont et dont on pouvait sortir tout aussi commodément pour reprendre la navigation en direction d'aval : il y avait à contourner la pointe d'amont de l'île, ou bien à déboucher du petit bras par son issue d'aval [1]. D'ailleurs, à partir du confluent de la Seine et de la Marne aucun endroit ne se prêtait aussi parfaitement à être utilisé comme port. Les abords de ce confluent étaient marécageux et l'île Saint-Louis n'était pas habitable à l'époque gallo-romaine. On sait que les alluvions en ont suffisamment exhaussé le niveau seulement vers le début du XVIIe siècle. Les rives droite et gauche du fleuve n'offraient pas plus de lieux appropriés [2], et enfin toutes les considérations de sécurité et de commodité commandaient d'établir le port là, où était l'*oppidum* gaulois, c'est-à-dire sur l'île même.

L'importance de Paris comme carrefour des voies fluviales du bassin de la Seine n'a pas besoin d'être démontrée. Les Parisiens de l'époque gallo-romaine devaient leur prospérité à leur port. Quelques faits donnent une idée de la puissance de la navigation de la Seine supérieure : en l'an 700 de Rome les chantiers de Meaux construisent pour l'armée de César, qui se prépare à passer en Bretagne, soixante bateaux capables de

dédicace a donné lieu à des controverses (*Caesare* est-il bien un ablatif absolu ou un datif ?), ainsi que les représentations figurées des autres faces et les légendes mutilées qu'on y lit. Mais le fait que le monument a été érigé par les *nautae* n'a jamais été mis en doute.

1. Le port des chalands venant de la haute Seine et de la Marne y est toujours. Seule l'issue d'aval du petit bras a été fermée par une écluse.

2. Cf. César, *De bello Gallico*, VII, 57, description de la situation de Lutèce et des marais avoisinant la Seine, et VIII, 58, l'échec de Labienus assiégeant l'*oppidum* (impossibilité de construire une chaussée à travers le marais).

tenir la mer [1] ; deux ans plus tard Labienus surprend à Melun une flottille d'une cinquantaine d'embarcations qu'il emploie à l'attaque de Lutèce [2]. A Paris même les *nautae* sont une corporation qui tient une place de premier ordre dans la vie de la cité [3], ainsi qu'en témoigne le monument signalé plus haut, dont l'inscription dit qu'il a été dédié par les *nautae* agissant au nom de la communauté, *publice posierunt* [4]. Les groupements ou les corporations professionnelles dont la prospérité dépendait de la navigation fluviale jouaient donc un rôle important, sinon dominant, dans les localités riveraines de la Seine et de la Marne, et entre autres à Lutèce. Ils étaient nombreux, sans doute relativement riches, et au moins certains d'entre eux — on le voit par le monument des *nautae* — marquaient le culte de leur empreinte.

L'emplacement où a été découvert le monument de Trèves [5] est en tous points comparable à celui où nous présumons qu'avait été érigé le monument de Paris. Le port de Trèves ne pouvait être nulle part aussi bien situé que là. Il n'était pas sur la rive droite de la Moselle, où s'élevait et s'élève encore la ville. Il était sur la rive gauche, à l'extrémité d'un long terrain d'alluvions, à peu près plat, qui occupe le fond de

1. *Ib.*, V, 5.
2. *Ib.*, VIII, 58.
3. Les *nautae* sont le seul corps de métier de Paris dont on ait une inscription. On y pratiquait, bien entendu, d'autres professions, mais les seules indications qu'on a sur elles sont tirées de monuments funéraires individuels, dont aucun ne mentionne que le défunt auquel il se rapporte eût fait partie d'un corps constitué (cf. Espérandieu, IV, 3175 : figuration d'une voiture de grains sur un monument funéraire ; le défunt était-il marchand de blé, ou entrepreneur de transports, ou bien est-ce encore un *nauta*, comme le *nauta Araricus* de Dijon, *ib.*, 3521, dont il sera encore question ? Ce défunt était en même temps *aerarius*. Cf. *ib.* 3198 : scène de vente ; 3199 : pêcheurs ou vendeurs de poisson). Il serait certainement hasardeux de conclure de cette pénurie de documents à la non existence de corps de métiers dans Lutèce. Mais il est certain que les *nautae* les effaçaient.
4. Interprétation de M. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 402, n. 4.
5. Cf. Lehner, *art. cité*.

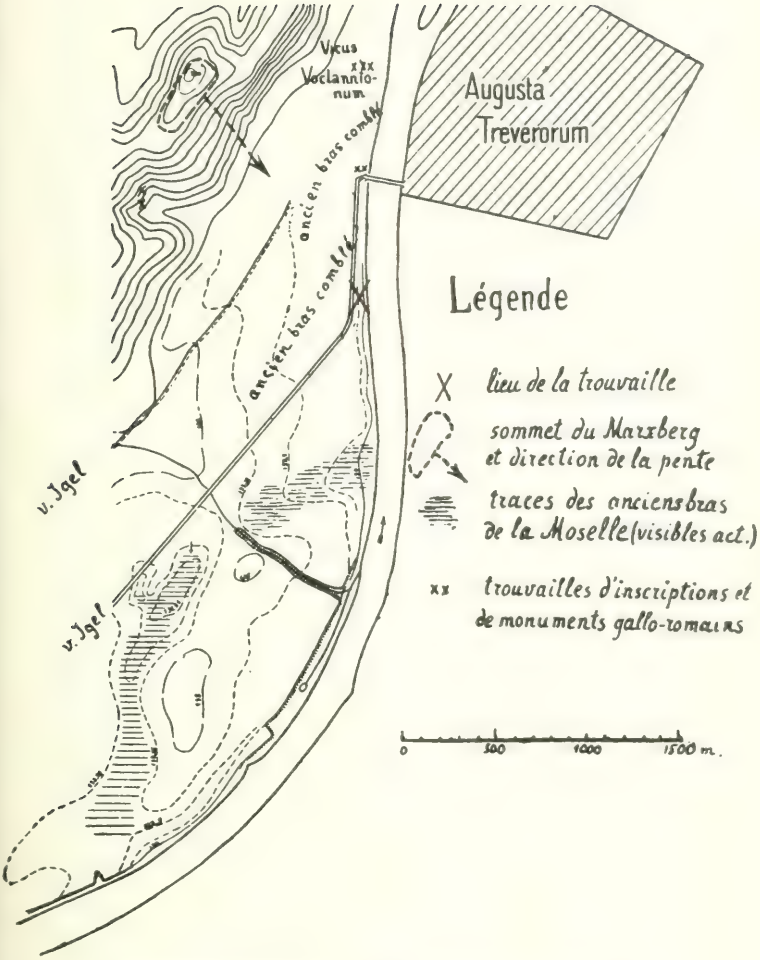

ENVIRONS DE TRÈVES A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

(Carte allemande au 25000e, feuille 3475/76 : on a reproduit uniquement le modelé du terrain de la rive gauche, ainsi que le pont actuel et les deux routes vers Igel qui figurent à titre d'indications topographiques).

la vallée et que la rivière contourne. Ce terrain est à peine plus haut que le niveau moyen de la Moselle. Il est encore actuellement exposé aux inondations. Seul son extrémité d'aval — là même où a été découvert notre monument — est un peu plus élevée. A une époque peu éloignée ce terrain était séparé du coteau gauche de la vallée par un long marais qui était le reste d'un petit bras de la rivière. Nous ne savons pas si ce petit bras existait encore à l'époque gallo-romaine, mais il est certain que son issue d'aval n'était pas encore obstruée par le marais. Il y avait donc là un abri naturel qui s'offrait aux bateaux. L'autre rive de la Moselle, celle où Trèves est construite, n'en a point de pareil, sans compter que la place y manque pour établir un port [1].

Non seulement cet emplacement même, mais la disposition des voies navigables en amont de Trèves rappelle de près celle qui a fait de Paris un carrefour de la navigation. La Sarre et la Sûre se jettent dans la Moselle à quelques kilomètres en amont. La première est toujours une voie de transport [2]. La seconde l'a été à l'époque gallo-romaine : on a la stèle d'un entrepreneur de transports fluviaux ou d'un marinier trouvée à Bollendorf [3]. Or, entre les embouchures de la Sarre et de la Sûre d'une part, et le lieu de trouvaille de notre monument de l'autre, on ne trouve nulle part un emplacement bon pour un port. La place manque, la vallée étant trop encaissée, et là où celle-ci s'élargit, comme à l'embouchure de la Sarre, des marais occupaient les deux rives [4].

L'importance du trafic de la Moselle à l'époque gallo-romaine est connue. C'était la voie la plus commode entre le Rhône et le Rhin, en passant par la Saône et le portage aisé et court du plateau de Langres. D'autre part la Moselle reliait le Rhin

1. Pour la topographie des lieux, cf. les *Messtischblätter*, nos 3475-76 et 3477 de la carte allemande au 25.000e. (Croquis joint à cet article.)

2. Utilisée notamment par l'industrie du bassin de la Sarre.

3. Espérandieu, VI, 5264 (= *C. I. L.*, XIII, 4105) : barque chargée de marchandises, gouvernée par le défunt.

4. Cf. carte citée, nos 3475-76 et 3493 : les marais ont laissé des traces sur la rive gauche de la Sarre ; le terrain y est toujours exposé aux inondations.

au bassin de la Seine par la trouée qui s'ouvre entre les Monts Faucilles et les Côtes de Meuse et par la Marne [1]. Il est vrai que du Rhône au Rhin on avait le choix d'une autre voie, celle des lacs suisses et de l'Aar [2], mais elle était beaucoup moins commode. Ses rivières sont plus impétueuses, plus exposées à des crues subites, plus longtemps obstruées par les glaçons. Il est probable qu'on ne l'utilisait qu'entre le Rhône et le haut Rhin, en amont des gorges dangereuse de Bingen. Pour communiquer avec les territoires situés le long du reste du Rhin, surtout en aval de Coblence, c'est la voie de la Moselle qui servait [3].

Cette voie a joué un rôle de premier ordre dans l'approvisionnement des places qui couvraient la Gaule contre les incursions d'outre-Rhin : de Trèves d'abord, qui jusqu'à l'expédition de Drusus en Germanie a été la principale base de ravitaillement des troupes romaines préposées à la garde de la frontière orientale de la Gaule, — des places du Rhin ensuite [4].

1. C'est la voie du canal actuel de la Marne au Rhin.

2. Cf. *C. I. L.*, XIII, 5096 : « *nautae Aruranci Aramici* » (Aar et rivière non identifiée).

3. Sur l'ensemble de la question cf. Bonnard, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, 1913. — L'importance relative de la voie du Rhône au Rhin par la Saône et la Moselle ressort : 1°, du nombre des dédicaces des *nautae Ararici* (seuls ou associés aux *Rhodanici*) ; 2°, du rang social de leurs patrons (L. Besius Superior, Viromanduus, est chevalier romain, il a été investi de toutes les charges honorifiques dont disposait sa cité et il a été *allectus arcae Galliarum*, *C. I. L.*, XIII, 1688 ; Q. Iulius Severinus, a été honoré deux fois de statues par sa cité et a rempli les fonctions d'*inquisitor* des Gaules, *ib.*, 1695 ; cf. encore *ib.*, 1918, 1954. 1911, 2009, 2020, 2028; 5489 = Esperandieu, IV, 3521). Les *nautae Mosallici* ne sont connus, il est vrai, que par une seule inscription (*C. I. L.*, XIII, 4335). Mais elle témoigne de leur prospérité : un de leurs affranchis est sévir augustale à Metz, sans cesser d'être leur comptable. Cf. aussi les inscriptions de *negotiatores* trouvées à Noviomagum (Neumagen) sur la Moselle, *C. I. L.*, XIII, 4155, 4156, 4157.

4. De quel parti qu'on se range dans la controverse au sujet de la date à laquelle les camps romains ont été portés sur la ligne du Rhin (sous Agrippa, selon M. Jullian, *ouvr. cité*, IV, p. 102 ss. ; sous Drusus, selon MM. Ritterling, Dragendorff, cités *ib.*, p. 104 n., v. Domaszewski, *Gesch. der römischen Kaiser*, 3e éd., I, p. 213), on conviendra 1° que Trèves a été forcément la base de ravitaillement des troupes stationnées le long du

Sur cette voie, Trèves était la première station importante pour les bateaux qui venaient de Metz, de la Sarre et de la Sûre. C'était le chef-lieu d'une cité florissante, d'où les voies de terre permettaient de rayonner dans tout le territoire des Treveri et de gagner Mogontiacum, une des portes de la Germanie, ainsi que Spire et Worms, les places principales du Rhin moyen. Les gens intéressés au transport sur la Moselle devaient y être nombreux et il devait se faire de grandes affaires dans le port.

Le monument de Trèves porte une inscription. Il a été dédié à Mercure, qui est figuré en compagnie d'une parèdre, sans nul doute Rosmerta. Le dédicant était un Mediomatricus. Que pouvait faire cet étranger dans le port de Trèves et quelle raison a pu l'amener à dédier un monument au dieu des voyageurs et des marchands précisément en ce lieu, sinon qu'il était intéressé à la navigation sur la Moselle ? Était-il *nauta*, armateur ou négociant ? Il a très bien pu être l'un et l'autre. Mais il est certain que les intérêts de cet homme étaient liés à ceux des *nautae*.

Or, ceux-ci formaient une corporation florissante chez les Mediomatrici. On a trouvé à Metz la pierre tombale d'un affranchi des *nautae Mosallici*, qui était leur comptable et qui faisait partie du collège des sévirs augustales [1]. Il y a donc lieu de croire que si le dédicant de Trèves, qui faisait sculpter le bûcheron divin abattant l'Arbre du Taureau-aux-Trois-Grues, n'était même pas un *nauta*, ceux-ci ne devaient pas être tota-

Rhin de Mayence jusqu'à Bonn, peut-être jusqu'à Cologne ; 2° que c'était en même temps le point d'appui défensif indiqué des mêmes troupes ; 3° qu'il y avait là une garnison importante dès après la conquête de la Gaule. — Trèves a dû aussi jouer un grand rôle dans les opérations de Drusus et de Tibère en Germanie. On sait que ces opérations se développaient le long de deux axes, tracés par le cours du Main et de la Lippe, dont les bases étaient respectivement à Mongontiacum et à Castra Vetera. Les convois destinés à l'une et l'autre de ces places devaient nécessairement gagner d'abord Trèves, où ils se séparaient. Les uns suivaient la Moselle et le Rhin, les autres gagnaient Mogontiacum par la voie de terre.

1. *C. I. L.*, XIII, 4335 : « *M. Publicio Sec[un]dano, naularu[m] Mosallicor(um) liber[t(o)], tabulario IIIIII vi[ro] augustali.* »

lement étrangers au culte du dieu représenté, ainsi qu'à l'arbre sacré.

De toutes façons, je dois pouvoir conclure qu'à Trèves, aussi bien qu'à Paris, l'arbre abattu par le dieu est l'arbre sacré du bord de l'eau, l'arbre local du point de la rive où viennent accoster les bateaux des *nautae*, en un mot, l'arbre tutélaire du port fluvial.

Mais il s'agit encore de déterminer auquel des groupes divers, qui sont intéressés à la navigation fluviale, il faut attribuer nos deux monuments.

On a le choix entre les *nautae*, les charpentiers constructeurs, les artisans, les négociants, les *possessores* ou propriétaires du sol et des maisons dans le port. J'avoue tout de suite ne pas pouvoir résoudre la question ainsi posée.

Néanmoins, il est possible de limiter le nombre des corps qui, à première vue, peuvent entrer en ligne de compte. Ce sont les armateurs et les *nautae* d'une part, les constructeurs de l'autre, très probablement unis en une seule corporation avec une partie des habitants des ports.

Les figurations des deux faces réservées du monument de Paris vont être le point de départ de ma recherche, le Mercure de Trèves étant un dieu à fonctions trop diverses et trop multiples pour nous apprendre quoi que ce soit. Les dieux du monument de Paris, Esus mis à part, sont Jupiter et Vulcain. Jupiter est figuré suivant le type conventionnel de Jupiter *Optimus Maximus* et il est là sans doute en sa qualité de dieu officiel. Les dédicants parisiens ont fait simplement acte de loyaux sujets de l'État en faisant participer sa divinité tutélaire aux bénéfices de leur culte [1]. Vulcain est plus significatif.

1. En Gaule et dans les deux Germanies le culte des dieux officiels de l'Empire, de Jupiter Optimus Maximus en particulier, avait des adeptes fervents dans le peuple des villes, parmi les boutiquiers, les artisans, les affranchis. Cf. Toutain, *Les cultes paiens dans l'Empire romains*, I, Paris, 1907, p. 210 ss. — Il en est de même du culte des Empereurs : *ib.*, pp. 102 ss., 176 ss. ; les gens de condition modeste, surtout les affranchis, sont la majorité dans les collèges des sévirs augustales : cf. Jullian, *ouvr. cité*, IV, pp. 347 ss., 402.

C'est en Gaule un dieu dont le domaine est plus étendu que celui de son homonyme romain. Il n'est pas seulement le dieu du feu [1] et des arts du feu, de la métallurgie en particulier, mais c'est un dieu tutélaire des gens qui habitent les ports, ainsi que des mariniers.

On en trouve la preuve dans un autre port gaulois, à la fois fluvial et maritime, à Nantes. Trois inscriptions y nomment Vulcain, ce qui est beaucoup pour une seule ville de la Gaule, où les inscriptions à ce dieu sont très rares. Or, les dédicants de l'une d'elles sont deux *actores*, ou avoués, des habitants, *vicani*, du port [2]. L'autre rapporte la concession aux mêmes *vicani* d'un terrain et d'un portique en vue de les dédier à Vulcain [3]. Enfin, la troisième, qui est aussi la plus explicite, est un *ex voto* pour le salut des habitants du port et des *nautae* de la Loire : *Deo Vol(cano) pro salute uic(anorum) Por(tuensium) et nau(tarum) Lig(ericorum)* [4]. Dans deux cas sur trois, les seuls où l'on puisse établir le caractère des dédicants, ceux-ci sont des *vicani* du port. Là, où la protection de Vulcain est invoquée, les *vicani* sont nommés en premier lieu, bien qu'ailleurs les *nautae* tiennent une des premières places dans les inscriptions gallo-romaines qui énumèrent les corps de métiers : à Lyon ils ne cèdent le pas qu'aux négociants en vins [5]. On est donc autorisé à croire qu'à Nantes Vulcain est d'abord le dieu des *vicani* et qu'on l'invoque en faveur des *nautae* de la Loire [6] en raison de la parenté d'intérêts entre les deux groupes.

1. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 2e éd., p. 229 ss. Sur le dieu auquel les Gaesates brûlaient les trophées de guerre, raison qui l'a fait assimiler à Vulcain, cf. Adolphe Reinach, *Rev. Celtique*, XXXIV, p. 254 ss. — Cf. aussi MacCulloch, *Religion of the ancient Celts*, p. 47.

2. *C. I. L.*, XIII, 3106 : « *Numinib(us) Augustor(um), Deo Volkano M. Gemel(ius) Secundus et Sedat(ius) Florus actor(es) uicanorum Portens(ium) tribunal(em) ex stipe conlata posuerunt* ».

3. *Ib.*, 3107 : « *N(uminibus) Aug(ustorum), Deo Vol(cano) porticum cum campo consacratam* (?) *L.* (*Fl.* ?) *Martinus, M. Lucceius Genialis Portensibus concesserunt.* »

4. *Ib.*, 3105.

5. Jullian, *ouvr. cité*, IV, p. 401 note 2 ; cf. *ib.*, note 1 et p. 397.

6. Les *nautae Ligerici* paraissent encore une fois dans une inscription de Lyon, *C. I. L.*, XIII, 1709. Un *nauta*, Pessicinus Sabinus, dont on a

En dehors de Nantes on manque à près peu entièrement de renseignements sur la situation sociale des dédicants des inscriptions à Vulcain [1] ainsi que de ses monuments figurés. Néanmoins, on peut tirer quelques indications sur son culte, de deux faits. On constate d'abord qu'il apparaît en tout dans une dizaine de localités en Gaule, si l'on fait abstraction de celles où il fait partie d'un groupe de dieux à composition fixe et vénérés tous ensemble, comme c'est le cas des *Dii Consentes* de Mavilly [2]. De ces localités quatre sont riveraines de voies fluviales, Sens, Paris, Saint-Quentin et Nantes, situées respectivement sur l'Yonne, la Seine, la Somme et la Loire [3]. Deux, Langres [4] et Duesne-en-Auxois [5], sont des stations de charroi entre les ports de la Saône et ceux de la Meuse, de la Moselle et de la Seine d'une part, de l'Yonne de l'autre. Le monument funéraire d'un *nauta* de la Saône, trouvé à Dijon, sur la seconde de ces lignes de charroi, prouve que le défunt

trouvé la pierre tombale à Nantes, devait être *nauta Ligericus*, Espérandieu, IV, 3024 (= *C. I. L.*, XIII, 3115).

1. Sauf à Narbonne, *C. I. L.*, XII, 4338 (deux *praetores duouiri* de la colonie); à Tongres (militaires d'un *numerus Gaesatorum*) et à Saint-Quentin, cf. notes suivantes.

2. Espérandieu, III, 2067. Le Vulcain (douteux) figuré en compagnie de six autres dieux sur un monument de Périgueux, *ib.*, II, 1261, se range dans la même catégorie. Quant à celui de Tongres, *C. I. L.*, XIII, 3593, il est un dieu tutélaire des Gaesati, cf. Florus, II, 4, 4, peut-être un dieu guerrier, cf. Adolphe Reinach, *art. cité*, p. 256. Je crois probable que le Vulcain invoqué à Vieux (Calvados), *C. I. L.*, XIII, 3164 est aussi un dieu tribal, distinct du Vulcain romain. La question du Vulcain de Narbonne se présente autrement. Narbonne est une colonie où les traditions italiques ont été toujours très fortes, les deux dédicants portent des gentilices et des *cognomina* romains. Il se pourrait donc bien que le dieu qu'ils invoquent soit le Vulcain romain. En somme il paraît y avoir eu plus d'un dieu indigène assimilé à Vulcain.

3. Sens, stylobate dédié « *in honorem Domus Augustae, Marti, Volcano et deae sanctissimae Vestae* » par M. Magilius Honoratus, *C. I. L.*, XIII, 2940; cf. Ad. Reinach, *l. c.* — Saint-Quentin *ib.*, 3528 : le dédicant, L. Suiccius La..., prêtre de Rome et d'Auguste, *inquisitor* de la Gaule, préfet de la VIIIe légion agit au nom de la cité des Viromandui. Dans les deux cas Vulcain paraît bien être un dieu indigène.

4. Espérandieu, IV, 3362 ; l'identification n'est pas certaine.

5. *Ib.*, III, 2338.

se chargeait non seulement du transport fluvial, mais aussi du transport sur route : on y voit figuré le déchargement d'une voiture de blé [1]. Voici le second fait. A Nîmes un autel a été dédié à Vulcain et aux Vents, *Volcano et Ventis*, par une femme qui est figurée sur la face principale du monument à genoux devant le dieu [2]. Il s'agit sans doute de l'accomplissement d'un vœu fait à l'occasion d'un voyage en mer. Vulcain a pris la place de Neptune ou de l'Océan, les dieux invoqués normalement à côté des Vents [3].

Comment Vulcain est-il parvenu à réunir en Gaule deux domaines aussi inconciliables que le feu et l'eau ? Je ne saurais dire si c'est en vertu de son caractère de dieu du feu ou de protecteur contre le feu qu'il est invoqué en faveur des habitants du port de Nantes ainsi qu'en celle des *nautae*. Pas moins que la fureur des eaux, le feu met en péril les flottilles, aussi bien que les constructions de bois des ports. Peut-être est-ce aussi la raison qui a poussé la dédicante de Nîmes à vouer un autel à Vulcain et aux Vents. Sans écarter cette suggestion, j'incline plutôt à croire que le dieu gaulois habillé en Vulcain et affublé de son nom est un proche parent du dieu irlandais Goibniu, lequel était non seulement forgeron, comme le Vulcain romain, mais aussi charpentier, réunissant ainsi les arts du bois à ceux du feu [4]. Cette supposition est plausible, vu

1. *Ib.*, IV, 3521 ; cf. 3522, 3523 : memes scènes de déchargement.

2. *Ib.*, I, 433 (= *C. I. L.*, XII, 3135) : « *Seuera Nigri f(ilia) Volcano et Venti[s] u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*. Cf. Toutain, *Les cultes païens*, I, p. 290 : les *Venti* seraient ici les courants d'air qui attisent le feu de la forge. Mais on ne connaît aucun exemple des Vents invoqués en ce rôle. Les figurations des Vents sur l'autel de Nîmes représentent Borée et Notus selon leur type consacré. Cf. note suivante.

3. Stengel, *Kult der Winde*, dans *Opferbräuche der Griechen*, 1910, p. 148 s. ; Wissowa, *ouvr. cité*, p. 148. — Les Vents sont toujours invoqués en compagnie des *Tempestates* ou des dieux marins.

4. Sur Goibniu cf. d'Arbois de Jubainville, *Cycle mythologique*, pp. 179 et 308 ss. ; *Civilisation des Celtes*, p. 115 n. 1 ; MacCulloch, *Religion of the Celts*, p. 76. — Il est le forgeron-armurier des Túatha Dé Danann dans *Cath Maige Turedh*, éd. Whitley Stokes, §§ 96 s., 122, dans *Rev. Celtique*, XII, pp. 88, 92. Sous le nom de *Gobban Sáer* (l'artisan) il reparaît dans la tradition populaire et dans les légendes hagiographiques (« *Gobbanus... vir quidam ineruditus et subtilissimus artifex* », « *famosus artifex* »)

la parenté certaine des panthéons irlandais et gaulois. Elle expliquerait mieux qu'une autre le fait que les habitants du port de Nantes, dont les chantiers de constructions navales étaient très importants, rendaient un culte spécial à Vulcain, ainsi qu'elle expliquerait l'invocation de ce dieu en faveur des *nautae*, ou en compagnie des Vents. Un dieu des constructeurs de vaisseaux étend tout naturellement sa protection aux vaisseaux eux-mêmes. Il est à considérer aussi qu'en Gaule on voit les ouvriers en métaux fusionner avec les charpentiers dans les mêmes corporations [1].

Deux corps de métier paraissent en Gaule unis par des liens étroits aux *nautae*, de mêmes que le sont à Nantes les *vicani Portuenses*. Ce sont les marchands en vins et les charpentiers [2]. A Lyon on voit même un seul homme réunir en ses mains les fonctions de *curator* des *nautae* et de *praefectus* des charpentiers [3]. Or, quelle pouvait être à Nantes [4] la corporation agis-

dans le rôle de constructeur de forts et d'églises : Plummer, *Vitae sanctorum Hiberniae*, I, *Introduction*, p. CLXIV. Dans un conte recueilli et publié par O'Donovan dans *Annals of the Four Masters*, I, p. 18 ss., il se nomme Gavida le Forgeron. A son rôle d'artisan il joint celui de préparateur du festin qui assure aux dieux l'immortalité, cf. d'Arbois de Jubainville, *Cycle mythologique*, p. 277 s. ; Rhŷs, *ouvr. cité*, pp. 90, 319, 388 ; il est intéressant de remarquer à ce propos que la patronne des abeilles se nomme en Irlande sainte *Gobnat* ; Goibniu était-il associé à l'hydromel ? (*mid*, cf. Vendryes, compte rendu dans *Rev. Celtique*, XXXVIII, p. 348 de Maurice Cahen, *La libation*). Cf. Wood-Martin, *Traces of elder faiths*, I, p. 228. Goibniu est invoqué dans des incantations magiques ; on y parle d'une « science de Goibniu », *fiss Goibnenn* : Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 271. — Son correspondant au Pays de Galles est Govannon ab Don, cf. Loth, *Mabinogion*, 2e éd., I, p. 301 (*Kulhwch ag Olwen*) et p. 176 n. 1.

1. A Lyon un ferrarius est corporatus des fabri tignuarii : *C. I. L.*, XIII, 2036.

2. Cf. *ib.*, 1911, 1954.

3. *Ib.*, 1716.

4. La viticulture paraît n'avoir jamais eu beaucoup d'importance dans le pays nantais. Nantes était dès l'époque romaine un grand port d'exportation à destination de l'Irlande (cf. Zimmer, *Direkte Handelsverbindungen Westgalliens mit Irland*, dans *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1909 ; *Westeuropäisch-irischer Handelsverkehr*, *ib.*, 1910), mais les régions de la Gaule renommées pour leurs vins (cf. Vendryes, *Les vins de Gaule en Irlande*, dans *Rev. Celtique*, XXXVIII, pp. 20 ss.), avaient à leur dispo-

sant au nom des habitants du port, sinon celle des charpentiers ? C'est la seule qui puisse s'y confondre avec la communauté des *vicani*. Les *negotiatores vinarii*, s'ils y constituaient une corporation, ce dont on ne sait rien, ne pouvaient être nombreux, ni influents. Sinon, ils auraient signé leurs dédicaces. Je crois donc que les *vicani Portuenses* devaient être pour la plupart des charpentiers, travaillant aux chantiers de constructions navales de Nantes.

Si l'on considère maintenant que le monument de Paris, sur lequel figure Esus en train d'élaguer l'arbre sacré, porte sur son autre face Vulcain, le dieu de ces *vicani*, son attribution à des charpentiers-constructeurs paraîtra très probable [1]. Le fait que ce monument est du même style que celui des *nautae Parisiaci*, qu'il a été trouvé en même temps et au même endroit, parle aussi en faveur de cette attribution. Les charpentiers-constructeurs de Paris agissaient de concert avec les *nautae*. Sans doute se confondaient-ils avec eux.

L'attribution du monument de Trèves à un groupe déterminé se présente quelque peu autrement. Le groupe en question était certainement tout aussi intéressé à la navigation fluviale que les constructeurs de bateaux. Mais il est certain aussi qu'il était composé de gens qui naviguaient eux-mêmes. Ceci ressort du fait que le monument est dédié à Mercure et que le dédicant est un étranger à Trèves, qu'il est originaire d'une cité voisine, riveraine de la même voie fluviale. Il ne s'agit donc pas d'un charpentier, mais d'un négociant, d'un *nauta* ou d'un armateur. Les *nautae* et les armateurs paraissent d'ailleurs n'avoir fait qu'un en Gaule, ainsi que l'a remarqué

sition des ports plus proches, ou bien tout aussi accessibles, mais préférables à cause d'une traversée plus sûre. C'étaient pour l'Aquitaine : Bordeaux, pour les pays du Rhône (aussi pour l'Italie) : les ports de la Manche et de l'estuaire du Rhin. Cf. d'Arbois de Jubainville, dans *Rev. Celtique*, XXX, p. 212.

1. Le seul collège de constructeurs de vaisseaux connu, distinct des *fabri tignuarii* ou des *fabri* tout court était celui des *fabri nauales* d'Arles : *C. I. L.*, XII, 700, 5811 ; cf. Jullian, *ouvr. cité*, IV, p. 399 s. Les *structores* de Sos (inscr. citée dans Jullian, *ib.*, n. 7) et Saintes (*C. I. L.*, XIII, 1034) étaient des architectes ou des maçons : il n'y pas de rivière navigable à Sos, et à Saintes ils sont associés aux *lapidarii*.

M. Jullian [1]. C'était des entrepreneurs de transport. Or, c'est là une sorte de gens qui, pas plus en Gaule qu'ailleurs, ne limite son champ d'action au transport pur et simple, mais qui fait des affaires pour son propre compte [2].

Quoi qu'il en soit, c'est la navigation marchande de la Moselle qui était la raison d'être du groupe, dont la dévotion s'est exprimée dans le monument de Trèves. Aussi j'incline à y voir un monument érigé par un *nauta* armateur, ce qui n'exclut d'ailleurs nullement que les constructeurs aient pu fusionner dans le même culte avec les *nautae*. Les armateurs de la Moselle ont très bien pu construire eux-mêmes leurs embarcations, sinon comme ouvriers, du moins en qualité de contremaîtres, de directeurs du travail. Aussi bien, les corps de métier, qui étaient distincts à Lyon ou ailleurs, pouvaient se confondre à Metz et à Paris [3]. Ce qui importe, c'est de mettre en lumière la part qui revient aux constructeurs de bateaux ainsi qu'aux *nautae* dans le culte de l'arbre sacré du port, abattu par le dieu bûcheron. Et, bien que je me rende compte de ne pas être arrivé à le démontrer, je crois avoir réuni un faisceau suffisant de présomptions pour rendre la chose assez vraisemblable.

V

Tarvos Trigaranus.

Si le culte, dont les monuments de Paris et de Trèves sont les témoignages, avait pour objet l'Arbre sacré du bord de l'eau, le taureau, que cet arbre abrite, doit avoir un rapport quelconque avec la navigation et la rivière.

N'étaient les trois grues perchées sur son dos, on pourrait y voir avec Mowat simplement la victime du sacrifice [4].

1. *Ouvr. cité*, IV, p. 401 s.

2. *Centonarius* des *nautae Ararici* établi négociant en grains à Lyon : *C. I. L.*, XIII, 1972. Cf. aussi le monument cité de Dijon.

3. Cf. Jullian, *ouvr. cité*, IV, p. 400, note 3 : exemples de gens de divers métiers dans les mêmes collèges.

4. *Comptes rendus* de l'Académie des Inscr. et B.-L., 4e série, III, p. 350, et *Bulletin épigraphique de la Gaule*, I, p. 60.

Aussi l'est-il certainement : la longue bande d'étoffe qui tombe le long de ses flancs indique suffisamment qu'il s'agit d'une bête parée pour le sacrifice. Mais notre taureau n'est pas une victime ordinaire.

Il est distingué de toute autre bête de son espèce par les troies grues en question. Ces grues ont la valeur d'un attribut [1]. L'inscription *Tarvos Trigaranus* en témoigne : elle est bien plus qu'un résumé verbal de la figuration qu'elle accompagne ; malgré sa forme adjective elle est un véritable nom propre, tout comme *Cernunnos* ou *Tribaris* ont la valeur de noms propres, bien qu'ils soient des adjectifs désignant des attributs. Sinon, l'inscription aurait été probablement traduite, et l'on y lirait *taurus trigruinus* au lieu de *Tarvos Trigaranus*. En tout cas, on n'aurait pas employé ces deux mots concurremment avec les noms propres des dieux, figurés sur le même bloc, *Iovis*, *Volcanus*, *Esus*.

Les dieux s'expliquent par leurs attributs. Pour expliquer notre taureau, cherchons donc du côté des trois grues.

C'est ce qu'a fait M. Salomon Reinach. Il a proposé de rapprocher le Taureau-aux-Trois-Grues du Triple Géryon des mythes grecs [2]. Après avoir tiré tout le parti des consonnances *trigaranus*, « aux trois grues », τρίκερως, « à trois cornes », τρικάρηνος, « à trois têtes », des taureaux à trois cornes et du dieu tricéphale, il met tous ces êtres triples en regard de Géryon, le héros aux trois corps, et il cite enfin *Garanus*, ou *Recaranus* qui, selon Verrius Flaccus et Aurelius Victor, aurait vaincu Cacus et recouvré les bœufs de Géryon volés par celui-ci [3]. Le nom de ce héros rappelle beaucoup, en effet, *Trigaranus*. Mais M. Salomon Reinach en est resté là.

Je vais essayer de reprendre la question où il l'a laissée.

1. Cf. Salomon Reinach, *Tarvos Trigaranus*, *l. c.*, p. 258.

2. *Ib.*, p. 264. — Suggestion dans le même sens chez d'Arbois de Jubainville, *Cycle mythologique*, p. 385, note ; mais son identification de Tarvos Trigaranus avec Cernunnos ne paraît pas admissible, ainsi que l'identification étymologique du thème *garano* avec l'γηρυόνης.

3. Verrius Flaccus dans Servius *ad Aen.*, VIII, 203 ; Aurelius Victor, *Origo gentis Rom.*, 6, 1 et 8, 1. Cf. Wissowa, *ouvr. cité*, p. 283.

Dans toutes les traditions Géryon est un être triple, qui est tantôt figuré sous l'aspect de trois guerriers luttant sur un rang, tantôt sous celui d'un géant à trois têtes. Il est le maître ou le gardien d'une contrée inaccessible aux hommes. Mais cette contrée n'est pas toujours représentée de la même manière, et la représentation de Géryon varie en conséquence. Dans les peintures pariétales des tombeaux étrusques il est un serviteur des Enfers. Armé et cuirassé, il se tient debout devant le trône d'Hadès et devant Perséphone, attendant un ordre, que souligne le geste du souverain infernal [1]. Ce Géryon est un doublet anthropomorphe du Cerbère grec : tricéphale comme lui, vaincu par Héraclès comme lui, il est le maître d'un chien monstrueux, que les bas-reliefs et les peintures des vases grecs figurent parfois avec deux ou trois têtes [2], qui s'appelle le plus fréquemment Orthros, mais qu'on dit aussi avoir été nommé Cerbère [3]. La figure mythique d'un être chthonien triple était donc répandue dans le monde antique, et le dieu tricéphale gaulois pourrait bien en être un aspect. Ses figurations rappellent le *Gerun* étrusque de la *Tomba dell' Orco* de Corneto d'une manière tellement frappante [4], que j'inclinerais volontiers à leur supposer un prototype plastique étrusque [5]. En tout cas ce Géryon infernal ne paraît pas être le parent le plus proche de Tarvos Trigaranus.

Mais à côté du Géryon chthonien les mythes grecs nous

1. Corneto, Tomba dell'Orco, fresque du fond. Copie à l'aquarelle, faite quand la fresque était en meilleur état, dans les coll. de l'Istituto Archeologico de Rome. Publiées plusieurs fois, dernièrement par M. Fritz Weege, *Etruskische Malerei*, Halle 1923, fig. 22 (d'après copie) et table 61 (d'après photographie de l'original, état actuel).

2. Ex. : deux têtes, S. Reinach, *Répertoire des vases peints*, I, 238; trois têtes, bas-relief d'Hagios Photios (Cypre) dans Georg Wilke, *Religion der Indogermanen* (*Manus-Bibl.*, 31), fig. 97 ; cf. Palaephatus, cité note suiv.

3. Palaephatus, Περὶ ἀπίστων, XXXIX (περὶ Κερβέρου), éd. Festa dans *Mythographi graeci*, III² (Teubner), p. 58 s.

4. Surtout le Tricéphale de Condat, Espérandieu, II, 1316.

5. Bien entendu, tous les traits des Tricéphales divers ne peuvent y être ramenés (cornes, torques, costume gaulois, visage glabre de certains). La question est obscure. Je ne formule qu'une suggestion.

en montrent un autre, qui correspond à une localisation différente de l'Autre-Monde. C'est dans une île, Érythia ou Érythéia, qu'il demeure. Il y est le maître d'un troupeau de bœufs qu'Héraclès vient lui ravir. Cette île est située très loin au couchant, au delà du fleuve Océan. Arrivé au bout du monde, Héraclès est obligé pour l'atteindre d'emprunter à Hélios sa coupe d'or qu'il emploie comme nacelle. Héraclès tue Géryon après avoir exterminé ses bouviers, ainsi que le chien Orthros. Les bœufs conquis sont amenés à Mycènes.

Telle est la substance du mythe de Géryon d'après Hésiode et Apollodore. Sa demeure est une réplique du thème des Iles Fortunées, l'Autre-Monde de la Mer Occidentale, qui revient sans cesse dans les mythes, les légendes et les contes [1]. Ces îles renferment des trésors gardés par des êtres monstrueux — en l'espèce Géryon et son chien [2]. Un dieu ou un héros les conquiert. D'autres textes situent la demeure de Géryon dans des contrées plus proches et bien connues des Grecs, comme l'Épire ou le Golfe d'Ambracie [3]. Mais d'abord, ce sont toujours des contrées occidentales par rapport à la Grèce [4]. Puis, il s'agit peut-être de traditions locales se rapportant à des lieux du culte de Géryon, ou d'un effet de ce travail de rattachement des mythes des Terres Fortunées à des contrées réelles et explorées, dont l'histoire des Argonautes est un excellent exemple.

De même que son habitation mythique, les lieux où fleu-

1. Hésiode, *Théogonie*, v. 287 ss.; Apollodore, II, 5, 10. — La tradition est fixée dès les plus anciens auteurs connus, et, sauf de très rares exceptions, elle demeure invariable durant toute l'antiquité : cf. Stésichore, chez Kaibel, *Inscriptiones Graec.*, *Sic. et Ital.*, 1284 ; Hérodote, IV, 8. — Le prodigieux développement de la légende du retour d'Héraclès à travers l'Europe occidentale est en fonction de cette situation de l'île de Géryon.

2. Un peu du caractère chthonien de Géryon persiste toujours : il habite sous terre, dans un antre, où il enferme aussi ses bœufs. De même les voleurs qui enlèvent les mêmes bœufs à Héraclès les cachent dans des antres ; p. ex. Cacus.

3. Hécatée, *Fragm.*, 343 ; Skylax, *Périple*, 20 ; Nicandre chez Antoninus Liberalis, Μεταμορφώσεων συναγωγή, éd. Martini (*Mythogr. graeci*, II, 1), IV, 6.

4. Cf. pourtant Palaephatus, XXIV : Géryon habitait une ville dans le Pont-Euxin. Mais il semble bien qu'il s'agit d'une localisation tardive.

rit le culte de Géryon sont des îles. Il faut du moins accomplir une traversée pour y accéder. Un de ces sanctuaires était situé dans une bourgade de Lydie. Le texte de Pausanias qui la concerne est très instructif [1]. Cette bourgade, dit-il en substance, est appelée Τημένου Θύραι et la rivière qui y coule est dénommée *Océan*. On y a trouvé des ossements d'une grandeur non commune, que le vulgaire croit être ceux de Géryon, fils de Chrysaor. Dans les champs voisins les laboureurs déterrent des cornes de bœufs, qu'on croit avoir été ceux de Géryon. Tout ceci, remarque Pausanias, est erroné : on sait que Géryon ne demeurait pas en Lydie, mais au delà de Gadir; le peuple lui attribue les ossements que les gens instruits affirment être ceux de Hyllos, fils d'Héraclès et de Gé. Mais, ce contre quoi s'élève Pausanias a d'autant plus de valeur pour nous, précisément parce qu'il s'agit d'une opinion populaire que les érudits s'efforcent de redresser. Le nom de la localité qui signifie *Portes du Sanctuaire*, le nom de la rivière, l'histoire des reliques de Géryon et des cornes de ses bœufs, démontrent très suffisamment qu'en Lydie Géryon avait un τέμενος, un sanctuaire, à l'entrée duquel on accédait en traversant une rivière, dénommée Océan en vue des exigences du culte. De même dans les *Sacri Monti* et les *Monts du Calvaire* des pays catholiques, où les fidèles vont refaire le Chemin de la Croix, un ruisseau quelconque porte le nom de Cédron, une butte figure le Mont des Oliviers et ainsi de suite [2]. Le sanctuaire de Géryon en Lydie et ses abords reproduisaient ainsi les données du mythe, touchant la situation insulaire de la demeure du triple géant. Les dévots refaisaient le voyage d'Héraclès sans sortir de Lydie.

Un autre endroit, dont nous savons que Géryon y recevait un culte, était Padoue [3]. Il y rendait des oracles. Or,

1. Pausanias, I, 35, 7.

2. Le Sacro-Monte de Varallo-Sesia en Piémont en est l'exemple le plus fameux : cf. S. Butler, *Ex-voto — an account on the Sacro-Monte or New-Jerusalem at Varallo-Sesia*, Londres, 1890. — Un de ces lieux de pèlerinage qui est toujours vivant, et le plus typique que je connaisse, est en Pologne, à Kalwarja, au sud de Cracovie.

3. Suétone, *Tibère*, 14 ; c'était un oracle à *sortes* qu'on tirait : *ib.*, « *sorte tracta* »

Padoue est située dans une île, ou plutôt dans plusieurs îles du Bacchiglione qui entoure et traverse la ville de ses bras.

On retrouve enfin Géryon, ou plutôt « les Géryons » au pluriel, comme objets d'un culte à Cannstadt, dans le Wurtemberg actuel. Un militaire de la vingt-deuxième légion *Antoniniana Primigenia* y a dédié une inscription « *in h(onorem) D(omus) D(ivinae), Iovi et Iunoni Reg(inae) et Genio loci et Gerionis* » [1]. La mention des *Gerioni* tout en queue de la liste des dieux, après même le Génie du lieu, indique qu'il s'agissait de divinités étrangères à l'endroit, et que le dédicant a invoqué pour des raisons personnelles. Nous ne connaissons pas ces raisons. Mais Cannstadt, où il a fait graver son inscription, était à l'époque romaine une île, ou une sorte d'île, séparée de la terre ferme par un marais, reste d'un bras de la rivière.

Or, à cette représentation d'une demeure insulaire de Géryon, ainsi que des êtres mythiques qui, dans les traditions européennes, le remplacent dans son rôle de gardien ou de maître des Iles Fortunées, est associée la figure d'une grue. Elle est un des acteurs du drame qui forme le sujet des récits d'expéditions analogues à celle d'Héraclès dans l'île Érythia.

A cet égard, les traditions des pays celtiques sont pauvres [2].

1. *C.I.L.*, XIII, 6441.

2. Grues domestiques en Irlande et défense de les tuer sous peine d'amende : *Ancient Laws of Ireland*, IV, p. 115. La grue favorite de Saint-Colum-chille est fameuse ; elle est pleine d'esprit, très fidèle et rend au saint de grands services : *Vita...auctore Adamnauo*, éd. Reeves, p. 226. Peut-être la posture du magicien debout sur un pied a-t-elle quelque rapport avec celle de la grue ; si le terme *corrguinecht* qui la désigne (cf. plus haut) était bien dérivé de *corr*, « grue », ainsi que se le demandait Whitley Stokes, *Rev. Celtique*, XX, p. 41, note, la chose serait certaine. — Je n'ai rien trouvé d'intéressant à signaler dans les traditions brittoniques. — Quant à la Gaule, il n'y a à noter, en dehors du Taureau-aux-Trois-Grues, qu'un bas-relief de Narbonne dont il sera question. Les échassiers figurés comme emblème sur un des boucliers de l'arc d'Orange (Espérandieu, I, p. 199) dont M. Salomon Reinach tient compte dans son article *Tarvos Trigaranus*, *l. c.*, p. 263, ne sont pas des grues, mais des hérons, très distinctement caractérisés. Ils sont donc laissés de côté dans ce qui suit.

Mais on trouve des renseignements plus abondants dans celles des pays méditerranéens, ainsi que dans le folklore de la partie de l'Europe centrale et orientale que les grues habitent encore ou qu'elles traversent régulièrement, où par conséquent elles n'ont pas été oubliées, comme elles le sont, ou à peu près, en France et dans les Iles Britanniques [1].

Les grues y tiennent une place respectable dans les croyances et dans le culte. On les a considérées de tous temps et on les considère encore comme des oiseaux pleins de sagesse, les égaux des hommes, sinon plus. Elles ont une organisation sociale parfaite, des chefs élus, des camps veillés par des sentinelles qui ne s'endorment jamais : elles tiennent un caillou dans leur patte levée, pour qu'il les réveille en tombant [2]. Les grues font la guerre aux Pygmées [3]. Parfois, elles leur servent de montures [4]. Une croyance très répandue est que les grues sont des femmes changées en oiseaux pour cause d'impiété [5]. On la retrouve en Irlande dans la légende de saint Colum-chille [6].

Les grues sont encore les annonciatrices des saisons. Leur cri faisait savoir au paysan grec du temps d'Hésiode que le temps des semailles était venu et, selon Aristophane, le marin reconnaissait à leur vol l'approche du moment de suspendre son gouvernail à la paroi et de commencer le repos

1. Cf. Brehm's *Tierleben*, 3e édition (de Pechuel-Lösche), *Vögel*, II, p. 677; W. H. Hudson, *British birds*, Londres, 1911, p. 281.

2. Pline, *N. H.*, X, 23. Antigones Carystius, *Historiarum mirabilium synagoge*, XL, éd. Westermann (*Scriptores rerum mirab. graeci*), Brunswick, 1839, p. 72. — Ce sont des opinions généralement admises encore aujourd'hui.

3. Boïos chez Antoninus Liberalis, XVI. — Nombreuses peintures de vases, p. ex., S. Reinach, *Répertoire*, I, pp. 27, 54, 61, 136, 470; II, 295.

4. Cf. *ib.*, II, 156.

5. Oenoé, une Pygmée changée en grue pour s'être crue l'égale d'Artémis et de Héra : Boïos, *l. c.*

6. Reine d'Irlande changée en grue avec sa suivante pour avoir manqué de respect à saint Colum-chille. Depuis ce temps on les entend se lamenter dans les marais : *The Bodleian Amra Choluimb chille*, éd. Whitley Stokes, *Rev. Celtique*, XX, pp. 40 et 48.

d'hiver [1]. Elles sont aussi des messagères de la vengeance divine, qui dénoncent les meurtriers d'Ibycus [2]. En Europe orientale les grues donnent à qui sait les entendre des nouvelles sur les pays et les gens éloignés. Elles en donnent aussi sur l'avenir : chez les Polonais et les Ruthènes les grues sont des oiseaux de divination [3]. Elles sont douées de pouvoirs prophétiques et j'inclinerais à mettre la croyance aux grues prophètes en relation avec un bas-relief antique de Narbonne, qui représente des grues parlant à l'oreille de têtes humaines posées sur des feuilles d'acanthe [4].

Mais les grues sont aussi les guides attitrés du voyageur, surtout du navigateur, ce qui est particulièrement important pour nous. Elles sauvent les naufragés : Mégareus, héros éponyme de Mégare, surpris par le déluge de Deucalion, a échappé à la mort en nageant, guidé par des grues, jusqu'à la montagne, qu'on a nommé depuis Gerania [5]. Dans les pays slaves les grues partagent le rôle de guides avec les autres oiseaux migrateurs voyageant en troupes ordonnées, notamment avec les oies sauvages. Mais ce sont les grues qui sont les guides par excellence. Aucun oiseau ne connaît aussi à fond les routes du ciel et celles des eaux, et les personnages des contes qui s'en vont dans le lointain inconnu « au delà de neuf montagnes, de dix rivières », suivent de préférence les grues. Les âmes et les génies partent pour les pays d'outre-

1. Hésiode, *Travaux et jours*, v. 383 ss., cf. 615 ss. ; Aristophane, *Oiseaux*, v. 710 ss.

2. Croiset, *Histoire de la litt. grecque*, 1890, II, p. 329.

3. Ne pouvant entreprendre ici de réunir les faits dispersés du folklore slave de la grue, je me borne, là où je les invoque, à citer un ou deux exemples topiques Ainsi, pour la divination par l'observation des vols de grues, cf. E. Jeleńska dans la revue *Wisła*, V, p. 513 (Ukraïniens du Polesie). A comparer O. Kolberg, *Chełmskie*, II, p. 257 (faits polonais et ukraïniens); le même, *Lud*, XVII, p. 145 (oies sauvages : elles voyagent par troupes ordonnées, comme celles des grues, et tout aussi criardes, et elles en prennent la place là où les grues passent rarement ; faits polonais, région de Lublin).

4. Espérandieu, I, 569, 570. Sur les têtes coupées en Gaule, cf. Adolphe Reinach dans *Rev. Celtique*, XXXIV, p. 38 ss. et p. 253 ss.

5. Pausanias, I, 40, 1.

mer accrochés à leurs pattes ou à leurs plumes [1]. Les grues jouent ainsi le rôle d'oiseaux psychopompes.

Quant au rituel, citons d'abord un masque d'échassier à long cou et à long bec qu'on promène au Nouvel An dans certaines parties de la Pologne [2]. Autre masque de grue dans les fêtes printanières du folklore allemand : il est décapité, et son bec planté sur un toit amène la pluie et écarte les fléaux [3]. Mais c'est surtout la danse rituelle délienne, nommée γέρανος, qui m'intéresse.

Son nom signifie *la grue*. Elle était exécutée par deux chœurs, l'un de jeunes garçons, l'autre de jeunes filles, qui imitaient par leur attitude des grues. Cette danse passait pour avoir été instituée par Thésée à son retour de Crète,

1. Conte : trois ou sept frères sont changés en oiseaux qui partent pour un lointain pays où ils sont arrêtés dans un château enchanté. Leur sœur les désenchante. Faussement accusée plus tard d'un crime, elle est acqutitée grâce à l'intervention des frères qui arrivent à tire-d'aile. Ces oiseaux sont des grues en Ukraïne. Chez les Polonais, où la grue devient rare, ce sont des oiseaux à long bec, indéterminés (Kolberg, *Lud*, III, p. 123 ss., conte 5), ou des cigognes (*id.*, *ib.*, VIII, p. 38 ss., conte 16), exceptionnellement des corbeaux (*id.*, *ib.*, XIV, p. 18, conte 4). La règle est l'échassier. — Grues qui sont des hommes enchantés et condamnés à émigrer, grues porteuses d'esprits (génies des eaux, jeunes filles ou jeunes gens noyés par dépit amoureux) : les exemples m'ont été communiqués oralement par des paysans ukraïniens pendant la guerre.

2. Piątkowska citée par Kolberg, *Lud*, XXIII, p. 66 (région de Sieradz) : masque nommé « la Grue ». Ailleurs on le nomme indifféremment « Grue » ou « Cigogne », mais la dernière dénomination tend à remplacer l'autre, la grue se faisant de plus en plus rare, tandis que la cigogne est un oiseau vivant près de l'homme. Cf. Kolberg, *Lud*, III, p. 210 (Kujawy) ; le même, *Chełmskie*, I, p. 124 (région mixte polono-ukraïnienne) ; le même, *Mazowsze*, V, p. 79 (masque de Mardi-Gras, région de Sejny, limite ethnique polono-lithuanienne).

3. Mannhardt, *ouvr. cité*, I, p. 357 (Bavière : Pentecôte) ; cf. *ib.*, pp. 352 s., 355, 385, 389, 393, le masque « d'oiseau d'eau », *Wasservogel*, sur lequel on verse de l'eau ou qui est jeté à l'eau (Pentecôte) ; en Pologne, jeu d'enfants dit « la grue » (les enfants courent en file en imitant le cri des grues), qui est un jeu particulier du Lundi de Pâques et auquel s'amusent les petits tandis que les grands versent de l'eau sur les jeunes filles ; cf. Kolberg, *Chełmskie*, I, p. 141. — Cf. aussi Mannhardt, p. 439 : ceinture du *Wasservogel* placée sur le toit de la reine de Pentecôte, comme le bec du masque de grue.

lorsqu'il interrompit son voyage à Délos, et elle fut dansée pour la première fois par les jeunes Athéniens délivrés du Minotaure. Les évolutions des deux chœurs reproduisaient la marche dans les détours du Labyrinthe [1].

Cette danse, d'origine obscure, peut-être égéenne [2], n'est pas particulière à la Grèce. Elle a été dansée dans les autres pays de la Méditerranée et dans le reste de l'Europe, jusqu'en Scandinavie et en Finlande [3]. En Italie on la croyait importée de Troie par Énée, et on la nommait le « jeu troyen », *ludus Troianus*, mais c'était bien la même danse : l'itinéraire que suivaient les danseurs était un labyrinthe, établi sur le plan de celui du Minotaure, tel que les Grecs de Crète se le représentaient et qu'ils le figuraient sur leurs monnaies [4]. En France le christianisme avait fait servir les labyrinthes aux fins du salut. Tracés sur le dallage des églises ils rappelaient aux fidèles les vicissitudes de la vie d'ici-bas. Ils paraissent

1. Plutarque, *Thésée*, 21 ; cf. Krause, *Trojaburgen*, Glogau, 1893, p. 262 ss. ; Frazer, *The dying God* (*Golden Bough* III), p. 75 s. — Cf. le jeu d'enfants polonais cité note précédente.

2. La découverte de la civilisation égéenne et les progrès de la préhistoire depuis vingt ans obligent à reprendre la question *ab ovo*. Cf. hypothèse de l'origine crétoise du *géranos* dans Glotz, *La civilisation égéenne* (*Bibl.* « *Évolution de l'humanité* », IX), pp. 335, 343 ss. Traces égéennes à Délos, en particulier dans les cultes cf. *ib.* et p. 19 ; René Dussaud, *Les civilisations préhelléniques*, 2e éd., p. 95 ss. (d'après Courby).

3. Le livre le plus documenté, mais à utiliser avec beacoup de prudence, est toujours celui d'Ernst Krause, cité plus haut ; l'auteur explique tout par le thème indo-européen (ce qui pour lui est synonyme de germanique) de la Vierge Solaire enlevée et libérée.

4. Virgile, *Énéide*, V, v. 545 ss. ; Plutarque, *Caton*, 3 ; Tacite, *Annales*, XI, 11, 4 ; Suétone, *César*, 39 ; *Auguste*, 43 ; *Tibère*, 6 ; *Caligula*, 18 ; *Néron*, 7. — C'était un jeu équestre ; les participants étaient des jeunes garçons nobles (« pueri nobiles equis ludicrum *Troiae* inirent », Tacite, *l. c.*), divisés en deux *turmae* (Suét., *Cés.*, 39). Ce jeu est représenté sur le vase de Tagliatella (deux cavaliers entrent dans un labyrinthe nommé *Troia*) : cf. O. Benndorf, *Das Alter des Trojaspieles* dans W. Reichel, *Ueber homerische Waffen*, Wien, 1894, p. 133 ss. (*ib.*, autres figurations italiques de labyrinthes). Le jeu de Troie était à l'origine un rite des fêtes du *Quinquatrus* (19 mars) et de l'*Armilustrium* (19 octobre) : Premerstein, cité dans Wissowa, *ouvr. cité*, p. 450 et n° 3. — Cf. aussi Ernst Krause, *ouvr. cité*, p. 247 ss.

avoir servi parfois aux pèlerinages [1]. Il y a des labyrinthes pareils en Italie [2]. En Allemagne, où la danse en question était répandue jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et où elle s'est conservée çà et là dans les usages du Mardi-Gras [3], on la nommait généralement *Trojatanz* et on la dansait dans des *Trojaburgen*. C'étaient pour la plupart des tertres où des pierres, des mottes de gazon, des petits fossés dessinaient un labyrinthe. Les danseurs du *Trojatanz* étaient divisés en deux troupes. Les hommes étaient souvent armés, comme dans le *jeu troyen* des Romains. On entrait dans le labyrinthe au fond duquel les couples se formaient pour danser seuls, ou bien on y trouvait une jeune fille qu'on délivrait et qui devenait la reine de la fête [4].

1. Cathédrales d'Amiens, Arras, Bayeux. Chartres, Reims, Sens, église Saint-Bertin à Saint-Omer, église abbatiale de Toussaint (Marne) et autres. Reproduits pour la plupart dans E. Amé, *Carrelages émaillés du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1859. La signification chrétienne de tous ces labyrinthes n'est pas établie avec certitude : cf. L. Deschamps de Pas dans *Annales Archéologiques*, XII, 1852, p. 146 ss. ; Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, art. *Labyrinthe*. Il est pourtant certain qu'on leur attribuait une signification symbolique. La comparaison avec les labyrinthes figurés dans les miss le démontre. Cf. E. Krause, *ouvr. cité*, p. 60 ss., 65.

2. Crypte de San Savino à Plaisance, San Vitale à Ravenne, Santa Maria in Aquiro et Santa Maria in Trastevere à Rome : cf. Julien Durand dans *Ann. archéologiques*, XVII, 1857. A Lucque, un pilier de la cathédrale San Martino porte un labyrinthe (cf. labyrinthe pariétal à Poitiers). — Le seul exemple allemand connu à Cologne a été détruit au XIXe s. (église Saint-Séverin), cf. H. Otte, *Handbuch der christl. Kunstarchäologie*, 5e éd., I, p. 93. Le seul exemple polonais, signalé par Łuszczkiewicz dans *Wiadomości numizmatyczne*, III, 1898, col. 426 ss. sur une pierre de la cathédrale de Włocławek est douteux. Sinon, il serait très instructif, car il montre deux empreintes de pieds humains gravées au milieu du tracé (détruit).

3. Notamment dans la *danse des épées* à Ueberlingen sur le lac de Constance, cf. E. Fehrle, *Waffentänze*, dans *Badische Heimat*, I, p. 161 ss. (Karlsruhe, 1914) ; dans la *danse des tonneliers* de Munich, cf. Reinsberg-Düringsfeld, *Das festliche Jahr*, Leipzig, 1863, p. 50 ss.

4. Cf. Müllenhoff, *Schwerttanz der Germanen*, dans *Festgabe f. Gustav Homeyer*, Berlin, 1871 ; E. Krause, *ouvr. cité*, pp. 194 ss., 236 ss. ; E. Fehrle, *art. cité*. Beaucoup de détails demeurent obscurs ; il est surtout difficile de faire en chaque cas le départ entre les danses de labyrinthes, dont les exécutants sont souvent armés, et les danses d'armes pures et simples ; la plupart des *Waffentänze* allemands sont pourtant certainement

Si l'on considère que cette danse, qui est un élément important des rites de fête [1], a pour objet de pénétrer, quelquefois de pénétrer en armes, dans une forteresse mystérieuse et d'en sortir après avoir formé un couple ; qu'ailleurs l'objet de la danse est une délivrance ; que les mythes représentent la forteresse en question comme celle d'un monstre ; qu'enfin la scène est censée se passer dans une île merveilleuse, comme l'est la Crète dans les légendes grecques, ou bien dans une ville comme Troie [2], qui est pour les Latins celle d'où est venu un de leurs héros archégètes, et qui est simplement une ville fabuleuse pour les autres, on n'hésitera pas à voir dans la danse en question la représentation dramatique d'une expédition dans un pays d'outre-mer, analogue à l'île Érythia du mythe de Géryon.

Or, le nom de la danse, γέρανος, indique bien que l'idée de la grue y était associée. Bien plus, ce sont des grues que les danseurs figurent : Plutarque est net sur ce point [3]. Ainsi, dans le *géranos*, les grues paraissent dans le rôle que Thésée et Héraclès jouent dans les histoires du Minotaure et de Géryon. Qui sait si la légende citée de Garanus, vainqueur de Cacus dans son antre et libérateur des bœufs volés à Héraclès, n'a pas aussi son origine dans la représentation d'un héros grue ? Le nom de Garanus paraît bien emprunté au gaulois. D'autre part, les grues sont dans le *géranos* les connaisseurs des voies mystérieuses. Elles sont des guides,

des « danses troyennes ». — On connaît des faits correspondants en Suède (au XVIe s.) et en Angleterre (jusqu'au début du XIXe s.). Faits dans Müllenhoff, *art. cité.*

1. Carnaval ou Pâques, selon les régions ; cf. référ. de la note précédente.

2. On a supposé que le second mot de *ludus Troianus*, *ludus Troiae* est dérivé d'un *troia*, *truia*, « ronde », apparenté à *amptruare*, *redamtruare*, « tourner », « pirouetter », qui désigne les évolutions des Salii, cf. Wissowa, *ouvr. cité*, p. 450, n. 2. Mais l'idée de la ville de Troie était certainement présente à l'esprit des danseurs. C'est le nom du labyrinthe du vase de Tagliatella.

3. Cf. aussi Pollux, IV, 101 : les danseurs se tenaient par la main et se suivaient à la file ; ou bien chacun tenait son devancier à la taille. A rapprocher ici le jeu d'enfants polonais, nommé aussi « la Grue » (*żóraw*), cité p. 44 n. 3 : les participants se suivent en se tenant de la même manière.

comme chez les Slaves. Pour trouver l'île mystérieuse, pour se diriger dans le Labyrinthe, les voyageurs assument l'aspect des grues, ou bien ils se fient à leur conduite, tout comme Thésée et Héraclès se fient à la conduite d'Ariane et d'Athéna. En même temps les grues se confondent avec les enfants athéniens libérés du Labyrinthe par Thésée ; ce sont ces mêmes enfants qui les imitent. Elles sont les êtres enfermés qu'on fait sortir de l'antre [1], et dans ce rôle elles correspondent aux bœufs de Géryon, qu'Héraclès a fait sortir de son antre. Enfin Géryon lui-même a peut-être été un héros grue. En tout cas il participe à la nature des oiseaux ; dans quelques peintures de vases il est muni d'ailes tout à fait semblables à celles des Harpies et des Sirènes, qui ont été des oiseaux, et sur les mêmes vases son bouclier a un oiseau pour emblème [2]. Si Géryon en a été un, on admettra, après ce qui vient d'être dit des grues, qu'il a été plutôt une grue qu'un autre oiseau.

En somme, la grue paraît bien avoir été un des acteurs du drame mythique de la conquête d'une demeure ou d'une forteresse mystérieuse à itinéraire intérieur secret, qui est située outre-mer et qui est habitée par un monstre, gardien de richesses ou de prisonniers. Dans ce drame la grue tient tantôt l'un tantôt l'autre rôle, rôles qui peuvent se confondre.

Il en est de même du taureau, auquel les mêmes traditions réservent une place non moins importante qu'à la grue. Il est quelquefois la chose à conquérir, tels le Taureau de Crète ou les bœufs de Géryon. Ce peut être encore un dieu qui enlève une jeune fille pour la transporter dans l'île merveilleuse, tel le taureau Zeus ravissant Europe à Tyr et l'emmenant en Crète à Gortyne. Mais ailleurs c'est le monstre gardien de l'antre qui est un taureau ou un homme-taureau, comme le Minotaure. On voit que les grues et les taureaux jouent à tour de rôle les mêmes personnages du

1. Cf. Hesychius, *s. v.* γοῤῥός ; le dirigeant de la danse, décrite *Iliade*, XVIII, v. 590 ss., était nommé γεῤῥανουλκός, « remorque-grues ».

2. Vase de Caere, British Mus. et amphore de Vulci, coll. Luynes, Bibl. Nationale : Sal. Reinach, *Répertoire des vases*, II, pp. 58 (= p. 253), 160.

drame, tantôt le guide et le conquérant, tantôt le monstre vaincu, tantôt les prisonniers délivrés.

Au fond ils ne font qu'un. Ils sont deux aspects de la même puissance mythique, qui peuvent être contraires et le sont souvent, mais qui sont nécessaires l'un à l'autre. Aussi peuvent-ils se pénétrer et même se confondre. L'être divin qui garde les trésors des Iles Fortunées indique en même temps le moyen de s'en emparer. L'île de Géryon s'appelle Érythéia ; or, Érithéia est le nom d'une divinité qui assiste Héraclès dans sa lutte contre Géryon [1]. Ariane est la sœur du Minotaure. Zeus est le taureau qui fait franchir la mer à Europe, et Zeus habite en Crète un antre, comme le Minotaure et comme Géryon. L'objet dont on s'empare ou les prisonniers qu'on délivre participent eux aussi à la nature des choses des Iles Fortunées. Ils sont de la même essence que les guides et les monstres. C'est le Taureau de Crète qui, imprudemment lâché par Héraclès, apparaît comme une puissance dévastatrice déchaînée, qu'un autre héros, Thésée, est obligé de dompter une seconde fois. Que ce soient le Taureau de Crète, ou les bœufs de Géryon, ou les enfants athéniens ramenés du Labyrinthe, il s'agit toujours d'êtres sacrés. Le Taureau et les bœufs sont sacrifiés, et les enfants athéniens avaient été envoyés en offrande au Minotaure. Ainsi, quelque rôle qu'il joue, le taureau du merveilleux pays d'outre-mer se rencontre avec la grue du même pays. L'un et l'autre fusionnent dans la même notion mythique. Aussi le fait qu'à Paris et à Trèves ils sont réunis dans la figure du Taureau-aux-Trois-Grues ne doit-il pas nous étonner. Les éléments du mythe de la conquête des Iles Fortunées, tel qu'on l'entrevoit à travers l'embrouillement des textes et les données fragmentaires du folklore, y apparaissent fondus en une seule figure, qui est taureau, comme celui de Crète et comme le Minotaure, qui est grue, comme les danseurs du *géranos*, et qui est triple comme Géryon. Peut-être est-ce là un état moins avancé de la donnée mythique qui, travaillée par l'imagination populaire et par les mythographes, a donné naissance au Triple Géryon grec.

1. Coupe de Nola, coll. Castellani, British Mus. : *ib.*, I, p. 183.

Le fait que le Taureau-aux-Trois-Grues est figuré sous un arbre, ou sur lui, est un argument de plus en faveur de notre thèse. En effet, dans les mythes relatifs à la conquête des Iles Fortunées, l'arbre merveilleux est une des figures centrales. L'expédition d'Héraclès chez Géryon n'est pas distincte de son voyage chez les Hespérides [1], dont le but est la conquête des fruits d'un arbre, gardé par un serpent ou un dragon. L'itinéraire suivi par le héros pour accomplir l'un et l'autre exploit est le même. Le nom d'une des Hespérides est Érytheia ; c'est celui de l'île de Géryon. Géryon lui-même est figuré en dendrophore sur un bas-relief cypriote archaïque [2]. Si l'on considère encore que les colonnes, élevées par Héraclès à son passage à Gadir, auraient été deux arbres selon Philostrate [3], on sera d'avis que, quels qu'aient été la nature réelle et l'aspect des monuments érigés par le héros, que ce soient deux roches naturelles ou tout autre chose, quelques-uns des Grecs se figuraient l'entrée de l'Océan marquée par deux arbres. Ces arbres, entre lesquels est forcé de passer quiconque navigue vers les Iles Fortunées, font penser tout de suite aux Τημένου θύραι de Pausanias, situées au bord d'une rivière nommée Océan. Le même auteur déclare formellement quelques lignes plus loin, que dans le sanctuaire lydien de Géryon on ne voit aucun monument funéraire, mais seulement un arbre, d'espèce commune d'ailleurs. Ceci achève d'établir un rapport intime entre Géryon et l'arbre sacré : il est vénéré sous l'aspect d'un arbre. Et de même que Géryon, le géant triple, a son arbre sacré en Lydie, le taureau Zeus et Europe enlevée par lui ont le leur à Gortyne, où le dieu avait porté la jeune fille et s'était uni à elle. C'était un platane, qui depuis ce moment est demeuré toujours vert. Les monnaies de Gortyne représentent d'un côté le taureau, de l'autre le platane sacré dans le feuillage duquel Europe est assise, tout à fait comme le Taureau-aux Trois-Grues l'est dans les branches de l'arbre figuré sur le

1. Cf. art. Ἡρακλῆς dans le *Lexikon* de Roscher ; le fait a été reconnu dès l'antiquité.

2. Bas-relief d'Hagios Photios, cité plus haut.

3. *De vita Apoll.*, V, 5.

monument de Trèves. Si en Gaule, pays celtique, les grues et le taureau des Iles Fortunées apparaissent associés à l'arbre, il n'y a là rien que de naturel, l'Arbre de Vie, ou simplement l'Arbre merveilleux, étant l'ornement principal des Iles Fortunées chez les Celtes.

Or, il suffit de comparer les mythes relatifs à la cōnquête de la demeure mystérieuse des monstres ou des dieux, pour se convaincre que la figure du Taureau-aux-Trois-Grues est intimement associée à l'idée d'une étendue ou d'une surface d'eau, séparant le monde des hommes de celui des êtres spirituels. Les taureaux ne paraissent point dans le groupe plus étroit de cette famille de mythes, qui situe la demeure en question simplement sous terre, non sous un lac, ni sous une source. On n'en voit pas dans l'Hadès. Ils sont de même absents des palais des génies chthoniens irlandais, palais que les héros visitent ou prennent de force. Au contraire, les taureaux ou les bœufs tiennent la place qu'on a vue dans les mythes des Iles Fortunées, et il y a des raisons de croire, ainsi que l'a fait voir Alfred Nutt, que les Celtes croyaient le bétail à cornes originaire de la Terre de Promesse [1]. Bien plus, le taureau est l'aspect que les eaux prennent régulièrement lorsqu'elles s'incarnent en Europe. On sait que les Grecs donnaient à leurs rivières la figure d'un taureau ou d'un homme à cornes de taureau, aussi souvent que celle d'un homme barbu couronné de roseaux. Cette manière de se représenter les eaux n'était pas étrangère aux Celtes : le folklore irlandais et celui de l'île de Man connaît un Taureau-d'Eau, *Tarb Uisge*, qui habite les lacs et les étangs et qui en sort parfois pour s'unir aux vaches communes [2]. A cet égard deux faits méritent d'être signalés. L'un est l'origine des deux taureaux divins et rivaux de l'épopée irlandaise, Donn de Cúálnge et Finnbennach de Cruachu : chacun d'eux vivait dans une fontaine sous l'aspect d'un ver ; avalé par une vache qui s'abreuvait il revit le jour dans le corps d'un taureau [3]. L'autre fait est la trou-

1. *Ouvr. cité*, I, p. 213.
2. MacCulloch, *ouvr. cité*, p. 189.
3. *De chophur in dá muccido*, éd. Windisch, dans *Ir. Texte*, III$_1$, avec trad. allem. de la version *Egerton 1782* seulement (trad. française de la

vaille des taureaux à trois cornes de Beire-le-Châtel [1], taureaux qui étaient des *ex-voto* à une divinité de sources curatives : le temple de Beire-le-Châtel était situé à proximité de plusieure sources et on y a trouvé des fragments de statues d'Apollon, le dieu médecin, dont deux têtes portent non des rayons, mais des cornes de taureau : l'une est à trois cornes, comme les petits taureaux votifs, l'autre à quatre [2]. La présence d'Apollon prouve qu'on attribuait des vertus curatives aux sources, et les cornes sur la tête de ce dieu permettent d'établir que les taureaux votifs étaient dédiés aux mêmes sources [3]. Qu'auraient-ils bien pu signifier, sinon qu'ils étaient des figurations des mêmes sources ? Le fait me paraît acquis, du moins pour les taureaux à trois cornes de Beire-le-Châtel. On manque d'indications suffisantes sur les autres [4].

Je ne puis certes pas démontrer l'identité du Taureau-aux-Trois-Grues et du Taureau-aux-Trois-Cornes. Mais leur proche parenté me paraît être hors de doute : l'un et l'autre est un taureau triple. Sont-ils deux figures issues d'un prototype commun ? L'un s'est-il mué en l'autre, et lequel des deux est le plus ancien ? Ceci est une autre question. M. Salomon Reinach a suggéré que le Taureau-aux-Trois-Grues et le Taureau-aux-Trois-Cornes sont deux aspects que prend en Gaule un dieu triple [5]. M. MacCulloch croit que le Taureau-aux-Trois-Cornes est antérieur au Taureau-aux Trois-Grues; il aurait donné naissance à celui-ci par suite de l'effet d'une étymologie populaire qui aurait identifié *tricarānus-trigaranus* avec *trikeros* [6]. Mais sur ces trois épithètes, une seulement est

même version par d'Arbois de Jubainville dans *Les druides et les dieux celtiques à forme d'animaux*, Paris, 1906, p. 171 ss.) ; trad. angl. de la version *LL* par Kuno Meyer dans *Voyage of Bran*, II, p. 58 ss.

1. Espérandieu, IV, 3632 (trois exemplaires repr. sur cinq trouvés) ; cf. *ib.*, 3624, taureau votif à deux cornes.

2. *Ib.*, 3622.

3. Cf. Espérandieu, IV, p. 447.

4. Liste des trouvailles de taureaux à trois cornes dans Sal. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 278, note. Cf. *ib.*, p. 277 : sanglier à trois cornes.

5. *Bronzes figurés*, p. 120, note 3 et p. 277 ss.

6. *Ouvr. cité*, p. 38.

attestée en Gaule. Je préfère me confesser incapable de résoudre cette question.

Quoi qu'il en soit, après ce qui vient d'être dit des taureaux mythiques et étant donné le caractère aquatique des grues, ainsi que les croyances à leur rôle de guide à travers les eaux, je crois pouvoir conclure que le Taureau-aux-Trois-Grues de nos bas-reliefs est le triple être de l'Ile Fortunée où croît l'Arbre de Vie. Son culte est à sa place dans les ports insulaires de Paris et de Trèves. Ce qu'on peut pressentir de sa figure et de son rôle dans le mythe, correspond bien aux idées particulières sur les choses et les êtres sacrés, qui unissent une corporation de navigateurs, ne fussent-ils que des marins d'eau douce, comme l'étaient les *nautae*. Le Taureau-aux-Trois-Grues est une divinité du bord de l'eau, de même que l'Arbre du port.

Mais le fait qu'à Paris Tarvos Trigaranus est paré pour le sacrifice permet de mieux saisir la signification de nos bas-reliefs. Ils représentent le sacrifice de la divinité du bord de l'eau sous son double aspect, celui du taureau et celui de l'arbre, dont on voit l'abatage ou l'élagage, actes dont la portée sacrificielle a été signalée plus haut. Les deux morts — la mort du taureau et la mort de l'arbre, — si différentes à notre point de vue profane, peuvent fusionner en une seule, celle de l'arbre abattu, ainsi qu'on le voit à Trèves. C'est qu'au point de vue religieux il s'agit du même dieu, qui est taureau, grue et arbre en même temps, étant l'incarnation de la divinité des Iles Fortunées et des eaux mythiques qui les entourent, ainsi que des îles et des eaux réelles.

VI

L'homme fort.

Ce qui vient d'être dit m'oblige à modifier quelque peu ce qui a été dit sur Esus.

En effet, il y a des chances qu'Esus, qui joue le rôle de sacrificateur dans nos bas-reliefs, ait quelque lien de parenté avec certains des héros des mythes des Iles Fortunées. Mais

avec lequel de ces héros ? Aucun des dieux romains auxquels Esus a été assimilé, ou est dit avoir été assimilé, ne peut entrer en ligne de compte. Ni Mars, ni Mercure, dont parlent les *Scholies bernoises*, ne remplissent aucun emploi dans les mythes en question. Le héros des mythes grecs dont le rôle est le plus marquant dans les récits d'expéditions aux Iles Fortunées, après celui du monstre et du guide, est Héraclès. Mais peut-on établir un rapprochement entre Esus et Héraclès ?

Je crois que oui, pourvu qu'on n'aille pas trop loin dans le rapprochement en question. La figure d'Esus du bas-relief de Paris est manifestement inspirée d'un modèle qui représentait Hercule attaquant quelque monstre, selon toute probabilité l'Hydre de Lerne. C'est le même geste d'un athlète barbu, le côté droit du torse nu, une jambe légèrement pliée en avant, brandissant une arme d'une main et saisissant de l'autre à la gorge l'ennemi qu'il frappe. L'art gréco-romain a popularisé le type qui a acquis presque la valeur d'un canon pour les représentations de la lutte d'Hercule contre l'Hydre. Or, de tous les exploits du héros, c'est celui qui est le plus fréquemment figuré en Gaule. Il est donc certain que le type plastique d'Esus de Paris dérive de celui d'un Hercule très populaire en Gaule, d'Hercule tueur de serpents [1].

Mais il y a plus. Un bas-relief d'un des trois monuments qui vont ensemble avec celui d'Esus et de Tarvos Trigaranus, montre un dieu nommé SMERT[...] qui est le portrait d'Esus. Il a les mêmes traits, la même chevelure, la même barbe, le même torse nu. Son geste est le même. C'est le même dieu, ainsi que le croyait déjà d'Arbois de Jubainville [2], seulement désigné par un autre nom, qui n'est d'ail-

1. Cf. Espérandieu, II, 1408, 1410 ; III, 2244 ; IV, 3212 ; *C.I.L.*, XIII, 4293. Geste différent et autre type de l'Hydre, Espérandieu, I, 274, mais Hercule y est vêtu, et dans une autre scène de la même série (lutte contre Anthée) il est vêtu d'une manière qui rappelle l'Esus de Paris.

2. Cf. *Cycle mythologique*, p. 383 s. et art. *Esus*, *Tarvos Trigaranus* dans *Rev. Celtique*, XVIII, p. 245 s. : identification de SMERT... à Lug et d'Esus à Cúchulainn, fils et doublet de Lug.

leurs qu'une épithète [1]. Il brandit de la main droite un couperet et il frappe l'être qu'il a saisi de la main gauche. Mais cet être n'est pas un arbre. C'est un serpent.

Sans doute ce n'est pas un serpent polycéphale comme l'Hydre classique. Mais dans les représentations plastiques de celle-ci la polycéphalie n'est point une règle sans exceptions, surtout en Gaule. Le dieu SMERT[. . .] est ainsi le chaînon qui relie Esus au groupe des Hercule ophioctones gallo-romains, qui sont certainement des dieux ou des héros indigènes travestis en Hercule. En effet, le tueur de serpents est un personnage populaire dans tous les pays celtiques [2], dont rien ne permet de supposer qu'il y doive son introduction à l'influence romaine. Il y a donc des raisons pour voir en Esus un parent d'Hercule, d'une part du tueur de l'Hydre, de l'autre du voyageur, qui a forcé l'entrée de demeures secrètes et qui a ramené des Iles lointaines des bœufs ou un taureau, ou des fruits merveilleux [3].

Mais parenté ne veut pas dire pendant. Un parallélisme du rôle mythique joué par Esus et Hercule est indémontrable. On ne sait rien de la geste d'Esus. S'il y en eût même une qui fut élaborée, il est peu croyable qu'elle ait atteint le degré de systématisation et de précision dans les détails de celle d'Hercule. Celle-ci était fixée depuis longtemps à l'époque de Tibère, quand les *nautae Parisiaci* érigeaient leurs monuments. Dans ces conditions, le fait que les deux personnages tuent un serpent ne suffit pas à établir qu'ils eussent été considérés comme identiques. A plus forte raison on ne peut invoquer la parenté de Tarvos Trigaranus et de Géryon. Il est peu probable que les auteurs du monument de Paris l'eussent présente à la mémoire. De plus, le dieu bûcheron

1. Le terme *-smert-*, qu'on retrouve dans une série de mots composés (cf. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, *s. v.*, « Rosmerta ») n'a pas été expliqué d'une manière satisfaisante. Toutefois il est certain qu'il indique une qualité : cf. les préfixes augmentatifs *ate-* et *ro-* dans *Atesmerius* et *Rosmerta*.

2. MacCulloch, *ouvr. cité*, p. 188.

3. Ceci ressort du style de Mercure et de sa parèdre sur le même monument.

de Trèves indique le contraire. C'est certainement le même personnage qu'Esus, sinon son homonyme. Mais il ne ressemble en rien à Hercule. Si le rôle d'Esus avait ressemblé à celui d'Hercule, on peut croire que le sculpteur, qui était familiarisé avec les bons modèles classiques, aurait fait son dieu à l'image du héros grec.

Reste la parenté de caractere. Celle-ci non plus ne peut être constatée. Mais certains indices permettent de la présumer. Le bûcheron de Paris et de Trèves était, on l'a vu, le dieu d'un groupe de travailleurs manuels, de charpentiers et de *nautae*, dont le métier exige d'avoir des muscles à toute épreuve et de savoir frapper fort. Les gens dont le travail est dur élisent volontiers Hercule pour dieu tutélaire, non parce qu'il a accompli tel exploit, mais simplement parce qu'il est l'Homme Fort. Ainsi les soldats romains, tailleurs de pierres en Rhénanie et en Lorraine, érigent des autels votifs à Hercule *Saxanus* dans la carrière qu'ils exploitent [1], bien qu'il n'y ait rien dans les mythes et les légendes d'Hercule qui justifiât la mise des carrières sous sa protection. Pareillement, les automobilistes de nos jours n'invoquent-ils pas saint Christophe, bien que celui-ci n'eût jamais rien à faire, non seulement avec aucun moteur, mais avec la plus vulgaire des charrettes ? Il est l'Homme Fort, et cela suffit.

J'incline donc à supposer que la raison principale pour laquelle Esus se présente avec des traits empruntés à Hercule est là. Aussi bien l'Homme Fort était certainement connu des auteurs du monument de Paris, puisqu'il est de tous les lieux et de tous les temps. Il s'appelait Ogmios chez les Celtes, selon Lucien, Ogma ou Triscatal en Irlande, Héraclès et Hercule dans le monde gréco-romain, Thor chez les Scandinaves. Ce n'est pas le même dieu qui porte tous ces noms. Ce sont autant de dieux et de héros, qui diffèrent par leur ori-

1. *C.I.L.*, XIII, 4623, 4624, 4625 ; 7698 à 7710, 7712, 7716 à 7720. Je ne vois aucune raison pour chercher le Donar germanique sous le nom de cet Hercule, qui est simplement un Hercule tailleur de pierres ; cf. Peter, dans le *Lexikon* de Roscher, I, col. 3014. — Hercule est souvent associé en Gaule à Minerve, la patronne des artisans : cf. Espérandieu, II, 1323, 1408 ; III, 2338 ; IV, 3030, de même d'ailleurs qu'en Germanie.

gine, par leurs gestes, par leurs fonctions. Certains sont mythiques, d'autres appartiennent au conte. Mais tous ils ont un trait commun. Ils sont l'Homme Fort, ce personnage populaire glorieux et comique en même temps, gros mangeur, plus grand buveur, trousseur de filles et pourtant se contentant de peu, toujours berné, mais ne gardant jamais une longue rancune, un peu borné, au fond très brave homme, dont la force épouvante les méchants et fait peur aux dieux eux-mêmes, et qui rend divers services aux hommes. Il vit toujours quand les autres dieux sont morts. Il est un des personnages classiques des contes allemands. Il s'est dédoublé en les jumeaux *Waligóra* et *Wyrwidąb*, « Renverse-Montagne » et « Arrache-Chêne » dans les contes polonais. Il a acquis une gloire nouvelle et insigne en prêtant certains de ses traits à Gargantua.

Esus a des chances d'avoir été un personnage de ce genre. S'il est exact que son nom est un qualificatif ayant le sens du mot *seigneur*, c'est une chance de plus. N'oublions pas non plus le nom propre d'homme *Esunertus* « de la force d'Esus ». Si notre suggestion est juste, si le trait dominant d'Esus a été sa force, on doit s'attendre à ce qu'il ait été assimilé, non seulement à Mars ou à Mercure, mais encore et surtout à Hercule. Cette absorption par tant de dieux romains divers expliquerait la disparition si prompte et entière de son nom dans les monuments gallo-romains.

STEFAN CZARNOWSKI.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(*Suite*).

---

328. Breton ETEO ; gallois ETEWYN, YTEWYN, TEWYN ; cornique moyen ITHEU, irl. ATÓD ; AD-SÚIM.

Le breton *eteo* (*o* consonne), singulatif gallois *etewyn*, *ytewyn*, « tison » paraissent isolés en celtique.

Le maintien du *t* intervocalique indique clairement la disparition d'une consonne de soutien ou l'assimilation ancienne d'une consonne à la dentale actuelle.

Le breton présente un verbe *dewi*, brûler, à côté de *devi*, dont le *v*, en léonard, peut représenter *u* consonne primitif ou *b*, *m* intervocalique (cf. gall. *deifio*, brûler) : mais le trégorrois qui ne change pas *u̯* en *v* devant des voyelles palatales, a *dewi*, assuré d'autre part par le cornique, *dewy*, *dywy*.

Dewi peut s'accommoder aussi bien d'un thème *dou̯-* (en cas d'infection vocalique) que de *deu̯* ; *dou̯-* qui se montre dans le gallois *cynneu*, allumer (**cou-dou-*: irl. moy. *condut*, bois de chauffage, moderne *connadh* ; gallois *cynnud* = **con-dou-to-*).

Dou̯- en irl., en composition avec *ad-*, a le sens d'allumer. Pedersen, *Vergl. Gr.* II, 507, admet une confusion de *do-* (*dou̯-*) avec *so* (*sou̯-*) ; dans les formes composées propres de ces deux verbes, le *d-* et le *s-* se fondaient avec le préverbe [1]. Les formes de ces verbes appartiennent presque exclusivement au

1. Pour la confusion aussi dans certains cas des préverbes *ad-*, *ass-* (*ess-*), cf. *ibid.* 17, 291 rem 1. 218-219 ; Thurneysen *Gramm*, p. 246, 466.

moyen-irlandais et sont composées (cf. Kuno Meyer, *Contr.* à *ad-súim, attóidim, astóidim*)[1].

Eteo pourrait s'expliquer en supposant un vieux-celtique *ate-deu̯-* ou, avec infection vocalique **ate-dou̯-* ou *eti-deu̯-*. Le *t* de *ate-*, *eti-* et le *d* d'abord spirant de *deu̯-*, *dou̯-* se seraient assimilés en *t* : cf. gall. *attal*, retenir, = **ate-dalg-*. On peut citer, il est vrai, une résultante contraire dans *adyn*, homme de rien, incontestablement composé de *at-*. + *dyn*. Il est vrai que *adyn* a pu subir l'influence de *ad-wr*, lâche. *Edrych*, regarder, cité par Pedersen, peut être composé de *ad-* et non de *at-*. Il faut reconnaître cependant que la conscience étymologique peut avoir de l'influence dans des cas comme *attal*, tandis qu'elle ne joue pas dans *eteo*, *etewyn*.

Le verbe moyen-irlandais *ad-súim* a non seulement le sens de *tourner* mais aussi celui d'*allumer* [2].

Y a-t-il eu simplement confusion de forme avec *do-* (*dou̯-*) pour les raisons données plus haut ou y a-t-il un verbe *so-* (*sou̯-*) au sens étymologique de *tourner*, arrivé aussi au sens d'*enflammer, allumer* ?

Se procurer du feu a été jusqu'à une époque assez rapprochée une des principales préocupations de l'humanité. Il résulte d'une étude très documentée de Kuhn [3] sur cette question, que la technique la plus constante et la plus répandue chez les Indo-Européens (Grecs, Romains, Germains, Slaves, Indous) consistait à tourner rapidement une tige de bois dur formant en quelque sorte tarière dans une pièce de bois tendre, de façon à amener l'inflammation. Le principe était le même ; les procédés variaient. Un progrès notable a été d'entourer la tige-tarière de ficelle ou d'une courroie et de lui imprimer un

1. Vieil-irl. Wb. *b.* 28 : *astóidi* .i. *fogrigedar*, qui brille ou résonne *Thes. pal.* I, 574 ; *ibid.* I, 47, 10 et pour correction, p. 421 : au lieu de *attoit*, lire *astoidet*. Pedersen cite, dans le sens de brûler, une forme du moyen-irl. non composée : *di-a doud*.

2. Kuno Meyer, *Contr.* : *adsúi tenid*, il allume du feu, LU. 35 a 35 : *ba mor in tene adsúithe la Conairi*, grand était le feu allumé par Conaire, LU. 86 b 7 : *adsúife an t-ór ina broinn*, l'or tournera dans son estomac (The second battle of Moytura *R. C.* XII. 64, 29). Pour allumer, cf. irl. mod. *adúighim*. *fadúighim*.

3. *Die Herabkunft des Feuer*, ap. Hirt, *Die Indogermanen* I, 329-331.

mouvement de rotation ou de va-et-vient en tirant alternativement sur chaque extrémité. On pesait fortement d'en haut sur la tige. C'était en somme le procédé décrit dans l'Odyssée, IX, 382 et suiv., lorsqu'Ulysse raconte la façon dont il creva l'œil du cyclope [1].

Chez les Germains on obtenait du feu en imprimant un mouvement à l'aide de courroie à un cylindre en bois de chêne dont les cônes étaient engagés dans les trous de deux piliers de bois verticaux.

Des procédés analogues ont dû exister chez les Celtes. On conçoit dès lors sans peine qu'un verbe ayant le sens propre de *tourner* d'une façon répétée (ce qu'indique le préfixe *at* = *ate*, plutôt que *ad-*) soit arrivé au sens d'enflammer, allumer : l'opération était forcément des plus fréquentes.

Ainsi s'explique peut-être aussi l'origine d'*eteo*, *etewyn*. Un vieux-celtique **ate-sou̯* avec une terminaison ayant eu la valeur *ī* long ou, sans infection, **eti-seu̯* [2], donnerait régulièrement *eteo*. Si *-yn* n'est pas un simple singulatif dans *etewyn* (ce que paraît indiquer *pentewyn*, un tison), le mot remonte à **ate-sou̯ino-*. La forme *tewyn* a passé par *ytewyn* qui existe. Il est même possible que *y-* ait été pris pour l'article, ce qui est arrivé pour *ymenyn*, beurre, employé dans le parler populaire sous la forme *menyn*. La voyelle prétonique initiale, en gallois, est très atteinte; comme singulatif le gallois emploie *pentewyn* pour *pen-ytewyn* : cf. breton *pentan*.

Le vannetais (*éteu-eteẅ*) a pris le sens de bûche de Noël (Le Goff, *Suppl.*). Il y a une variante *inteu* (*inteẅ*) dont l'*n* n'a rien d'étymologique ; cf. *ingal* du francais *égal*. Une forme ancienne *inteu*, *enteu*, aurait pu donner en vannetais actuel *iteu*, mais cette évolution ne serait pas générale en breton et d'ailleurs serait impossible en gallois.

Itheu, tiré du *Voc. Corn.*, de quelque façon qu'on l'explique,

1. Ses compagnons enfoncent le pieu enflammé dans l'œil du cyclope et Ulysse s'arc-boutant au-dessus le fait tourner : « c'est comme l'on perce le bois d'un bateau avec une tarière ; ceux qui sont au-dessous font tournoyer la tarière à l'aide d'une courroie sur les deux extrémités de laquelle ils tirent ».

2. Cf. le vieux-breton *etbinam*, lanio : *et-* = **eti* et non *ate*.

n'a rien de commun avec l'irlandais *itharna* auquel on l'a comparé. *Itharna* n'a pas le sens de *tison* : c'est une sorte de chandelle consistant en jonc enduit de graisse d'animal. De plus le *th* d'*itheu* ne peut avoir la valeur de la spirante sourde d'*itharna*. *Itheu* peut se décomposer en *it-heu* = **eti-seu̯-* ou **ate-sou̯-* avec infection. La forme aurait un caractère un peu plus archaïque qu'en gallois et en breton. Il est possible que *i* ait la valeur d'un *ī* réduit pour *e*, analogue à *y* gallois prétonique (cf. voc. corn. *irgh*, nix ; *idne*, auceps). La lecture de *itheu* ne paraît pas assurée.

329. Irlandais moyen SERBLENN.

Le mot *serblenn*, au datif *serblinn*, ne se rencontre, à ma connaissance, que dans un passage du commentaire au *Félire Óengusso* (édit. de 1905), p. 136, 21 mai. Le poète apostrophe le moulin de Maelodran :

a mhuilinn comelt mor dí thuirinn
ni ba coimeilt for serblinn. ro meilt for uib Cerbuill
In grán meilis in muilind ni corca acht is dergthuirind.

« O moulin, toi qui as moulu beaucoup de froment, ce n'était pas une mouture pour *boisson amère* que tu as moulue pour les petits-fils de Cerball. Le grain que moud le moulin, ce n'est pas de l'avoine, mais du froment rouge » [1].

Stokes n'a pas compris *serblenn*, parce qu'il ne savait pas ou avait oublié qu'on faisait de la bière dans l'ancienne Irlande, non seulement avec de l'orge, mais encore avec du froment et même de l'avoine : la bière d'avoine était particulièrement amère, d'où l'expression *serblenn* que l'anglais *bitter ale* traduirait bien. En irl. mod. *searbhán*, dérivé de *serb*, a le sens *d'avoine* (Dinneen : *oats*, *oat-corn*, *dandelion*). Dans les Anc. Laws, *serb* qualifie une bière de qualité inférieure ; *lind* gén. *lenna* a le sens de bière. En vieil-irl. *lend* gl. *liquamen* (Thes. pal. 11, 42, 21). C'est un thème en *-s*. Aujourd'hui *leann*, ale,

1. Pour *tuirend*, *dergthuirind*, *cruithnecht*, voir J. Loth, *Rev. Celt.*, t. XL, p. 194 et suiv.

bière forte, au génitif, est passé à la déclinaison en *-u* ; on trouve aussi au nom. *lionn* (**lendu-*).

Pour la confusion des déclinaisons et des deux mots signifiant *étang* et *boisson*, cf. Pedersen, *Vergl. Gr.* I, 37 ; II, 95.

330. Irlandais RUCHT ; gallois RUCH, RHUCHION.

Rucht dans le Gloss. de Cormac (p. 39) est glosé par *inar*, qui est traduit par *tunica*, Ir. Gl. 29. *Inar* (ionar) a aujourd'hui encore ce sens (manteau, vêtement de dessus, tunique); *ionaraim*, je couvre, recouvre d'un manteau (Dinneen ; cf. Windisch, *Wört.* à *inar*).

Stokes, *Urk. Spr.*, compare *rucht* (**ruktu-*) au vha. *roch* vêtement de dessus, v. norr. *rokkr* et aussi vha. *rocko*, all. *rocken* fuseau. Stokes (*Zeitsch. f. Celt. Ph.*, 3, 470) a donné à l'irl. moyen *rogait* le sens de *fuseau* et l'a naturellement rapporté à *rucht*. Marstrander a montré que *rogait* se décompose en *ro-*, à sens intensif, et *gait*, aujourd'hui *gad*, lien d'osier, osier tordu, tressé ; diminutif *gaidén*. Mais il tire (IF. 22, 238 et suiv.) le germanique **rokka-*, d'un indo-européen **vr̥gnó-* et *rucht* de **vr̥gtu-* (rattachés à **verg-*, tourner, tresser).

Cette étymologie serait possible et séduisante, sans le gallois *rhuch* qui ne saurait en être séparé et l'irlandais *rucht* dont il a le sens. *Rhuch* n'est pas rare en moyen-gallois (L. Rouge, *F. a. B.* 11, 286, 24). Dans le Black Book of Chirk (T. Lewis, *Glossary*), il est écrit *ruc* pour *ruch* et *ruuch* = *rhuwch* (cf. *buch* et *buwch*) : *ruc neu yskyn* (*ysgin*, pelisse). Dans le *White Book Mabin.*, col. 472, 20, *ruchen* est un manteau ou casque fait de peaux. Aujourd'hui *rhuch* se trouve plutôt sous la forme singulative *rhuchen*, ce qui indiquerait pour *rhuch* le féminin. Vieux-britt. **roukkā* = i. e. **rougnā* (*reugnā*). C'est la forme *rug-* qui apparaîtrait dans les langues germaniques. Le sens fondamental dans les deux groupes doit être *filer* : d'où *tissu filé*, *toile*, manteau. L'hypothèse de Falk-Torp [1] d'une origine semblable pour vha. *rocko*, anglo-sax. *rocc* etc. vêtement de dessus, et all. *Rocken*, v. norr. *rokkr*,,

1. *Norw.-dän. Et. W.* à *rok*, *slaabook*.

norv. *rok*, fuseau et même *rouet*, est confirmée indirectement par un des sens les plus curieux du gallois *rhuchen* ; le sens de *taie sur l'œil*. Il y a là un parallélisme frappant avec l'anglais *web* « tissu, toile d'araignée » et « taie sur l'œil ».

Il est probable que *rhuchion*, balle, est dû à une évolution du sens de *couverture* : ce sont des *enveloppes de grains*. De *rhuch* est venu *rhuchio*, passer au tamis. On a cependant peut-être affaire ici à une autre racine.

331. Irlandais moyen RÚAD; gallois RHUDDION.

Stokes traduit *rúad* (Index à *Acall. na Sen.*) par *blighted* et renvoie pour le texte à *Silva Gadelica*. Il s'y trouve deux fois avec la même traduction (I, p. 155). Les beautés d'une résidence fortifiée y sont décrites : *gid ráith ruad andiu* « quoique ce soit un fort ruiné aujourd'hui ». Puis Caeilte chanta (Caeilte *cecinit*) :

Is rúad andiu Ráith Artrach

« il est ruiné aujourd'hui Ráth Artrach ».

Stokes rapproche *rúad* du vieux-norrois *rûst* (**rūd-sti-*), décombres; il s'est cependant demandé si on n'aurait pas affaire, après tout, à *rúad*, rouge. Ce ne serait pas tout à fait impossible, sans le gallois *rhuddion*.

Le sens de ce mot varie quelque peu. T. Lewis (*A welsh Lleech book*, p. 130) le traduit par : *bran, husks, coarse meal, groats*. Ces divers sens sont justifiés par des exemples, mais le sens général est *son*, surtout *son de froment* et le sens fondamental a dû être : *déchets* (de grains).

Il s'agit de son mêlé plus ou moins à la farine et aussi de son pur. On en fait, en effet, du gruau et aussi du pain : *y bara... a bober... drwy y ruddion megis y deel ef o'r velin* « le pain qu'on fera (cuira) avec du son *tel qu'il viendra du moulin* ».

En France on distingue aussi diverses variétés de son : *gros son, petit* ou *menu son, son gras* où il y a beaucoup de farine, *son maigre* ou *sec* où il n'y en a pas.

L'épithète de *rhudd*, rouge ne saurait convenir au son, en

particulier au son de froment. La mouture qui écrase le grain livre au meunier un mélange gris, un peu jaunâtre, qui contient farine et son, mélange qu'on jette dans le blutoir pour en extraire soit de la fleur de farine, soit de la farine mêlée à une certaine quantité de son, soit du menu son ou du son. On ne peut d'ailleurs raisonnablement ramener à *rouge*, deux mots identiques, signifiant l'un : demeure *en ruines* ; l'autre : *son, déchets de grains*.

Il serait tentant de rapprocher *rúad*, *rhudd-* du latin *rūdus*, gén. *rūderis*, que Persson à comparé au vieux-norrois *rūst*. Falk-Torp, sous *ros*, donnent comme vieux-norrois *rūst*, décombres, mur en ruines ; ils rapportent à la même racine le norvégien *rusk*, débris, *rognure*, *poussière*. Walde repousse ce rapprochement en renvoyant à son étude des IF, XIX. 100. Quoi qu'il en soit, si le latin est écarté, la comparaison avec le germanique s'impose. Pour la racine germanique **rus-*, *rut-*, *raut-*, voir Falk-Torp, à *raud*, *ros*, *røde*.

On donne aussi comme équivalent à *rhuddion*, *rhuchion*, mais ce mot paraît plutôt s'appliquer à la balle comme enveloppe du grain : voir irl. *rucht* ; gallois *rhuch*.

332. Gallois AFRLLAD.

Le gallois *afrllad*, à toute époque, a deux sens, ceux de l'anglais *wafer* : 1° petit gâteau ou pain très mince ; 2° gâteau consacré rond, mince, hostie. On le trouve pour la première fois dans le L. de Taliesin (*F. a. B.* II. 161, 24 :

ny byd effeirat
ny bendicco avyrllat [1]

« Ce n'est pas un prêtre, celui qui ne bénit pas d'hosties ».

S. Evans en cite des exemples dequis le XIIe siècle jusqu'à nos jours, avec ces deux sens. *Llad* ne se trouve, seul, avec aucun des sens du composé ; *afr-* a un sens intensif comme je l'ai montré *Archiv f. Celt. Lex.* [2].

1. *Avyr-* n'a qu'une syllabe.

2. *Awyrllaw* (*afrllaw*) a le sens de très adroit ; *afrdwl* très sombre (L. Noir *awirtul*) ; cf. irl. moy. *abar-dall*. (Gl. d'O'Mulconry 7) grande obscurité *abar-dorcha* (In Cath Cath. 1090). Strachan a rapproché *abar* du got.

Llad peut s'expliquer par un indo-européen **plato-* : vha. *flado*, gâteau de sacrifice (all. *fladen*, galette) ; lett. *pladina*, pain plat ; *plade* placenta. A la même racine (*pla-*, *pelə-*) appartient le grec πέλανος, gâteau de sacrifice, plat et rond. *Placenta*, chez les Romains est un gâteau plat et rond figurant dans repas et sacrifices. *Avrllad* pain à hostie, petit pain mince et rond, servait à des incantations destinées à guérir des malades de la fièvre, d'après ce passage d'*A welsh Leechbook* publié par T. Lewis, p. 25, 147 : RHAG ACSES. *Kymer dair arlladen* [1], ac yscrivena *arnynt* Pater et Alpha et ω *ar un ohonynt ai* rhoi ir klaf oi bwytta a doeded i Pater Noster *kyn i bwytta*; *ar ail dyd ysgrivena ar yr ail* filius est vita et veritas, *a gwna ido i bwytta a doydyd*. 2. Pater Noster, *kyn i bwyta. ar trydyd dyd* kymered *y dryded arlladen ac ysgrivened arni* spiritus sanctus est ac domini *a gwna dri ffwynt fal hyn* ooo *a ffar ir klaf i bwytaf* (*sic*) *ac a fyd iach drwy ras Dyw*. Amen. « Contre les accès de fièvre. Prends trois *arlladen* et écris dessus *Pater noster*, sur l'une d'elle *Pater est alpha et* ω, donne la à manger au malade et qu'il dise le *Pater noster* avant de la manger ; le second jour écris sur la seconde *filius est vita et veritas* et fais-la lui manger et dire 2 *Pater noster* avant de la manger, et le troisième jour qu'il prenne la troisième *arlladen* et qu'il écrive dessus *spiritus sanctus est ac domini*, et fais trois points comme ceci ooo, et fais-la manger au malade et dire trois *Pater noster* avant de la manger, et il sera guéri par la grâce de Dieu. Amen ».

Llad n'est connu que dans le sens de *boisson*, de mesure de capacité, et de *bénédiction* : **penllad* a le sens de souverain bien (J. Loth, *Mabin.* [2] I, p. 305) : *afrllad*, hostie a pu influencer ce mot et contribuer à donner à **llad*, pain plat, gâteau, ce sens qui ne paraît pas primitif.

A l'appui de cette hypothèse, on peut rappeler le sens de *dag* donné comme équivalent de *sacarbaic*, hostie consacrée, *dag* prenant le sens de *bien*, le bien par excellence. Or

abrs fort : mais *abrs*, v. norr. *afar-* paraissent contenir la préposition *af*, latin *ab* pour *ap*. Le gallois et l'irl. se décomposent en *ab-*, *am-* + *ro-* mais quelle est l'origine de *ab-*, *am-* ?

1. *Afrllad* se trouve aussi sous la forme *arllad*, comme *afr-dwl* sous la forme *ardwl*.

dag se glose par *cruithnech*, froment, dans le Gloss. de Cormac : voir DAG, n° 337.

Il est possible que chez les Celtes comme chez les Grecs et les Romains, il ait existé des gâteaux de sacrifice et que *llad* ait eu à la fois déjà un sens matériel et sacré.

333. Irlandais BÚIR ; BÚRIM ; BÚRACH ; BÚRECH.

L'irl. mod. *búir*, gén. *búire*, a le sens propre de : *mugissement*, *beuglement*, et le sens général de *grand cri*. L'irl. moy. *búrsim* signifie : *je mugis*, *beugle* ; *búrach*, mugissement, beuglement ; *búrech*, qui mugit, beugle. Ces mots sont apparentés au norvégien *bure*, mugir, en parlant des bœufs en fureur. Kuno Meyer, *Contrib.* cite *búrach*, avec le sens de : *retourner*, *fouir la terre*, et le sépare de *búrach*, mugissement [1]. Or le lette a le même mot pour *mugir*, *beugler*, et *piétiner le sol en parlant de bœufs* : *bauroht*. *Búrim* en moyen-irl., 1e pers. sg. du prés., a aussi le sens de : *je frappe* : cf. vsl. *burja*, sturm (Falk-Torp, à *bure*). L'*ū* long de l'irl. est peut-être dû à un rapprochement avec des mots comme *búar*, bétail. Windisch, *Táin B.C.* p. 894, note 6 (*foclassa búrach*, l. 6144 ; cf. *claidet búrach* l. 5833), dit que *búrach*, valeur et *búrach*, retourner la terre et la lancer, sont un seul et même mot : en somme, *c'est la fureur qui creuse*, si j'interprète bien l'idée de Windisch et si je comprends bien sa traduction.

Le *búrach* de deux taureaux est parfaitement décrit dans le *Táin*, l. 6144 et suivantes : il y a notamment à y remarquer qu'ils lancèrent la terre par-dessus eux ; il est ajouté qu'ils creusèrent le sol et le lancèrent par-dessus leurs épaules et leurs omoplates [2]. Dans un passage analogue dans la version H. p. 909, note, l'action de creuser la terre en la lançant en l'air, est accompagnée de mugissements ; il ne s'agit que d'un taureau [3]. Les choses se passent comme si le mugissement ou beuglement, ainsi que l'action de piétiner et

1. L'éc. *búrach*, action de retourner le sol, est tiré à tort par Macbain, du scotch *bourie*, anglais *burrow*.

2. *Rachlaitar in talmain dar a formnaib* : le verbe a proprement le sens de creuser et implique aussi avec *dar* l'idée de lancer.

3. *Ro chlasadh a bhúrah agus ro chloss a bhuiriugha.*

lancer la terre, étaient les effets de la fureur animant les animaux. De même en lette, le même mot *bauroht* a les deux sens de *mugir* et de *piétiner*, *battre le sol*, en parlant de bœufs. Le norvégien *bure* signifie mugir, en parlant de bœufs en fureur, tandis que le lit. *už-si-burytí* n'a que le sens de : s'échauffer, se mettre en colère (v. slav. *burja*, sturm).

Pour le sens de *búrim*, je frappe, en irl. moyen, il se déduit de celui de piétiner, frapper le sol.

Strachan tire les mots irlandais d'un thème **bukro-*, lat. *buccina*, skr. *bukkaras*, rugissement du lion. Cette étymologie ne rend pas compte des différents sens que je viens d'énumérer.

Je ne cite que pour mémoire l'étymologie insoutenable de Macbain : *búir* = **bú-ro-*, et *bū-* viendrait d'un i. e. **gʷu-* (qui a donné justement *guth*).

L'irlandais a *ū* long indo-européen

334. Irlandais moyen BROTH ; BROTHAR.

L'irl. moyen *broth* traduit *arista* (Buc. 12 ; gl. *corymbos*, ibid., KZ. XXXIII, p. 62-80) [1]. Stokes. *Urk. Spr.* 185 : *broth* est comparé avec hésitation au v. sl. *žrŭdĭ*, stange (B.) ou à *frŭtex*. Le sens de *pointe*, *être pointu*, me paraît assuré par l'irl. moy. *brothar* cheveux, diminutif *brothairne*, un cheveu (K.M. *Contr.*); irl. mod. *brothaire*, qui a beaucoup de cheveux ou de fourrure. Pour le rapport de sens, cf. norv. *brod*, pointe, aiguillon ; v. n. *broddr*, et norv. *børst*, cheveu raide ; ags. *byrst*, anglais diminutif *bristle*. (Falk-Torp, à *brod* et *børst*). *Broth* = **broto-*, ide. *bhro-to-* ? : cf. *forare*, *forfex*, *ferio*. On trouve aussi en irl. moy. *bruth*, avec le sens de *cheveux*, *barbe*, *poil rude* ; c'est un doublet, semble-t-il, de *broth* ; *bruth* = **brotu* ?

335. Irlandais moyen CAISSE ; un prétendu gallois CADDU.

L'irlandais moyen *caisse*, affection, paraît rare. On le trouve

1. Kuno Meyer donne aussi à *broth*, le sens de *paille*, d'après O'Brien, et de *jonc*, d'après O'Reilly. Il y a un irl. moy. *brod* (*brodh*) écrit aussi *broth* qui a le sens de : *atome*, *un rien*, *un fétu de paille* (cf. *brodscúad* de *brothscúadh*, gl. *quisquiliae* (Gl. Turin, 4 a 18). Il y a eu confusion, semble-t-il, entre deux mots d'origine différente.

dans *Metrical Glossaries* H. 3. 18 (Stokes, *Metr. Gl.* BB. XIX) et chez O'Clery. Falk-Torp, (*Norw.-dän. Et. W.* à *hytte* I), y voient un vieux-celt. **kattiā* ; ils le rapprochent de l'all. *hüten*, vha. *huotan* (forme germanique fondamentale **hôdian*), et citent comme apparenté également un gallois *caddu* s'occuper de. Walde, *Lat.-Et. W.*, cite également *caddu* à propos de *cassis*, casque. Or, *caddu* n'existe pas. C'est vraisemblablement le résultat d'une mauvaise interprétation de la graphie *cadu*, *kadu*, pour *cadw*, que l'on trouve en moyen-gallois, notamment dans les Anc. Laws (T. Lewis, *Gloss.*). *Cadw* a, en effet, le sens de *garder*, *préserver*. *conserver* : v. celt. **cat-u̯o-*.

336. Gallois moyen CARRAWC, moderne CARROG.

Salisbury donne *carrog* comme l'équivalent d'*afon*, *nant*, rivière, fleuve, ruisseau. Son sens propre est *torrent*, *cours d'eau torrentueux*. Il traduit *torrentem* dans ce passage de l'*Officium b. Mariae* traduit en gallois vers le milieu du XIVe siècle par Dafydd Ddu o Hiraddug (M. A. p. 374, psaume 123, porté 124 par erreur) :

drwy garrawg soniawr ei llif

« à travers un torrent (*per torrentem*) aux flots retentissants ».

Ibid. p. 374, col. 2, psaume 125, *carrog* traduit *torrens* ; de même p. 375, col. 2, psaume 109.

Il y a un *Nant Carrog* en Eglwys Fach, Denbigh. A côté est un tertre du nom de *Bedd Carog*. Ce serait d'après une légende rapportée par Owen Jones (*Cymru* I, p. 602) la tombe d'un sanglier qui aurait tué saint Bach. D'après O. Pughe, ce serait saint Bach au contraire qui aurait tué le sanglier. Il y a aussi un ruisseau du nom de Carrog en Arfon. C'est peut-être sur ses bords qu'était la tombe en *Karrauc* dont il est fait mention dans le L. Noir 29. 9.

Carrog, f. était sans doute, à l'origine, un adjectif : *nant carrog* a dû signifier d'abord : *le ruisseau torrentueux* ; puis on a dit : *le torrentueux*, *le torrent* ; si *carrog* est féminin, c'est par accord avec *afon* et *nant* [1] qui sont féminins. C'est un procédé

1. *Nant* est féminin comme *afon*. *Nant* = **nantu* ; *ffrwd* = **sprutu* est également féminin.

fréquent en linguistique. D'ailleurs la métaphore joue un rôle capital dans des langues comme le celtique où la culture a été longtemps uniquement poétique. *Carrog* = **carsācā*. La racine indo-europ. est **qr̥-s-* : cf. *curro* (**qrs*). Le sens primitif a dû être : *qui se précipite, bondit, sautille* : σκαίρω, (cf. Walde, à *curro, scurra*.

337. Irlandais moyen DAG.

Dag, dans le sens de *froment* est très rare. On n'en a, à ma connaissance, qu'un exemple dans le glossaire de Cormac : (Cormac Tr. p. 174, sous *fogamur*) : *dag* i. *cruithnech*. Mais dans le même passage, *dag* reparaît avec un autre sens : *triar dag. i. triar sacarbaic*. Marstrander en a découvert l'équivalent dans LU. 15 a 29 (= Rawl. 107 a 31) : *tair dag tair sacarbaic* « trois *dag* trois hosties (consacrées) » : *saccarbaic* (du latin *sacrificium*), n'est pas rare dans ce sens en moyen-irlandais [1]. DAG, comme le gallois *da*, à eu le sens adjectif et substantif : O' Mulc *Gl.* 47 : *dag* i. *bonum*. Ici, c'est le bien par excellence représenté par l'hostie, c'est-à-dire au sens matériel, un petit pain de *froment*, mince et rond. Le gallois *afrllad* signifie proprement : *petit pain très mince* [2], rond ; et aussi *hostie consacrée*, ce qui a amené pour ce mot le sens de : *souverain bien* i voir ci-dessus AFRLLAD.

Déjà à l'époque payenne, en Irlande, le froment était particulièrement estimé. Le pain d'orge était le pain des pauvres et des saints qui le préféraient par esprit de pénitence. Le grain de froment avait évincé, comme plus petite unité de longueur, le grain d'orge conservé par les Gallois. Chez les Scandinaves, le pain de froment est celui des jours heureux. Falk-Torp, sous *hvede*, froment, cite l'expression : *hvede brødsdage*, les jours de pain de froment, c'est-à-dire *les jours où on vit bien*.

1. *Is e dorat comaind acus sacrapaic ...do Brigit*, c'est lui qui donna communion et hostie à Brigitte (*Three Hom.* 76, 23. Cf. Hy. 2, p. 232 : Wind., *Wtb.*).

2. Pour les sens et l'emploi de *dag*, cf. Marstrander, *Ir. Dict.*, *Hostia* en latin, avait le sens de *victime*. On comprend sans peine que *sacarbaic* l'ait remplacé.

338. Irlandais. RAMH-DRAIGHEAN ; gallois RHAFN-WYDDEN.

Dinneen traduit *ramh-dhraighean* par *buck-thorn*, nerprun. *Draighean* répond à *thorn* ; en revanche, le sens de *ramh-* est inconnu. Le gallois moderne *rhafn-wydden* (*wydden*, singulatif de *gwydd*, arbres, arbustes), est traduit aussi par O. Pughe par *buck-thorn*. C'est également le sens que lui donne Thomas Richards dans la *Botanology* qui suit son dictionnaire. Il a un sens différent dans les Anc. Laws II, 562, 338 : An. Owen traduit *rhavn-wydden* par *witch elm*. Cet arbuste a une certaine importance, car il est un des trois arbres ou bois (*prenn*), avec le chêne et le bouleau, qu'il est interdit de couper sans une autorisation du pays ou du seigneur. Dans le Glossaire aux Anc. Laws, II, p. 1125, An. Owen revient sur sa traduction et est d'avis que *rhavn-wydden* désigne le sorbier ou le frêne sauvage. Ce dernier sens paraît préférable, en raison de l'importance attribuée au frêne.

L'irl. *ramh-*, gallois *rhafn-* n'apparaissent qu'en composition : *rhafol*, *rhafon* sont de l'invention d'O. Pughe qui leur donne le sens de *cyrafol*, *cyrafon*, dont il les a extraits.

Le gallois suppose un vieux-celtique **ramno-* ; l'irl., *ramo-*, à moins qu'on ne suppose, en composition, la perte de *n-*. On ne peut rien dire de ces formes en raison de leur complet isolement. Si on était sûr de l'identité de sens des deux termes de l'irlandais et de l'anglais *buck-thorn*, on pourrait hasarder un rapprochement de *ramh-* avec l'anglais *ram*, bélier (cf. Falk-Torp, à *ramme*), qui est équivalent à *buck*. Mais rien ne le prouve.

339. Irlandais moyen BROSTAIM ; BROSTAIGIM, vannetais BROSKEIN.

L'irlandais mod. *brostuighim* a le sens de : j'excite. je stimule. Son sens propre paraît avoir été *aiguillonner*. (*In Cath Cath.* 3138). Macbain donne aussi la forme *brosgadh* [1]. Ces mots semblent formés sur **bross-* = **brosso-* = **bros-to* avec un *t* hystérogène, ce qui n'est pas sans exemple ; *bros-* est apparenté à *brot* (**bhrozdo-*), aiguillon. A côté de *brostuighim*, l'irl. moderne

1. *Brosgadh* est vraisemblablement pour *brosdudh*, *brosdagh*.

ainsi que le gaëlique d'Écosse connaissent une forme *brosnuighim*.

Le Goff, *Suppl.*, donne un vannetais *breskein*, frapper de la corne ; il a aussi *broudein* [1] avec le même sens ; or le sens ordinaire de *broudein* est *aiguillonner* ; *broud*, aiguillon n'a rien à faire avec l'irl. *brot* mais est identique au gallois *brwyd*. L'origine serait la même que pour *brostud*, avec un suffixe *-sk-*.

340. Irlandais moyen BÚAN, BÚAIN ; gallois BUN.

O'Davoren's Gl. 307 : *buain* i. *ben dlighthech* ; *ambnan* i. *ben inndlighthach* (*buain*, femme légale ; *ambuan*, femme illégale). Le glossateur identifie *búain*, *búan* avec un mot de forme identique qui apparaît en irlandais moyen avec le sens de *bon*. Stokes cite à l'appui un passage des Anc. Laws : *buain* i. *maith* i. *dagban* (*buain*, bon, bonne femme) ; *ambuan* i, *olc*. i. *drochban* (*ambuan*, mauvais, mauvaise femme).

Il paraît, à mon sens, difficile d'en séparer le gallois *bun*, très usité en moyen-gallois, au sens général de *femme*. Pedersen, *Vergl. Gr.* I, 384, explique *bun* par un indo-eur. **guenī*, qui aurait donné d'abord **byn*, puis *bun*, en se fondant sur le fait que *parfois*, avant ou après une labiale, *y* en gallois devient *ü*. C'est exact, mais cette évolution ne s'est produite qu'en moyen-gallois ; aucun des exemples invoqués ne remonte au vieux-gallois : *pump*, cinq, est encore *pimp* dans L. Noir 13.23 ; 28.9 ; cf. L. Tal. 215.27 : *pymp*. *Bûl*, cosses de lin, est le pluriel de *boly* (**bolg-*), breton *bolc'h*, même sens, et est sûrement passé par *bŷl*, plus anciennement **byly* (une syllabe). *Bustl*. fiel a dû être *bistl*, en vieux-gallois : voc. corn. *bistel*. Quant à *ffun*, souffle, haleine, que Pedersen tire de **spi-*, son origine est obscure. Or *bun* se trouve dans les textes les plus anciens, notamment dans le Gododin (L. An. 63.4 ; 75.18 ; 84.27). *Fun* s'y trouve aussi dans le composé *diffun*, qui rime en *-ün* [2].

Stokes, *Urk. Spr.* p. 163, traite de *búan*, bon, et le fait

1. A l'article *broudein*, Le Goff donne les variantes *boskein*, *beuskein* ; peut-être pour *broskein*, *braskein*.

2. Confondu par S. Evans, *Welsh Dict.* avec *dihun*. éveillé (cornique *difun*) ; *diffun* paraît signifier : *qui n'est pas essoufflé*. Cf. *traffun*, haletant.

remonter à *bhavano-s*, qu'il rapproche du latin *Faunus*, *Favonius*, *Fones* « dei silvestres ». A l'article 307 du Glossaire d'O' Davoren, il voit dans *búain*, *búan*, femme, le même mot que *búan*, bon, ce qui paraît justifié par les gloses et aussi par un passage du Livre de Leinster 153 a 22 : *ben búan. Búan*, femme, serait une expression métaphorique avec *ben* femme, sous-entendue.

Y a-t-il eu quelque chose d'analogue, en gallois pour *bun* ? *Bun* serait-il pour *ben bun* [1] ? Il ne faut pas perdre de vue que les littératures celtiques ont été surtout et essentiellement poétiques ; leur prose même est pénétrée des tours et procédés de la poésie. Ce qui a pu aider sérieusement à cet emploi elliptique de *búan* en irlandais, de *bun* en gallois, c'est que l'allitération devait rapprocher souvent *ben* et **bón(búan)*.

Bun, en gallois, est employé plutôt dans un sens laudatif; aussi Silvan Evans, *Welsh Dict.* le traduit non seulement par *femme* mais par *a fair one* : *ben bun* a pu avoir le sens de femme belle, et on a dit *bun* comme on dit en français : *la belle*.

Si on admet l'identification de *bun* et de *búan* [2], on doit supposer une forme vieille-celtique unique : *bounā*, *bounī*, c'est-à-dire en indo-europ. *bhau-nā*, *bhau-nī*, si on admet l'étymologie de Stokes. Il n'est pas sûr que primitivement *búan* ait eu le sens précis de *bon*. *Bon*, emprunté au latin *bonus*, le remplace parfois. Dans le *Lecan Gl.*, *bon* est donné quatre fois avec le sens de *maith* : 170, 222, 285 (M. 33) (P. O'Cl. donne aussi *bòn* i. *maith*). A l'article 222, *ban-insce*, mot féminin, a pour équivalent *búan-indsce* et *bon-indsce*. Ce qui a contribué à la confusion de sens, c'est qu'avant d'arriver à *búan*, le mot a eu la forme **bón*. Stokes ramène l'irl.-moyen *báa*, *bá*, profit, bénéfice au même thème **bavos-* de **bhavos-*; il compare ce thème à celui du latin *favor* [3] dont l'origine est fort discutée (cf. Walde. *Lat.-Et. W.*).

1. *Bun* a évincé *ben*, en gallois : le dérivé *benaic* apparaît en moyen-gallois.

2. *Buan*, en poésie, n'a qu'une syllabe.

3. Bezzenberger, *Urk. Spr.*, partant du sens de *profit*, en rapproche le lit. *gausùs*, richesse, *gausingas*, généreux, et le latin *favor*, au cas, dit-il, où on admettrait pour ce dernier **ghuavos-* : cette étymologie se heurte à plus d'une difficulté.

Si le sens indiqué pour *búan* par *dlighthech*, légal, était assuré, on pourrait peut-être préférer l'étymologie de *faueo* proposée par Meillet, *Mém. Soc. Ling.* VIII, 280, qui le rapproche du vieux-bulg. *govĕti*, religiose vereri, εὐλαβεῖσθαι.

341. Gallois BRYW.

Stokes, *Urk. Spr.* p. 186 rapporte le gallois *bryw*, au skr. *gurú*, lourd, puissant ; βαρύς ; got. *kaurus* lourd, qui a de l'importance (du poids). C'est un exemple entre mille du danger des identifications phonétiques, sans une étude préalable et sérieuse du sens exact des mots et de leur évolution. Le sens de *bryw* ne se prête nullement à cette comparaison. *Bryw* a le sens d'*énergie naturelle, principe de vie et de développement*. Rien n'en montre mieux le sens que l'expression actuelle usitée dans le Sud-Galles (Gwent : d'après S. Evans) : *tir a bryw ynddo, terre qui a en elle de la vigueur* (vie, sève).

Comme exemple ancien mais moins probant, cf. L. Noir 4.13 ;

Llyaus aeruyr bryu breuaul vidan

« beaucoup de guerriers vigoureux seront fragiles ».

Le dérivé moyen-gallois *brywys* (écrit aussi *brywus*) a le sens de « plein de vie, énergique, remuant ». *Brwys* plus récent que *brywys* (on a prononcé *brŏwys*), et qui en est vraisemblablement une forme contractée, signifie proprement *luxuriant*, particulièrement en parlant des plantes.

On peut se demander aussi si *browys* qui se trouve déjà dans le *Gorchan Maelderw*, par conséquent au XIe siècle au plus tard n'est pas pour *brŭwys*. Il a pu exister un substantif *brow* = **brŭu̯ā*, aujourd'hui disparu.

Bryw = vieux-celt. **bruui-*; cf. *dryw* = **druu̯i-*. La comparaison s'impose avec βρύω, qui pousse abondamment, et se dit de la végétation (ἡ γῆ βρύει, Xén. *Cyrop*, 5 13) et aussi des animaux, des biens [1].

1. L. An. 103.2 : *browys meirch Cynon*, vigoureux sont les chevaux de Cynon. Le sens cependant n'est pas tout à fait sûr (voir pour les exemples S. Evans, *Welsh Dict.*).

L'irl. moyen *bro*, beaucoup, une grande quantité, peut s'expliquer par **brŭu̯os* ?

342. Gallois BRIW, BRIWO; breton BREVI, BREYEN, BRIEN; vannet. BRÈÙEIN, BERHON ; cornique BREWY, BRËUYON; irl. BRIANNA, ROBRIA ; BRÚIM.

Le gallois *briw*, subst. et adj., blessure, meurtrissure (au point de vue matériel er moral) ; brisé : *briwaw*, *briwo*, meurtrir, blesser, broyer, ne peut phonétiquement être identifié avec le breton *brevi*, vannetais *brèùein* (*bre̯we̯u̯*), qui manque dans Ernault ; il est donné par Le Goff, *Suppl.* et très usité ; cornique *brewy* et *breyen*, miettes, cornique moyen *brewyon*, en sont sont également éloignés.

A *briw*, se rapporte le gallois *briwsion*, fragments, miettes, pluriel dérivé du collectif *briwys* ; la forme du XIVe s. est *briwysion* (S. Evans, *Welsh Dict.*). Llwyd (*Arch.*) a forgé sur *briwsion*, un cornique *browsian* : *brewi*, moderne pour *brewy* existe et est régulier [1].

Pedersen, *Gr.* I, 54 ; II, 478, rapproche *briwo* du subj. 3e pers. *robria* (O'Davoren's Gl. 300), qu'il met sous *bronnaim* (*bhrus-nā-mi*) mais tire de **bhrēusat* ; le moyen-gall. *breu*, mod. *brau*, fragile, cassant ; corn. moy. *brew*, brisé, viendraient de *bhrōuso-* (cf. *breuant*, meule, voc. corn. *brou* ; *heul*, *haul*, soleil ; corn. *houl*).

Bria (ro) ; *briathar* (ro) (O'Dav. Gloss.) ne peuvent se séparer de *brianna* fragments, petits morceaux (O'Clery ; LL. 191 *b* 13 : K. M. *Contr.*). *Brí-* s'expliquerait bien par *brēu̯-* auquel se rapporteraient le gallois *briw* = **briu̯o-*, et *briwion* (**brīu̯ō*, **briwŏn-* remplacé par *briwion*). *Brīu̯-* peut remonter à i.e. *bhrīu̯* (cf. *frivolus*, ags. *bryw* : Walde *Lat.-Et. W.* à *frio*) ou à *bhrēu̯-*. Cette dernière étymologie aurait l'avantage de ne pas séparer complètement *briwo* du breton *brevi*, cornique *brewy*, qui ont la même origine que l'irl. *bró* (*bróe*), génit. *broon* ; voc. corn. *brou*, mola ; gall. *breuan* ; breton *breo* ; nom. **gᵘrāwō*, gén. *gᵘrāu̯on-* [2] ; la persistance de *e* devant

1. On peut supposer aussi *briujō*, *briwjon-*, en v. celt.

2. Le gallois *breuan* remonterait, d'après Pedersen. Gr. II, 109 à *gᵘrāwu̯n-*. Il est peut-être plus simple de supposer que c'est un dérivé de *brou*, disparu (**gᵘrāu̯ō*).

des finales en *ī* long, en breton comme en cornique, indique clairement une dérivation de **brōw* (*brāu̯-*).

Du même thème sont dérivés breton moyen *breyen* (sing. *breyenenn*), miettes, aujourd'hui *breyen* et *bríen* (Ouessant : *breyen*, *breyenenn*) : l'évolution de *-ey-* en *i* a été facilitée par le singulatif *breyénenn* accentué sur la pénultième. Le bas-vannetais *breyan* [1] (*brəyān*) et *breyen*, représentent *breyon*.

Le cornique moyen *brewyon* (R. D. 1893), fragments, (voc. corn. *breuyonen* mica), en raison même de l'étroite parenté du cornique et du breton, doit faire supposer que le breton *breyen* (*breyon*) est pour *breûyon* [2].

En revanche, le haut-vannetais *berhon*, singul. *berhonen*, ne peut remonter à *brewyon*, ni vraisemblablement à *brewon* : *brèu̯ein* semble le démontrer. Peut-être pourrait-on l'expliquer par **brūs-on-* : cf. irl. *bruar*, fragments ; *brúim*, je brise (**bhrūs-*, *bhrus-*).

Bruzun, fragments, sporadiquent miettes, haut-vannet. : *burhun*, *berhun*, s'expliquerait par **bhrous-* (*-bhreus-*), de même racine à degré différent que *bhrūs-*, *bhrus-*, *Bruzun* a pu être précédé par *bruzon* : il y aurait eu assimilation de *-o-* de *-ou* à *u* de la syllabe précédente : cf. *ludu*, cendres ; gallois *lludw*. Il y en a un indice dans l'existence de *brujun*, employé sporadiquement, et qui suppose *brusi̯un* ; il y aura eu un doublet *bruzon*, *bruzion*. Le Goff, *Suppl.* donne un bas-vannetais *brujumet*, mis en miettes, mais le mot est usité à Meslan qui avoisine la Haute-Cornouailles. Si la forme était réellement vannetaise *burhun* serait pour *burzun* et aurait été fait d'après *berhon*. Dans ce cas *bruzun* représenterait *brousson* (*brus* = *brous-t*) : cf. irl. *brus*) [3].

A *brus*, *brūs* se rapportent peut-être l'irl. *brus*, paille brisée, fragments (**bruss-*, peut-être d'abord *brus-tu-* ; *bruis* = *brus-*

1. On entend aussi *brehyān*.

2. Les formes du moyen-breton pour *brevi* sont instructives : *breauyaff*, broyer ; *breauyff* ; part. *breauyet*, *breauet*, et *breuet*, fut. *breuo*.

3. Le haut-vannetais *berhun* est un obstacle à l'hypothèse *bruzon* pour *bruzun*, mais *berhun* a sûrement été précédé par *bruzun*. Une terminaison *-un*, quoique très rare, n'est cependant pas impossible : = **oun-* ou même *-ōn-* non accentué.

ti-) ; *bruscar* (*broscar*) ; écos. *brusg*, miette; irl. *bruissim*, je brise (**bruss-*). *Brúire*, sg. *brúireach*, fragments, se rapportent à à *brúim*, je brise (*bhrūs-*). Il est vrai que dans *bruscar*, on veut voir **brug-* (irl. moy. *com-brugad*).

Whitley Stokes, *Urk. Spr.* a rapproché de *breg-*, *brug-*, le breton *bre*, vannet. *brei*, mais comme le dit Ernault dans son *Dict. étym*, c'est un emprunt certain au français *broie*, *braie*.

Il faut bien convenir que plusieurs de ces formes doivent remonter à des racines et thèmes différents.

343. Gallois BRUCHEN.

Bruchen a le sens, en gallois moderne, de : jaillissement d'une source, bouillonnement. Silvan Evans écrit *brychen*, graphie assez fréquente pour *ü* ; Davies a *bruchen*.

Le mot gallois paraît isolé en celtique. *Bruchen* f. est un singulatif. *Bruch-* = vieux-celt. **broukkā* (féminin à en juger par le singulatif féminin = *en*), vraisemblablement pour **brougnā*.

Broug appartient vraisemblablement à la racine indo-eur. *bhreg*, *bhreug-* *bhrug-*, briser. Pour le rapport de sens, on peut comparer le norvégien *bruse*, bouillonner, écumer, allemand *brausen*, de la racine *bhrus*, *bhrūs*, briser, latin *frustum*, irl. *brúim*, surtout l'anglais *brook*, ruisseau, anglo-sax. *bróc* germanique **brōkā*).

Pour *brug-*, cf. irl. moy. *com-brugad*, briser ; irl. mod. *comh-bhruighim*.

Whitley Stokes a rapporté à tort le gallois *brau*, fragile, cassant, à *brug-*.

344. Irlandais moyen CASNAD, moderne CASNAIDH ; gallois moyen CASNAT, moderne CASNAD, CASNACH.

Kuno Meyer, *Contr.* traduit *casnad* par *whit*, *particle* ; le pluriel *casnaide*, *casnaidhe*, de même, et aussi par *split wood*. Macbain, d'après Armstrong, donne à *casnaid* (avec *d* non-spirant), le sens de *chips of wool*, et cite l'irl. *casnaidh* que ne donne pas Dinneen. Mais O'Reilly a bien *casnaidh* avec ce sens et aussi celui de *lath*.

Le gallois *casnad* a tous ces sens : flocons, rognures de laine ou de matière analogue, boucles (cf. S. Evans, Thomas

Richards, *Welsh Dict.*). Il a, en outre, d'après certains passages des *Ancient Laws* le sens *d'éclats de bois, attelles, lattes.*

Ancient Laws I, p. 313, 3 : il s'agit de l'attribution et de la destination des acres (*erw*) en cas de *cyvar*, co-aratio, après l'attribution de la dernière, on lit : *a guedy hynny eru gwyd a houno a elgwyr e kasnat* « et après cela, une acre non cultivée et celle-là on l'appelle *kasnat* ». Aneurin Owen a introduit à tort *kyveir* devant *kasnat*, *erw* ayant la valeur de *kyvéir* et T. Lewis a eu également tort de dire que le texte porte *kyveir e kasnat*. On pourrait songer à traduire *eru gwyd* par *acre sous bois*, comme on va le voir, mais *gwyd* en parlant de la qualité ou de l'état des terres, a un sens équivalent à *gwyllt* ou *gwyll*, sauvage, inculte, broussailleux ou peut-être parfois une pâture vaine. Le sens de *gwyd* est clair dans ce passage des Anc. Laws I. 318, 17 : *o deruyd bod amresson am eredyr er yung dews kavarur am tyr gwyll ac arall faeth...* « s'il arrive qu'il y ait dispute pour des charrues entre deux laboureurs au sujet du labour d'une terre inculte et d'une autre cultivée... ». On trouve la variante *guyd* au lieu de *guyll* dans plusieurs mss. C'est le breton *gouez*, irl. *fiadh* : *fiadhain* a le sens de sauvage, non cultivé [1].

Kyveir ou *eru guyd* a pour équivalent *kyveir asclaud* dans les Ancient Laws II. 856, VII : (*Leges Wallicae*), après l'énumération des acres en cas de co-labour et de leur affectation, comme dans le passage précédent, il est dit : *partem ligni sui debet arator habere, id est* KEVEIR ASCLAUD, *id est unam acram per totum annum, quia ipse debet perficere aratrum a primo ligno usque ad ultimum* (id. 906, 14). Il est clair que l'acre en question qui est tout au moins en partie sous taillis ou arbustes et plantes sauvages [2], est destinée à fournir au laboureur le bois

1. T. Lewis à qui on doit plusieurs publications utiles et qui a bien mérité des études celtiques, n'a pas compris *guyd* dans son *Glossary* par pure inadvertance ; il traduit *tir guyd* par *cultivated land*, dans le passage en question ; or il le reproduit à *faeth* qu'il traduit correctement. Ces contradictions viennent de ce qu'il n'a pas fait une étude critique suffisante de son texte avant d'en faire un glossaire.

2. Je trouve ma supposition confirmée par Thomas Richards, à *gwydd* : cette expression, dit-il, est employée quand une terre, après avoir été labourée, commence de nouveau à être inculte et à être envahie par des chardons, ronces, etc.

nécessaire à la construction et réparation de la charrue ; *asclaud*, moderne *asclod*, *asglod*, est bien connu comme le moyen-breton *ascleud*, *ascloed*, dans le sens d'éclats de bois, *attelles*. Il ne saurait subsister aucun doute sur l'identité de *casnad* et de l'irl. *casnadh*.

Le gallois *casnach* ne diffère de *casnad* que par le suffixe (S. Evans Dict. *locks of wool*, *shearing of woollen cloth*, nap of cloth). Cependant des dictionnaires ne donnent pas le sens d'éclats de bois.

L'irlandais moyen *casnigim*, qu'il faut en rapprocher, a le sens de *se hérisser* en parlant des cheveux, dans le *Táin B. C.* ligne 2686, p. 374, 5 : *ra ca(s)nig a fholt imma chend imar craibred n-dercsciath im bernaid athálta* [1] « ses cheveux se hérissèrent autour de sa tête comme les pousses de l'épine rouge autour des brèches d'une ancienne *haie* ? ». Ses cheveux se hérissent si bien que si on avait secoué un pommier royal [2] avec abondance royale de fruits autour de lui, aucune des pommes n'aurait pu guère atteindre la terre en le dépassant, mais sur chacun de ses cheveux serait restée fichée une pomme. *Casdraigen*, mot à mot *ronce bouclée*, *tordue*, se dit d'une palissade ou haie (*The Vis. of Mac Conglinne* 87. 14).

Cass dans *casnadh*, CASNAT ; CASNACH, *casnigim* a donc deux sens principaux : boucle, frisure, cheveux hérissés, dressés en pointe, et *éclats de bois*. Le germanique présente une racine *has*, ide. *ces*, *cas* : v. norr. *haddr*, cheveux de femme, ags. *heord* (**hazda* ; v. slav. *kosa*, cheveux ; lit. *cěsati*, peigner, carder (Falk-Torp, *Norw.-Dän. Et. W.* à *haar*, et *hor* ; Walde, *Lat.-Et. W.* à *carro*).

Métaphoriquement, d'après le passage du Táin B. C. cité plus haut, l'irl. *cosar*, épine, poinçon ; *cassán*, épingle, pourraient s'y rapporter.

Dans le sens d'éclats de bois, latte, on a probablement affaire à une racine *kes*, *kas*, dans le sens de *fendre*, couper : grec

1. La lecture et le sens d'*athálta* sont incertains.

2. Je traduit *rig-aball* en donnant à *rig-* le sens étymologique d'après Windisch, mais *rig-* en composition a souvent simplement un sens intensif. *Rig-aball* a très bien pu avoir le sens de *grand*, *très-grand pommier*.

κείω (*κεσιω), latin *castro*. C'est à cette racine que Stokes rapporte l'irl. moy. *ceis*. i. *sleagh* (O'Cl.) = **cesti-* (K. M. *Contr.* : *cess*, lance). Mais c'est un instrument en pointe, qui s'expliquerait aussi bien ou mieux par la racine précédente.

A *cas*, couper, fendre, se rattache peut-être le gallois moyen *casnar* dont il est difficile de préciser le sens : il peut avoir le sens de *combat*, *mêlée*, *carnage*; trouble.

L. Rouge 263. 14 (F. a B. 11) :

Dy leas ys mawr kasnar

« Pour ton meurtre (le meurtre dont il est victime) grand est le trouble ou motif de carnage ? »

L. Aneur. 95. 24 :

kynvelyn gasnar

« carnage comme en fait Kynvelyn *ou* qui a la fureur de Kynvelyn ».

L. Tal. 123. 29 :

Gwyn gwychyr yn trydar kasnar degyn

« des guerriers vaillants dans la mêlée (carnage ?) obstinés ».

Casnur paraît avoir un sens analogue :

L. Tal. 203. 10 :

neu vi a amuc vy achlessur
yn difant a charant casnur

« Oui, moi, j'ai défendu mon abri (protecteur) dans la destruction et le *carnage* ? de mes parents ».

Pour l'évolution de sens de *casnad*, éclats de bois, *bois fendu*, cf. l'expression française *tailler en pièces*.

345. Gallois COD, CWD.

Cod f. et *cwd* msc., ont des sens analogues : sac, bourse, poche, panse d'animal, gousse (S. Evans, *Welsh Dict.*). *Cot* apparaît avec le sens de *sac* dans les Mabin. du Livre Blanc, col. 21. 22. *Cwd* existe chez un poète du XIIIe siècle, dans le

sens de *poche* ou *petit sac* (Madowc Dwygraig, *M. a.* 324. 2). *Cwd* = *kŭti-* ou *kuto-* : cf. latin *cutis*, grec κύτος, πκῦτος peau, cuir ; ags. *hȳd*, vha. *hūt*, peau ; vha. *hodo*, hoda (cf. Walde, *Lat.-Etym. W.* ; Falk u Torp, à *hud*). *Cod* a probablement été influencé par l'anglais *codd*, *cod* de sens analogue. *Cwd*, si le mot était emprunté à l'anglais, serait une évolution postérieure de *cod* : f. *bordd*, puis *bwrdd* ; *ffordd* et actuellement *ffwrdd*. *Cwd*, si le mot est indigène, aurait d'abord signifié : *sac de peau*.

346. Gallois CRYCH ; cornique CREHYLLYS ; breton KREHIET — breton CRIS, CRISEIN ; irlandais moyen CRES, CRESACH, CRESSNUGUD ; gallois CRYSSIO.

Stokes, *Urk. Spr.* p. 98, place sous **kriko-*, le gallois *crych* qu'il traduit par *raucus*. Dans les notes additionnelles et rectificatives, p. 332, il ajoute, il est vrai : *crych* = **krikso-* (**kripso-s*), crispus. Néanmoins, au point du sens, une rectification s'impose. C'est *cryg* et non *crych* qui a le sens de *raucus*. Appliqué à la voix, *crych* a le sens de *tremblotant*, *chevrotant* : *crych y llais*, chevrotement (*crychlais*, id.). Le sens réel de *crych*, avec ses nuances, est exactement celui du latin *crispus* : *crispare*, agiter avec tremblement, mouvoir avec saccades, onduler, crépeler. Chez Iolo Goch (XIVe s.), *crych* se dit de l'eau qui se ride en courant sur les rochers (S. Evans, *Welsh Dict*). *Crychell y dwr* indique la frisure de l'eau courante ; *nofio yn erbyn y crych*, c'est nager contre le courant ; *berwi yn grych*, bouillir à gros bouillons [1]. Appliqué à la chevelure *crych* a le sens de *crépu*, *frisé*. Appliqué, par exemple à la peau, il a le sens de *rugueux*.

Dans le St Greal, *crech*, féminin de *crych*, qualifie un pont : S. Evans traduit *pont grech* par *creaky*, *fragile*, ou *shaky bridge* : ce dernier sens est plus précis.

Au gallois *crychellu*, se rider en s'agitant, répond le participe cornique *crehyllys*. Williams a forgé sur ce participe un

1. Cf. les composés *crych-ias*, boiling up ; *crychlam*, *crychmaid*, a caper, to frisk, stkip. *Crychwyn* a le sens de *blanc d'écume* ; *crychwŷn* que S. Evans donne comme usité en Gwent et qu'il traduit par *ire*, *indignation* a le sens de *colère qui tremble* (*trembler de colère*).

infinitif *crehylly* qu'il traduit par : *to crush, squeeze, rattle, shatter*. Le sens clair de *crehyllys*, d'après le contexte est : *ébranlé, qui tremble. Passio Domini* 1218, *crehyllys* s'applique aux dents :

marthys yeyn yw an gwyns
ma thew crehyllys ow dyns

« étonnamment froid est le vent au point que mes dents tremblent (que je claque des dents) ». Ernault (*Gloss.*) cite la forme du Goello, *kréiyet, kréhïet*, froncé, ridé, qu'il tire de *crech* (le *crech* du Barzas-Breiz n'a pas le sens qui lui est donné de *frisé* mais représente le moyen-breton *knech*, éminence, tertre). Il ajoute que *kréhiet* pourrait être le même mot que *crehyllys*. *Créhiet*, en effet, peut avoir été précédé par *crehilliet*, *crechelliet*.

Le Goff (*Supplément*) donne comme usitée à Groix, l'expression : *amzer krehellek*, dans le sens de *temps sombre*; c'est dans ce cas, un sens *métaphorique*. Le sens précis doit être, ou a été *temps nuageux*, ciel sillonné de nuages, présageant un mauvais temps. C'est un dérivé de **crehell*, gallois *crychell*.

On aurait pu, à la rigueur, rapporter à **krikso-* l'irlandais moyen *cres* : *crithnughudh*, tremblement (O'Dav. *Gl.* 394), *crithnaigim*, je tremble, j'agite ; *cressnugud* : *In cath Cath.* 5254) ; *cresach*, qui tremble, agite (K. M. *Contr.*). Mais le breton *cris-*, *criza*, froncer (vannet. *crísein* avec *s* sourd), rider, froncer, ne peut avoir cette origine. Stokes, *Urk. Spr.* p. 99, auquel renvoie Ernault, a rapproché, à tort, le moyen-breton *cris(s)aff*, recourser, retrousser, de l'irl. *cris*, ceinture, gallois *crys* (voc. corn. *creis*, breton *crez* et *creiz*, *creis*, chemise). *Crisein*, n'a nullement le sens de *ceindre*, entourer. Son sens est celui de *crych*. Il y a le même rapport de sens entre *crisein*, froncer, rider et l'irlandais *cres*, tremblement, qu'entre *crych*, crépu, froncé et *crych*, qui tremblotte, se ride en courant ; *crisein* a la même origine que le latin *crisso* (*crīso*) et remonte à **qrītso-* au mieux **qrīt-sto-* ; l'irl. *cres* = **qrītso-* **qrīt-sto-* : cf. Walde, *Lat.-Et. W.* à *crīno*, *crīnis* (**crīsni-s*) ; Fälk Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *riste* II, *ris* I : v. norr. *hrista*, ags. *hrisian*, trembler,

agiter. Pour la racine *qrĭt- [1], cf. irl. *crith*, tremblement, gallois *cryd*, *ysgryd* ; cornique *dor-grys*, tremblement de terre (*scruth* est à écarter); breton *kridienn*, *skrija*, tressaillir de peur [2].

L'irlandais moyen *cres*, *cress*, maigre (*dí-chres*, très maigre : O'Dav. *Gl.* 567), peut s'expliquer par *qrit-so-* ou *krikso-* ; la maigreur s'accompagne de *rides*, *rugosités*. Le breton *crisein* vient à l'appui de cette hypothèse : il a non seulement le sens de *rider*, *froncer*, mais encore celui de *se recroqueviller*, par exemple sous l'influence du froid.

Le gallois moyen *cryssio* qui a le sens de *se précipiter*, *courir en toute hâte*, a vraisemblablement la même origine et doit remonter à **qrĭt-so-* **qrit-sto-* :

Gorchan Maelderw (F. a. B. II. 99, 21) :

Trycan eurdorch a gryssyassant

« Trois cents à collier d'or se ruèrent ».

Ibid. 102, 16 :

Trychan meirch godrud a gryssyws ganthud

« trois cents chevaux impétueux se précipitèrent avec eux ».

Gododin (ibid. p. 66, 69) :

Pan gryssyei Garadawc y gat

« quand Caradawc se précipitait au combat ».

F. a. B. II. 271 :

Pwyllei Dunawt marchawc gwein
yn erbyn crysed Owein

« Dunawd cavalier qui fonce [3] luttait (s'efforçait d'arrêter) contre l'avance impétueuse d'Owein ».

1. A côté de *crithim*, l'irl. a *crothaim*, même sens, et *crathaim*, je tremble, agite, brandis : *crathaim* de *krt*? (gallois *ar-grad*); *crothaim* a le sens actif. L'origine peut-être différente.

2. Le cornique *skryg* (*scrīdj*) est emprunté à l'anglais *screech* dont il a le sens : *skryd* ne peut venir de *scrīt* même suivi d'un *iod*. Le breton *skrija*, s'écrier de frayeur, peut avoir un sens dérivé ; mais il est possible qu'il ait une autre origine ; c'est certain pour *scroëja*, crier comme les porcs.

3. *Gwein* est un dérivé en *-io-* de *gwaen* : *gwaenadu* se dit de la course

Le composé avec *dy-*(*to-*) a un sens analogue :
L. Tal. *F. a. B.* II. 189) :

Dygrysswys Flamdwyn yn petwar llu

« Flamdwyn se précipita en quatre troupes ».

Le premier sens de *cryssio* a pu être *s'agiter*, être en proie à une agitation continuelle.

Le cornique *creys*, *crys* que Williams traduit par *force*, *vigueur*, peut s'expliquer par *empressement*, *ardeur*, et avoir une origine analogue.

347. Vieil-irlandais et irlandais moderne CÚAR, CÚAIRT.

Cúar, adjectif, a le sens de *courbe*, *tors* ; substantif msc., il a celui de *cercle*, *anneau* (Kuno Meyer, *Contr.* ; Dinneen). Stokes, *Urk-Spr.*, le fait venir d'un vieux-celtique **kukro-*, qu'il rapproche du v. slav. *kukŭ-nasŭ*. Strachan le compare au skr. *kucatī*, lit. *kukŭ*, croc.

Phonétiquement c'est possible, mais le mot reste ainsi isolé en celtique.

Cúar = **kom-u̯aro-* : breton *gwar*, courbe ; *gwarek*, *arc* ; cornique *gwarac* : voir *gwar*, à séparer du gallois *gwyr*, irl. *fíar*. Pour *gwar* = **u̯aro-*, cf. latin *vārus* (cf. Walde, *Lat.-Et. W.*).

Le vieil-irl. *cúairt*, mod. *cuairt* f., circuit, tour, visite = **kom-u̯arti-*. Pedersen, *Vergl. Gr.* I, 205, a pensé au latin *cŏrtem* (cohortem), mais le sens de *cúairt*, et sa parenté évidente avec *cúar* rendent cette hypothèse quelque peu douteuse.

348. Irlandais CÍR ; gallois CIL ; breton, DAZKIRIAT ; moyen bret. DAZQUILYAT, DAZGUYLIAT, DAZQUIRIAT (Grég. de Rostr.), ruminer.

Le moyen-irl. *cír*, génit. *círe* a les mêmes sens que l'irl. mod. *cíor*, *círe* : *oc cocnam a círe*, Corm. 21 (Kuno Meyer, *Contrib.*) a pour équivalent le moderne : *ag cogaint na círe*,

d'un bœuf aiguillonné par des mouches ; *gwaenauc*, qui se précipite tête baissée (Gorchan Maelderw, *F. a. B.* II. 99, 28)

chewing the cud. Le gallois a toujours *cil*, the cud ; à l'irlandais moyen, répond : *cnoi y cil*, to chew the cud, to ruminate (S. Evans, *Welsh Dict.*). Le breton présente *kil-* et *kir-* dans *daskiriat* et le breton moyen *dazquilyat*. Si, à la rigueur, il peut y avoir, en breton, échange de *r* et *l*, c'est impossible en gallois [1]. Il y a évidemment un fait d'étymologie populaire dans le gallois *cil*, facilité par des mots comme *cil-ddant*, molaire, breton *kildant*. La forme sincère paraît bien être *cīr*. Il paraît très probable que *cīr*, cud, est, à l'origine identique à *cír* peigne. *Cír*, peigne, en irlandais moyen, a entre autres sens, celui de *rangée de dents* (*Three shafts of Death*, ap. Kuno Meyer, *Contrib.*). En irl. moderne, ce sens se retrouve aussi (Dinneen). *Cir* = **kīrā*, indo-europ. *kērā* ?

349. Irlandais CATH, gallois CAD, CADW.

Si le gallois *cadw* n'avait que le sens de *conserver*, *garder*, on serait porté à le séparer de *cad*, combat, irl. *cath* = **catu-* et à le rapprocher de l'allemand *hüten*, veiller sur, faire attention (indo-europ. **qadh-*, **qodh* qui pourrait appartenir primitivement à la même racine que le latin *cassis* = **qat-ti-* (Walde, *Lat.-Et. W.*). Mais il a aussi le sens de : *troupeau*, *troupe* : *kadw o deveit* (Mabin.) ; *y kadw kyvreith*, le troupeau légal, dans les *Anc. Laws* ; cf. aujourd'hui encore *cadw o adar* troupe d'oiseaux. Dans ce sens aujourd'hui on emploie même *cad* (S. Evans, *Welsh Dict.*) et il n'est nullement prouvé que c'est une forme abrégée de *cadw* qui, au moyen âge ne valait qu'une syllabe. Cette impression est fortifiée par le sens de *cat-* dans des composés comme *cat-berth*, fourré (collection de buissons) ; *caterwen*, chêne qui étend ses rameaux, primitivement collection de chênes, je pense (plur. *cateirw*, de *cat* et *deirw* ; *cateri* de *cat* et *deri*, plur. de *dar*). De plus, l'irlandais *cath*, combat, a aussi le sens de : bataillon, troupe : *co cath mór impu*, avec une grande troupe autour d'eux (*TTr*². 142 : K. M. *Contr.*). Dans ce sens, *cath*, *cad* sont évidemment à rapprocher de *caterva* (irl. à un autre degré vocalique et une autre dérivation, *cethern*, troupe ; v. bulg. *četa*, troupe). A côté de ce sens

1. La mutation de *r* en *l* paraît dans le manx *keayl*.

de *combat*, *troupe de combattants* (cf. le français moyen *bataille*, à la fois *combat* et *troupe*), l'irl. a aussi des dérivés qui rappellent le sens de *cadw* : *cathas* f. garde, veille, sentinelle ; *cathasach*, vigilant. Mais, en même temps, *cathas* a le sens de : *violent assaut* et *cathasach*, celui de *brave* (cf. gallois *cadarn*, fort = **catarno-*). Le sens de *rassemblement*, *vigilance*, *garde*, a pu se développer sous l'influence de composés comme le vieux-breton *cat-cluit* gl. propagnaculum pugnae, irl. *cathchliath* ; *cad-lys* campement, enceinte fortifiée, etc.

Néanmoins il paraît vraisemblable que deux racines différentes (*cat-* et *qat-*) se sont confondues dans les deux groupes.

350. Gall. DIG ; YSTIG ; bret.-moy. DIG.

Le gallois moyen *dic*, mod. *dig* a le sens de « colère » et « irascible » ; il est substantif et adjectif. Mais dans le composé *ystig* il a le sens de « attentif, soigneux » (S. Evans, *Llyth. Gymr.*) ; or le breton moy. *dig* a le sens de « zélé, diligent » (Ernault, *Miroir de la mort* 22). Ce mot ne s'est pas retrouvé jusqu'ici en irlandais. Le sens primitif tel qu'il se dégage du breton et du gallois, serait : « qui est en éveil, prompt à agir ». Le proverbe *hawdd yw ddigiaw dig*, « il est facile de mettre en colère un homme irascible », confirme ce sens. Il faut reconnaître néanmoins qu'il y a des difficultés pour le passage d'un sens à un autre. Quant à *ystig* le breton *dig* prouve que c'est bien un composé de *ex-* + *dic-*.

351. Irlandais DÉ ; gallois DEW, DEWAINT.

Le vieil-irl. *dae* (Mil. *Gl.* 57 a 10) ; irl. moy. *dé*, gén. *diad* ; mod. *dé*, gén. *diadh* et *deithe* (Kerry), a le sens de : 1° fumée, fumée sortant d'un foyer ; 2° vapeur produite par la chaleur ; 3° brouillard, brume ; 4° coup de vent ; 5° au sens métaphorique : souffle de vie (animus, anima) ; cf. Marstrander, *Ir. Dict.* p. 166, 167.

La parenté de *dé* avec le gallois *dew* est certaine : *dew* a les deux sens principaux de l'irlandais : 1° brouillard, vapeur, obscurité ; 2° vent chaud, temps lourd, étouffant (Gwent, d'après S. Evans) ; métaphoriquement, mélancolie. *Dew*, masc. = **deuo-* : i.e. **dhū-*, *dheuā-* cf. latin *fūmus*. *Dew* a un

dérivé dans le gallois moyen *deweint* qui indique le *point du jour*, la période précédant *pylgeint* (office de *matines*) [1]. Dans le L. de Tal. 165, 13 :

o dechreu nos hyt deweint [2].
Duhunaf wylaf bylgeint

« ...du commencement de la nuit jusqu'à *deweint* : je me réveillerai, je pleurerai au chant du coq ». En somme, *deweint* indique la période sombre de la nuit. *Deweint*, ms. = **deuantio-*. Cette formation rappelle l'irl. moy. *deaait* (Marstrander, *Ir. Dict.* p. 167, V) ; irl. mod. *deatach*, fumée, vapeur.

La dérivation de *dé*, gén. *diadh* a été diversement expliquée (Pedersen, *Gr.* II, 102). Stokes (*R. C.* 1906, p. 88) proposa, si *diad* est dissyllabique (ce qui est certain) de le rapprocher du latin *-fio* (*suffio*), *fimus*. L'identité de *dé*, gén. *diadh* avec *dew* suffira à faire rejeter ces formations.

352. Gall. DOL prairie, vallon.

Le gallois *dol* f. a le sens à toute époque de : *prairie basse* ; vallon souvent boisé (L. N. 28. 3, plur. *dolit* = *dolyd* ; L. Tal. 153. 3 : *doleu* ; L. R. 255. 33 *dolyd*).

Ce mot est évidemment de même origine que le got. *dal* n. vha.- *tal*, vallon. D'après Falk et Torp, *Norw.-dän. Etym. Wört* à *dal*, l'idée primitive serait courbure, anse : convexité aussi bien que concavité. cr qui permettrait d'en rapprocher θόλος, coupole : v. norr. *dalr*, arc, courbe. Cette hypothèse est confirmée par le gallois *dolen* : *dolen afon* la courbe, le coude d'une rivière. *Dolen Teifi*, The Bend of Teifi (nom d'une constellation d'après *Barddas* 1. 464 : ap. S. Evans, *Welsh Dict.*).

1. *Pylgeint* = *pullīcantū* ou *pullicantiō-*, chant du coq, a pour équivalent l'irl. moy. *gairm an chailig*, office de matines, laudes (R. I. Best *The Lebar Brecc canon Hours*, *Z. f. Celt. Phil.* 1911, p. 162). Le breton *pelgent* a pris le sens de messe de minuit.

2. Il est possible qu'il ait existé à côté de *deweint* qui est probablement un pluriel (on ne trouve pas d'autre forme) un autre thème *dewant-* (cf. *carant*, *cereint*) : vieux-celt., nomin. **dewās* (*dew*), gén. *dewant-os*, plur. nom. *dewant-ēs*.

Dol se retrouve peut-être en Bretagne dans le nom de la ville de Dol, Ille-et-Vilaine, ancien évêché sorti du monastère fondé par saint Samson, au VIe siècle.

353. Gallois DOL, boucle, anneau.

Le gallois *dol* f. figure dans les Lois et indique la boucle qui attache le bœuf au joug (Tim. Lewis, *Gloss.*). Dans les *Mab. doleu* indique les anneaux des ciseaux : *a gwelliu â doleu aryant itaw* (*Mab. Livre Blanc*, col. 460). En gall. mod. *dol drws* indique la poignée ou anneau de la porte. *Doleu* a le sens de *boucles, anneaux*, anse d'un vase (voir *dol*, prairie basse, vallon). Cf. norv.-dan. *dolle*, tube de métal qui sert comme une douille à envelopper un autre objet ; suédois dial. *döllor* f. plur. garniture de fer à l'extrémité d'un objet en bois (cf. la définition de S. Evans : *a thing bent, so as to form part of the cirumference of a circle*). Falk et Torp, *Norv.-dän. Etym. Wört.*, concluent d'après *dölle* = moy. haut-all. *tülle*, tuyau, à une apophonie à *dal* (germ. *duljō*). Le gall. *dol* = **dolā*.

354. Gallois DICHLYN ; irlandais CLEN.

Clen, dans le sens *d'inclination, désir* est donné par Kuno Meyer (*Contr.*) *clen.* i. *tol.* H. 3. 18, 67 *b* ; O Mulc, 270.

Le gallois *dichlyn* usité encore à l'époque moderne, a le sens de *circonspect, diligent, exact* ; comme verbe, il signifie aussi *choisir*. L'exemple le plus ancien, à ma connaissance, se trouve dans le B. Taliesin (F. a. B. 71, p. 126, 20) :

katwaladyr yn baladyr gan y unbyn
trwy synhwyr yn llwyr yn eu dichlyn

« Cadwaladr, comme chef[1], avec ses rois les choisissant avec parfaite intelligence ».

1. *Paladr*, comme arme, indique un *manche, un fût de lance*. Ainsi *penbaladr* a le sens de : d'un bout à l'autre (*pen*, bout, pointe et *paladr*, fût, manche), universel. Il est arrivé au sens de *lance, javelot*. Ici, le sens paraît métaphorique. Il est possible même qu'il y ait eu un jeu de mots sur *pal*,

Clyn ide. *clīn-* : κλίνω (*κλινγω), latin *clino* ; ags. *hlinnian* etc. ; i.e. *kli-nā mi* (Pedersen, I.F. II, 303). *Dichlyn*, circonspect, a dû signifier d'abord : *qui ne penche d'aucun côté* : *di-* a là le sens négatif. Dans *dichlyn*, choisir, *di-* a le sens *discriminatif*. L'aspiration, ici, est due vraisemblablement à *-s-* = *ex* : **di-s-clīn-* a donné *dichlyn* [1]. *Ex* en brittonique, devant les oeclusives sourdes, se comporte de deux façons ; 1° il devient *es* : *escar*, ennemi ; *ysgarant* et *ysgereint* ; 2° il aspire l'occlusive suivante en se réduisant à *e-* : *echryn*, *echryd*, *echud* ; L. Tal. 195.1 (F. a. B. 11) : *echassaf*, je haïrai, etc. C'est l'effet que produit le gallois *chwe*(*svex*) sur les occlusives sourdes en construction syntactique, on pourrait dire, en composition ; *chwechant*, six cents ; *chwephunt*, six livres etc. Avec *di-*, *de-*, *dy-s* (*ex*), il en est de même. Ou on a *dis-*, *des-*, *dys* ou *di-*, *de-*, *dy-* suivis de l'aspiration : *dichlyn*, *dichlais* (point du jour : *clais y dydd*), *dichell*, artifice, intrigue, subtilité (*-cell* peut-être de **cel-no-*, *celu*, cacher); *dechryn*, *dychryn*, *dychryd* ; cornique *dysmygy*, deviner, découvrir : gallois moyen *dechymmygu* = **d*(*o*)*-ex-com-mīc-* (*do* forme proclitique de *dī*).

Stokes a traité de *clen*, mais non de *dichlyn* dans B.B. XXV 253.

355. Addition à l'irlandais CEL (voir *Revue celtique*, t. XXXVIII, p. 158 et cf. t. XL, p. 436).

L'irlandais moyen *cel*, ms., paraît n'avoir que deux sens principaux : 1° *mort* ; 2° *manque*, *besoin*. Mais l'irl. moderne *ceal* (**kĕlo-*) a des sens plus variés qui permettent de rattacher *cel*, mort, à *cel*, manque : *dul ar cel* signifie non seulement mourir, périr, mais encore : *partir* [2], *disparaître* ainsi que :

bêche, instrument à fouir : *pal-adr* d'après *gwaladr* ? Cf. *Myr. arch.* 161.2 (en parlant d'un guerrier) :

Paladyr goch, paladur estrawn,

« à la lance rouge, le bêcheur de l'étranger ».

Paladur de *pal-* bêche, avec le suffixe *-adur* = latin *-atōrem* : *penadur*, chef, *pechadur*, pêcheur. Il est possible aussi que ce soit l'instrument lui-même formé comme le breton et cornique *daladur*, doloire.

1. L'addition de Skene donne *dychlyn*, mais, d'après l'édition de Gwenog. Evans, le ms. porte *dichlyn*.

2. C'est le lieu de rappeler la fameuse expression : *partir, c'est mourir un peu* ; à laquelle un écrivain facétieux a répondu par : *mourir, c'est partir beaucoup.*

être manquant, être entré dans l'oubli (*cel* a aussi le sens d'oubli : cf. Dinneen). Ces sens paraissent dérivés les uns des autres et de l'idée fondamentale de *cacher* (irl. *celim*, je cache ; gall. *celu*, cacher ; *ar gel*, *ynghel*, en secret), *Ceal*, en irl. moderne, a encore le sens de *couverture* ; cf. gallois, *llenn gel*, couverture, drap de lit. *Celt*, vêtement (Cormac Transl. p. 47), est un derivé de *cel*, de même que de *dechelt*, même sens (écrit aussi *degchelt* : *deg*, écrit pour la prép. *de* par fausse étymologie. Marstrander, *Ir. nat. Dict.* p. 219, à *deg* 2). Une évolution de sens analogue a eu lieu en germanique. A un vieux germanique **helian*, cacher, se rattachent le v. norr. *hel*, f., déesse de la mort, royaume des morts, mort ; ags. *hell* ; got. *halja*, hades (cf. Ἀΐδης).

356. Addition à gallois CALON, cornique COLON (v. *Revue Celt.*, t. XXXI p. 132, XXXIV p. 396, XXXVI p. 137 et XXXVII p. 178).

Colwyden apparaît dans les *Anc. L.* I, 286, désignant un des quartiers du cerf. O. Pughe, et S. Evans à sa suite, ainsi que T. Lewis (*Gloss.*) l'ont traduit par *échine* ou *collet* (en terme de boucherie). C'est encore par fausse étymologie que O. Pughe a été amené à sa traduction : il y a vu un mot apparenté à *collum*. Il est clair qu'il appartient au même thème que *colwed* qui apparaît dans le L. Aneurin (F. a. B. 11, 69, 18) avec le sens de *coeur*, comme l'a avancé J. Morris Jones, *Gramm.* p. 72). sans en donner, il est vrai, de preuve. Le poète parlant en son nom comme combattant du Catraeth, dit qu'il a bu vin et hydromel et ajoute :

nyt didrachywed[1] *colwed drut.*

« le cœur du brave n'est pas à l'abri des excès ».

Colwyden indique le cœur ou une partie avoisinante. Cf. *coludd* ; v. gall. *coiliou* : voir *calon*.

1. Le sens de *trachywedd* n'est pas certain. Il semble indiquer *excès, emportement, entraînement coupable* : *trachwant trachywedd an cnawd* « désir excessif, entraînement de notre chair » (ap. O. Pughe ; cf. ibid. *llym drais drachywedd*. O Pughe le rapproche probablement avec raison de *argywedd*, dommage, méfait : voir *erchoat*.

357. Addition à gall. CHWYRN (voir *Revue Celt.* XXIII, 117).

Le sens de *chwyrn* dans *chwyrnu*, gronder, ronfler est bien établi : L. Rouge (F. a. B. 11.247, 2).

Bid chwyrnyat colwyn

« le jeune chien est d'habitude *grondeur* ».

Chwyrnu a également le sens de *tournoyer, tourner rapidement* ; d'où pour *chwyrn* le sens de très rapide : M.A

colled gwr arwr arvawc chwyrn yg kad

« on a perdu un homme, un héros, à l'arme très rapide dans le combat ». Cf. Mab. L. Blanc, p. 225 :

dyrnodeu kaletchwyrn

« des coups durs et rapides ».

Les deux sens se trouvent dans ce vers : le poète dit en parlant d'une pierre lancée violemment :

yn chwern yr aeth dav chwyrnu

« elle alla rapidement (en tournoyant), en ronflant ».

L. chez Jolo Goch :

yn chwyrnu megys chwyrnell

« ronflant comme une *toupie* ».

Chwynell, indique un instrument tourbillonnant ; parfois une girouette. Pour la confusion des deux sens cf. v. norr. *svarra*, bouillonner, mugir, et v. norr. *sverra*, tourbillonner (Falk v. Torp, *Norw. dän.* (*Et. W.*, à *svirre*).

358. Addition à breton FROMVEUR.

On sait que beaucoup de noms de lieux en Bretagne sont défigurés par l'orthographe officielle, qui finit par commander la prononciation française. Sachant qu'en breton on prononce *frǫ̃vǫr*, je n'ai pas eu de peine à expliquer le nom du grand courant qui passe entre Ouessant et le continent par

froud-veur, le grand courant [1]. Une note de mon ami Cuillandre, professeur au lycée de Quimper, originaire de l'île Molènes, apporte à cette étymologie une nouvelle confirmation. Il m'écrit : « En plein courant du Fromveur se trouve un écueil appelé *Mean ar Froud*, et c'est précisément entre *Mean ar Froud* (la pierre du courant) du côté d'Ouessant, d'une part, et *mean Teusel* du côté de l'île *Bannoc* d'autre part que se trouve le passage le plus étroit de tout le Fromveur (1 mille de largeur), et c'est par conséquent là aussi que le courant est le plus violent (je ne dis pas le plus dangereux). Du reste le long de la côte N. ou N. O. d'Ouessant passe un autre courant jumeau du Fromveur plus formidable encore, appelé *Frouruz* (*Froud-ruz*, le courant rouge) ».

A Ouessant, on prononce *Frǫǫr* ; la chute du *v* est régulière ; cf. *da Rest* pour *da Vrest*, à Brest.

359. Remarques additionnelles à l'irlandais MÓIN, gallois MAWN, breton MAN.

Mān, mousse, lichen, paraît essentiellement vannetais quoiqu'il soit usité en Haute-Cornouaille, et répond exactement au gallois *mawn*, tourbe ; irl. *móin*, tourbe, marais : *-ān-* vieux celtique devient *-eun* (*-ōn*) dans les autres dialectes, mais *-ân* en vannetais : *lān*, plein, gall. *llawn*, irl. *lán*. Quant à la différence de sens, on la trouve aussi en germanique : norvégien *mose*, lichen, mousse ; danois *mose*, tourbe, marais (v. norr. *mosi*) ; anglais *moss*, mousse ; *moor*, marais (v. norr. *myrr* = **meurî-*) [2].

Le Goff (*Suppl.*) à côté de *mān*, donne *moan* comme usité à Neulliac (près Pontivy). Il est impossible de supposer le développement spontané d'un *o* non étymologique ; tout au moins je n'en connais pas d'exemple en vannetais. Ce serait plutôt le contraire qui pourrait se produire : cf. à Cléguerec, près de Neulliac, *mar du*, mûres, pour *mouar du*. Le vannetais a une tendance à reporter dans les diphtongues l'accent sur la deuxième voyelle : *bren*, jonc, ailleurs *broen*, gall. *brwyn*. On ne

1. Cf. *R. Celt.* XXX, 262.
2. *Mān* s'applique aussi à la mousse des marais (*mân gwern*).

peut non plus ici invoquer aucun fait d'analogie. *Moan* doit donc se décomposer en *mo-* + le suffixe *-an*. *Mo* a dû exister à l'état indépendant, venant de *mŭs-* suivi d'une voyelle (*mŭsā* ou *mūsi-*). *Mās-*, *mōs-* eût donné en haut-vannetais *mé*(*mę*), ailleurs *meu* (*mö*). *Móìn*, *mawn*, *mān* remontent à un vieux-celtique *māsni-*. *Mósni* étant invraisemblable, on doit supposer deux racines originairement différentes : *mās-* et *mŭs-*, *meus-* (*mous-* : norv. *mose*, v. n. *mýrr* = *meuri-*., anglais *moss*, *moor*. *Mās-* apparenté à *mānare*, se serait d'abord appliqué au *marais* ; *mŭs-* à la mousse.

Pedersen *Vergl. Gr.* I, 49 fait venir *móin*, *mawn* de *mād-nā* ou *mād-sni*).

Mān, tant qu'on est en territoire vannetais, comme je viens de le montrer, s'explique facilement en face de *mawn*. On peut même supposer que la forme vannetaise a pu pénétrer du bas-vannetais en Haute-Cornouaille. Mais il semble bien qu'il existe, en trégorrois notamment, une forme avec deux *nn*. G. Ernault, dans sa publication *Danvez Gériadur* ou *Matériaux pour un Dict. breton-français* (*Bull. soc. arch. Fin.* 1913, p. 115) donne une forme *bann*, avec cet exemple de la zone trégorroise : *bean zo bann war o toen*, y a-t-il de la mousse sur votre toit ? Il renvoie ce sujet à Le Moal, *Pipi Gonto* I, 168 : *eur vriad bann hag ilhe* une brassée de mousse et de lierre. Il n'y a aucune difficulté à admettre que *bann* soit pour *mann* soit par l'effet de mutation syntactique, soit même par évolution spontanée de *m* en *b*. Il est évident que l'existence d'une pareille forme rend l'explication par *māsni-* impossible. On peut s'en tirer en supposant un doublet **mănni-*, **măsni*. Un seul des exemples de *man* donné par Ernault (*Gloss.*) peut faire supposer deux *nn*, mais avec *a* nasalisé : à Plounérin, *mañn*. Dialectalement, sporadiquement, on prononce *-ănn* avec *a* légèrement nasal. Il en est de même pour *-ămm* : j'ai entendu en Cornouaille prononcer *māmm*, et même *mām*. En dehors du vannetais, une forme avec voyelle allongée nasale, avec un seul *n* par conséquent, ne pourrait s'expliquer que par **mă-ni*.

(*A suivre.*) J. Loth.

THE

GRAFFITI OF LA GRAUFESENQUE

NAMES OF VASES

In these inscriptions now made accessible by Loth (v. *R. Celt.*, t. XLI, p. 1-64 ; cf. also Vendryes, *Bulletin de la Société de Linguistique*, t. XXV, p. 34 et suiv., and *R. Celt.* t. XLI, p. 493-94), the majority of the names of vases are, as might have been expected, Latin or Greek. Five of them, however, have been explained as Celtic ; they are *broci*, *duprosopi*, *licuias*, *pannas*, *triantalis*. The *brocus* may very well have been named, as Loth says, from some peculiarity of form which suggested the head or muzzle of the badger. A similar case of giving the name of an animal to a drinking vessel is the Greek κάνθαρος. There is a strong presumption that *pannas*, too, is a Celtic word. For the remaining three names a different explanation appears possible.

Duprosopi. The etymology proposed for this word, o. c. 49, is entirely satisfactory from the point of view of sense and phonetics, but it is perhaps unnecessary ; and I venture to suggest that the word is simply the Greek διπρόσωπον, with *du-* substituted for *di-* on the analogy of Latin compounds like *duplex*. Originally the word was doubtless an adjective, but in the two places where it occurs it seems to be a substantive ; it has therefore undergone the same change of meaning as *pedalis*, *juliana* and other names that appear among the graffiti. What peculiarity of the vessel was indicated by calling it ' two-faced 'is not clear. The πρόσωπον of a vase might be that portion of the surface which was painted or otherwise

ornamented, or a flat portion of the surface, or, possibly, a raised or projecting ornamentation representing a face.

LICVIAS. This word occurs so frequently that it is rash to suggest doubt as to its form. Nevertheless, is it possible that we should read LICNIAS ? If it should prove that this is so, we have again a Greek word, λυχνία, ' lampstand '. Greek χ is represented by *c* regularly in the person-name *Summacos*, Greek Σύμμαχος.

TRIANTALIS. Loth's explanation of this name presupposes such a peculiarity in the shape of the vessel as I have assumed above for *duprosopi*. The suffix *-alis*, however, suggests at least Latin influence, and as the Romans spoke of *pocula trientalia*, there is no doubt that *triantalis* here is simply the Latin name for a vessel the capacity of which was a *triens*. For the *a* of the second syllable we should compare Latin spellings like *ausar*, *passar, carcar* (Sommer, Hdb. d. Lat. Laut- u. Formenlehre p. 60) rather than *Argantomagus*, though the native suffix *-anto* may have influenced the form.

PERSON-NAMES

The majority of these, again, are Latin or Greek and are familiar as names of potters in all parts of the Empire. *Primus*, *Secundus*, *Tertius* occur so frequently in parts of Europe where Gaulish influence is improbable that it is unnecessary to assume that they are translation of native names. They are probably names of slaves. The general character of the list of names from Graufesenque, o. c. 53, suggests that where we have a choice between explaining a name as Celtic or as a comic Greek or Latin name, the latter should be preferred where the Celtic word is otherwise unknown. Loth has pointed out that *Cervesa* and *Vinoulos* belong to the class of comic names designed to indicate the less praiseworthy characteristics of persons to whom they where applied. The following, also, may be of the same character :

CELADOS ' the din-maker ', Greek κέλαδος.

COROS ' glutton ', ' one who always eats to satiety ' Greek κόρος, cf. the Plautine slavename *Saturio*.

MARTALOS ' weasel ', cf. martalos, mustelae species, Maigne d'Arnis, *Lexicon Manuale ad scriptores mediae et infimae aetatis*, Parisiis, 1890.

POLOS, perhaps ' colt ', Greek πῶλος.

STAMULOS, ' chatterbox ', Greek στωμύλος. If this equation is correct, *ō* was still being changed into *ā* at the time the word was introduced into Gaul.

COTUTUS. Loth's explanation appears probable, but the stem *cotū-* of *Cotū*, *Cotuatus*, *Cotuanti* (Holder) should, perhaps, not be overlooked.

LUXTOS

Loth compares this word with the Irish *lucht*. The comparison is doubtless right. *Luxterios* and *rextu-* show that *kt* had already become *cht* in in Gaulish. Had *pt* arrived at the same stage (through *ht*) ? *Sextametos* ' seventh ' appears to be the first piece of evidence in favour of the view that it did, but it is conclusive : and in future etymologists will have to reckon with the possibility that *lucht* may represent an earlier *luptu-*. None of the etymologies already proposed can be said to be even probable. Connection with the Gaulish *Lucterios* is uncertain ; if it could be assumed, it would point to an *o-* stem, a possibility which Loth, p. 39, suggests. But there is another explanation of the form which appears to be admissible. The sense of the phrase *tuđos* + ordinal + *luxtos* is by no means certain, but it might very well describe the following list of vessels, and correspond to such a phrase as ' number (quantity) of vessels made by the first (second etc.) lot of workmen '. An examination of the lists however shows that the same names of workmen recur in all of them. We can therefore infer that the ordinal refers not to the particular lot of men that produced the vessels named, but to the batch of vessels (first, second etc.) turned out from the pottery. If, as is probable, *luxtos* means the body of men employed in the pottery, it is evident that the form must be a genetive. *Tuđos* may as Loth conjectures mean ' mass ', ' quantity ' or some-

thing of the kind; and the whole phrase will then be equivalent to ' first (second, third etc.) lot of vessels turned out by the staff '. The position of the ordinal in relation to its substantive is (granting the correctness of the above analysis) noteworthy, but what is known otherwise of the order of words in Gaulish does not exclude the assumption that the ordinal may have followed its substantive. *Luxtos* (i. e. *luchtōs*) as the genitive of a stem *luctu-* is in order. The development of the diphthong *eu* (*ou*) into a long vowel (*ō*) is well attested, at any rate for Britain, in stem syllables, cf. *Totati*, *Bodicca*. It is not improbable that the change should have taken place earlier in final syllables.

J. Fraser

NOMS DE LIEU SUISSES
D'ORIGINE GAULOISE.

---

1. — Magden.

Ce nom de *Magden* est porté par un village du canton d'Argovie, district de Rheinfelden, à la limite du canton de Bâle-Campagne. Les formes les plus anciennes que j'en connaisse sont :

1036 Mageton (Hidber, *Schweizerisches Urkundenregister*, vol. I, Berne 1863, p. 329).

1173 Mageton (Hidber, *op. cit.*, vol. II, Berne 1877, p. 234).

A vrai dire, il existe peut-être une mention qui est de deux siècles antérieure à celle de 1036 : un acte daté du 24 janvier 804, et conservé aux archives de Saint-Gall, a trait en effet à la location, par l'évêque Eghino et l'abbé Werdo, d'un bien appelé *curte Magaduninse* à un certain Morand [1]. L'éditeur de la charte Wartmann remarque en note [2] que « ce nom peut faire penser de prime abord à *Magdenau*, localité du canton de Saint-Gall où sera fondé plus tard un couvent de femmes ; mais comme tout autre détail permettant d'identifier ce nom de lieu fait défaut, un tel rapprochement n'a qu'une valeur hypothétique. » Je ne pense pas que cette identification soit exacte : le couvent de Magdenau fut fondé en 1244, et la charte même de fondation [3] cite le nom de la localité sous la

1. Wartmann, *Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen*, t. I, Zurich 1863, p. 167.
2. Wartmann, *op. cit.*, p. 168.
3. Wartmann, *op. cit.*, vol. III, Saint-Gall 1882, p. 104.

forme *Magginouwe*, qui est incontestablement d'origine germanique. Les graphies en *Magd-* sont toutes beaucoup plus modernes, et s'expliquent aisément comme étant dues à l'étymologie populaire, qui a fait un rapprochement entre le nom de l'endroit et le couvent de femmes qui s'y trouvait. Sans doute la localité est-elle beaucoup plus ancienne, puisque l'église paroissiale de Sainte-Vérène, avec sa tour massive, date du VIIIe ou du IXe siècle : mais la forme *Magginouwe* semble exclure tout rapprochement avec le *magaduninse* de 804. Il ne serait pas impossible, dès lors, que cette mention se rapportât au *Magden* argovien.

Vers la fin du XIIIe siècle, notre localité est citée plus souvent. Nous avons par exemple :

1276 in villa Magtun (*Urkundenbuch der Stadt Basel*, bearbeitet durch R. Wackernagel und R. Thommen, vol. II, Bâle 1893, p. 112).

1276 ecclesie de Magton (H. Boos, *Urkundenbuch der Landschaft Basel*, vol. I, Bâle 1881, p. 83).

Cette dernière graphie se rencontre très souvent par la suite : ainsi en

1279 ad curiam de Magton (H. Boos, *op. cit.*, p. 96).

1348 in... banno ville Magton (H. Boos, *op. cit.*, p. 292).

Enfin, au XVe siècle on a une graphie qui se rapproche beaucoup de la forme actuelle :

1462 uff den stu^eren zu Magten (H. Boos, *op. cit.*, vol. II, Bâle 1883, p. 1001).

Les formes anciennes, celle de 804 en tout cas — si elle se rapporte à notre nom de lieu, — celles de 1036 et de 1173, comme aussi la forme actuelle, rendent très probable une origine gauloise : nous serions en présence d'un nom terminé en -dunum, qui a donné *-ten* ou *-den* dans les noms de lieu de la Suisse alémannique. Non loin de *Magden* s'élève en effet la ville d'*Olten*, nom dans lequel on a voulu voir, bien timidement d'ailleurs [1], un composé en -dunum. Dans le canton de

1. Cf. F. Stœhelin, *La question d'« Olitio » et le « castrum » d'Olten*, Revue des Études Anciennes, t. XXV (1923), p. 57-60. Cet auteur n'est d'ailleurs nullement affirmatif : il semblerait d'abord admettre (p. 57) un

Fribourg, la petite ville de Morat s'appelle *Murten* [1] en allemand, et d'Arbois de Jubainville a très justement expliqué ce mot par un Moridunum, qui se comprend d'autant mieux que cette localité domine le lac du même nom. Dans le canton de Vaud, nous avons la ville de Moudon, de Minnodunum [2], appelée en allemand *Milden* [3], ainsi que Yverdon, de Eburodunum [4], dont la forme allemande est *Iferten*. Enfin, dans le canton de Zurich existe une localité du nom de *Kempten* (district de Hinwil, commune de Wetzikon) ; ce nom pourrait être rapproché de celui de la ville de *Kempten* en Bavière, qui s'explique, suivant Holder [5], par un Cambo-duno-n : la plus ancienne forme connue de ce nom se trouve dans Strabon et dans Ptolémée : c'est Καμβόδουνον. La *Table de Peutinger* donne *Camboduno*.

Pour le *Kempten* zurichois, je trouve :

811 Camputuna (Wartmann, *Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen*, vol. I, p. 196).

811 in Campitona (Wartmann, *op. cit.*, p. 197).

837 in Campitona (Wartmann, *op. cit.*, p. 333).

1229 Gerungus de Kembetun (*Urkundenbuch der Stadt und*

étymon **Ollodunum*, puis (p. 59) « n'ose guère séparer le nom d'*Olten* de *Oltingen*... » qu'on retrouve à quatre reprises en Suisse, et qui est d'origine germanique.

1. D'Arbois de Jubainville, *Morten*, *Murten*, *Moridunum*, Revue celtique, t. XXVI (1905), p. 383. Pour l'explication de la forme française, qui viendrait d'un *Moretto, cf. U. Hubschmied, *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs : Ogo, château d'Oex, Uechtland*, Zeitschrift für deutsche Mundarten, t. XIX (1924) (Festschrift Bachmann), p. 193-197.

2. Cf. E. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, Lausanne 1921, p. 288 ; A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, vol. II, col. 597 ; Gröhler, *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, vol. I (seul paru), Heidelberg, 1913, et plus spécialement Stadelmann, *Études de toponymie romande*, Arch. de la Soc. d'hist. du cant. de Fribourg, vol. VII, p. 367, et thèse de Fribourg, 1902, p. 123-124.

3. Stadelmann, *op. cit.*, p. 367, et p. 124 de la thèse.

4. Cf. Mottaz, *op. cit.*, vol. II, p. 832 ; Holder, *op. cit.*, vol. I, col. 1398-1400 ; Gröhler, *op. cit.*, p. 101.

5. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, vol. I, col. 714-715. Les mss. de Strabon ont καν̓δόβουνον, qui n'est qu'une erreur graphique.

Landschaft Zurich, bearbeitet von Dr J. Escher und Dr P. Schweizer, vol. I, Zurich 1888, p. 330).

1230 Kemitun (*Id.*, vol. I, p. 338).

1337 Gerungus miles de Chempton (*Id.*, vol. II, Zurich 1890, p. 10).

Or, d'une part la forme *Camputana* de 811, et surtout les *Campitona* de 811 et de 837 rappellent énormément le *Cambidano* de la *Notitia Dignitatum* [1] désignant le *Kempten* bavarois, de sorte que l'étymologie Camboduno-n proposée pour cette dernière localité semble pouvoir être adoptée également pour le *Kempten* zurichois [2] ; et, d'autre part, les finales des formes *Kembetun*, *Chempton* sont les mêmes que celles que nous trouvons pour *Magden* dans les graphies *Mageton*, *Magton*, *Magtun*.

Les mentions anciennes du nom de lieu *Zarten* [3] près de Fribourg-en-Brisgau (Bade) nous sont utiles aussi : nous avons en effet — je ne cite ici que les formes que j'ai trouvées dans des documents concernant Saint-Gall —

765 in villa quae dicitur Zarduna (Wartmann, *Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen*, vol. I, p. 48).

816 in Zartunu (Id., vol. I, p. 211).

854 prope villa Zartuna (*Id.*, vol. II, p. 47).

Ici encore, -dunuma donné des résultats analogues à ceux que nous constatons pour *Kempten* : l'hypothèse d'un -dunum dans *Magden* se trouve donc confirmée par ricochet.

Reste à expliquer la première partie du nom de *Magden*. Les formes de 1036 et de 1173, *Mageton*, font penser à un composé *Mago-duno-n, qui existe en effet : c'est avec cet étymon que Gröhler [4] par exemple explique les noms de *Meung-sur-Loire* (Loiret), appelé *Magdunum* dans les *Acta*

1. *Notitia Dignitatum* occ. 35 (Raetia), 8, 19 ; cité par Holder, *op. cit.*, vol. I, col. 715.

2. Cette étymologie a déjà été proposée dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. II, Neuchâtel 1903, p. 694.

3. On sait que ce nom de lieu *Zarten* vient de Tarodunum : Ptolémée, II, 11, 15, le cite en effet sous la forme Ταρόδουνον. Cf. Gröhler, *op. cit.*, p. 103 ; Holder, *op. cit.*, vol. II, col. 1736.

4. Gröhler, *op. cit.*, p. 100.

Sanctorum [1], *Magedunum* dans un acte de Louis le Pieux [2], *Macdunum* dans un diplôme daté de 859 [3], et de *Mehun-sur-Yèvre* (Cher). Quant à la signification du terme *mag-*, il est difficile de se prononcer : sans doute peut-on avoir affaire au subst. mǎgos « champ, plaine » [4], mais il est plus probable — pour autant qu'on peut parler ici de probabilité — qu'il s'agit du terme magu- que M. Dottin [5] qualifie de « terme de nom propre », et qu'il rapproche de l'irl. *mug*, « serviteur », ainsi que du gall. *maw*, et que M. Pedersen veut retrouver dans le nom propre *Magu-rix* [6]. Peut-être s'agit-il aussi de l'adjectif *mago-s qui serait selon Holder [7] une variante de *mogos, « grand », qu'on pourrait supposer d'après l'irl. *mag* [8] : c'est la solution qui paraît avoir été adoptée par Gröhler pour l'étymologie de Magodunum > *Meung* qui signifierait, d'après lui, la « grande forteresse ».

L'existence d'un nom de lieu d'origine celtique dans cette partie du canton d'Argovie n'a rien qui doive étonner : Magden est situé en effet à six kilomètres seulement de l'emplacement d'Augusta Rauracorum, et la route qui reliait cette ville à Vindonissa par le Bötzberg devait passer aux environs. Dans toute la contrée, par ailleurs, on trouve des noms de lieu antérieurs à l'invasion germanique : les villages de *Giebenach* et de *Maisprach*, qui sont des noms en -acum, sont pour ainsi dire attenants à *Magden* ; un peu plus au sud, dans la vallée de l'Ergolz (canton de Bâle-Campagne) on rencontre la bourgade de *Sissach* et, près de Liestal, s'élève

1. *Acta Sanctorum* 3. Iun., t. I, p. 300 D. Vita Lifardi.

2. « . . . ex Monasterio quod vocatur *Mageduno* », Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, t. VI, p. 653 c.

3. Dom Bouquet, *op. cit.*, t. VIII, p. 560 b. Le t. IX, p. 316 b., donne une forme *Magduno*.

4. Cf. Holder, *op. cit.*, vol. I, col. 384 sqq.

5. Dottin, *La langue gauloise* ; Collection pour l'étude des antiquités nationales, II, Paris 1920, p. 269.

6. Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, t. I, Göttingen 1909, p. 98.

7. Holder, *op. cit.*, vol. II, col. 385.

8. Cf. sur ce mot J. Loth, *Notes étymologiques et lexicographiques*, nº 228, Revue celtique, vol. XL (1923), p. 342.

le *Münzachberg*, appelé ainsi du nom d'un village, aujourd'hui disparu, *Münzach*, mentionné en 825 sous la forme *Munciacum* [1].

Ajoutons enfin que l'endroit où s'élève actuellement Magden a été habité très anciennement : sans parler des tombes alamanes qui y ont été mises au jour, on a retrouvé les restes d'un établissement romain au lieu-dit Halmet, et il existait également une tour d'observation romaine — celle sans doute qui a donné son nom au village — sur le Lanzenberg, près de Schloss [2].

2. — Abläntschen.

Ce petit hameau, qui fait partie politiquement de la grande commune bernoise de Gessenay (Saanen en allemand), mais qui présente la particularité peu enviable d'être séparé du centre vital de la commune par des montagnes de 1900 à 2100 m. d'altitude — le col de Grubenberg, qui permet de passer d'Abläntschen à Gessenay, est lui-même à 1650 m. au-dessus du niveau de la mer — ne m'est pas connu par des mentions très anciennes. Tout au plus puis-je citer un personnage du nom de *Wernlin Affuentscher*, qui habitait Gessenay en 1393 [3] : M. E. Muret a proposé avec raison de lire ce nom *Affnentscher* [4]. Cette hypothèse se trouve en effet confirmée par d'autres mentions, pas antérieures au commencement du xve siècle malheureusement, que j'ai rencontrées dans des documents des Archives de l'État de Fribourg. Les voici :

1449 an Afnentschen (Arch. Etat Fribourg, Terrier de Bellegarde, n° 20, f° VIII verso).

1. Wartmann, *Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen*, t. I, Zurich 1863, p. 271.

2. *Dictionnaire géographique de la Suisse*, vol. III, p. 223.

3. Forel et Le Fort, *Chartes communales du Pays de Vaud* ; Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXVII, p. 417.

4. E. Muret, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*, Romania, t. XXXVII, p. 569, n. 1.

1445 Afnentsch (Arch. État Fribourg, Id., n° 21, répertoire).

» apud Afflentzen (Arch. État Fribourg, Id., *ibid.*, f° III verso)

» in Afnentschen (Arch. État Fribourg, Id., *ibid.*, f° III verso).

1438 Henslinus dictus Huguis de Affenenchoz (Arch. État Fribourg, Titres de Bellegarde, n° 5)

1403 Uellinus dictus uoters morans apud Averenczo (Arch. État Fribourg, Terrier de Bellegarde, n° 20, f° I). Je puis enfin ajouter un *Jenni Aventscher*, qui est mentionné en 1403 également, dans le traité de combourgeoisie conclu cette année-là entre la commune de Gessenay et la ville de Berne [1].

La diversité de ces graphies s'explique facilement une fois qu'on sait que la forme dialectale du nom, dans le patois alémannique de la localité voisine de Bellegarde (Jaun en allemand) est *āflentšə* [2] : c'est-à-dire qu'elle correspond absolument à la forme *Afflentzen* de 1445, et que les graphies *Afnentschen*, *Afnentsch*, **Affnentscher* de 1449, 1445 et 1393 doivent être considérées simplement comme les formes antérieures, dont *Afflentzen* et *āflentšə* ont été tirées par une dissimilation n-n > *l-n* [3].

Il importe d'autre part de remarquer qu'Abläntschen est situé dans la haute vallée de la Jogne, à sept kilomètres en ligne droite des territoires de langue romane, et que bon nombre de pâturages des environs accueillent durant l'été des montagnards de la partie française de la Gruyère. Il n'est donc pas étonnant que notre localité ait un nom dans le patois franco-provençal de la Gruyère ; c'est, d'après M. E. Muret [4], *inn Avonintso*, *Avenintso* ou *âvenintzo*. Il existerait même, au dire de Jahn [5], une désignation française pour notre village :

1. Hisely et Gremaud, *Monuments de l'histoire du comté de Gruyères* ; Mém. et Doc. p. p. la Soc. d'hist. de la Suisse romande, t. XXII, p. 293.

2. Stucki, *Die Mundart von Jaun* ; Beiträge zur Schweizerdeutschen Grammatik, vol. X, Frauenfeld 1917, p. 2.

3. C'est l'opinion également de M. Stucki, *op. cit.*, p. 2.

4. E. Muret, *art. cit.*, p. 568.

5. Jahn, *Chronik... des Kantons Bern*, Berne et Zurich 1857, p. 37.

ce serait *Averenche*, ou *Avérenche* [1]. J'avoue qu'elle m'est inconnue, et j'ai tout lieu de croire qu'elle est pratiquement inusitée. Mais la forme dialectale romane actuelle donne raison de la graphie de 1438 *Affenenchoz* : il s'agit d'une forme mi-romane, mi-alémannique, tirée de *Affnentschen*. Et quant à la graphie *Averenczo* de 1403, elle doit sans doute s'expliquer comme une forme absolument romane : nous la trouvons en effet dans un terrier dressé par le notaire Uldriod Favre, de Charmey, en faveur de noble Pierre de Corbières. Cet *Averenczo* vient probablement d'un **Avelenczo* — parallèle aux *Afflentschen* alémanniques —, et cette forme serait elle-même le résultat, grâce à une dissimilation n-n > *l-n*, d'un **Avenenczo* plus ancien. Ces dissimilations successives avaient sans doute un caractère transitoire et peu marqué, puisque la forme dialectale romane actuelle est de caractère plus archaïque, en quelque sorte, que la graphie du document de 1403.

Ce doit être, en un mot, la forme *Avonintso* qui permettra de hasarder une étymologie. — Remarquant que le nom de la ville d'Avenches, Auenticum, sonne *avẽtsu* ou *åvẽtso* [2] en patois vaudois, M. Muret ajoute que « à en juger par les prononciations gruériennes... il semble que le nom d'*Ablentschen* ou *Afläntschen*... soit également dérivé par le suffixe -ĭcus de quelque nom perdu en -entia ou -entius. Si c'était un nom de cours d'eau, *Afläntschen* offrirait un pendant à l'adjectif *Druenticus* de *Druentia* [3] ».

Je crois que le nom en -entia ou -entius qui se cache dans notre nom de lieu est un *abonentia, c'est-à-dire un dérivé d'*abona qui, d'après M. Hubschmied [4], serait le vocable usité en celtique primitif pour l' « eau ». On sait que le géographe de Ravenne nomme *Abona* le fleuve d'Angleterre dénommé aujourd'hui *Avon*, et M. Pedersen rapproche ce nom de l'irl. *abann*, « fleuve », cymr. *afon*, acorn. *auon*, bret. *Pontaven* [5]. Ce serait à *abona que, toujours d'après M. Hub-

1. Cette dernière forme est citée dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. I, p. 38.
2. Cf. Odin, *Glossaire du patois de Blonay*, Lausanne 1910.
3. E. Muret, *art. cit.*, pp. 568-569.
4. Hubschmied, *art. cit.*, p. 192, note 3.
5. Pedersen, *op. cit.*, t. I, p. 116.

schmied, se ramènerait le nom d'un affluent de l'Aar, l'*Önz*, qui répondrait à un *Abonetiōn- par l'intermédiaire d'un **Aunetiōn-* [1].

Si par conséquent nous adoptons cette étymologie, et si d'autre part nous sommes de l'opinion de M. Muret concernant la finale *-ētso* d'*Avonētso*, ce terme géographique répondrait à un *abonenticu : ce dérivé d'*abona « eau » trouverait son explication, soit dans le fait que la Jogne a sa source à Abläntschen, soit dans le fait que cette haute vallée est sillonnée de petits ruisseaux descendant des montagnes avoisinantes.

Tout en reconnaissant l'exactitude rigoureuse du résultat phonétique -enticus > *-ētso*, et tout en constatant que la finale de l'*Averenczo* de 1403 correspond sensiblement à une graphie vulgaire *Avencho*, en 1379 [2], pour Avenches > Aventicum — la forme latinisée qui figure d'ordinaire dans les textes est *Aventica* ou *Aventhica* — je me demande si la finale *-ētso* d'*Avonētso* ne peut pas s'expliquer d'une autre manière. En donnant la liste des formes anciennes, j'ai déjà fait remarquer que quelques-unes d'entre elles trahissent un sang mêlé, mi-roman, mi-alémannique : tel l'*Affenenchoz* le 1438, qui n'a de roman que la finale. Il importe de ne pas perdre de vue le fait que nous sommes à la limite des langues et que, de par le voisinage de deux populations aux parlers différents, de par les relations qui existaient néanmoins entres elles, ces contaminations devaient nécessairement se produire. Il ne serait nullement impossible, dès lors, que la finale *-ētso* écrite *-enchoz* ou *-enczo* dans les textes du commencement du xve siècle, soit modelée directement sur la finale *-entschen* de la forme dialectale alémannique, et qu'elle ne soit par conséquent pas la descendante directe de la finale de l'étymon. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que nous voyons très souvent, dans des noms de lieu ou de famille d'origine germanique du canton de Fribourg, mais qui ont été romanisés tardivement — soit

1. Hubschmied, *art. cit.*, p. 192, note 3.
2. Zimmerli, *Die deutsch- französische Sprachgrenze in der Schweiz*, vol. II, Bâle et Genève 1895, p. 102.

vers le XIIIe ou le XIVe siècle —, une finale franco-provençale *-o* prendre la place d'un *-en* final alémannique. Ainsi en est-il du nom de famille *Boungarto* (Fribourg, 1379 [1]), qui provient certainement d'un *Boumgarten* = *Baumgarten* alémannique ; ainsi en est-il encore des lieux-dits *Grabou* (Praroman), *Graboz* (Montévraz) [2], situés tous deux à proximité de la limite linguistique, et qui s'expliquent à l'évidence par un *Graben* alémannique ; ainsi en est-il enfin d'un lieu-dit de la Roche appelé actuellement *Staldoz*, et orthographié *Stalden* en 1408 [3].

Cette hypothèse étant admise, il s'ensuivrait que pour expliquer la finale d'*Abläntschen* il faudrait partir, pratiquement, de la forme alémannique *-entschen*, et non pas de la forme *-ēts*o romane qui aurait été simplement refaite sur celle-là. Mais la terminaison *entschen* a dû elle-même être modelée sur une forme romane plus ancienne, puisque la haute vallée de la Jogne, c'est-à-dire les territoires actuels de Bellegarde et d'Abläntschen, ont été germanisés à une époque antérieure sans doute au XIIe siècle [4]. A ce moment, une finale -inca aurait probablement déjà été prononcée *-inča*, où le *a* avait une valeur plus ou moins palatale : et cet *-inča* a parfaitement pu être alémannisé en *-entschen*, de même qu'un *marisca* a donné dans le territoire germanisé de Louèche, en Valais, *Martschen* et *Meretschen* [5]. La conclusion serait que le nom d'*Abläntschen* répondrait, non point à un *abonenticus, mais à un *aboninca primitif.

3. — Joressant.

Dans son article intitulé *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs: Ogo, Château d'Oex, Uechtland*, dont on ne saurait trop admirer

1. Zimmerli, *op. cit.*, p. 91.
2. Zimmerli, p. 119 et 1 4. Cf. Jaccard, *Essai de toponymie* ; Mémoires et Documents p. p. la Soc. d'hist. de la Suisse romande, 2e sér., t. VII, p. 196.
3. Zimmerli, *op. cit.*, p. 126.
4. Cf. Gauchat, in *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. V, p. 261.
5. Jaccard, *op. cit.*, p. 259.

la science et assez dire l'intérêt qu'il présente au point de vue des études celtiques en Suisse occidentale, M. U. Hubschmied traite dans une série d'appendices, des dérivés de *juris, « bois de montagne ». Le premier des dérivés qu'il cite est un jurassos, m., ou *jurassus, f., et, à ce propos, il remarque très justement que dans le mot *dzorassə*, « petite forêt », employé en patois bagnard, dans les noms de lieu *Jorasse* (vallée des Ormonts, canton de Vaud), *Les Grandes Jorasses*, *Les Petites Jorasses*, sommités du massif du Mont-Blanc, il n'est pas probable que nous soyons en présence d'un dérivé roman en -acea de *juris, ce suffixe étant, semble-t-il, improductif dans la toponymie franco-provençale. Il voit plutôt en *Jorasse* — à supposer même qu'en patois local on ait une finale *-assə* < -acea, et non pas *-assa*, qui exclurait absolument cette solution — une forme refaite sur un *Jorassa* plus ancien, qui serait à son tour une forme romane refaite sur un gaul. jurassos, m. — qui est, on le sait, le nom du *Jura* chez Ptolémée [1] — ou sur un gaul. *jurassus, f.

Sur l'isthme montueux qui sépare le lac de Morat de celui de Neuchâtel, en territoire fribourgeois, se trouve un hameau dont le nom est orthographié *Joressant* sur la carte fédérale au 1 : 100 000e (carte Dufour) ; c'est la forme généralement employée aujourd'hui. Mais si on trouve déjà *Jerussans* sur la carte du canton de Fribourg que dressa le commissaire général François-Pierre Von der Weid en 1668 [2], on rencontre en plein XIXe siècle encore l'orthographe *Joressens*, plus proche de la prononciation patoise actuelle, *dzuresẽ* ou *dzorsẽ*, d'après M. J. Stadelmann [3].

Les formes anciennes

1445 Girissens (Stadelmann, *Études de toponymie romande*, p. 323 et p. 79 de la thèse).

» Gerissens (Stadelmann, *op. cit.*, id.).

1. Ptolémée 2, 9, 2 : Ἰούρασσος ὄρος : 10 : Ἰουρασσός ; cf. Holder, *op. cit.*, vol. II, col. 94.

2. Cette carte est reproduite à la fin du travail de M. Stadelmann, *Études de toponomie romande*, Archives de la Soc. d'hist. du canton de Fribourg, t. VII, et thèse de Fribourg, 1902. Elle a été publiée pour la première fois par L. Glasson, dans les *Étrennes fribourgeoises* pour 1901.

3. Stadelmann, *op. cit.*, p. 323, et p. 79 de la thèse.

1378 Juriscein (Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, t. II, p. 1060).

1373 Juriscens (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 976).

1350 Jeressans (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 654).

» Jeressens (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 656).

1319 Gerissens (Max Bruchet, *Inventaire partiel du trésor des chartes de Chambéry à l'époque d'Amédée VIII* ; Mémoires et Documents p. p. la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. XXXIX, Chambéry 1900, p. 292).

témoignent toutes, sauf une des deux de 1350 (remarquons d'autre part que dans le même acte on rencontre la graphie ordinaire en *-ens*), en faveur de la prononciation *-ẽ* de la finale.

Quant à l'étymologie, M. Stadelmann range ce nom de lieu, avec toutes les formes anciennes qu'il a trouvées [1] ; dans la série des noms en *-ens*, d'origine germanique selon lui. Mais il ne réussit pas à expliquer Joressant : il n'indique pas, en effet, le nom de personne germanique d'où serait dérivé le nom de lieu, ainsi qu'il procède d'habitude. Jaccard a été moins prudent, en étant plus explicite : il écrit que ce nom est « dérivé d'un nom propre germain », sans mentionner, bien entendu, quel serait ce nom de personne, et il ajoute que « l'étymologie de Gatschet [2], qui le tire de l'adjectif bas latin *juricina*, de *juria*, est fort douteuse [3] ».

Il est vrai que la solution de Gatschet est inexacte : *juricina*, qui, selon M. Hubschmied [4], représente un gaul. *juriknos, a donné les noms de torrents *Gérignoz* — deux torrents fribourgeois de ce nom figurent dans un texte de 855 sous la forme *inter duos juricinos* [5], où *juricinus*, d'après le même auteur, serait encore un appellatif, avec le sens de « torrent de montagne » — ; mais cette étymologie est néanmoins

1. C'est-à-dire toutes celles mentionnées plus haut, sauf celle de 1319, qu'il paraît ne point connaître.

2. Gatschet, *Ortsetymologische Forschungen*, Berne 1867, p. 106.

3. Jaccard, *Essai de toponymie*, p. 217.

4. Hubschmied, *art. cit.*, p. 190-191.

5. *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne* ; Mémoires et Documents p. p. la Soc. d'hist. de la Suisse romande, t. VI, p. 202.

beaucoup plus proche de la vérité que ne l'est celle de Jaccard. Je serais tenté, en effet, de voir dans *Joressant*, ou *Joressens*, un dérivé en -incus probablement de jurassos. M. Muret note avec beaucoup de raison que « aisément reconnaissable au féminin dans les formes patoises en *-ẹ̄tsə*, et françaises en *-enche* ou *-anche*, dans les graphies médiévales en *-enchi* ou *-enchy*, qui répondent en Suisse aux formes latines ou vulgaires en -inca ou -enca du midi de la France et de l'Italie, le suffixe -incus se confond au masculin avec le suffixe -ing, dans les graphies *-ens*, *-eins* ou *-ans* et les prononciations *ẽ* ou *ã*, régnantes au nord des Alpes [1] ». C'est ainsi que, pour le nom du village fribourgeois de Macconnens, dans lequel M. Muret voit une formation en -incus [2], nous avons une forme *Masconens* en 1320 et *Macconens* en 1335 (copie du XVIe siècle) : c'est-à-dire que la finale correspond absolument à la graphie ordinaire de la finale des formes anciennes de Joressant.

Ce dérivé de *juris, « bois de montagne », pour désigner la localité en question, s'explique parfaitement par la nature même du sol : *Joressant* se trouve en effet sur le versant nord-ouest du mont Vully — le sommet de cette petite montagne est à 657 m. d'altitude, et Joressant est à 190 m. au-dessous, soit à 467 m. — et, maintenant encore, tout le versant nord du Vully est couvert de forêts, poussant sur un terrain très accidenté et à pente très raide. Il est même possible qu'anciennement la surface boisée ait été plus considérable encore, et que les forêts de Longs-Bois (sud-ouest de Joressant), et peut-être même de Charmontel (sud-ouest de Cudrefin) n'aient formé qu'une seule « joux ».

1. E. Muret, *Le suffixe germanique -ing dans les noms de la Suisse française et des autres pays de langue romane* ; Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure ; Collection linguistique p. p. la Société de linguistique de Paris, vol. II, Paris 1908, p. 268-269.

2. E. Muret, *art. cit.*, p. 277, et Stadelmann, *op. cit.*, p. 325 et p. 81 de la thèse.

4. — Lugnorre.

A un kilomètre au sud-est de Joressant se trouve une autre fraction de la commune fribourgeoise de Vully-le-Bas : Lugnorre. Comme forme la plus ancienne de ce nom de lieu, Jaccard [1] donne deux graphies, *Luginaries* et *Leuconaries*, qu'il date de 1079. Mais ces deux mentions demandent qu'on s'y arrête. Elles sont tirées toutes deux d'un acte de donation de l'empereur Henri IV à l'évêque de Lausanne Bourcard d'Oltingen : ce document a été publié pour la première fois en 1785 par le moine Martin Gerbert, abbé de Saint-Blasien dans la Forêt-Noire, qui écrit notre nom de lieu *Leuconaries*, mais sans indiquer où se trouve l'acte qu'il reproduit [2]. D'autre part, soixante ans plus tard, Frédéric de Gingins-la-Sarra et François Forel publièrent le même acte ; mais, d'après une copie notariée conservée aux Archives cantonales vaudoises [3], ils transcrivirent *Leuco. Natres* [4], soit deux mots : et ce fut Fréd. de Gingins qui, dans une note [5], proposa le premier de lire ces noms « plutôt *Luginares* », soit *Lugnorre*, et estima qu'ils avaient été « vraisemblablement défigurés par les copistes ou les chancelleries allemandes [6] ». La *Gallia christiana*, qui donne ce document d'après Fréd. de Gingins, écrit naturellement aussi *Leuco. Natres* [7], de même que les *Fontes rerum bernensium*, qui ne contiennent qu'un extrait sommaire

1. Jaccard, *Essai de toponymie*, p. 244.
2. Martinus Gerbert, *De Rudolpho Suevico...*, San-Blasien 1785, p. 156 (Appendice, nº 4).
3. Cette copie, qui figure dans trois cahiers de copies d'actes de la fin du XVe et du début du XVIe siècle, est classée dans la série C. Ib, aux Archives cantonales à Lausanne. Le copiste principal est le notaire Richard (1480-1500 environ). Je dois ces détails à l'extrême complaisance de M.M. Reymond, archiviste cantonal vaudois.
4. Gingins et Forel, *Recueil de chartes, statuts et documents concernant l'ancien évêché de Lausanne*, Mém. et Doc. p. p. la Soc. d'hist. de la Suisse romande, t. VII, p. 4.
5. Gingins et Forel, *op. cit.*, p. 4, note 1.
6. Gingins et Forel, *op. cit.*, Introduction, p. x.
7. *Gallia christiana*, t. XV, Paris 1860, Preuves, col. 136 e.

de l'acte [1] ; et quant à Zeerleder, il analyse simplement le document d'après l'ouvrage de Gerbert, et écrit par conséquent *Leuconaries* [2]. Enfin, dans un diplôme de l'empereur Conrad II en faveur d'Amédée évêque de Lausanne, daté de 1145, et qui confirme le précédent, nous trouvons la mention de *Leuco. Natres* [3] : mais ici encore nous ne possédons pas l'original, mais seulement une copie vidimée conservée aux Archives cantonales vaudoises à Lausanne.

La correction de *Leuco. Natres* en *Luginares*, proposée par de Gingins, fut admise sans objection jusqu'à ce que M. Maxime Reymond eût remarqué que, si l'original de 1079 [4] faisait défaut, toutes les copies qu'on en possédait — la première fut faite en 1228 et se trouve dans le *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne* ; une autre, vers le milieu du XIIIe siècle, fut insérée dans le *Cartulaire de l'Évêché*, dont il ne reste plus guère d'ailleurs que cette charte ; deux autres enfin datent du XVe et du XVIe siècles [5] — ont les deux noms : *Luchi. Nares* (1228), *Leuco. Natres* (1250 et copie du XVe siècle), *Leucho. Natres* (copie du XVIe siècle), et que, d'autre part, *Lugnorre* appartenait à l'évêque de Lausanne bien avant la donation de *Leuco. Natres* à l'évêque Bourcard d'Oltingen par l'empereur Henri IV : bref, M. Reymond estime qu'il ne peut s'agir de *Lugnorre* dans l'acte de 1079. D'après lui, *Leuco* « pourrait être simplement un *Poliaco* [*Pully* près Lausanne] altéré par les scribes de la chancellerie impériale. Quant à *Nares*, le déplacement d'une consonne donne *Arans* [cant. de Vaud, distr. de Lavaux], sur Lutry, mais nous n'insistons pas [6]. »

Sans que je veuille patronner ici les identifications propo-

1. *Fontes rerum bernensium*, t. I, Berne, 1883, p. 344.
2. Zeerleder, *Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern*, vol. I, Berne 1853, p. 45.
3. Gingins et Forel, *op. cit.*, p. 13 ; *Gallia christania*, t. XV, Preuves, col. 144 e ; *Fontes rerum bernensium*, t. I, p. 419.
4. D'après M. Reymond (*Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, vol. V, p. 114, note 2) cet original existait encore en 1561.
5. M. Reymond, *L'évêque de Lausanne comte de Vaud*, Revue d'histoire ecclésiastique suisse, vol. V (1911), p. 114.
6. M. Reymond, *art. cit.*, p. 116.

sées par M. Reymond — je ne veux pas dire du reste qu'elles sont inexactes — il faut reconnaître que la raison historique qu'il donne est suffisante pour qu'il faille renoncer à voir dans *Leuco. Natres* la plus ancienne mention connue de *Lugnorre*. Cette perte est compensée d'ailleurs par une autre forme qui figure dans le *Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne*, soit « in curte *Lausnoro* [1] » : cet extrait, suivant M. Reymond, serait la reproduction d'un censier des environs de l'an mil [2]. Dans le même cartulaire, on relève que l'évêque Bourcard (1050-1079) donna à son frère les « curtes » de Ressudens et de *Losnozro* [3] ; en 1183, le pape Lucius III prend le prieuré de Payerne sous sa protection et lui confirme tous ses droits, entre autres sur des « vineas in villa de *Lochnurro* [4] ». Entre 1216 et 1228, le chapitre de Lausanne reçut d'un certain Eymeri dix sols de cens à *Loisnuerre* [5]. En 1228 enfin, *Losnosros* est au nombre des églises du décanat d'Avenches [6]. Je mentionne de plus quelques formes du XIIIe et surtout du XIVe siècles :

1230 environ : curiam de Lonurro (Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, t. I, Neuchâtel 1844, p. 80).

1317 in terra de Lenoro (Matile, *op. cit.*, I, p. 336).

1336 per maiorem de Lognerro (Matile, *op. cit.*, I, p. 420).

» apud Lonerro (Matile, *op. cit.*, I, p. 421).

1350 a Lignouraz (Matile, *op. cit.*, t. II, Neuchâtel 1848, p. 654).

1. *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne* ; Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. VI, p. 622.

2. M. Reymond, *Un rôle de cens pour le chapitre de Lausanne en l'an mille* ; Revue d'histoire ecclésiastique suisse, vol. XI (1917), p. 18 sqq. — M. Reymond a eu l'extrême amabilité de me préciser par lettre son argumentation, et d'attirer mon attention sur les deux articles dans lesquels il parlait de Lugnorre. La seule objection que j'aie à faire — peu importante d'ailleurs — est que Gerbert a lu *Leuconaries* en un mot : était-ce l'acte qu'il transcrivait qui avait une graphie erronée ? Il n'y a là rien d'impossible.

3. *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, p. 40.

4. *Fontes rerum bernensium*, t. I, p. 473.

5. *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, p. 400.

6. *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, p. 14.

» en la ville de Lenoure (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 656).
1352 in villa de Lonoro (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 676).
» Lugnourro (Matile, *op. cit.*, t. II, pp. 678, 679 ; 1353 : p. 986 ; 1364 : p. 864).
1378 Luneurre (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 1068).
» Lignorre (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 1076).
» Lunorre (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 1077).

Ces formes du XIVe siècle, avec les voyelles différentes qu'elles présentent à la syllabe initiale — nous trouvons en effet *Lo-*, *Li-*, *Le-*, *Lu-* enfin —, avec aussi la double série *-no-* et *-gno-* dans la seconde syllabe, témoignent pour une prononciation qui devait se rapprocher sensiblement de la prononciation patoise actuelle *lənọ̀rò* [1], ou *lnọ̀rò* dans l'expression *la kemuna dè lnọ́ro*, « la commune de Lugnorre », appelée officiellement Vully-le-Bas.

L'origine de la finale du mot, si obscure qu'elle puisse paraître au premier abord, se devine très vite si on compare nos formes anciennes avec celles, malheureusement très rares, que nous trouvons du nom de *Soleure* dans les textes français que nous possédons. Voici en effet un tableau comparatif :

1317 Lenoro, 1352 Lonoro.
1344 Salore (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 558).

1350 Lenoure, 1352 Lugnourro.
1357 Salourro (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 764).
1370 Solourroz (Matile, *op. cit.*, t. II, p. 931).

Et l'étymologie connue de Soleure, soit Salodurum [2], nous met directement sur le chemin : *Lugnorre* est un nom gaulois en -durum. De cette façon, en effet, les diverses graphies de la finale s'expliquent aisément [3] : ainsi en est-il, par exemple, du *Luneurre* de 1378, du *Loisnuerre* de 1216-

1. Je dois ces deux formes à l'obligeance de M. le Professeur E. Muret, à Genève. La forme *lənọ̀ro* m'a été également communiquée par un habitant de Sugiez, localité voisine de Lugnorre.

2. Cf. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 1317-1318. La *Table de Peutinger* donne *Salodurum*, mais Ptolémée a erronément Γαννόδουρον.

3. La forme *Losnozro* doit être probablement une faute de lecture ou de copiste pour **Losnorro*.

1228, qu'on peut rapprocher de graphies telles que *Auçuerre* pour *Auxerre* < Autessiodurum [1]. Un texte de Matile [2] mentionne « Monseigneur Jehan de Chalon, conte d'*Aucerre* » : cette forme correspond aux *Lognerro*, *Lonerro* de 1336. La finale de la forme patoise actuelle *lənòrò* s'explique aussi parfaitement par un -ôdurum : à Praz, village situé à quelques kilomètres de Lugnorre, patrem donne *pāre*, et hominem devient *ŏmo* [3]. Je sais bien qu'à Dompierre, c'est-à-dire à une dizaine de kilomètres au sud de notre localité, Salodunum, d'après M. Gauchat [4], donne aujourd'hui *salāᵒvru* : mais, d'après cet auteur, on a dû avoir auparavant un **solouᵛro*, remontant lui-même à un **soloúro*, qui correspondrait tout à fait aux anciennes formes de Lugnorre. L'épenthèse du *-v-* doit être considérée comme un phénomène récent : tandis que les patois broyards — celui de Praz en particulier — ont hora > *avra* (Praz : *ǫvra*) [5], les patois gruyériens ne connaissent pas ce *-v-* épenthétique dans ce mot. Pour tonitru, au contraire, ce sont les patois broyards qui, selon Haefelin, ont des formes comme *tęnāru*, tandis que le gruyérien a *tęnēvro* [6].

Reste à expliquer la première partie du nom de lieu. Nous avons constaté une double série de graphies, la première avec *-n-*, la seconde avec *-ñ-* représenté par *-gn-* dans les formes anciennes. Il est impossible de classer ces deux séries chronologiquement, d'attribuer, en d'autres termes, à l'une ou à l'autre une plus grande antiquité, puisque de même qu'aujourd'hui encore la graphie officielle est en *-gn-*, et la prononciation populaire en *-n-*, ainsi, dans le courant du XIVe siècle, les deux formes sont enchevêtrées de telle façon qu'on trouve,

1. Cf. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, fasc. 1, p. 35.

2. Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, t. II, p. 557. L'acte signalé est daté du 15 juillet 1344, et est écrit en français.

3. Cf. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, vol. II, Bâle et Genève 1895, Lauttabellen I et VII.

4. L. Gauchat, *Le patois de Dompierre*, § 71, Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XV (1891), et thèse de Zurich, 1891.

5. Cf. Zimmerli, *op. cit.*, Lauttabelle V, et Haefelin, *Les patois romans du canton de Fribourg*, Leipzig 1879, p. 72.

6. Haefelin, *op. cit.*, p. 73.

en 1336 par exemple, *Lognerro* et *Lonerro* dans le même acte, comme on a, en 1378, et *Luneurre* et *Lignorre*. Ce qui est plus intéressant, par contre, c'est de voir que les graphies en *-ñ-* prennent la succession de graphies — les plus anciennes — en *-sn-*. C'est-à-dire que nous avons ici un exemple de plus du phénomène connu par ailleurs du passage d'un -s'n- à *-ñ-*, phénomène qu'on retrouve actuellement dans une zone horizontale, insinuée entre le français et le domaine du provençal, allant de Bordeaux et de la Vendée à l'ouest, jusqu'au Rhône et à la Côte-d'Or à l'est. Cette aire devait englober jadis le territoire franco-provençal également. Pour le canton de Fribourg, nous trouvons le nom de la maison isolée de *Fragnire* (commune de Neirivue) écrit *Fragnyeres* en 1432 [1], et *Frasnières* en 1235 [2] : il s'agit évidemment d'un fraxinarias. Les documents anciens donnent des formes analogues pour *cassanus : *Chagno* (Cerniat 1305), *ou chagno de Vilar* (Vaulruz 1355), *ou Chagno* (Marsens 1378), *in campo dou Chagnel* (Marsens 1378). On trouve même, pour asinus, un « ou pas à l'*agno* » à Vuadens en 1355. Enfin, aujourd'hui encore, d'après l'*Atlas linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont, *cassanu est représenté par des formes avec *-ñ-* dans presque tout le canton du Valais et dans un point (964) du département de la Savoie [3]. Et si pour fraxinu l'*Atlas linguistique* ne donne, pour le territoire franco-provençal (sauf dans le département du Rhône et dans deux points de celui de la Savoie), que des formes en *-n-* [4], M. L. Meyer dit que dans la vallée d'Anniviers, en Valais, on emploie *fràño* à côté de *fràno* [5]. Ici comme dans beaucoup d'autres cas, nous consta-

1. P. Aebischer, *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*, Biblioteca dell' Archivum Romanicum, sér. II, vol. 6, p. 32.

2. Jaccard, *Essai de toponymie*, p. 177.

3. Gilliéron et Edmont, *Atlas linguistique de la France*, carte n° 265, CHÊNE, CHÊNES.

4. Gilliéron et Edmont, *op. cit.*, carte n° 611, FRÊNE.

5. L. Meyer, *Untersuchungen über die Sprache von Einfisch im 13. Jahrhundert* ; Romanische Forschungen, t. XXX, p. 142, et thèse de Fribourg, 1914, p. 142. Cf. Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard*, Paris et Annecy 1902, p. 197.

tons l'influence nivellatrice de la phonétique de la langue littéraire sur celle des patois.

Toutes les formes de *Lugnorre* antérieures à 1228 donnent, nous l'avons vu, le groupe *-sn-* ; les formes plus modernes en *-ñ-* sont une preuve de plus que l'étymon devait contenir un groupe tel que -s'n-, et c'est dans ce sens qu'il s'agit d'orienter les recherches. D'autre part, toutes ces formes donnent au radical la voyelle *-o-*, sauf la première, qui a *Lausn-*, et celle de 1216-1228, qui donne *Loisn-*. Cette dernière doit s'expliquer, à mon avis, comme une graphie indiquant la palalisation de *-n-* précédé de *-s-* : en d'autres termes, *-isn-* équivaut à *-ñ-*. Quant à la forme *Laus-*, elle mérite qu'on s'y arrête. Nous savons qu'elle se trouvait dans un cartulaire qui daterait des environs de l'an mil, d'après M. Reymond. Mais de ce cartulaire nous ne possédons qu'une copie fragmentaire, dressée par le chanoine Conon d'Estavayer en 1225 ; il le déclare expressément lui-même, lorsqu'il écrit que « Hec scripsit Cono de estauaiel prepositus lau. anno ab. incar. dominj. Millesimo. CC. XXXV. tercio Kal. febru. sicut ea scripta inuenerat in antiquissimo cartulario Beate Marie [1]. » Cette graphie *Lausnoro* se trouvait-elle dans l'original que copiait Conon, ou bien est-elle due à son intervention ? C'est cette dernière hypothèse qui me paraît préférable. Notons en effet que, sur moins de quatre lignes, Conon d'Estavayer a eu deux fois à écrire le nom de *Lausanne*, qu'il abrège en *lau.* : il se qualifie tout d'abord de *prepositus lau.*, puis il mentionne les possessions que les « *fratres lau.* — les chanoines de l'église de Notre-Dame de Lausanne — debent obtinere in curte lausnoro. » Serait-il impossible que le scribe, après ces deux mentions de *Lausanne*, ait écrit un *laus-*, quand il a eu à transcrire un nom de lieu en *los-* ? C'est là, me semble-t-il, un *lapsus calami* d'une fréquence extrême.

A supposer cependant qu'on veuille considérer la graphie *Lausnoro* comme étant la plus digne de foi, on pourrait expliquer ce nom par un nom propre *Lousinos, qui serait

1. *Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne*, p. 622.

dérivé du nom de personne Lous-ius mentionné par Holder [1]. Mais je verrais plutôt dans *Lugnorre* — sans que cette solution me satisfasse complètement car, avec des noms de personne, on arrive trop facilement à expliquer presque n'importe quel nom de lieu — un nom de personne tel que Losunius [2], attesté par une inscription trouvée en Rhénanie, non loin de la localité de *Lösenich*, que M. Kaspers explique par un Losunius + acum [3]. En un mot, *Lugnorre* représenterait un *Losun(i)ódurum et devrait être rangé à la suite des autres noms en -durum de l'Helvétie, soit Salodurum > *Soleure*, Vitodurum > *Winterthur*, Octodurus [4], et peut-être *Yvorne* > Eburodurum [5].

Si Lugnorre n'est plus aujourd'hui qu'une localité d'à peine trois cents âmes, il semble que son importance a été plus considérable au moyen âge. Il y avait là, en effet, une église paroissiale en 1228 ; et, dès le XIe siècle sans doute, c'était le chef-lieu d'une seigneurie qui appartenait à l'évêque de Lausanne, puis à l'Empire, et au XIVe siècle aux comtes de Neuchâtel. Du temps des Romains enfin, Lugnorre se trouvait être à peu de distance d'Aventicum, sur la route qui reliait la capitale de l'Helvétie au Jura central en passant par Salavaux [6], Guévaux, Lugnorre, Joressant et la Sauge, où elle franchissait la Broye sur un pont dont on a retrouvé des piliers en bois [7]. A Lugnorre même, on a découvert, aux environs de 1860, en plantant une vigne, un tronçon de cette route. Si la contrée

1. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 291.
2. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 290.
3. Kaspers, *Die -acum- Ortsnamen des Rheinlandes*, Halle a. S. 1921, p. 9.
4. Sur cette forme, cf. W. Meyer-Lübke, *Die Betonung im Gallischen*, Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Klasse, vol. CXLIII, Vienne 1901, Abh. 2, pp. 37-38.
5. Cf. Meyer-Lübke, *op. cit.*, p. 38, et Holder, *op. cit.*, t. I, col. 1398.
6. Sur une inscription dédiée aux divinités des carrefours, trouvée à Salavaux, cf. Mommsen, *Inscriptiones Confoederationis Helveticae Latinae*, Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, vol. 10, Zürich 1854, p. 29 (n° 158), et E. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, Lausanne 1921, p. 632.
7. Concernant ce pont et les routes romaines dans la contrée du Vully, cf. Bon de Bonstetten, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Toulon 1874, p. 47, et le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. VI, p. 385.

était sans doute plus boisée que maintenant, elle était certainement peuplée : les noms de *Joressant*, et ceux en -acum de *Sugiez, Solzie* en 1162 < Soldiacu [1], et *Vully, in pago Wisliacense* en 961 < Vistiliacu [2], en font foi.

Paul Aebischer.

1. Stadelmann, *Études de toponymie romande*, Archives de la Soc. d'hist. du canton de Fribourg, vol. VII, p. 284, et p. 41 de la thèse.
2. Stadelmann, *op. cit.*, p. 287 et p. 43 de la thèse.

BETHA GRIGHORA

On ne s'attend guère à rencontrer saint Grégoire le Grand parmi les saints irlandais. Ce pape, qui occupa le siège pontifical de 590 à 604, était un Romain, et de souche patricienne [1]. Père de l'Église latine, il fut célèbre dans toute la chrétienté par ses écrits et par son zèle apostolique. Mais il jouit aussi d'une vogue particulière dans l'Irlande du moyen âge (cf. Louis Gougaud, *Rev. Celt.*, XXX, p. 39 et ss., Zimmer, *Pelagius in Irland*, Berlin, 1901, p. 134, et C. Plummer, *Vitae Sanct. Hib.*, I, p. cxxiij). Non seulement on le voit figurer, comme il est naturel, dans le Calendrier d'Oengus à la date de sa fête, le 12 mars (*Grigoir Rúamae rolaind* « Grégoire de Rome le très ardent », *Fél. Oeng.* éd. Stokes, 1905, p. 82). Non seulement il est mentionné dans les Annales irlandaises, qui étaient compilées dans les monastères et enrichies de synchronismes empruntés à l'histoire générale, surtout ecclésiastique (v. par exemple, pour les Annales de Tigernach, *Rev. Celt.*, XVII, pp. 136, 153 et 167). Mais ses œuvres furent lues et méditées en Irlande ; on le trouve cité dans les gloses au texte de saint Paul du manuscrit de Wurzbourg (*Thes. Pal. Hib.*, I, p. 570 et 647) [2]. Le moine Lathcen, de

1. Il avait pour père le sénateur Gordien. Aux Invalides de Paris, l'église du dôme est entourée de quatre chapelles rondes consacrées chacune à un des quatre « pères de l'Église latine ». Ce sont saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, et saint Grégoire. Dans les niches de la chapelle Saint-Grégoire se voyaient jadis, outre la statue du saint, celle de sa mère sainte Sylvie et de sa sœur (ou cousine) sainte Émilienne.

2. Zimmer (*Pelagius in Irland*, p. 116 et suiv.) a relevé dans le commentaire aux épîtres de saint Paul du manuscrit de Wurzbourg de nom-

Clonfert-Mulloe, fit un abrégé de son traité *Moralia in Job* (cf. L. Gougaud, *l. cit.*). Il fut mis en relations avec un bon nombre de saints irlandais (v. plus loin). Et enfin, consécration suprême, sa vie, déformée par la légende, prit place dans l'hagiographie irlandaise, et lui-même, au mépris de la vérité historique, devint citoyen irlandais.

Le texte publié ici du *Betha Grighora* est tiré du manuscrit de Paris (Bibl. Nation., fonds celt. n° 1, f° 41 r° et suiv., cf. *Rev. Celt.*, XI, 397). Il reproduit à peu près exactement celui qu'a publié K. Meyer (*Z. f. Celt. Phil.*, XII, 367) d'après le Yellow Book of Lecan, col. 860 et ss. (p. 165 du fac-similé); cf. *Catalogue of Irish MSS, Trinity Coll.*, p. 107. Tous deux remontent visiblement à un original commun. Il y a toutefois une différence. Le texte du manuscrit de Paris contient un développement qui manque dans le Yellow Book ; c'est au paragraphe 14 de la présente édition. En revanche, le Yellow Book a combiné dans un même paragraphe les paragraphes 14 et 15 de la même édition. Le paragraphe 13, qui est commun aux deux manuscrits, se rencontre également dans le manuscrit Laud 610, d'Oxford, f° 14 b 2; il provient du même original. Kuno Meyer en a donné une édition *Z. f. Celt. Phil.*, III, 36.

Le principal intérêt du texte du manuscrit de Paris est de nous montrer saint Grégoire définitivement annexé à l'Irlande. Déjà, à la fin d'un poème sur Curói, publié par K. Meyer, *Z. f. Celt., Phil.*, III, 39, Grégoire était célébré comme un « frère victorieux, de la famille de Curói » (v. plus loin, note 20, le texte de ces trois strophes). Mais c'est au paragraphe 14 du *Betha Grighora* publié ici, que l'origine irlandaise de Grégoire est le plus nettement exposée, avec indication de la région d'où sortait sa famille, le pays des Corco Duibne (auj. baronnie de Corcaguiney, dans le Comté de Kerry). Bien mieux, le manuscrit de Paris nous fait connaître que le corps du saint

breuses traces de la pensée de saint Grégoire. Il attribue (*ibid.*, p. 133) l'influence de ce dernier à l'intermédiaire de Sedulius, savant irlandais qui vécut à Liége, à Cologne, à Metz et qui écrivit, entre autres ouvrages, des *Collectanea siue Explanatio in omnes epistolas sancti Pauli* (v. Ebert, *Geschichte der Literatur des Mittelalters*, II, 191-202 et Traube, *O Roma nobilis*, p. 42-50).

repose en terre irlandaise. On y trouve développé tout au long le récit d'un voyage de Grégoire en Irlande, au cours duquel il aurait choisi l'île d'Aran comme le lieu de sa sépulture ; après sa mort, survenue à Rome, son corps aurait été amené miraculeusement à Aran dans une bière abandonnée sur les flots. Le même récit, d'après Whitley Stokes, serait donné dans une note au *Félire* du Ms. Laud 610 (v. *Félire* d'Oengus, éd. de 1880, p. cclxxj). Il est brièvement résumé dans une note au même Félire du Ms. Rawlinson B 512 (v. *Félire* d'Oengus, éd. de 1905, p. 96). La tradition en est donc assez ancienne. La principale des îles d'Aran, *Áru Mór* ou *Áru iarthair* porte aussi le nom d'*Áru na naemh* « Aran des saints » (v. Hogan, *Onomast.*, p. 33 et 34). C'est là en effet que la légende place la tombe de nombreux saints, parmi lesquels Enda, Ciaran, Brecan, Caeman, etc. [1]. Suivant la note au *Félire* du Ms. Rawlinson signalée plus haut, la grève sur laquelle atterrit le cercueil de saint Grégoire aurait reçu son nom. Le fait est qu'aujourd'hui encore le bras de mer qui sépare Inishmore (la grande île) d'Inishmaan (l'île du milieu), est désigné sous le nom de Gregory Sound [2].

L'annexion du pape saint Grégoire à l'hagiographie irlandaise peut s'expliquer par des motifs divers. Le point de départ en est peut-être dans le fait que saint Grégoire était connu

1. Les notes au *Félire* d'Oengus, à la date du 14 juin, parlent d'un certain saint Nem, nommé aussi Cailbe et Pupu (c'est-à-dire Papa) ou Pupa Airne « Pape d'Aran » ; c'était « un pape résidant à Aran, car il était venu de Rome et avait choisi sa sépulture à Aran » (*isesin inpapa dicitur dobid in Áraind, ar ba o Róim doriacht Pupa, corustog a adnocul in Áraind*, *Fél.* éd. Stokes, 1880, p. cij). L'histoire de Pupu est donnée avec plus de détails par M. C. Plummer dans les *Vitae Sanctorum Hiberniae*, p. lxiij, note 3, d'après le ms. Laud 610. Pupu y passe pour le successeur de saint Grégoire sur le trône pontifical.

2. Comme il arrive d'ordinaire aux reliques des grands saints, la chrétienté s'est disputé celles de saint Grégoire. Le monastère de Saint-Médard, à Soissons, prétendait posséder le corps du saint, rapporté d'Italie par un des abbés en 824. La même prétention était soutenue par le monastère de Petershausen, faubourg de Constance, sur l'autre rive du Rhin. On montrait la tête de saint Grégoire à la fois au monastère de Saint-Pierre à Sens, et au Carmel de Torres Novas, sur le Tage, en Portugal. Ces renseignements sont fournis par les Bollandistes.

comme l'apôtre de l'Angleterre. Suivant une tradition mentionnée par le plus ancien biographe du saint, Jean le diacre (v. les Bollandistes, à la date du 12 mars), Grégoire, avant d'être pape, ayant un jour rencontré à Rome de jeunes gens du pays des Angles exposés pour être vendus comme esclaves, s'intéressa à leur sort et conçut le désir d'aller évangéliser leur pays. Mais ce voyage n'eut pas lieu, bien que certaines traditions ultérieures le mentionnent. Le peuple de Rome retint Grégoire dans la ville. Nommé pape peu de temps après par le choix unanime du clergé, du sénat et du peuple, il voulut, dit-on, se dérober à cet honneur ; et pendant trois jours il serait resté caché hors de Rome. Mais l'intervention de l'empereur, qui lui fit une demande expresse, le décida à accepter. On verra plus loin ce que le biographe irlandais a fait de cet épisode. Devenu pape, Grégoire organisa la mission par laquelle en 597 le moine Augustin et ses compagnons portèrent l'évangile aux Angles et aux Saxons qui étaient encore païens. L'*Historia Ecclesiastica* de Bède fournit d'amples détails sur cette mission, comme sur toute la vie de saint Grégoire (v. l'édition de C. Plummer, 2 vol. Oxford, 1896 et notamment l'index, t. II, p. 469).

Augustin, premier évêque de Cantorbéry, resta en relations étroites avec le souverain pontife (v. les lettres de saint Grégoire, dans les *M.G.H. Epistol.*, t. II). Tous deux unirent leurs efforts pour ramener le clergé de Grande-Bretagne à la discipline ecclésiastique, en ce qui concerne la date de la Pâques, la tonsure, la consécration épiscopale (v. Dom Gougaud, *les Chrétientés celtiques*, p. 177 et ss., 195, 203, 302, et Dom Cabrol, *L'Angleterre chrétienne avant les Normands*, Paris, 1909, p. 71-91). Ils y réussirent en effet et cela donna au siège de Cantorbéry, primat d'Angleterre, un singulier prestige. Estimant que saint Grégoire avait investi Augustin d'une autorité suprême sur l'ensemble des Iles britanniques, y compris l'Irlande, les archevêques de Cantorbéry revendiquèrent des droits spirituels sur l'Irlande au nom du souverain pontife. On peut donc croire qu'en faisant de saint Grégoire un Irlandais et en mentionnant une longue série de rapports directs entre saint Grégoire et les saints d'Irlande, le

clergé irlandais visait à confisquer à son profit le culte du grand pape et à marquer son indépendance à l'égard de Cantorbéry [1]. Ainsi ce *Betha Grighora* serait un témoignage de la rivalité qui existait au moyen âge entre l'Église d'Angleterre et celle d'Irlande, avant même que la politique fît naître entre les deux pays des motifs d'inimitié.

Mais il y a plus. On sait qu'au cours des XIe et XIIe siècles un grand travail de réformes s'accomplit dans l'église d'Irlande. Le but de ces réformes était de faire entrer complètement l'Irlande sous la domination religieuse de Rome, en supprimant toutes les libertés, tous les privilèges dont le clergé irlandais continuait à jouir. La tâche fut menée à bonne fin par la rude main de saint Malachie (v. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 339) ; mais elle avait commencé avant lui, et le synode de Rathbreasail en 1110 en avait entendu proclamer la nécessité. Tout ce qui affirmait les étroites relations de l'Irlande avec le saint Siège, personnifié en un pontife aussi ancien et aussi vénéré que saint Grégoire le Grand, travaillait dans le sens de la réforme.

Il faut certainement attribuer à une intention de politique romaine les nombreuses mentions du grand pape qui figurent dans les vies de saints irlandais. On a vu plus haut (p. 119) combien les écrits de saint Grégoire étaient lus et appréciés en Irlande, dès le IXe siècle. Ses mérites comme exégète et commentateur de la loi chrétienne (*trachtaire*) sont plusieurs fois célébrés dans les vies de saints; ainsi dans le *Betha Brenainn Clúana Ferta*, § 2 (Plummer, *Beth. N. Er.*, I, 44). Ce sont apparemment ces mérites qui lui valent le surnom de « Bouche d'or » (*Bél-óir*), dont il est gratifié dans le *Betha Cholmáin Ęala*, § 16 (id., *ibid.*, I, p. 172), et dans le *Betha Coluim Chille*, éd. Kelleher-Schœpperle, pp. 24, l. 32, 82, l. 20, 164, l. 16, etc. L'*Irish Liber Hymnorum* (éd. Bernard et Atkinson, 1897, t. I, p. 144 et t. II, p. 216) contient un recueil d'extraits

1. En tête de l'édition de la *Vita Gregorii* de Jean le diacre, les Bollandistes ont placé la note suivante : Hiberni a uicinis Anglis uenerationem S. Gregorii assumptam, ut suae genti propriam constituerent, inscripserunt suis chronicis maiores S. Gregorii ex Hibernia oriundos fuisse ; quae mere apocryphorum somnia arbitramur.

des Psaumes de David pour la récitation journalière ; ce recueil est attribué à saint Grégoire. A la fin du récit épique intitulé *Aided Echach maic Maireda* figure l'histoire merveilleuse de la fille de ce roi, nommée Liban. Celle-ci est mise en relations avec le monastère de Comgall à Bangor. Et on mentionne incidemment que Comgall avait envoyé quelqu'un à Rome pour demander à saint Grégoire un ordre canonique et une règle (*do acallaim Grigair for cend uird 7 riagla*, L. U., 40 b 35).

Nombre de saints irlandais passent pour avoir été les disciples de St. Grégoire ; tel Mac Cuirb, qui fut le maître de saint Finbarr (C. Plummer, *V.S.H.*, I, p. 71, § 13 ; *B.N.E.*, I, p. 14, § 17). Saint Finbarr va lui-même chercher à Rome les règles ecclésiastiques de saint Grégoire (id., *V.S.H.*, I, p. 69, § 10). Saint Grégoire confère les ordres à maint saint irlandais : c'est lui qui ordonne prêtre et abbé saint Abban (id., *V.S.H.*, I, p. 15 et 16), évêques saint Finbarr, saint Eolang, saint Maedoc de Ferns, d'autres encore (id., *B.N.E.*, I, p. 17), saint Laisren et saint Colman de Dromore (de Smedt et de Backer, *Cod. Salmant.*, col. 794 et 831). Colum Cille, se trouvant en Derry, a une vision de saint Grégoire disant la messe ; voir le *Betha Coluim Chille*, éd. Kelleher-Schœpperle, p. 82. Un chapitre de la même vie est consacré aux relations des deux saints (*ibid.*, p. 207-215). La mort de Grégoire est annoncée à certains saints irlandais, par exemple à son disciple Colman Eala (ci-dessous, § 15 ; cf. Plummer *V.S.H.*, I, p. 264, *B.N.E.*, I, p. 172, et *Cod. Salmant.*, col. 427). Mais déjà saint Lugaid (alias Molua) avait été averti de l'accession de Grégoire au trône de saint Pierre, et ce fut pour lui un motif de s'affliger et de se réjouir à la fois (*Cod. Salmant.*, col. 281 et 887) ; cf. Plummer, *V.S.H.*, II, p. 220. Inversement, quand Lugaid (alias Molua) mourut, saint Grégoire reçut à Rome par une intervention miraculeuse du ciel la nouvelle de cette mort (*ibid.*, col. 282 et 889). Dans le *Betha Cholmain maic Luachain*, § 76 (éd. K. Meyer, p. 80), Colman Eala exprime le souhait que la terre de la tombe de saint Grégoire soit apportée en Irlande. Le *Betha Grighora* fait mieux encore : il nous indique l'île

d'Aran comme l'endroit où saint Grégoire attend le réveil du jugement dernier. Toutes ces tentatives pour rattacher Grégoire à l'Irlande sont instructives. Elles font partie de la campagne destinée à rendre plus étroits les rapports de l'Irlande et de la papauté et plus effective l'autorité pontificale en Irlande [1].

Dans l'ensemble de la littérature hagiographique, le *Betha Grighora* fait assez piètre figure. C'est une homélie, bâtie sur le modèle habituel, c'est-à-dire composée d'une suite d'épisodes miraculeux à l'actif du saint ; le tout est encadré d'un exorde et d'une péroraison de type conventionnel où des souvenirs bibliques sont noyés dans un galimatias pompeux. On en trouve de tout semblables dans les *Lismore Lives* éditées par Whitley Stokes, sans parler des *Passions and Homilies* d'Atkinson. Une semblable homélie ne fait honneur ni aux orateurs qui la prononcèrent ni au public qui l'écouta. Celui-ci fit preuve en l'acceptant d'une crédulité à l'abri de toute critique. Les invraisemblances, les absurdités, les niaiseries y abondent. Et on a peine à retrouver sous ce tissu misérable la grande figure du père de l'Église qui fut un politique habile et un savant de haute culture. L'auteur a connu certains traits que fournissent les vies écrites en latin ; mais il n'a pas su en tirer parti et il les a déformés au point de leur donner un aspect ridicule. C'était un pauvre homme, qui avait juste assez de talent pour entretenir l'esprit de ses auditeurs dans une heureuse stupidité.

Le texte du *Betha Grighora* est accompagné d'une traduction française et suivi de notes. On a donné au bas des pages, pour les parties communes, les variantes du Yellow Book of Lecan (Y) et du manuscrit Laud 610 (L) ; le manuscrit de Paris est désigné par P.

1. La légende de saint Grégoire telle que la présente le *Betha Grighora* peut remonter au XIe siècle. C'est la date la plus ancienne que M. Thurneysen (*Z. C. Ph.*, IX, 232) assigne au poème sur Cúróí, à la fin duquel saint Grégoire est mentionné comme un descendant de Deda fils de Sen (v. plus loin). Mais le texte du *Betha Grighora* est bien postérieur. Le scribe du Yellow Book a lui-même daté sa copie de l'année 1392 (cf. *Z. C. Ph.*, XII, p. 374, n. 2). Le manuscrit de Paris est des XIVe-XVe siecles ; le Laud 610 du XVe.

TEXTE IRLANDAIS

BETHA GRIGHORA AND SO

N.B. Les notes critiques, désignées par des lettres, se trouvent au bas des pages. Les autres notes, dont l'appel est un chiffre, sont placées à la suite du texte.

1. [T]unc dicet rex hís qui a dexstris *eius sunt*. Atbera hIsu Cr*ist*, rí na n-uili dul, in n-aithesc sa risina firénach*aib* i llo brátha : Veníte benedicti p*at*ris mei, posidete p*rae*paratum uob*is* [regnum][a] a constitucione mundi [1]. Ticcid hille, a lucht na deirce 7 na trocuire, a maccu maithi [b], 7 asealbuidh an flaithius ro fuired dúib o thossach domuin ; ar iss uaib fuarus mo chobair do cach droing [c] 7 de cech docc[o]mal i rraba issin tsaegal.

2. Matha mac Alphei, in súi forbarac[h] do Eabraib, in cetna fer atcuaid ferta 7 mírbulad mic de hi talmain, is hé ro sgrib na bríathra sa hi corp soscéla do incosc 7 do foillsiugad int sásta sp*i*rutalta fil dona nóebaib i talm*ain* oc frithaileam [d] a thochuirthi i lló bratha o m*ac* ind ath*ar* neamda i flaith a athar 7 con abair : Veníte, benedicti. Ticid, a bennachtna-[chu][e]. Is sé im*morro* leth a táibe [2] inn aisneis sea la Mathua co dú i n-erbairt reime in a soiscéla do thincosc 7 do foillsiug*ad* in fil do nóebaib hi talm*ain* oc frithalam a tochui[r]thi i lló bratha. Conid de adeir Matha i n-a sos*céla* [f] : Et séparabith eos [g] ab inuicem sicut pastor seg*re*gat< oss > oues ab hedis [3]. Ocus sgéraid na firena [h] risna pecthachaib am*al* scérus [i] áogaire treabar a trét.

3. Oén hiar*u*m dona náobaib 7 dona firénaib [j] dianad erdalta in tochuired sin i lló brátha, in bréo án 7 ind óebell teóre,

a. *praeraratam* P ; le mot *regnum* manque à la fois dans P et dans Y. Il faut le rétablir suivant le texte biblique — b. *m'athar* Y — c. *dograig* Y — d. *de frithdileam* Y — e. *beandachtu* Y — f. *do thincosc... in a soscéla* mq. dans Y — g. *eos* mq. dans Y — h. *firenchu* Y — i. *deiliges* Y — j. *firenchaib* Y.

TRADUCTION FRANÇAISE

VIE DE SAINT GRÉGOIRE

1. *Tunc dicet rex his qui a dextris eius sunt.* Jésus-Christ, roi de toutes les créatures, fera cette déclaration aux justes le jour du jugement : *Venite benedicti patris mei, posidete praeparatum uobis regnum a constitutione mundi* [1]. « Venez ici, troupe d'amour et de charité, bons enfants, et prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car c'est de vous que j'ai obtenu secours contre toutes le foules et contre toutes les afflictions dans lesquelles je me trouvais sur la terre ».

2. Mathieu, fils d'Alphée, l'éminent savant hébreu, le premier homme qui a raconté les vertus et les miracles du fils de Dieu sur terre : c'est lui qui a écrit ces mots dans le corps de l'évangile pour enseigner et manifester la satisfaction spirituelle qu'ont les saints sur terre en répondant à l'invitation faite au jour du jugement par le fils du père céleste dans le royaume de son père, et qu'il dit : *Venite benedicti*, « Venez, ô bénis ! » Ce récit se rattache étroitement à ce qu'a dit précédemment Mathieu dans son évangile pour instruire et manifester ce qu'ont les saints sur terre en répondant à son invitation au jour du jugement. Voici ce que dit Mathieu dans son évangile : *Et separabit eos ab inuicem sicut pastor segregat oues ab haedis* [2]. « Et il séparera les justes des pécheurs comme le pasteur diligent séparera son troupeau ».

3. Or l'un des saints et des justes auxquels est réservée cette invitation au jour du jugement, c'est cette flamme

trachtaire[k] tairissi na canóine[l], int én óirdnide 7 fotha fossaigthi ind uird eclasdacda[m] diatá líth 7 foraithmet innd ecmaing na rei sea 7 na haimsire, id est Grigorius[n] pápa .i. Grigóir náom comarba Petair. Is ann iarum celeabrait ina cr*ist*aigi cech bliad*na* a lith<a> laithi 7 foraithmet ind ecmaing escomloigthi[o] a anma ind aóntaig muinntire neime i qart-id márta arái laithi mís gréne[4]. Adfiadar[p] im*morro* sunn taithmead cumair dia ḟertaib 7 dia mírbuilib, ar ní fil neach nos indisfed co léir, acht mina tísad aingil dé do nim no a spirat féiṅ di-a aisn*eis*.

4. Feacht ann iarum du Grigoir icc imthecht i n-aroile ló hi comtoch[r]aib[q] locha inan-gabthai iasc ro <ro> imda. Ro immḟulaing iarum immat ind éisc saodbres mór don lucht occa-roibi commus ind indbeir. Is*ed* da*no* dorala ann commdar derbraithre in lucht occa-raibi a commus. Acht chena, amal aimmsiges int saint cridi[r] caich, ro aimsig da*no* an lucht sa ; ar dorala deb*ad* móir eturra ind aimsir gabala ind éisc, co ro marb*ad* ár fer eaturru. Iss ann iar*um* doriacht Grigoir chugca di-a cobair feib ro chóraig día ; con facaid side na catha 7 na firu marbu 7 na derbraithri hic immthuargain, cor fiarfacht fochann an deabtha. O ro híndsed iar*um* dosom inní-sin, iss*ed* ro ráidi[s] : O fil(f° 41 r° 2)ioli[t], nolíte a*nim*as uestras rationabiles occidere pro mutis ani[m]abibus 7 *frat*ernam pacem séparare 7 legeim d*omini* uiolare. A m*acc*u inmaine, ar Grigoir, na malartaig bar n-anmanna dligtheacha ar na hanmannaib muitidib, 7 na sgaraid in grád m-brátharda, 7 na helnígi reacht an coimdid. Rucc lais íat iarsin co himel in locha 7 ro ṡáid in fleisc ro bói [ina láim][u] isin loch 7 dorigne sleáchtain 7 ro sín a lámaᵛhi croisḟigill cusin coimdig. Et iss*ed* ro raid : a coimdi na n-dúla, a dé uilicumachtaig, ní ro artraig int uisce seaˣ armotha hissin ínad sa, acht curab mag tóirtheach scoithṡem-

k. *achtáil i* Y — l. *na canóine náime* Y — m. *ecalsa* Y — n. *sanctus Gregorius* Y — o. *foraithmed et comloithe* Y — p. *adfiadam* Y — q. *co ráinic i comfochraib* Y — r. *aintcridi* Y (transerit *aintcrist indi* dans la *Zeitschrift*) — s. *rorâid side* Y — t. *filio* suivi d'un grattage Y — u. les mots entre crochets ajoutés d'après Y — v. *a ldim* Y — x. *sea* manque dans Y.

brillante, cette étincelle de vie contemplative, commentateur fidèle de la loi, cet oiseau ordonné, fondement établi de l'ordre ecclésiastique, dont la fête et la commémoration sont à l'occurrence de ce temps et de ce moment, à savoir le pape Saint Grégoire, le saint héritier de Pierre. Or, les chrétiens célèbrent chaque année sa fête et sa commémoration à l'anniversaire du départ de son âme, en union avec la famille céleste, le quatrième jour des ides de mars, d'après le jour du mois solaire. On donne donc ici une brève mention de ses vertus et de ses miracles, car il n'est personne qui puisse les exposer complètement sans qu'un ange du Dieu du ciel ou son propre esprit viennent les lui raconter.

4. Une fois que Grégoire se promenait un certain jour, il arriva au voisinage d'un lac où avait été pris un poisson énorme. Les dimensions de ce poisson procuraient une grande richesse à ceux qui possédaient la pièce d'eau. Or en l'occurrence, c'étaient deux frères qui en étaient les possesseurs. Mais la cupidité, qui tente toujours le cœur de chacun, tenta aussi ces gens-là. Une grande dispute s'éleva entre eux au moment de la prise du poisson, si bien qu'il y eut meurtre d'hommes des deux côtés. C'est alors que Grégoire vint vers eux pour les secourir, comme Dieu le lui avait prescrit. En voyant la bataille, les corps morts, les deux frères en conflit, il demanda la cause de la dispute. Quand on la lui eut exposée, il dit : *O filioli, nolite animas uestras rationabiles occidere pro mutis animalibus et fraternam pacem separare et legem domini uiolare.* « O chers enfants, dit Grégoire, ne causez pas la perte de vos âmes raisonnables pour des animaux muets, ne brisez pas l'amour fraternel et ne violez pas la loi du Seigneur ». Il les emmena ensuite avec lui sur le bord du lac, il planta dans le lac la baguette qu'il portait à la main, fit une génuflexion, étendit les mains en croix vers le Seigneur et dit : « O seigneur des créatures, ô Dieu tout puissant, que

rach óśunn amach. Ó thairnicc iarum dosom a ernaigthi, ro suíd in talam in loch, cona hacus banda huisce and iarsin. An ní tra ro bo śét do loṅgaib 7 do libarnaib 7 d'ernailib examluib ind éisc ar tús [y], ro chóraig in comdiu tria ernaigthi Grigoir [5] nóib gur bó mag toirtheach do innilib 7 do dáinib. Dorignesit iar*u*m na dá braithir síd iarsin foc[h]étoir 7 ro bennachsat in coimdiu 7 Gri*goir*, 7 ro mórad an ainm dé [de] sin [z]

5. Fecht aili ráithigis G*rigoir* [a] brón mór for a manchaib. Ar int inad ina-rb áil doib eclas do chu[m]dach don choimdid, ní cæmnaccair ann [b]; ar do bói carrac mór ann don leith anair [c] don inad sin 7 sruth dermáir donn leith aniar [d], coná frith ínad na hecailsi etorro. Is ann sin ro ráid Gri*goir* naom risin popal ind aithesc adub*airt* cr*ist* [e] ri[a] apst[a]*laib* : Sí habuéritis fidem *sicut* granum sinapis, dicetis monti huic : tolle te, [fierit utique [6]. Diam beth] [f] arsé, cudruma grainde na sinapi do hiris no do creidim acaib, cid for in sliab n-dermáir sé no forchanad sib techt asa inad, no ragad foc[h]étóir. Ro chaith iarum Gri*goir* in áidc[h]i sin uili ind ernaigi [7 is ed roráid frisin] [f] carraic : Is cet [7] duit dul assin [g] inad i-tái. In tan im*morro* atracht in pop*ul* iarnabárach, atconcadar side < iarnamárach atconcadar side > [in carrac] [f] iar n-a cur assin inud hi-rrabu in méit ro bo thechta 7 ricthe a les, 7 ro *cu*mdaiged eclas don coimdig isind inud sin iarsin. Ro mórad ainm dé 7 Gri*gora* triasan mírbuil<ib> sin.

6. Fecht ann do Gri*goir* occ imtecht sleibi Elpa, robdar lána < na > na sligeda ocus na luicc comfochraibe dont snechta. Nochan ḟúair tra [h] teach ind aidche sin acht íghalteach Apaill. Dochuaid im*morro* sacart ind íghail iarnamarach iar n-dul [do Grigoir] [f] as do edbairt do arrachat Apaill ; 7 do chuingid freccra uad, amal fa bés dó chaidchi ; 7 nocho tuc int ídal freac-

y. *ante* Y — z. *ainm De* 7 *Grigair de sin* Y. — a. *Fechtus aili didiu do Grigair, ráthaigis* Y — b. *a denam and* Y — c. *and* P ; lire *anair* avec Y — d. *anair* Y (qu'il faut évidemment corriger en *aniar*, puisque *anair* figure à la ligne précédente) — e. *Ísu* Y — f. les mots entre crochets rétablis d'après Y — g. *isan* Y (à corriger en *assin*). — h. *tra* manque dans Y.

l'eau n'apparaisse pas plus longtemps dans ce lieu, mais qu'il soit désormais un champ fertile et fleuri ! » Dès qu'il eut terminé sa prière la terre absorba le lac, et on ne vit plus une goutte d'eau en ce lieu après cela. Ce qui était d'abord un chemin pour les vaisseaux, pour les barques et pour des espèces de poissons variées, le Seigneur à la prière de saint Grégoire prescrivit que cela devînt un champ fertile pour les bêtes et pour les gens. Les deux frères firent alors aussitôt la paix et bénirent le Seigneur et saint Grégoire. Et le nom de Dieu en fut magnifié.

5. Une autre fois, Grégoire remarqua un grand chagrin chez ses moines. A l'endroit où ils désiraient bâtir une église au Seigneur, il n'y avait pas moyen ; car il y avait un grand roc à l'Est de cet endroit, et un énorme torrent à l'Ouest, si bien qu'on ne trouvait pas de place pour l'église entre les deux. Saint Grégoire dit alors à la foule la réponse que le Christ avait faite aux apôtres : *Si habueritis fidem sicut granum sinapis dicetis monti huic : Tolle te, et fierit utique.* « Si vous aviez, dit-il, de croyance et de foi la valeur d'un grain de moutarde, quand ce serait à cette énorme montagne que vous ordonneriez de s'en aller de la place, elle s'en irait aussitôt [6] ». Grégoire passa toute cette nuit-là en prière. Et il dit au roc : « Pars de l'endroit où tu es ». Lorsque le peuple se leva le lendemain, il vit le roc écarté de l'endroit où il était autant qu'il était convenable et nécessaire, et une église fut en ce lieu bâtie au Seigneur après cela. Le nom de Dieu et celui de Grégoire furent magnifiés par ce miracle.

6. Une fois que Grégoire parcourait la montagne des Alpes, les routes et les lieux du voisinage étaient remplis de neige. Il ne trouva d'autre maison cette nuit-là qu'un temple d'Apollon. Or, le lendemain, après que Grégoire l'eut quitté, le prêtre de l'idole alla sacrifier au faux-dieu Apollon ; il lui demanda une réponse comme il en avait toujours l'habitude,

cra [i] dó in lá sin, cia dob*er*ead dogrés. Dorigne da*no* doridisi edbairt do 7 nocho (f° 41 v° 1) ronacaill int ídal hé [j]. Ro thocraid co mmór dont sacart indí sin. Ro arthraig da*no* demon ind aidchi sin dont sacart 7 adubairt ris : Cid dia ṅgairmi-se mese, arsé, ar romindarbad-sa andiú ó tháinic Gri*goir*. In fuil a lesugad etar ?, ar an sacart. Nochan fuil im*morro* [k], ar demon, acht mine chetaigi Grigóir. Dochoid iarsin in sacart do acal*laim* Gri*gora* 7 ro indiss do uili indí forcæmnacair air ann [l] 7 ro áilestar hé co rro leiged dond arracht labru. Ruccad iarsin eipistil o Gri*goir* cusand arracht [m] co ro labrad. Táinic im*morro* deman foc[h]étóir issin n-arracht 7 dorat freacra for in sacart ann sin am*al* < am*al* > atb*er*ead reime 7 adubairt in sacart ó dorat a m*en*main inn féin : Is ferr, arsé, Gri*goir* co mmór iná Apaill. Is dó di*diu* fogénat-sa o ṡunn imach 7 do día dia n-adrann. Ro creitsitair di*diu* do Chr*ist* 7 ro boisteastair Gri*goir* hé. Ocus iss é ro gab comarbus Petair tar éis Gri*gora*. Ro mórad ainm dé 7 Gri*gora* dé sin [n].

7. Fecht n-óen do Gri*goir* dochóid ar img[ab]ail comarbusa Petair ; eccmaing ní con acca int én for a c[h]ind, loccusta ainm ind éin [o]. O tharrustar ia*r*um int én co nemchumscaigthi for an sét, ro tuicc in fer ecnaigi indí rob áil do día ḟoill*sigud*<a> dó tresan lucaist .i. tairisim dó i n-a inad i rRóim 7 cen dul for theiched. Ar iss ed sin inchoisces cáil ind ḟocail is locusta .i. loco ista [p]. Dochoid iarum Gri*goir* ar cúlu do Róim 7 tárrastair ínte iarsin.

8. Feacht eili da*no* dochóid Gri*goir* ar imgabail apdaine [3] có araile ríg. Ro ghaid seom in rí ísin co ro dítned 7 co ro ḟoilged hé ar ín lucht no bitis occ a iarraid. Ro suidiged in araile telchomma i mbíd fín do réir a comarle seom 7 comarle in ríg 7 ro dúnad fair in telcoma. Tanic iarsin int airdescop 7 in pop*ul* románach d'iarrait Gri*gora* for ín rig. Is ann sin adubairt in

i. *nach fregra* Y — j. *hé* manque dans Y — k. *etir* Y — l. *amal forcæmnacair and* Y — m. *labru... cusand arracht* mq. dans Y — n. *don mirbail sin* Y — o. *in n-én dianad ainm locusta ar in conair ar a chind* Y — p. *loco sta* Y.

mais l'idole ne rendit aucune réponse ce jour-là, bien qu'elle en rendît toujours. Le prêtre recommença le sacrifice ; et l'idole ne répondit pas davantage. Le prêtre fut grandement vexé de cela. Pendant la nuit il vit apparaître le démon qui lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu ? j'ai été chassé d'ici aujourd'hui depuis la venue de Grégoire ». Le prêtre lui dit : « Y a-t-il un remède à cela ? » — « Absolument aucun, dit le démon, à moins que Grégoire ne le permette ». Le prêtre partit alors s'entretenir avec Grégoire ; il lui raconta tout ce qui lui était arrivé et le supplia de laisser parler le faux-dieu. Grégoire envoya alors une lettre au faux-dieu pour qu'il parle. Le démon revint aussitôt dans le faux-dieu et donna réponse au prêtre comme auparavant ; et le prêtre dit, après que son esprit fut rentré en lui-même : « Grégoire vaut beaucoup mieux qu'Apollon ! C'est lui dorénavant et Dieu que je servirai, pour les adorer ». Il crut donc dans le Christ ; Grégoire le baptisa, et c'est lui qui obtint l'héritage de saint Pierre à la suite de Grégoire. Le nom de Dieu et celui de Grégoire en furent magnifiés.

7. Une fois, Grégoire était parti pour éviter de recevoir l'héritage de saint Pierre. Il lui arriva de rencontrer sur son chemin l'oiseau auquel on donne le nom de locusta. Comme l'oiseau restait arrêté sur le chemin sans bouger, l'homme sage comprit ce que Dieu désirait lui signifier par cet oiseau, à savoir de demeurer à sa place à Rome sans prendre la fuite. Car le sens du mot locusta est : loco sta. Grégoire revint donc sur ses pas vers Rome et y demeura.

8. Une autre fois, pour éviter de recevoir la souveraineté (pontificale)[8], Grégoire alla trouver un certain roi. Il demanda à ce roi de le protéger et de le cacher à la foule des gens qui le cherchaient. Il fut placé dans une cuve où il y avait du vin, d'un commun accord entre le roi et lui, et la cuve fut refermée sur lui. L'archevêque et le peuple romain vinrent alors

rí : Eirgid for sét aile 7 iaraid é [q], ar ní fil hí bus. Is ann sin ro raid int eascop risin rig : ricfaim ne a leas, arsé, dig do fín, ar dochóid ercra i n-ar fín fein. Adrub*air*t in rig : Eirg 7 fég lát telchoma [r] ind fína 7 beir in telcoma bus ferr lat díb [s]. O ro fég tra int escop na huili telchuma, is é roga rug dib in telcoma i rróibi Gri*goir* naob. Ro hingantaig im*morro* in ri co mmor inní sin 7 rofit*ir* conid ó día fein ro foillsiged Gri*goir* issin inad i rroibi. Tuccad iarum asin leastar i rroibe 7 dochoid imailli risin esp*oc* (f° 41 v° b) 7 risin pop*ul* romanach do gabail chomarbais Petair [do réir toili dé ciarbo i n-agaid a thoili seom.

9. An tan didiu ro bas oc oirdned Grigora i comarbus Petair] [t] i rRoim, tarrastair ín tan sin aigi, .i. aingel [u], i ndorus in teampaill 7 ro gairm chuice óen dano dona brait[h]rib 7 adub*air*t ris : Eirg issin tempall, arsé, 7 t*uc* lat Gri*goir* ille. Dochuaid sean foc[h]étóir 7 adrub*air*t re Gri*goir* inní sin. Is *ed* im*morro* ro raid Gri*goir* : Eirg [v], arsé, 7 t*uc* lat hé ille colleicc, 7 aiggelat sa hé *acht* co roisc [9] int oirned 7 ant oṅgad. O'drubrad ri[si]nn aighid inní sin, is *ed* ro ráid [x] : Eirg, olsé, 7 fiarfaid do Gri*goir* caidi lóg na bentachtan. O rro hindsed inní sin do Gri*goir*, íss ed ro ráid [y] : Airmed [10], olsé, iss é lóg na bentachtan. O rro hinds*ed* [z] d*ano* an freacra sin don n-áigid, iśs ed ro ráid [x] : Iss fír, arsé, inní adub*air*t Gri*goir*, acht abair ris, arsé, cia hindus [a] dia toimistir sin. Dochuáid doridisi in techtaire 7 adub*air*t ri Gri*goir*. Do freagair G*rigoir* : De ór, arsé, ar is é lógh na bentachtan, airmed d'ór derscaigteach. O rro hinds*ed* dond áidid [b] in freagra, iss *ed* ro ráid : Is fír, arsé, is ecnaide in breth, acht [c] iarfaid so de seom cia leastar i toimestar ind airmed sa. Ad*rubairt* Gri*goir* : et*ir* neam 7 talam. Is *ed* ro fiarfaid in fer ro bói imuich : Cia bentacht, olsé, as a lógh sin ? Inní [d] bentacht ind fireoin nó inní [d] bentacht in pecth*aig* ? Ro fregair Gri*goir* : bentacht in pecthaig. Ar nochan

q. *d'iarraid hé* Y — r. *uile telchoma* Y — s. *lib* Y — t. les mots entre crochets rétablis d'après — Y u. *aingel dé* Y — v. *eirg isin tempall* Y — x. *roráidi* Y — y. *roráide* Y — z. *Ro hindisead* Y. — a. *hindmas* Y — b. *dond aidid* manque dans Y — c. au lieu de *acht*, Y a *sin* 7 — d. *in in* Y.

pour réclamer Grégoire au roi. Le roi leur dit : « Allez le chercher dans une autre direction, car il n'est plus ici ». C'est alors que l'évêque dit au roi : « Nous aurons besoin de vin à boire, car notre provision de vin est épuisée ». Le roi répondit : « Va donc et examine toutes les cuves de vin et prends parmi elles celle que tu voudras ». Après avoir examiné toutes les cuves, son choix se porta sur celle d'entre elles où saint Grégoire se trouvait. Le roi fut grandement émerveillé de cela ; il comprit que c'était Dieu lui-même qui désignait ainsi Grégoire à l'endroit où il était. Grégoire fut enlevé du récipient qui le contenait et partit avec l'évêque et le peuple romain pour recevoir l'héritage de Pierre, conformément à la volonté de Dieu et bien que cela fût contraire à sa propre volonté.

9. Tandis que s'accomplissait l'ordination de Grégoire comme héritier de Pierre à Rome, un étranger — c'était un ange — s'arrêta à la porte du temple ; il appela vers lui un des frères et lui dit : « Va dans le temple et amène Grégoire ici ». L'autre partit aussitôt et fit la commission à Grégoire. Celui-ci dit alors : « Va et amène l'homme ici tout de suite ; je m'entretiendrai avec lui, pourvu qu'ait pris fin la cérémonie de l'ordination et de l'onction ». Quand il eut rapporté cela à l'étranger, celui-ci dit : « Va donc dans le temple et demande à Grégoire quel est le prix de la bénédiction ». Quand cela eut été rapporté à Grégoire, il dit : « Un airmed[10], voilà le prix de la bénédiction ». Cette réponse fut rapportée à l'étranger. Il dit alors : « Ce qu'a dit Grégoire est vrai, mais demande-lui de quelle façon il sera mesuré ». Le messager repartit et posa la question à Grégoire, qui répondit : « En or, car le prix de la bénédiction, c'est un airmed d'or de choix ». Quand on eut rapporté cette réponse à l'étranger, il dit : « C'est vrai ; ce jugement est d'un sage ; demande-lui donc dans quel vase cet airmed doit être mesuré ». Grégoire répondit : « Entre le ciel et la terre ». L'homme qui était dehors demanda alors : « Quelle bénédiction est à ce prix ?

[f]agha[ba]r et*ir* neam 7 tal*main* lóg bendachta in fíreóin, acht is for nim namá fogabar a log side. Is ann sin adubairt int aigid risin techtaire : Nocho do biuc[e], arsé, atá an test ecna dob*er*ar for Gri*goir*, ar at fíra uile na testa adub*air*t. Eirg si fadectsa 7 abair ris : Rotbentac[h]a int athair 7 an m*ac* 7 in sp*ir*ut náom. Rotcoiméta an bentachta sin hi-t uilaib sétaib 7 rotoirnne isind u[r]d ina-t-ordigter. O ro cual*a* Gri*goir* na briat[h]ra sin, ro rith co dían ccosaib[f] nochtaib co dorus in tempaill, acht chena ní ro artraig int áigi ar a chind. Is ann sin ro tuic Gri*goir* conid aingil dé[g] ro bói ann 7 conid di-a bentacht sain tain*ic* 7 robennachsat[h] an coimde[i] na huili rochual*adar* inní sin.

10. In araile ló ro bádar dáinne náoba occ imthecht a séta con accadar cucco duine examail .i. dar a leth di a curp ó chind co a bonn bán séim[j] cin banna fola ann, in leth aili im*morro* iss é[j] sonairt calma, iss e[j] feolmar fuilidi. Is ann sin ro fiarfaidsit lucht in séta de seom : cuích thú, 7 cid ro imfulaing saine do deilbe? Ro freacair in duine 7 is *ed* ro ráid : Misi, arse, notairí Gri*gora* naób .i. Petar notairí mo ainm. Ar cach ughdarais do (f° 42 r° a) gnid som, is misi, arsé, nosgrib*ad* uád focétoir é. In slis di*diu* ro boí dam-sa i lleth friseom ro fásaiged sean im a nert 7 im a fuil, ar ro bói rath in spi*urt*a naoim for bruithniugad[k] ann som, co n-deachas-sa[l] uada som do réir a comarle hi teach n-aile ropo chomfocus dó, 7 [is][m] tria fraig*id* noicht in tigi sin no accaldad som missi im a deirritib, 7 no sgríbainn si uada som iarsin, 7 is aml*aid* sin ro fuilngis bruithen an ratha diadai. Ro bentachsatt co mmór in tan sin lucht int setna[n] in coimdig 7 Grig*oir* næb[11].

11. Aroile domnach do Grig*oir* aonur occ ernaigthi conn aca duine n-dub gránda a dochum. Ro imchomairc Gri*goir*

e. *Nocon dóigh* Y — f. *ó chosaib* Y — g. *in choimdead* Y — h. *robentsom* P, *robendachastair* Y — i. *in comdi na n-uili dúl* Y — j. 7 *sé* Y — k. *bruthugud* Y — l. *co ndeachad* Y — m. *is* rétabli d'après Y — n. *int éda* 7 *na sliged* Y.

Est-ce la bénédiction du juste ou la bénédiction du pécheur ? » Grégoire répondit : « La bénédiction du pécheur. Car on ne saurait trouver entre le ciel et la terre le prix de la bénédiction du juste ; c'est au ciel seulement que se trouve cette bénédiction ». L'étranger dit alors au messager : « Le témoignage de science qui est donné à Grégoire n'est pas de mince valeur. Tous les témoignages qu'il a prononcés sont exacts. Lève-toi maintenant et dis-lui : que le père, le fils et le Saint-Esprit te bénissent, et que cette bénédiction t'accompagne dans tous tes chemins et sois ordonné dans l'ordre où l'on t'ordonne ». Dès que Grégoire eut entendu ces paroles, il courut en hâte et pieds nus jusqu'à la porte du temple, mais l'étranger avait disparu devant lui. Grégoire comprit alors que c'était un ange du Seigneur qui était venu là pour le bénir, et tous ceux qui entendirent cela bénirent le Seigneur.

10. Un certain jour, de saintes gens se trouvaient en voyage ; ils virent venir à eux un homme singulier : l'un des côtés de son corps, des pieds à la tête, était pâle, mince, sans une goutte de sang ; et l'autre côté au contraire était fort, robuste, bien en chair et en sang. Les voyageurs lui demandèrent : « Qui es-tu et qu'est-ce qui a causé la singularité de ta forme ? » L'homme répondit : « Je suis le secrétaire de saint Grégoire et je m'appelle le secrétaire Pierre ; tous les écrits qu'il a composés, c'est à moi qu'il les a donnés immédiatement à transcrire. La partie de mon corps qui était de son côté se vidait de sa force et de son sang, parce que la grâce de l'esprit saint était en lui un foyer brûlant ; aussi je le quittai sur son conseil et je me rendis dans une maison voisine ; c'est à travers la cloison nue de cette maison qu'il m'entretenait de ses secrets, que je mettais immédiatement par écrit. Voilà comment j'ai éprouvé l'ardeur de la grâce divine ». Les voyageurs bénirent alors grandement le Seigneur et saint Grégoire[11].

11. Un certain dimanche, Grégoire était tout seul en prière quand il vit venir à lui un homme noir horrible. Grégoire

cuích e[o]. Do muindtir ifirn damsa, arsé. Adubairt Gri*goir* : Cid iarthai ? arsé. O nacha-m-piantar isin domnach, arsé, teigim ar gach leth, 7 nígab[th]ar dím. Aconnarcus da*no* tusa t'oenur oc ernaigthi, 7 no-t-áilim [ar dia][p] mbéo cur ro furtachtaigi dam. Ar creidim si co tiberthar d*uit* cip ed chuingi o día. O ro geall iarum Gri*goir* dosom ernaigthi fair, dochoid ass iarsin. Tánic di*diu* issin domnach ro bo nesa co Gri*goir* 7 ua<a>thad ball ńgeal trít 7 ro gní atlaigi [q] buide do Gri*goir* 7 don coimdid 7 dochóid ás iarsin. Dolluid ind ara fect 7 bentachais do Gri*goir*[r] 7 robu gile ann sein[s]. Tainic di*diu* in treas fecht co Gri*goir* 7 sé óengeal uile cen nach locht ann 7 tuargaib a láma 7 ro gní altaigi [9] buide do dia 7 do Gri*goir*, 7 adubairt re Gri*goir* : tria t'ernaigt[h]i siu, arsé, teigim sé doc[h]*u*m neime indosa, 7 dochoid seom as iarsin 7 foraccaib bentachtain la Gri*goir*[12].

12. Indistir di*diu* com mbid aingil in coimdid do g*re*s for laim deis Gri*gora* 7 conid hé no chanad in a chluais 7 no forchanad in gach n-ugdarás dognid. Indist*ir* di*diu* con faicthea soillsi g*re*ne 7 taithnem cecha soillsi archena tre lamaib Gri*gora* naoim ar a loindeardacht 7 ar a séimhe, am*al* atchithistea tria gloine[t].

13. In araile domnach do Gri*goir* occ edb*air*t c*uir*p Cr*ist*[u]. O ra baí cách ag dol do laim, tanic fedb hirisech dogníd ablanna dosom chuicce co tísad do láim[v]. Intan iar*u*m dorat in clérech disi c*or*p Cr*ist* 7 [x] adub*air*t ría[y] am*al* is bés : Corpus d*omi*ni n*ost*ri J*es*u Cristi conseruet animam tuam, Rocoiméta corp Íssuu Cr*ist*[z] t'an<an>um, is ann sin rosgab[a] fuailfed 7 doroine gaire ndermaír. Tug an clerech focétoir a des uaidi [b] 7 ro fuirim in corp[c] forsin altór 7 nír leig di a caithim.

o. *chuice* (à corriger en *cuich é*). *Adubairt in duni* Y — p. *ar dia* rétabli d'après Y — q. *altugud* Y — r. *Dolluid... do Grigoir* mq. dans Y — s. Y ajoute ici 7 *robendach do Grigair* — t. *adchiesta tria lámuib Grigair* Y — u. *chirp Christ* L, Y — v. *di ldim* L, *di láim in tan no ragad cach* Y — x. *corp Crist* L, *corp Crist* 7 Y — y. *ria* mq. dans L. — z. *corp ar tigerna Ísu* L, *corp ar comded-ni Ísu* Y. — a. *rogab* L — b. *a deissi uada* L, *a des úada* Y — c. *rosfnirim corp Crist* L.

lui demanda qui il était. Il répondit : « J'appartiens à la famille infernale ». Grégoire lui dit alors : « Que cherches-tu ? » — « Comme je ne subis pas de peine le dimanche, reprit-il, je m'en vais de tous les côtés sans qu'on m'en empêche. Or, j'ai vu que tu étais seul en prière et je te supplie par le Dieu vivant de me secourir. Car je crois que tout ce que tu demanderas à Dieu, tu l'obtiendras ». Quand Grégoire lui eut promis de prier pour lui, il s'en alla. Il revint le dimanche suivant trouver Grégoire ; il avait sur le corps quelques membres blancs et adressa des actions de grâce à Grégoire et au Seigneur, puis il s'en alla. Il revint une seconde fois, plus blanc encore, et bénit Grégoire. Enfin la troisième fois il arriva auprès de Grégoire tout blanc, sans aucune tache ; il éleva les mains et adressa des actions de grâce à Dieu et à Grégoire ; et il dit à Grégoire : « Grâce à ta prière, je vais au ciel maintenant », puis il le quitta en le couvrant de bénétions[12].

12. On raconte qu'un ange du Seigneur se tenait sans cesse à la droite de Grégoite, qu'il lui parlait à l'oreille et qu'il lui inspirait tous les actes qu'il écrivait. On raconte aussi qu'on voyait la lumière du soleil et l'éclat de toute autre lumière à travers les mains de Grégoire à cause de leur transparence et de leur minceur, comme on voit à travers le verre.

13. Un certain dimanche, Grégoire célébrait la messe. Au moment où chacun venait communier, une pieuse veuve qui lui faisait ses hosties s'approcha de lui pour recevoir la communion. En lui donnant le corps du Christ, le prêtre dit suivant l'usage : *Corpus Domini nostri Jesu Christi conseruet animam tuam.* « Que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ sauve ton âme ! » Mais elle fit alors un saut en poussant un grand éclat de rire. Le prêtre retira aussitôt sa main et alla

Ro fiarfaid iarsin di cid ima nderna gaire intan tucad corp [d]di. Ingnad, arsi, leam in bairgin dorónus co-m lámaib arbhú[13] ane[e], a ráda duitsi conid corp Cr*ist* sin. Ro sléacht Gri*goir* (f° 42-r° b) íarum i fiadnaisi na haltoiri cusínd uili pop*ul* mailli fris do díchur dichrétme na bannscáili[f]. O'tracht Gri*goir*, fuair an pars tuc [for]sin n-altóir in a bloig ḟeóla dergi[14], 7 o'tcon-n[a]cadar na huili in mírbuile mór sin [g], rochreit in bandscál conid hé fir corp cr*ist* edbairter *for*sin altóir .i. in *cor*p ro genair ó Mare óig ingin[h] 7 ro chalmaiged hiris in pop*uil* romhánaig huili. Ro ṡlécht da*no* Gri*goir* dorithissi 7 ro sóad ind ḟeóil in gné ablaindi focétóir[i].

14. Ro bói cunntabairt mór ic dáinib im chenél G*rigora* naóim, uair atb*er*tdís araile coma don chíned Rómanach do Gri*goir*, huáir iss accu ro hail*ed* 7 fuair gach rath. Grigóir imm*orro* do feraib Erenn ár mbunadus 7 ba do deisc*ert* Er*enn* hé .i. do Chorco Dúibne, 7 is amlaid so dorala .i. triar ócclaech do Chorcho Duibne do dul do Róim dí-a n-ailithre 7 a tochur co hardeasp*oc* na Róma 7 a mbith aici selat 7 días díb do dul huada 7 in treass fer díb do anad aicce .i. in fer bá sóu 7 dorat bentachtain dó ar anad 7 dorat na huile maithesa ro badar aici et*ir* crich 7 ferann 7 indmus 7 chethra for a chommus huile 7 dorat a ingin fein dó mailli ris sin uili, co ro thuisim mac dó 7 cor ro baisted é 7 co tucad Gri*goir* d'ainm fair 7 ro tidnaiced hé dí-a ṡenath*air* .i. dond esp*oc* 7 ro hoilead aicce side hé, 7 ro muinead ó dáinib spir*ut*altaib é .i. ó hecna 7 ó légunn 7 ó crób*ud*. Conách boí hisin chíniud Románach neach rosoised[15] a ṡobés 7 a hecna, cor grádaig hin cined Románach huile hé triana ṡobésaib 7 triana crób*ud*. Co ro forbair a chlú 7

d. *in corp* L, Y — e. *arbhu indé* L, *arbuine* Y — f. *na mná* L — g. *in mirbail sin* Y — h. *ingin Iaichim* Y — i. *Roslecht Grigoir dano (didiu Grigair* Y) *iar sin, co rosaethhé (ro saethi* Y) *ina gné (i ngné* Y) *tosach, ar nirba dir co mbeith gné (a gné* Y) *feola dirgi fair oc a caithem* ; *rosaerad dó* (7 *ruscarad* Y) *fochétoir i ngné ablainne*, L et Y (ce dernier avec les variantes indiquées).

déposer le corps du Christ sur l'autel sans le lui laisser consommer. Puis il demanda à la femme pourquoi elle avait ri quand il lui avait donné le corps du Christ. « Cela me paraît si drôle, dit-elle, que ce pain que j'ai fait de mes mains avant-hier, tu dises que c'est le corps du Christ ». Grégoire s'agenouilla devant l'autel et toute l'assistance en même temps que lui pour bannir l'incrédulité de cette femme. Quand il se releva, il trouva que l'hostie qu'il avait déposée sur l'autel était devenue un morceau de sang rouge[14]. Quand tous les assistants virent ce grand miracle, la femme crut que c'est bien vraiment le corps du Christ qui est offert sur l'autel, ce corps qui est né de la vierge Marie ; et la foi de tout le peuple romain en fut affermie. Grégoire alors s'agenouilla de nouveau [pour faire revenir l'hostie à sa forme première, car il n'était pas convenable de la consommer sous forme de chair rouge] et la chair retourna aussitôt à la forme d'hostie.

14. Un grand doute s'éleva parmi les hommes au sujet de la race de saint Grégoire ; certains disaient en effet que Grégoire était de race romaine, vu que c'était chez les Romains qu'il avait été élevé et qu'il avait obtenu toutes les grâces. Or Grégoire était irlandais d'origine, et il était du Sud de l'Irlande, à savoir de Corkaguiney. Voici ce qui est arrivé. Trois jeunes gens de Corkaguiney partirent pour Rome en pèlerinage ; ils furent invités par l'archevêque de Rome et restèrent auprès de lui un certain temps ; deux d'entre eux le quittèrent ensuite, mais le troisième, qui était le plus jeune, resta auprès de lui. L'archevêque lui donna sa bénédiction parce qu'il restait ; il lui donna tous les biens qu'il possédait, territoires, domaines, trésors, bétail en toute possession, et il lui donna sa propre fille avec tout cela. Elle lui enfanta un fils ; il fut baptisé et reçut le nom de Grégoire. Il fut confié à son grand-père, c'est-à-dire à l'évêque, qui le fit élever. Il fut instruit par des ecclésiastiques, en science, en lettres et en

a allud fón cruindi huile de sin. Fuair int espo*cc* nóeb a ṡenat*hair* 7 a oide for*ce*dul[16] bás 7 dochuaid dochum neime 7 t*u*cad a inad dosom. Taín*ic* arrsaigecht dí-a athair sim 7 ro goired Gri*goir* cucca 7 atb*ert* fris : a m*ac* inmuin, arsé, is comfocraib bás damsa indosa 7 beir mo bentachtain 7 eirg co-t [ath]arda[j] budéin .i. co hinís Érenn 7 cusan rann iart*hair* deisc*er*taig disséicc[17] .i. Corca Dúibne 7 atá comartha samradach duitsi ar[t]h ferann féin ann .i. carra mór fa comair imach ar ín muir, Scelicc Míchil[18] a hainm, 7 is as sein do bunadus ; 7 ó ro innís na scéla sin, fofuair bas 7 dochúaid dochum nimme. Iar n-éc im*morro* ath*ar* Gri*gora*, tain*ic* dosom áilges toigeachta d'innsaigi a atharda bunaid. Ó'dchualadar *immorro* (f° 42 v° 1) na Román*aig* int imr*ád* sin, tangadar uili dí-a fostad 7 nír fétsat. Uáir nár ro fetsat úad anad accu, ro naiscedar fair a hínchaib ín chomded cen anad ind Ér*inn*, acht dula tar ais doridisi dó, comad ann no an[a]d. Tanic im*morro* Gri*goir* iarsin reíme do innsaigi hÉr*enn* 7 ro ṡirestar na huili innada naoba na hEr*enn* uili. Ocus ro siacht a atharda ndilis budéin fá deóid 7 ro sirestar uili hé in a timchill. Táinic im*morro* co hAraind iarsin 7 ro sirestar uile í 7 táinic ina deisill 7 ro toltanaig co mmór dó commad innti no beth a eiseirgi. Acht arái sin, ni ro leicetar na clérig Román*aig* ro bádar i n-a arrad dó anad cen dula do Róim doridis. Arái sin gia rohimretar na cleir*ig* tennta 7 tairisi ris[19], gébé uair no ḟagad bás, a corp do cur a comrair fo´íadad for sruth Tib*er*e 7 ín sgribent órda uasa, cid pe conair nochuired in coimdid hé dona tonnaib iar n-á ḟoillsiug*ad* dona nóemaib Árann 7 dí-a n-ainglib dosom sin[jj]. Dochóid iarsin do Róim 7 doróine mór do ecna 7 legann 7 do crábud 7 ro gabh abdaine Róma[8] 7 ro bói cofoda do aims*ir* amlaid sin hé 7 fouair bás fó deired 7 dochóidh a <a>anim doc[hu]m nime 7 ro cured a corp a comrair fó íadad 7 t*u*caid secht scribaill de ór for a ucht 7 ro sgrib*ed* a ainm ann 7 ro cureth ar fairgi hí 7 ro cuir in fairgi uaithi hí co port Arann 7 fuaratar daíne craibdeacha in comrair ann 7 an corp 7 t*u*csadar aichne fair tria tinfed in

j. *dotarda* P. — jj. Cette phrase a certainement été mal reproduite par le scribe. Il faut la couper et y introduire quelques mots pour la rendre intelligible. On s'est borné dans la traduction à mettre quelques points à l'endroit où il y a une lacune probable.

religion ; si bien qu'il n'y eut personne dans tout le peuple romain qui l'égalât pour les bonnes mœurs et pour la religion. Sa gloire et sa réputation grandirent sur toute l'étendue de ce globe. Le saint évêque, qui était son grand-père et son maître d'instruction, vint à mourir et s'en alla au ciel ; sa place lui fut donnée. Le père de Grégoire fut atteint par la vieillesse ; il appela Grégoire auprès de lui et lui dit : « Mon cher fils, ma mort est proche maintenant ; reçois ma bénédiction et va vers ta patrie, c'est-à-dire vers l'île d'Irlande et vers la partie sud-occidentale de celle-ci, le pays de Corkaguiney ; tu reconnaîtras ton pays à un signe particulier, un grand rocher qui se trouve en face dans la mer ; on l'appelle Skelig Michel[18], et c'est de là que tu tires ton origine ». Quand il eut fait ce récit, il mourut et s'en alla au ciel. Après la mort de son père, Grégoire éprouva le désir d'aller visiter sa patrie d'origine. Mais quand les Romains eurent connaissance de ce dessein, ils vinrent tous pour le retenir ; ils n'y réussirent pas. Voyant qu'ils ne pouvaient obtenir de lui qu'il restât auprès d'eux, ils lui firent promettre au nom du Seigneur de nè pas rester en Irlande, mais de revenir ensuite, afin d'y rester (à Rome). Grégoire partit donc alors pour l'Irlande. Il parcourut tous les lieux saints de l'Irlande entière ; et à la fin il arriva dans sa propre patrie et il la parcourut en tous sens. Ensuite, il vint à Arán qu'il parcourut entièrement, et il arriva dans la partie Sud, et il eut une puissante envie que ce soit là qu'il obtienne la résurrection. Mais à cause de cela, les clercs romains qui l'accompagnaient ne lui permirent pas de rester sans retourner à Rome. A cause de cela, les clercs fermes et fidèles lui [promirent]... quel que soit le moment de sa mort, de placer son corps dans une bière fermée sur le courant du Tibre avec une inscription en or par-dessus, quel que soit le chemin que le Seigneur lui fasse prendre sur les vagues après qu'il eut été révélé aux saints d'Arán et à leurs anges. Il partit ensuite pour Rome, il y fit preuve de beaucoup de

spir*t*a nóim 7 na n-aingil ro bádar i ccommór*a*d in chuirp 7 t*u*csatt a tír leó hé i n-inad naób ind Araind, am*al* ro bo thoil di-a chorp 7 di-a anmain, 7 iss ann sin bías a eiseirgi i lló bratha[20].

15[k 21]. O thanic da*no* comfoicsi laithi a eitsecht[a] Gri*gora*, bói fer náob ind Érinn oc ernaigthi con-a manchaib in tan sin .i. Colman Eala. Ro thairind Colmán ar lár 7 t*u*c a gnúis for talmain. O'tracht iar tain, badar na manaig oc a fiarfaigid de cid adconairci. Indar lem-sa, arsé, iss é lá brátha ann, am*al* [atrubrad] fri dainib; ro línad in coica[22] fil eter neam 7 talam do aiṅglib, 7 tádbás damsa, *for*sé, conid an agaid anmma Gri*gora* nóib tangadar na haingil 7 ro tógbadar leó hí com buáid 7 con anóir dermáir doc[h]um nime, áit i m-bia a c[u]msanad suthain araón fri diá.

16. Ba mór tra saethar aíne 7 ernaigthi ín fir si[n]. [Ba fear lán he do déirc 7 do thrócairi][l]. Fer iar[u]m é con glaine cridi 7 cond idbartaib toltanchaib don coimdid na ndúla, am*al* Aib- (f° 42 v° b) bél m*ac* n-Adaim; fer *for*tam*ail* con diprucóidib dicraib do día, amal Enócc m*ac* Jareth; luamairi lánf*or*tamail 7 lánf̊olartnaigeach dond aírc ina hecailsi et*er* thonnaib int saeg*ail* am*al* Náei m*ac* Laimiach; fír-ailirtheach iar ndúthracht co sonairti hirisi 7 creitme, am*al* Abrám n-ard n-eriseach m*ac* Tara; fer báid bláith imann eclais am*al* Moíssi m*ac* Amra[m]; fer fos feidil oc fulaṅg treabláide 7 fochaide, am*al* Job fochaigech; prímh preceptóir[n] coitc[h]ind 7 lestar toga, am*al* Phól

k. Voir plus loin, p. 152, la traduction de ce paragraphe tel qu'il figure dans le Yellow Book. — l. Les mots entre crochets sont ajoutés d'après Y — m. Y ajoute *mic Caich mic Lebi* — n. *primforcetlóir* Y.

science, de lettres et de foi, il obtint le pontificat de Rome [8] et y resta un assez long temps ainsi ; à la fin il mourut, et son âme partit au ciel ; quant à son corps, il fut placé dans une bière fermée ; sept scrupules d'or furent posés dessus et on y écrivit son nom ; puis la bière fut placée sur l'océan, et l'océan la rejeta sur le port d'Arán où des hommes pieux trouvèrent la bière et le corps, reconnurent ce dernier par l'inspiration du Saint-Esprit et des anges qui se trouvaient à glorifier le corps; ils l'amenèrent à terre avec eux dans un saint endroit d'Arán, comme le voulaient le corps et l'âme de Grégoire ; et c'est là qu'il aura sa résurrection au jour du jugement[20].

15.[21] Quand approcha le jour de la mort de Grégoire, il y avait un saint homme en Irlande qui priait avec ses moines en ce temps-là : c'était Colman Elo. Colman se laissa tomber à terre et posa son visage sur le sol. Quand il se releva ensuite, les moines lui demandèrent ce qu'il avait vu. « Il me semble, dit-il, que c'est ici le jour du jugement ainsi qu'il a été prédit aux hommes; l'espace compris entre ciel et terre est rempli d'anges ; et il m'a été montré, dit-il, que les anges sont venus au-devant de l'âme de saint Grégoire et qu'ils l'ont emportée avec eux en triomphe et grand honneur jusqu'au ciel, où elle demeurera éternellement en union avec Dieu ».

16. Cet homme se donna une grande peine pour le jeûne et la prière. C'était un homme plein de charité et de miséricorde. C'était en outre un homme qui avait de la pureté de cœur, et des offrandes agréables au Seigneur des créatures, comme Abel fils d'Adam ; un homme fort, adressant à Dieu de ferventes prières, comme Enoch fils d'Iareth ; un pilote plein de force et de capacité pour conduire l'arche de l'Église à travers les vagues du siècle, comme Noé fils de Lamech ; un pèlerin volontaire, ferme dans la croyance et la foi, comme Abraham fils de Tara, le grand croyant ; un homme tendre et doux pour l'église, comme Moïse fils d'Amra ; un homme

n-aps*tal* ; eochair erslaice ina flatha nemda, am*al* Petar aps*tal* ; conid ar na maithib sin iarum 7 ar maithib ilib aile atát a rreilgib 7 a thaisib i fus con anoír 7 con airmitin, co fertaib 7 com mirbuilib cech laithib ; 7 cid mór a anóir colleicc, bid mó a anóir hi mmórdáil bratha, intan bus breithim f*or* torad a procepta imailli re hIsu Cr*ist* dia-r foghain[23]. Biáid iarsin isin mórmaith sin in n-oentaig uasalait[h]rech 7 fátha, int oentaid aps*tal* 7 deiscibil Isu, in oentaig deac[h]ta 7 dóenachta m*aic* dé [o]. Ailim trocuire dé garmbreth [p] uili in lín itám sunn isin flaith sin cin crich cin forcent[q]. Amén. FINIT [r].

o. Y ajoute *is a n-óentaig as úaisli cach n-óentaig, i n-óentaig na naemtrindóidi .i. athair 7 mac 7 sbirad naem* — p. *conorbera* Y — q. *isin flaith nemda .cen crich, cen foirceand tria bithu na bethad* Y — r. Il y a déjà un *Finit* dans Y à la fin du paragraphe 5, qui termine une colonne du manuscrit.

ferme et constant à supporter les tribulations et les misères comme Job le misérable ; premier précepteur commun et vase d'élection comme l'apôtre Paul ; clef ouvrant le royaume du ciel comme l'apôtre Pierre. C'est pour ces vertus-là et pour beaucoup d'autres que ses reliques et ses restes sont sans cesse honorés, respectés, entourés de miracles et de prodiges quotidiens. Mais si grand que soit aujourd'hui son honneur, il sera plus grand encore à la grande assemblée du jugement, lorsque pour fruit de son enseignement il sera juge en même temps que Jésus-Christ qu'il a servi. Il sera ensuite dans ce grand bonheur, uni aux patriarches et aux prophètes, aux apôtres et aux disciples de Jésus, à la divinité et à l'humanité du fils de Dieu. J'implore la miséricorde de Dieu pour qu'il nous prenne tous, tant que nous sommes ici, dans ce royaume sans limite ni terme. Amen. Fin.

NOTES

1. Citation de l'Évangile de saint Matthieu, XXV, 34.
2. Sur la locution *leth a toebi*, v. Hogan, *Rev. Celt.*, X, 471.
3. Citation du même évangile, XXV, 32.
4. Des développements semblables se lisent dans l'exorde de nombreuses homélies sur les vies de saints (voir Wh. Stokes, *Lism. Liv.*, p. 54 etc., R. Atkinson, *P. H.*, p. 71-72 etc. et C. Plummer, *B.N.E.*, I, p. 44, § 2). L'expression *arái laithi mís gréne* est une expression consacrée (K. Meyer, *Contrib.*, p. 112 ; Stokes, *Lism. Liv.*, l. 1787, etc. ; Atkinson, *P.H.*, l. 1106, 6920, etc.), comme l'expression *lith laithi* (*P.H.*, l. 6525 etc.). Pour *qart-id*, cf. *quingt-idh* (Stokes, *Lism. Liv.*, l. 3948) et *ocht-id* (Atkinson, *P. H.*, l. 6920, 6925).
5. La forme *Grigoir* se lit ici en toutes lettres au génitif. Partout où le nom est écrit en abrégé dans le manuscrit, le génitif a été rétabli dans le texte sous la forme *Grigora*, puisque c'est celle que présente le titre. Le génitif *Grigora* se lit ailleurs, par ex. dans le *Betha Coluimb Chille*, éd. Kelleher-Schœpperle, p. 164, l. 16, etc. ; mais c'est la forme *Grigair* qu'on lit au génitif dans L.U. 40 b 35. Pour des changements

de déclinaison analogues, voir Strachan *Middle-Irish declension*, pp. 21 et 38.

6. Citation de l'Évangile de saint Matthieu, XVII, 19.

7. La formule *is cet* a ici une valeur, non pas permissive, mais impérative ; cf. l'anglais *let us see, let us know*. On rencontre le même emploi dans le *Betha Cholmain* (éd. K. Meyer, Todd Lect. Ser., XVII, p. 70, § 68) : *is cett dóibsi talam dia slucud* « que la terre les engloutisse ! » ; cf. Macalister, *Temair Breg*, p. 259 c. n. K. Meyer a soutenu que l'irlandais *cet* n'était qu'une abréviation du latin *licet* (cf. *Rev. Celt.*, XXXVII, 148 et XXXVIII, 188) ; mais cette doctrine est contestée par M. Marstrander (*Z. f. Celt. Phil.*, XII, 444).

8. Le titre d' « abbé », impliquant l'idée d'un chef, désigne souvent le plus haut pouvoir ecclésiastique. Aussi l'irlandais *ab* s'applique-t-il couramment au pape (Gougaud, *Chrét. celt.*, p. 75) et le dérivé *abdaine* au pouvoir pontifical. Il y a plus. Dans le *Saltair na Rann*, v. 831, Dieu est appelé *ar n-abb* « notre abbé » ; et dans les *Scéla lái brátha* (L. U., 33 a dern. l. ; *Rev. Celt.*, IV, p. 252, l. 4 du bas), on lit : *mallacht cen chumsanad ona pecthachaib for-an-apaid .i. for diabul* « malédiction sans répit des pécheurs contre leur abbé, c'est-à-dire le diable », ce même diable qui quelques lignes plus haut (*Rev. Celt.*, IV, 252, l. 14) est appelé *rí na cláini* « roi de l'erreur ». Cf. C. Plummer, *V. S. H.*, I, p. cxj, n. 3 et *B.N.E.*, I, p. 338, § 3. Enfin, on trouve même *duan-abb* (mot à mot « abbé du poème lyrique ») pour désigner le « poète » (*Z. f. celt. Phil.*, XIII, 362, l. 8 ; cf. *Lebor gabála*, éd. Macalister-Mac Neill, p. 174, 6).

9. Sur *coroisc*, v. Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 617 ; c'est le subjonctif du verbe *scuichim*.

10. Sur le mot *airmed*, voir maintenant Carl J. S. Marstrander, *Spredte Bidrag til vægtens og vægtterminologiens historie hos Germanerne*, Kristiania, 1924, p. 9 et n. 2.

11. Comparer à cette anecdote ce qui est raconté de saint Findbarr dans la vie irlandaise éditée par M. C. Plummer, *B.N.E.*, I, p. 19, § 39. Le Seigneur ayant touché la main du saint, cette main répandit tellement de lumière que personne

n'en pouvait supporter la vue. Aussi le saint à partir de ce moment dut-il toujours porter un gant. Et ses successeurs sur le siège épiscopal de Cork suivirent le même usage. C'est un souvenir de Moïse (C. Plummer, *ibid.*, II, 18).

12. Le manuscrit Laud 610 (f° 9 a 1) contient le récit suivant, publié par K. Meyer dans la *Z. f. Celt. Phil.*, t. III, p. 33 : *I n-araile domnuch do ṡenóir nóemh a áenur, co faccaidh in duini círdubh amal gúal go bhond cuice isin tech.* « *Cúich tussa ale?* » *forsin senóir.* « *Domnach indiú* », *for sé,* « *7 nídampíantar-sa ann, 7 ní gabt[h]ar dím dul cech conair is áil dam isin domnuch, 7 ar Día dia foghnai, geib m'écnairc 7 guidh in coimdhi[dh] lem im deliugud damh re hiffern 7 im rochtain na fochraice nemda* ». — « *Dagéntar* », *ar in senóir.* *Acus doní sumh irnai[g]the cech trátha fair co cend fichet lá. Ticed sum dono cech domnaigh d'acallaimh in ṡenóra 7 ba gili 'sa gile hé cech tan dorochedh 7 roatlaigh isin tres domnuch a scaradh re hiffern 7 a bith glégeal uile 7 isbert :* « *Ben[d]acht fort féin 7 bendacht for th'irnaigthi* », *7 doróine na runna so sís, condebuirt : Bennacht for in n-irnai[g]the,* etc. Traduction : Un dimanche qu'un saint vieillard se trouvait seul, il vit venir à lui dans sa maison un homme tout noir comme du charbon [de la tête] aux pieds. « Qui donc es-tu ? » dit le vieillard. « C'est aujourd'hui dimanche », dit l'homme, « jour où je ne subis pas de peine, et on ne m'empêche pas le dimanche de prendre le chemin où il me plaît d'aller ; par Dieu que tu sers, accepte ma prière, demande au Seigneur de me séparer de l'enfer et de m'accorder la récompense céleste ». — « Cela sera fait », dit le vieillard. Et à chaque heure canonique il fait une prière pour lui pendant vingt jours. L'homme revenait chaque dimanche causer avec le vieillard ; il était de plus en plus blanc chaque fois qu'il venait ; le troisième dimanche il le remercia d'être séparé de l'enfer et d'être devenu complètement blanc, et il dit : « Bénédiction sur toi et bénédiction sur ta prière ». Il composa alors les strophes suivantes : « Bénédiction sur la prière », etc. — Il s'agit apparemment d'une anecdote pieuse, dont le héros était anonyme, et qui fut mise au compte de saint Grégoire par l'auteur du *Betha Grighora*.

13. La forme *arbhú* est assurée par l'accord de L et de P, et la leçon de Y n'y contredit pas (*arbuine* représente *arbhu indé*). La correction que suggère K. Meyer (*Z. f. Celt. Phil.*, XII, 373, n. 1) est donc inutile. La locution *arbhú amáireach* se rencontre dans un récit moderne de M. Tomás O'Máille (*Mac Dathó*, p. 14) : *an rud a chluinfeadh sí indiu bheadh sé puiblighthe ar fud na seacht bparáisti arbhú amáireach aici* « ce qu'elle apprenait aujourd'hui était publié par elle dans les sept paroisses deux jours après » (*arbhú* est expliqué au lexique par *an lá ina dhiaidh* « le jour d'après »). Aux îles d'Aran, d'après F. N. Finck (*die Araner Mundart*, II, p. 10) on dit *arū-mārəx* pour « après-demain » et *arū-ṅē* pour « avant-hier » ; de même *arū-nórə* pour « il y a deux ans ». C'est évidemment le même mot, et Finck a tort de restituer des formes littéraires *athrughadh-amārach* (*-andé* ou *-anuraidh*).

14. Pour l'hostie changée en chair humaine et le vin en sang humain, cf. le *Betha Brenainn* dans C. Plummer, *B. N. E.*, I, 84, § 170 et II, p. 81.

15. Mot à mot « qui atteignît ses bonnes mœurs » ; *rosoised* de *rosaigim*, cf. Pedersen, *Vgl. Gramm.*, II, 609.

16. Cf. *rap é a aite archetail* « he was his tutor in poetic composition » K. Meyer, *Fianaigecht*, p. 46, § 8 (= L. L. 144 b 43).

17. Le Scelicc Michil (Skelig Michel) est un énorme roc qui s'élève dans la mer à 710 pieds d'altitude en face de la côte au Sud du pays de Corkaguiney (cf. Hogan, *Onomast.*, p. 592 et George Fletcher, *The Provinces of Ireland, Munster*, Cambridge, 1921, p. 116). Au sommet se trouvent deux fontaines dédiées à saint Michel, des chapelles et des croix de pierre.

18. La forme démonstrative *seic* au lieu de *sin* ou *side* est employée dans les Brehon Laws (v. *Ancient Laws of Ireland*, vol. VI, p. 649 et O'Donovan, supplément au *Dictionary* de O'Reilly, p. 698). On lit *iséic* dans le *Betha Abáin*, § 32 (C. Plummer, *B. N. E.*, I, p. 9).

19. La phrase qui commence par *arái sin gia rohimretar* est évidemment corrompue ; le copiste a dû sauter quelques mots, parmi lesquels le verbe dont dépend *a corp do cur a comrair*

Peut-être ce verbe se cache-t-il dans *giarohimretar*, car *arái sin gía rohimretar* ne fournit pas de sens satisfaisant : *rohimretar* de *im-berim* (cf. *roimbretar*, Wind., *I. T.*, I, 617) ou bien de *im-ráim* (*doimretar*, O. Kelleher et G. Schœpperle, *Betha Colaim Chille*, p. 234,32) ?

20. Comme on l'a signalé plus haut (p. 120) les trois dernières strophes du poème sur Cúrói publié par K. Meyer dans dans la *Z. f. Celt. Phil.*, t. III, p. 37-39, d'après le ms. Laud 610, f° 117 a 1, annoncent la venue de Grégoire en Irlande. Elles sont partiellement reproduites dans les notes au *Félire* du ms. Rawlinson B 512 (cf. *Félire*, éd. Stokes, 1905, p. 96) et du Leabhar Breacc (cf. *Félire*, éd. Stokes 1880, p. lxiij). En voici le texte :

Ticfa bráthair búada
a fine Chonrúi,
Grigoir óthá tairbri
cia saidbri nach súi,
Hua Dedad [1] *maic Sin,*
Grigoir cartamail [2]
abb Róma [3] *l[u]im* [4] *Letha,*
i n-Hérinn atetha,
ar is in a dáil [5].
Ár Hériu [6]*,ard ailén,*
i mbía Grigoir gér
cend na n-Gaedel n-glanmas,
sil n-Góedil gil gablas,
cid amnas, atbér.

1. *Degad* R., *Dedaid* L., *Dedad* L. Br.

2. *Arda mail* R., L. Br.; *carta máil* L. Wh. Stockes prend *Arda Mail* pour un nom propre au génitif ; il y a en effet une localité de ce nom dans la région de Cashel. Mais la leçon du Ms. Laud donne à penser qu'il s'agit de l'adjectif *cáirdeamhail*.

3. Sur le terme *abb Roma*, voir la note 8 ci-dessus.

4. *lám* L., *láin* R. et L. Br. La correction *lúam* est proposée par K. Meyer, mais avec doute.

5. *aeris mad áil* R.

6. Le signe de longue sur *Ár* dans le ms. R. donne à croire que le text du poème portait ici le nom d'*Áru*, l'île d'Aran, auquel le nom de l'Irlande aurait été substitué après coup. Lire peut-être *Áru mór, ard ailén* « Aran la grande, noble île ».

Traduction :

« Viendra un frère victorieux
de la famille de Cúròi,
Grégoire.....
.....
Descendant de Deda fils de Sen,
l'aimable Grégoire,
abbé de Rome, pilote du Latium,
s'en vient en Irlande,
car c'est là son lot.
Irlande (?), île noble,
où sera le fin Grégoire,
chef des Goidels purs et beaux,
race du blanc Goidel qui se sépare en deux,
bien que ce soit dur, je le dirai. »

21. Pour les paragraphes 14 et 15 le Yellow Book offre un texte différent. On le trouvera dans la *Zeitschrift*, t. XII, p. 373. En voici la traduction :

« Lorsqu'approcha le jour de la mort de saint Grégoire, cet événement fut révélé à Colman Elo, alors qu'il accomplissait un service avec ses moines. Colman Elo s'agenouilla subitement et posa son visage contre terre. Quand il se releva les moines lui demandèrent ce qu'il avait vu. Il leur dit : « Il m'a semblé que le jour du jugement était arrivé, ainsi qu'il nous a été promis. Car les anges du Seigneur remplissaient à la fois le ciel et la terre. Mais il m'a été révélé ensuite que les anges étaient venus pour faire cortège à l'âme de Grégoire de Rome et qu'ils emmenaient avec eux cette âme au ciel ». Tout cela s'accomplit comme Colman Elo en eut la révélation. A l'heure même en effet, les anges emmenèrent l'âme de Grégoire au ciel, où elle fut reçue triomphalement, avec une joie indescriptible. Quant à son corps, il fut placé et fixé dans un cercueil d'or, et enterré avec grand honneur et respect. Si l'on en croit l'histoire des Romains, c'est chez eux que se trouvent les reliques de Grégoire, car il leur appartenait par la race, d'après ce que dit Bède dans son histoire (II, 1), que Grégoire était fils de Gordien, personnage noble des Romains, et que Sylvie était le nom de sa mère. Mais si l'on en croit les anciens Goidels, Grégoire était de la famille de Deda fils de Sen, bien

que ce fût à Rome qu'il habita, qu'il exerça son action ecclésiastique et qu'il perfectionna sa vie. D'après le même peuple, il avait ordonné avant l'heure de son décès que l'on mette son corps dans un vase clos sur le fleuve Tibre à Rome, quel que soit le chemin où Dieu le conduirait ; il fut alors porté (par les flots) jusqu'à la Grève de Grégoire (*Tracht Grigair*), à Aran, comme le rapportent les vieilles histoires et les vieux écrits des Goidels ; et cela est vrai ».

22. Aucun lexique ne fournit de mot *coica* ; mais il s'agit évidemment de l'espace entre ciel et terre, désigné ailleurs sous le nom de *comás* (*in comás eter nem 7 talmain*, L. L. 95 b 45, 96 a 7) ; cf. *et spatium inter celum et terram lumine angelorum repletum est* dans un passage de la *Vita sancti Colmani* (§ xv) qui correspond au nôtre en ce qu'il raconte comment la mort de Grégoire fut annoncée à Colman (C. Plummer, *V. S. H.*, I, p. 264).

23. Cf. *peccad diaforgénsam* « le péché que nous avons servi » Wb. 3 c 15, *india* [*dia*]*forgeni* « le dieu qu'il a servi » Ml. 44 c 9.

J. Vendryes.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. — I. P. LE ROUX, Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne, fascicule 1. — II. Morton NANCE, Twentieth century Cornish Numerals. — III. Morton NANCE, Folk-Lore recorded in the Cornish Language. — IV. Ch. PLUMMER, Bethada Náem nÉrenn. — V. Alf SOMMERFELT, The Dialect of Torr, part 1. — VI. E. J. GWYNN, The Metrical Dindshenchas, part 4. — VII. Carl MARSTRANDER, Les présents à nasale infixée en celtique. — VIII. Carl MARSTRANDER, Une correspondance germano-celtique. — IX. H. J. CHAYTOR, The Troubadours and England. — X. Ifano JONES, A History of printing and printers in Wales.

I

Pierre LE ROUX [chargé du cours de celtique à la Faculté des Lettres de Rennes]. *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*. Fascicule I. (Plihon et Hommais, 5, rue Motte-Fablet. Rennes. — Édouard Champion, 5, quai Malaquais. Paris).

Ce travail fait grand honneur à M. Le Roux, qui aura bien mérité assurément de la linguistique celtique et même de la linguistique en général. On aura une idée de la complexité et de la difficulté de la tâche entreprise quand on saura qu'elle a nécessité une enquête dans 90 communes et qu'elle a porté sur 1200 mots.

J'avais songé à un répertoire phonétique de ce genre pendant mon séjour à Rennes et j'avais commencé à en réunir les éléments. A titre de renseignements préliminaires et d'orientation, j'avais dressé un questionnaire d'environ 200 mots, que j'avais adressé à divers établissements d'enseignement secondaire. J'avais reçu une soixantaine de réponses écrites, dont l'orthographe était fort variable. Il va sans dire que je ne songeais pas à les publier telles quelles. Je comptais faire porter une enquête ultérieure sur les formes caractéristiques, en allant les vérifier et transcrire phonétiquement sur place. Mon questionnaire ne portait pas uniquement sur la phonétique du mot, je visais toutes les mutations de con-

sonnes initiales en construction syntactique, c'est-à-dire la partie la plus originale des langues néo-celtiques. Dans ce but, je mettais en face du nom, l'article défini et indéfini, les pronoms, les particules verbales, les numéraux, certaines prépositions. J'avais aussi songé aux principaux cas de la construction proprement dite, mais sur ce point, si mes souvenirs sont exacts, mon questionnaire était à compléter.

Le Roux a adopté, en somme, ce plan, mais l'a considérablement et judicieusement élargi.

C'est à la fin de 1920 que Le Roux, sur les conseils de G. Dottin, résolut de préparer un *Atlas linguistique* breton sur le modèle de l'*Atlas linguistique de la France* de MM. Gilliéron et Edmont. Ses enquêtes commencées en 1911 furent interrompues par la guerre. Le Roux, lieutenant d'infanterie de réserve, se comporta vaillamment ; il fut blessé et mérita la croix de guerre et celle de chevalier de la Légion d'honneur. Il reprit ses enquêtes après la guerre et les termina en 1920.

Dans ses enquêtes, il a judicieusement laissé de côté les villes et même les petits centres comme nombre de chefs-lieux de canton où le français domine ou tout au moins est parlé concurremment avec le breton.

Il s'est entouré de toutes les garanties possibles dans le choix de ses sujets. Il s'est adressé à des personnes dont la langue usuelle est le breton et, de préférence, à celles qui ne savent ni le lire, ni l'écrire.

Il les a questionnées en français, ce qui était admissible et prudent ; mais, à mon avis, il eût été très désirable que l'enquêteur fît causer une autre personne ne sachant pas du tout le français.

Très modestement, dans sa préface, Le Roux déclare qu'il n'a pas eu la prétention de présenter le tableau complet et rigoureusement exact de 77 parlers bretons et qu'il ne voit dans cet Atlas qu'une sorte de *prospection* des parlers bretons.

Le Roux s'est servi pour l'enregistrement des sons seulement de l'oreille. Il ne se dissimulait pas que seuls les instruments de la phonétique expérimentale peuvent donner des résultats précis et incontestables. Mais il ne lui a pas paru possible, à son très grand regret, d'emporter avec lui des instruments assez encombrants. Il me semble cependant qu'il eût pu étudier, à Rennes même, les sons consonantiques *fondamentaux*. Ce n'eût pas été bien difficile et c'était éminemment désirable.

Le mode de transcription adopté est celui de l'Atlas de Gilliéron, complété pour certains sons par des graphies de l'abbé Rousselot.

Il laisse à désirer. Ce qui est particulièrement regrettable, c'est que ce soient les signes français, pour l'ouverture ou fermeture des voyelles, qui aient été adoptés. Ils amènent des surcharges continuelles au-dessus des voyelles. L'accent a dû être marqué par une sorte de virgule sous la voyelle accentuée. La Faculté des Lettres possédait cependant les signes souscrits pour les voyelles fermées et ouvertes (*ę ę* ; *ǫ ǫ* etc.). Je les avais fait fondre à frais commun par l'imprimerie Oberthür, ainsi que le *đ* barré pour exprimer la dentale spirante sonore ; *ʂ* pour la dentale spirante sourde, *ʒ* pour la spirante dentale sonore sont fort discutables. Les voyelles sans signe de quantité ou de qualité sont des moyennes. C'est bien vague : j'aurais voulu des exemples pour ces moyennes ; pour la quantité, cela se comprend à la rigueur, mais pour la qualité, beaucoup moins. Le son équivalent à *e* dans le français *je* est exprimé par *ė* pointé. Ce son étant très fréquent en bas-vannetais mieux valait écrire *e* tout simplement, en avertissant de sa valeur. La lecture des transcriptions phonétiques est vraiment laborieuse et il y faut non seulement de bons yeux, mais parfois une loupe.

Le premier fascicule comprend cent cartes. Il débute par une carte physique de la Bretagne suivie d'une autre carte donnant la transcription phonétique des noms des communes intéressées.

Le Roux sollicite de ses lecteurs des observations rectificatives sur ses transcriptions quand il y a lieu : il se propose de les faire figurer dans un volume complémentaire, quand elles lui paraîtront justifiées, au besoin après enquête. Je réponds à ses désirs en lui signalant les inexactitudes que j'ai relevées dans les transcriptions du breton de Ploerdut, canton de Guémené-sur-Scorff, Morbihan. Ploerdut n'est séparé de Guémené, ma commune natale, que par une petite rivière, le Scorff. J'ai entendu continuellement parler le breton de Ploerdut même, où j'avais des parents. Il peut assurément y avoir des variations individuelles, mais, dans l'ensemble, surtout pour ce qui est du timbre des voyelles, il y a dans le breton de Ploerdut et des communes adjacentes, une grande unité.

Le Roux fait, dans son avant-propos, cette remarque judicieuse : « la tendance à confondre les sons que l'on entend avec les sons que l'on connaît n'est pas douteuse, et il est vraisemblable qu'il y en a des traces dans mes notations ». Ce sont, en effet, ces traces qui m'ont frappé, en ce qui concerne les voyelles du bas-vannetais. Le Roux nasalise inconsciemment en beaucoup de cas des voyelles, notamment *a*, qui n'ont rien de nasal à Ploerdut. Dans toute cette zone, *a* suivi de deux consonnes n'est jamais nasal : *cant*, cent, et non *cānt* ; *mām*, mère, et non *mām* ; seul *o* suivi de *n* + occlu-

sive est nasalisé : *põnt*, pont. Le Roux a été influencé par son breton de Pleubian. Les notes qui suivent ne concernent que le breton de Ploerdut (nº 62 sur les cartes). Elles portent, en général, sur des questions de timbre.

Carte 1 (transcription des noms de communes) :

Plœ́rdut plutôt que *Plœ̀rdut* ; au Faouët, *Fawt* pour Le Faouët, est exact, mais on emploie toujours l'article : *ər Fawt* (à Guémené : *ən Fawèt*). J'ai toujours entendu aussi *Brlèẅiné*, Merlevenez, en moyen-breton *Bre-levenez* et non *Bèrlèẅini* (j'emploie les signes de Le Roux). Pour *Pleumeur*, je n'affirme pas que *Plãwȍr* soit inexact ; mais la prononciation courante est *Plãur Plãwur*. *Kœbœrẹ́n* pour Quiberon (Saint-Pierre) m'étonne ; j'ai entendu et transcrit sur place, à Saint-Pierre même, *Kibirẹ́n* ; je suis sûr que *e* final est fermé (vieux-breton *Keperoen*).

Pèlãt pour *Plélauff* me surprend : je suis sûr qu'on prononce *Pèlann*.

Carte 3 : *alẅey*, clef. Je n'ai pas entendu de *jod* même atténué, mais ce peut être fort bien une variation individuelle.

Carte 4 : *ãzẹn*, là ; l'accent est sur l'initiale (plutôt *ạ̀zẹn*) ; *èmạ̃*, ici, est exact ; *èmánn* est aussi répandu.

Carte 5 : *guzœ̨n*, là-bas (*è* plûtot que *œ̆*) ; *guhõnt*, accentuant l'éloignement est également usité.

Carte 6 : *hãnèmã*, d'ici, est à rectifier : *hanèmã* ou *hanèman* : *ahaneman* est plus usité quand rien ne suit,

Carte 7 : *hãnésè*, de là : écrire *hanèsè* ou *hanèsèn*.

Carte 8 : *a guzèn*, de là-bas, est sûrement, extrêmement peu usité.

Carte 9 : *èn ãdèrẅ*, la soirée (plutôt l'après-midi) : à corriger en : *ən andèrw* (nasale inexacte).

Je remarque que Le Roux, pour Le Faouët, ne donne que : *abèrdé* ; j'ai souvent entendu aussi : *ən inèró*, que Le Roux signale dans la même zone en allant vers Quimperlé. C'est une forme dialectale correspondant à *andèrẅ*, mais les deux formes, difficiles d'ailleurs à identifier, restent énigmatiques.

Carte 10 : *áy*, couleuvre (plutôt *èy*, je crois), doit son *y* au pluriel : *ayét* ou *èyèt* pour *èlyét* : *ȅl* pour *ȅr* est la forme courante. *Pèntéfèẅ*, orvet, est à corriger en *péntéfẹ̃ẅ* (*penn*, tête, a toujours *e* fermé en bas-vannetais). C'est un mot propre au bas-vannetais (Le Goff, *suppl. pentefeñú.*)

Carte 14 : *ãt*, tranchée entre deux sillons : le mot ne serait pas compris prononcé ainsi, ou on l'attribuerait à un voisin haut-vannetais, on prononce *ən ant* (*nant*).

Carte 15 : *gwaɛèl*, aile ; il eût fallu (ne fût-ce qu'à titre d'explication) donner le pluriel (qui est un duel) : *diwèɛèl*.

Carte 17 : *des messieurs* (voilà). En pareil cas, on dirait *tuɛentilét*, plutôt que *utruyáw*. Il y a un singulier *tuɛentil* : on dit *ón duɛéntil*, un monsieur.

Carte 22 : à côté de *trawaɛ*, assez (*traw(ə)waĉ*), *trawa'l* : on a généralement un *schwa* avant : *əwa'l* ou *əwaĉ* ou *əwalh* rappelle le *erhoalh* du haut-vannetais.

Carte 24 : *bónęl*, genêt : je n'ai entendu que *bònę̀l* on *bònạ̀l*. Genêtaie se dit : *ər vònạ̀lèc*.

Carte 25 : *tapèn* et *tapat*, goutte. Les deux mots ne sont pas équivalents : *tapat* s'emploie dans le sens de : pas une goutte, rien ; (*nè*) *ẅèlaõ ḵèt tapat*, je ne vois goutte. Mais pour dire : *une goutte*, on dit : *òn dạpèn*.

Carte 27 : *bœ̨ĉèr*, bâtons : je ne connais que *biĉèr* : *biĉér* est connu, mais vient du haut-vannetais.

Carte 28 : *bãmdéy*, tous les jours : généralement *bamdé* et dans les communes du voisinage, plus à l'ouest : *bamdé*.

Carte 30 : *mintin*, matin : *n* n'est nullement atténué : en revanche, quand *mintin* est suivi d'un autre mot, on a jusqu'à *mitin* : *ər miti mann*, ce matin.

Carte 39 : *marjenáw* n'a pas le sens de pantalon que lui donne Le Roux. C'est la culotte ou plutôt, les deux culottes sans les guêtres [1]. On dit aussi *bragáw* (braies).

Carte 40 : *bròĉ*, jupe. Le mot a aussi aujourd'hui le sens de robe. La jupe de dessous ou jupon se dit : *lòstèn-iẅijèn* (mot-à-mot : queue de la chemise : *hiẅis*, chemise de femme). Dans une commune voisine (à Persquen) on dit : *lòst-üjèn*.

Carte 42 : *brœdę́r*, frères. Le cas est assez compliqué. La forme vraiment indigène est *brèdèr* (plutôt que *brœdèr*, qui existe cependant sous l'influence de *brœ́r* et *brœ́u*). Mais le catéchisme et la prédication ont popularisé la forme *brèdę́r*. Le catéchisme est en haut-vannetais et, le plus souvent, les prêtres sont du haut-vannetais.

Carte 43 : *kruèdur* : plutôt *kruédur*.

Carte 48 : *liji*, lessive : je ne connais que *lijiẅ*, ce qui ne veut pas dire que *liji* n'existe pas.

Carte 49 : *boet*, soyez ; sûrement *bèt* (et ainsi dans les formes analogues).

1. Le haut-vannetais a *marinet*, culotte, du français *marionnette*. *Marjenaw* est peut-être pour *marjonáw*, d'une forme voisine de *marionnette*.

Carte 52 : il est (malade) ; ils sont (malades) : *è iṇ* : je n'ai jamais entendu que *è* et *in* (*int*) sans mouillement de *ṇ*.

Carte 53 : (hier) *j'étais* (malade) ; nous étions ; *h wèn* : *wïm* ; *wïm* est surprenant ; avec un *i* suivant, on eût eu non *w* mais *ẅ*. Je n'ai jamais entendu que *wèm*, (id. carte 66).

Carte 59 : *dõn* (quand) je suis. La préposition est indiquée carte 56 : *a bè* : je n'ai jamais entendu que *a pè* ou *pè*. On a aussi *pèn dõn*, quand je suis ; mais pour indiquer l'*habitude*, c'est *ẅèn* qui est employé. Il y a une différence analogue entre : *pę̀ dôĉ* et *pè ẅèĉ* quand vous êtes (malade).

Carte 60 : cf. carte 90 : quand j'avais : *pè m wè*, mais, comme le dit Le Roux, quand on indique l'habitude, on dit *pèmèzè* (*pèmbezè*) ; voir carte 67.

Carte 65 : *mãnt*, ils sont. Ici encore un indice de nasalisation de trop : *mant* ou *èmant*.

Carte 67 : *mar dõn*, si je suis ; mais si la répétition ou l'habitude est dans l'esprit de celui qui parle, on dit : *mar bèn* (cf. carte 59).

Carte 70 : *hẅi wá* ; il faut *hẅi wè* ou *hẅi ə wè*. D'ailleurs, carte 85, 86, Le Roux donne lui-même *wè*.

Carte 72 : *hiwá*, elle fut. Le sens propre serait : elle était. Quand on veut exprimer nettement le prétérit on emploie : *hi zó bèt* ou *bèd è bèt*.

Carte 80 : *bud zó*, il y a ; plus souvent *bud ə zó* ou encore *bud əra*.

Carte 82 : j'ai, nous avons (du pain) ; *mœ̃s* : *bœ̃s*. Même en me reportant aux cartes 59 et suivantes, je suis dans l'embarras. Si le complément est après, on doit avoir : *mè mès* (bara) ; *nimbès* (bara). S'il précède, ce sera : (bara) *èmès* ; (bara) *õm bès*.

Carte 83 : vous avez : *pœ̃s*. Le pronom précède, mais lequel ? On dit couramment *bara ə pès*. *Pès bara* signifierait : avez-vous du pain ? Je suppose que Le Roux a en vue : *hẅi è pès*.

Carte 85 : *mwè*, j'avais (du pain). Si *bara* vient après le verbe, l'usage est *mè m wè* (bara) ou *mə m wè*, *m m wè*. Si *bara* est devant, la construction est : (bara) *əm wè* ou *ṇ wè*.

Carte 88 : (quand) *j'ai* (du pain) ; *m œ́s* : *m é*. Il faut absolument *m è* (pour *m bè*). A la différence de *m és*, *m è* indique l'habitude, *m é* avec *e* fermé ne serait pas compris.

Carte 89 : (quand) *tu as* (du pain) : *p œ́s* : *p é* : même remarque que pour *m œ́s* : *m é* : il faut *p è* ; même différence de sens entre *p ès* et *p è*, qu'entre *m ès* et *m è*. Cf. carte 90.

Carte 93 : *bœrẅęṇ*, bouillir ; on a partout à Ploerdut et dans le canton de Guémené : *bèrẅẽṇ* (*e* ouvert nasal).

Carte 95 : *jāmés* ; *a* n'est nullement nasal. Pour l'avenir *bụkén* est également usité. On dit même en insistant : *bukén jamés* (accent sur *u* et *ja*). On emploie aussi *birvïkèn*.

Carte 99 : *bwélaw*, boyaux (et *ventre*). La forme la plus fréquente est *bòláw* et plur. *bòlòwyèr*.

En admettant que toutes ces critiques soient exactes, elles n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage. Je ne peux mieux faire que de rappeler, à ce sujet les résultats de l'enquête d'O. Bloch (*Atlas ling.* XVII-XXIII) sur les notations de M. Edmont, le collaborateur de M. Gilliéron dans l'*Atlas linguistique de la France*. Il avait confronté ses propres notations avec celles de M. Edmont sur le parler d'un seul et même sujet à Ramonchamps, Vosges. M. O. Bloch relève chez M. Edmont : « une insuffisance dans l'audition des voyelles *nasales* brèves », des erreurs sur *le timbre des voyelles dans les mots qui ont été obtenus en groupe*. Sa conclusion est que « *les données de l'Atlas linguistique méritent dans l'ensemble toute notre confiance* ».

J'espère que Le Roux nous donnera une carte dialectale de la Bretagne bretonnante. Les divisions sont infiniment plus nettes que pour les dialectes français et sont relativement faciles à établir, pour une raison des plus simples : c'est qu'elles ont une base ethnographique.

J. Loth.

II

R. Morton Nance, *Twentieth-Century Cornish Numerals*. Truro, 1924 (reprinted from n° 71 of the *Journal of the Royal Institution of Cornwall*, 1924).

Cette nouvelle étude de R. Morton Nance, qui continue à recueillir avec une piété vraiment filiale et une conscience qu'on ne saurait trop louer les restes de la langue et des traditions de ses pères, est digne d'attention à plus d'un titre. Elle est d'un intérêt plus général que ne semble l'annoncer le titre. C'est une importante contribution à l'étude des conditions dans lesquelles des mots ou groupements de mots se transmettent oralement d'une langue morte à une langue vivante d'origine et de structure différente. Tout d'abord les nombres cardinaux constituent un groupe intimement uni par la prononciation (*a string of words*). Ils ont une tendance très prononcée à une récitation rythmique, où l'assonance et l'allitération ne tardent pas à jouer un rôle important et à se

compléter par la rime. L'auteur cite à ce sujet un certain nombre de ritournelles anglaises des plus curieuses. Il y en a qui ont pénétré dans l'anglais du Cornwall.

Incidemment, Morton Nance a été amené à s'occuper des numéraux qui servent aux bergers des comtés du Nord de l'Angleterre (en particulier du Cumberland) à compter leurs brebis. Alexander J. Ellis en a réuni 53 versions, ce qui n'en épuise pas le nombre (*Anglo-Cymric Score*, Trans. Philological Soc., 1877-8-9). Elles ont été recueillies dans différentes parties de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, des États-Unis, mais il semble bien que la source d'où elles dérivent est le nord de l'Angleterre. On s'est demandé si c'étaient des restes du breton de Stratclyde ou des importations de bergers gallois relativement récentes. Il est sûr, en tout cas, que cette numération a été influencée par celle du Pays de Galles : 16 est *un sur quinze* ; 17 : 2 sur 15 et ainsi jusqu'à 20 qui est devenu *gigget*. La rime dans toutes les versions a été un agent de groupement et de corruption ; dans quelques-unes elle joue un rôle prépondérant. L'auteur donne comme une des mieux conservées la suivante :

Eena, teena, tedhera, pedhera — pimp
Hata, slata, catera, horna — dick
Een-a-dick, teen-a-dick, tedhera-dick, pedhera dick — bumfit
Eena-a-bumfit, teen-a-bumfit, tedhera-bumfit, pedhera-bumfit — gigget.

On peut y reconnaitre, d'après Morton Nance, le gallois moderne: oui, dans une certaine mesure :

un, dau, tri(teir), pedwar — pump
chwech, saith, wyth, naw — deg
un-ar-ddeg, deuddeg, tri-ar-ddeg, pedwar-ar-ddeg — pymtheg
un-ar-bymtheg, dau-ar-bymtheg, tri-ar-bymtheg, pedwar-ar-bymtheg — ugain.

La rime a amené des numéraux extraordinaires comme *owera, lowera* ; *hovera, covera* ; *settera, lettera*.

Il me semble que dans les versions les mieux conservées, la mémoire des bergers a été quelque peu rafraichie par des influences galloises, *Pimp dick* ont un petit air archaïque auquel on aurait tort de se fier. Morton Nance nous met en garde contre la tentation, en nous donnant une version cornique curieuse des nombres gallois. Écrite par un écolier qui la tenait de son maitre,

instituteur à Nancledrea, qui l'avait apprise en Galles vraisemblablement, elle a été donnée à l'auteur par Mr. R. J. Noall :

Aten, doey, three, petwarth — pimp
Quay, sith, oyth, now — deage.
Inerdage, deadeage, threeadeage, petworthadeage — pumadeage.
Inerpumpadeage, tarapumpadeage, threapumpadeage, petwartha, pumpadeage — ecan.

On y remarque des formes qui rappellent le vieux gallois *pimp*, et des formes réellement modernes. *Quay* pour *chwe*, *chwech*, est une forme orale, et rappelle la prononciation de certains coins du Carnavonshire où, pour *chw-*, on croit entendre un son approchant de *kw-* (*kchw*).

Morton Nance a recueilli des versions actuelles des nombres cardinaux jusqu'à 20. Quelques-unes sont plus correctes que celles qui ont été publiées en 1875 par M. Henry Jenner [1], et le Rev. W. S. Lach Szyrma.

Morton Nance donne un tableau complet de toutes les versions publiées depuis le cornique moyen jusqu'à l'époque moderne, ainsi que des versions qu'il a recueillies lui-même actuellement. Je me contenterai, pour l'édification du lecteur, de mettre en regard des numéraux du cornique moyen (conservés principalement dans les drames), deux des versions actuelles recueillies par l'auteur.

CORNIQUE MOYEN	CORNIQUE ACTUEL	
	Morvah	Madron
unan, onon, onan	*onen*	*wunin*
deu, dew, dyw	*diew*	*dew*
try, fém. *tyr, teyr*	*try*	*try*
peswar, f. *pedar, pedyr*	*padge*	*pajet*
pymp (*pym* aussi en comp.)	*pemp*	*femp*
whe	*with*	*whwayth*
syth, sayth	*saith*	*sayth*
(*eath*, Carew 1600)	»	*ayth*
naw	*noun*	*nayv*
dek	*deg*	*dig*
unnek	*ednock*	*adnack*

1. H. Jenner (*Trans. Phil. society*, 1876) et W. S. Lach Szyrma (*Revue Celt.*, 1877) tenaient leurs versions de M. et Mrs. J. Kelynack et de Mrs. Soady, tous trois de Newlyn.

CORNIQUE MOYEN	CORNIQUE ACTUEL Morvah	Madron
dewthek, dewzek	*dauthock*	*dewdhak*
tarthack (Carew écrit *tarnack*)	*southock*	»
(*pazwarthack* Carew).	*barthock*	»
pymthek, pymzek	*hitack*	*pednak*
(*whevtack* Carew)	*witack*	*whaythack*
(*zitack* Carew)	*sitack*	*seidhak*
(*naunzack* Carew)	»	»
(*itack*, Carew)	»	*eidhat*
(*naunzack* Carew)	*nounjack*	*newnyon*
ugens, ugons	*higgan*	*igans*

Des nombres ordinaux, quatre seulement ont plus ou moins survécu : ils vont de trois à six.

CORNIQUE MOYEN	CORNIQUE ACTUEL Mousehole	Parthleven
tresse, tressa, trege	*droeja*	*druja*
peswere, pyswere	*beswartha*	*peswarra*
pympes	*pempes*	*timpus*
whehes, whefes	*withes*	*withes*

On trouve aussi des traces de ces mêmes nombres ordinaux dans le chant cornique du Maquereau. Morton Nance cite à cette occasion des versions anglaises curieuses d'un chant analogue accompagné de certaines cérémonies et prières au moment d'entrer en campagne. Il donne les versions déjà publiées de ce chant et y ajoute d'autres. L'influence livresque est visible dans *perwartha* ou *beswartha*, quatrième, que donnent la plupart de ces versions. Seule celle de Perkins Richards, de Porthleven, a la forme régulière moderne : *peswarra*. Toutes ont *withes* ou *wethes*, sixième.

Je n'ai qu'une critique à faire à ce travail si méritoire ou plutôt un *desideratum* à exprimer : une transcription phonétique des mots qu'a entendus l'auteur eût été des plus utiles en face de la diversité des graphies. Nous ne sommes sûrs ni du timbre ni de la quantité des voyelles. La qualité des consonnes même est parfois incertaine. Le départ entre la tradition orale et l'influence des formes écrites eût été plus facile aussi à établir. Ce qui est plus grave c'est que l'auteur soumet à une orthographe uniforme, qui est, si je ne me trompe, celle de Henri Jenner, et les mots qu'il a entendus lui-même et même des passages empruntés à des documents anté-

rieurs. C'est ainsi qu'il transcrit le passage de la prophétie de Glasney : *in Polsethow ywhylyr anethow* par : *en Polsedhow a-wheler annedhow* (ou *anethow*). Adopter une sorte d'orthographe officielle pour une langue vivante d'essence populaire, est naturel : c'est ainsi que Herrieu qui est bas-vannetais emploie le haut-vannetais, qui est à la base de la langue vannetaise écrite. Mais le cas du cornique, qui est mort, est tout différent.

J. Loth

III

R. Morton Nance, *Folk-Lore recorded in the Cornish Language.*

On peut caractériser ce travail par le terme de *paléontologie linguistique* au service du folklore. Les traditions qu'il met en relief sont aussi vieilles que le Cornwall de langue celtique, car suivant sa pittoresque expression, elles sont enchâssées dans ses mots-reliques *comme les mouches dans l'ambre.*

En débutant il rappelle le *milpreve* dont parle Llwyd, *Arch.*, p. 100 : l'*ovum anguinum* de Pline. C'était une croyance générale en Cornwall et en Galles du temps de Llwyd qu'à un certain jour de l'année, les couleuvres ou serpents se réunissaient en nombre immense et créaient les perles de verre appelées pour cette raison *milpreve*, avec l'écume de leurs bouches [1].

Morton Nance revient sur la prophétie de Glasney du xve siècle; *in Polsethow ywhylyr anethow*, traduite en latin par : *in Polsethow habitationes seu mirabilia videbuntur. Anethow*, habitations, ne soulève aucune difficulté (plus correctemet *annethow*). On attendrait dans le sens de *mirabilia* plutôt *anothow* (gallois *anoethau*). Cependant *Res. Dom.* 1512 on trouve *an nethow* que Norris a traduit avec doute par *news*. Il est clair, comme je l'ai fait remarquer, qu'il faut lire *annethow*. L'apôtre Thomas gourmande ceux qui répandent des bruits faux, disant (à son avis) des sottises ou des choses incroyables (*ow leverel annethow*), ce qui paraît justifié par l'*anethow* de Glasney. Mais le double *nn* est à considérer et ferait plutôt songer au gallois

1. Incidemment l'auteur signale le mot *Gûldice*, fête de la moisson, usité à Buryan (et à Saint-Just). Il y voit *gôldys*, fête du blé ; je ne vois pas comment expliquer le *d* qui est d'ailleurs une spirante : je l'ai entendu prononcer : *guldayes*.

annoeth, non sage ; *annoethder*, sottise. Enfin, en réalité *ywhylyr* peut signifier : on recherchera.

Page 6, il est question d'une prophétie de Merlin sur *Main Amber* qui est interprété par *Men Amborth*, *the unsupported rock* : or, *porth* avec *am-* (*an-*) privatif, ne peut donner que *amporth*.

Page 7, nous trouvons le seul chant populaire cornique genuine car le chant *Delkiow sevy* (Feuilles de fraises) donné par Pryce n'est qu'une traduction du vieux chant anglais *Dabbing in the Dew* plus connu sous le vers du début :

Where are you going, my pretty maid.

Le chant populaire est aussi une devinette. Il a été écrit pour Thomas Tonkin par le capitaine Noel Cater, de Sainte-Agnès, en 1698 :

Ha mi[1] *ow-mos en gun las*
Mi a-glowas trôs an buscas mines
Mes mi a-drouvias ün pesk brâs, naw ê lostiow ;
Ol an bôbel en Porthia ha Marghas Jowan
Nevra na nôr dh'ê gesensy

« Et moi d'aller sur la plaine verte (la mer), et j'entendis le bruit des petits poissons, et je trouvai un grand poisson, au nombre de neuf ses queues ; tous les gens de Saint-Yves et de Marazion ne purent s'emparer de lui ». La réponse de Morton Nance à la devinette c'est que le poisson est un *octopus* : le corps comptant pour une queue et les huit bras font neuf. Tonkin avait pensé à la raie, mais la raie est connue sous le nom de *trylost* (trois queues).

On trouvera dans le travail de Morton Nance réunis les proverbes, dictons, ritournelles connus. Il a réservé pour la fin un passage en prose du morceau connu sous le titre de *The Dutchess of Cornwall's Progress to see the Land's End and to visit the Mount* composé par Nicholas Boson entre 1660 et 1670. Llwyd nous en a conservé trois couplets et un court passage en prose. Je transcris le passage en prose : outre qu'il n'est pas sans intérêt comme spécimen de la prose cornique de Nicholas Boson, il atteste l'existence de croyances populaires dont une a paru à Morton Nance, avec raison, avoir une importance particulière.

Le voyage commence à Land's End, où Harry l'ermite de

1. C'est une tournure très fréquente dans les chansons bretonnes.

Chapel Carn Brea est accusé par un certain Michel, moine, et par le *Dean of Buryan*, entre autres, d'être un sorcier.

Rag an Arludhes[1] *Wlas Kernow*
Dre'ges Kibmias beneges, why a-wra
Cavos del yw an gwas Harry-ma
podrak bras ; Kensa, worth an
hagar-awel üjy-va ow cül dho
dherevel worthen ny kenifer termen
del wren ny môs dheworth Pedn
an Wlâs dho Sillan ; nessa
worth an scavel cracka-codná
ügy-va ow-sedha warnodho
en crês an âls üghel (cries Tutton
Harry an Ladar) heb drôg vith ; treja
worth an gorghel ügy-va ow cül,
gan' ascorn-scouth davas.

« Pour la Duchesse du Pays de Kernow. Avec votre permission *bénie* (gracieuse) vous trouverez que ce gaillard d'Harry est un grand sorcier ; en premier lieu pour le mauvais vent qu'il fait se lever contre nous chaque fois que nous allons de *Pedn an Wlâs* (Land's End) à Scilly ; en second lieu, à cause du siège casse-cou sur lequel il est assis au milieu de la falaise élevée qu'on appelle *Tutton de Harry le voleur*, sans jamais de mal (sans qu'il lui arrive d'accident) ; en troisième lieu, à cause du bateau qu'il fabrique avec une omoplate de brebis. » Une traduction anglaise amplifiée, copiée par Lhwyd nous fait connaître les raisons pour lesquelles Harry se livrait à ces pratiques magiques. Harry soulevait des tempêtes parce que les ménagères lui refusaient la dîme de leurs œufs, dîme légalement due au Dean of Buryan. La transformation de l'omoplate en bateau était opérée par lui dans une caverne du nom de *tol Pedn Penwith* (le trou du bout de Penwith), voisine de la chaire ; on l'avait vu en sortir et naviguer sur son *omoplate-bâteau* en plein océan, jusqu'à ce que les gens du voisinage eussent été prévenus d'avoir à faire un trou dans l'omoplate aussitôt que la chair en avait été mangée. La navigation sur omoplate rappelle la navigation en coques d'œufs, mais elle est assurément beaucoup moins répandue. Morton Nance la signale à Guernesey.

1. L'orthographe a été remaniée par Morton Nance, ce qu'on ne peut que regretter au point de vue de l'histoire des sons et de l'orthographe cornique.

Si les Cornouaillais ont vu le bateau-omoplate partir, un ramasseur de varech, à Guernesey, a eu, lui, la bonne fortune de le voir aborder. Au large, c'était un grand trois-mâts ; en arrivant aux écueils ce n'était plus qu'un caboteur ; finalement, il abordait porté sur une dernière ride de l'eau comme les bateaux que les petits enfants des ports font avec du liège et des débris de bois, appelés encore aujourd'hui à Saint-Yves : *cok an bâba*. Du petit bateau débarqua un petit homme aussi petit qui acquit la taille humaine dès que ses pieds touchèrent terre ; puis le bateau lui-même redevint une omoplate de brebis.

Morton Nance a songé à modifier *Harry an Ladar*, Harry le voleur, en *Harry an Léder*, Harry du Précipice. *Leder*, *ledra* est donné, en effet, avec ce sens (précipice, falaise) ; c'est le gallois *llethr*.

A propos du compte rendu que j'ai fait de ses œuvres dans la *Revue Celtique* (nos 1-2 de 1924, p. 271) j'ai reçu de M. R. Morton Nance une lettre datée du 10 janvier dernier, qui m'a quelque peu surpris. Il a l'impression que je n'ai pas rendu pleine justice à ses efforts et méconnu dans une certaine mesure le côté original de son œuvre. C'est, d'après lui, la première tentative faite pour distinguer les mots d'origine celtique des mots non-celtiques du du dialecte anglais du Cornwall. Peut-être, en effet, ne l'ai-je pas fait suffisamment ressortir. Bon nombre de mots seraient inédits. Je n'en doute pas, mais je suis encore d'avis que la source de ces mots eût dû être indiquée dans la mesure du possible. En tout cas, quand les mots auraient déjà été publiés, il eût été utile de l'indiquer. Il va sans dire que la sincérité de l'auteur n'est pas en cause.

La seule critique importante que j'aie adressée à l'auteur, c'est qu'il eût fallu pour les mots que Morton Nance a entendus lui-même, une transcription phonétique. Il s'en excuse en disant que c'eût été un surcroît de dépense qui eût rendu impossible la publication de son travail. J'en prends acte très volontiers.

J'avais fait la remarque qu'il ne paraissait pas connaître certains textes et travaux concernant le cornique moderne. Elle paraît l'avoir étonné. Maintenant que la Bibliothèque de Penzance possède la *Revue Celtique*, il pourra se convaincre qu'elle n'est pas dénuée de fondement. J'ai aussi publié du cornique moderne dans l'*Archiv für celtische Lexicographie*.

Morton Nance me signale une mauvaise lecture dont Norris et d'autres se sont rendus coupables et sur laquelle j'ai tablé moi-même : au lieu de *caugeon* dans lequel j'ai vu le français *cochon*, il faut lire *cangeon*, changeling, qui existe en moyen-anglais. J'en

ferai mon profit ; j'avais repoussé l'identification de *cawich* avec *cach*, breton *kaoc'h*. Morton Nance croit que le mot est anglais et n'est qu'une forme de *codge*, mais maintient que le changement de *-gh-*, gutturale sourde, en *tch* est possible ; il invoque *Melin Droghye* tucking-mill, qui est devenu *mellans drucksia* et aussi *vellandrutcher*, *vellandruchia*. Je connais ce nom de lieu pour l'avoir rencontré dans les *Tithes-apportionements*. A mon avis, il ne prouve rien, sinon qu'il a été maltraité par la tradition orale et mal compris.

J'aurais eu aussi le tort de dire que Morton Nance était ignorant de l'histoire des sons du cornique. J'ai simplement dit (p. 274) qu'il ne connaît pas *suffisamment* l'histoire de ces sons et j'ai ajouté : « C'est regrettable et aussi excusable ; Morton Nance a vécu isolé sans avoir à sa disposition des moyens d'étude suffisants. »

Je n'aurais pas non plus compris l'extrême intérêt de morceaux traditionnels comme la ritournelle de John Davey sur Crankan, en raison sans doute d'une ou deux possibilités d'erreur dans la traduction de Morton Nance. J'ai commis une faute d'impression, et écrit *dors* au lieu de *dup* et ajouté que *dêf* (*a-dêf*) ne pouvait en sortir : ce qui me paraît encore difficile. Je ne puis me repentir cependant d'avoir dit que *lous* ne pouvait se comparer au gallois *llawd*. J'ajouterai que je ne vois pas bien encore comment *a dêf try lous a vên* peut donner : *that will grow three sprouts to each stone*. *Tef* est employé de plus par l'auteur au sens actif que ce verbe n'a jamais ; il ne peut signifier *faire pousser*. Williams a eu le tort de mettre sous *tevy* les formules du verbe avoir : *nys tevyth flogh*, elle n'aura pas d'enfant. Je ne veux pas le moins du monde insinuer que l'auteur a commis la même confusion.

A propos de *care*, the mountain ash, j'ai fait remarque que *care* comparé au gallois *cair*, baies, devrait avoir la forme *ker*. Or *care* est une graphie anglaise équivalente à *ker*, comme me l'écrit Morton Nance avec raison. J'aurais dû dire, en revanche, que *cair* (donné par Silvan Evans d'après *Pughe*) n'a que le sens de *baies*. La forme usuelle est *ceri*, noyaux de fruits et non *frêne sauvage* ou *alisier*. *Pren ceri* est le néflier.

Enfin Morton Nance termine par un procès de tendance assez nattendu : je verrais avec déplaisir la renaissance d'intérêt pour es choses celtiques qui se constate aujourd'hui en Cornwall ; par exemple je n'aurais pas rendu justice à l'initiative du Rev. G. H. Doble de faire représenter *Beunans Meriasek*. C'est là une assertion contre laquelle protestent tout mon passé et mes écrits, en particulier ceux qui intéressent le Cornwall aussi bien que la Bretagne. Les lecteurs de la *Revue Celtique* m'en voudraient d'insister. A

parler franc, si j'approuve la représentation de *Beunans Meriasek* en anglais, je ne trouve pas heureuse, pour des raisons trop évidentes, l'idée de représenter ce drame en cornique.

J. Loth

IV

Charles Plummer. *Bethada náem n-Érenn, Lives of Irish Saints*, edited from the original MSS. with Introduction, Translations, Notes, Glossary and Indexes. Oxford, Clarendon Press, 1922, 2 vol. xliv-346 et 404 p. 8°, 42 sh.

L'ouvrage de M. Charles Plummer paru en 1910 sous le titre *Vitae sanctorum Hiberniae* et dont la *Revue Celtique* a rendu compte t. XXXII, p. 104, ne contenait que des vies écrites en latin. Mais le savant éditeur exprimait dans sa préface l'espoir de publier un jour les principales au moins des vies correspondantes écrites en irlandais. Il a eu l'heureuse fortune de réaliser cet espoir. Les deux volumes des *Bethada náem n-Érenn* font un digne pendant aux deux précédents. Les mêmes qualités s'y font apprécier : sûreté dans l'établissement du texte, exactitude dans la traduction, abondance de notes précises et sobres qui ne laissent passer aucun détail sans l'expliquer. M. C. Plummer a rendu aux celtistes un service dont ils lui seront toujours reconnaissants.

Il existe déjà un recueil de vies de saints en irlandais, celui que Wh. Stokes a publié d'après le Book of Lismore (Cf. *R. Celt.*, XI, 241) ; il y en a un aussi dans la *Silva Gadelica* de Standish O'Grady, et plusieurs vies ont été publiées séparément, notamment par K. Meyer et par Wh. Stokes lui-même (ainsi dans la *Rev. Celt.*, XII, 320 ; XXVII 257 etc.). M. C. Plummer s'est proposé de ne donner que de l'inédit ; encore a-t-il laissé de côté les vies en irlandais qui ne sont que des traductions de vies en latin. Aussi en regard des trente-deux saints dont les vies figurent dans les *Vitae Sanctorum*, les *Bethada náem* contiennent les vies de dix saints seulement, à savoir : Abban, Bairre de Cork, Berach, Brendan de Clonfert, Ciaran de Saigir, Kevin (Coemgen), Colman Elo, Maedoc de Ferns, Mochuda et Ruadan. Il est vrai qu'il y a ici deux vies des saints Ciaran et Maedoc et trois vies de saint Kevin. Trois textes hagiographiques ont été joints à cet ensemble ; ils roulent sur les douze apôtres de l'Irlande (p. 96-102), sur l'expulsion de Mochuda hors de Rahen (p. 300-311) et sur les

fils de O'Suanaig (p. 312-316). Les deux premiers peuvent passer respectivement pour une seconde vie des saints Brendan et Mochuda. Cela fait en tout dix-sept textes, tirés principalement de deux manuscrits de Bruxelles (Bibl. Roy., 2324-40 et 4190-400) et d'un manuscrit de Dublin (R.I.A., Stowe A. 4. 1).

On sait qu'il y a d'ordinaire une assez grande différence entre les vies de saints suivant qu'elles sont rédigées en irlandais ou en latin (v. *R. Celt.*, XXXIX, 370). Cette différence est frappante dans la comparaisons des vies du premier saint de la collection, saint Abban. La *Vita Abbani*, rédigée en latin, a une tenue littéraire plus ferme ; elle contient des développements mieux conduits, elle est écrite d'un style oratoire, parfois pompeux. On y sent l'influence de la rhétorique dans une langue préparée par une longue tradition à soutenir les sujets qu'on lui confiait. Le *Betha Abáin*, rédigé en irlandais, est une composition sèche, plate, incolore et dans sa brièveté semble plutôt un canevas qu'une œuvre achevée. On a souvent la même impression en lisant les vies irlandaises.

Mais il arrive aussi que le canevas soit étoffé de broderies abondantes, où l'imagination du rédacteur s'est jouée librement. L'imagination irlandaise est vive et féconde. Certaines vies deviennent alors de véritables romans, où le merveilleux tient une large place. C'est le cas par exemple de la vie de saint Moling (*Rev. Celt.*, XXVII, 257) ou de celle de saint Colman fils de Luachan, éditée par K. Meyer (cf. *R. Celt.*, XXXIII, 357). Comme les rédacteurs ont d'ordinaire plus d'imagination que de goût, maint détail paraît aujourd'hui trivial ou choquant. C'est encore la puérilité qui domine. La plupart des miracles enregistrés dans ces vies de saints ressemblent à ceux que Madame de Noares savait par cœur et qu'elle faisait servir à l'édification de Bouvard et de Pécuchet.

Maint détail montre aussi une différence de tenue morale entre les vies irlandaises et les vies latines. Dans le *Betha Bhairre o Chorcaigh*, la naissance du saint est donnée comme le fruit du commerce illégitime du forgeron du roi avec une esclave fort belle, à laquelle le roi était très attaché. Au contraire dans la *Vita Barri*, le père et la mère du saint sont mariés, et la mère n'est pas une esclave [1]. Les deux œuvres n'étaient pas destinées au même public.

La lecture des *Bethada náem n-Erenn* pose ainsi la question des vies de saints en tant que genre littéraire. Il est certain qu'il n'y

1. Il est bon de noter qu'une version plus tardive du *Betha Bhairre* (désignée ici par le sigle Ir [2]) substitue une dame, *bean uasal*, à l'esclave, *cumal*, qui donna le jour à Bairre.

faut pas chercher un souci de vérité historique. L'idée de préparer pour les siècles à venir un κτῆμα ἐς ἀεί était assurément bien loin du cerveau des hagiographes. Ils visaient un but d'édification et de propagande, mais encore limité aux intérêts immédiats du monastère où ils vivaient. A cet égard, ces vies, si pauvres de pensée, souvent si misérables de forme, constituent des documents humains de premier ordre sur l'esprit du milieu où elles sont nées (cf. *Rev. Celt.*, t. XXXIII, p. 358).

Ces documents sont précieux pour nous par tout le paganisme qu'ils renferment. La tradition irlandaise charriait de vieux thèmes légendaires qui vivaient dans le souvenir avec d'autant plus de force qu'ils étaient presque toujours localisés dans des sites familiers. Le christianisme s'est accommodé du paganisme plus aisément en Irlande que partout ailleurs. Les vies de saint Moling ou de saint Colman Mac Luachain le montraient déjà. On voit également dans les *Bethada náem n-Erenn* combien un hagiographe s'embarrasse peu de faire appel au folk-lore pour corser un détail biographique ou faire valoir un miracle. Les frontières des deux domaines — le païen et le chrétien — restent indistinctes ; on passe aisément de l'un à l'autre.

Inversement, il arrive parfois qu'au milieu de récits épiques le christianisme ait été après coup volontairement introduit. M. Thurneysen n'en a trouvé que quelques exemples à citer dans son *Heldensage* (cf. *R. Celt.*, XXXIX, 364) ; et en effet ils sont rares. En voici un qui est des plus frappants. Le récit de la mort violente d'Echu Mac Maireda (*Aided Echach mic Maireda*) dans le Lebor na huidre, f° 39a, a été allongé par l'« Interpolateur » (v. Thurneysen, *Heldensage*, p. 31) ; après la mention de la mort d'Echu, noyé avec presque toute sa famille, il se continue par l'histoire de Liban (mieux *Li Ban* « Splendeur des femmes »), une des filles d'Echu échappée au désastre (v. *Silva Gadelica*, t. I, p. 233 pour le texte, t. II, p. 265 pour la traduction). Mais, comme Zimmer l'a reconnu (*K. Z.*, XXVIII, 676), cette histoire de Liban est répétée deux fois. Dans une première version, où Liban est transformée en une sorte de sirène, moitié femme moitié poisson, avant d'être pêchée dans les filets de Beoan (v. ci-dessous), les idées chrétiennes apparaissent bien, puisque Liban reçoit le baptême ; mais l'élément païen est le plus important, de beaucoup, et notamment dans le grand morceau versifié conforme aux traditions du genre épique. La seconde version (qui commence à *Liban tra 7 Airiu*, L. U. 40 b) reprend les événements de la précédente, mais en tournant l'aventure dans le sens chrétien, au point de présenter

l'allure et jusqu'au ton d'une homélie. C'est un curieux exemple de développement d'idées chrétiennes sur un fond païen. Les deux genres sont tellement fondus qu'on peut se demander en lisant ce récit si l'on a affaire à un morceau épique ou à un épisode de vie de saint. Après avoir vécu trois cents ans sous la forme d'un saumon, Liban est prise dans les filets d'un nommé Fergus ; mais Beoan revendique la propriété de la prise. Ce Beoan est bien connu dans l'hagiographie ; c'est le père de Ciaran de Clonmacnois. Son nom apparaît parfois sous les formes *Beodan*, *Boetan*, etc. (Plummer, V.S.H., I, xlviij). Il tient une grande place dans la vie de saint Comgall de Bangor. Et Comgall lui-même est nommé dans le récit qui traite de Liban, et avec Comgall les saints de Dal Araide, où il avait son monastère. Liban est baptisée, entre en religion et meurt en odeur de sainteté au point d'accomplir des miracles. C'est dans ce morceau que se trouve cité saint Grégoire, comme on l'a mentionné plus haut, p. 124. Il s'agit bien d'un détournement de légende mythique au profit du monastère de Bangor.

La tradition à laquelle se rattachent ces vies remonte souvent assez haut, au début même du moyen âge. Mais la rédaction qui nous a été conservée est rarement plus ancienne que le XIVe ou le XVe siècle ; il arrive qu'elle soit plus tardive. Les trois manuscrits que M. C. Plummer a pris comme base de son édition sont des environs de 1630. Mais il en est qui sont plus récents encore. La troisième des vies de saint Kevin (Coemgen de Glendalough) a été copiée à Dublin en 1725.

Cette vie de saint Kevin pose d'ailleurs un petit problème. Dans sa savante introduction, M. C. Plummer en analyse la composition et en discute les sources (p. xxx). Or, un manuscrit inconnu jusqu'ici et sur lequel la *Revue Celtique* aura l'occasion de revenir, contient cette même vie de saint Coemgen, avec le titre suivant : *Ag so beathaidh Chaomhghin Ghlinne da Loch, do cuireadh a neadhar phrois le Seathrán Cheitin, doctuir diadhachta, a seanlaoithibh do sgriobhadh le manach don órd da raibhe Caomhghin* « Voici la vie de Kevin de Glendalough, mise en prose par Geoffroy Keating, docteur en théologie, d'après de vieux poèmes écrits par un moine de l'ordre dont était Kevin ». Ce moine est désigné plusieurs fois dans la vie sous le nom de Salomon. Mais on pouvait hésiter à fixer la part qui lui revient comme auteur (Plummer, B.N.E., I, p. xxxij), Le témoignage de ce nouveau manuscrit ne lui attribue la paternité que des morceaux versifiés. Il y aurait donc eu une vie en vers, composée par un moine de Glendalough nommé Salomon,

et que Geoffroy Keating aurait mise en prose. La question méritera d'être reprise.

J. VENDRYES.

V

Alf SOMMERFELT. *The Dialect of Torr Co. Donegal.* I. Phonology, Christiania 1922. viij-198 p. gr. 8° (Videnkapsselskapets Skrifter, II, Hist.-Fil. Klasse, 1921, n° 2).

Ce n'est qu'une première partie. Mais comme elle a paru depuis trois ans déjà et que la suite se fera peut-être encore attendre, la *Revue Celtique* ne peut tarder davantage à signaler cette publication, qui fera époque dans l'histoire de la dialectologie irlandaise. Divers travaux ont fait connaître M. Sommerfelt comme un phonéticien doué d'une oreille fine et d'un sens subtil de l'investigation. Mais pour acquérir une maîtrise comme celle dont il fait preuve dans cet ouvrage, les aptitudes phonétiques ne suffisent pas. Il faut aussi une forte culture linguistique, enrichie d'une vaste érudition et ayant à sa base un système d'idées générales. M. Sommerfelt se montre ici linguiste complet.

La région d'Irlande qu'il a choisie pour son enquête est au Nord du Donegal. On sait que ce comté est de toute l'Irlande celui où se maintient le bloc le plus compact de *native speakers*. Partout ailleurs, même en Kerry ou dans le Connemara, les groupes qui parlent irlandais vivent plus dispersés. L'irlandais de Donegal a déjà fait l'objet d'un excellent travail, auquel M. Sommerfelt rend pleine justice, celui du regretté Quiggin, *a dialect of Donegal*, Cambridge, 1906. Mais la région sur laquelle Quiggin a fait porter son étude est à une vingtaine de milles plus au Sud et a pour centre Glenties. M. Sommerfelt a pris pour centre le village de Torr, situé au Nord en pleine montagne, au fond d'une vallée formée par la petite rivière qui sépare Gweedore de Rosses. Il est resté sur place un peu plus de 10 mois en deux fois pendant les années 1915 et 1916, vivant de la vie des paysans et tirant d'eux le vaste matériel élaboré dans son ouvrage. Il a étudié surtout quatre personnes, avec lesquelles il se trouvait en contact journalier ; mais six autres lui ont fréquemment servi de sujets d'expérience et il avait pour contrôler son enquête nombre de sujets occasionnels. Cette première partie, consacrée à la phonétique, se divise elle-même en deux, dont la répartition est originale. L'une a pour titre

« Analyse » et fait la description des sons. L'autre est intitulée « Synthèse » et expose le rôle de chaque son dans le langage organisé, c'est-à-dire dans le mot, suivant la place qu'il occupe, les sons avec lesquels il est lui-même en contact et les conditions générales de la phrase. L'analyse est d'une minutie rare. M. Sommerfelt ne se borne pas à classer les sons d'après le système actuel de la langue ; il remonte dans chaque cas à l'irlandais ancien. Cette méthode a l'avantage de faire apparaître les déviations survenues au cours des âges. Le système des voyelles est riche. Il y a dix-huit positions vocaliques, et dans la plupart la voyelle peut être brève ou longue ; ces positions se répartissent en Front vowels, Mixed vowels et Back vowels. Le système est complété par trois diphtongues. Quant aux consonnes, M. Sommerfelt les classe ainsi : Occlusives avec fermeture des fosses nasales, Occlusives avec ouverture des fosses nasales, Fricatives (ou spirantes), Liquides (variétés de *l* et de *r*), Aspirée *h*. Chacune d'elles a généralement la double position palatale ou vélaire. Les nasales et liquides peuvent être sourdes ou sonores ; elles peuvent aussi être soufflées ou non. Cela crée des variétés fort nombreuses. Ainsi M. Sommerfelt ne distingue pas moins de huit sortes de *l* régulièrement usitées dans le dialecte de Torr. Les variétés de *r* sont moins nombreuses ; il en compte cependant jusqu'à six. Une partie importante de cette analyse (pp. 92-113) est consacrée aux mots empruntés de l'anglais, dont la phonétique fournit à la fois un témoignage et un contrôle.

La partie de synthèse était la plus délicate, mais aussi fournit-elle les résultats les plus importants. Sur le traitement des initiales et des finales, sur l'accent et ses effets, sur la quantité, sur la contraction et la nasalisation, l'épenthèse, l'assimilation et la dissimilation, la différenciation et la métathèse, etc. on trouvera dans ce livre de beaux exemples finement analysés et bien classés. C'est une mine précieuse pour les phonéticiens. A signaler que le dialecte de Torr possède le coup de glotte. M. Sommerfelt, qui l'y a découvert, en formule les règles avec précision (cf. d'ailleurs son article du *Bulletin de la Société de Linguistique*, t. XXIII, p. 7). La synthèse se termine par deux études de la syllabe et de la phrase, toutes nourries d'idées générales inspirées de M. Grammont.

Enfin, comme conclusion, M. Sommerfelt expose dans ses grandes lignes le système phonique du dialecte étudié. On ne peut que signaler cette conclusion aux méditations des celtistes. Ils en tireront des enseignements précieux pour l'intelligence de la

structure de l'irlandais dans son développement aussi bien phonétique que morphologique.

J. VENDRYES.

VI

Edward GWYNN. *The Metrical Dindshenchas* Part IV. Dublin, 1924, IX-474 p. 8° (Todd Lecture Series, vol. XI), 15 sh.

Ce que M. Charles Plummer a fait pour les vies de saints irlandaises, M. Edward Gwynn le fait pour le *Dindshenchas*. Et tous deux auront également bien mérité des études celtiques. La publication du *Dindshenchas* en vers, commencée par M. Gwynn en 1903, s'arrêtait au troisième volume depuis 1913. Ce quatrième volume termine l'édition du texte. Il contient 129 morceaux, dont plusieurs n'ont qu'une partie en vers ou même sont complètement en prose (v. pp. 268-311) ; ce sont des morceaux tirés du MS. Stowe D. II. 2 et qui ne se retrouvent pas ailleurs. Une dernière partie (p. 314-371) est composée de poèmes que le Book of Leinster est seul à fournir, ou a peu près : pour le poème *Snám da Én* « le Torrent des deux oiseaux » par exemple (p. 352-366) trois autres manuscrits présentent des variantes (cf. *Ériu*, V, 248). Pour toute la première partie en revanche, c'est-à-dire pour environ 75 poèmes, M. Gwynn avait à collationner comme précédemment une moyenne de sept à huit manuscrits. Il suit, en général, l'ordre du *Dindshenchas* en prose du manuscrit de Rennes, édité par Wh. Stokes dans la *Revue Celtique*, en commençant au n° 81 qui ouvre la partie insérée au tome XVI, p. 31 et ss. Mais çà et là l'ordre est modifié ou interrompu. Ainsi le poème sur Loch Gile qui vient ici après celui sur Druim Cliab (p. 12) n'a de correspondant que dans le supplément du Dindshenchas en prose tiré du Book of Lecan (*R. Celt.*, XVI, 145). Entre les morceaux sur Carn Furbaide et sur Ard Fothaid, qui se font suite dans le manuscrit de Rennes, on trouve ici intercalés neuf poèmes qui n'ont également de correspondant que dans le Book of Lecan (*R. Celt.*, XVI, 147-160). La correspondance du Dindshenchas en vers et du manuscrit de Rennes s'arrête ici au poème sur Druim Súamaig (p. 238). M. Gwynn a scrupuleusement respecté la distribution des poèmes dans la tradition manuscrite, au point qu'il a par exemple maintenu en un seul poème le morceau sur Tuag Inber et celui sur Loch Echach, qui visiblement constituent deux poèmes différents (p. 58 et ss.).

Il n'y a pas à revenir sur les qualités de ce travail, dont l'excellence est depuis longtemps reconnue et appréciée. On sait que M. Gwynn a joint à son texte un apparat critique et une traduction anglaise. On sait aussi qu'il le fait suivre de notes abondantes pleines d'informations variées [1]. Un dernier volume doit paraître, renfermant un index des noms et un glossaire. Il faut en souhaiter l'achèvement prochain. C'est quand on l'aura qu'on pourra tirer commodément parti de toutes les richesses que contiennent ceux qui ont paru jusqu'ici.

J. Vendryes.

VII

Carl J. S. Marstrander, *Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée en celtique.* Christiania, 1924. 75 p. grand 8°. (Videnskapsselskapets Skrifter, II. Hist.-Filos. Klasse, 1924, n°4).

Cet ouvrage a un objet très limité, qui est nettement indiqué dans l'avant-propos. Il ne traite pas d'ensemble la question du développement des présents à nasale en celtique. Il est spécialement consacré aux anciens présents en **-na-* et en **-nu-*. Encore ne cherche-t-il pas à en retracer l'évolution historique ; il se borne à soulever et à discuter à leur propos certaines questions particulières.

Un des traits où s'accuse le mieux le caractère archaïque de la conjugaison irlandaise est la conservation, dans la langue des VIIIe-IXe siècles, d'un système où un morphème nasal distingue le présent de tous les autres thèmes du verbe : type prés. *lenaim*, subj. *-lia*, fut. *-lili*, prét. *-lil*. Il faut remonter au védique pour trouver un système aussi complexe. Les présents à nasale en **-na* et en **-nu-* appartiennent naturellement au fonds le plus ancien du système verbal irlandais. Ils remontent même directement à l'indo-européen. M. Marstrander en compte en tout quinze ; or onze ou douze se retrouvent en sanskrit, trois ou quatre en grec homérique, cinq ou six en italique. C'est à l'analyse de la structure morphologique et conséquemment à l'étymologie de chacun de ces verbes que s'attache M. Marstrander. Il a rédigé à leur sujet une

1. Un simple détail. Dans le poème sur Lusmag (p. 182 et 184) le nom de *Diancécht* est coupé en deux pour l'allitération et la rime (cf. p. 425). Des faits analogues existent dans la versification galloise (*R. Celt.*, t. XL, p. 486).

série de notes indépendantes, où il va sans dire que les remarques neuves et ingénieuses abondent. Par exemple, M. Marstrander découvre un présent à nasale dans la forme passive *do-uidmenar* du vieil-irlandais (*nach tuidme donuidmenar* Sench. Mór IV, 374, 29). Les abstraits *tuidme* et *dime* se rattachent à un même verbe, dont la forme simple au présent serait **menaid* « il fixe », issu d'un **minâti,* dont on rapprochera skr. *minôti* « il enfonce, plante en terre », parf. *mimâya mimyúḥ*. Le présent correspondant à *tuidme* devrait être **do-dimen* ; il a été remplacé par *do-uidmen* sous l'influence de *ni-tuidmen*. — Le présent *tinaid* « il se flétrit, se consume, disparaît » répond à gr. φθίνω, skr. *kṣiṇóti* (noter la correspondance de l'initiale, Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 89) ; par suite le verbe *rotetha* (qui est un présent, et non un prétérit, *Fél.* prol. 177) n'a étymologiquement rien de commun avec *tinaid* ; il faut le rattacher à la racine **tā-* de gall. *tawdd*, *toddi* (de **tā + d-* [et non de **tāto-*]), de irl. *tám* gl. tabes (de **tā-mu-*, **tā-mā-*). Mais en outre le vieil irlandais connaissait un verbe *dedaid -deda*, dont l'abstrait serait **deidm*. Cet abstrait a été transformé en *teidm* sous l'influence de *-tetha*. — A propos de *-cluinethar*, M. Marstrander discute l'ingénieux raisonnement de M. Thurneysen, *K. Z.*, LI, 58 ; il ne le croit pas péremptoire. — Il a dû exister en irlandais parallèlement à la forme **brūs-* une forme radicale **brīs-* qui a un correspondant dans le gallo-roman **brisare* (fr. *briser*) ; par suite si le verbe *bronnaid* « il brise, rompt » fait au subjonctif non pas **-broa* qu'on attendrait, mais *-bria*, cette forme doit être empruntée à la racine **bris-*. — Le présent *-glenn* « il dévore » est ancien et recouvre le présent skr. *gṛṇâti* comme le subjonctif *-gela* recouvre l'aoriste védique *garat*. Le présent irl. *gelid* doit être une formation secondaire et analogique ; il n'a rien à faire avec *gelit* « sangsue », 'vorer n'est pas sucer. — Le présent *-glenn-* (*dogleinn* « il rassemble », *asgleinn* « il examine », *fogleinn* « il apprend » etc.) est le présent thématique d'une racine en *-nd-* et non pas un présent à nasale en **-nā-*. — Le type *sernaid* « il répand » doit son vocalisme, comme le latin *sternō*, à l'influence du subjonctif **sterā-* qui avait le vocalisme plein du degré *e*. — Le présent *mairnid* « il trahit » est le résultat de la contamination de deux autres, **mairid* et **marnaid*. — Le subjonctif *-dama* en regard du présent *damnaid* et *daimid* a un vocalisme ancien et suppose que la racine **demə-* « dompter » formait un aoriste **dᵒmā-* et non **demā-* ; le degré *e* n'apparaît plus dans cette racine, sans doute pour éviter l'homonymie de **dem-* « bâtir ». — Autres exemples de l'action de l'homonymie sur le vocabulaire : racines de *dolin* « il remplit » et de

lenaid « il suit », *-cren* « il achète » et *-crin* « il se dessèche », de *celid* « il cache » et de *cleth* « support » (prés. **clenaid* disparu), etc. Cf. Meillet dans le volume du *Cinquantenaire de l'École des Hautes Études*, analysé *R. Celt.* t. XXXIX, p. 248. — Les anciens verbes à nasale ont généralement des infinitifs (noms d'action) à suffixe **-ti-*. Mais il s'est développé un infinitif nouveau du type *glenamon*, *lenamon*, *fenamon*, *tlenamon*, dont le suffixe est primitivement **-amnā*. Ce suffixe est bien connu en brittonique sous la forme du breton *-van* (*peurvan* « pâturage », *trémenvan* « trépas », *gwelvan* « pleurs », *keinvan* « lamentation », etc.) et du gallois *-fa* (*crynfa* « tremblement ») mais surtout *-fain -ofain* (*wylofain* « pleurs », *cwynofain* « lamentation », *digofain* « colère », *dolefain* « cri, plainte ») ; *-ofain* remonte à **-ām(n)-* (cf. l'extension des noms d'action en *-umn* en arménien). — Aux infinitifs précédents s'opposent généralement en cas de composition des infinitifs d'une formation différente ; à *bith-be*, à *crith -cre*, à *gnáth -gne*, à *lenamon -le*, à *fenamon -fe*, etc. (cf. *fidbae* et *fergle* composés avec *fid* « bois » ou *fér* « herbe »). Ces derniers pourraient bien représenter la forme originelle de l'infinitif ; ainsi *lie* « crue » est l'ancien infinitif de **linaid*, comme *tule* de *dolin* et *tólae* de **dofolin*. Comme M. J. Loth l'a montré, la finale *-bios* des noms propres du vieux celtique remonte partie à la racine de l'irlandais *benaid* « il frappe », mais partie a la racine **bheu-* « être » (*R. Celt.*, XXXVIII, 153). — Signalons comme dernier résultat de cette si riche enquête que M. Marstrander sépare irl. *renaid* « il vend » de gr. πέρνημι ; il le rattache à l'abstrait *rim* « compte, nombre ».

J. Vendryes.

VIII

Carl J. S. Marstrander. *Une correspondance germano-celtique.* Christiania, 1924. 52 p. gr. 8° (Videnskapsselskapets Skrifter, II, Hist.-Filos. Klasse, 1924, n° 8).

Comme la plupart des travaux de M. Marstrander, celui-ci, bien qu'il traite d'une question de détail, touche à plusieurs questions qui ont une portée générale. L'éminent linguiste est parti du suffixe *-tan* (*-ten*) qui en vieil irlandais s'ajoute à des noms de plante ou d'arbre pour former des collectifs. Type : *fintan* « vignoble », *rostan* « roseraie », etc. Le suffixe a la valeur sémantique du mot *caill* « forêt » puisqu'on trouve pour traduire *rosētum* aussi bien

ros-chaill (Sg. 50 a 16) que *ros-tan* (Sg. 53 a 4). Mais le suffixe a servi antérieurement à former aussi des noms d'arbrisseaux ou d'arbustes. La liste de ces noms est dressée par M. Marstrander ; elle comprend les mots suivants : *caerthann* « sorbier, bois de sorbiers », *smérthann* « ronceraie », *cremthann* de *crem* « ail », *colltan* « coudraie », *sailten* « saulaie », *dristen* « buisson d'épines », *merthan* « lieu planté de digitales (?) », *omthann* « chardon », *firthann* « sorte d'herbe longue et raide », *gairbthenn* « sorte d'herbe rude », *failten* « sorte de fougère » ; et, avec l'addition d'un suffixe diminutif, *colltanán*, *cremthanán* et *nenntanán* (dérivé de *nenaid* « ortie »). Ces mots servent souvent de noms propres pour désigner des lieux, et même des hommes. On peut donc y joindre *Subthan* (de *sub* « fraise »), *Fintan* (?), *Lerthand* (de *ler* « mer »), *Samthand* (cf. le nom de plante gaulois *samolus*) et *Dorthand*, qui ne sont que des noms de personne.

En brittonique un seul mot appartient à cette formation, c'est gall. *cerddin* bret. *kerzin* « sorbier » qui correspond à l'irlandais *caorthann* avec le même suffixe **-tino-* servant à former des noms de plantes et d'arbres. M. Marstrander retrouve ce suffixe sur le continent dans le latin *rumpotinus* désignant un arbuste servant de tuteur à la vigne. Ce mot vient de la Gaule cisalpine ; il est formé d'un simple *rumpus* « pousse de vigne », probablement d'origine ligure, et du suffixe **-tino-* proprement celtique. Enfin, ce suffixe est attesté en germanique dans le gotique *wigadeinom* « épines » (dat. pl. fém.), qui remonte, il est vrai, à **-tinā-* ; mais l'irlandais paraît présenter aussi pour ce suffixe le genre féminin à côté du masculin. Il s'agit donc d'un suffixe occidental **-tino-*, **-tinā-*, commun au germanique et au celtique (et non emprunté de l'un à l'autre). M. Marstrander ne le signale pas en italique ; on pourrait le reconnaître cependant en latin dans *foetūtīna* « lieu infect et nauséabond » (généralement au pluriel) et surtout dans *terentīna* « sorte de noix » que Macrobe tire du sabin *tereno* « molle » (cf. Stolz, *Hist. Gr.*, I, 488).

Telle est l'idée générale du travail de M. Marstrander. Mais sur ce fond il a jeté nombre d'observations accessoires qui ont elles-mêmes un grand intérêt. C'est ainsi qu'aux pages 22-41, il étudie après M. J. Loth, (*R. C.*, XXXVIII, 144), dont il appuie l'hypothèse, la simplification que subissent d'anciennes diphtongues celtiques devant l'accent. C'est le cas de *caerthann cerddin* qui lui en donne l'occasion. Il conclut comme M. Loth à l'existence d'une ancienne accentuation pénultième commune au gaélique et au brittonique. On voit la portée de cette doctrine. Elle aboutit à rompre tout rap-

port entre l'accent initial du germanique et celui de l'irlandais. Ce dernier serait relativement récent en celtique. On sait d'ailleurs que seuls l'irlandais du Nord et le gaélique d'Écosse conservent l'accent initial intact ; en Connaught et en Munster l'accent s'est parfois transporté de la première syllabe à d'autres syllabes du mot phonétiquement prédominantes. On ne pourra étudier d'ensemble l'histoire de l'accent celtique sans se reporter à ce travail de M. Marstrander.

J. Vendryes.

IX

H. J. Chaytor. *The Troubadours and England.* Cambridge, University Press, 1923, viij-164 p. 8°, 6 sh.

Bien qu'il se tienne uniquement sur le domaine anglais, à l'exclusion du Pays de Galles, l'auteur de ce livre mérite d'être connu des celtistes. Il s'est proposé d'étudier l'influence de la poésie provençale sur la lyrique anglaise du moyen âge. Et chacun sait combien la lyrique galloise du même temps doit elle-même de motifs d'inspiration aux modèles venus du Midi de la France. Pour le plus grand des poètes gallois, Dafydd ab Gwilym, le fait a été depuis longtemps signalé (v. notamment L. Chr. Stern, *Z. f. celt. Phil.*, VII, 238 et suiv. et Ifor Williams, *Cywyddau Dafydd ap Gwilym a'i gyfoeswyr*, Bangor, 1914, p. xxxvj et suiv.). Mais il n'y eut pas influence directe de la poésie provençale sur la poésie galloise. C'est par l'intermédiaire de l'Angleterre que l'art de nos troubadours fut connu et imité des Gallois. Dafydd ab Gwilym connaissait bien la langue anglaise à laquelle il a emprunté plus d'un mot. Il avait certainement visité l'Angleterre ; les allusions qu'il fait à Londres par exemple sont d'un homme qui a vu ce dont il parle. Ses relations avec le monde anglais, qui furent fréquentes, bien qu'il parle généralement des Anglais en termes peu sympathiques, le mirent naturellement en contact avec la poésie française et provençale. Il ne faut pas oublier en effet que pendant trois siècles le monde anglais fut un monde anglo-normand, où la langue française était en usage dans la société aristocratique et à la cour, aussi bien que dans l'administration. Au XIIIe siècle, le français était encore en Angleterre l'unique langue des tribunaux. Comme M. J. Loth l'a prouvé, textes en mains, en plein XIVe siècle le français était parlé au Cornwall en même temps que l'anglais et le cornique (v. *Rev.*

Celt., t. XXXIII, p. 268 et suiv.). C'est en 1363 pour la première fois que le chancelier au Parlement d'Angleterre prononça son discours d'ouverture en anglais.

L'influence de la poésie provençale s'exerça en Angleterre de deux façons. D'abord par le français proprement dit, grâce aux trouvères du Nord de la France, qui au XIIIe s. imitaient les troubadours du Midi : Conon de Béthune et Blondel de Nesle, Gace Brulé et le comte Thibaut IV de Champagne, Jacques d'Amiens et Vielart de Corbie avaient assez de réputation et de talent pour faire connaître et aimer au delà de la Manche un lyrisme d'inspiration provençale. A la fin du XIIIe s. on voit se fonder à Londres un « puy », confrérie littéraire et poétique, comme il y en avait à Abbeville, à Amiens, à Arras, sur le modèle de celui que Robert d'Auvergne avait institué en Velay. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer l'influence que la poésie provençale devait exercer sur l'Angleterre.

Mais de plus cette influence s'exerça directement par les relations que l'Angleterre entretenait avec le Midi de la France. C'est le port de Bordeaux qui servait d'intermédiaire au commerce des deux pays ; il exportait les vins du bassin de la Garonne, et importait en échange la laine et l'étain de Grande-Bretagne. Son importance grandit lorsque les rois d'Angleterre eurent perdu la Normandie et l'Anjou. On voit Henri III et Édouard Ier s'empresser à développer, à affermir en Gascogne l'influence anglaise. Les résultats de cette politique sont manifestes. On trouve un gascon, Guilhem de Tournemire, contrôleur des monnaies à Londres en 1280 ; on en trouve un autre, Edmond de Calhan, gouverneur de Berwick on Tweed en 1376. Un personnage comme Guilhem Servat de Cahors (1273-1320), à la fois armateur, négociant et financier, entretient des relations suivies avec le roi et le gouvernement anglais. Dafydd ab Gwilym, qui célèbre dans une de ses pièces le bon vin de Gascogne, a pu connaître en Angleterre les chants d'amour des troubadours et leurs rimes brillantes en même temps que la liqueur vermeille produite par le sol bordelais. On sait qu'il ne manque pas de manuscrits en provençal et en français dans les bibliothèques de Cambridge et d'Oxford ou au British Museum. Il y aurait à faire une étude d'ensemble sur les sources de Dafydd ab Gwilym et des poètes gallois de son temps. Celui qui entreprendra cette étude devra connaître le livre de M. Chaytor ; il y trouvera à prendre nombre de faits et d'idées.

J. Vendryes.

X

Ifano Jones, *a History of printing and printers in Wales to 1810, also a History of printing and printers in Monmouthshire to 1923.* Cardiff, William Lewis, 1925. x-367 p. 8°. 25 sh.

La valeur culturelle d'un peuple se mesure aux moyens dont il dispose pour la diffusion des travaux de l'esprit. Aussi, depuis que l'imprimerie est entrée en usage, l'histoire de l'imprimerie fait partie, dans chaque pays, de l'histoire de la langue, de la littérature et des mœurs. L'ouvrage que M. Ifano Jones consacre à l'imprimerie en Galles est donc une utile contribution à l'histoire générale de son pays. Cet ouvrage comprend deux parties, dont la seconde est la plus anciennement composée et a même servi de motif à composer la première. M. Ifano Jones avait été chargé d'étudier le développement de l'imprimerie dans le comté de Monmouth depuis l'origine jusqu'à nos jours. Cette étude terminée, il eut l'idée bien naturelle de l'étendre à l'ensemble du pays de Galles. Mais la tâche prenait alors une autre ampleur et devenait même si considérable qu'il dut se résigner à la restreindre. Le parti auquel il s'arrêta fut de faire une étude complète de l'imprimerie en Galles jusqu'en 1810 seulement. Pour la période contemporaine, de 1810 à nos jours, il se borna à suivre le développement des maisons d'impression fondées avant cette date. Les fondations nouvelles, qui sont fort nombreuses au cours du XIXe siècle, ne figurent donc pas dans son livre.

Le premier ouvrage imprimé en gallois est, comme on sait, un recueil de caractère éducatif et particulièrement religieux, composé par sir John Price. Il porte le titre de *Yny lhyfyr hwn y traethir gwydor kymraeg, kalandyr, y gredo ney bynkeu yr ffyd gatholic, y pader ney wedi yr arglwyd, y deng air dedyf, saith rinwed yr egglwys, y kampey arveradwy ar gwydieu gochladwy ae keingeu* « Dans ce livre on traite de l'alphabet gallois, du calendrier, du credo ou des points de la foi catholique, du pater ou prière du seigneur, des dix paroles de la loi, des sept mystères de l'Église, des exploits habituels et des vices à éviter avec ce qui s'y rattache ».

Le second est probablement le *Oll Synwyr pen Kembero ygyd* « tout le sens d'une tête galloise réuni », recueil de proverbes composé par Gruffydd Hiraethog et publié à l'instigation de William Salesbury.

L'ouvrage de Price est daté de 1546, celui de Gruffydd Hiraethog semble pouvoir l'être entre 1546 et 1553. En 1547, paraissait le *Dictionary in Englyshe and Welshe* de William Salesbury. Ensuite viennent, du même Salesbury, le *Kynniver llith a ban* (1551), le *Lliver gweddi gyffredin* (1567) et enfin le *Testament newydd ein arglwydd Jesu Christ* (1567). Mais tous ces ouvrages furent imprimés à Londres : et c'est à Londres également qu'on imprima en 1588 la traduction de la Bible par William Morgan (*y Beibl cyssegrlan, sef yr hen Destament a'r newydd*). Au cours du XVIIe siècle, les traductions du Nouveau Testament et des Psaumes de David par Edmund Prys sont imprimées à Londres (1646 et 1648), aussi bien qne « l'Ami de Galles » (*Carwr y Cymru*, 1630-1631), et les œuvres de Rees Pridchard (1659). Même les œuvres restées classiques d'Ellis Wynn, *Gweledigaethau y bardd cwsc* (Iere partie, 1703), et de Theophilus Evans, *Drych y prif oesoedd* (1716), furent imprimées, l'une à Londres, l'autre à Shrewsbury.

Malgré les efforts de personnages aussi considérables que Robert Vaughan (1592-1667) ou que l'évêque de Saint-Asaph, William Lloyd (1627-1717), c'est seulement en 1718 qu'une presse fut installée sur le sol gallois. A cette date en effet, Isaac Carter fonda une imprimerie à Trefhedyn, paroisse de Llandyfriog (Cardiganshire), sur la Teifi et en face de Newcastle-Emlyn (Carmarthenshire)[1]. Isaac Carter transporta en 1725 son imprimerie à Carmarthen. Cette ville, qui est aujourd'hui encore un centre d'impression et d'édition de livres gallois, vit s'ouvrir deux autres imprimeries à peu près à la même date : celle de Nicholas Thomas en 1721, et celle de John Breden en 1730. Au Nord de Galles, la première imprimerie fondée fut celle de Shôn Rhydderch, à Llannerchymedd, dans l'île d'Anglesey ; elle date de 1732. Ensuite les fondations se multiplient, aussi bien dans le Nord que dans le Sud du pays.

C'est à Swansea que le journal fit son apparition en Galles. Le 28 janvier 1804, Thomas Jenkins lança le premier numéro de *The Cambrian, and General Weekly Advertiser for the Principality of Wales*. Ce journal était rédigé en anglais. Dix ans plus tard, toujours à Swansea, parut le premier journal rédigé en gallois, *Seren Gomer* ; ceux qui le fondèrent, John Voss, David Jenkin et quelques autres, durent d'ailleurs abandonner l'entreprise au bout d'un an, après avoir perdu dans l'affaire plus d'un millier de livres. La presse en

1. On trouvera un fac-similé d'impression de la maison Isaac Carter (daté de Trefhedyn, 1718) dans le *Catalogue of Manuscripts and rare books* de la *National Library of Wales* (Aberystwyth, 1916), p. 40.

gallois ne prit vraiment d'essor que vers le milieu du XIXe siècle, et en Amérique en même temps qu'en Galles : *Cymro America* avait paru à New York en 1832, mais sans succès ; *Y Drych* au contraire, fondé à Utica (New York) en 1851, continue toujours sa carrière. Parmi les journaux publiés aujourd'hui en Galles, *Baner ac Amserau Cymru* de Denbigh remonte à 1859 (résultant de la fusion de deux journaux respectivement fondés en 1843 et 1857) ; *Seren Cymru* de Carmarthen à 1851 ; *Yr Herald Cymraeg* de Carnavon à 1855 ; etc. Les périodiques ou magazines sont notablement plus anciens. Dès 1735 parut à Holyhead *Tlysau yr hen oesoedd* ; et dans les trente dernières années du XVIIIe s., sept autres périodiques virent le jour en Galles. C'est surtout la propagande des sectes religieuses qui en favorisa le développement. Parmi ceux qui subsistent aujourd'hui, *Yr Eurgrawn Wesleyaidd* date de 1807, *Y Dysgedydd* de 1821, *Yr Haul* de 1835. On sait quelle importance la presse périodique galloise a prise à la fin du XIXe s. notamment avec *Y Geninen* (1883) et *Cymru* (1891).

Tous ces détails sont empruntés au livre de M. Ifano Jones. Ils ne donnent qu'une très faible idée de l'intérêt de ce livre, qui est une mine très riche de faits variés, établis avec prudence et discutés avec sagacité. Un copieux index en facilite l'usage.

J. VENDRYES.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. Deux nouveaux volumes de *Mélanges* publiés en France. — II. Etymologies de M. Lidén dans les *Mélanges Vising*. — III. Article de M. Marstrander dans la *Festskrift Am. Larsen*. — IV. La nouvelle *Revue des études latines*. — V. L'Institut pour l'étude comparative des civilisations fondé à Oslo. — VI. La linguistique au XIXe siècle, par M. Pedersen. — VII. Celtes et Germains, d'après M. H. Naumann. — VIII. L'assibilation des participes passés latins, par M. Cocchia. — IX. Encore les graffites de la Graufesenque. — X. Traces de celtique en roman relevées par M. Jud. — XI. M. Feuvrier et l'emplacement d'Admagetobriga. — XII. Réclamation de M. Hubert au sujet du dieu de la bière. — XIII. Étude de M. Marstrander sur les inscriptions des casques de Negau. — XIV. M. Carcopino et *la Louve du Capitole*. — XV. L'*Italie primitive* de M. Léon Homo. — XVI. Les légendes grecques dans l'ancienne Irlande d'après M. Dottin. — XVII. Le sentiment de la nature chez les Anglo-Saxons, d'après M. Pons. — XVIII. M. Gilson et les mœurs du moyen âge. — XIX. Le thème de la mort de Pan étudié dans le folk-lore celtique, par M. Taylor. — XX. La légende d'Arthur dans la littérature galloise contemporaine, d'après M. Parry. — XXI. Les relations de l'Irlande avec la Grande-Bretagne, d'après M. Demangeon. — XXII. L'émigration irlandaise. — XXXIII. Chansons populaires de l'île de Man. — XXIV. Livres en irlandais moderne de M. O'Máille. — XXV. Les relations de la Bretagne et du Cornwall, d'après M. Dobble. — XXVI. Projet de restauration du sanctuaire d'Iona. — XXVII. Ouvrages nouveaux.

I

Le début de l'année 1925 a vu paraître en France deux nouveaux volumes de Mélanges jubilaires.

L'un a été offert à M. Paul Boyer et traite de slavistique au sens le plus large du terme (*Mélanges publiés en l'honneur de*

M. Paul Boyer, travaux publiés par l'Institut d'études slaves, Paris Champion, VI-376 p. 8°). Il fait un digne pendant au volume de Mélanges germaniques offert l'an dernier à M. Charles Andler (v. *Rev. Celt.*, t. XLI, p. 496). A côté de la littérature, de l'histoire, de la philosophie, la linguistique y a naturellement sa place, et il convient de signaler notamment les articles de MM. Meillet (*Le nom indo-européen de la meule*) et Vendryes (*Le sillon et la frontière*), où quelques faits celtiques sont utilisés.

L'autre volume s'intitule *Mélanges linguistiques offerts à M. J. Vendryes par ses amis et ses élèves* (Paris, Champion, VII-392 p. 8°). Il est difficile au rédacteur de cette chronique d'en parler librement. Chaque fois qu'il le reprend en mains, il sent renaître en lui les sentiments de surprise, d'émotion, de confusion, qu'il a si fortement éprouvés le jour où on vint le lui offrir. Ceux qui en ont pris l'initiative, ceux qui y ont collaboré, sans oublier l'éditeur et l'imprimeur, ceux enfin qui en ont permis la publication par leur souscription, savent combien il leur en garde à tous d'affectueuse reconnaissance. Après un cadeau si magnifique, il est et restera toujours leur obligé.

Sans craindre d'être dupe ici des sentiments, on peut affirmer que ce volume fait grand honneur à l'école linguistique française. Il atteste d'abord l'esprit de camaraderie qui l'anime et cette bonne entente que, sous la direction d'un maître comme M. Meillet, chacun se plaît à entretenir. Mais il porte surtout témoignage de la vigoureuse activité de cette école. Il montre quelle ampleur y ont les curiosités, et combien y sont variés les aptitudes et les talents. Un bon tiers des trente et un mémoires qui le composent sont l'œuvre de jeunes gens, qui même y ont trouvé l'occasion de leur première publication. Voilà qui est rassurant pour l'avenir de la linguistique française et qui consolerait, si une consolation était possible, des pertes irréparables que la guerre mondiale lui a infligées [1].

La plupart des langues indo-européennes sont représentées dans le volume, et d'autres aussi, comme le berbère, qui appartiennent à des familles différentes. Mais plus encore que la variété des domaines linguistiques, la variété des sujets traités fait l'intérêt du

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, un des collaborateurs du recueil, Félix Lacôte, a été brusquement arraché à l'affection des siens (19 mars 1925). Ce n'est pas le lieu de dire tout ce que l'indianisme perd en lui. Qu'il soit permis seulement à un de ses plus anciens camarades de rendre un hommage ému à sa chère mémoire.

recueil. On peut dire qu'il touche à la plupart des grands problèmes qui sollicitent actuellement l'attention des linguistes : langage des enfants, parenté du sémitique et de l'indo-européen, influence du vocabulaire méditerranéen sur le grec et le latin, syntaxe comparée dans ses rapports avec la stylistique, distinction des temps et des aspects dans la notion verbale, etc., etc. Chacun des mémoires se recommande par la fermeté de la pensée et la clarté de la forme : la discussion s'engage sur une question nettement délimitée et conduit à une conclusion, dont la portée dépasse généralement de beaucoup la question elle-même. Qu'on lise par exemple les mémoires sur les verbes grecs en -θω, sur le type védique *tudáti*, ou sur le renouvellement de l'aspect en germanique ; ils se distinguent sans doute par des qualités propres, qui révèlent un tempérament personnel ; mais ils ont ceci de commun qu'ils contiennent chacun une idée neuve, féconde, capable de modifier les doctrines en cours. Ils sont signés de trois noms de jeunes, Pierre Chantraine, Louis Renou, Fernand Mossé : trois noms à retenir.

Six mémoires sont consacrés au celtique. On y trouve, comme dans l'ensemble du volume, la plus grande variété.

M. Grammont, un maître dont le nom suffirait à donner du lustre au recueil, étudie, p. 179-186, *la dissimilation en breton*. Il montre l'application dans cette langue d'une observation générale, suivant laquelle lorsqu'un mot est à la pause, sa consonne finale affaiblie par la chute de la voix, même si elle appartient à une syllabe accentuée, est exposée à subir la dissimilation au lieu de l'imposer ; type : vannetais *bariel* du français « barrière ».

M. Hubert, dont l'amitié sait dominer toutes les circonstances, a donné p. 187-198, sous le titre *le Mythe d'Epona*, un modèle de reconstitution archéologique d'un mythe. En examinant le type plastique d'Epona sur la soixantaine de petits monuments où est représentée cette déesse des cavaliers et des muletiers (schol. ad Juven., VIII, 155), il y a retrouvé des attributs caractéristiques, qui se rapportent aux détails d'un mythe bien connu en Grande-Bretagne : celui de la cavalière *Rhiannon*, la « grande Reine », des Mabinogion, qui eut pour époux *Pwyll* et *Manawyddan* et pour fils *Pryderi*, elle dont « les oiseaux réveillent les morts et endorment les vivants » (*y rei a duhun y marw a a huna y byw*, W. B. col. 482). On connaît la destinée tragique de Rhiannon, et les aventures fantastiques qui s'y mêlent, l'enlèvement de l'enfant, la fausse accusation d'infanticide, le jugement de la mère condamnée à porter sur ses épaules ceux qui se présentaient au palais de son mari. Tout cela fait partie d'un thème de folk-lore universel, dont les

exemplaires ne manquent pas en Europe et en Asie. L'iconographie gallo-romaine en a conservé maint détail, grâce à l'extension du culte d'Epona, introduit même en Italie par des soldats ou des esclaves gaulois.

M. Jerzy Kurylowicz a relevé dans le *Roman. Etym. Wörterbuch* de M. Meyer-Lübke un grand nombre de « *mots préromans* » qui lui paraissent d'origine celtique ; il en étudie ici quelques-uns, qui sont en général caractérisés par un vocalisme *ă* représentant un *o* indo-européen (p. 203-215) : **branca* « branche, patte, bras » (issu d'un celtique **wranka-* ; cf. un mot voisin de forme dans celt. **kanku-* « branche », gall. *cainc*, et italique **ghanku-*, osque *fancua* « membres », *Bull. Soc. Lingu.* XVI, ccxvij), **balca* « marécage », **carmo* « belette », **gaba* « jabot », **drasica* « malt séché », **lēgia* « lie », **malga* « alpe, vacherie », **lausa* « dalle ». Cet article repose sur un principe général qui est de grande portée pour les romanistes.

La *note de toponymie française* de M. Max Niedermann (p. 301-307) est, comme toutes les productions de ce savant linguiste, un petit chef-d'œuvre de finesse et d'élégance. Le nom du hameau *Les Bries* (commune d'Appoigny, Yonne) est attesté au IXe siècle sous la forme *Arebricum*. Il faut partir d'un celtique *Are-briga* ou mieux sans doute *Are-brīua* « près du pont ». Mais il est impossible d'expliquer la transformation de la première syllabe par des altérations phonètiques. M. Niedermann suppose une substitution de la préposition gallo-romaine *latus* (fr. *les*) à l'ancienne préposition *are*.

Mlle M. L. Sjœstedt fait une étude des *verbes causatifs et itératifs dans les langues celtiques* (p. 323-340) ; après un classement de ces verbes d'après le vocalisme radical (tantôt *ō*, tantôt *ŏ*), elle les répartit d'après le sens en itératifs (auxquels s'opposent fréquemment des verbes à nasale infixée) et en causatifs ; enfin, elle discute la forme du suffixe qui est tantôt *ī* et tantôt *ĭ*, comme en latin (cf. maintenant Pokorny, *K. Z.*, XLIX, 74). Cette substantielle étude mérite l'attention de tous ceux qui veulent comprendre le système du verbe celtique.

M. Alf Sommerfelt montre de façon lumineuse sur quels principes repose *le système consonantique du celtique* (p. 341-346). Deux grandes oppositions s'y croisaient : l'une entre palatales et vélaires, l'autre entre des consonnes relativement longues et fortes et des consonnes relativement brèves et faibles. Cette double opposition ne se maintient guère aujourd'hui qu'au nord et à l'ouest de l'Irlande, et pour les consonnes *l* et *n* seulement. Mais elle a jadis dominé

la prononciation de toutes les consonnes, aussi bien en brittonique qu'en gaélique. L'opposition de fortes et de faibles se reconnaît en irlandais au traitement que les consonnes du vieux-norrois ont subi dans les mots empruntés. Les occlusives longues ou géminées du vieux-norrois sont représentées en irlandais par *p t k b d g*, c'est-à-dire qu'elles sont notées de la même façon ; au contraire, les consonnes *p t k* brèves du vieux-norrois, à l'intervocalique ou à la finale après voyelle, sont notées en irlandais par *b d g* ; il en est de même pour *k* après *r* ; à l'initiale, position forte, il est naturel de trouver les sourdes du vieux-norrois représentées en irlandais par des sourdes. Inversement les Norvégiens et les Irlandais rendent à l'intérieur du mot les *b d g* irlandais par *p t k*. C'est là une confirmation précieuse de la doctrine de l'auteur sur le système consonantique de l'irlandais.

II

Des *Mélanges de Philologie* ont été offerts le 20 avril 1925 à M. Johan Vising, professeur émérite de philologie romane à l'université de Göteborg.

Son collègue M. Evald Lidén y a collaboré par trois notes d'étymologie celtique (p. 375-380). Dans la première il considère l'irlandais *scoth* f. « fleur » (dat. *scoid* Sg. 49 a 10ª ; adj. dérivé *scotae* Sg. 35 b 1) comme le substantif à vocalisme radical *o* de la racine **sket-* en face du verbe lituanien *skecziù* (de **sket-y*ᵉ/₀-) « je m'épanouis » ; cf. le cas de gr. φορά, lat. *toga*, v. h. a. *scara*, en face de φέρω, *tegō*, *sceran*. — Il traite ensuite de l'irlandais moderne et gaélique *leamh* « fade, insipide », en composition *leamh-lacht* (irl. moy *lemlacht* et *lemnacht* ap. Cormac), gall. *llefrith* bret. *livriz* (cf. Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 491), avec les dérivés irl. *lemnat* (gl. maluaceus Sg. 49 b 21), m. gall. *llyveithein* « faible, mou » et irl. mod. *leamheacht* « insipidité, niaiserie » (cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXIX, 68). Tous ces mots lui paraissent remonter à une racine **lem-* qui est abondamment représentée en germanique sous les formes vocaliques **lōm-* (m. h. a. *lüeme* « mou, doux »), **lum-* (v. isl. *luma af* « laisser tomber », suisse *lummerig* « mou, flasque » etc.), **lēm-* (norv. *laam* « id. ») et **lam-* (v. h. a. *lam*, auj. *lahm*, etc.). — Enfin, il rattache le gallois *gwelw* « pâle, bleuâtre », bret. *gw̥elw̥* « lait qui commence à aigrir » (J. Loth, *Rev. Celt.*, XL, 375) à la racine **welw-* « tourner », dans l'hypo-

thèse que cet adjectif aurait d'abord été appliqué au lait qui « tourne ».

Toutes ces hypothèses sont ingénieuses, et les deux premières tout à fait plausibles. Sur la troisième, on peut faire des réserves. Le suffixe *-*wo*- est caractéristique des adjectifs de couleur dans la plupart des langues indo-européennes (v. Brugmann, *Grundriss*, 2e éd., II, 1, p. 201), et gall. *gwelw* rentre ainsi dans la même catégorie que lat. *flāuos*, *furuos*, *heluos*, *giluos* [1], etc. D'autre part, c'est par l'adjectif *glas* « bleu » que le brittonique désigne souvent le lait dépouillé de sa crème ou étendu d'eau : *les glas* s'emploie en Bretagne comme *llaith glas* dans certaines parties du Pays de Galles. Le moyen gallois offre l'expression *glastwfr* pour désigner un mélange d'eau et de lait (*bara heid a chaws a glastwfyr llefrith*, Songe de Rhonabwy, *R. B.*, I, 146, 1 ; *bara*, *glasdwr ag enwyn noeth*, dans un poème de Sion Tudur publié par Griffith Roberts, *Welsh Grammar*, p. 370 de la réimpression). En Pembrokeshire, *glastwr* s'emploie encore aujourd'hui (Meredith Morris, *a Glossary of the Demetian dialect of North Pembrokeshire*, p. 143). Il est naturel que des adjectifs *gwelw*, *gïẹlï* « pâle » ou *glas* « bleu » aient été appliqués au lait, comme bret. *loued* « gris » s'emploie pour désigner le pain « moisi ». On comprendrait moins bien qu'un adjectif désignant le lait « tourné » ait été dès le brittonique ancien appliqué à la couleur « pâle ».

III

Le mot *skjaðak* désigne en vieil islandais une plante dont le nom scientifique est « lolium temulentum » ; c'est notre « ivraie », mauvaise herbe, qui pousse souvent parmi les blés et qui, mêlée aux aliments ou à la boisson, provoque des nausées et des vomissements. Aujourd'hui encore, dans certaines régions de Norvège, comme dans la région de Lister, l'expression *skjæks öl* désigne une bière enivrante et nuisible à la santé. Dans un article de la *Festskrift Am. Larsen* (1924), p. 186-189, M. Marstrander explique le mot *skjaðak* comme un emprunt à l'irlandais *scethach*. En effet, *linn scethach* signifie en irlandais « boisson (spécialement bière) de mauvaise qualité, dégoûtante, capable de provoquer des vomissements » (O' Davoren's Glossary, *Arch. f. celt. Lex.*, II, 462 ;

1. Ce dernier d'origine dialectale, peut-être celtique (Walde, *Lat. Etym. Wtb.*, 2e éd. p. 342).

cf. *Senchus Mór*, I, 34, 3 ; *Brehon Laws*, V, 168, 7). L'adjectif *scethach* est dérivé de *scéith* « vomissement, fait de vomir », substantif verbal de *scéithim* « je vomis ». On rencontre un autre dérivé, le collectif *scethrad* dans le traité de pharmacologie édité par Wh. Stokes (*Rev. Celt.*, IX, 244 : *don sceathraid* gl. de uomitis). L'abrègement de la voyelle radicale se produit dans maint exemple analogue : *fechuine* de *fiach*, *erna* de *iarn*, *scena* de *scian*, *dethach* de *diad*, *dese* de *dias*. Le maintien de la spirante dentale intervocalique suppose que l'emprunt à l'irlandais n'est pas postérieur au xe siècle de notre ère. Quant au passage de la sourde à la sonore, il résulte d'une adaptation au système phonétique du scandinave : cf. le nom propre *Cathal* transcrit *Kadall* en islandais.

IV

Sur l'initiative de M. Jules Marouzeau, s'est fondée à Paris, en 1923, une *Société des Études latines*, dont le premier président a été Louis Havet. La société est aujourd'hui présidée par M. Châtelain et a comme vice-présidents MM. Gœlzer et H. Bernès. Les membres paient une cotisation de vingt francs par an. Elle publie une *Revue des études latines* donnant le texte des communications faites aux séances et en outre une précieuse chronique, où tout ce qui intéresse les études latines est annoncé, discuté ou critiqué. La *Revue des études latines* compte déjà deux volumes. Parmi les articles publiés, il faut signaler dans le 1er volume celui de M. Faral sur « l'orientation actuelle des études de latin médiéval » (p. 26-46) et dans le second celui qui est signé J. Vendryes sur « la place du latin parmi les langues indo-européennes » (p. 90-103).

V

La Norvège, qui a compté dans le passé des linguistes comme Sophus Bugge ou Alf Torp, est aujourd'hui, avec Carl Marstrander, Olaf Broch, Magnus Olsen, Alf Sommerfelt et d'autres encore, un des pays où la linguistique est cultivée avec le plus d'ardeur et de profit. Voici qu'un nouveau titre lui vaudra la reconnaissance du monde savant. On a inauguré à Oslo (Christiania) au mois de septembre 1924 un *Institut pour l'étude comparative des civilisations*. Le 26 janvier 1925, notre ami Alf Sommerfelt, qui en est un des ouvriers les plus actifs, est venu faire à la Société de Linguistique de

Paris un exposé des ressources et des buts de l'Institut. On ne saurait trop féliciter les savants norvégiens qui ont pris l'initiative de cette fondation. Le mérite en revient surtout à M. Frederik Stang, professeur de droit à l'Université d'Oslo et ancien ministre de la Justice. Les ressources sont venues de Norvège, de Danemark et de Finlande. L'état norvégien a accordé une subvention de 3 millions de couronnes, la ville d'Oslo une subvention d'un million. Des subventions sont également venues du fonds Rask-Oestedt (Copenhague) et de l'Université d'Helsingfors.

Le but de l'Institut est l'étude de l'homme par le moyen de l'ethnographie et de la linguistique, domaine immense où il a fallu dès le début sérier les champs d'étude et choisir celui où l'on travaillerait immédiatement. Le terrain choisi a été le Caucase, où se parlent comme on sait un mélange de langues variées, dont plusieurs sont menacées d'extinction. L'étude en est urgente et réserve des découvertes de premier ordre, s'il est vrai que plusieurs de ces langues appartiennent à une famille répandue en Europe et dans le bassin de la Méditerranée avant l'arrivée des Indo-Européens. Les celtistes verraient sans doute avec regret un maître comme M. Sommerfelt complètement accaparé par ces nouvelles études. Ils lui souhaitent de pouvoir donner encore un peu de son temps aux langues celtiques, sur lesquelles il a publié des travaux si utiles et si estimés.

VI

Sous le titre général « Le Dix-neuvième siècle », une collection d'ouvrages de vulgarisation a été entreprise dans les pays scandinaves. Chacun des volumes de la collection a pour objet de présenter un des aspects du mouvement général de la civilisation au cours du siècle dernier. Les organisateurs ont eu l'heureuse idée de faire une place à la linguistique, qui depuis cent ans a en effet réalisé des progrès capitaux pour l'histoire de l'esprit humain. Et cela nous vaut un livre fort intéressant de M. Holger Pedersen. Le livre a paru en 1924, en deux langues et en deux endroits différents : en danois, à Copenhague, Gyldendalske Bokhandel, sous le titre *Sprogvidenskaben i det nittende aarhundrede, Metoder og resultater*; en suédois à Stockholm, Norstedt och Söners Förlag, sous le titre *Språkvetenskapen under nittonde århundradet, Metoder och Resultat*, 10-309 p. 8°, 12 couronnes. La traduction suédoise est de M. Hans Reutercrona.

Le volume comprend trois parties essentielles : une esquisse de

de la grammaire comparée des diverses langues indo-européennes (p. 13-86), suivie d'un aperçu sommaire des autres domaines linguistiques (p. 87-123); un exposé des systèmes d'écriture et des procédés employés pour le déchiffrement (p. 124-211) ; enfin une étude des méthodes linguistiques (p. 212-273). Des considérations sur la préhistoire des Indo-européens terminent le volume. L'exposé a la précision et la sûreté par lesquelles se recommandent tous les travaux de l'auteur. En quelques mots brefs, les doctrines sont indiquées, les personnes sont jugées, les progrès accomplis sont marqués. Les choses sont vues de haut, d'un large coup d'œil qui ne laisse pas cependant de percevoir le menu détail. Une large place a été faite à l'illustration. Les plus grands linguistes ont leurs traits reproduits dans le livre ; ainsi, le chapitre consacré aux langues celtiques (p. 46-54) est orné des portraits de Zeuss et de Zimmer, de MM. Thurneysen et J. Loth. La partie la plus originale du livre est sans doute celle qui traite de l'écriture ; M. Pedersen, qui a fait sur ce sujet tant de recherches personnelles, en a donné un tableau d'ensemble particulièrement vivant et instructif. Le chapitre des méthodes est également à recommander. Ainsi, les progrès de la phonétique et les profits que la linguistique générale en a tirés sont brièvement mais nettement indiqués. Les portraits de Sweet et de Rousselot, de MM. Sievers, Jespersen et Olaf Broch marquent les principales tendances et les résultats les plus frappants. Il manque toutefois le portrait de M. Grammont dont on s'étonne de ne pas voir même cité le nom. Il y a un autre portrait qui manque, celui de M. Pedersen lui-même, qui ne s'est nommé nulle part, mais auquel tous les lecteurs penseront, et en plus d'un passage, tant sont nombreuses et variées les idées et les découvertes auxquelles il a attaché son nom.

VII

La Sammlung Göschen contient une *Althochdeutsche Grammatik*, qui est due à M. Hans Naumann, et dont une seconde édition a paru en 1923 (159 p. in-16). C'est un petit livre commode, qui oriente assez bien sur les questions relatives aux dialectes du haut-allemand depuis l'origine jusqu'au XIe siècle. Le premier chapitre, consacré à l'habitat des Germains occidentaux, touche naturellement à l'histoire des Celtes. L'auteur ne manque pas de signaler les contacts qu'eurent entre eux les deux peuples, tels qu'ils sont établis

par les témoignages historiques et topographiques. Il cite comme celtiques les noms de fleuve Rhein (celt. *Rēnos* de **Reinos*), Sieg, Ruhr, Lahn, Wetter, Main, Embscher, Nidda, Tauber, Donau, Eger, Isar (cf. *Isara* sur le territoire français), etc., et des noms de montagne comme le Taunus, la silua Hercunia, les Sudètes, etc. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces noms sont antérieurs aux Germains ; quelques-uns portent la marque d'une transmission par les Celtes ; ils ne sont peut-être pas tous proprement celtiques. Le nom de la Bohême (*Bajoheima*, lat. *Baiohaemum*) contient certainement dans son premier terme le nom celtique des *Boii*. Mais il est beaucoup moins sûr que les noms de *Sēmana* et de *Finne* soient celtiques (le gaulois n'avait pas de mot **penna* « tête », mais seulement un mot **pennon*, si l'on en juge par irl. *cenn* qui est neutre). Quand il traite des mots de civilisation communs au germanique et au celtique, M. Naumann paraît trop préoccupé de combattre l'idée d'une suprématie des Celtes sur les Germains : « der Einfluss der Kelten auf die Germanen, dit-il p. 5, darf nicht überschätzt werden ; eine Vorherrschaft gar ist durch nichts erwiesen. » Il paraît incontestable que lors de la rencontre des deux peuples, les Celtes avaient l'avantage d'une civilisation plus avancée. On ne peut pas soutenir que tous les termes de civilisation qui leur sont communs soient dus à un emprunt des Germains aux Celtes ; mais pour quelques-uns de ces mots l'emprunt est certain et tend à prouver que les Celtes dominaient les Germains. M. Naumann rejette l'hypothèse de l'emprunt pour le nom de l'enceinte (gaul. *dūnom*) ou du secret (v. irl. *rún*), pour celui du fer (gaul. *īsarno-*) ou du plomb (v.h.all. *blio*). Il est bien forcé de l'admettre pour v.h.all. *ambaht*. Mais, comme le nom du roi gêne ses préventions, plutôt que d'admettre un emprunt du germanique **rīka-* au celtique, il a recours pour l'expliquer à une hypothèse de tout point invraisemblable. Ce mot est pourtant celui qui établit le mieux le caractère dominateur des Celtes dans l'Europe centrale. Un linguiste allemand peut sans scrupule reconnaître le fait : qui donc serait assez déraisonnable pour s'en prévaloir aujourd'hui ?

VIII

Le rapport des formes en *-sus* et en *-tus* dans le participe passé passif du latin a été longtemps un objet de discussion parmi les linguistes. L'un de ceux qui ont pris position le plus anciennement

dans le débat est le professeur Enrico Cocchia, aujourd'hui sénateur du Royaume d'Italie et membre de l'Académie de Naples. Ayant vu récemment sa doctrine contestée, notamment par ses compatriotes Ribezzo er Silvio Pieri, il a repris la question d'ensemble dans un mémoire intitulé *L'assibilamento dei participii passati passivi in latino e sua natura fonetica* (Atti della R. Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli, nuova serie, vol. IX, 1924, p. 201-220). La question intéresse aussi les celtistes. Car le traitement des groupes *dentale* + *t* est un des points de la phonétique où le celtique et l'italique se trouvent d'accord. Il s'agit même d'un fait occidental, puisque l'accord s'étend au germanique. Tout groupe ancien comprenant *dent.* + *t* aboutit dans les trois langues à *-ss-*. En latin, le double *s* se simplifie, comme on sait, après voyelle longue : de là *ūsus* de **oit-to-* en face de *passus* de **pat-to-* (Meillet-Vendryes, *Gramm. comparée des langues classiques*, p. 80). Mais le latin offre dans ses participes passifs un certain nombre d'irrégularités qui sont dues à l'analogie. L'influence du perfectum en *-si* y a parfois provoqué la substitution de *-sus* à *-tus* (id., *ibid.*, p. 255). Au contraire des groupes *dent.* + *t*, le groupe *s* + *t* subsiste en latin sans changement ; sur ce point, le celtique diffère du latin, car il assimile *s* + *t* en *ss*, si bien qu'en celtique le résultat de tous ces groupes est le même. On ne peut donc expliquer le suffixe du superlatif latin *-issimus* par un ancien **-is-timo-* ; il faut partir de **-is-simo-* ; l'élément *-simo-* se justifie à la fois par les formes latines comme *pulcerrimus*, *facillimus* et par le suffixe du superlatif brittonique *-haf* (de **-samo-*). On ne voit vraiment dans tout cela aucune difficulté sérieuse : si quelques formes comme *lapsus* de *lâbor* ou *cursus* de *currō* sont embarrassantes, c'est qu'on ne saisit pas bien le procès analogique qui les a créées ; mais elles ne sauraient être phonétiques, et l'hypothèse d'un ancien suffixe *-sus* est exclue.

La vraie difficulté est d'ordre phonologique : comment expliquer le passage de *-t* + *t-* à *-ss-* ? M. Cocchia paraît hostile à l'idée émise pour le latin par M. Brugmann et enseignée pour le celtique par M. Pedersen, que *-tt-* ait passé à *-tˢt-* d'où l'assibilation aurait gagné l'ensemble du groupe. Pour lui le fait latin est comparable (quoique la marche soit inverse) au changement attique de σσ en ττ. Il s'agirait d'un phénomène d'assibilation de *-tt-* en *-ss-*, par l'intermédiaire de *-þþ-*. Ce phénomène serait panitalique, et l'ombrien en porterait la trace dans la forme *trahvorfi*, dont le *f* est issu de *-þþ-* (lat. *transuersim*).

IX

La publication des graffites de la Graufesenque par M. l'abbé Hermet et l'étude détaillée qu'en a donnée M. J. Loth (*Rev. Celt.*, t. XLI, p. 1) retiennent, comme il convient, l'attention des linguistes (cf. *ibid.*, p. 493). M. J. Jud nous envoie à ce sujet, les deux remarques suivantes :

En ce qui concerne le traitement du grec υ dans des mots d'emprunt, on trouve des faits intéressants en roumain ; cf. Densusianu, *Histoire de la langue roumaine*, I, p. 80 : roum. *gĭur* de γῦρος, et Pusçariu, *Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache zu Leipzig*, t. XI, p. 60 : roum. *cĭuma* de κυμή.

Si le latin **ansatus* « vase à anse » ne paraît pas attesté, on en trouve l'équivalent en portugais dans *asado* « cantaro de asas para agua » (*Revista Lusitana*, II, 245 et V, 28) ; cf. en français dialectal *ansée* (poitevin) « petite cuve ronde en bois ayant deux oreilles, servant à fouler et à porter la vendange » (Lalanne), *ansé* (vendômois) « baquet à deux oreilles fait ordinairement d'un tonneau coupé en deux » (Martellière).

X

On doit encore à M. Jud d'intéressantes recherches sur le vocabulaire celto-roman. Il a donné à la *Festschrift Bachmann* (v. *Rev. Celt.*, t. XLI, p. 289) un article « zu einigen vorromanischen Ausdrücken der Sennensprache » (p. 199-209). On appelle aujourd'hui *Senne* en Suisse le berger qui garde les troupeaux dans les pâturages alpestres (cf. v.h.a. *senno* « berger »). Certains des termes techniques de l'industrie laitière que pratiquent les *Sennen* ne sont ni germaniques, ni romans ; M. Jud propose de les expliquer par le celtique. Ainsi le substantif *dzè* « écume du lait » et le verbe *dzéfa* « écumer » se rattacheraient à la famille de gall. *ias* « fermentation, bouillonnement » (soit celt. **yesta-* passant en gaulois à **yesta* d'où **yeffa* dans des parlers romans des Alpes comme *ambosta* y est devenu *bofa*, cf. *R. Celt.*, XXXVII, 311).

De M. Jud aussi le volume pour 1924 du *Bündner Monatsblatt* de Coire contient le texte d'une conférence sur le vocabulaire rhéto-roman (p. 205-226). On y trouve d'intéressantes considérations générales sur ce vocabulaire et sur les influences italiennes ou

allemandes qu'il a subies. Mais il faut en retenir particulièrement un ou deux détails qui touchent au celtique. D'après Dioscoride, le génévrier était appelé ιουπικελλόυσον par les Gaulois. Ce nom a toujours été un mystère pour les celtistes ; et plus d'un inclinait à y voir un monstre, produit par l'ignorance ou la maladresse d'un copiste. Or voici que M. Jud a découvert dans la Haute-Engadine pour le nom du génévrier une forme *giop* (issue de **yuppo-*) et dans la Basse-Engadine une forme qui est *gioc* (pouvant sortir de **yupiko-*). Voilà au moins le premier terme de ιουπικελλόυσον justifié et identifié. [On pourrait voir dans le second terme un celtique **lus(s)o-* doublet de **lussu-* « plante, herbe »]. On aurait encore des mots d'origine celtique dans *frut* « torrent » (cf. Meyer Lübke, *Etym. Rom. Wtb.*, n° 3545) et dans *dischöl* « démon incube » (celt. *dusiolus* ; cf. les *Dusii* mentionnés par saint Augustin, *de ciuit. Dei*, XV, 23).

XI

Parmi les noms de lieu gaulois mentionnés par César, dont l'identification est contestée, il faut ranger *Admagetobriga*. On a cherché en plus de vingt endroits l'emplacement de cette ville, près de laquelle en l'an 61 avant notre ère le roi des Suèves Arioviste infligea une défaite aux Gaulois (*B.G.*, I, 31, 12).

M. Julien Feuvrier, conservateur du musée d'Archéologie de Dôle, a publié dans les *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs* (1923, p. 78-103) un substantiel article sur « le problème d'*Admagetobriga* ». L'opinion des historiens hésite entre deux directions. Les uns cherchent *Admagetobriga* en Alsace au voisinage du Rhin, les autres en Franche Comté sur la rive gauche de la Saône, par exemple à Broye-les-Pesmes (Haute-Saône) ou près de Pontailler (Côte-d'Or). M. Feuvrier oppose de sérieuses raisons à ces identifications ; pour lui, *Admagetobriga* est bien à chercher dans la seconde direction, mais plus au sud, dans la plaine qui s'étend entre la Saône et le Doubs, et exactement sur le territoire de la commune actuelle de Saint-Aubin (Jura). Les raisons topographiques qu'il donne paraissent plausibles. Mais son article montre combien l'identification des noms de lieu gaulois est incertaine quand il n'en subsiste pas de forme moderne. Dans le cas d'*Admagetobriga* on est réduit à s'appuyer uniquement sur les renseignements donnés par César. Ces renseignements ne paraissent pas assez précis pour permettre une conclusion définitive. L'article de M. Feuvrier mérite en tout cas d'être examiné de très près par ceux que le problème d'*Admagetobriga* préoccupe.

XII

Au sujet du compte rendu qui a été publié ci-dessus du livre de M. Dumézil (*R.Celt.*, t. XLI, p. 476), notre ami M. Hubert nous adresse la rectification suivante, qui est des plus justifiées : « Dans un article sur la stèle de Sarrebourg qui représente Succellos et Nantosuelta, j'ai démontré, je crois péremptoirement, que la déesse, déesse à la ruche, est une déesse de l'hydromel et que le dieu, dieu au tonneau, est un dieu de la bière ou de tout autre boisson enivrante et divine. Or le dieu au tonneau est le dieu au maillet ou au marteau. A mon avis, les Scandinaves n'ont rien à voir là-dedans ». Nous sommes en effet impardonnable d'avoir négligé de tenir compte de l'opinion de M. Hubert, dont l'article a été mentionné dans la *Revue Celtique*, t. XXXIV, p. 345. La question qu'il pose est d'importance ; il y aura lieu d'y revenir.

XIII

Il y a un siècle environ, une vingtaine de casques antiques furent découverts dans un champ à Negau, village de Basse-Styrie au Nord-Est de Marburg-sur-Drave. Deux d'entre eux portent des inscriptions, qui ont été étudiées par Mommsen (*Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, VII, 208), par Pauli (*Altitalische Forschungen*, t. I) et par M. Magnus Olsen (*Zeitsch. f.celtische Philologie*, IV, 23). Mais le dernier mot à leur sujet n'était pas encore dit. Dans le fascicule 3 des *Symbolae Osloenses*, 1925, p. 37-64, M. Marstrander vient de leur consacrer une étude minutieuse, après laquelle certaines conclusions paraissent définitivement acquises. L'inscription du premier casque se divise en deux parties, qui ne sont pas de la même main ; l'une est gravée, l'autre est tracée en pointillé ; il y a en outre quelques légères différences dans les caractères. Même la partie gravée révèle à un examen attentif deux mains différentes. L'ensemble est lu par M. Marstrander

Siraku gurpi
isarni eisvi
tubni banuabi

qu'il interprète par *Sirranku Chorbi*, *Isarni Eisuui*, *Dubni Banuabi*,

c'est-à-dire « Serranco (fils) de Corbus (a fait ce casque) », « (lequel a été la propriété) d'Isarnos (fils) d'Esuvios, (puis) de Dubnos (fils) de Banuabios ». Tous ces noms sont indubitablement celtiques; ils se rattachent tous à des radicaux bien connus ; mais quelques-uns apportent à l'onomastique celtique des confirmations et des additions précieuses. M. Mastrander fait ressortir les unes et les autres avec sa finesse habituelle. L'époque des trois inscriptions, dont le sens va de droite à gauche, serait antérieure à l'occupation de la Rhétie et de la Pannonie par les Romains, c'est-à-dire antérieure à l'ère chrétienne. Mais l'influence latine s'y dénonce dans la graphie ; elles seraient donc postérieures à la conquête par les Romains de la Gaule Transpadane, d'où l'orthographe latine a pu passer chez les Celtes des Alpes, c'est-à-dire qu'elles ne remonteraient pas plus haut que le IIe siècle avant notre ère. Elles auraient été rédigées dans la langue des Taurisci, et probablement d'un de leurs sous-groupes, les Ambidraui. Un fait est capital et d'un intérêt vraiment insoupçonné : si l'analyse que fait M. Marstrander de la graphie de ces inscriptions est exacte, elles attestent que les lois de mutation consonantique étaient déjà en plein développement chez les Celtes des Alpes au second siècle avant notre ère ; elles prouveraient en outre que les mutations du gaulois et du brittonique ont le même point de départ que celles de l'irlandais, c'est-à-dire que les sourdes *t k* sont passées partout à *þ*, *x* avant de devenir *d g* en brittonique.

Sur l'inscription du second casque, M. Marstrander est moins affirmatif ; mais l'hypothèse qu'il présente est des plus plausibles. La lecture qu'il propose est

harigasti teiva..i..

c'est-à-dire (casque) d'Harigasts fils de Tīwa... La forme grammaticale de l'inscription est bien celtique ; mais cette fois les noms sont germaniques. Ils appartiennent probablement à la tribu des Bastarni et conservent peut-être la trace de la prodigieuse randonnée des Cimbres qui entre 113 et 102 avant notre ère ont dû passer par les vallées de la Drave et de la Save pour atteindre le territoire des Taurisci et de là la Gaule.

XIV

Depuis cinq ans que l'Association Guillaume Budé a commencé ses publications, la *Revue Celtique* n'a pas eu l'occasion d'en sou-

ligner l'importance. Elle aurait à s'en excuser si l'Association ne s'était acquis par elle-même une notoriété qui la dispense de toute réclame accessoire. Le succès si rapide et si complet qu'a obtenu la collection des auteurs grecs et latins montre de quel prestige jouissent encore dans le monde les études classiques. C'est une constatation réconfortante dans cette période d'après-guerre.

Les volumes de la collection, qui dépassent déjà la soixantaine, ne touchent d'ailleurs que fort peu à nos études. Tout au plus y peut-on signaler quelques allusions à la Gaule et aux Gaulois. C'est dans les lettres de l'empereur Julien (éditées par M. Bidez) un charmant croquis de Besançon (p. 53) : dans l'hymne de Callimaque à Délos (hymne IV de l'édition Cahen) le souvenir de la venue en Grèce et en Asie des Gaulois « ces derniers Titans, partis de l'Extrême-Occident » (v. 174) :

ὀψίγονοι Τιτῆνες ἀφ' ἑσπέρου ἐσχατόωντος,

ou l'apostrophe « aux Galates, race à l'esprit égaré » (v. 184) :

Γαλάτῃσιν ἄφρονι φύλῳ.

Attendons l'édition du discours de Cicéron *Pro Fonteio* et surtout celle des commentaires de César pour apprécier des textes où il soit vraiment question de la Gaule. Mais pour le moment il convient de mentionner le *Bulletin* trimestriel de l'Association Guillaume Budé, qui annonce les publications nouvelles sur le domaine de l'antiquité classique et qui contient aussi des articles originaux. Parmi ceux-ci le plus important est sans contredit celui que notre collaborateur M. Carcopino a publié dans les Bulletins nos 4-5-6 sous le titre *la Louve du Capitole*. Il a paru depuis en tirage à part de 90 pages in-12. C'est un morceau de haut style, une dissertation digne des meilleures traditions de la science française. L'auteur y a mis toute son érudition, tout son goût esthétique, toute la finesse et la sagacité de sa critique, tout son art de composition. Il y retrace les aventures vraiment extraordinaires d'une statue de la Louve en bronze, qui avait sous ses mamelles un groupe de deux enfants en bronze doré. C'était une œuvre romaine du ve siècle av. J.-C., mais certainement inspirée de la sculpture grecque, soit directement par les colonies chalcidiennes de l'Italie méridionale, soit par l'intermédiaire des Étrusques, qui avaient à Caere une école de bronziers estimée. Cette statue, placée sur le Capitole où on l'honorait d'un culte particulier, fut frappée de la foudre en l'an 64 av. J.-C. : les deux enfants en furent

détachés, peut-être détruits ; la louve elle-même, traversée et fendue par le fluide, fut retirée de la place qu'elle occupait et jetée dans les fauissae du temple où elle demeura ensevelie jusqu'au début du xe de notre ère. On l'y découvrit alors et on l'installa sur la place du Latran, où elle présidait à la justice pontificale jusqu'à ce qu'en 1471 elle fût transportée au palais des conservateurs, où on l'admire encore aujourd'hui. Mais avant ce dernier transfert, elle fut complètement et habilement restaurée, en même temps qu'on replaçait sous ses mamelles un charmant groupe de deux enfants, qui appartient à l'âge d'or de la Renaissance italienne. Cette histoire conduit l'auteur à discuter la légende de Romulus et Rémus. Il voit dans le culte de la Louve à Rome un reste de zoolâtrie d'origine sabine : on sait que le mot *lupus* est lui-même sabin, et qu'en sabin il existait un autre nom du loup, *hirpus*. Ce dernier désignait proprement le bouc, mais le bouc était associé au loup dans la fête des Lupercales ; et le nom *Lupercus* serait en latin un composé de *lupus* et de *hircus*. La statue de la louve sabine avait à ses pieds deux enfants qui symbolisaient les deux grandes familles de la cité romaine, Sabins et Latins, dont l'union allait rénover la ville. Plus tard, on prit ces deux enfants pour les nourrissons de la louve ; le fondateur de la Ville fut alors dédoublé en Rémus et en Romulus ; et toute la légende que nous connaissons se développa sur le modèle de mythes grecs et orientaux tels que ceux de Tyro ou de Télèphe. Il faut suivre M. Carcopino dans la trame de ses raisonnements ; c'est d'un puissant intérêt.

XV

L'histoire romaine touche de trop près à l'histoire des Celtes pour que cette Revue néglige de signaler l'ouvrage que vient de publier M. Homo sur l'*Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain*. Cet ouvrage a paru à la Renaissance du livre et fait partie de la collection « l'Evolution de l'humanité » dont il forme le 16e volume. On sait que cette collection ne prétend pas à faire connaître les faits pour eux-mêmes mais à en marquer l'enchaînement par un effort de synthèse historique ; elle réalise pleinement et largement une œuvre que le génie de Voltaire avait conçue dans l'*Essai sur les mœurs*, mais qu'il ne pouvait à lui seul et pour beaucoup de raisons mener à bonne fin. Les volumes qui la composent

jusqu'ici ont obtenu un vif succès auprès du public lettré. On peut prédire le même succès à M. Homo.

Sur un sujet auquel tant d'historiens ont déjà touché et dont les éléments sont plus ou moins connus de tout homme cultivé, M. Homo a écrit un livre qui porte la marque d'un esprit vigoureux et personnel. Sous une forme des plus élégantes et d'une rare fermeté, il présente la succession des faits dans une belle ordonnance, qui jamais ne les force ni ne pèse sur eux. La lecture de son livre est des plus attachantes.

Plutôt que de s'arrêter ici à quelques menus détails contestables ou erronés [1], il convient de faire ressortir l'idée générale autour de laquelle tous les chapitres du livre sont groupés. Elle est fortement exprimée à la page 161 : « Chez ce peuple de réalistes, l'œuvre d'unification ne se présentera jamais avec la rigueur d'une idée théorique ou d'une conception systématique, mais toujours sous la forme pressante de problèmes immédiats, aux données de plus en plus larges, dont les nécessités et les possibilités du moment dicteront seules, et souverainement, les termes ».

Cette idée revient dans chaque nouveau chapitre du livre, dont elle forme la conclusion pour préparer la conclusion générale. Elle contredit le « miracle romain », elle le supprime en le ramenant à la norme humaine. Cette suite de l'impérialisme romain, où certains voyaient la preuve d'une direction supérieure conduisant implacablement à la réalisation d'un grand dessein, apparaît ici comme le résultat des nécessités de l'histoire. Elle s'est créée au jour le jour sous la pression des événements, dans le jeu des forces en présence. Dès le début, la lutte s'est imposée à Rome, ayant

1. P. 62, ce qui est dit des Ombriens dans leurs rapports linguistiques avec les Celtes et les Italiotes n'est pas exact : l'ombrien est un dialecte complètement italique. — P. 74-75. Il n'est pas établi que les Étrusques soient venus en Italie par mer. Les traces d'influences étrusques qu'on reconnaît dans le vocabulaire et même la morphologie du rhétique indiqueraient plutôt une invasion venue par terre et par le Nord (cf. *Rev. Celt.* XLI, 290). — P. 104 et 119, M. Homo oublie l'inscription trouvée au forum en 1899 et qui semble être du début du ve siècle. — P. 132, quelles qu'aient été l'origine et la destinée de Crémone, cette ville porte un nom celtique, ou en tout cas ligure. — P. 189 et 191, il est un peu hardi de faire des Lépontiens un peuple gaulois ; la langue des Lépontiens paraît apparentée au celtique (*Rev. Celt.*, XXXI, 257) ou au ligure (ibid., XL, 491) ; c'est tout ce qu'on peut dire ; cf. toutefois Pedersen, *Vgl. Gramm.*, II, 659. — P. 227, l. 14, « inexplicable » ne s'explique pas : lire « inexorable » ou « inexpiable » ?

pour enjeu la vie ou la mort. Pas de milieu ; il fallait vaincre ou se résigner à ne plus être. Après chaque nouvelle conquête, le même problème se posait à nouveau, mais avec un enjeu de plus en plus large. Comme dans ces parties formidables, où le joueur est entraîné à toujours augmenter sa mise au fur et à mesure de son gain, Rome fut contrainte à pousser sa chance jusqu'au bout.

L'ironie du sort a voulu qu'une poignée de brigands devinssent les conquérants du monde sans vocation et, pour ainsi dire, malgré eux. Une soumission aveugle aux lois de l'expérience les contraignait à vaincre pour ne pas être vaincus, à toujours étendre leurs frontières pour protéger leur territoire et maintenir leur indépendance. Les circonstances ne leur laissaient jamais de rémission, ni de choix. Le caractère inexorable de la fatalité qui les menait apparaît dans la façon dont ils menaient la guerre et traitaient les vaincus. Ils n'engagèrent jamais que des guerres à mort, contre l'Étrurie, contre les Samnites, contre Pyrrhus, contre Carthage. Ainsi s'explique la dureté impitoyable de leur politique, leur fourberie dans les revers, leur superbe dans les succès, le cynisme avec lequel ils vantèrent leur mauvaise foi comme une vertu patriotique.

Ils ne tardèrent pas d'ailleurs à aider le destin en prenant goût à l'impérialisme. M. Homo marque fort bien les progrès de cet esprit de domination, qui éclata sous forme d'une ivresse nationale, d'un vertige de grandeur, après la conquête de la Macédoine. D'avoir eu des ancêtres qui ont vaincu tous leurs voisins, c'est un héritage bien lourd à porter. Rome a donné au monde le premier et le plus complet exemple de cet impérialisme insatiable, jugeant n'avoir rien fait tant qu'il restait à faire et croyant avoir toujours à faire tant qu'il restait autour d'elle des peuples qui ne lui étaient pas soumis. Toutes les classes de la société furent imprégnées de cet esprit : le sénat n'en porte pas la responsabilité plus que le peuple ; c'est l'esprit public tout entier qui était intoxiqué.

L'impérialisme romain conserve les traits du caractère national. Il ne s'embarrasse pas d'idéologie ou de mystique ; la poésie de Virgile ne doit pas à cet égard donner d'illusions. Il est à base de réalisme et s'inspire même pour une bonne part de considérations commerciales, presque mercantiles. Aussi manque-t-il de panache ; il ne s'abandonne pas à la fantaisie, il ne commet pas de distractions. Les Athéniens, artistes et gens très intelligents, font l'expédition de Sicile, qui est une folie. On n'en trouve pas de semblable dans l'histoire romaine. Les Romains n'avaient pas assez d'esprit pour être fous. Pourtant, ils ont commis une erreur, et M. Homo la dénonce à juste titre, car c'est une erreur qui devait leur être

fatale : ils ont sacrifié au mirage oriental. Alors que les conditions historiques et géographiques leur imposaient l'organisation du monde occidental, ils se sont tournés vers l'Orient, qui les a absorbés et réduits à l'impuissance. S'ils s'étaient avisés d'asseoir d'abord solidement leur pouvoir sur l'Occident, la vie du monde eût été changée.

XVI

M. Dottin a publié dans la *Revue des études grecques*, t. XXXV, p. 392-407, un article qui fait un joli pendant à ceux qu'il a donnés à la *Revue Celtique* sur les razzias épiques ou sur la légende de la Prise de Troie. Il y traite des *Légendes grecques dans l'ancienne Irlande.* Quelle qu'ait été la connaissance de la langue grecque dans l'Irlande du moyen âge (cf. *Rev. Celt.*, XXXIV, p. 220 et 222), il est certain que certaines légendes grecques, en partie sans doute par l'intermédiaire des auteurs latins, furent connues des Irlandais. Le poète Fland Mainistrech (mort en 1056) avait composé un poème sur les Argonautes.

Ce que l'on a pris parfois pour des réminiscences de légendes grecques dans maint récit irlandais peut être dû en partie à des coïncidences fortuites ou bien provenir d'un fonds de traditions communes à tous les peuples indo-européens. Il y a cependant des influences incontestables. L'*Imram Máiledúin* par exemple, en plus de souvenirs d'Elien et de Lucien, conserve au moins deux souvenirs de l'Odyssée (*R. Celt.*, X, p. 55 et 67). Et un détail provient évidemment aussi de l'Odyssée dans un poème publié récemment (*Z. f. celt. Phil.*, t. XIII, p. 159, l. 8-9) :

Caicher fuair leigeas dóib tall
ar medrad na murduchann ;
is é leiges Caichir cain
céir do legad na clussaib

« Caicher leur trouva là un remède contre l'influence troublante (*medrad* «action de rendre fou ») des Sirènes ; voici le remède de l'aimable Caicher, mettre de la cire dans les oreilles ».

L'épisode des Sirènes avait dû frapper l'imagination irlandaise. Il est mentionné par Gilla in Chomded dans un poème que contient le Livre de Leinster, p. 143 b 30 (cf. K. Meyer, *Meruçud Uilix*, p. xij).Le mot *muirdúchu* a un synonyme *muirmóru*, qui est

même attesté déjà en vieil-irlandais (gl. Siren, Sg. 96 b 5) et où M. Pedersen voit un emprunt brittonique (*Vgl. Gr.*, I, 23 : *-móru* du gallois *morwyn*).

Certains noms grecs se rencontrent dans des récits irlandais, par exemple celui d'Hercule dans la *Fled Bricrend*. Le titre de « roi de Grèce » est donné parfois à des souverains plus ou moins fabuleux (cf. dans le Book of Leinster, l'histoire de Salemon, éditée *Gaelic Journal*, II, 216). En plus de cela, il y a des récits de l'antiquité grecque qui ont passé dans la littérature irlandaise. M. Dottin en compte six, groupés pour la plupart dans le ms. Stowe 992 (K. Meyer, *R. Celt.*, VI, 190) : l'histoire du Minotaure (*Z.C.P.*, IV, 238), les vengeances de la race de Tantale (inédit), l'histoire du collier que fabriqua Vulcain pour Hermione (inédit), la prise de Troie (*Togail Troi*, éd. Wh. Stokes, *Ir. Texte*, II, 1), la course errante d'Ulysse fils de Laerte (*Merugud Uilix meic Leirtis*, éd. K. Meyer, London 1886), les histoires d'Alexandre fils de Philippe (éd. K. Meyer, *Ir. Texte*, II, 2). Mais la plupart de ces morceaux ne viennent pas directement du grec. La *Togail Tróí* est une adaptation libre du *De excidio Troiae* du Pseudo-Darès ; les Histoires d'Alexandre ont pour source principale le livre III de l'histoire d'Orose ; le *Merugud Uilix* doit peu à l'Odyssée ; les trois autres récits résument avec plus ou moins de fantaisie les légendes recueillies par Apollodore ou Hygin. C'est en somme par la littérature latine que sont parvenues en Irlande les traditions héroïques de la Méditerranée orientale.

XVII

Quand on songe aux nombreux travaux publiés dans les universités allemandes, anglaises ou américaines sur la période la plus ancienne de la langue et de la littérature anglaise, l'indifférence où s'est tenu jusqu'ici à cet égard notre enseignement supérieur est chose vraiment affligeante [1]. Aussi ne peut-on accueillir d'avance qu'avec sympathie une thèse de doctorat ès lettres consacrée à

1. C'est une occasion pour signaler, comme une nouveauté encourageante, la publication récente du premier volume d'une *Histoire de la langue anglaise* par M. R. Huchon (Paris, Colin, 1924). L'article de M. Mossé, signalé plus haut p. 187, fait d'ailleurs espérer que l'étude scientifique de la vieille langue anglaise va reprendre place avec éclat dans nos Facultés de province.

l'anglo-saxon. Cette thèse a pour titre *Le thème et le sentiment de la nature dans la poésie anglo-saxonne*, et pour auteur M. Émile Pons, maître de conférences à l'Université de Strasbourg (160 p. 8°). Il ne s'agit que d'une thèse complémentaire ; c'est une raison de plus pour ne pas insister ici sur quelques-uns de ses défauts. Par exemple, l'opposition que fait l'auteur, p. 59 et ss., entre le paganisme et le christianisme est bien artificielle et les conclusions de la thèse s'en trouvent en partie faussées. Il convient aussi de laisser à de plus compétents le soin d'apprécier ce que cette thèse contient d'anglo-saxon. Une observation toutefois doit être faite, pour le cas où M. Pons poursuivrait ses recherches dans la même voie ou susciterait des imitateurs.

Pendant longtemps l'histoire littéraire s'est enfermée dans les étroites limites des frontières nationales. Il s'est trouvé chez nous d'éminents critiques pour étudier Corneille sans rien connaître du drame espagnol ou Molière sans soupçonner l'existence de la comédie italienne. Quel que fût leur talent, leur critique manquait de base, et par conséquent de portée. On voudrait espérer qu'une pareille critique a fait son temps et que l'histoire littéraire est désormais disposée à appliquer les méthodes de ce qu'on appelle la littérature comparée. Or, s'il est une époque où ces méthodes s'imposent, c'est le moyen âge. A aucune autre, en effet, la littérature n'a été plus complètement internationale, et cela pour des raisons variées qu'il serait oiseux de développer ici. L'Angleterre devait subir, plus que tout autre pays, l'influence de courants intellectuels venus de pays voisins. M. Pons a fait un effort pour juger la poésie anglo-saxonne en la plaçant dans le cadre de la littérature germanique du continent ou des pays scandinaves ; et on doit l'en féliciter. Mais comment n'a-t-il pas songé à se documenter davantage sur une littérature qui pouvait lui apprendre tant de nouveautés sur son propre sujet, la littérature celtique ?

Il y avait en Grande-Bretagne une civilisation celtique au moment où y arrivèrent les Angles et les Saxons. Et après la conquête, il y eut pendant plusieurs siècles des contacts constants qui ne furent pas seulement belliqueux, entre les envahisseurs et leurs voisins (cf. Loth, *Rev. Celt.*, XIII, 485 et suiv.) Les lettrés, les clercs Bretons et Goidels ont travaillé en commun avec leurs confrères anglo-saxons ; et les échanges mutuels ont dû être des plus féconds. M. Pons tranche en quelques mots la question des rapports entre les deux littératures : mais ce qu'il dit en note p. 7, p. 15, de la poésie celtique prouve seulement qu'il ne la connaît pas. Il est vrai que la plus vieille poésie brittonique est conservée

dans des manuscrits qui ne sont pas antérieurs au XIIe siècle ; elle repose certainement sur une tradition plus ancienne et plusieurs des poèmes gallois peuvent remonter au VIIIe et IXe siècle. L'Irlande a conservé le souvenir de poètes plus anciens encore. Il y avait lieu d'étudier comparativement l'expression du sentiment de la nature chez les Celtes et chez les Anglo-Saxons. Mais M. Pons paraît bien mal au courant de la philologie celtique : connaît-il seulement le répertoire de M. Best, où il aurait trouvé tant de références utiles ? Il ne cite en tout cas ni l'*Ancient Irish Poetry* de Kuno Meyer ni le *Taliessin* de sir John Morris-Jones. Dans ses aperçus un peu trop généraux sur la poésie du moyen âge, il ne mentionne pas le plus grand poète de l'Europe au XIVe siècle, Dafydd ab Gwilym, chez qui le sentiment de la nature est si vif et si profond. Il ne connaît même pas la *Revue Celtique*. A propos du débat du corps et de l'âme [1], il y aurait trouvé à prendre des enseignements utiles (t. X, p. 463 et XII, p. 406 : v. aussi Stern, *Z. f. celt. Phil.*, II, 178). Sur la composition de Beowulf, résumant l'état de la question, p. 7 et surtout p. 54, il ne signale pas le travail de M. A. Stanburrough Cook, malgré l'analyse détaillée que la *Revue Celtique* a pris la peine d'en faire (t. XXXIX, p. 377). Cette attitude est injustifiable. Il est impossible d'étudier à un point de vue quelconque les premiers siècles de l'histoire d'Angleterre en ignorant de parti pris le monde celtique [2].

XVIII

Dans la *Revue d'histoire franciscaine* de 1924, n° 3, p. 257-287, M. Etienne Gilson donne une excellente leçon à tous ceux que

1. Le Black Book of Carmarthen contient trois poèmes qui se rapportent à ce « débat », si en faveur au moyen âge (v. Skene, *Four ancient books*, t. II, p. 7-9). Voir aussi W. J. Gruffydd, *Llenyddiaeth Cymru o 1450 hyd 1600*, p. 69.

2. M. Pons revient à deux reprises sur la question des « énigmes », qui étaient fort en honneur dans la poésie anglo-saxonne ; mais la poésie celtique ne les appréciait pas moins. On en trouve dans les vieux poèmes gallois (J. Morris Jones, *Taliesin*, p. 255) et l'Irlande nous en a laissé également des échantillons (v. le répertoire de Best, p. 265). Il y aurait lieu de faire une étude d'ensemble sur ce genre littéraire. qui est vraiment un genre international. On sait que la vogue n'en a pas cessé en France depuis le moyen âge (voir pour le XVIIe s. le livre de M. Magendie, *La politesse mondaine en France au XVIIe s.*, p. 435) ; la mode des rébus ou des mots croisés n'en est qu'une forme, à peine déguisée.

leurs études exposent à parler du moyen âge, sans avoir une connaissance approfondie des mœurs et des idées de ce monde, si différent du nôtre. La leçon peut servir aux celtistes ; car on sait que le moyen âge occupe dans l'histoire des Celtes une place plus grande qu'ailleurs : à certains égards même on peut dire qu'en Irlande le moyen âge dure encore. Or, notre éducation classique, qui ignore le moyen âge, nous prépare très mal à y pénétrer : Euripide et Virgile, Platon et Cicéron sont plus près de nous que Jean de Meung et Guillaume de Saint-Amour ; et nous les comprenons plus aisément.

L'article de M. Gilson se rapporte à Rabelais, et à Rabelais franciscain. Le dernier éditeur du *Gargantua*, M. Abel Lefranc, présente dans son érudite introduction et dans ses abondants commentaires un Rabelais d'esprit moderne, interprété et jugé à la moderne. Il prend texte des inconvenances, des blasphèmes de Rabelais pour conclure à l'athéisme de l'auteur et en faire une sorte de précurseur des Encyclopédistes. M. Gilson montre tout ce que cette interprétation a de téméraire. Rabelais était nourri de philosophie scolastique ; bon nombre de ses inconvenances sont des plaisanteries traditionnelles, des jeux de mots classiques sur des textes de l'école, le tout saupoudré de sel franciscain. Les prendre au sérieux, c'est les prendre à contresens. Rabelais n'excède pas la mesure des libertés de langage que le moyen âge acceptait en matière religieuse, et même dans la bouche des moines. On en rencontre d'aussi énormes dans les écrits, dans les sermons de maint confrère franciscain. Nous ne devons pas les juger d'après l'impression qu'elles nous font, mais d'après l'impression qu'en recevaient les contemporains.

Il en est de la religion comme de la morale. Le développement de la culture et de la politesse des mœurs rend intolérables aux gens de goût les gravelures qui s'étalent tout au long de l'œuvre de Rabelais. C'est que nous avons opéré dans les travaux de l'esprit une sorte de décantation. Le moyen âge acceptait une liqueur troublée d'éléments malpropres. Aujourd'hui la littérature ne retient que la partie supérieure du breuvage, débarrassée des impuretés. Celles-ci sont tombées au fond du vase et y forment un dépôt, qu'on ne montre pas dans un livre qui se respecte. Mais elles n'ont pas disparu pour cela. Elles sont réservées à des genres de littérature inférieure ou spéciale, et notamment à la littérature orale. Des gens de la meilleure société, qui se piquent d'une excellente éducation, acceptent d'entendre inter pocula des propos qu'ils rougiraient de lire notés par écrit. Il n'est pas de table d'officiers,

voire supérieurs ou même généraux, où ne se débitent à chaque repas des anecdotes ni plus spirituelles ni moins grossières que celles de Rabelais. Celui-ci les imprimait en toutes lettres ; on se contente aujourd'hui de les dire. C'est en cela que réside ce que La Bruyère appelait l'énigme de Rabelais. Il n'y a pas d'énigme. Il y a seulement entre lui et nous une différence dans l'éducation. Il cédait à son inspiration intégralement : nous pratiquons la distinction des genres.

XIX

Dans le numéro d'octobre 1922 des *Washington University Studies* (vol. X, p. 3-102), M. Archer Taylor publie une copieuse étude de folk-lore sur l'extension dans les pays septentrionaux du mythe bien connu de la mort de Pan (« Northern parallels to the death of Pan »). On connaît le récit de Plutarque (*de defect. orac.*, 17), popularisé chez nous par Fontenelle. Deux motifs y sont essentiels : l'annonce mystérieuse qu'un dieu (ici le Grand Pan) est mort, la lamentation non moins mystérieuse que cette nouvelle soulève quand elle est proclamée. M. Taylor a poursuivi une enquête dans les divers folk-lores européens pour y retrouver ces deux motifs, qui lui paraissent se rapporter à la mort d'un dieu de la végétation et par suite au culte de ce dieu dans la tradition populaire. Les différentes parties de l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Bohême, le Danemark, la Norvège, la Grande-Bretagne, l'Ecosse et l'Irlande lui ont fourni une récolte plus ou moins abondante de variantes du même thème. Mais il n'en a pas trouvé dans la Grèce moderne, ni en Italie, ni en Espagne, ni en France, sauf dans la Bretagne armoricaine. Cette répartition, sur laquelle il a la sagesse de ne pas insister, car les arguments *ex silentio* ne sont pas sans danger, indiquerait que les peuples méditerranéens et romans n'ont pas conservé cette tradition, qui est au contraire restée vivante chez les Germains et chez les Celtes. Si l'on met à part la Bohême, il ne dit rien des peuples slaves, où il serait intéressant de savoir si le même thème s'est conservé. A dire vrai, c'est surtout dans le folk-lore allemand que M. Taylor a puisé. Ce qu'il a tiré du folk-lore celtique est moins important. Il est à remarquer que les versions bretonnes ou irlandaises du thème sont transposées dans le monde animal (p. 84) : des chats y sont substitués aux hommes (p. 61, p. 71-72); dans deux versions irlandaises, le message se rapporte à un incendie (p. 77), ou bien sert de base à un

stratagème destiné à ecarter des esprits malfaisants (p. 78). En somme M. Taylor n'a rencontré en pays celtique que des variantes assez éloignées de la forme primitive du thème.

XX

La légende d'Arthur continue à inspirer les poètes gallois. Mais on sait combien il est difficile de se tenir au courant de la poésie galloise contemporaine, dispersée en de nombreuses revues plus ou moins accessibles ou noyée en des publications éphémères vite épuisées. Aussi M. John J. Parry, de l'University of Illinois, rend-il service aux celtistes en passant en revue les « Modern Welsh versions of the Arthurian stories » dans un article du *Journal of English and Germanic Philology* (vol. XXI, oct. 1922, p. 572-600). Il rappelle d'abord que pendant un certain temps les dirigeants des eisteddfodau annuelles étaient peu favorables aux sujets légendaires, même nationaux ; les sujets bibliques et chrétiens avaient leurs préférences et c'est de ce côté qu'ils aiguillaient la vocation des poètes. La « Charité » (*Elusengarwch*), « Emmanuel », la « Destruction de Jérusalem » (*Dinystr Jerusalem*), tels sont les poèmes qui valurent leur renommée à Dewi Wyn, à Gwilym Hiraethog, à Eben Fardd. Quand d'aventure un poète reprenait un thème du moyen âge, il en transformait l'esprit. M. T. Gwynn Jones (*Llenyddiaeth gymraeg y bedwaredd ganrif ar bymtheg*, p. 33) rappelle les paroles de Sir John Morris Jones, suivant lesquelles « dans les premières années du XIXe siècle, les poètes avaient fait d'Arthur une manière de ministre non-conformiste et de ses chevaliers une compagnie de marguilliers » (*...fod y beirdd wedi gwneud Arthur yn fath o weinidog a'i farchogion yn gwmpeini o flaenoriaid*). Mais cela est-il pire, ajoute M. Gwynn-Jones, que d'en faire, comme Tennyson, de hauts dignitaires ecclésiastiques du temps de la reine Victoria ?

M. Gwynn Jones est bien placé pour parler ainsi ; car il a lui-même obtenu un prix à l'Eisteddfod de 1902 avec un poème sur Arthur, qui est un des plus beaux modèles de la poésie galloise en mètres stricts (*Ymadawiad Arthur* « Le Départ d'Arthur » publié en 1910 à Carnarvon avec d'autres poèmes). M. Parry en donne dans son article une brève analyse et quelques extraits. La même année, M. Silyn Roberts faisait couronner son *Trystan ac Esyllt* (publié à Bangor en 1904). Un peu plus tard, M. W. J. Gruffydd publiait dans ses *Caneuon a Cherddi* (Bangor, 1906) un autre *Trys-*

tan ac Esyllt, qui est fort remarquable, et déjà par le fait qu'il est composé en vers blancs ; M. Idris Bell en a donné la fin traduite en anglais dans ses *Poems from the Welsh* (Carnavon, 1913, p. 61).

Dans les dernières années du XIXe siècle les sujets arthuriens commencèrent à être encouragés dans les eisteddfodau. En 1895, un prix fut offert au meilleur poème sur Merlin ; en 1897 sur Arthur de la Table Ronde (*Arthur y Ford Gron*). Depuis 1900, l'horizon poétique des eisteddfodau a continué à s'élargir. Arthur et ses chevaliers y brillent en pleine gloire, comme le montre M. Parry, avec exemples à l'appui.

XXI

Dans les *Annales de Géographie* de 1923, t. XXXII, M. Albert Demangeon publie un résumé des « relations de l'Irlande avec la Grande-Bretagne » depuis l'origine jusqu'à nos jours.

Au point de vue politique, il distingue deux colonisations de l'Irlande par l'Angleterre, très différentes de caractère : l'une du XIIe siècle au XVIe siècle, qui aboutit à l'absorption des colons par les indigènes ; l'autre du XVe siècle au XVIIIe siècle, qui eut pour résultat l'établissement dans le pays de deux classes sociales juxtaposées, différentes par la langue et par la religion, les propriétaires anglais protestants et les cultivateurs irlandais catholiques : l'hostilité de ces deux classes fut doublement violente, puisqu'à l'opposition des intérêts se joignait l'opposition des sentiments. Elle a fait le tragique de l'histoire d'Irlande au siècle dernier. M. Demangeon étudie ensuite les relations économiques, c'est-à-dire la dépendance des industries irlandaises par rapport à l'Angleterre, le trafic des produits agricoles irlandais dont l'économie est réglée par le marché anglais, enfin les conditions du commerce irlandais par voie ferrée et par mer. Sur les divisions territoriales de l'Irlande, il n'est pas juste de dire p. 232 que la division en cinq royaumes est fournie par les plus anciens documents. M. Eoin Mac Neill dans ses *Phases of Irish History* a montré que cette division ne vaut que pour un temps. Suivant les époques, il y eut d'autres divisions, variables en nombre et en étendue. Au temps de saint Patrice, par exemple, il y avait sept royaumes en Irlande.

XXII

Dans le même tome des *Annales de Géographie*, p. 376,

M. Demangeon reproduit d'après l'*Emigration Statistics of Ireland for the year 1920* des chiffres fort intéressants. On évalue à 4.338.199 le nombre des émigrants qui ont quitté l'Irlande depuis le 1er mai 1851 jusqu'au 31 décembre 1920. En 1920 il est sorti d'Irlande 15585 émigrants allant vers les pays d'outre-mer (dont 12.288 vers les États-Unis et 2109 vers le Canada). Ils se répartissent ainsi par province : 1292 du Leinster, 4605 du Munster, 5272 de l'Ulster, 3780 du Connaught. Les principaux ports d'embarquement étaient Queenstown (6597), Belfast (3517), Dublin (3286) et Londonderry (1405).

Ces chiffres sont attristants puisqu'ils attestent que l'émigration, suspendue pendant les années de la guerre mondiale, a repris son cours régulier. Encore pour mieux comprendre l'étendue du mal, faut-il connaître l'âge moyen des émigrants. De 1901 à 1911, où 346.024 Irlandais ont quitté leur pays natal, on en comptait 30.880 au-dessous de 15 ans, 204.824 de 15 à 25 ans, 83.372 de 25 à 35 ans et 16.708 au dessus de 35 ans ; c'est-à-dire que 83 % des émigrants étaient des individus dans la force de l'âge, de 15 à 35 ans. Ils allaient dépenser outre-mer leur activité productrice et prolifique, dont les bénéfices étaient perdus pour l'Irlande.

XXIII

La « Folk-Song Society » continue ses précieuses publications sur la musique populaire en pays celtique. Après quatre volumes contenant des chants populaires des îles Hébrides et d'Irlande (*Journal of Folk-Song Society*, tome IV, n° 16 et tome VI, nos 23, 24 et 25 ; cf. *Rev. Celt.* t. XXXIII, p. 152 et t. XXXVIII, p. 77 et 127), voici un volume consacré à l'île de Man (*ibid.*, décembre 1924, tome VII, n° 28) et qui n'épuise pas la matière.

Ce n'est pas la première fois que sont publiés des chants populaires de l'île de Man. En 1820, paraissait un ouvrage intitulé *The Mona Melodies, a Collection of ancient and original Airs of the Isle of Man* ; il est aujourd'hui introuvable. L'année 1896 vit paraître les *Manx Ballads* de A. W. Moore (mort en 1909) et les *Manx National Songs* de M. W. H. Gill, suivis en 1898 de *Manx National Music* du même auteur. Enfin, la revue semestrielle *Mannin*, organe de la Manx Language Society, commença en 1913 la publication de chants populaires de l'île. Cette publication fut arrêtée par la mort de miss Sophia Morrison, editor de *Mannin*.

La principale collection de chants populaires de l'île de Man a

été faite par le docteur John Clague (1842-1908), natif de Ballanorris, Arbory (Man), et qui toute sa vie exerça la médecine dans son île natale, notamment dans la partie méridionale. C'est une collection de 315 airs. Environ 140 de ces airs ont passé dans les recueils de M.W.H.Gill signalés plus haut ; 17 furent imprimés dans *Mannin*. Miss A. G. Gilchrist s'est proposé de publier le reste dans le *Journal of Folk-song Society*. Le présent volume n'est qu'une première partie ; il contient 76 airs.

La collection du Dr Clague n'a pas l'unité que présente par exemple celle qu'a faite M.Martin Freeman d'airs de la région de Ballivourney (comté Cork). Placée au Centre des Iles Britanniques, l'île de Man (*Ellan Vannin*) a subi des influences venues des pays d'alentour. Un grand nombre des airs recueillis par le Dr Clague semblent d'origine anglaise, écossaise, irlandaise et même (pour deux d'entre eux) galloise. Ce sont les airs anglais qui dominent, et comme le Dr Clague n'a généralement pas pris soin de noter les paroles qui étaient chantées sur ces airs, on ne peut même savoir dans quelle proportion les paroles étaient anglaises ou mannoises, c'est-à-dire celtiques. Grâce au recueil de M.A.W.Moore, Miss A.G.Gilchrist a pu établir qu'un certain nombre de ces airs avaient des paroles mannoises. Mais la majorité des airs n'en apparaît pas moins comme d'importation étrangère, et même assez récente.

La publication de Miss A.G.Gilchrist est néanmoins fort instructive. Elle débute d'ailleurs par sept airs, qui ne font pas partie de la collection Clague et dont plusieurs sont accompagnés de paroles mannoises. Elle est en outre enrichie de notes, où à la fois linguistes et folkloristes trouveront à glaner. Par exemple, à propos d'une invocation à la mer (n° 1), une note signale (p. 100-101) l'importance des interdictions de vocabulaire dans le langage des pêcheurs de harengs mannois. Ceux-ci usent de *haaf-names* (du scandinave *haf* « mer »), qu'ils substituent aux véritables noms des êtres ou des objets en relation avec la pêche : ces *haaf-names* s'appliquent par exemple aux pêcheurs eux-mêmes, à leurs bateaux, à leurs engins, aux poissons. Il existe même un langage spécial, compris des seuls initiés, qu'on emploie pour signaler la présence des harengs et durant les diverses opérations de la pêche. Enfin, pour s'assurer une bonne pêche, l'habitude est de jeter par-dessus bord une assiettée de harengs, offerts à « l'homme de la mer » (*dooinney marrey*). Cet homme de la mer est apparemment le roi Mannanan (*Ree Mannanan*), nommé plus souvent « le vieux roi » ou « l'ami des marins » ou simplement « Lui » (v. une intéressante note, p. 196). Il joue un grand rôle dans le folk-lore mannois,

comme il est naturel, puisque c'est dans l'île de Man que la tradition la plus ancienne localise le Manannan Mac Lir des légendes irlandaises et le Manawyddan des récits gallois.

XXIV

En dehors de ses travaux scientifiques, M. Tomás O'Máille s'emploie à fournir des textes d'explication et d'étude aux écoliers du Connaught. On lui doit déjà l'édition d'une œuvre posthume de son frère Michel, un petit recueil de contes intitulé *Naoi ngábhadh an ghiolla Dhuibh* « les neuf aventures du garçon noir », paru à Dublin en 1917 (3e édition 1919, v-97 p. in-12). Le texte irlandais y est suivi d'un double glossaire, irlandais-anglais et anglais-irlandais, d'un questionnaire se rapportant au texte et de phrases, détachées ou suivies, pour la traduction de l'anglais en irlandais. Il vient de publier dans les mêmes conditions un arrangement en langue moderne de l'histoire du Cochon de Mac Dathó, *Mac Dathó inseann nua a thug Tomás O'Máille ár an sean-sgéal*, « Mac Dathó, conte nouveau tiré du vieux récit par Tomas O'Máille », Dublin, 1924, 44 p. in-12. Le vieux récit est un des plus amusants de la littérature médiévale. M. T. O'Máille n'en a gardé que les données essentielles et notamment la dispute (*combramh*) de Cét avec les Ulates, mais en le transformant il ne lui a rien ôté de son agrément. On goûtera particulièrement les descriptions pittoresques qu'il fait du héros de l'aventure, de sa femme Ucha et de la reine Medbh. La langue est savoureuse, farcie d'idiotismes et de mots rares ou populaires, sur lesquels le glossaire renseigne commodément. Ce petit livre, destiné à l'enseignement de l'irlandais à l'école, servira la cause de la langue nationale.

XXV

Le *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie de Quimper et Léon* de 1924 contient un article signé G. H. Dobble sur « les relations durant les âges entre la Bretagne et le Cornwall ». M. J. Loth l'apprécie dans la note suivante :

« Le Révérend Dobble, curé de Redruth en Cornwall, connaît fond l'histoire de son pays. S'il n'apporte pas grand'chose de nei pour la période la plus ancienne, on trouvera dans son etude

partir de la conquête normande un certain nombre de faits nouveaux ou peu connus.

Il cite en détail les *Subsidy rolls* (Rôles des tailles) du temps de Henri VIII, document des plus probants montrant combien les relations avec le Cornwall étaient intimes. On peut dire que les Armoricains étaient chez eux en Cornwall. J'ai analysé moi-même ce document dans un article de la *Revue Celtique*, t. XXXII, p. 290 ; ma conclusion était que sur 723 habitants de la Hundred de Penwith 128 étaient bretons.

Ce document, sous le nom de : *Valuation of the Lands and Goods of the inhabitants of the hundred of Penwith tempore* Henri VIII (1502-1523), a paru dans : *Journal of the Royal Inst. of Cornwall*, 9, p. 217.

L'auteur cite des faits qui prouvent que les relations ne cessèrent pas pendant tout le cours du XVIe siècle. Ce fut la Réforme d'abord qui à la longue rendit les relations entre les deux pays assez difficiles ; puis vinrent les guerres de Louis XIV : on comptait un grand nombre de Bretons dans la flotte de guerre. La disparition totale du cornique, au cours du XVIIe siècle, ne pouvait que rendre les relations moins cordiales.

Les contrebandiers bretons toutefois n'oublièrent pas le chemin du Cornwall. En 1835 les magistrats de Saint-Yves prononçaient huit condamnations pour des marchandises de contrebande saisies sur des navires français et bretons : un des coupables Jean-Marie Creach paya une amende de 100 livres. Les contrebandiers étaient surtout de Roscoff. Aujourd'hui les contrebandiers sont remplacés par de paisibles marchands d'oignons.

Nos pêcheurs des environs de Brest pratiquent aussi la pêche de la langouste dans les parages des Iles Scilly.

L'auteur signale une ritournelle bretonne des plus curieuses qui est également populaire en Cornwall. Dans le conte de la *Pomme rouge* (Fr. Cadic, *Contes et légendes de Bretagne*, nouvelle série, 1922, pp. 41-45, 9) un petit garçon changé en oiseau chante :

Ma mère m'a tué,
Mon père m'a mangé,
Ma sœur m'a lavé,
Propre, propre, propre,
Dans la fontaine de saint Pierre.

Voici une des versions de la ritournelle cornique :

Pippety pew, my mammy me slew
My daddy me ate, and my sister Kate

Gathered my bones, and laid them beneath
The milk white stones.
Then I turned into a bird, and away I flew
Singing : Pippety pew, Pippety pew.

En terminant l'auteur exprime en termes élevés et touchants le vœu que des relations de cœur et d'esprit reprennent entre deux peuples frères que rien n'aurait dû séparer. Tout vrai Breton s'y associera de tout cœur. » (J. Loth).

XXVI

L'antique sanctuaire d'Iona, qui aujourd'hui n'est plus que ruines, va-t-il de nouveau attirer les foules et connaître la célébrité ? La désolation où il est tombé apitoie, paraît-il, la Highland Association : elle a décidé de le relever en y établissant un « College of Celtic Culture » ; des secours en argent et des encouragements sont déjà venus de la chambre de commerce de New York et on parle de poser dans quelques mois la première pierre de la construction. Telles sont du moins les nouvelles que donnait le *Daily Telegraph* dans son numéro du 5 février 1925. Il est certain qu'en terre celtique peu de lieux méritent autant que celui-là l'honneur d'une restauration et d'un culte. L'île d'Iona a été sanctifiée par l'apostolat de Colum Cille ; elle brillait de l'éclat de la science et de la piété à une époque où l'Angleterre était encore païenne et barbare. Comme l'a écrit Johnson, « that man is little to be envied whose patriotism would not gain force upon the plain of Marathon or whose piety would not grow warmer among the ruins of Iona ».

XXVII

Ouvrages nouveaux dont il sera rendu compte ultérieurement :

Arthur C. L. Brown, *The Grail and the English Sir Perceval* (tirage à part de la revue *Modern Philology*, t. XVI-XXII).

Dom Louis Gougaud, *Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge*. Paris, Desclée de Brouwer et Lethielleux, 1925, vij-237 p., in-12.

René Largillière, *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*. Rennes, Plihon et Hommay, 1925. 270 p. 8°. 12 fr.

Edouard PHILIPON, *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale.* Paris, Leroux, 1925, xij-328 p. 8°.

Tomás O'RATHILE, *Búrdúin Bheaga*, Dublin, Browne et Nolan 1925, iv-74 p. 8° et *Laoithe Cumainn*, Cló Ollsgoile Chorcaí, 1925 iv-39 p. in-12.

H. Idris BELL and C. C. BELL, *Welsh Poems of the twentieth century.* Wrexham, Hughes and Son, 1925. x-139 p. 8°. 5 sh.

Charles PLUMMER, *Miscellanea Hagiographica Hibernica.* Bruxelles, Société des Bollandistes, 1925, 288 p. 8°. 12 sh. 6 d.

Alice Stopford GREEN, *History of the Irish State to 1014.* London, Macmillan and Co. 1925. x-437 p. 8°. 12 sh. 6d.

J. VENDRYES.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. — I. Annales de Bretagne. — II. Revue des Études anciennes. — III. Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — IV. Ériu. — V. Zeitschrift für celtische Philologie. — VI. Indogermanische Forschungen. — VII. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — VIII. American Journal of Philology. — IX. Mémoires de la Société de Linguistique. — X. Bulletin de la Société de Linguistique. — XI. Romania. — XII. Philologica.

I

Dans le tome XXXVI des ANNALES DE BRETAGNE (1924), M. le Chanoine Pérennès commence, pp. 31-69, la publication d'un recueil d'*Hymnes de la fête des morts* en breton, avec traduction française en regard ; le texte de cette première partie est uniquement vannetais. Il s'agit de complaintes, que des chanteurs professionnels font entendre dans les villages de maison en maison pendant la nuit de la fête des morts. L'usage de ces tournées de chanteurs a d'ailleurs cessé depuis une vingtaine d'années dans la plupart des paroisses du diocèse de Vannes. Les complaintes sont au nombre de quatre ; les premières ont été empruntées par le chanoine Pérennès à un recueil inédit de son confrère le chanoine Buléon ; la dernière avait été déjà publiée par M. Lois Herrieu dans *Dihunamb* de nov. 1909. L'orthographe en est un peu flottante et la traduction n'en est pas toujours littérale.

P. 70-73, sous le titre *les Saints Bretons d'après la tradition populaire*, M. A. Le Braz rapporte la légende de saint Sylvestre telle qu'elle se raconte à Plouzélambre, près de Plestin.

P. 299-320, M. J. Cuillandre revient sur la question du *broella* d'Ouessant ; il confirme de façon péremptoire l'étymologie proposée déjà par lui pour ce mot (v. *Rev. Celt.*, t. XL, p. 474) : il s'agit

après la mort d'un voyage pour l'autre monde, qui est un vrai « rapatriement ». L'auteur donne de cette croyance populaire des témoignages contemporains qu'il emprunte à son île natale, Molènes ; ils sont des plus émouvants. Il mêle à cette étude de folklore des remarques grammaticales sur l'infinitif et sur la catégorie du genre en celtique ; quelques-unes lui sont personnelles, mais ce sont les plus contestables.

A propos du centenaire d'Ernest Renan, M. R. Durand, p. 321-335, complète les « notes critiques et bibliographiques » déjà données par lui aux *Annales de Bretagne*, t. XXXV, p. 578-600. Il lui a échappé que la Société de Linguistique a elle aussi consacré à Ernest Renan une séance spéciale (v. *Bull. Soc. Linguist.*, t. XXIV, p. xv) ; la *Revue Celtique* a également parlé de Renan au tome XL, p. 205.

M. J. Le Roux continue, p. 96-121, la publication de son *Historia Peredur vab Evrawk.*

II

C'est au tome XXVI de la Revue des Études anciennes, p. 73-76, que M. G. Dottin a publié l'article sur *la langue gauloise dans les graffites de la Graufesenque* dont la *Revue Celtique* (t. XLI, p. 493) a déjà fait mention.

Le même volume contient plusieurs articles consacrés aux antiquités nationales.

P. 123-124. A propos d'une inscription, trouvée en 1878 au village de Hermes (Oise) et conservée au musée de Beauvais, sur laquelle se lisent les mots *uic*[*anis*] *Ratum*[*agensibus*], M. V. Leblond signale que sur le territoire de la commune de Hermes, au terroir de Méhécourt, existe au plan cadastral un lieu dit « Rouen ». Cela dispense de chercher ailleurs l'emplacement du *Ratumagus* en question.

P. 125-129, M. Ferdinand Lot revient d'une façon fort instructive sur la question d'*Iguoranda*. Julien Havet (*Rev. Arch.*, 1892, t. II, p. 175) avait découvert un ruisseau du nom d'*Egrenne* séparant les anciennes ciuitates des Abrincatui (Avranches) et des Cenomanni (Le Mans). Dans la *Romania*, t. XLV, p. 492-496, M. F. Lot signalait trois autres ruisseaux frontières : l'*Eaugronne*, qui passe à Plombières, limite des Leuci et des Sequani ; l'*Eurande*, à Nettancourt, limite des Catuuellauni et des Leuci ; les *Equilandes*, limite des Pictones et des Lemouices. Il en apporte ici deux nouveaux

exemples : l'*Egronne* ou *Augronne*, qui se jette dans la Claise, affluent de la Creuse, limite des Turones, des Bituriges et des Pictones ; l'*Egronne* ou *Iron*, qui s'unit au Loir à Cloyes, limite du pagus Dunensis et du pagus Vindocinensis à l'intérieur de la cité des Carnutes. De tous ces noms, *Eurande* et *Equilandes* se rattachent directement au prototype *Iguoranda*. Si les autres font difficulté au point de vue phonétique, il n'est pas douteux au point de vue géographique qu'ils ne se réclament du même prototype. On sait que *Iguoranda* s'est conservé comme nom de lieu dans un bon nombre d'exemples. Sur dix-sept connus de Julien Havet (*loc. cit.*), quinze étaient attestés sur un point frontière. Il en concluait que, malgré l'absence de preuves, les deux autres devaient l'être aussi. A ces deux exemples aberrants, Longnon et M. A. Thomas en ont chacun ajouté un. Dans trois cas sur les quatre on doit, d'après M. F. Lot, conclure à l'existence d'une frontière : *Ingrande* (Mayenne) est à la limite des anciennes cités des Cenomanni et des Diablintes ; *Ingrande* (Vendée, commune de la Réorthe) à la limite de la cité des Pictones et du pagus des Agesinates (Aizenay) qui faisait partie de la cité des Lemouices armoricains ; *Esguerande* (Ain, commune de Vandeyns) à la limite des Ambarri et des Haedui. Sur le nom lui-même, v. J. Loth, *Rev. Celt.*, XLI, 401.

P. 230-232, M. Camille Davillé fournit des exemples du suffixe celtique *-auos*, qui ne saurait être, bien entendu, une déformation du suffixe *-acos*, mais qui, comme ce dernier, sert à former des noms propres, parfois peut-être abrégés d'anciens composés. Les deux suffixes forment souvent des doublets dans l'onomastique brittonique : *Cadoc* et *Cado* (Loth, *R. Celt.*, XXIX, 240), *Guinec* et *Guinou* (id. *ib.*, 300), *Ternoc* et *Terno*(ou *Terné* de **Ternowio-*, id., t. XXX, p. 300), *Rioc* et *Rio* ou *Riou*, peut-être *Suliac* et *Sulio* ou *Suliau*, etc. Sur le suffixe *-(*o*)*wo*- ou *-(*a*)*wo*-, qui n'a rien de plus « énigmatique » que les autres, voir Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 13-14.

P. 322-326, M. E. C. Florance présente de bons arguments pour fixer à Pierrefitte sur Sauldre l'emplacement du Nouiodurum Biturigum dont César s'empara et que sans doute il détruisit en s'avançant de Genabum (Orléans) à Avaricum (Bourges) ; voir le *De Bello Gallico*, VII, 12.

P. 327-330, M. Adrien Blanchet étudie un autel gaulois trouvé en juillet 1918 lors de fouilles pratiquées par l'armée américaine dans la forêt de Corgebin, au S.O. de Chaumont, préfecture du département de la Haute-Marne. Cet autel porte une inscription que M. Blanchet lit ainsi :

Atesmerte Maglaxu (ou *Magiaxu*), *Oxtaeoi f(ilius) u. s. l. m.*

Le premier mot est apparemment le nom d'une déesse *Atesmerta*, au datif singulier. On ne connaissait jusqu'ici que *Rosmerta*. Mais *Atesmerius* existe comme surnom de Mercure, et le préfixe *ate-* est bien connu ainsi que le radical *smert-*. A propos de la forme *Maglaxu* (ou *Magiaxu*), qu'il interprète par *Maglacu* (ou *Magiacu*), le savant auteur émet une doctrine erronée en disant que la lettre *x* a en gaulois la valeur de *c*. Le *c* gaulois n'est écrit *x* que devant occlusive c'est-à-dire dans une position où il devenait spirant (*Pixtilos*, *Luxterios*, etc). A l'intervocalique, *x* ne peut représenter en gaulois que *ks* (*ps*) ou *sk*, ou bien *ss* (issu de *dentale* + *dentale* ou *dentale* + *s*) : cf. *Andoxus* et *Andossus* etc. Sur *maglo-*, qui n'a rien à faire avec le mot *magus* « champ », voir Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 103.

Enfin, M. C. Jullian continue dans chaque fascicule ses *Notes gallo-romaines* et sa *Chronique gallo-romaine*. A signaler notamment ce qu'il dit d'Anse sur Rhône (p. 68-72), de la forêt sacrée du terroir marseillais d'après Lucain, *Phars.*, III, 399-452 (p. 115-122), de Nanterre lieu saint (p. 227-229), de la méthode qui convient à l'exploration des tumuli (p. 317-321).

III

Les Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour 1924 contiennent p. 67-74 une communication de M. J. Loth sur le *Graffite de Blickweiler* (Palatinat Occidental). Ce graffite se trouve sur un fragment d'assiette découvert en 1912 à Blickweiler (près de Blieskastel, ancien vicus des Mediomatrici), avec environ 1150 vases estampillés et 76 fonds de vases portant des marques ; le tout est aujourd'hui au musée de Spire. Blickweiler était évidemment un centre important de fabrication. Le graffite a été publié par M. O. Bohn dans le *Korrespondenzblatt der römisch-germanischen Kommission*, 1919, Heft 27) ; il est divisé par un trait en deux parties :

A

... i
... at LXX vass at CCXXXX
... rulli
... ? unias at DCCC vass at MDC

B

Lituvi
parusp aequati a

Carletisoni
Catilli goll...
Saqanoli
catilli carnuat a...
paruspi gollati at it...

Il s'agit visiblement d'un compte de potier analogue à ceux qu'ont fournis les graffites de la Graufesenque. Sur la colonne A, les noms de potiers (au génitif) ont été brisés ; la colonne B fournit intacts les noms *Lituvi* (clairement celtique, cf. *Litu-mara*, *Litugenos*), *Carletisoni* et *Saqanoli* (qui pourraient l'être aussi ; cf. *Saqua* C.I.L. II 2487). Pour les noms de vases, on a sur la colonne A *-unias* ou *-nnias*, à lire sans doute *pannias* (bien connu à la Graufesenque) ; sur la colonne B, *catilli*, *paruspi* (pour *paruspides*, de παροψίδες). L'épithète *gollati* rappelle les *lucernae colatae* (C.I.L. VIII, 498, 1 et suppl. 22642, 2) ; *colatus* semble désigner une pâte raffinée, très clarifiée. L'épithète *aequati* s'explique d'elle-même ; quant à *carnuati*, c'est un celticisme pour *cornūtī*, puisque le gaulois répondait au latin *cornu* par une forme **karnu-* (gall. *carn*).

P. 72, M. J. Loth revient sur le mot *uxsedia* pour confirmer l'interprétation qu'il en a donnée (*Rev. Celt.*, t. XLI, p. 39). P. 74, il émet l'hypothèse que la forme *luritus* du graffite 36 de la Graufesenque (*ib.* p. 26) serait à lire *iuritus* et à considérer comme la 3e pers. du pluriel de *ieuru* « il a fait ».

IV

Notre collaborateur M. Josef Baudiš est à la fois un linguiste et un folkloriste. Cette double qualité lui vaut une singulière aptitude à débrouiller les textes du moyen-âge celtique (cf. ses études sur les Mabinogion, *Folk-Lore*, t. XXVII [1916], p. 31, et sur la légende de Cúrói, *Ériu*, VII, p. 200). Dans le second fascicule du tome IX de Ériu, p. 98-108, il s'attaque au *Tochmarc Emere*. On sait quel est le fond de ce récit touffu, encombré de digressions et où plusieurs éléments étrangers ont été introduits après coup (cf. Thurneysen, *Helden-und Königsage*, p. 377 et suiv.) : Forgall Monach, père d'Emer, redoute de donner sa fille en mariage à Cuchullin ; pour se débarraser de celui-ci, il l'engage à entreprendre un voyage périlleux chez un être surnaturel, la fée Scáthach. L'épreuve se termine bien pour Cuchullin grâce à la fille de Scáthach, Uathach. Cuchullin reçoit de Scáthach des enseignements

variés et utiles ; il apprend d'elle notamment des révélations sur son avenir. Finalement, après divers exploits, il obtient la main d'Emer. Le récit a donc pour thème fondamental celui de la « quête » d'une fiancée, dont le père, effrayé par des prédictions funestes, écarte le prétendant en lui imposant une série de travaux ou en lui suscitant toute sorte d'obstacles. C'est en somme le thème de *Kulhwch et Olwen* (Mabinogion, *R.B.*, I, 100 et ss.) ; on le retrouve sous des formes variées dans un grand nombre de littératures. Il se combine dans le *Tochmarn Emere* avec plusieurs épisodes secondaires, dont M. Baudiš précise la relation avec le récit principal. L'article se termine par de suggestives remarques sur les rapports du conte populaire et de l'épopée.

Le même fascicule contient les articles suivants :

P. 109-117, Suite des *Notes on some passages in the Brehon Laws* (III), par M. C. Plummer. Il étudie en particulier les mots suivants : *airem* « nombre », *fer foirse* « homme qui agit illégalement, violemment » (irl. *foirse* serait le franco-anglais *force*, bas-latin *fortia*), *forcethra* « bétail en excès, en surplus », *fir foirrse* « serment ayant force de loi, serment valable », *ardoaice* (lire *ardaaice*) « qui les observe » (du verbe *ar-ad-ci-*, cf. *nech aridaccai* « quiconque en est témoin » *Cáin Adamn.* § 35), *macc* « sûreté, sécurité », *relic* « cimetière », *fir comperta noime* « ordalie de la sainte conception » (absorption d'eau avec laquelle a été mis en contact un texte sacré, cf. *Nombres*, V, 18), *marthanach* « permanent », *ernach* « instrument de fer », etc.

P. 118-146, une étude signée Aine de Paor sur les textes du Book of Leinster. L'auteur y établit par de minitieuses comparaisons dans la composition et le style que les textes de la *Táin*, du *Mesca Ulad* et du *Cath Ruis na Rig* contenus dans le Book of Leinster sont l'œuvre d'un même auteur. Cet auteur se révèle comme un homme de goût, qui savait écrire et composer ; il a transformé la version de la *Táin* (que nous a conservée le Lebor na Uidre) en y imprimant sa marque ; et les mêmes procédés de travail se reconnaissent dans les deux autres récits. On voit ainsi surgir, au milieu du fatras anonyme des textes épiques irlandais, une personnalité.

P. 147-156, notre savant collaborateur Dom Louis Gougaud ajoute un chapitre à ses études sur l'ascétisme celtique. Il traite cette fois du « syneisaktisme » ; on désigne de ce nom barbare l'acte qui consistait pour les ascètes à introduire des femmes auprès d'eux pour fournir à leur chasteté l'occasion de triomphes périlleux, mais superbes. Le mot vient du grec συνεισάκτη par lequel les pères de l'Église grecque désignaient la sœur ou compagne spirituelle ;

en latin on l'appelait *uirgo subintroducta*. Dans les Iles Britanniques, jusqu'en plein moyen âge, les *mulierum consortia* furent en usage pour des fins de mortification. S. Kentigern, évêque de Glasgow au VIe s., avait éteint en lui toute concupiscence au point d'être insensible à la vue ou au contact de la plus jolie fille. Nous sommes particulièrement renseignés par Giraud de Cambrie et Guillaume de Malmesbury sur la façon dont saint Aldhelm, mort en 709 évêque de Sherborne, s'exerçait à la chasteté. Les détails scabreux qu'ils rapportent sont assurément destinés à donner une haute idée de la continence du saint ; on préférerait de leur part un mot de pitié pour les malheureuses qui devaient se prêter à ces épreuves répugnantes. Robert d'Arbrissel pratiquait également l'usage des *pernoctationes in communi accubitu* avec des personnes du beau sexe ; mais il n'y cherchait que des succès apostoliques et moraux. Le syneisaktisme est attesté en Irlande par le *catalogus sanctorum Hiberniae*, composé vers 750 ; en Armorique par la lettre qu'adressèrent Licinius de Tours et Melaine de Rennes aux prêtres Lovocat et Catihern, qu'ils pressent de renoncer à l'usage des *conhospitae*. On connaît d'autre part la pièce de vers de Cuimmin qui célèbre saint Scuitin (Scothine) :

carais Sccuitin na sgél mbinn...:
aindre áille uchtgheala ;
ettorra doniodh a óighe.

« Scuithin aux récits mélodieux aimait les jolies filles à la poitrine blanche ; parmi elles il garda sa virginité » (*Z. f. Celt. Phil.*, I, 64).

Mais le type le plus accompli de la « sœur spirituelle » paraît être cette Crinóg, sur laquelle on consultera Kuno Meyer, *Sitzber. der pr. Akad.*, 1918, p. 362-374.

P. 157-158, M. E. J. Gwynn publie une judicieuse remarque sur un passage du glossaire d'O'Davoren (n° 1121) : il y lit le mot *cenntuir*, emprunté du latin *centuria*, terme d'arpentage ; il conclut que le passage d'O'Davoren est tiré d'une traduction irlandaise du traité *Pauca de mensuris*, qui remonte lui-même à Isidore.

La fin du fascicule appartient à M. Osborn Bergin, qui, en plus de la suite de ses *Irish Grammatical Tracts*, y a mis deux notes et un article. Il explique le passage de L. U. 57 b 38 (T. B. C. éd. Strachan-O'Keeffe, l. 270) en coupant *i ndead* et *genaid side* (soit : « si vous insultez cette baguette ou passez par dessus, bien qu'elle soit dans la main de quelqu'un ou à la maison sous clef, elle ira

retrouver celui qui a écrit l'ogham sur elle et il fera avant le matin un massacre de quelqu'un d'entre vous, à moins que l'un de vous ne lance une baguette semblable »); et le passage de Wb. 21 d 4 *is ónd athir dó* par « il (le nom) vient du père » (*dó* = *dond anmaim*). Enfin, p. 159-180, il édite avec des notes érudites et traduit en anglais un poème de Domhnall mac Dáire, composé entre 1560 et 1580 à la gloire de Pádraigín Mac Muiris, mort en 1590, et un dialogue en vers entre Donnchad fils de Brian et Mac Coisse ; ces personnages vivaient à la fin du xe siècle, mais le poème est de date bien postérieure.

V

Le tome XIII de la Zeitschrift für celtische Philologie contient, comme les précédents, diverses publications de textes.

Signalons d'abord la suite des *Mitteilungen aus irischen Handschriften* de K. Meyer (p. 3-30), où figurent des extraits, surtout en vers, des manuscrits Egerton 1782, Laud 610[1] et 615, Addit. 30, 512 du British Museum, H. 3, 18 et 23. N. 10 de Trinity College, etc. C'est la dernière série qu'ait publiée de son vivant l'illustre celtiste. M. Pokorny, ayant reçu le dépôt des papiers laissés par lui, donne dans les fascicules suivants quelques suppléments qui en sont tirés : p. 106-184, des textes en prose, notamment le *Tochmarc Treblainne* (d'après le Book of Fermoy), David et Goliath, David et Absalon, la mort d'Absalon, David et Salomon (d'après le Yellow Book of Lecan), l'Histoire des Lombards (d'après le Book of Lismore) ; — p. 371-382, le début du récit intitulé *Baile in Scail* (d'après le Ms. Rawlinson B. 512) ; cf. *Rev. Celt.*, XL, p. 481.

M. Max Förster publie p. 55-92 le plus ancien « livre de songes gallois » ; il s'agit d'une version galloise du *Somniale Danielis prophetae*, qui est un texte tiré lui-même du grec vers le viie siècle de notre ère. L'ouvrage grec, rédigé probablement vers le ive siècle ap. J.-C., porte le titre de Ὀνειροκριτικὸν βιβλίον τοῦ προφήτου Δανιὴλ πρὸς τὸν βασιλέα Ναβουχοδόνοσορ κατὰ ἀλφάβητου. L'ouvrage gallois s'appelle plus simplement *Deall y breudwydon herwyd Danyel broffwyt* « Explication des songes d'après le prophète Daniel » ;

1. Le morceau tiré de Laud 610 (fo 42b) est le début du récit bien connu *Aided Chonchobuir* (K. Meyer, *Death-tales*, p. 18). La première ligne contient une faute de scribe : au lieu de *.i. mac inn Mesgegrai*, il faut lire *.i. inchinn Mesgegrai*.

il est pris des pages 153b-156b du MS. Llanstephan 27, copié vers l'année 1400 ; mais on trouve un « livre de songes » dans trois autres manuscrits gallois, avec des variantes assez considérables pour justifier l'idée d'une version différente : Peniarth 26, p. 73-81 (vers 1456), Peniarth 172, p. 253-266 (vers 1582), Cardiff 6, p. 21-25 (vers 1550). M. Max Förster a joint le texte latin et le texte grec au texte gallois partout où ils éclairent ce dernier. Il y a des discordances assez fréquentes, soit que le rédacteur gallois ait mal compris le texte latin, soit qu'il l'ait modifié d'après des conceptions personnelles. L'interprétation des songes diffère notamment en maint passage. Le texte gallois contient d'ailleurs quelques fautes ; ainsi, p. 64, n° vij, il faut lire *gwin egyr* au lieu de *gwin* tout court. Mais M. Förster suppose parfois des fautes là où il n'y en a pas ; ainsi p. 84, n° clxiij, il corrige *avei* en *arnei*, alors que la correction ne donne aucun sens et que le sens est excellent sans correction : *gwelet dwy loer neu a vei vwy* « voir deux lunes ou davantage », c'est un tour usuel [1]. P. 69, n. 1, M. Förster, embarrassé par la forme *lassywot* « anguilles », suppose bien gratuitement une corruption du texte. La forme ordinaire est en effet *llyswen*, *llysywen* ou *llysowen*, pl. *llysowod* (Timothy Lewis, *a Welsh Leechbook*, Liverpool, 1914, p. 14 § 86 et p. 17 § 104). Mais on lit le pluriel *llassowot* et *llasswot* à côté du singulier *llasswen* dans les *Meddygon Myddvei* (éd. Diverrès, Paris, 1913, p. 26 § 16, p. 38 § 31 et p. 142 § 170). Il n'y a donc rien à corriger. P. 76, n° cj, le texte du manuscrit paraît altéré : *gwelet yn kael morwyn ae duet* n'offre guère de sens (est-ce *duhet* « noirceur » R. B. I, 214, 1 ?) ; mais la correction *dwec* que propose M. Förster ne se comprend pas (que signifie *dwec* ?) ; peut-être à lire *duen*, forme de manuscrits plus anciens pour *dwyn ?*

P. 130-136. M. Thurneysen publie, avec traduction allemande, un poème attribué à Eochaid Éolach ua Cérin, qui vivait, croit-on, au XIe siècle. Ce poème est tiré du manuscrit Egerton 1781, f° 53 v° et suiv. ; il se compose de quarante « questions » relatives à la légende irlandaise. Un glossateur a eu l'heureuse idée d'ajouter sur le manuscrit les réponses entre les lignes. Cela constitue un ensemble de curieux renseignements.

M. Thurneysen a donné au même volume, p. 251-282, une édition avec traduction allemande du *Tochmarc Ailbe*. C'est un texte important pour la légende de Finn, et les difficultés qu'en présen-

1. On le rencontre dans le *Black Book of Carmarthen* (p. 74, 13 Ev.) et fréquemment dans les *Mabinogion* (R. B., I, 85, 10 ; 204, 9 etc.).

tent à la fois la lecture et l'interprétation expliquent seules qu'il soit resté inédit jusqu'ici. On n'en connaît qu'une seule version complète, dans le ms. H. 3.17 (aujourd'hui 1336) de Trinity College, p. 827-831. Mais les manuscrits H. 1.15 (auj. 1289) et H. 3.9 (auj. 1328), de la même bibliothèque, en contiennent aussi un court fragment. Ces deux derniers manuscrits sont l'un du XVIIIe, l'autre du XIXe siècle. Le récit lui-même paraît remonter au Xe siècle; il conserve certaines formes archaïques qui appartiennent à la langue de cette date. Il renferme plusieurs pièces de vers, dont l'une est un dialogue entre le roi Cormac et sa plus jeune fille Ailbe. Le morceau le plus célèbre est la « Tranche d'élégance » (*an slisnech sedhaindeachta*), qui est une série de devinettes posées par Finn à Ailbe ; celle-ci, qui passait pour la plus intelligente de la maison, justifie cette réputation dans ses réponses, empreintes de finesse et de malice. Le *Tochmarc Ailbe*, notamment dans les parties en vers, offre de grandes difficultés. M. Thurneysen les résout avec sa science et sa pénétration habituelles. Bien rares sont les passages où il se déclare impuissant à triompher de son texte. C'est toutefois le cas pour un morceau en *retoric*, dont il paraît en effet impossible de rien tirer.

M. Gustav Lehmacher publie une édition critique avec traduction allemande de deux poèmes tirés du *Lebor Gabála*. Le premier, attribué à Gilla Coemáin, commence par *Goedel Glass ótat Goidil*, « Goidel Glas, dont les Goidels sont issus » (p. 151-163) ; l'autre, attribué à Tanaidhe O'Maolconaire, mort en 1136, commence par *Tuatha De Donann fo diamair* « les Tuatha De Danann en secret » (p. 360-364). Tous deux figurent déjà dans l'édition du *Lebor Gabála* de MM. Macalister et John Mac Neill (p. 210 et p. 172). Mais M. Lehmacher a revu minutieusement tous les manuscrits. Pour l'établissement du texte, et même pour l'interprétation, son travail représente donc un progrès réel. Toutefois, p. 158, l. 26, il a mis « vier » au lieu de « sechs » ; p. 362, c, il a oublié de traduire *nárṡing* « noble et mince » et p. 363, g, de traduire *ochtmoga don Dagda* « quatre-vingts à Dagda ».

Sous la signature Käte Müller-Lisowski paraissent (p. 195-250) texte et traduction allemande de l'Histoire de Nuada Find Femin (*Stair Nuadat Find Femin*) d'après le ms. H. 2.7 (auj. numéroté 1298) de Trinity College, p. 364-375. C'est une œuvre d'imagination romanesque, qui dénote dans la composition et dans le style un art assez avancé. On y trouve des récits de combat farouches et des descriptions pittoresques, une femme perfide, un mari crédule qui condamne son fils, un héros jeune et formidable. Le texte comprend

deux morceaux, séparés par une lacune du manuscrit. La langue est riche et présente çà et là des difficultés de vocabulaire ou d'interprétation dont la traductrice s'est en général fort bien tirée. — P. 206, l. 12, *damna rig* veut dire « héritier présomptif », m. à m. « matière de roi » ; cf. *adbur rig Lochlann é fein* « il était héritier du royaume de Norvège » (ibid., p. 225, l. 9 ; *let ba adbhar haithrighi* « tu auras sujet de repentir », ibid., 205, l. 13) ; cf. *Rev. Celt.*, XLI, p. 238.— P. 208, l. 15, *rogabad a eich dó* « ses chevaux lui furent préparés, harnachés » (cf. *Mesca Ulad*, éd. Hennessy, p. 4, 13). — P. 210, l. 1, on peut soupçonner que dans l'énigmatique *innsé* (corrigé par l'éditeur en *arsé* au mépris de toute méthode) se cache une forme de 2e pers. pl. du verbe *innisim*, soit « cette action que vous racontez, que vous dites » (cf. *nochis as-n-indid* Ml. 115 b 11). — P. 220, l. 6, *damaid fir comluind dámh* est mal traduit « Wenn es ehrliche Kämpfe für mich sind » ; le sens est : « accordez-moi le droit du combat » (cf. ibid , 211, l. 7) ; sur le *fir comluind*, appelé aussi *fir fer* (ibid., 228, l. 5), v. *Rev. Celt.*, XXXVIII, p. 82. — P. 213, l. 6-7, 13 et 14, on trouve de beaux exemples de l'opposition de *in fer* (déterminé) « celui qui », « tel ou tel » et de *duine* (indéterminé) « personne » ; cf. *M.S.L.*, XX, p. 184. — P. 217, l. 5, *dotérno* est peut-être à corriger en *do térnam*. — P. 221, l. 13, on pourrait compléter en *ar ingin rurech co háin*.— P. 223, l. 7, à en juger par la traduction, quelques mots ont été sautés dans le texte irlandais, — P. 226, l. 10 et p. 236, l. 13, le texte paraît altéré. — P. 229, l. 1, *coscur* signifie « victoire, triomphe ». — P. 234, l. 5, bel exemple du génitif de destination : *nir śáiledar a beith do dháinibh nó dh'armaib a nÉrinn lin marbtha na sluag sin* « ils n'avaient pas pensé qu'il y eût d'hommes et d'armes en Irlande un nombre capable de tuer ces armées ». — P. 244, l. 15, *dursun má thorchair sunn ann ga romarb maithi Lochlann* est traduit : « Hart (wäre es), wenn er hier gefallen wäre, nachdem er die edlen Lochlanns getötet hatte ». On traduirait mieux, semble-t-il, en faisant dépendre *ga* (= *cia*) de *dursun* : « quel malheur, s'il est tombé là, qu'il ait tué les nobles de Lochlann ». Entendez : Je déplore qu'il ait tué les nobles de Lochlann, si ce meurtre devait entraîner sa mort. La conjonction *cia* introduit fréquemment une proposition consécutive en vieil irlandais (voir ma *Grammaire*, p. 366). Dans la littérature postérieure, se rencontrent encore de nombreux exemples de la même construction, qui n'ont pas toujours été bien compris ni bien traduits. Ainsi, *ni liach ciambad so* « il n'y a pas à regretter que cela fût » (*Mesca Ulad*, p. 8, l. 24) ; *cumma cia thoetsat immi* « peu importe qu'ils périssent à

cause de lui » (*Scél mucci mic Datho*, § 3, v. 16) ; *is maith limmb so... cia thési dó* « il m'est agréable que tu ailles vers lui » (*Z. f. Celt. Phil.*, IV, 35, l. 21) ; *ni holc lim cé beith caille finn form chinn* « je ne me plains pas d'avoir un voile blanc sur la tête » (poème de la Vieille de Béarra, str. 12, *Otia Merseiana*, I, 124) ; *dethbir dam ceni antais adam abra di bréisi* « il est naturel que mes yeux ne cessent pas de pleurer » (K. Meyer, *Selections form early Irish Poetry*, p. 16) ; *is anfir mór cia dognether* « c'est une grande injustice que ce soit fait » (L.L., 124 b 46); *cia dorimther nicon bine* « ce n'est pas un mal que soit conté... » (*Z. f. Celt. Phil.*, XI, 149) ; etc.

Notre collaboratrice Miss Margaret Dobbs commence (p. 308-359) une importante édition du *Senchas Sil hIr* « Histoire des descendants de Ir ». C'est une compilation surtout généalogique, qui nous a été conservée dans neuf manuscrits. Le texte de l'un d'eux, Laud 610, a été publié par K. Meyer dans la *Zeitschrift f.Celt. Phil.*, t. VIII, p. 324 et suiv. ; il est assez court. Miss Dobbs, après avoir collationné tous les manuscrits, a pris comme base de son édition le Book of Lecan (f° 280 et ss.), dont le texte est beaucoup plus long. C'est une mine très riche de faits historiques et géographiques, sur lesquels Miss Dobbs fournit dans ses notes maint complément utile. Elle nous paraît trop réservée dans la traduction des fragments en vers dont le texte est parsemé : elle s'abstient en général de les traduire. Dans quelques cas, pourtant, le sens ne présente pas de difficulté. — P. 318, l. 5, lire *mó cach fiss* « supérieur à toute science ». — P. 320, l. 9 et ss., on peut traduire : « cinquante rois — ce n'est pas une expédition de vantardise (lire *reim n-uabair*, car *rim* « nombre » est féminin) — ont occupé Tara ornée d'arcs, les Ulates d'Emain avec orgueil, les rudes (?) qui possèdent la Branche Rouge. Depuis le temps lointain d'Ollman, fils de Fiacha Finnscoith qui n'était pas faible (lire *Finnscoith nár fann*), les Ulates ont une province au-dessus de tout clan jusqu'au temps de Baedan Mac Cairill ». — P. 326, l. 10, le vers pourrait être ainsi rétabli : *Ailfius Fiatach Find lasnasegar cis* « Fiatach Find les (ou la) méritera (ou implorera ?), lui par lequel n'est pas demandé de tribut » (*ailfius* de **ailfid-us* ?; *lasnasegar* transformé en *lasnasaiger*, puis *-saigther* ou *-saiter* par les copistes ultérieurs). — P. 356, l. 1 et ss. Traduire : « Voici (cf. *do fil* Wb. 4 d 29, *do feil* 26 a 1) le matin froid et pur, quand les hommes sont en armes ; Manannan fils de Ler est le nom de celui qui est venu vers toi (*do-t-arlaid*) ».

Le même volume de la *Zeitschrift* contient plusieurs articles de grammaire ou de philologie :

M. C. Marstrander (p. 1-2) donne une liste de noms de personne irlandais, qui se terminent par *-gilla*. — P. 49-59, il étudie la façon dont les Irlandais ont rendu les mots grecs εὐαγγέλιον (v. irl. *soscélae*, prononcé auj. *sos'g'él*) et εὐαγγελιστής (irl. du XVIe s., *suibhiscél*, prononcé auj. *sʷis'g'el*). Ce dernier a été interprété soit par *sú scélaigid*, soit par *suibe-scélaigid* (à lire peut-être dans Ml. 45 a 3), parce que *so-scélaigid* eût paru signifier « bon narrateur ».

M. Pokorny présente quelques remarques de détail sur la difficile question de la syncope en irlandais (p. 31-42); elles sont en général judicieuses et plausibles ; mais pourquoi tant de formes reconstituées, qui ne correspondent à aucun état de langue réel, ni même vraisemblable ? On croit de cette façon rendre les explications plus claires ; en réalité, à expliquer ainsi les faits, on les fausse, car on donne l'illusion que toutes les formes de la langue continuent directement des formes de plusieurs siècles antérieures. Certains romanistes de jadis ramenaient tous les mots français à ce qu'ils appelaient du latin étymologique ; le résultat était effarant ; encore avaient-ils le latin pour soutenir leurs divagations et dans une certaine mesure les diriger. Les celtistes n'ont pas la même ressource ; qu'ils s'abstiennent donc de fabriquer du protoceltique, comme Schleicher fabriquait de l'indo-européen. Le vocabulaire celtique offre assez de formes étranges et compliquées sans qu'on y ajoute une collection de monstres qui n'ont jamais été ni vivants ni viables.

Le même M. Pokorny critique, p. 43-46 les conclusions de M. Thurneysen en ce qui concerne le rapport chronologique des deux rédactions A et B de l'*Auraicept* ou *Audacht Moraind* (édité par M. Thurneysen, *Z.C.P.*, XI, 56-106). M. Pokorny croit la rédaction B plus ancienne. Ses arguments ont paru convaincants à M. Thurneysen qui les a admis depuis (*Z.C.P.*, XIII, 298).

P. 109-110, M. Pokorny explique *-cumaing*, au lieu de la forme attendue **-cumaicc*, à côté de *conicc* « il peut », par une dilation de la nasale ; pour d'autres exemples du même phénomène, v. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 387. Cette explication est contestée par M. Thurneysen (même volume, p. 304), qui en propose une autre, plus satisfaisante. — P. 111-114, M. Pokorny revient sur la question du mot *gildae*, en réponse aux critiques de M. Marstrander (cf. *R. Celt.*, XL, p. 484). Sous le titre *Germanische Lehnworte im Irischen* (p. 115-129), il consacre un article à critiquer le *Bidrag til det norske sprogshistorie i Irland* de M. Marstrander (cf. *R. Celt.*, XXXIX, 175). — Enfin, p. 137-140, il proteste, non sans raison, contre les scrupules de bienséance qui ont induit les éditeurs et traducteurs, surtout anglais, à supprimer des récits irlandais tous les détails se rapportant

aux relations sexuelles. Certains de ces détails sont aussi importants pour l'historien des mœurs que pour le philologue et le linguiste. M. Pokorny en donne un exemple piquant tiré d'un conte populaire du Donegal publié par M. Joseph Lloyd, et qui est incompréhensible sous la forme expurgée que la bienséance imposait. Mais M. Joseph Lloyd écrivait pour le public et non pour les érudits : les détails qu'il a sautés ne pouvaient s'écrire qu'en latin. Il eût mieux fait assurément de réserver son conte pour quelque recueil de Κρυπτάδια.

M. Thurneysen, sous le titre *Grammatisches und Etymologisches* (p. 101-108), étudie : certaines formes de verbes irlandais du type *bongid* (notamment *do-aithbiuch* « abrogo » ou *taidbegar* à côté de *tathbongar*, *con-utuing* « il a bâti » et *du-cuitig* « il a juré »); le déponent *dud-uoeaster* « qui le mange » *Ériu* VI, 146, 4 (où le maintien de *u* consonne est un archaïsme remarquable); certaines formes du prétérit redoublé en irlandais (augmentées par analogie des caractéristiques du prétérit sigmatique ou du prétérit en *t*); le nominatif correspondant à l'acc. sg. et n. pl. *córaid* (est attesté sous la forme *coar*, *cuar* « guerrier, géant » en vieil-irlandais; c'est peut-être un ancien thème en *-o-*, gén. *cúair*; cf. gaul. Καυαρος; la flexion à dentale serait analogique du mot *caur*, *caurad* « héros »); irl. *lour* « suffisant » (de **ro-wero-*, cf. *ro-fera* « il suffit », par une dissimilation également attestée dans le gallois *llawer* corn. *lawer*, *lower* « beaucoup »); exemple de *marbu* « je tue »; v. irl. *sunda* « ici » Wb. 25 b 9, de **sund-ṡa*; les groupes *pr pl* (devenaient *br* et *bl* à l'intérieur en celtique; ainsi s'expliquent **ebraid* et **eblaid*, futurs des racines **perə-* « donner, vendre » et **pelə-* « pousser »; [l'exemple de *gabor* « chèvre » est moins probant, à cause du *g-* initial; cf. *R. Celt.*, XL, 436]); gall. *dywed* (est l'équivalent d'irl. *do-feith* « il va de l'avant, il marche »). — Sous le titre *Allerlei Keltisches* (p. 297-395) : notes sur le *Tochmarc Ailbe* et l'*Auraicept Moraind*; exemples de *-ch* « et » (= lat. *-que*); irl. *fothae* « base, subsistance » (est un composé de *fo* et de *suide*, cf. *subsidium*, et le verbe *fo-suidethar* « il soutient, il nourrit »; *foth*, acc. pl. *futhu* « substitut » a la même formation que skr. *upástha-*); gall. *gwadu* « nier » (est à séparer de *dywedyd* et à considérer comme un emprunt au latin *uetāre*, anc. *uotāre*); *-cumaing* (doit sa nasale radicale au lieu de *-cumaic*, attesté *Ériu*, VII, 142, § 15, à l'analogie des formes *-fulgam -fulgat* dont le singulier était *-fulaing*).

M. Joseph Schnetz publie des notes de toponomastique : p. 93-

100 sur l'ancien nom de Rottenburg (*Sumelocenna* qui sortirait de **su-mlokni-* « Ort in der schönen Talbucht », cf. *blaenau* en gallois); p. 365-369, sur Albig (de *Albuca*) et *Businca* (nom d'un petit affluent du Danube dans un texte du VIe s. : soit « Schwellbach », d'une rac. **bhus-* « gonfler »). Tout cela dénote beaucoup d'inexpérience et de candeur, et ne convainc guère.

M. E. Kieckers (p. 305-308) remarque, à propos de l'infinitif historique du gallois, que l'emploi s'en explique d'un côté par l'ellipse d'un auxiliaire (*dyuot* [*a oruc*] *y porthawr ac agori y porth* m. à m. « venir [fit] le portier et ouvrir la porte » = le portier vint et ouvrit la porte); d'un autre côté comme une extension de la phrase nominale pure, l'infinitif étant un substantif (*gyrru o Arthur gennat gwedy hynny ar Odgar* m. à m. « envoi par Arthur d'un message après cela à Odgar » = Arthur envoya après cela un message à Odgar).

Signalons enfin de Kuno Meyer des remarques sur les mots suivants : *indmus* « effort » (p. 54, de **ind* + rac. **mid-*), *grácad* « croassement » (p. 100), *Erulb*, nom propre (p. 108 ; vient du vieil-anglais et non du scandinave), *Suathair* nom propre (p. 136, cf. Εὐπάτως); et aussi une fine étude (p. 141-142) sur *Partholón Mac Sera*. Le nom de ce premier occupant de l'Irlande après le déluge passait aux yeux de Rhys pour le « greatest puzzle ». C'est tout simplement une déformation du nom de l'apôtre saint Barthélemy. Pourquoi a-t-on été chercher ce nom ? Parce que le *Liber interpretationis nominum hebraicorum* et les *Origines* d'Isidore (VII, 9, 16), deux ouvrages que les lettrés d'Irlande avaient toujours sous la main, contiennent l'explication suivante : *Bartholomaeus, id est filius suspendentis aquas*. Et comme Barthélemy était un nom Syrien, au dire d'Isidore, Partholon fut appelé *Mac Sera* « fils de Syrien ». Cet exemple montre par quels artifices a été constituée la plus ancienne histoire d'Irlande.

VI

Sous le titre *Keltisches*, M. Thurneysen a donné aux Indogermanische Forschungen, t. XLII, p. 143-148, un article où il étudie les mots irl. *airech* « concubine » (cf. zd *pairikā*), *gorn* « feu » (cf. lat. *furnus*) et bret. *kals* « beaucoup » (cf. gall. *casgl* « tas » et bret. *klask* « chercher, fouiller » ; il y aurait eu métathèse; le prototype brittonique sortirait d'un latin **coasclare* « rassembler des morceaux »). La partie la plus importante de cet article est con-

sacrée au glossaire dit d'Endlicher. On sait que ce glossaire nous a été conservé sous deux formes : l'une comprend quatre mots sous le titre *de uerbis Gallicis* ; l'autre, contenue dans un seul manuscrit qui est à Vienne, contient dix-sept mots et a pour titre *de nominibus Gallicis*. Depuis l'étude de Zimmer *K.Z.*, XXXII, 230, on était d'accord pour considérer la forme la plus courte comme un abrégé de l'autre. M. Thurneysen prouve au contraire que la version courte est plus ancienne ; celle-ci a été allongée par le rédacteur du manuscrit de Vienne, qui y a ajouté treize autres mots tirés d'ailleurs de sources différentes. Ces mots ont entre eux d'assez fortes disparates quant à la catégorie sémantique ou au caractère morphologique. M. Thurneysen rappelle à ce propos son interprétation de *areuerni ante obsta* (ap. Holder III, 228, 15), qui a échappé à M. Dottin : il croit que le glossateur a voulu expliquer le nom des *Arverni* par *are* « devant » et *uerni* « aulnes » (cf. gall. *gwern*), mais il faut alors corriger *obsta* en *obsita* (cf. *consita loca*), et admettre que le nom de l'aulne sert ici, comme *gwern* en gallois, à désigner un marécage planté d'arbrisseaux ou de broussailles.

Traitant des formes temporelles en *f* et en *b* dans les langues italiques (p. 60-74), M. Manu Leumann ne pouvait négliger le celtique ; mais ce qu'il en dit n'a rien d'original. Il s'est proposé surtout de justifier l'hypothèse du regretté Walde, suivant laquelle l'imparfait latin (*amābam*) aurait été formé sur le futur (*amābō*), commun à l'irlandais et au latin. Walde avait besoin de cette hypothèse pour appuyer l'idée qu'il se faisait du groupement des dialectes italo-celtiques : latin et gaélique d'une part, osco-ombrien et gallo-brittonique d'autre part. Mais cette idée est certainement fausse, et l'hypothèse en question ne pourrait lui fournir aucun appui, car cette hypothèse est elle-même des plus contestables. L'imparfait en *-b-* (*-f*) est commun à tout l'italique, le futur en *b* au contraire n'apparaît qu'en latin ; il n'y en a pas trace en osco-ombrien. M. Manu Leumann ne paraît pas avoir résolu la difficulté qui résulte de ce fait.

Il faut lire de très près le substantiel article que M. Ferdinand Sommer consacre à l'écriture et à la langue des Vénètes (p. 90-132). Il contient des discussions très subtiles sur la valeur de certains signes et sur l'interprétation de certains mots. En ce qui concerne la position linguistique du vénète, M. Sommer confirme la doctrine de MM. Kretschmer et Danielsson, qui rattachent le vénète à l'italo-celtique ; aux arguments donnés par ces deux linguistes, il ajoute notamment ceux du génitif singulier en *-i* et du traitement

des sonores aspirées (qui est le même en vénète qu'en latin, mais non en celtique ! cf. Meillet, *Dialectes indo-européens*, p. 11-13 de l'avant-propos de la réimpression). Mais le vénète paraît en outre à M. Sommer avoir certains traits en commun avec le germanique, notamment le pronom d'identité **selbo-* et les formes du pronom de la première personne *eχo meχo*, cf. got. *ik mik* (M. Sommer explique l'accusatif *mik* comme refait sur le nominatif ; il repousse le rapprochement généralement admis : *mik* = gr. ἐμέγε).

VII

Le tome XLIX de la ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG contient deux articles de M. J. Pokorny. Dans le premier (p.74-83), il étudie la formation des verbes causatifs irlandais : thème de présent à suffixe **-i-* et non **-eye-*, thème de subjonctif à suffixe **-ā-* directement ajouté à la racine (au vocalisme *o*), thème de prétérit à vocalisme radical *o* d'après l'analogie du subjonctif et à suffixe **-es-*. En ce qui concerne le subjonctif, M. Pokorny présente sa doctrine comme une découverte, que ni Hans Hessen, ni M. Thurneysen n'auraient soupçonnée. En fait, l'idée en est chez M. Thurneysen, et M. Pedersen aussi l'exprime formellement (*Vgl. Gr.*, II, 498 pour *cuir- cora-*, 548 pour *guin- gona-*, 656 pour *tuil- tola-*, etc.).

Le second article (p. 126-129) est destiné à soutenir l'hypothèse de l'auteur sur le nom celtique du fer *īsarno-* ; c'est-à-dire qu'il répond aux critiques que lui a faites M. J. Loth ici même, t. XXXVI, p. 230.

Sous le titre *Hibernica*, le même M. J. Pokorny a donné au tome L de la même *Zeitschrift* (p. 41-53) les notes suivantes : 1. Indo-européen *n̥* est devenu *en* en gaélique, et *en* s'est changé en *in* par métaphonie ou bien quand une gutturale suivait ; ce dernier changement est antérieur au passage de g^w à *b* ; par là s'explique irl. *imb* « beurre » de **n̥g^{w}n̥-* ; quant à l'irl. *cimb* « tribut » en face de gallo-latin *cambiāre*, comme il est thème en *-i-*, il peut indifféremment s'expliquer par **kn̥bi-* ou **kn̥g^{w}i-*.— 2. que les mots irl. *lae* (diss.) et *laithe* « jour » représentent deux formations différentes, c'est une doctrine qui n'est pas nouvelle (cf. *Rev. Celt.*, XXXVIII, p. 104 et p. 182). M. Pokorny croit même qu'il s'agit de deux mots différents : il rapporte *lae* à un prototype **plā-yo-n* et rapproche *laithe* de v.-sl. *lèto* « été ». Le prototype **plā-yo-* signifierait « voyage » (cf. *ad-ella* « il visite » de **ad-pel-nā-*), d'où « fois », « moment ». Tout

cela est bien peu vraisemblable : aucune différence de sens ne justifie l'idée d'une origine différente pour *lae* et *laithe*. — 3. I.-eur. *b(h)l* se maintient dans irl. *mebul* « honte », gall. *mefl*; par suite, irl. *mélacht* « outrage » doit être séparé de *mebul*, et irl. *gualu* « épaule « de v.h.a. *gebal* « crâne » ; irl. *bél* « lèvre » n'est pas une forme redoublée de la racine de *belach* « combe, vallée »; quant à *nél* « nuage » c'est un emprunt au brittonique (gall. *niwl*, *nifwl*) lui-même tiré du bas-latin *nibulus* suivant l'enseignement de M. J. Loth (*R. Celt.*, XX, 346) ; on lit en fait *nibulo* pour *nubilo* Ml. 38 a 4. L'emprunt de l'irlandais *nél* au britt. *niul* s'expliquerait par le fait que le mot a été introduit dans la classe de *sén* gén. *siuin*, *muinél* g. *muinuil* etc. [Mais le brittonique *niul* issu de *nifwl* est d'une date bien basse pour que l'hypothèse de l'emprunt puisse être retenue]. — 4. V. irl. *áru*, acc. pl. *áirnea*, « rein » et nom des îles d'Arran, appartiendrait à la famille de *áirne* « prunelle », c'est-à-dire à celle du got. *akran* « fruit », v. isl. *akarn* « gland » ; il s'agirait d'un ancien thème en **-ā* (gén. sg. *Arne* Fél. Oeng. 21 mars, *Airne*, Ann. Ulst., 759, 856) qui aurait par analogie été plus tard fléchi comme un thème à nasale (*áru*, Sg. 96 b 4, gén. *árann* Ann. Ulst., 917) ; cf. le cas de *persu* tiré de lat. *persōna*, Pedersen II, 111 ; le gallois *aren* f. « rein » et « testicule » au lieu de la forme attendue **aeren* serait refait sur le pluriel *eiryn* d'après le modèle *llaf(y)n* *lleif(y)n*, *gaf(y)r* *geif(y)r* etc. On partirait d'une forme **agrinā* pour le nom du « rein » en celtique ; irl. *áirne* « prunelle » sort de **agrinyā*. — 5. Si les diphtongues *ai* et *oi*, sur les inscriptions oghamiques, sont parfois écrites *a* et *o*, il s'agirait d'un simple fait de graphie et non d'un fait phonétique ; en revanche, postérieurement à la date des inscriptions oghamiques, les diphtongues en question perdraient régulièrement leur second élément devant *liquide* (et *nasale* ?) *suivie de consonne*.— A signaler que M. Pokorny déclare approuver la doctrine de Walde, suivant laquelle le goidélique aurait, au cours de la période préceltique, constitué une unité avec le latin. Nous reviendrons prochainement sur cette doctrine, qui paraît insoutenable.

Le celtique est çà et là utilisé dans différents articles du même volume :

P. 141, M. Holthausen rapproche l'irlandais *fethid* « il va » 3e pl. parf. *rofáthatar* (Thurneysen *Hdb.* 447 anm. et I F. Anz. XXXIII, 36) du vieil anglais *wadum* « vague » et *wadol* « pleine lune », v.h.a. *wadal* « id. ».

P. 155, M. Willy Kaspers reprend la question du celtique **dūnos* pour exposer que ce mot a subi la même évolution de sens

que l'anglais *town* ; c'est-à-dire que du sens de « endroit clos », (cf. all. *Zaun*), on est passé à celui de « ville » ; il appuie son idée sur le verbe *dúnaim* qui en irlandais signifie « je ferme ». Cela n'est pas nouveau (cf. *R. Celt.*, XXXIII, 465). Il rappelle que, selon les propres termes de César, les Bretons entouraient leurs *oppida* de palissades et de fossés pour se garantir contre les attaques (*B. G.*, V, 21); c'est une mesure de protection assez naturelle pour qu'elle vînt à l'esprit d'autres mêmes que les Bretons.

P. 144-146, au cours d'une étude sur le nom indo-européen du « sourcil », M. Jos. Schrijnen est amené à citer le nom gaulois du pont, *briua*, qui en est dérivé comme on sait (cf. *Rev. Celt.*, XXXIV, 229 et Meillet B.S.L., XXI, 17); il y rattache aussi le mot irlandais *brú* « bord, escarpement ».

P. 152, l'article posthume de Siegmund Simonyi (mort le 22 nov. 1919) sur « le genou et la naissance » doit être complété par ce qu'a écrit sur le même sujet M. J. Loth (*Rev. Celt.*, XL, 143).

Au tome LI du même périodique, M. Thurneysen a donné des « Indogermanische Miszellen ». qui touchent pour une large part au celtique. 1. En comparant le grec occidental θεθμος (qui est τεθμός chez Pindare et θεσμός en ionien-attique) à gall. *deddf* « loi, usage, institution » irl. *dedm* dans *cacha deidmea a dichur* « Jedes Gesetz (ou Jeder Brauch) kann beseitigt werden » (*Arch. f. Celt. Lexic.*, III, 227, 27), on aurait le point de départ du suffixe grec -θμο- (-τμο-) dans un mot tiré du thème verbal **dedh-* (skr. prés. *dádhāti* ou parf. *dadhé*) au moyen du suffixe **-mo-* ou **-mā-*. Ainsi σταθμός βαθμός ῥυθμός etc., seraient analogiques de θεθ-μός τεθ-μός (coupé θε-θμός, τε-θμός), ou mieux de **θεθ-μā* (= irl. *dedm*, gall. *deddf*) sous l'influence des mots en (σ)μος à côté de mots en (σ)μη; cf. d'ailleurs στάθμη, εἰσίθμη, ἐφετμή. — 2. Le celtique n'a pas l'équivalent exact de skr. *çr̥ṇóti* ; car dans *ro cluiniur rocluinethar* le radical *clu-* a été tirée d'autres formes (comme *rocloth* de **klu-to-*). Mais le verbe *-gninaim* « je reconnais » suppose une formation **gninu-* (avec l'*u* du pluriel étendu au singulier), modelée sur un ancien présent **klinu-* comme le subjonctif *asa-gnoither* (Sg. 180 b 2) l'a été sur *-cloither*. L'existence d'un thème de présent **kl̥neu-* **kl̥nu-* est ainsi assurée en celtique. — 3. Le verbe κεῖμαι est sorti d'un nom-racine **kei-* désignant le logis, l'habitation et dont on a tiré des mots variés désignant l'être familier, amical, le compagnon, le compatriote : lat. *cīuis*, vha. *hīwa* « épouse », skr. *çévaḥ* ou *çivâḥ* « cher», v. irl. *coim* gall. *cu* « cher » et aussi v. irl. *céle* « compagnon, époux » (de **keiliyo-s*), gall. *cilydd* (avec *i* analogique de *cil* « dos »),

tirés d'un substantif à suffixe *-*l*- (cf. skr. *çilam* ?). Les vieux présents moyens athématiques dépourvus d'alternance vocalique sont d'anciens dénominatifs. — 4. L'expression *coin fodorne* « loutres » au pl. dans le glossaire de Cormac, n° 311, fournit une forme du nom de l'eau équivalente à v. sax. *watar* v.h.all. *wasser* v. angl. *wæter*, à côté du mot irl. *uisce* m. qui remonte à **udeskyo-*. — 5. Latin *oscillum* « balançoire » serait un emprunt à un gaulois **louskillo-* (modifié par analogie de *ōscillum* « masque ») ; cf. les mots celtiques désignant l'action de se balancer, comme irl. mod. *luascadh*, bret. *luska*, *luskella* « se balancer » et v. bret. *luscou* « oscilla » ; le gallois *llusgo* « tirer » a pris un sens spécial. [L'ingénieuse explication de Duvau, *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 189, peut conserver des partisans].

VIII

Il y a de judicieuses considérations sur le développement du latin vulgaire dans l'article qu'a donné M. Tenney Frank à l'American Journal of Philology, t. XLV, p. 161-175, *Latin quantitative speech as affected by immigration*. On est en général trop disposé à croire que le latin vulgaire s'est développé d'une façon régulière et continue depuis l'époque de Plaute jusqu'à celle de Charlemagne. Cette vue simpliste ne répond certainement pas à la réalité. En fait, le langage vivant, qu'on parlait en Italie, a subi des influences variées dont l'action a dû en modifier le cours. Et les rapports de la langue populaire avec la langue littéraire fixée ont dû varier suivant les époques. Depuis les Gracques jusqu'au milieu du Ier siècle avant J.-C., il y a entre les tendances naturelles de la langue parlée et les réactions de la langue écrite une lutte qui se termine par la fixation d'une norme, conservatrice et même archaïsante sur bien des points (par exemple dans le rétablissement de l'*s* ou de l'*m* à la fin des mots, dans le maintien de la quantité aux places du mot où elle tendait à s'altérer, etc.). La langue écrite ainsi fixée s'oppose dès lors à la langue parlée. Celle-ci dut subir une transformation profonde du fait de l'invasion en Italie d'une masse de population venue de l'Orient, et dont la langue maternelle était en majorité le grec. Cet afflux de gens grossiers et illettrés, qui se sont mis à parler latin, a dû causer dans l'usage de cette langue un grand trouble et en altérer singulièrement la pureté. Nous pouvons mesurer assez bien l'étendue des ravages en lisant Pétrone, qui représente à peu près le moment de l'histoire où l'afflux des étrangers gréco-syriens entraînait le latin vulgaire le plus loin du latin écrit.

Mais peu à peu, sous l'influence de l'école, l'écart entre les deux langues semble avoir diminué; les masses de population étrangère se sont éduquées, polies, affinées, et conséquemment le latin vulgaire a dû s'épurer en se rapprochant quelque peu de la langue écrite. Du moins, sent-on un progrès en ce sens à partir du IIIe siècle de notre ère, et au cours du IVe. Mais deux ou trois siècles plus tard, ce progrès se trouva complètement annihilé par une invasion nouvelle, qui eut des conséquences encore plus funestes que la précédente, celle de populations entrées en Italie par le nord, en provenance du centre de l'Europe. Celles-ci ruinèrent définitivement l'usage du latin classique et réduisirent la langue de l'empire à l'état que nous font connaître les langues romanes. Le latin écrit avec ses règles compliquées et délicates n'était plus assez fort pour résister à cette dernière invasion. Ainsi l'histoire du latin pourrait se diviser en périodes pendant lesquelles la lutte entre la langue écrite et la langue parlée présenterait des péripéties assez variées. Il y aurait eu deux périodes critiques, celle de l'invasion gréco-syrienne, celle de l'invasion germanique. Entre les deux se placerait une période où un certain équilibre tendait à s'établir. Antérieurement à la première, sous la République, il y aurait à tenir compte aussi de l'action des anciennes langues de l'Italie qui n'ont pas pû être absorbées par le latin sans en modifier l'économie. M. Tenney Frank paraît réduire à l'excès l'influence de l'osco-ombrien ou du celtique (p. 167).

Ce qui plaira aux linguistes français dans cet article, c'est la place qui y est faite aux faits sociaux. Les actions et réactions réciproques du latin écrit et du latin vulgaire reflètent les mouvements de la société ; elles ont dû être plus nombreuses et plus variées qu'on ne l'enseigne d'ordinaire. Ainsi, le latin de Grégoire de Tours ne continuerait pas directement le latin de Plaute, en passant par celui de Pétrone ; l'évolution aurait été bien plus compliquée. Cette conclusion est intéressante, et l'histoire que l'auteur imagine n'est pas dénuée de vraisemblance. Mais il resterait à fixer les principales étapes du développement par des faits linguistiques. Ce que l'auteur dit de l'altération de la quantité mériterait d'être revu de près ; il y défend le caractère uniquement quantitatif de la versification latine depuis le temps le plus ancien et par suite il combat « la théorie orthodoxe, suivant laquelle il y aurait une relation directe entre le vieux vers latin prétendu accentuel et le *quasi-uersus* de Commodien » (p. 166); le saturnien est à ses yeux un vers quantitatif. Mais il estime que la quantité a dû être altérée de bonne heure dans la prononciation du peuple ; et dans les altéra-

tions que les poèmes épigraphiques nous présentent, il cherche à découvrir l'influence du parler populaire sur la langue écrite. La dégradation du système quantitatif est un des faits où cette influence se manifeste assez nettement. Mais on doit pouvoir en trouver d'autres.

IX

Le premier fascicule du tome XXIII des MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE est presque entièrement rempli par un article de M. Maurice Cahen sur *l'Origine et le développement de l'écriture runique* (p. 1-46). C'est une étude magistrale, où cette difficile question est reprise de fond en comble. Il faut la compléter par ce que l'auteur lui-même a écrit dans la revue *Scientia* (juin 1923, p. 401-420) sur l'*écriture runique chez les Germains* et y comparer l'article qu'a donné M. Pedersen aux *Aarböger for nordisk oldkyndighed og historie* (1923, p. 37-82) sous le titre *Runernes oprindelse* [« Origine des Runes »]. La question des runes intéresse les celtistes par les rapports qu'elle présente avec la question de l'écriture oghamique. Ces rapports sont étudiés, comme bien on pense, dans l'article précité de M. Pedersen. La *Revue Celtique* en reparlera.

Le même fascicule des *Mémoires* contient, p. 52, une note signée J. Vendryes sur la forme *Mettis* du nom de la ville de Metz, capitale de *Mediomatrici*.

X

Le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE, en plus des comptes rendus de M. Meillet, qui sont une mine inépuisable d'idées et de faits, contient une variété d'articles originaux de plus en plus nombreux.

Au tome XXIII, M. Sommerfelt signale p. 7-14 un *cas de coup de glotte en irlandais*. Ce phénomène phonétique est bien connu par le rôle qu'il joue en danois ; mais il est rare ailleurs. L'auteur l'a observé dans le parler de Torr (en Donegal ; voir ci-dessus, p. 173). La formule en est la suivante : Tout mot qui en vieil-irlandais consistait en un monosyllabe terminé par une voyelle brève suivie ou non d'une consonne faible est prononcé avec un coup de glotte ; dans le cas de la voyelle brève finale, les cordes vocales s'ouvrent brusquement à la fin de la voyelle qui est alors suivie d'une espèce de *h* laryngal ; dans le cas d'une consonne faible suivant la voyelle, les cordes vocales s'écartent au début de la consonne, qui est alors

sourde et soufflée. Il y a quelques exceptions, que l'auteur explique avec sa sagacité ordinaire par les conditions phonétiques où elles se présentent.

A propos du latin *cruor*, *cruentus*, M. A. Ernout établit (p. 23-27) qu'il s'agit d'un vieux thème à sifflante, de genre animé : *cruor* est un authentique masculin. Il est fâcheux que l'on n'ait jusqu'ici découvert aucun témoignage sur le genre du mot irlandais correspondant, *crú* gén. *cráu* ou *cróu*.

Deux articles d'une portée plus générale méritent d'être signalés. L'un est de M. Meillet et traite des désinences verbales de l'indo-européen (p. 64-75) ; il doit être médité de tous les linguistes par les suggestions qu'il éveille sur la constitution de la conjugaison indo-européenne et sur le caractère même de l'indo-européen. Les celtistes retiendront en particulier ce qui est dit du rapport des désinences actives et moyennes au parfait (p. 67-68). — L'autre article est une dissertation qui a servi à M. Benveniste à obtenir le diplôme d'études supérieures préalable à l'agrégation : elle a pour objet *les futurs et subjonctifs sigmatiques du latin archaïque* (p. 32-63). Quoique, par une délicate attention, il ait dédié cette première publication au professeur qui lui en avait indiqué la matière, il n'est pas interdit à celui-ci de dire tout le bien qu'il en pense. La question des futurs et subjonctifs sigmatiques du latin est une question obscure, sur laquelle il faut avouer que beaucoup d'auteurs ont contribué à répandre de l'obscurité. Après avoir fait un relevé de toutes les formes, M. Benveniste les classe de façon à mettre les particularités en pleine lumière. Il montre comment le futur *faxō* est un ancien subjonctif à valeur désidérative ; il en explique par là les emplois idiomatiques (p. 40) ; ni pour le sens, ni pour la forme, le type *faxō* n'a rien de commun avec le type *fēcerō*, auquel d'ailleurs il s'oppose en maint exemple ; sur *faxō* a été créé en latin le subjonctif *faxim*. La partie la plus originale du travail est celle où l'auteur distingue du type *faxō* le type *amāssō*. Bien que la formation soit la même, il y a divergence dans la valeur et dans l'emploi : *amāssō* est un futur de perfectum, *faxō* un futur d'infectum. Mais comment se rattachent les deux formations ? Par une hypothèse fort ingénieuse, qui peut se soutenir d'arguments solides tirés de la linguistique générale : celle de la valeur expressive des géminées et du renforcement de l'articulation des consonnes en certaines positions. On sait qu'une hypothèse semblable a permis à M. Sommerfelt de donner une explication excellente du futur en *b* irlandais (cf. *Rev. Celt.*, XXXIX, 406). Elle peut s'étendre à d'autres cas, et notamment aux formations sigmatiques du celtique. Le

travail de M. Benveniste promet beaucoup pour l'avenir de ce jeune linguiste [1].

XI

Dans la ROMANIA, t. XLVII, p. 481-510, M. J. Jud dénonce des « mots d'origine gauloise » dans : le provençal *talvera* « lisière d'un champ que la charrue ne peut atteindre » (d'un composé celtique **talo-* « front » plus **wero-* « courbe », cf. irl. *fiar*, gall. *gwyr* « oblique, tordu »); le français *talus* (d'un gaulois *talutium* conservé par Pline, *H.N.*, XXXIII, 21) ; l'ancien dauphinois *talapant* « auvent » (de celt. **talo-penno-* « pignon ») ; l'ancien provençal *trevar* « habiter, fréquenter », auj. *treva* (dérivé du substantif celtique qui est représenté par irl. *treb*, gall. *tref* « habitation ») ; le vieux-lyonnais *ambessi* « mesure pour les fagots » (d'un celtique **ambi-bascia* « charge ») ; le français dialectal *brogier* « réfléchir » (d'un gallo-latin **broticare*, cf. irl. *bráth*, gall. *brawd* « jugement »).

Dans le tome XLVIII du même périodique, p. 115, M.P. Marchot étudie l'un des noms du cheval en latin vulgaire. A côté de *caballus* qui s'était substitué à *equus* comme nom commun de l'animal, le latin vulgaire employait aussi *ueredus* « cheval rapide (de poste ou de chasse) » et *mannus* « bidet ». Pour désigner le cheval de charge, en plus de *iūmentum* et de *sagmarius saumarius*, qui signifiaient tous deux « bête de somme », il y avait un mot **ruccinus*, conservé dans le vieux-provençal *roci*, *rossi* (d'où esp. *rocin* et portug. *rocim* ou *rossim*) et le vieux-français *roncin* (d'où ital. *ronzino*). Les mots *caballus* et *ueredus* étaient celtiques et *sagmarius* était grec ; **ruccinus* serait germanique et désignerait l'animal bâté, portant une charge sur le dos (v.h.a. *rucki* « dos »). Le mot aurait été créé en Gaule, où les armées contenaient une forte proportion de soldats germains. Il faut ajouter à cette note que le français *roncin* a passé en breton, où le mot *ronsé*, généralement pluriel, « chevaux » est encore en usage aujourd'hui.

Dans le tome XLIX, p. 389-416, M. J. Jud continue ses intéressantes recherches sur des « mots d'origine gauloise » (cf. ci-

1. Page 34, la critique qu'adresse M. Benveniste à M. Meillet n'est pas justifiée. Il n'a pas de motif pour écarter le rapprochement du futur sigmatique (redoublé) irlandais et du désidératif indo-iranien ; cf. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 106.

dessus). Il propose de rattacher à des prototypes celtiques : 1. français *auvent*, v. prov. *amban anvan* (qu'il explique par *ande* + *banno* « la grande corne ») ; 2. bourguignon *vouilleau* « hangar » (cf. v. irl. *foil* « toit (à porc) » gall. *gwal* « gîte, tanière » ; soit un prototype roman **voli-ellu-*) ; 3. prov. *flesco*, *fleco* (cf. v. irl. *flesc* « baguette, verge » supposerait un gaulois **vlesca*, d'où roman **flesca*) ; 4. fr. *serancer* « peigner (le lin) » (cf. irl. *cir* « peigne ») ; 5. fr. *blé* (est bien d'origine celtique et se rattache au même radical **mlato-* « farine » que irl. *bláth* « fleur » et gall. *blawd* « farine ») ; 6. galate *tascodrugi*, nom d'une secte religieuse qui s'était constituée en Galatie au IVe s. de notre ère, est interprété par Epiphane (*ad Haereses synopsis*, I, 2, 14) comme un composé de τασκος (= πάσσαλος) et de δρουγγος (= μυκτήρ), et est traduit en latin par *passalorynchitae* (Migne, *P.L.*, XLII, 142) ; les deux mots se retrouveraient dans des parlers romans, fr. mérid. et catalan *tascoun* « cheville, piquet » et prov. *drougno* « trogne, moue ».

M. E. Tappolet consacre une longue étude, p. 481-525, aux « noms gallo-romans du moyeu ». On y remarquera d'abord p. 485 la reproduction d'une roue celtique trouvée à La Tène, telle que M. P. Vouga l'a publiée dans le *Musée Neuchâtelois* de 1914, p. 64 (cf. du même, *La Tène, monographie de la station*, Leipzig, 1923, col. 91-93). A la page 509, M. Tappolet cite le gallois *both*, f. « bosse », l'irlandais *bott* « queue, pénis », qui remonteraient à **botta* (*butta*) ou **bottos* (*buttos*) et qui expliqueraient une partie des noms du moyeu en gallo-roman.

XII

Le contenu de PHILOLOGICA, vol. I, part II, est des plus variés, puisqu'il touche aux langues sémitiques et chamitiques et aux langues du Soudan aussi bien qu'à l'indo-européen. Au sujet de ce dernier, il faut signaler l'article de M. J. Loth sur l'irlandais moyen *uag*, irl. mod. *uaigh* gén. *uaighe*, got. *augô* (p. 177-180). Contestée par M. Thurneysen, l'existence d'un mot irlandais *uag* « œil » a été justifiée par Wh. Stokes (*B.B.*, XXIII, 64), dont M. J. Loth adopte les conclusions. Il faut partir du sens de « œil », d'où l'on passe à celui d'« ouverture, trou rond, caverne » et finalement de « tombe ». Ce dernier sens, qui semble attesté pour le grec ὀφθαλμός dans un vers d'Œdipe roi (987), s'expliquerait assez bien par une particularité frappante des sépultures mégalithiques. Comme Montelius l'a signalé (*der Orient und Europa*, p. 137), à la

fin de l'âge de pierre, les tombeaux présentent fréquemment un trou rond sur une de leur face : c'était en quelque sorte un œil ouvert sur le monde extérieur. La demeure des morts étant une imitation de celle des vivants, il est naturel que les tombeaux aient été pourvus d'une fenêtre comme les maisons.

J. VENDRYES.

BULLETIN DES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES [1]

Il n'est pas, je crois, inutile de dire quelques mots aux lecteurs de cette Revue, qui ne le connaîtraient pas encore, d'un livre de M. Marcellin Boule sur l'humanité primitive, qui date de trois ans, mais dont une deuxième édition a déjà paru, où l'auteur a pu mettre en œuvre des faits nouveaux fort importants (M. Boule, *Les Hommes Fossiles, Éléments de paléontologie humaine*, Paris, Masson). Nos familles humaines du monde moderne, qui se distinguent surtout par leurs langues et qui sont réparties en nations, ont un substratum anthropologique d'une épaisseur formidable qu'il faut avoir au moins sondé si l'on a quelque prétention de les connaître.

Nos connaissances sur les origines de l'humanité dépassent même, depuis quelques années seulement, ce substratum. M. Boule est justement l'un de ceux à qui nous devons le plus à cet égard. Il a recueilli le fameux squelette de la Chapelle aux Saints. Il a dégagé pièce à pièce ceux de La Ferrassie. Il a déjà publié du premier une monographie magistrale, qui a donné une véritable précision à l'image fort incomplète qne l'on pouvait se former auparavant de l'homme qui vivait à la fin du paléolithique inférieur. M. Boule lui a laissé le nom de la grotte de Néanderthal, où la calotte cranienne d'un individu de ce type avait été jadis trouvée. Cet homme n'a pas laissé de descendants ; il ne compte pas dans la généalogie de notre humanité ; il est le représentant le mieux connu mainte-

1. Ce bulletin, le 2e que je publie depuis la guerre (v. *R. Celt.*, XXXIX, p. 111), poursuit la revue, fatalement fort incomplète, des publications faites depuis 1914. Cette revue continuera dans les deux bulletins suivants. J'espère par la suite suivre d'un peu plus près la littérature archéologique. — H. H.

nant d'une humanité antérieure à la nôtre et qui aurait totalement disparu. Telle est l'une des conclusions du long chapitre de paléontologie philosophique que M. Boule lui consacre. C'est un précurseur de l'humanité présente ; mais l'idée que nous devons nous former actuellement de celle-ci, de sa place dans la série des êtres et des temps a été considérablement modifiée et précisée par la connaissance que nous avons aujourdhui de ce précurseur.

L'homme du paléolithique supérieur, au contraire, avec toutes ses variétés, négroïde de Grimaldi, homme de Cro-Magnon, homme de Chancelade, est des nôtres. Les hommes de Cro-Magnon subsistent aujourd'hui, même en France ; beaucoup sont évidemment restés en place et ont subi les changements de climat qui ont marqué la fin des temps paléolithiques. D'autres ont émigré, vers le Nord ou vers le Sud. Mais de nouveaux types humains se sont superposés à ces types anciens.

M. Boule n'a pas voulu arrêter son livre, dont je tiens à signaler surtout la portée générale et véritablement philosophique, à ces derniers échantillons des hommes fossiles, qui appartiennent encore au domaine du paléontologiste qu'il est. Il a cherché à relier dans un chapitre, dont nous devons lui être grandement reconnaissants, l'homme fossile à l'homme moderne. En Europe les types humains livrés par les sépultures à partir du néolithique sont ceux qui composent encore, en proportions très variables, les groupes humains d'aujourd'hui. M. Boule, qui aime la simplification et se place volontiers aux points de vue d'où l'on découvre les plus vastes ensembles, adopte la classification en trois types, type nordique, type alpin et type méditerranéen, le premier et le troisième distingués par la longueur du crâne, le deuxième par sa relative rondeur. J'aurais souhaité qu'ici M. Boule fût encore plus généreux de sa science et de sa critique et qu'il examinât plus étroitement le bien fondé de la discrimination de ces trois types qui, certes, se distinguent, mais dont le caractère choisi pour les définir n'est peut-être pas le principal de leurs caractères spécifiques. Pour ma part, j'ai peine à ranger dans la même catégorie que les brachycéphales bruns, trapus de l'Auvergne, les grands brachycéphales blonds de la Russie. Or, les Celtes, qui ont été considérés tour à tour comme de grands dolichocéphales blonds ou de petits brachycéphales, comprenaient une forte proportion de ces grands brachycéphales, dont le Gaulois du Capitole est une illustre figure. Il ne s'agit pas, dans le cas présent, de différencier plus ou moins profondément deux sous-types, mais de se représenter leur filiation, la dérivation respective et l'histoire des

groupes où ils se trouvent en nombre de façons fort différentes. Toutefois M. Boule, restant dans les grandes lignes et répartissant les types par masses entre les peuples historiques qui ont constitué le fonds de la population européenne, n'a pas couru le risque de fausser les valeurs de son tableau. Pour lui les Celtes appartiennent à la souche des peuples septentrionaux qui, à partir de l'âge du bronze, se sont répandus par vagues vers l'ouest et le sud de l'Europe ; ces peuples ont été en majorité composés de grands dolichocéphales blonds ; c'était ainsi sans doute que les Celtes aimaient se représenter à eux-mêmes puisqu'ils se décoloraient les cheveux pour mieux ressembler à leur idéal ethnique.

Incidemment, M. Boule touche au problème de l'origine des peuples de langue aryenne, qui doit rester toujours, d'un certain point de vue, un problème anthropologique. Il tend à chercher parmi les grands dolichocéphales du Nord les propagateurs des langues aryennes ; mais peut-être s'exagère-t-il l'accord qui peut régner entre les linguistes, les archéologues et les historiens sur l'identité de ceux-ci.

J'indique avec beaucoup de prudence les quelques réserves qui se sont élevées dans mon esprit à la lecture de cet exposé magistral de l'anthropologie préhistorique européenne, que complète un très large tableau du peu que l'on sait sur les races préhistoriques des autres parties du monde.

*
* *

Je signale aux lecteurs de la Revue la publication des premiers cahiers de la *Bibliographie Alsacienne* par l'Université de Strasbourg (Librairie Istra, Strasbourg). Le 1er volume, daté de 1922, contiendra la bibliographie de 1918 à 1921. Le chapitre III, Archéologie préhistorique et gallo-romaine, est l'œuvre de M. A. Grenier, professeur à l'Université de Strasbourg. L'Alsace elle-même publie beaucoup sur son archéologie, grâce à l'inlassable activité et à la très grande érudition de M. R. Forrer, conservateur du Musée préhistorique du Château de Rohan.

*
* *

M. L. le Rouzic, avec M. et Mme Saint-Just Péquart, a publié les résultats des fouilles faites à Carnac en 1921 et 1922. Elles ont porté sur trois grands tumulus à sépultures multiples, celui de Crucuny et les tertres du Manio et du Castellic (*Carnac*, 1923,

Strasbourg, Berger-Levrault, 154 pp. in-8.); ces tumulus sont grosso modo comparables au grand tumulus du Mont Saint Michel. Celui de Crucuny était bien connu. Il est surmonté par un menhir indicateur et comprend deux sépultures principales, un petit dolmen et une grande construction à double chambre, situés dans la longueur du tumulus, enfin quatre monuments secondaires. Bien que le tumulus n'ait pas été fouillé auparavant, les fouilleurs y ont trouvé tout juste assez d'objets pour amorcer une intéressante discussion chronologique. La plupart de ces objets sont des outils de pierre et des fragments de poterie primitive, mais l'inventaire comprend deux objets de l'époque de La Tène, un important fragment de vase et un fragment soit d'armure, soit de harnachement. Les auteurs indiquent dans leurs conclusions que la partie N.-E. du tumulus, comprenant le dolmen, est contemporaine des autres dolmens de Carnac, tandis que la partie S.-O. serait de l'époque de La Tène. Eh bien, non ! S'ils ont su s'exprimer clairement p. 7 et p. 22 les deux objets en question ont été trouvés dans la chape du tumulus et non pas dans les tombes ; ils ne peuveut donc pas dater celles-ci plus que les Vénus Anadyomènes et les débris de poterie romaine, qui ont été ramassés dans les fonds de cabanes de la surface.

L'une des préoccupations des fouilleurs est de dater les alignements de Carnac. Le tertre du Manio est autérieur aux alignements de Kermario qui passent par-dessus. Le menhir indicateur du tertre a été compris dans les alignements, mais est beaucoup plus élevé que les blocs qui l'entourent. Ici encore le mobilier funéraire est fort pauvre, mais il a suffi pour donner une idée de la date des sépultures, qui précède de loin celle des alignements. En ce qui concerne la construction des tombes du tumulus, le soutènement des menhirs, la fouille a été des plus instructives. Celle de la lande du Castellic a fourni les mêmes données.

A la base du menhir de Crucuny et du grand menhir de Manio ont été relevées des gravures ; ce sont des images de haches à Crucuny, des signes serpentiformes au Manio, analogues à ceux de Gavr'inis. A la base du menhir du Manio ont été déposés deux haches de pierre.

M. L. Franchet, dans la Revue scientifique du 22 sept. 1923, rappelle à propos des alignements de Carnac une vieille théorie soutenue en Angleterre vers 1750 par le Dr Stuckeley. Celui-ci faisait des alignements le temple gigantesque d'une *ophiolatrie*, d'un culte du serpent. La découverte de serpents gravés sur le menhir du Manio, compris dans les alignements rajeunit cette vieille hypo-

thèse. M. Franchet parle, cela va sans dire, du serpent cornu, de l'œuf de serpent et justement il croit reconnaître une figuration de l'œuf sur le même menhir. Il parle également de l'orphisme et de son serpent. Entre la religion celtique et l'orphisme, je suis fort disposé à croire que la comparaison s'impose.

*
* *

Les Památek archeologických (Monuments archéologiques) ont publié en 1919 et 1920, XXXI et XXXII, un travail de M. A. Stocký sur la poterie néolithique qui touche indirectement à la préhistoire des Celtes (*Studie o Ceskem neolithu*, Recherches sur la période néolithique en Bohême). Les envahisseurs de la Grande-Bretagne à l'âge du bronze, qui paraissent bien avoir été des Celtes, y ont apporté avec eux l'usage d'un type de gobelets en forme de calice, décoré de zones gravées ou imprimées parallèles aux bords ainsi que de quelques objets particuliers, poignards, brassards d'archers, boutons à perforation en V, etc... Ces mêmes objets se trouvent ailleurs également associés, dans la vallée du Rhin, en Bohême, mais aussi en Italie, en Sicile, dans la péninsule ibérique, et la région française des mégalithes. Toutefois les gobelets britanniques paraissent des dérivés récents de la famille des vases à zones. Mais ici se présente un dilemme d'archéologie ethnographique, qui ne manque pas d'intérêt. Les vases à zone ont-ils leur origine dans le domaine des mégalithiques, dans la péninsule ibérique par exemple, ou sont-ils l'invention du peuple de brachycéphales dans les tombes duquel on les trouve en Allemagne, en Bohême, et dans la vallée du Danube ? S'il en était ainsi leur présence sur les bords de l'Atlantique et de la Méditerranée pourrait faire croire à de lointaines randonnées de ces premiers Celtes, qui ont peuplé les Iles Britanniques, tout à fait comparables aux futurs voyages des Normands. M. Stocký nous débarrasse de ce dilemme. Les tombeaux du peuple aux gobelets ne se présentent pas en Bohême comme ceux d'une population autochthone. Ils se trouvent dans une large bande de territoire, mais ils y sont disséminés. M. Stocký croit donc que leurs tribus sont venues d'Allemagne en Bohême et qu'elles venaient peut-être de plus loin. Pour les tribus je n'oserais le dire. Pour la céramique, on peut l'affirmer ; ce n'est pas en tout cas, un indice ethnographique constant. Ainsi le problème des premiers Celtes se trouve en quelque façon simplifié. Mais l'extension des vases à zones en pose d'autres.

*
* *

Dans MANNUS, t. IX, 1918, p. 1-54, M. Georg Wilke, qui s'est appliqué, il y a quelques années, à classer ethnographiquement la poterie néolithique de l'Europe Centrale, donne une suite à ses études en essayant de démêler la part des Celtes, des Germains et des Illyriens dans les restes d'une préhistoire un peu plus récente (*Die Herkunft der Kelten, Germanen und Illyrer*). Il s'appuie sur le grand travail de cartographie publié par Lissauer dans le *Zeitschrift für Ethnologie*. Les cartes de Lissauer dénoncent, à l'âge du bronze, de grandes différences dans les armes, outils et objets de parure entre le S.-O. de l'Allemagne, le Nord du même pays et ses provinces orientales auxquelles on peut joindre la Bohême et la moyenne vallée du Danube. Trois grandes provinces à civilisations différentes se distinguent de carte en carte. Leur distinction se maintient à l'époque de Hallstatt. Elle remonte au Néolithique. A la première correspond la céramique des types de Rössen-Nierstein ; à la deuxième la céramique des monuments mégalithiques du Nord ; à la troisième la céramique à méandres et le type de Jordansmühl. Le fait est incontestable. A ces provinces archéologiques correspondait-il des provinces linguistiques ? M. Wilke se pose la question et sa réponse est affirmative. La question qui nous importe le plus est de savoir s'il s'agit des mêmes langues et des mêmes sociétés depuis le néolithique jusqu'à l'époque de La Tène. Il est bien certain d'ailleurs que les Indo-européens ont hérité dans une large mesure des sociétés établies là où ils se sont installés et qu'ils les ont continuées.

Les fascicules IV et V de l'année 1912 de la ZEITSCHRIFT FÜR ETHNOLOGIE, p. 660 sqq., contiennent le *Sechster Bericht über die Tätigkeit der von der deutschen Anthropologischen Gesellschaft gewählten Kommission für prähistorische Typenkarten* de M. Robert Beltz. Il s'agit des fibules de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt. La légende jointe à la carte les divise en deux groupes principaux, un groupe septentrional, germano-scandinave, de fibules en deux pièces, dont l'épingle tourne autour du pied de l'arc, dans un plan perpendiculaire au plan axial de la fibule ; un groupe méridional de fibules en une pièce, à ressort. La vallée de l'Elbe limite vers le S.-O. l'aire où les fibules du premier groupe ont été trouvées en nombre considérable. Si M. Beltz commentait sa carte, il montrerait sans doute que leur grande abondance correspond à l'aire des établissements germaniques. Les indices du deuxième groupe se

pressent dans la haute vallée du Danube, jusqu'à Ratisbonne et au pied des Alpes bavaroises, dans la moyenne vallée du Rhin jusqu'à Mayence et en Franconie. Leur abondance correspond à l'aire des établissements celtiques. De la Thuringe à l'issue de la Baltique, les points rouges du deuxième groupe jalonnent une route d'échange. Ils s'égrènent dans une autre direction vers le moyen Oder et la région de Danzig. A interroger la carte de plus près, les indications du premier aperçu ne paraissent pas fausses. Quelques points bleus du premier groupe sont dispersés au Sud-Ouest, mais il s'agit de fibules formées d'un fil serpentant et terminé aux deux bouts par des plateaux en spirales, qui constituent en réalité une variante d'un type hongrois, répandue seulement aux alentours de son lieu d'origine. D'autre part dans la région comprise entre le Bas-Elbe et la Baltique se rencontrent divers types spéciaux de fibules halstattiennes classés dans le deuxième groupe et qui n'ont qu'une aire d'extension septentrionale. Cette répartition des fibules en deux groupes suppose d'ailleurs une théorie de la genèse de la fibule que j'aurais mauvaise grâce à juger puisqu'elle n'est pas énoncée.

Mannus a publié dans son volume de 1914 (vol. VI, p. 109) une fulgurante critique de l'excellent livre de S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, due à M. Karl Felix Wolff (de Bozen). Le livre de M. Feist est certainement trop critique pour Mannus et il a fait aux Germains un tort irréparable en soutenant qu'ils pourraient bien avoir été indo-européanisés par les Celtes !

Mannus, t. VII, 1915, p. 83 sqq. M. M. Näbe a publié un dépôt de l'âge du fer trouvé à Wahren près de Leipzig, comprenant notamment un torques de fer, richement décoré et terminé par des boutons à angle droit, et une barre de fer à forger en forme de double pyramide d'un type bien connu. — M. Kossinna a commenté cette trouvaille dans un de ses intéressants articles d'ethnographie préhistorique, qui apprennent toujours beaucoup, mais ne laissent jamais l'esprit complètement satisfait (*Die illyrische, die germanische und die keltische Kultur der frühesten Eisenzeit in Verhältniss zu den Eisenfunde von Wahren bei Leipzig*, p. 84 sqq.). Trois peuples se rencontraient au centre de l'Allemagne, dans le bassin moyen de l'Elbe : les Celtes, les Germains et les Illyriens qui étendaient alors largement leur domaine dans l'Allemagne orientale. Au 1er âge du fer, auquel appartient la trouvaille de Wahren, la limite des Celtes et des Illyriens peut être à peu près tracée par le cours de la Saale ; à l'ouest de cette rivière se trouvent des inhumations, avec des torques à torsades et des bracelets à godrons, qui sont celtiques. Les Celtes

s'étendaient un peu plus à l'Est à l'âge du bronze ; la rencontre se produisait dans la vallée de l'Elster. Les Celtes n'avaient pas alors gagné sur les Germains l'influence qu'ils ont eue à l'époque de La Tène. Par contre l'archéologie du domaine germanique trahit l'influence prépondérante des Illyriens. Le dépôt de Wahren serait un dépôt illyrien. Le collier à boutons ne se trouve, à vrai dire, que dans le domaine germanique, au N. de l'embouchure de la Saale. Mais la décoration du collier serait illyrienne. Quant à la barre de fer c'est la plus orientale qui ait été trouvée jusqu'à présent en Allemagne. Ces barres se trouvent en grand nombre dans la région rhénane. C'est donc apparemment une importation celtique. Les Celtes devaient fournir de fer les forgerons illyriens de l'Allemagne centrale et les Germains. C'est peut-être à ces importations de fer qu'est dû l'emprunt par le germanique du celtique *isarnon,* pour désigner ce métal, *Eisen*. La masse des emprunts linguistiques du germanique au celtique serait plus tardive.

M. K. Schumacher a donné au K. Archaeologisches Institut de Francfort un rapport intitulé : *Stand und Aufgaben der bronzezeitlichen Forschung in Deutschland* (État et problèmes de l'étude de l'âge du bronze en Allemagne), qui fait partie du Xe rapport de la Römisch-Germanische Kommission (1917). C'est un exposé fort complet de l'archéologie de l'âge du bronze en Allemagne. Il y étudie avec une application particulière le passage de la civilisation néolithique, décrite à l'aide de sa poterie, à celle de l'âge du bronze. Il a dû se préoccuper, parmi les *Rassenfragen*, de la formation de la population celtique dans l'Allemagne occidentale. Le peu de crânes datés se classent en deux types : brachycéphales occidentaux et dolichocéphales de grande taille (stations néolithiques du type de Rossen). Population mêlée par conséquent. Mais ces données anthropologiques sont vraiment trop minces et le problème n'est pas un problème anthropologique.

*
* *

M. D. Viollier a donné en 1914 à la *Festgabe für Hugo Blümsner* un court article intitulé *les Celtes et le Rhin*. Quand les Celtes se sont-ils présentés sur le Rhin ? M. Viollier, qui est archéologue, définit le mot Celtes par civilisation de La Tène. Les Hallstattien, qui avaient des fibules à ressort unilatéral, ne pouvaient être Celtes. M. Viollier nous avouera que c'est une pétition de principes. L'archéologie seule ne peut pas résoudre le problème. Au surplus,

d'où venaient les Celtes ? M. Viollier pose la question, mais n'y répond pas.

M. M. Piroutet a donné à l'ANTHROPOLOGIE (t. XXIX pp. 213-249; 423-457; XXX, pp. 51-81, 1918-1919) une copieuse *Contribution à l'étude des Celtes*. M. Piroutet fouille depuis sa première jeunesse les tumulus des environs de Salins. Sa « contribution » est nourrie de son expérience de fouilleur et de ses réflexions d'explorateur, car il a vu beaucoup de pays. Se fondant en première ligne sur les témoignages des Grecs, il établit que, à partir du VIe siècle, leurs marchands se sont trouvés en contact dans la vallée de la Saône et dans la moyenne vallée du Rhône avec un peuple distinct des Ligures et voisinant avec eux, auquel ils donnèrent le nom de Celtes. Or, à pareille époque, le pays était occupé par un peuple certainement nombreux, vivant en groupements importants, parfaitement distinct, en ce qui concerne sa civilisation, des populations contemporaines de la basse vallée du Rhône et des anciens occupants des palaffittes de la Suisse. Ce peuple enterrait ses morts sous des tumulus, souvent avec de riches parures ; ces tumulus forment d'immenses cimetières. Pour parler en archéologue, les constructeurs des tumulus halstattiens de la Franche-Comté et de Bourgogne sont des Celtes. Personne ne le conteste, je crois, et, sans doute, ne le contestera.

Depuis quand les Celtes étaient-ils établis dans la région ? M. Piroutet pose la question, mais sans netteté. Il y eut des constructeurs de tumulus en Franche-Comté dès la 1re partie de l'âge du bronze et notre auteur a contribué à les faire connaître. Mais la suite de l'âge du bronze y présente de graves lacunes. En tous cas, c'est dans la deuxième partie de l'époque de Hallstatt que les constructeurs de tumulus paraissent avoir élargi considérablement leurs établissements. Ils s'étendirent alors bien loin vers le Sud-Ouest, jusqu'en Espagne, où un groupe important de Hallstattiens alla s'établir et développa une civilisation un peu particulière. Hérodote y signale la présence des Celtes.

Dans son second article, M. Piroutet s'applique avec beaucoup de compétence à subdiviser le domaine français de ses Celtes halstattiens. Une ligne de démarcation suivrait les Vosges et la Saône. A l'Ouest de la Saône, on ne trouve ni brassards de bronze mince, ni fibules serpentiformes et la grande épée de fer halstattienne demeure en usage, tandis qu'elle est remplacée à l'est par la courte épée à antennes. A l'est de cette ligne, deux subdivisions, l'Alsace et la Franche-Comté. En Franche-Comté, nouvelle distinction entre le groupe des tumulus d'Alaise et celui des Moi-

dons. Celui-ci, d'une façon générale, rappelle, en ce qui concerne la construction des tumulus et le mobilier des sépultures, le groupe des tumulus halstattiens du Wurtemberg. Les lignes de démarcation ne sont pas d'une netteté parfaite, il faut en convenir. Si l'on songe au nombre immense des tumulus à fouiller, au grand nombre de ceux qui ont été gâchés, on se prend à craindre que l'effort de M. Piroutet pour expliquer subtilement les rapports ethniques et politiques des gens qui ont laissé là leurs os ne soit un peu vain. Il conclut d'ailleurs que le nom de Celtes doit être attribué à l'ensemble de ces groupes.

Dès son premier article M. Piroutet s'est demandé si les tribus qui nous ont laissé les cimetières de la Marne étaient celtiques ? Il tenait pour la négative. Je ne comprends pas grand'chose à son argumentation archéologique, qui d'ailleurs tourne court. Il l'éclaire dans son dernier article, où il revient sur la distinction des Celtes et des Galates, à propos de laquelle, bien des lustres passés, rompaient des lances nos prédécesseurs. Admettant que les deux termes soient bien distincts et que les écrivains grecs les aient employés avec précision, les Galates étaient-ils ou n'étaient-ils pas des Celtes et que sont-ils ? M. Piroutet répond qu'ils ne sont pas des Celtes et il répond également, je crois, qu'ils sont le peuple de la Marne, les conquérants de l'Italie, etc.. Voire ! N'étaient-ils pas de langue celtique ? Nous ne sommes tout de même pas réduits pour classer les peuples de l'Europe ancienne au seul témoignage des écrivains grecs et latins. Si les Galates étaient de langue celtique, la distinction entre eux et les Celtes de M. Piroutet est-elle analogue à celle des Goidels et des Britons ? Est-elle la même ? Voilà la question à poser. Comment M. Piroutet entend-il ce nom de Celtes ? Est-ce le nom d'une nation ? Est-ce le nom d'une confédération ? Est-ce une appellation ethnique générale ? Il paraît hésiter entre ces diverses conceptions. Il y a dans sa pensée un manque de clarté qui se traduit par l'emploi répété à la fin de son travail des expressions de Proto-Celtes, Proto-Galates, qui n'ont aucun sens du tout.

Il y a deux thèses claires dans cette série d'articles et qui intéresseront beaucoup. M. Piroutet démontre contre Déchelette que les relations entre les Grecs et les Celtes de la Franche-Comté se sont faites par les vallées du Rhône et de la Saône ; elles se traduisent par des importations de poteries qui ne peuvent avoir subi de nombreux transbordements. La deuxième thèse est que les grandes épées de fer de la Bourgogne et du centre de la France sont contemporaines des courtes épées à antennes de la Franche-Comté.

Un mot de prière en terminant. Que M. Piroutet veuille bien songer à ses lecteurs. Voilà cent pages serrées de phrases à incidentes enchevêtrées, mais qui, hélas, ne sont pas des périodes, avec une double série de notes et, pour finir, deux *addenda* ; pas une carte, pas un croquis pour éclairer un style de la plus fâcheuse abstraction et farci d'impropriétés. C'est inadmissible. Qui veut se faire lire doit prendre le temps de composer et d'écrire.

M. M. Piroutet a donné à la REVUE ARCHÉOLOGIQUE (1918, I, p. 917 sqq.) de courtes *Notes d'archéologie franc-comtoise*. Il s'agit d'une pointe de flèche grecque en bronze trouvée dans un tumulus de Refranche (Doubs), qui date de la fin de l'époque hallstatienne, de l'introduction du moulin rotatif en Gaule par les Grecs de Marseille vers le même temps (un fragment de meule rotative a été trouvé au camp du Château dans la couche des fibules à arbalètes courtes), de fragments de vases en pierre dure trouvés à la base des couches archéologiques du camp du Château et qui pourraient bien venir de la Méditerranée orientale.

PRO ALESIA, dans le 22e fascicule de sa nouvelle série, 5e année, a donné une idée, un peu oratoire, de *L'Alsace Gauloise et Gallo-romaine*, d'après le livre de M. Tourneur-Aumont, *L'Alsace et l'Alemanie*. Il y décrit le peuplement gaulois de l'Alsace, que l'empire romain n'aurait fait qu'aménager.

MM. E. Grillet et V. Berthier ont publié dans le BULLETIN ANTHROPOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE DE LYON, t. XXXII, 1913-1917, p. 125, sous le titre *Recherches préhistoriques en Mâconnais en 1912 et 1913*, l'étude de tumulus situés à l'est et au nord-ouest du village d'Igé.

*
* *

M. K. Schumacher, au cours d'un travail excellent et lumineux sur l'histoire du peuplement des hauteurs situées à l'ouest de la Rhénanie, Hunsrück, Eifel (*Beiträge zur Besiedelungsgeschichte des Hunsrücks, der Eifel, und Westdeutschlands überhaupt*, dans PRAEHISTORISCHE ZEITSCHRIFT, 1916, p. 133 sqq.), a exposé avec quelque développement une théorie qui lui est chère sur l'origine des Celtes. Pour lui les mouvements des Celtes se sont produits de l'ouest à l'est. Les Celtes qui ont peuplé la Rhénanie venaient de Gaule. Un mouvement général de déplacement de l'ouest à l'est aurait animé les peuples celtiques pendant une période, qu'il fait commencer au milieu de l'époque de Hallstatt. Les Séquanes, partis de la Suisse, ont gagné la Franche-Comté ; les Médiomatrices ont

quitté la Marne pour s'établir sur la Meuse ; les Helvètes sont des Helvii, venus des bords de l'Allier ; les Volques, les Bituriges Cubi, les Turones se sont échelonnés du Danube à la Thuringe. Les Trévires qui ont occupé le pays étudié par M. Schumacher sont de même origine. A vrai dire les preuves sont minces. Similitude de la poterie des tumulus d'Haulzy et de celle de tumulus de Hunsrück ! Indique-t-elle le sens d'un mouvement ? Les considérations de noms propres ne me paraissent pas beaucoup plus sûres. — Un bouleversement se produisit au milieu de l'époque de La Tène. Les établissements de La Tène II sont aussi maigres que ceux de La Tène I sont riches. C'est l'invasion des Cimbres qui approche et le commencement des incursions germaniques.

M. Schumacher a donné aux NASSAUISCHE ANNALEN, 1917, XLIV, p. 175, un pendant à sa *Besiedelungsgeschichte* du Hunsrück. Au fait, il s'agit dans ce travail de montrer la civilisation du Hunsrück et ses « porteurs » se répandant de la vallée du Rhin dans les hauteurs du Westerwald et du Taunus. C'est d'abord la civilisation de la fin de l'âge du bronze (champs d'urnes à incinération) qui descend le Rhin jusque vers Andernach, remonte la basse et la moyenne vallée du Mein et s'établit dans le Taunus, le Westerwald, le Vogelsberg. Population réto-ligure ! A la fin de l'époque de Hallstatt ce sont les Celtes qui portent avec eux les prototypes de l'industrie de La Tène. M. Schumacher, qui a passé sa vie à suivre sur la carte les traces des hommes préhistoriques a remarqué très justement que les plus anciens chemins escaladaient les hauteurs et suivaient les partages des eaux. C'est par ces routes de hauteurs qu'auraient gagné les Celtes. M. Schumacher compare leur mouvement aux trekks des Boers. C'étaient des pasteurs étendant leur pâturages. Mais à pointer les routes sur la carte, on est trop vite entraîné à imaginer des parcours et des directions.

M. Schumacher a traité des civilisations hallstattiennes de la moyenne vallée du Rhin dans GERMANIA, 1918, p. 98 et 99, c'est-à-dire des types de Koberstadt (région de Darmstadt) et de Mehren (région de l'Eifel et du Hunsrück). Il y traite aussi du passage de la civilisation de Hallstatt à celle de La Tène, qui se serait répandue le long de la Meuse, de la Moselle de la Nahe et aurait, par Kaiserlautern gagné le Rhin et le Neckar, mais se serait arrêtée sur la ligne Haguenau, Rastatt, Stuttgart. Le nom de la province de Rhétie témoigne de la résistance de la vieille population halstatienne. M. Schumacher se méprend sur le sens de la diffusion de la civilisation celtique parce qu'il ne connaît pas *de visu* cette énorme masse des tumulus de Franche-Comté qui lui paraissent

représenter les Celtes à leur berceau. A regarder les choses de près, on ne saurait voir là un point de départ.

M. Schumacher a publié en 1921 dans un fascicule commémoratif (*Aus Butzbachs Vergangenheit, Festschrift zur Sechshundertjahrfeier der Stadt Butzbach*) un aperçu de la préhistoire d'un coin de la Haute Hesse, fort bien illustré, où il expose une fois de plus son habituelle théorie : les Celtes ne sont arrivés dans le pays qu'à l'époque de La Tène. Il y aurait eu dans cette région des Turones, des Volques et peut-être aussi des Bituriges.

Dans les FUNDBERICHTE AUS SCHWABEN, 1917-1922, N.F., un autre article de lui sur le peuplement de la vallée de la Tauber, affluent de rive gauche du Mein, qui traverse l'Odenwald (*Die Besiedlung der untern Taubertals*), donne toujours la même note : mouvement sud-nord de la population et de la civilisation de l'époque de Hallstatt, mouvement inverse à l'époque de La Tène.

Le musée de Giessen a une publication. Les premiers fascicules de la section préhistorique ont paru depuis la guerre. Deux m'en sont parvenus (VEROEFFENTLICHUNGEN DES OBERHESSISCHEN MUSEUMS UND DER GAILSCHEN SAMMLUNGEN ZU GIESSEN : *Abteilung für Vorgeschichte*, I et II). Le premier, de M. P. Helmke, rend compte de fouilles de tumulus près de Muschenheim, en 1918 (*Hügelgräber im Vorderwald von Muschenheim*, 1919) ; le deuxième, de M. O. Kunkel, d'autres fouilles de tumulus sur le Homberg près de Climbach (*Das Hügelgräberfeld am Homberg bei Climbach*). Chacun des deux fascicules est suivi de quelques pages de M. Schumacher qui tire les conclusions des faits observés, en fait le classement chronologique, et, faut-il le dire aussi, les fait rentrer dans son système. Les tumulus en question ont été construits depuis le néolithique (on y a trouvé des vases à impressions de cordelettes) jusqu'à l'époque de La Tène ; toutefois, ni dans l'un ni dans l'autre compte rendu, ne figure une véritable tombe de La Tène. Les deux fouilles éclairent grandement l'archéologie encore assez obscure de la région. Les trouvailles les plus importantes sont les trouvailles hallstattiennes, des deuxième, troisième et quatrième périodes hallstattiennes. M. Schumacher y reconnaît, avec de notables divergences d'ailleurs, les types céramiques du sud du Mein (Gundling, Hallstatt 2 ; Koberstadt, Hallstatt 3). Tandis qu'il rattache ceux-ci et la population qui les a laissés dans ces tombeaux à l'Illyrie et à sa civilisation, il fait venir de l'ouest les vases de la 4e période (type de Mehren). Ceux-ci auraient été apportés par des Celtes venus de Lorraine. La poterie mise à part, le mobilier funéraire de ces tumulus rappelle celui de nos tumulus

franc-comtois ; torques, bracelets, plaques de ceintures sont des mêmes types et révèlent les mêmes méthodes de fabrication. Or il est bien difficile de douter que nos tumulus franc-comtois contiennent les restes d'une population celtique.

M. Behrens, attaché au Römisch Germanisches Central Museum de Mayence, a donné, dans un petit volume intitulé *Rheinhessen in seiner Vergangenheit*, 1923, le chapitre sur la préhistoire. Elle ne remonte pas loin, à peine au néolithique, car les stations qualifiées ici de néolithiques sont probablement plus récentes, mais elle est particulièrement riche en belles trouvailles et typiques. Les époques de Hallstatt et de La Tène, où le pays était celtique sont particulièrement bien représentées dans son archéologie. M. Behrens décrit les trouvailles, avec l'habituelle précision qui règne autour du musée de Mayence ; l'illustration, qui consiste en excellents dessins, est fort riche. Il s'abstient d'ailleurs de toute vue théorique.

Dans MANNUS, 1915, p. 927 sqq., M. P. Hörter publie des fouilles de tumulus, et d'un cimetière, datant du halstattien ancien, à Gering, cercle de Mayen, Prusse Rhénane.

P. 991. Le même auteur publie les fouilles d'un petit cimetière du hallstattien récent, au même endroit.

M. G. Bersu a publié dans les FUNDBERICHTE AUS SCHWABEN, 1917-22. N. F. S., p. 46 sqq., un article sur *Die Heunenburg* (*Markung Upflamör*, *O. A.* Riedlingen). Cette forteresse préhistorique qui s'élève à environ 8 km. de Riedlingen dans la haute vallée du Danube est une des plus imposantes du Wurtemberg, et c'est bien entendu une forteresse celtique. Des fouilles y ont été faites dont M. Bersu nous rend compte. On a exploré les murs et les traces d'habitation qui se trouvaient derrière. Les murs ont été bâtis en pierre et en bois ; le bois a pourri et a provoqué l'écroulement des pierres ; dans les habitations ont été trouvés des débris céramiques de la fin de l'époque de Hallstatt, des pieds cylindriques, des tessons à peintures rouges et blanches ; une épingle à tête conique pourrait remonter à la fin de l'âge du bronze. Mais l'usage de ces épingles a duré plus longtemps. Les trouvailles du Heunenburg rappellent celles du camp de Château sur Salins.

*
* *

M. L.-A. Constans, dans une *Esquisse d'une histoire de la Basse Provence daus l'Antiquité* (Extr. du t. II des *Bouches du Rhône*, *Encyclopédie départementale*) touche à la question de la date de l'arrivée des Celtes en Provence. Se fondant sur les découvertes des Baou-

Roux, de la Roche-Pertuse, du Fort Saint-Jean et des tumulus de Pertuis, il admet que des petits groupes de Celtes s'étaient, dès l'époque des grandes épées de fer, glissés parmi les Ligures et tenaient les passages et les routes. La haute vallée de l'Arc était occupée par eux depuis plus longtemps encore.

La Revue Archéologique a publié un long travail en trois articles de M. Léon Joulin sur *Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare* (1914, I, p. 59 sqq. ; 1915, I, p. 47 sqq. ; 259 sqq.). Il s'agit de l'âge du bronze et des âges du fer jusqu'au Ier siècle. Dans chaque section l'auteur examine successivement d'abord les textes et les documents linguistiques, de la façon la plus sommaire ; puis les documents archéologiques avec un peu plus de détails, mais sans illustrations ; après quoi il interprète les données de l'archéologie. Mais il reste dans des généralités si vagues, qu'il y a peu à tirer de son vaste exposé. Un pareil ouvrage ne se prête pas à la critique. Je ne puis toutefois m'empêcher de m'étonner d'une carte figurant la répartition des civilisations européennes à l'époque de La Tène. La Grande-Bretagne y figure en dehors de l'ère d'extension de cette civilisation.

M. Léon Joulin a parlé à l'Académie des Inscriptions (Comptes Rendus, 1918, p. 266 sqq.) des Celtes d'après les découvertes archéologiques récentes dans le Sud de la France et en Espagne. Si j'ai bien compris M. Joulin, c'est l'extension de la civilisation hallstattienne en Espagne, révélée par les fouilles du Marquis de Cerralbo, qui est le point de départ de sa communication. — La communication est publiée dans la Revue Archeologique, 1918, II, p. 74 sqq.

La Revue Anthropologique a publié dans son numéro de mars-avril 1923 un article de l'abbé Favret et du commandant Bénard sur *Les deux nécropoles de Saint-Urnel et de Roz-an-tre-men* en Plomeur, qu'ils fouillent en ce moment. Ne retenons que la deuxième qui est un cimetière celtique à incinération. Ces messieurs y ont trouvé deux types de céramique de dates différentes, des jarres pansues à col évasé et d'autres pourvues d'un pied cylindrique caractérisent la première ; elles sont sans décor. La deuxième céramique, plus profondément enterrée bien que plus récente est décorée de zones remplies d'ornements gravés ou imprimés : cercles concentriques, croix, croix de Saint-André, losanges, ligne d'S, etc. La deuxième céramique a déjà été trouvée en Bretagne ; les fouilleurs l'ont comparée très justement avec diverses séries de la céramique trouvée sur la côte anglaise à Hengistbury Head, auxquelles elle ne ressemble d'ailleurs que d'un peu loin. La pre-

mière au contraire est nouvelle en Bretagne. Elle ressemble bien davantage à la plus ancienne des céramiques de Hengistbury Head, mais également à celle de nos tumulus pyrénéens et des nécropoles ibériques qui datent du moment où les Celtes se sont établis en nombre au sud des Pyrénées, c'est-à-dire de la fin du hallstattien. Le cimetière de *Roz-an-tre-men* relie les nouvelles trouvailles britanniques aux anciennes trouvailles continentales.

*
* *

Notre infatigable collègue catalan, M. Bosch y Gimpera, ajoute un nouveau chapitre à cette histoire des Celtes d'Espagne qui, depuis quelques années, grâce à la collaboration des archéologues et des historiens se constitue avec une satisfaisante précision. Le cimetière de Can Missert, près de Terrassa dans la province de Barcelone, est un cimetière de la première période de l'époque de Hallstatt. Sa poterie ressemble à celle des plus anciennes stations hallstattiennes du Sud de la France. Elle n'a d'ailleurs rien de méditerranéen ; ses types sont ceux de l'Europe centrale. M. Bosch y Gimpera et son collaborateur, M. Colominas Roca, suggèrent à la fin du compte rendu de ces fouilles qu'elles pourrait représenter l'avancée d'avant-gardes celtiques sur la côte orientale de l'Espagne, deux ou trois siècles avant la date que l'on assigne aux premiers établissements des Celtes dans ce pays. Les Indigènes se maintenaient dans les parties les plus montagneuses de leur Catalogne où la civilisation archaïsante est représentée par un certain nombre de stations. L'influence de la civilisation de Hallstatt, colportée par les Celtes se serait fait sentir plus au Sud, dès cette époque, dans la province d'Almeria (P. Bosch Gimpera, J. Colominas Roca, *La Necròpolis de « Can Missert », Terrassa ; L'estat actual de la sistematització del coneixement de la primera edat del ferro a Catalunya*, ANVARI DE L'INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS, vol. VI, Barcelona, 1920).

Le cimetière de Peralada (S. Bosch Gimpera, *La Necròpolis de Peralada*, ibid.) dans le nord de la province de Gerone tout près de la frontière française, est d'un type mieux connu. C'est un cimetière de la fin de l'époque de Hallstatt, contemporain des tumulus pyrénéens et des cimetières castillans, dont la découverte a apporté la preuve de l'installation des Celtes sur le plateau espagnol. Mais ces cimetières du littoral catalan sont en dehors de la route que Schulten avait tracée à l'invasion celtique de l'Espagne. Les travaux des archéologues catalans complètent de ce côté le tableau ethnographique de l'Espagne tracé dans *Numantia*.

M. P. Bosch-Gimpera a systématisé une fois de plus nos connaissances sur l'archéologie et l'ethnologie de l'Espagne dans un *Ensayo de una reconstrucción de la Etnologia Prehistorica de la Peninsula Ibérica*, publié par le BOLETIN DE LA BIBLIOTECA MENÉNDEZ PELAYO, Santander, 1922. Les Celtes y tiennent une belle place. Si leur arrivée, dans la première partie de l'époque de Hallsttat reste encore hypothétique, leur installation vers le VIe siècle est certaine et ils se sont taillé tout de suite un immense domaine, atteignant du premier coup le sud du Portugal. A partir du Ve siècle, les populations ibériques de la côte sud commencent à gagner du terrain. Au IIIe siècle, les établissements celtiques sont confondus dans les formations celtibériques. Des cartes schématiques permettent de suivre les aspects successifs de l'archéologie et de l'ethnologie. Je ne vois pas que M. Bosch-Gimpera ait essayé de systématiser le peu des faits dont nous disposons pour nous représenter l'avancée, chez les Celtes ou Celtibères d'Espagne, de la civilisation de la 2e période de La Tène. D'autre part son travail est trop succinct pour qu'il ait la place de discuter ce qu'il est resté de purement celtique dans les communautés celtibériques. M. Bosch-Gimpera s'arrache à l'influence de Schulten lorsqu'il arrive à la question basque et à la question ligure. Il n'a pas de peine à démontrer que le basque ne peut pas être l'héritier du ligure. Mais je ne crois pas qu'il touche à la solution du problème ligure, quand il cherche les premières manifestations des Ligures dans ce qu'il appelle la civilisation capsienne du paléolithique supérieur.

M. P. Cesar Morán a publié dans le BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA ISTORIA, nov. 1920, p. 400 sqq., des *Curiosidades epigráficas de la provincia de Salamanca* : p. 405, Cabeza de San Pedro, *Ambatus*.

M. Leite de Vasconcelles s'est appliqué, dans un article de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE (1922, II, p. 128 sqq. : *Idées religieuses des Lusitaniens*) à restituer la part du celtisme, un peu rognée par M. Toutain, dans la religion populaire des Lusitaniens de l'époque impériale.

*
* *

La NOUVELLE REVUE PRÉHISTORIQUE DE L'EST DE LA FRANCE, mars-avril 1914, a publié de *Nouvelles considérations sur l'origine de la ferrure à clous*, dues à M. C. Joly, p. 33 sqq. ; celui-ci doute que les fers d'Aguilar de Anguita soient aussi anciens que la nécropole et par conséquent que les Gaulois soient les inventeurs du fer

à cheval. — M. Raoul Bouillerot publie *Quelques mégalithes Bourguignons* (p. 46 sqq.) ; ce sont trois menhirs et quatre dolmens. — La Revue annonce, p. 62, la découverte d'un nouveau menhir, dans le Morvan, sur la route de Broye, à la Croix-Blanchot.

Les CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE D'ALSACE, dans le fascicule de mai 1921, publient un article capital de M. Robert Forrer sur la charronnerie gauloise (*Un char de culte à quatre roues et trône, découvert dans un tumulus gaulois à Ohnenheim*, Alsace, pp. 1195-1242). Le char avait été déposé sur le corps du personnage auquel le tumulus avait été destiné. C'était un char à quatres roues, attelé de deux chevaux. Des chevaux, le harnachement seul a été mis dans la tombe. Les roues avaient été vraisemblablement démontées. Les parties métalliques du char sont assez bien conservées. M. Forrer en a tenté la reconstitution à l'aide du char de Dejbjerg, qui se trouve au Musée de Copenhague. Ces chars se composaien d'une caisse de bois, revêtue de bandes métalliques ajourées et montée sur une flèche fourchue. Au milieu de la caisse était un siège ; elle est garnie d'anneaux qui devaient servir à accrocher des ridelles ; le fond était couvert de fourrures. M. Forrer estime que ces chars sont de fabrique gauloise et que nous avons affaire au *petorritum*. Il se demande comment ces chars pouvaient tourner, le train de devant étant rigidement fixé au train de derrière et à la caisse du char. Il était évidemment nécessaire de déplacer les roues de derrière pour les mettre dans la direction de l'attelage et, en effet, derrière les chars figurés sur les urnes d'Oedenburg est représenté un personnage tenant une tige attachée au char et qui était probablement chargé de ce soin. Le *petorritum* gaulois est comparé fort justement par M. Forrer au *pilentum* romain, dont nous avons quelques représentations et qui servait à transporter les dieux ou leurs prêtres. De là à penser que les chars de Dejbjerg et d'Ohnenheim étaient des chars de prêtres, de druides, la distance est courte. M. Forrer termine en rapportant d'intéressantes légendes relatives à ces tumulus d'Ohnenheim ; il rapporte également la légende d'un char d'or englouti dans le marais de Firstmiss.

Dans le même cahier MM. Ch. Goehner et F. Jaenger décrivent l'enceinte fortifiée du Petit-Ringelsberg (*Der Ringwall auf dem kleinen Ringelsberg*, *Ibid.*, p. 1242 sqq.)

M. H. Lehner signale dans GERMANIA, t. V, 1921, p. 6 sqq. (*Hölzerne und verzierte Menhire auf vorgeschichtlichen Gräbern*) que les tumulus gaulois hallstattiens devaient avoir été surmontés de poteaux. Un tumulus fouillé par lui dans le bois communal de

Benefeld près de Rengsdorf, cercle de Neuwied, lui en fournit la preuve. Ces poteaux pouvaient être taillés ou peints. Un assez grossier Janus, probablement gaulois, qui est entré pendant la guerre au Musée de Bonn, peut donner une idée de la forme qu'ils recevaient.

M. Welter a fait au Congrès de Strasbourg de l'Association française pour l'avancement des sciences (28 juillet 1920, année 1921) une communication sur le «*Briquetage* »de la Seille, où il essaie d'expliquer les curieux entassements de terre cuite et de cendres qui se trouvaient autour des salines. Il suppose que les sauniers hallstattiens plongeaient un à un des cylindres de terre cuite préalablement chauffés dans des bassins d'évaporation.

M. Luquet a donné à la Revue Archéologique, 1919. I, p. 999 sqq., une très intéressante étude de symbolisme préhistorique : *La roue à oiseaux villanovienne*. On connaît un certain nombre d'objets (situles, plaques de ceinturon) qui sont décorés de disques ou de roues flanqués de *protomés* d'oiseaux disposés de différentes façons. Ces objets sont de fabrication italienne et datent d'avant l'établissement des Etrusques en Italie. Montelius y voyait une déformation de l'uræus égyptien ; Déchelette une imitation lointaine de la barque solaire également égyptienne. M. Luquet établit que les oiseaux ont été d'abord des chevaux, dont les crinières et les oreilles ont été souvent bien dessinées ; quant au disque, c'est bien une roue, ou plutôt c'est un char réduit à une de ses roues. Le char est figuré tout entier à la même place sur des vases comparables à nos vases de bronze et de la même date, par exemple, les vases d'Oedenburg.

*
* *

M. C. Jullian, dans l'une de ses *Chroniques gallo-romaines* de la Revue des Études anciennes, 1915, p. 218, s'est demandé si les Rèmes n'étaient pas établis sur leur domaine champenois dès l'époque de La Tène I, alors que, selon lui, les Belges ne seraient arrivés sur le Rhin que vers 300. « Y a-t-il dans l'archéologie rémoise trace de quelque changement vers l'an 300 au milieu de l'époque marnienne ? » conclut-il. Certes, il y a l'évolution commune de la civilisation celtique au passage de la civilisation de La Tène I à celle de La Tène II ; mais d'un changement morphologique, il est bien difficile de vérifier la trace. M. Jullian se posera-t-il la même question pour les Trévires ?

M. P. Vouga a donné dans le Musée Neuchatelois, mars-avril

1924, son *5e rapport publié au nom de la Commission de La Tène*, sur les fouilles de 1912 et 1913 à La Tène. Les fouilles, exécutées aux abords d'un point, qui avait été détruit par le feu, ont été, en 1913, exceptionnellement heureuses. On y a trouvé un grand nombre de fragments de harnais et de voitures, un joug, un bât, des frettes, un support de bâche, une roue, un cacolet ; en outre, des outils, faux, haches, poinçons, burins, ciseaux ; des armes, boucliers, cimiers de casques, lances, épées ; enfin deux monnaies d'or portant une tête diadémée et un bige conduit par une victoire ailée. Qu'était-ce que cette station de La Tène ? M. Vouga est tenté d'adopter une hypothèse de M. Déchelette : poste de garde et de péage sur une grande route terrestre et fluviale, comme Châlons. Mais c'est peut-être aussi un atelier. L'histoire de La Tène eut des épisodes tragiques et violents. Les deux squelettes trouvés dans les dernières fouilles en témoignent.

M. P. Vouga publie dans GENAVA, *Bulletin du Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Genève*, I, p. 113 sqq., une trousse d'outils trouvée à La Tène même, qui a été vendue jadis au Musée de Genève. Le cuir de la trousse a été conservé ; les outils étaient des outils de corroyeur. La composition de cet outillage ressemble beaucoup à celle de l'outillage du tumulus de Celles. Beaucoup d'outils sont les mêmes.

M. E. Chantre a publié dans le BULLETIN ANTHROPOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE DE LYON, LXXXII, 1913-1917, p. 17 un article sur *La Nécropole gauloise (marnienne) de Genas (Isère)*. Ce sont des tombeaux de La Tène II analogues à ceux de Moirans et de Leyrieux (Isère).

M. H. Muller signale dans le nouveau Bulletin de RHODANIA, *Association des préhistoriens et archéologues du Bassin du Rhône*, 1920, p. 16, la découverte d'un petit cimetière de La Tène II, à Paris et, à quelques centaines de mètres de La Tour-sous-Vexin (Isère).

M. B. Forrer a publié dans les CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE D'ALSACE, en mai 1919, p. 483, une notice sur des tombeaux anciens de La Tène trouvés à Bläsheim aux pieds du Glöckelsberg (*Früh-Tène-Grober bei Bläsheim.....*). *Früh-Tène* signifie La Tène II, au moins en ce qui concerne les objets publiés, p. 984, un torques avec décoration d'émail et un bracelet en serpentin.

Dans MANNUS, t. X, 1918-19, p. 231, M. Peter Hörter a publié des mobiliers funéraires de La Tène qui se trouvent au Musée de Mayen (Province rhénane). Il s'agit de tumulus à incinération et à inhumation du début de l'époque de La Tène.

M. H. Hornung a publié dans GERMANIA, V, 1921, p. 19-22, des fouilles de tumulus faites dans le bois de Hasselt au N.-O. de la station de Birkenfeld-Neubrücke, principauté de Birkenfeld ; ces tumulus datent du début de l'époque de La Tène (*Hügelgräber der Früh La Tènezeit bei Birkenfeld-Neubrücke*, p. 19-22).

P. 102 sqq., il a donné la description d'une fouille de tumulus près de Dienstweiler, principauté de Birkenfeld. Il s'agit d'une incinération de La Tène II.

*
* *

M. J. Kostrewski a donné dans la nouvelle revue posnanienne PRZEGLAD ARCHEOLOGICZNY une étude sur l'extension de la civilisation de La Tène en Pologne. M. v. Richthofen complète cette étude dans MANNUS, 1923, p. 291 sqq. (*Zur La Tènezeit in Osteuropa*). Il s'agit des avant-postes des Celtes de Bohême, d'une part, et, de l'autre, soit d'importations celtiques en pays germaniques, soit des traces du passage de bandes errantes détachées par les nations celtiques. Le plus grand nombre des objets signalés appartiennent au milieu ou à la fin de la civilisation dite de La Tène.

Les archéologues du Nord se sont beaucoup préoccupés de la stérilité archéologique dont les pays scandinaves et le nord de l'Allemagne paraissent frappés à l'époque de Hallstatt et à celle de La Tène. Elle contraste en effet fortement avec les riches trouvailles de l'âge du bronze que les mêmes régions ont fournies. On en a cherché diverses raisons : changement de climat, déplacement du commerce de l'ambre ; interruption de ce commerce à la suite des migrations celtiques. M. Sune Lindquist s'est posé la question de nouveau dans un article de FORNVÄNNEN, 1920, p. 113 (Résumé allemand, p. 234 : *Die Keltische Hansa oder die Hauptursache des kulturellen Rückschrittes im Norden zu Beginn der Eisenzeit im Norden*). Pour lui les coupables sont les Celtes. Ils ont accaparé le commerce entre l'Europe septentrionale et la Méditerranée. Il en est résulté les mêmes effets qu'au XIVe siècle, lors du grand développement de la Hanse, pour ceux qui ne participaient pas à ses profits. M. S. Lindquist prête aux Celtes des qualités d'organisateurs par lesquelles ils n'ont jamais brillé. Certes ils formaient probablement alors des sociétés plus complexes et plus puissantes que les Germains. Chacun sait qu'ils ont eu à cette époque une influence considérable sur ceux-ci. Placés à notre point de vue, nous les voyons apprenant beaucoup de choses à leurs voisins et leur donnant précisément des notions d'organisation sociale. Ils leur ont aussi donné des modes

attestées par un certain nombre de trouvailles. Évidemment l'initiative civilisatrice a pendant tout ce temps appartenu aux Celtes. Mais ce que nous savons des Germains à leur apparition dans l'histoire nous oblige-t-il à les considérer comme ruinés ? Nous avons en France, aux mêmes époques, des lacunes archéologiques comparables, dont je ne crois pas qu'il faille tirer argument.

*
* *

Le 4e compte rendu des fouilles faites par l'abbé Philippe au Fort-Harrouard, Eure-et-Loire (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NORMANDE D'ÉTUDES PRÉHISTORIQUES, XXI, 1913, paru en 1919) décrit la poterie peinte trouvée dans les sols d'habitations de la Tène III. Ces habitations étaient des constructions carrées en charpente clouée. L'auteur décrit dans le même fascicule une entrave de prisonnier avec clef coudée. Les monnaies sont pour la plupart des monnaies carnutes au sanglier.

M. G. Chenet a publié dans PRO ALESIA, N. S., 5e année, nos 20-21, p. 123, une *Note sur des fonds de cabanes préromaines découverts en Bretagne*. Il s'agit de fonds de cabane de La Tène III, situés dans la tranchée de la voie ferrée de Guingamp à Saint-Nicolas-du-Pélem.

La REVUE ARCHÉOLOGIQUE a donné en 1917, II, p. 321 un article de M. P. de Lisle sur un groupe d'*Armes et objets gaulois découverts près de Châtillon-sur-Indre*. Il comprenait, outre une œnochoé et une patelle d'origine campanienne, une plaque circulaire décorée de quatre swastikas bouletés et un poignard anthropoïde, qui sont bien gaulois et de La Tène III. La tête qui décore la poignée du poignard est d'un excellent travail.

M. Ad. Blanchet a voulu déblayer le problème des SOUTERRAINS-REFUGES DE LA FRANCE et il vient de publier sur ce sujet un volume (Paris, Picard, 1923, 341). Il en dresse la liste, en donne des plans, établit leur carte de répartition et examine les diverses questions qui se posent à leur sujet. On sait qu'il y a été trouvé fort peu de chose et que ce qui s'y trouve peut y avoir glissé. Néanmoins l'inventaire des objets trouvés comporte un nombre notable de haches de pierre, très peu de bronze et de fer. La poterie est surtout de la poterie faite à la main et ne se date pas. D'autre part c'est dans les contrées à mégalithes (Vendée, partie ouest du plateau central) que se trouve leur plus grande densité. S'il faut les faire remonter jusqu'au temps des mégalithes, il est incontestable que les Gaulois s'en sont servis ; l'histoire d'Eponine et Sabinus est là pour le prou-

ver ; ils s'en sont servis de la même manière que les gens du Haut Moyen-âge.

M. A. Götze a publié dans la PRAEHISTORISCHE ZEITSCHRIFT 1921-22, XIII-XIV, p. 19 sqq. un long et excellent article sur les fouilles de la Steinsburg près de Römhild. Il a été déjà question de la Steinsburg dans ces notes bibliographiques. C'était le réduit de la deuxième ligne de défense des Celtes du côté des Germains. La hauteur avait été occupée plus ou moins régulièrement à l'époque néolithique et à l'âge du bronze. Un rempart avait été élevé à une date très reculée autour du sommet. Les Celtes y construisirent une fortification complète avec deux enceintes et un réduit central au début de l'époque de La Tène ; une fibule en fer de cette date a été trouvée au cœur du rempart intérieur. Ces fortifications furent remaniées et étendues à partir de La Tène II. Le mur intérieur fut reconstruit d'abord, puis le mur extérieur, où l'on a trouvé des débris de meules tournantes de La Tène III. Le deuxième système de fortifications a été élevé partiellement aux dépens du premier. Les murs ne sont pas du type décrit par César, où des poutres assemblées encadrent la maçonnerie. Ils sont d'un type que connaissent bien ceux qui s'occupent des enceintes préhistoriques. La maçonnerie présente des parements à l'intérieur du mur comme si plusieurs murs avaient été juxtaposés. Après le départ des Celtes, la Steinsburg aurait été désertée. Les Germains n'y vinrent qu'en passant. L'intérêt du travail de M. Götze est de bien établir que les Celtes sont restés là jusqu'au Ier siècle.

MANNUS, t. VI, 1914, p. 334, M. F. Quilling propose une interprétation de l'inscription du cippe frontière de Miltenberg (*Zum Miltenberger Toutonen Stein*). La voici :

INTER
TOVTONOS
C[IMBROS
A[MBRONES
H[OCTERMINO
F[INITVM

Deux dédicaces au Mercure Cimbrianus ayant été trouvées dans le voisinage, pourquoi ne pas admettre qu'un parti d'Ambrons, fidèles compagnons des Cimbres et des Teutons, soit venu s'établir près des rives du Mein à côté d'un parti de Cimbres et d'un parti de Teutons ?

M. Schumacher a publié dans la PRAEHISTORISCHE ZEITSCHRIFT, en

1914, pp. 230-292, un très important travail sur les tribus gauloises et germaniques en contact dans le bassin du Rhin à la fin de l'époque de La Tène (*Gallische und Germanische Stämme und Kulturen im Ober und MittelRheingebiet zur späteren La Tènezeit*). C'est un travail surtout bibliographique, où l'auteur passe en revue les travaux récents, écrits et fouilles, mais aussi les problèmes anciens et nouveaux. Il doit à ce procédé de composition une sorte d'impersonnalité qui n'empêche nullement M. Schumacher de développer ses idées personnelles. Le sujet lui est familier et il connait les faits archéologiques qui s'y rapportent mieux que personne. M. Schumacher s'applique à confronter l'histoire et l'archéologie. Il cherche à dresser l'inventaire des faits archéologiques qui correspondent à la position des peuples gaulois et germaniques et aux vicissitudes de leur histoire. Il veut faire l'ethnographie archéologique de ces peuples. Toutes proportions gardées, celle-ci est une constante. M. Schumacher la met en balance avec l'archéologie changeante des régions et l'histoire est appelée à l'aide pour donner ses explications. Mais ce travail est fort délicat et il pose plus de problèmes qu'il n'en résout. Les peuples gaulois, à l'époque dite de La Tène, paraissent avoir eu une civilisation remarquablement homogène. Si cette civilisation varie, c'est plutôt en fonction de l'importance de certains groupements et de leur zone de rayonnement qu'en fonction des frontières des peuples. Ainsi la céramique peinte des Eduens de La Tène III, qui se répand vers l'Est, ne se propage guère vers les pays belges du Nord. D'autre part l'attribution à des peuples nommables de groupes considérables d'établissements gaulois antérieurs à la guerre des Cimbres donne lieu à d'étranges incertitudes. C'est par exemple une opinion quasi-commune, et M. Schumacher la fait sienne, que les Belges ont atteint la Marne tout au plus au IIe siècle avant notre ère ; les fameux cimetières de la campagne de Reims, qui datent du IVe et du Ve, ne seraient donc pas des cimetières belges. Mais les raisons données me laissent perplexe. Autre exemple. L'archéologie de la Suisse porte témoignage de deux ou trois bans d'immigration gauloise. Résignons-nous à ne pas nommer le premier, qui date de l'époque de Hallstatt. Mais où placer les Helvètes ? Faut-il attendre l'invasion des Cimbres, qu'ils ont suivis, pour les faire descendre en Suisse ? Y étaient-ils installés auparavant ? M. Schumacher ne pose pas la question en ces termes, parce qu'il la suppose implicitement résolue. Par contre il pose celle de l'origine de Helvètes. Viennent-ils du Wurtemberg ? On y a fait une série de découvertes qui sont exactement parallèles à celles de Suisse : mêmes tom-

beaux, mêmes armes, mêmes parures. M. Schumacher fait observer toutefois que l'un des objets les plus caractéristiques de la civilisation de La Tène dans la vallée du Rhin, la bouteille à col allongé, qui se trouve encore au sud de l'embouchure du Neckar, manque totalement en Suisse. Est-ce donc que le déplacement des Helvètes s'est fait de Suisse en Allemagne et non pas d'Allemagne en Suisse ? —Ainsi, M. Schumacher passe en revue successivement, en essayant de donner à chaque peuple sa physionomie archéologique, les Helvètes, les Rauriques, les Eduens, les Séquanes, les Vindéliciens et les Boiens, les Médiomatrices et les Trévires. Après quoi il arrive aux Germains. Il est difficile de reconnaître leurs établissements de la rive gauche du Rhin. Leurs tombeaux sont mêlés à ceux des cimetières gaulois. Les rites funéraires s'étaient assimilés. Les Germains se servaient de poterie gauloise, de bijoux et d'armes gaulois. Ils en ont laissé dans leurs cimetières. Mais la comparaison des cimetières de la rive droite et de la rive gauche du Rhin permet tout de même, dans une certaine mesure, mesure de tact archéologique plutôt que de raisonnement, de distinguer l'élément nouveau. Il a empiété largement sur les territoires des Séquanes et des Médiomatrices, beaucoup moins sur celui des Trévires. M. Schumacher suit les tribus celtiques au delà du Rhin et ajoute un chapitre qui n'est pas le moins précis sur le contact des Celtes et des Germains en Thuringe.

*
* *

M. Fr. Drexel a traité d'une façon magistrale du vase de Gundestrup dans le Jahrbuch des K. D. archaeologischen Instituts, 1915, p. 1, 96 (*Ueber den Silberkessel von Gundestrup*). Pour la date du vase il accepte l'opinion moyenne et raisonnable qui la fixe autour du début de notre ère. C'est le problème de l'origine et des modèles qui attire particulièrement son attention. Il ne conteste pas que le vase soit celtique et fabriqué par des Celtes, mais il veut expliquer les éléments non celtiques, grecs ou orientaux, de sa décoration. La solution du problème lui est fournie par deux monuments. Le premier est la plaque d'argent portant deux personnages exécutés au repoussé, dans un style presque identique à celui du vase de Gundestrup, trouvée à Csóra en Transylvanie (ancien comitat d'Unterweissenburg) dans un de ces trésors d'argenterie daces, datés par des monnaies, qui remontent aux deux siècles qui ont précédé la conquête de Trajan. Le deuxième, ce sont les deux disques d'argent à décor repoussé de griffons, d'animaux ailés,

courant et chassant, disposés autour du centre, qui, de la collection Fenerby à Péra, sont passés au Cabinet des Médailles.

Tous les deux portent, au bord, l'inscription : **ΝΑΟΣ ΑΡΤΕΜΙΔ ΕΚ ΤΩΝ ΤΟΥ ΒΑ ΜΙΘΡΔΤ**. Un disque tout à fait analogue, trouvé, dit-on, dans les environs de Roermond, se trouve au Rijksmuseum de Leide. Au centre un personnage, comparable aux figures de profil du vase de Gundestrup étouffe un lion dans ses deux bras. Ces disques ont une évidente parenté avec le motif du fond du vase de Gundestrup. Ils présentent des éléments qui figurent sur les autres plaques. Dans l'ensemble, ils ont d'indéniables affinités.

L'inscription des disques de la bibliothèque nationale a été suspectée. M. Drexel en établit l'authenticité. Il s'agit donc bien d'offrandes faites par un Mithridate à un temple d'Artemis. Entre les divers rois d'Asie Mineure qui ont porté ce nom, M. Drexel, en raison des idées qu'il s'est faites sur la date de ces divers monuments, incline pour Mithridate le Grand.

L'offrande de Mithridate était une œuvre de son pays, un produit de l'art pontique. C'est cet art pontique, qui aurait, selon M. Drexel, donné des modèles aux orfèvres du vase de Gundestrup. Celui-ci aurait été fabriqué dans un pays celtique, voisin des Daces et en rapport avec l'Asie Mineure, celui des Scordisques. Les Scordisques précisément fournissaient des soldats à Mithridate. Ils étaient ses alliés et en relations politiques continuelles avec lui. De l'art qui peut s'être développé dans leur pays et d'une façon générale chez les Celtes danubiens sous les influences qu'ils ont subies nous avons peu de témoignages, mais nous en avons au moins un, ce sont les monnaies. M. Drexel s'efforce de montrer qu'elles diffèrent de l'ensemble des monnaies gauloises et se rapprochent du style du vase de Gundestrup.

Cette thèse posée, toute une partie de l'iconographie du vase s'explique par l'imitation des modèles d'Asie Mineure. On y retrouve la grande déesse de Comana, la πότνια θηρῶν. On doit y retrouver aussi son parèdre. Tel serait peut-être l'étouffeur de lions. Mais de ce côté on pourrait aller trop loin.

Reste la question de l'emplacement et des conditions de la trouvaille. M. Drexel la supprime. Pour lui le vase a été volé et caché. L'explication est faible. Elle l'amène à ne point considérer comme celtique le chaudron de Rynkeby, malgré des indices évidents de celtisme.

On peut faire quelques réserves sur le travail de M. Drexel. D'autres chercheront du côté du Bosphore cimmérien ce qu'il

cherche du côté du Pont. Il ne puise qu'aux modèles d'orfèvrerie, d'autres invoqueront les modèles d'étoffes, etc. Mais l'essentiel de son travail sera certainement admis sans conteste. Ce n'est pas à dire qu'il ait donné une explication totale du vase de Gundestrup, car il faut encore en expliquer l'usage et le « programme » iconographique imposé à l'orfèvre. C'est une tout autre sorte de travail.

M. R. Knorr publie dans GERMANIA, V, 1921, pp. 11-17, un fragment de statue gauloise de l'époque de La Tène, qui se trouve au musée de Stuttgart et provient vraisemblablement du Wurtemberg même (*Eine keltische Steinfigur der La Tènezeit aus Württemberg und das Kultbild von Holzgerlingen*). C'est un bloc à section rectangulaire ; la tête et le buste sont brisés, reste le bras gauche ; la figure avait une ceinture couverte d'ornements géométriques, d'où pendaient des franges représentées par des lignes verticales ; au-dessous, les quatre faces sont couvertes des volutes typiques de l'art de La Tène. La trouvaille en Wurtemberg d'un pareil monument met hors de doute le caractère celtique de l'obélisque de Saint-Goar, rajeuni par M. Schumacher. Deux autres monuments de pierre également celtiques ont été trouvés dans la vallée du Rhin. Le premier est une tête de grès trouvée à Heidelberg et actuellement au musée de Carlsruhe. Sa coiffure comporte deux rouleauxqui se dressent en manière de cornes des deux côtés du front ; le deuxième est la statue de Holzgerlingen (Wurtemberg) qui a été considérée comme slave ; elle porte les mêmes appendices, qui figurent également sur l'obélisque de Saint-Goar et un certain nombre d'objets gaulois en métal, décorés de figures humaines. Que signifiaient ces appendices ? Ce sont, nous dit M. Knorr, des ailes de Mercure. Je doute que cette hypothèse s'accorde avec la date qu'il donne à ces représentations. Est-il possible de faire remonter jusque là la transposition du panthéon gaulois ?

M. F. Drexel a joint une note au travail de M. Knorr (*Zu der keltischen Steinfigur aus Wurtemberg*, p. 18 sq.). Il y parle de la juxtaposition de deux types d'ornements : ornements rectilignes et volutes. Les premiers appartiendraient à la grammaire ornementales hallstattienne et témoigneraient de l'antiquité qu'il faut attribuer à la figure. Non, car ils figurent sur des objets bien datés qui sont récents.

M. Robert Knorr, après avoir rendu aux Celtes la statue de Stuttgart songe à leur rendre celle de Wildberg (GERMANIA, 1922, p. 2 sqq., *Die Steinfigur von Wildberg*). Celle-ci représente un personnage barbu, vêtu d'une longue robe collante serrée par une cein-

ture dont les bouts retombent par devant ; la chevelure est longue et divisée en nattes bouclées. On la plaçait jusqu'ici aux temps mérovingiens. M. Knorr y voit des difficultés et hésite à la mettre au temps de César ou après l'an mille. Il me laisse perplexe.

M. W. Deonna a traité des *Cornes bouletées des bovidés celtiques* (*Notes archéologiques*, VII) dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE 1917, I, p. 124 sqq. Il s'agit de têtes de bovidés en bronze qui datent vraisemblablement de l'époque de La Tène. L'auteur voit dans les boules qui garnissent les cornes un symbolisme cosmique et particulièrement solaire. La dissertation plonge jusqu'aux temps moustériens et nous emmène, à travers le temps, l'espace et les idées bien loin des Celtes et de leur religion.

*
* *

M. J. Loth a donné à la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES 1915, p. 193 sqq, un bien intéressant article sur l'Omphalos chez les Celtes. La notion du *Medionemeton* et du *Mediolanum* attestée par tant de noms de lieux, la tradition relative à la *Media regio* de la Gaule, l'histoire de Lludd et Llevelys et de la lutte de dragons au point central de l'Angleterre, sont les témoignages qui nous sont restés de l'Omphalos chez les Gaulois et leurs cousins de Grande-Bretagne. Les témoignages irlandais forment un ensemble plus fourni. Le royaume central de Meath avec le sanctuaire de Uisnech constituait par excellence l'Omphalos de l'Irlande. Mais il y en avait d'autres, à Clonmacnois, à Seirkieran, etc. Le centre changeait avec le point de vue. L'Omphalos était marqué par une pierre, parfois rehaussée d'or et d'argent. Les pierres de Turoe et de Mullaghmait (p. 204 et 205), dépourvues de cette parure précieuse, mais décorées de magnifiques arabesques du style de La Tène, peuvent donner une idée de ces monuments. Le bétyle de Kermaria, à Kernuz, leur est de tout point comparable.

En suivant la frontière d'une cité gallo-romaine, celle de Saintes, M. C. Jullian, dans sa LXXXe *Note gallo-romaine* (REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1918, p. 231) nous montre des noms comme *Guirande*, *la Guirlande*, *l'Aguirande*, dérivés de *Icoranda*, comme *Pleineselve*, indiquant la forêt et la lande qui séparent les cités, *Saintonge*, le nom de la cité joint à quelque nom commun aboli, *Brédon*, c'est-à-dire *Brasdunum*, la forteresse, le poste de garde, et enfin le sanctuaire et le marché *Germanicomagus*. M. Jullian suit une préface ajoutée par M. Dangibeaud à un pouillé de 1683, publié dans le t. XLV des ARCHIVES DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS.

*
* *

Les *Opérations de César et Vercingétorix avant le blocus d'Alise* ont été étudiées par le lieutenant-colonel Colin dans le 6e fascicule de la Bibliothèque « Pro Alesia », 1915. César, ayant rallié Labienus à l'est de Sens, se dirige avec toute son armée vers le territoire des Séquanes à travers l'extrémité sud du territoire des Lingons. Dans cette marche il se heurte à la cavalerie de Vercingétorix, qu'il met en déroute et poursuit vers Alesia. Le lieutenant-colonel Colin suppose que la rencontre eut lieu à l'ouest d'Alesia sur la route d'Auxerre à Dijon par Alise et près de l'endroit où cette route coupait la vallée du Serein c'est-à-dire aux environs du bourg de Noyers.

M. J. Toutain lui répond dans Pro Alesia, N. S., t. II, 8, p. 158, 1916. Il se range à l'avis de ceux qui pensent que la rencontre eut lieu à l'est d'Alise, aux environs de Dijon. César, selon lui, évitait la bataille en faisant un détour à travers le territoire des Lingons, qui ne s'étaient pas ralliés à Vercingétorix.

M. Toutain a donné à Pro Alesia, nos 2 et 3, 1914-1915, p. 49 sqq., une *Étude sur le Rôle des Germains dans la campagne de César contre Vercingétorix*. La cavalerie germaine recrutée par César en 52 contribue pour une large part à la victoire finale. La défection de la cavalerie éduenne après l'échec de César à Gergovie paraît être ce qui le décida à recruter des cavaliers au delà du Rhin.

M. D. Viollier a commenté dans la Revue d'Histoire Suisse. vol. II, fasc. 4, les chapitres 65-70 du livre I des Histoires de Tacite où le grand historien raconte les ravages exercés en Suisse par les Vitelliens conduits par Caecina (*Caecina et les Helvètes*, 69 de notre ère). M. Viollier dédouble les événements que Tacite paraît confondre : résistance d'une cohorte helvète cantonnée dans un fort de la frontière rhétique (*Vitodurum* ou *Ad Fines*) ; levée d'une troupe de secours par les patriotes d'*Aventicum*, mise en pièces sans doute dans les environs de Vindonissa. M. Viollier nous donne une idée parfaitement claire de la suite des événements, mais il n'en résulte pas que Tacite mérite ses injures.

H. Hubert.

NÉCROLOGIE

L'abbé Rousselot. L'abbé Duine. L. Havet.

L'abbé ROUSSELOT.

M. l'abbé Rousselot est mort à Paris le mardi 16 décembre 1924, après une cruelle maladie courageusement supportée.

Né en 1846 à Saint-Claud (Charente), aux confins du Limousin et de l'Angoumois, d'une famille de bonne souche paysanne, vivant au milieu de gens aux prononciations variées, d'un esprit toujours en éveil, il s'intéressa de bonne heure aux multiples problèmes que soulevaient les patois de la zone qui l'entourait, vis-à-vis du français littéraire. Nommé professeur au petit séminaire de son diocèse, après de brillantes études, il dut bientôt interrompre son enseignement pour cause de maladie. C'est pendant le congé qui lui fut accordé que sa vocation se décida. Ses enquêtes préliminaires sur les patois de la zone qui entoure le Plateau Central, depuis la Charente jusqu'aux confins de l'Allier et de la Loire, précisées par des recherches minutieuses sur les parlers de la vallée du Son, affluent de la Charente, par de longues et rigoureuses observations sur le langage de sa propre famille, aboutirent à sa fameuse thèse de doctorat : *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin* (Charente), Paris, 1892. Cette thèse reposait sur l'*étude géographique* des parlers vivants et sur l'*étude généalogique* du langage dans la transmission du langage d'une génération à l'autre : la généalogie, suivant ses propres expressions, donnait un sens à la géographie. Il s'était écoulé douze ans depuis qu'il avait quitté son pays, douze années bien employées, pendant lesquelles il s'était initié à la grammaire comparée, aux sciences physiques, à la mécanique, représentées par Michel Bréal, Gaston Paris, Paul Meyer, Branly, Becquerel, Déjerine et Marey.

Dès 1887 il fonda, en collaboration avec Gilliéron, la *Revue des patois gallo-romans* qu'il dirigea jusqu'en 1892.

Pour sa thèse même, il avait employé déjà la méthode graphique :

palais artificiel, cylindre enregistreur, tambours, explorateurs de la langue, des lèvres, de la respiration du nez, du larynx, spiromètre. Ses premières expériences avaient été commencées à l'*Institut catholique*.

Ce fut en 1897 seulement que fut créé le *Laboratoire de phonétique expérimentale* du Collège de France, sur la proposition de Gaston Paris et de Michel Bréal. Dès mon arrivée au Collège de France, en 1911, je proposai, lors d'une vacance, de transformer la chaire vacante en chaire de *Phonétique expérimentale* en faveur de l'abbé Rousselot, qui était devenu mon ami. Pour des raisons diverses, sur lesquelles mieux vaut se taire, ce ne fut qu'en 1922 que la chaire fut créée, à la suite d'une campagne de presse que je provoquai et que mena brillamment mon compatriote et ami, Charles Le Goffic, et aussi grâce à l'intervention habile et persévérante auprès de la Chambre des Députés et du Sénat, d'un ami dévoué de l'abbé, M. Robert de Souza. Ses travaux de laboratoire se trouvent résumés dans son grand ouvrage : *Principes de phonétique expérimentale*, 2 vol. 1897-1908. Cependant, si on veut se rendre compte de l'étendue de son œuvre, de l'originalité, de la variété de ses recherches aussi neuves que profondes, il faut parcourir les deux revues spéciales qu'il a créées et qui se sont succédé : La *Parole* et la *Revue de phonétique*. C'est dans la *Revue de phonétique* que j'ai fait paraître en 1914 mon étude sur : *L'accentuation dans le dialecte irlandais de Munster*. En 1911 et 1912, j'avais procédé à des études expérimentales sur les sons fondamentaux du gallois du Sud (Glamorgan Ouest), grâce à la présence à mes cours d'un sujet de premier ordre, M. Morgan Watkin, aujourd'hui professeur à l'Université de Swansea, dont le gallois était la langue maternelle. Les expériences qui intéressaient vivement l'abbé, furent conduites par son bras droit, M. Chlumsky, aujourd'hui professeur de phonétique expérimentale à Prague. Je publierai prochainement les très importants résultats de ces longues expériences. L'abbé lui-même avait fait d'importantes expériences à deux reprises sur l'irlandais des comtés de Cork et de Mayo. Je possède en manuscrit le résumé des dernières. La phonétique expérimentale a été l'objet d'objections et même de vives critiques, notamment en Allemagne. L'abbé Rousselot y a victorieusement répondu et mis les choses au point dans son article : *Critiques d'expériences*, *Revue de phonétique*, 3e fasc. p. 201-231, 1911. Aujourd'hui tous les linguistes impartiaux sont d'accord sur l'importance de la nouvelle science. On ne peut sans elle pénétrer complètement l'état phonétique d'une langue. Elle triomphe, comme le dit M. Millardet qui l'a lui-même prati-

quée [1], dans l'exposé statique : « elle fournit les indications les plus minutieuses sur certains détails phoniques dont elle permet l'enregistrement en les transformant en valeurs définies, soumises au calcul mathématique ». J'ajouterai qu'elle permet dans plusieurs cas de rendre compte de phénomènes que nous constatons à des périodes anciennes de l'histoire d'une langue, par des expériences appropriées sur des phénomènes actuels *a priori* analogues : certaines évolutions de sons difficilement explicables trouvent chez elle leur explication. L'oreille est un instrument admirable, mais variable et *personnel*. De plus, on ne peut faire la preuve palpable de ce qu'on a entendu. Aussi un peu partout il existe aujourd'hui des laboratoires de phonétique expérimentale ; on peut déjà citer ceux de : Rennes, Montpellier, Lille, Grenoble, Lyon, en France ; à l'étranger, ceux de : Liège, Louvain, Groningue, Hambourg, Marbourg, Kœnisgberg, Kazan, Cluj (Klausenburg), Skoplie, Prague, Bologne, Barcelone, Madrid, Londres, La Havane, San Francisco, Tokio. La Sorbonne possède un laboratoire important, dirigé par un élève de l'abbé Rousselot, M. Pernot, depuis la mort de M. Poirot ; on peut être sûr que le laboratoire est en bonnes mains. L'Institut catholique conserve la chaire de Phonétique expérimentale laissée vacante par la mort de l'abbé. Elle sera occupée par un de ses meilleurs élèves, l'abbé Meunier.

L'abbé Rousselot avait pensé de bonne heure à des applications pratiques de la Phonétique expérimentale, en dehors de la linguistique. Il fonda, en 1898, avec le docteur Charles Nattier, l'*Institut de Laryngologie et Orthophonie* qui eut pour organes, successivement : la *Revue internationale de Rhinologie, Otologie, Laryngologie et Phonétique expérimentale*, revues auxquelles succéda *La Parole*, plus spécialement linguistique.

On sait que l'abbé Rousselot contribua grandement, par ses appareils enregistreurs continuellement perfectionnés, à la solution du problème du repérage des canons par le son, pendant la grande guerre. C'est mon fils qui lui donna, en décembre 1914, l'idée de ce repérage par le son ; il lui remit même un mémoire sur la méthode à employer et l'abbé reconnut devant Charles Le Goffic et moi que ce mémoire, qui est depuis sa mort entre les mains de l'auteur, renfermait l'essentiel du repérage des canons par le son. Mon fils envoyé au front sur sa demande dans le courant de 1915, ne put prendre part aux expériences commencées à la belle saison, cette année même à Fontainebleau, que vers le mois de septembre :

1. *Linguistique et dialectologie romane*, p. 20 et suiv.

il avait été évacué sur un hôpital à la suite d'une très grave maladie. Depuis il ne cessa de prendre une part très active aux expériences. L'abbé reconnut ses services en insistant pour qu'il fût nommé sous-lieutenant du génie ; nul doute qu'il n'eût saisi plus tard, si la mort ne l'avait pas surpris, quelque occasion de le reconnaître publiquement, par exemple, en faisant l'historique de ses expériences militaires. Car l'abbé, les expériences de repérage des sons du canon terminées, avait tourné ses efforts vers le repérage des sous-marins ; il ne semble pas qu'ils aient abouti, cette fois, à des résultats pratiques.

Pour plus de détails sur la vie et les travaux de cet homme de génie, on peut consulter le *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, du 25 janvier 1925. On y trouvera les discours prononcés à ses obsèques par M. Maurice Croiset, Mgr Baudrillart, M. Paul Labbé, M. Ed. Huguet ; une lettre de Mgr Arlet, évêque d'Angoulême ; une étude sur : *Le chanoine Rousselot, le savant phonéticien*, par M. l'abbé Meunier.

J. Loth.

L'abbé DUINE.

Moins de trois ans après Mgr Duchesne [1] la Bretagne a le malheur de perdre son meilleur disciple et continuateur, celui qui connaissait le mieux et avait débrouillé avec le plus de talent l'histoire et l'hagiographie de cette province, l'abbé François-Marie Duine. Comme Mgr Duchesne, l'abbé Duine était de la région malouine, mais il resta plus fidèlement attaché que lui à la terre bretonne. Né à Dol le 8 mai 1870, il fit ses études au collège de sa ville natale, puis au petit séminaire de Saint-Méen, et il les termina au grand séminaire de Rennes. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, il enseigna pendant sept ans dans les collèges de Juilly et de Saint-Lô. Il revint ensuite dans son diocèse comme vicaire à Guipel,

1. Sur Mgr Duchesne, mort à Rome le 21 avril 1922, on peut consulter les articles nécrologiques publiés par MM. Zeiller (*Correspondant*, 25 mai 1922) et Ch. Guignebert (*Revue historique*, t. CXLI, p. 307-314), par le Père Lebreton (*Études*, 20 mai 1922) et par l'abbé Duine lui-même (*Annales de Bretagne*, t. XXXV, p. 330). Louis Duchesne, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études et directeur de l'École française de Rome, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Académie française, a honoré la *Revue Celtique* de sa collaboration (t. VI, p. 491 ; t. XI, p. 1 ; t. XIV. p. 238 ; t. XV, p. 174 ; t. XVII, p. 1).

puis à la paroisse de Saint-Martin de Vitré. Enfin en 1906, il fut nommé aumônier des lycées de Rennes, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue le 5 décembre 1924. Ce fut un aumônier modèle, qui exerça, dit-on, avec un tact et une autorité exemplaires un apostolat des plus féconds. Mais c'est à l'écrivain et au savant que la *Revue Celtique* doit un mot de souvenir et de regret. La plupart des volumes des *Annales de Bretagne* depuis le XIIe jusqu'au XXXVe contiennent des articles partis de sa plume, sinon toujours signés de son nom. Ils se recommandent par une érudition profonde et variée, par un rare souci d'impartialité et de précision, par une forme limpide, spontanée, vivante. On a signalé ici même son beau livre sur Lamennais (v. t. XL, p. 198), qui donne du philosophe de La Chesnaie une idée si complète et si exacte ; il a contribué plus et mieux que tout autre à faire naître le mouvement d'où est sortie la Société des amis de Lamennais. L'histoire religieuse lui doit un livre sur le *Schisme breton et la métropole de Bretagne*, ainsi que des études, qui sont définitives, sur les saints de Domnonée. Son *Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne* et son *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne* ont été appréciés ici par M. J. Loth comme ils le méritent (*R. Celt.*, XL, p. 455 et 457) ; sur son *Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, v. *R. Celt.*, t. XXXVIII, p. 358. L'abbé Duine fit preuve dans tous ces ouvrages d'une indépendance d'esprit absolue, appliquant à la recherche de la vérité la stricte méthode scientifique. Il professait qu'un chrétien a le droit de raisonner, qu'un prêtre peut penser librement sur des questions d'histoire, même ecclésiastique. Devant une attitude aussi scandaleuse, on peut se figurer si l'éternel Yébor branla sa tête chauve et y roula des projets de châtiment. Mais les mœurs françaises actuelles ne permettent pas à Yébor l'usage du pal ou du bûcher. L'abbé Duine n'eut à subir que des brimades mesquines et hypocrites, dont sa fine sensibilité fut peut-être plus affectée que cela ne valait. Tous ceux qui l'ont connu parlent de lui comme d'une âme enthousiaste, toujours ouverte aux effusions de l'amitié, et disent que ses qualités d'esprit ne le cédaient en rien à ses qualités de cœur.

J. VENDRYES.

LOUIS HAVET.

Louis Havet, décédé à Paris le 26 janvier 1925, n'a collaboré qu'accidentellement à la *Revue Celtique*, par deux notes de phoné-

tique « sur le *ch* breton armoricain » (t. II, p. 217) et « sur la division des syllabes » (t. XVI, p. 125). Mais sans parler des liens d'amitié qui l'unissaient à la plupart des celtistes français, son autorité de savant et son influence de professeur ont été trop grandes pour que l'on néglige de fixer ici brièvement les principaux traits de cette grande figure.

Il était né à Vitry-sur-Seine le 6 janvier 1849 et il eut dès l'enfance, pour former son esprit, la direction la meilleure et la plus éclairée, celle de son père Ernest Havet, l'éditeur des *Pensées* de Pascal (1852) et l'auteur du *Christianisme et ses Origines* (1872-1879). Il devait, comme son père, devenir professeur au Collège de France et y enseigner le latin. Mais avant de concentrer son activité sur la philologie latine, il s'était acquis une vaste culture qu'il ne cessa jamais d'entretenir. On peut dire qu'il réalisa un type d'humaniste auquel dans les choses de l'esprit rien n'était étranger. Il avait rencontré dans l'entourage de son père les savants les plus distingués de son temps, notamment les deux Paris, Paulin et Gaston, Ernest Renan, Michel Bréal ; le premier profit qu'il tira de leur commerce est dans la variété de ses connaissances et la largeur de ses vues.

La linguistique l'avait attiré d'abord ; et l'on peut regretter qu'il ne s'y soit pas livré davantage en lisant les articles qu'il a donnés aux premiers volumes des *Mémoires* de la Société de Linguistique, dont il fut un des fondateurs. Sa manière s'y révèle tout entière. Ce sont généralement de simples notes, courtes, mais incisives et lumineuses : il y formule des règles précises qui éclaircissent toute une série de vastes problèmes compliqués. On peut y prendre aujourd'hui encore nombre d'idées fécondes et justes. L'un des premiers il comprit l'importance de la phonétique instrumentale ; il encouragea les débuts de cette science et ne cessa jamais de s'y intéresser. L'étendue de ses connaissances en grammaire comparée se manifeste dans ses travaux de philologie pure, qui sont toujours nourris d'une forte doctrine linguistique, dans son *Traité de métrique grecque et latine*, et dans son *Manuel de critique verbale*, véritable somme où il résuma les observations et réflexions de toute sa carrière de philologue. Aussi lorsque ses disciples et ses amis lui offrirent un volume de *Mélanges* pour fêter son soixantième anniversaire, le meilleur titre qui convînt à l'ouvrage était celui qu'on a choisi, *Philologie et Linguistique*, réunissant les deux aspects de l'activité scientifique du donataire (v. *R. Celt.*, XXXII, 116).

Il avait eu dans sa jeunesse un goût très vif pour les mathéma-

tiques. On le reconnaît dans les travaux de sa maturité à la façon dont il posait et discutait les questions philologiques. Elles se présentaient à son esprit comme un problème d'algèbre ou une épure de géométrie. Par une série de déductions impeccables il conduisait le raisonnement à sa conclusion ; et les constructions qu'il bâtissait étaient toujours aussi élégantes que rigoureusement agencées. Il estimait qu'un raisonnement bien fait se suffit à lui-même ; plus qu'à la valeur des prémisses ou à la réalité des conclusions, il était sensible à la beauté d'une argumentation bien liée, qui satisfaisait son cerveau de logicien. Et c'était une jouissance intellectuelle de l'entendre exposer ses idées dans son français si limpide et si pur, de sa voix nette et bien timbrée. Sans rien sacrifier à la convention ou à l'emphase, il donnait alors vraiment l'impression de la perfection.

Il avait fait passer dans ses mœurs la droiture inflexible de son esprit. Sous une apparence de rigueur scientifique impersonnelle et froide, il cachait une conscience délicate et un cœur chaud. En toute occasion il savait donner à ses amis des preuves d'affection touchantes ; le discours qu'il prononça aux obsèques de Gaston Paris était d'une émotion contenue, à faire venir les larmes aux yeux. Son dévouement était acquis d'avance aux faibles, aux deshérités, aux victimes du sort ; partout où il rencontrait une injustice de la nature ou de la société, il était prêt à se sacrifier pour la réparer. Gratifié dès le berceau des faveurs de la fortune, porteur d'un nom célèbre et respecté, soutenu de relations puissantes, il pouvait jouir de la vie en égoïste et suivre ses goûts librement. Mais il joignit toujours le culte du bien à celui du vrai. Dans une crise où la justice lui paraissait violée et le droit méconnu, cet homme de cabinet n'hésita pas ; il ne craignit pas de compromettre son repos en affrontant le tumulte des réunions publiques, sans demander autre chose à ses contradicteurs que de l'entendre, sans chercher d'autre récompense que la satisfaction d'avoir rempli un devoir. Les honneurs vinrent à lui sans qu'il les ait demandés et sans qu'il en ait jamais tiré vanité ; tant sa noblesse d'âme était haute. Il supporta avec la même noblesse la maladie, les difficultés de l'existence et même l'affreuse calamité qui vint s'abattre sur son cher foyer. Ceux qui l'ont vu de près dans les derniers mois de sa vie n'oublieront jamais cette simplicité stoïque, poussée jusqu'à l'héroïsme.

Il avait le mépris de toutes les pompes et sentait la vanité des sépulcres blanchis devant lesquels ne s'étalent d'ordinaire que l'hypocrisie ou l'indifférence. Est-ce là ce qui explique sa volonté der-

nière, demandant que son corps fût porté à la fosse commune sans aucune cérémonie ? Certains se sont étonnés de ce geste, qui heurtait toutes les traditions du monde académique et bourgeois. Signifiait-il donc l'amertume d'un cœur aigri ou bien la bravade d'une âme orgueilleuse ? Ni l'un ni l'autre ; c'était l'affirmation suprême des principes qu'il avait pratiqués toute sa vie : sentiment profond de l'égalité des hommes, idée qu'une seule chose vaut la peine de vivre, la poursuite inlassable et désintéressée du vrai, volonté d'aborder les grands problèmes en face et de les pénétrer sans crainte de suivre sa raison jusqu'au bout. Louis Havet a donné à ses disciples une dernière leçon de courage intellectuel. S'ils ne purent rendre les derniers devoirs à son enveloppe corporelle, ils conserveront pieusement le culte de l'esprit qu'elle enfermait. Il n'y eut jamais rien en lui que de pur, de noble et de grand. Il fait honneur à l'espèce humaine.

J. Vendryes.

REVUE CELTIQUE, XLI, 1924, 3 4

Errata aux pp. 361-371

Une erreur dans la transmission des correspondances a fait que cet article n'a pas bénéficié des corrections qui avaient été apportées à la première épreuve.

P. 362, n° 1.294 : saint Coft, *lire* saint Coff.

P. 363, l. 4 : saint Agapat, *lire* saint Agapit ; l. 9 : Plonéourbrez, *lire* Plonéour-Trez ; n° 1.300 : l'exemple de Saint-Ildut en Ploërdut, M., doit être supprimé. Ce n'était pas une église tréviale, mais une simple chapelle sans fonts.

P. 364, n° 1.301 : J'avais supprimé ce paragraphe ; *Trefflez* en Crozon est donné sous la forme *Tref les* dans la pièce 10 du cartul. de Landévennec, c'est donc bien la « tref de la cour ».

P. 365, l. 2 : sur les mots *Tré-* qui ont une autre étymologie, voir J. Loth, *Revue celtique*, XL, 1923, pp. 426-427 ; cf. *Treisseny*, en Kerlouan, F. (C.E.-M.), hameau que l'on traverse pour se rendre à Guissény.

P. 366, n° 1.345 : de la commune, *lire* du hameau. Pentrez est un hameau de la commune de Saint-Nic.

P. 368, l. 3 : -du Castel, *lire* du mot Castel ; l. 12 et 13 : Bezroet, Bezrouet, *lire* Bezvoet, Bezvouet ; n° 1.282 : *au lieu de* Broléac, *lire* Brohéac en Pluherlin, M.. jadis Brohoearn (Rosenzw., *Diction. topogr. Morbihan*). — Kervro en Ploërdut, M. (Rosenzw., ibid.).

P. 369, n° 1.313 : comme exemple d'une *Lan-* qui emprunte son nom à une rivière, on rencontre l'ancien nom de Locquénolé, F., près Morlaix, *Lancolvett* dans le

titre de la pièce 27 du cart. de Landévennec ; cette lan doit son nom à la rivière du Queffleut, désigné sous la forme *flumen Covlut* dans la charte ; il y a eu métathèse des consonnes.

P. 370, l. 5 : Querquis, Prest, *lire* Quenquis, *supprimer* Prest *qui est une coquille pour* Prat *déjà donné.*

R. Largillière.

Le Propriétaire-Gérant, Édouard CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXV

THE ANNALS

IN

COTTON MS. TITUS A. XXV.

(*suite*).

---

298. [**1092**] K (4). In crábdech Ua Fallamain do bádud ar Loch Carrgín tría escaini Ruadrí ua Conchubair. Rúadrí úa Conchubair rí Connacht do dallad la Flathbertach ua Flathbertaig 7 la íartur Connacht. Ab Incarnatione Domini usque ad [d]allad Ruadri fluxerunt anni Mxcii. Ab initio mundi viM. ccxci.

299. [**1095**] K (2). Cath Fidnacha in quo ceciderunt multi do iathur Connacht 7 do Corcumruad. la Tadg mac Ruadri u Conchubair. Mxcv.

300. K. Hoc anno fundatum est Cistertium. [**1096**] Flathbertach ua Flathbertaig rí Connacht du márbad du Matdudán u Chuannu [1] i ndigail súl a tigérna [2]. Dómnall hua hEnni archiepiscopus Cassilensis quieuit.

301. K (3). Morsluaged la Murcertach úa Bríain timchell Érend [3]. Mc^{us}.

302. [**1103**] K. Mciii. K. Cath Mogi Coba. Magnus ri Lochland do márbad do Ultaib cum multis. Mciiii.

303. [**1105**] K (2). Fíachra úa Floind do marbad. Múrgius úa Concenaind rí úa Níarmata mortuus est.

304. [**1106**] K. Domnall mac Ruadri u Concubair d'athrigud o Murcertuch ú Bríain 7 a brathair .i. Tórdelbach do cur na inad [4].

1. *The first* u *is written above the lower part of* h *and* a.
2. *In margin* : Mc^{mus}.
3. Erasure ofthree or four letters
4. *In margin* : Mcvii.

305. [**1110**] K (4). Máidm ría Conmacnib for Sil Muredaig .i. máidm Mugi Bréngair. Máidm ría Sil Muredaig [f. 21. b.] for Conmacnib .i. maidm in Rois.

306. [**1111**] K. Senad Usnig ac clercib Érend.

307. [**1114**] K (3). Tásc Murchertaig u Briain

308. [**1115**] K. Búalad Tordelbaig ac Ath Bó o u Rechtubrat 7 da siacht immlan as. In snecta scúabach. Cónmaicni [1] do cur du Muig *Ae* dar Sainind soir. Bliadain na Lágnech,

309. [**1116**] K. Ár na Rúad Betigi for Díarmait úa Bríain.

310. [**1117**] K. Díarmait mac Ennai rí Lagen et Atha Cliath mortuus est. Cath Letracha Ódran. Catasach ua Cnáill archiepiscopus Connacht quieuit. M*ae*lmuri úa Dunan archiepiscopus Muman quieuit in Christo.

311. [**1118**] K. Diarmait úa Bríain rí Muman 7 Lagen mortuus est. Domnall mac Ruadri u Concubair mortuus est. Rúadrí ua Concobair in clericatu uitam feliciter i Cluain Mac Nóis finiuit.

312. [**1119**] K. Murcertach ua Briain ardri Herend 7 ársid egnuma inna hamsiri ded*ea*naigi seo uli in bono fine uitam finiuit.

313. [**1120**] K. Drochet Atha Luain do denum.

314. [**1121**] K. Domnall mac meic Lochlaind rí Herend mortuus est. Ua hEdin 7 Ua Flathbertaig occisi sunt.

315. [**1124**] K (3). Tadg mac meic Carthaig rí Desmuman mortuus est. Maidm C*roi*bi Rois. M*ae*lsechnaill mac Taidg rí Mugi Luirc interfectus est.

316. [**1126**] K (2). Enna mac Murcada ri Lagen moritur. Domnall Find ua Dúbda mersus est. [f. 22.] Tárdelbach ua Concubair do dul i n-Ath Cliath corofagib Concubar a mac and.

317. [**1129**] K (3). Cellach comárba Patric quieuit. Sámrad in tesbaig móir.

318. [**1130**] K. Mes dímor cecha torid hoc anno. Cath Croibe Tretain ubi cecidit Díarmait ua Mailsec*naill* [et] C*ho*c*h*ul Fliuch mac meic Senán. Tigernan ua Ruairc uictor fuit [2].

1. Cónmacmi, *ms.*
2. *In margin*: Mcxxxi^us^.

319. [**1131**] K. Máidm na Segsa la Conacht for túasciurt nErend [1].

320. [**1133**] K (2). Maelgarb mór in hoc anno. Dún Mór 7 Dún Mugdornd du loscud du Mumnechaib 7 du Laignib [7] du mac Catail u Conchubair 7 Gilla na Náem ua Floind occisus.

321. (**1134**)[2] K. Cosecrad tempuil Cormaicc. *Aed* ua Cellaig

1. *In margin* : Mcxxxii.

2. The dating of the paragraphs occurring between this point and the resumption of A. U. at § 342 is not as first sight easy. The case is briefly as follows :

Both the *Chronicum Scotorum* (C. S.) and the *Annals of Clonmacnoise* (Clonm.) are fragmentary at this period and fail to supplement each other adequately. O'Conor's silent alterations, omissions and additions in dealing with our text show his editions to be untrustworthy ; the *Annals of Inisfallen* have therefore not been consulted for this purpose. The entries in *Tigernach* (Tig.) are not dated, but the week-day of each Kalends of January is given, and this, for a short period covered by other (dated) annals, enables the yearly entries to be dated with safety. F.M., C. S., Clonm. and Tig. agree almost completely in their dating whenever an event recorded in our text during these years is mentioned by two or more of them.

During this period six dates are inserted in the body of our text (§§ 328, 329, 332, 335, 339, 342). The first two are inconsistent with the rest. Now if we continue, from the point to which this note is attached, to date by A. L. Cé, we become launched on a stream of dates which, though it will agree with the first two in the text, will turn § 332 into a ghost-year, since the date there given is the same as that at which we shall have arrived for the previous year. But F. M., C. S., Tig. all show an interval of two years between the events of §§ 331 and 333. I have therefore abandoned at § 321 the plan of dating from A. L. Cé and followed our text, which places only one k before this entry, whereas A. L. Cé shows an interval of two years. This dating has the advantage of allowing us a sufficient number of years to accomodate all the entries and all the kk, and brings our text into substantial agreement with the other annals mentioned above.

In § 334, however, the compiler of our Annals has recorded an event which F. M., C. S., Tig. all record in the same year as the events of § 335. This, if a deliberate proceedure, would seem to be a simple device for correcting a mistake, arising perhaps out of confusion of the events of two years at § 333 : there were, for instance, notable engagements at Athlone in 1146 and 1147. Presumably the date of the foundation of Boyle Abbey, which fortunately lay only two years ahead of the first of the Athlone

rí úa Mani moritur. *Ae*d mac meic Cochlain rí Del*bna* moritur.

322. (**1135**) K. Maidm Findabrach ar *Ae*d mac Domnaill u Conchubair 7 for Tadg úa C*h*ellaig 7 ar úib Mani. ubi cecidit Conchubur úa Cellaich athair Táidg. 7 alíí multi. Conchubur mac Tórdelbaich 7 Sil Muredaich uictores fuerunt.

323. (**1136**) K. *Ae*d mac Domnaill u Chonchubuir occisus est. Domnall úa Dubtaich Elfinensis episcopus 7 comarba Chiaran Cluana Mac Nóis apud Cluain Ferta Brenaind quieuit in Christo.

324. (**1137**) K. Domnall Súcach ua Mailsechnaill occisus est. Mór ingen Murchertaich u Briain mortua est.

325. (**1138**) K. Córmac mac[1] Cartaich ri Desmuman [2] occisus est o Tórdelbuch u Briain. Donnchad mac [f. 22. b.] Taidg u Máilruanaid du dallud.

326. (**1139**) K. Defectus solis .i. Errach in dubneóil.

327. (**1140**) K. Bliadain na scatán nimda.

328. (**1141**) K. Mathi Lagen do impod ar Diarmait mac Murcada. Mac meic F*áe*lan 7 ua Tuatil 7 mac meic Gormain du marbud lessium 7 mac Gilli Mocolmoc du dallud fos leis. Mcxlii. Constructio Mellifontis. [3]

329. (**1142**) K. Cónchubur ua Briain ardri Muman mortuus est. Anno dominice incarnationis Mcxliii.

330. (**1143**) K. Múrchad ua Maillsecnaill d'ergabail la Tordelbach ua Conchubuir 7 rigi Midi du tabairt du Conchubur da mac. Gilla Éngusa ua Clumain ollum Erend mortuus est.

331. (**1144**) K. Conchubur mac Tordelbaich u Conchubuir rí Midi occisus est.

332. (**1145**) K. Anni ab initio mundi viM. cccxliiii.

333. (**1146**) K. Tigernan úa Ruairc gu Loch Long ubi occidit quotquot in insula fuerunt et naués combusit. Máidm na clethi Atha Luain.

battles, served the scribe as a *point de repère*. This date brings the chronology once more into harmony with that of F. M. and Tig., and in this state it remains until the resumption of A. U.

1. mīc *ms.*
2. *? punctum over second* m.
3. Mell- *ms.*

334. (**1148**) K. En*air*. Búalad Tigernain u Rúairc tre oslach Tordelbaich u Conchubuir.

335. (**1148**) K. Malachias ua Móngair [1] Légatus totius Hiberniae uir sanctissimus multis miraculis in Clara Ualle in Christo quieuit. Abbatia de Buellió hoc anno fundata est. Anno dominice incarnationis Mcxlviii [2].

336. (**1150**) K (2). Mauricius úa Dubthaig [archi]episcopus Connachtie in Christo quieuit. Domnall mac meic Domnaill u Conchubuir occisus est. Adaig fia [3] [f. 23.] damogan.

337. (**1151**) K. Crech Cromaid ria Tordelbach. Cath Móna Móri. Cardinalis sanctus Iohannes Papiron [4] uenit ad partes Hiberniae secum ferens iiii^{or} pallia.

338. (**1152**) K. Derbórgaill ben Tigernain u Rúairc du breith du Diarmait mac Murcada leis. Cathal Míguran mac Tordelbaig occisus fuit o Chalraigib in Coraind.

339. (**1153**) K. Murchad ua Mailsecnaill ri Midi moritur. Flathbertach ua Cananan rí Cenoil Conaill mersus est cum uxore sua in mari scilicet ingen Tordelbaich u Conchubuir. Eodem quoque anno sanctus Bernardus .i. abbas Clare Uallis quieuit. Dauid mac Mailcolaim rí Alban 7 Bretan quieuit. Tórdelbach ua Briain do innarba du Tordelbach o Conchubuir 7 a dul isin túasciurt. Maidm Fordruma. Tadg ua Briain du dallud. Tordelbach ua Briain isin Mumain iterum. Anni dominice incarnationis Mcliii.

340. (**1154**) K. Diarmait ua Conchubuir Cíarrigi moritur. Maidm Bonnamrach. Tadg ua Briain moritur.

341. (**1155**) K. En*air*. M*ae*lsechnaill mac Murchaid [5] u Mailsechnaill rí Midi moritur. *Ae*d ua hEgra rí Lugni mortuus est. Clíatach Berna na Fingali.

342. [**1156**] K. Maidm Cualli Chepan. Taerdelbach úa Conchubuir rí Connacht 7 Midi 7 Atha Cliath 7 Lethi Moga Nuadat ....treor [6] Érend mortuus est. Anno dominice incar-

1. *In margin, in Irish script* : mac in sinnaig.
2. *On lower margin* : caisc esa duibe.
3. *The* i *bears both accent and punctum.*
4. Papipon *ms*.
5. *The* i *is added above the line.*
6. Stain on ms. Room for 5 or 6 letters.

nationis Mclvi. Ab initio mundi viM.ccclv. [f. 23. b.] Brían Bréffnech do dallud. Tadg Sinnach rí Tethba quieuit.

343. [**1157**] K. Cú Ulad ua Caindelban [1] occisus est. Férgal úa Ruairc occisus est. Cosecrad tempuil Drochoit Átha. † Inis Senaig † [2] do millud la Ruadrí ua Conchubair. Cú Ulad mac Dondsleui [3] rí Ulad moritur. Mclviii. Ab initio autem mundi viM.ccclvii.

344. [**1158**] K. Domnall ua Lóngarcan archiepiscopus Muman quieuit. Maidm Atha Magni for Dondchad ua Mailsecnaill ría Níarmait 7 ria Tigernan. Cónchubur mac Dómnaill u Briain do dallud. Maidm na Gurri ar clérchib Connacht. Maidm Mugi Bachla hí torchair Donchad mac Rúadrí mac meic *Ae*da 7 Tolmaltach ua Mailbrenaind [4].

345. [**1159**] K. Díarmait mac Taidg u Mailruanaid rí Mugi Luirc mortuus est. Maidm Atha Firdíad ubi cecidit Gilla Crist mac Diarmata rí Mugi Luirg 7 Murcertach mac Táidg u Mailr*uanaid* 7 Diarmait ua Concenaind et alii nobiles et ignobiles.

346. [**1160**] K. Enair. Donchad mac Dómnaill Sucaich u Mailsecnaill rí Midi occisus est. Bródon mac Turcaill rí Atha Cliáth occisus est.

347. [**1161**] K. *Ae*d ua hOsin archiepiscopus Connachtie quieuit. [5] Abbatia Buellensis hoc anno fundata est iuxta Buellium. Mclxi. Ab initio uero mundi viM.ccclx. Primo incepit esse apud Grellech da Iach. Secundo ; apud Druim Connaid. Tertio ; [f. 24.] apud Bun Finni. Quarto ; apud Buellium. In primo loco primus abbas Petrus úa Mórda fuit. In secundo. *Ae*d ua Maccain. per duos annos. Post eum Mauricius in eodem loco per vi annos et apud Bun Finni per duos et dimidium. In Buellio uero abbatizauit xiii et dimidio. [C]aslean Tuama du denum la Ruadri ua Conchobuir.

348. [**1162**] K. In Cosnomaid úa Dubda occisus fuit.

1. *The first* a *is superscript.*
2. †... † *Written as one word, and the second* s *superscript.*
3. *Punctum over* s.
4. *In margin, in Irish script*: [r]e n-abarthar mac Diarmada.
5. *In margin* : Mclxi.

349. [**1163**] K. Niall mac Murcertaich mac meic Lachlaind do gabail d'Ib Mani 7 a munter do marbud.

350. [**1164**] K. Amlaib mac Gilli *Ca*emgin u Chenetig [du dallud].

351. [**1165**] K. Taerdelbach úa Briain do dul da elitri et filius eius regnauit i [1] Mumin.

Domnall mac Gilli Pátric rí Ossraigi occisus est. Magnus ua Cananan rí Chenoil Chonaill [2] moritur. Gilla Crist u Mailbrenaind 7 mac Raith ua Conchobuir Chiarrigi m*oriuntur*.

352. [**1166**] K. T*ai*rdelbach ua Briain regnauit iterum. Sluaged la Ruadri ua Conchobuir co Ath Cliath corarígsat gaill Atha Cliath he. Asside co Drochet Átha corarigad hé o Dondchud u Cerbaill 7 Orgiallaib. Iarsein i ILagnib cotuc bragti leis o mac Murchada dar cend Ua Chenselaich amáin. Eochoid mac meic Duindslebi rí Ulad do dallud la Murchertach mac meic Lachlaind. Murchertach mac Néill [f. 24. b.] mac meic Lachlaind rí Erend occisus est. Bragdi Cenoil Conaill co Ruadri. Ruadri ua Chonchobuir 7 Diarmait ua Mailsecnaill 7 Tigernan ua Ruairc 7 Lagin 7 gaill Atha Cliath d'inarba Diarmata meic Murchada dar muir. Sluaged la Ruadri 7 la Diarmait 7 la Tigernan i ILagnib i n-Ossraigib. i Mumain. corarigsat uli Rúadri.

353. [**1167**] K. Braigdi Chenoil Eógin la Ruadri. Diarmait [3]. T*ai*rdelbach ua Briain ri Leithi Moga Nuadat moritur. Anno dominice incarnationis Mclxvii. Ab initio uero mundi viM. ccclxvi.

354. [**1168**] K. Murcertach mac T*ai*rdelbaich u Briain rí Muman occisus est. Dondchad ua Cerbaill rí Orgiall moritur. Flannucan ua Dubthaich episcopus Síl Muredaich moritur. Máidm Atha in Comair for Art ua Mailsechnaill la Diarmait ua Mailsechnaill. In Gilla Leterc ua Conchubuir Corcumruad occisus est.

355. [**1169**] K. Fercar ua Fallamain moritur. Longes Rotbert do tiachtin i furtacht meic Murchada. Diarmait ua Mailsechnaill occisus est la Domnall Bregach.

1. The ms. has the sign for *id est*.
2. *The* i *is perhaps cancelled by a punctum.*
3. *i.e.* mac Murchada du tiachtin tar muir.

356. [**1170**] K. Mórlonges la R[i]cart .i. lá iarla Striguil i furtacht meic Murchada a clemna. Sanctus Tómas archiepiscopus Cantuariensis in basilica sedis sue gladiis impiorum occubuit. Sluaged [1] la Ruadri 7 Art u Mailsechnaill 7 Domnall Bregach 7 la Tigernan úa Rúairc 7 la Murchad [f. 25.] ua Cherbaill co Ath Cliath. In tan rabatar arind aigthi daconchatar in dun tre tennoit tened. Focetóir roimpa Rúadri guna mathib. 7 dacuaid mac Murchada ar brethir issinun. 7 nir comaill a brethir ria gallaib in baili. nam multos ex eis occidit. Brágdi meic Murchada du marbad tri aslach Tigernan.

357. [**1171**] K. Diarmait mac Murchada rí Lagen 7 gall moritur. Maidm in Lúathdrid. *Ae*d mac Tigernan u [Ruairc] occisus est. Magnus mac Dúind Sléui rí Ulad moritur. Henricus rex Anglie uenit ad Hiberniam. Petrus ua Morda episcopus Cluana Ferta mersus est.

358. [**1172**] K. Henricus rex Anglie reuertitur. Tigernan úa Rúairc rí Bréfni occissus est ab Anglicis et crucifixus apud Dubliniam. Murchad mac Murchada 7 Murchad ua Briain insímul occisi sunt. Domnall ua Fergaill toisech Muntiri Ángail occisus est. Gilla Éda ua Mugin episcopus Corcaigi quieuit in Christo.

359. [**1173**] K. Domnall Bregach occisus est. M*ae*l Isu mac in Bairt episcopus Cluana Ferta Brenind quieuit. Imar mac meic Cargamna tuisech munti[ri] M*ae*linna moritur. Domnall mac meic Annaid u Rúairc occisus est.

360. [**1174**] K. M*ae*l Ísu úa Connachtain episcopus Síl Muredaich quieuit. Gilla meic Liacc comarba Patric [2] quieuit. Gilla Mochabdeo abbas manistrech Póil 7 Petair i n-Ard Macha [quieuit]. [f. 25. b.] [3] Florint ua Gormain arder legind Herend moritur. Bellum Durlais commisum est cum Amglicis 7 Dublinniensibus a Domnallo rege Mummunie 7 Conchubur Maenmaigi cum suis. in quo Anglici defecerunt ad mortem et Dublinniénses perierunt. Murgius ua Dubtaich primus abbas

1. *The* g *in this word bears an aspiration mark, but this was probably added later.*

2. Patrïic, *ms.*

3. *At top of page* : Omnibus has literas uissuris uel audituris frater Caralus permisione diuina episcopus Elffinensis salutem in Domino eternam.

Buellii 7 tertius secundum antiquitatem domus quieuit. Senud Birra.

361. [**1175**] K. M*ae*l Ísu mac in Clerig Cuirr episcopus Ulad quieuit. Amlaib mac comarba Ineán episcopus Ulad quieuit. Domnall C*ae*manach mac Diarmata meic Murchada rí Lagen occisus est. Na goill du dul [1] for Lumnech. Conchubur mac meic Concholli Seganich comarba Pátric quieuit.

362. [**1176**] K. Ricard Striguil .i. int Iarla moritur. Goill d'ácfail Lumnich. Díarmait mac Cormaic du gabail du Cormac Liathanach. Niall mac meic Lachlaind occisus est. Cormac Liathanach occisus est a suis. Domnall Midech mac Tordelbaich ua Conchobuir tanaisi Connacht moritur. Ímar ua Ruadín episcopus Ua Fiachrach quieuit.

363. [**1177**] K. *Ae*d mac Gilli Broiti u Ruairc mortuus est. Ragnall mac Gilli Chellaich u Rúadin [2] comarba Meic De moritur. Uiuianus cardinalis uenit ad Hiberniam. Ioan do Cuirt do tutecht [3] i n-Ultaib 7 interfecit multos 7 accepit ciuitatem scilicet Dún da Lethglas. Conchubur Maenmaigi du gabail [f. 26.] da athir. Milid Gogan cum magno excercitu uenit in Connactiam et peruenit usque ad Tuaim. Deinde reuersi sunt ad Midiam in eadem ébdomada. Murchad mac Ruadri du dallud. *Ae*d úa Neill occisus est.

364. [**1178**] K. Tragud na Gallmi. Ugo de Laci turus Achti gu Gluain Mac Nóis. Conchubur Maenmaigi du breith da muntir a Loch Cúain. *Ae*d ua Flathbertaich rí iartair Connacht moritur. Forgabail madma talman for Sinaind. Amlaib ua Domnallan moritur. Gilla Crist ua hEotaich episcopus Conmhacni quieuit. Tuathal ua Connachtich episcopus Ua Briuin quieuit.

365. [**1179**] K. Imar ua Cathasaich rí Satni moritur. Generalis sinodus presidente Alexandro ; cum dccxxxvii episcopis Snecta na nemi.

366. [**1180**] K. Gilla Crist mac meic Cargamna tóisech Muntiri M*ae*linna occisus est. Cath na Conchubur. Concubur

1. *Aspiration-mark in later ink over* d.

2. *The* u *is superscript.*

3. *This word was written* tutrecht *and the* r *cancelled. It is altered in a later hand to* do thiacht.

Maenmaigi 7 Conchubur o Cellaich. in quo cecidit Conchubur ua Cellaich cum filio suo Tadg. 7 germano Diarmait et filio fratris et multitudine nobilium et ignobilium. Insuper interiit ibi. Tadg mac Taidg u Conchubuir et ex altera parte. Muredach Midech ua Flathbertaich 7 Diarmait mac Conchubuir Maenmaigi.

Murgius ua hEdin rí Ua Fiachrach Adni occisus. Laurentius archiepiscopus Atha Cliath et legatus totius Hibernie quieuit.

367. [**1181**] K. Domnall ua Cennetich rí Urmuman moritur. Dond[f. 26. b.]slebi ua Gadra rí Slebi Luga moritur. Cath na Rigdamna. Alexander papa quieuit.

368. [**1182**] K. *Ae*d ua *Cea*llaidi episcopus Org*iall*. Domnall ua hUallachan archiepiscopus Cassil quieuit. Milid Gogan 7 Remund 7 Cend Culind 7 da mac Stemni occisi sunt. Maidm ria Ruadri 7 ria Conchubur M*ae*nmaigi for O Máildoraid 7 for Dondchad mac Domnall Midich. ubi multi occisi sunt.

369. [**1183**] K. Bég úa hEgra rí Lugni occisus. Gilla Ultan mac Cargamna occisus est. Rúadri ua Concubuir d'acbail a rígi da mac .i. du Conchubur M*ae*nmaigi. Abbatia de Samaria. construitur. Mac na Peresi rex Anglorum moritur. Ioseph ua hEda episcopus quieuit.

370. [**1184**] K. Art ua Máilsechnaill occisus est. Amlaib mac Fergail u Ruairc ri Brefni occisus. Ruadri ua Conchubuir regnauit iterum. Dondchad mac Domnaill Midich occisus est. Gilla Ísu ua Mailin episcopus Mugi hEo quieuit. Brian Brefnech moritur. Fland ua Finnacta toisech Clonni Murchada moritur.

371. [**1185**] K. Cocad itir Ruadri 7 Concubur M*ae*nmaigi. Domnall ua Briain uenit in auxilium Ruadrici ecclesias et predia iartir Connact deuastauit 7 combusit 7 multos occidit. Audiens hec Cathal Carrach perrexit cum suis combussit et depredauit C*h*ell Dalúa. Pacem inierunt Ruadricus et filius eius C*onchubur* M*aenmaigi*. Amlaib ua Muredaich episcopus Chenoil Éogain quieuit. Iohannes Sinter ue[1] [f. 27.]nit ad Hiberniam. Diarmait mac Cormaic meic Cartig rí Desmuman

1. *On lower margin, in a 16th. Century hand* : Edward Crofton.

occisus est ab Anglicis. M*ae*lsecnaill mac meic Lachlaind rí Chenoil Eogin occisus est o gallaib. Diarmait mac Tordelbaich u Briain du dallud la Domnall ua Briain. Mathgamain mac Conchubuir Maenmaigi du tabairt du Murchud mac Taidg u Cellaich du Domnull u Briain. Rígi Connacht du gabáil du Conchubur M*ae*nmaigi.

372. [**1186**] K. Conchubur ua [1] Flathbertich occisus est i n-Araind. Ruadri d'innarba du Conchubur M*ae*nmaigi. Ugo de Laci occisus est. Ciuitas Ierusalem a Sarracenis capta est cum cruce dominica. Cristinus ua Connarchi episcopus Lesmorensis et legatus totius Hibernie in Christo quieuit. Murchad ua Cellaich ri Ua Mani occisus est. Episcopus Ua Maeludir Cluana Mac Nóis quieuit. [**1187**] Carrac Locha Che du loscud. M*ae*l Isu ua Cerbaill episcopus Orgiall. Murgius mac Taidg u Máilruanid rí Mugi Luirc 7 Artich moritur. [**1188**] Taichlech mac Conchubuir meic Diarmata occisus est. Maidm for Ioán na Cuirti issin Tegais ubi xvi barones de Anglicis cum aliis occisi sunt et cum magna confusione ad s*ua* redierunt. Murchad mac Fergail. 7 M*ae*lsechnaill ua Matudan cum fratre suo et alii multi occisi sunt.

373. K. Ua hEslenan [2] [f. 27. b.] episcopus Conmacni quieuit. Kostelpus [3] occisus est. Acher episcopus Corcaigi quieuit. [**1189**] Conchubur M*ae*nmaigi ardri Connact 7 Erend iar totucht occisus est a suis. Conchubur ua Niarmata occisus est. Culean mac Culean na Claenglasi occisus est. Murchad úa Flannucan dux Clanni Cathil moritur.

374. [**1190**] K. Long Cathil Crob*deirc* du badud in qua xxxvi uiri submersi sunt. im Aerectach ua Radib toisech Claenni Tomaltaich 7 Conchubur mac Cathil Micarain [4] 7 Murcertach mac Concubuir meic Diarmata. Dubessa ingen Diarmata meic Taidg moritur. Mor ingen T*ai*rdælbaich u Conchubuir moritur. Alend ingen Riagáin moritur.

375. [**1191**] K. Ruadri ua Conchubuir d'acbail Connacht

1. a *is perhaps cancelled.*
2. *On lower margin in 16th bentury hand :* A neis wyfe under a bake dure.
3. Rostelpū, *ms.*
4. mic, *ms.*

7 a dul i Genal Conaill. Ectigernd mac Mailchiarain episcopus quieuit.

376. [**1192**] K. Taichlech ua Dubda rí Ua Fiachrach 7 Ua n-Am[algaid] occisus est. *Ae*d ua Floind moritur.

377. [**1193**] K. Cathal Odur mac meic Cartaich occisus est. Derborgaill ingen Murchaid ú Máilsechlaind in Mellifonte defuncta est. Aed ua Mailbrenind toisech Clanni Conchubuir occisus est. Inis Clothrand do argain du Gillibert mac Gostelb.

378. [**1194**] K. Domnall mac Tordelbaich u Briain rí Muman mortuus est. Murchertach mac meic Conchubuir meic Domnaill Cherlamig du dallud la Murchertach mac Domnaill. Slúaged lá Gillibert mac Gostelb cu *Ea*s Rúaid coraímpó [f. 28.] as gan nach tarba.

379. [**1195**] K. Flórint mac Ríagain ú Máilrúanaid tertius abbas Buellí et postea Elifinensis episcopus quieuit in Christo. Anno dominice incarnationis Mcxcv. Ab initio uero mundi viM.cccxciiii. Cathal mac Diarmata du tiachtin asin Mumin corlacht *Ea*lan [1] na Challaigi et multos homines occidit in uia et ibi postea pacem iniuit. Domnall ua Find comarba Cluana Ferta Brenaind [2] quieuit.

380. [**1196**] K. Munter Eólais du marbad lá Úalgarg ua Ruairc.

Rúadri ua Flathbertich du tidecht i dech Cathail Crobdeirc 7 síd do denum tria comarba Patric dóib. In Gilla Rúad mac meic Regnaill occisus est. *Ae*d ua Fergail occisus. Mathgamin mac Conchubir M*aenmaigi* occisus ab aliquo sagitario de familia Domnaill u Mórda et in eadem horá D[omnall] ua Mórda cecidit de manu Chatail Carraich.

381. [**1197**] K. Ruadri ua Flathbertich du gabail la Cathal Crobderc. Flathbertach ua Maildorid rí Conill 7 Eógain moritur. In Gilla Sronm*ae*l ua Dochartaich rexit Conall et post unum mensem ipse cum multis a Iohanne de Cuirt occisus est. Conchubur mac Diarmata rí Mugi Luirc et Artig apud Buellium in habitu monachali mortuus est. [**1198**] *Ae*d mac Briain Brefnig occisus.

1. *A.L.Cé. has* Caislén.
2. *The ms. has* Brenanaind.

382. [**1198**] K. Ruadrí ua Conchubuir ardrí Erend uli moritur.

383. [**1199**] K. Síd do denum du Cathal Carrach 7 du Cathul Crobderc. *Cathal* Carrach [f. 28.b.] do thabairt issin tir 7 ferand do. Uaslucud d'u Lathb*ertaich*.

384. [**1200**] K. Dondchad Uathnech mac Ruadri occisus est. Maidim Atha Boriv for Cathal Crobderc 7 ar Connachtib ubi cecidit Ruadri ua Flath*bertaich* cum aliis multis. Maidm in Orbair. Ulliam Burc in auxilium Cathail Carraich uenit in Connachtiam et nuchuragatar chill na tuaith i cConnachta gan millud 7 nuchur din tempul na altóir manach no canonach na abb orru. Gu nach tucad riam remi ar Connachtib dígal gorta 7 nochta mar sein.

385. [**1201**] K. Ruadri mac Duindsléui rí Ulad occisus est. Crech Culi Cnama la Cathal Crobderc for Diarmait mac Conchubuir. Crech *ai*li for Tomaltach i Tir *Ai*lella gu rucsat bú imda leo. Cadla ua Dubtaich archiepiscopus Connachtie in Christo quieuit. Maidm Essa Dara for Feraib Manach for O Neill 7 C[e]noi Eógain 7 Conaill. Ibi Niall ua Ecnich ri Fer Manach occisus est et alíí multi. Cathal Crobderc uero perrexit cum suis ad Caslean nna [1] Chailligi. Roimpá as ina maidm. Ua Néill racuaid i tempull *Ea*sa Dara. Toma[lt]ach ua Conchubuir primas totius Hibernie quieuit in Christo. Maidm Arda Ladrand for Ioan de Cuirt 7 Ugo de Laci ubi quatuor barónes de Mag Lini cum aliis multis occisi sunt. Postea reuersi sunt usque ad Rind Duin [2].

. . . [3].

386. [**1224**] [f. 29.] rigad d'U Neill 7 do Connachtib. Crecha móra du denum d'U Neill 7 imtecht imlan inna

1. *One* n *written above the other.*

2. *At foot of page* : Anno Domini M°ccc°lx° primo quindena uidelicet ante festum beati Berayd : : Mauricius filius Cathali *cle*rici meic Thaydg et Cr[i]stinus filius Odonis flaui f[r]ater eiusdem intrauerunt fraternitatem monasterii Sancte Trinitatis de Locha Ke. . . *All except the words* berayd : : *and* clerici *are retraced over very faint writing. The rest is illegible.*

3. Leaf or leaves missing here. Before the first word on f. 29 we should perhaps read 'Aed ua Conchubuir do'.: see F.M., A.L.Cé, which however do not mention Ó Néill.

negaith. Goill Érend do thinol do mac Cathail Crobdeirc 7 fir Muman uilc mora do denum daib 7 crecha mora 7 daini imda do marbud. Echmarcach mac Branan *occisus*. Meic Ruadri d'innarba asai tir mach isi tuascuiurt 7 Dond Óc mac icc Orechtaig mar*a*en ríu ar gomlot in tíri dáib eturru.

387. K. Int arbur du buain †a atlai† [1] éla Brigdi 7 in trebad innecht [2]. Teidm mór isin erruch sein ar dáinib. [**1225**] Sluaged du denum d'U Neill gu tanic i *m*ell Connacht 7 a intod can [n]ach tarba 7 a tinol do denum do. Bragdi Cenóil Conill do cabáil 7 mac I Domnaill. [**1226**] Fergal o Taidg occisus est.

388. [**1227**] K. Conni du denum du Concub*ur* [3] 7 du mac Thefraid. Marés mac Sefraid du cabail 7 goill ali. Constabla Atha Luain du marbad. Mac Airt du cabail 7 a ben 7 a oti 7 moran da muntir. Gorta mor i n-Erind. Dondsleui ua Gadra rig Slebi Luga du marbud dun Gillu Ruad .i. du mac a derbrathar. In Gilla Ruad du [f. 29.b.] marbud. *Ae*d mac Cathail du atrigad. Cu nechaith isin tuasciurt co tanic a séic daridisi i cCnnacta noco tanic gunugi in Corliab cu tucatar da mac Tordelbig u Conchubir maidm fair. 7 cu gabsatar a mni 7 rucatar i broit leo hí. Castél Rind Duin du denum ac Sefraid 7 Castel Atha Líac do denum accu fós. Cacad mór itir da mac Rúadri imman tir .i. *Ae*d 7 Tordelbach nocu rumilletar Connachta eturru [4].

389. [**1228**] K. *Ae*d mac Cathail Crobd*e*ric u Conchub[uir] in gilla is aillai 7 is beodu da bí n-Erind du marbud hi faill i tig Tefraid Marés. Fasach mór i cConnachta o *Ea*s Dara cu *h*Abaind Ua Fiachrach [5] ua d*ea*s. acht beccan i Sléib Luga 7 Lucht Arthig. Dauid ua Floind tóisech Sil M*ae*liruain mortuus est [6]. *Ae*d mac Ruadrí du gabáil rígi Connact. M*ae*lsechnaill mac Tordelbaig occisus est. Gilla na Naem mac

1. *This is written* atlai *with* a *added above the first two letters.*
2. A.L. Cé has 'an áinecht'.
3. *Read* d'U Conchubuir.
4. *In margin :* Mccxxvii.
5. i *substituded for* e.
6. The first hand ends here.

Ruadri mortuus est. Ardespoc Atha Cliath quieuit [1]. Gorta mór i cConnachta isin bliadain sein [2].

Rúadrí ua Máilbrénaind mortuus est x bliadna fichet 7 da chet 7 míle [3].

390. [**1229**] Kal. Enair. Diarmait mac mheic Cairthig mortuus est. [f. 30.] Lochlaind ua Mannachan occisus est a fratre suo. Muiredach hua Gormginli prior Insi Mac Nnerin fer clua crauuid 7 macachta ecuilsi in tiri irraui moritur. Dionissius Elfinnensis episcopus episcopatui suo cessit eodem anno. Diarmit mac Gilli Charruig huasalagart Tigi Buithin in fine eiusdem anni mort[u]us est. Cuius corpus dum per canonicos et alios clericos Clari Elfinensis archidiaconi ad Insolam Sancte Trinitatis ad sepiliendum portaretur. cellarius magnus de Buellio eis in uia obuiauit. Qui dixit quod apud monachos de Buellio sepiliri elegit. et qui uniuersos monachos et conuersos eiusdem monasterii cum suis seruientibus. ut ipsum corpus iuris ordine preposito secum ducerent. in unum collegit. Et inter ipsos monachos et canonicos et alios clericos eiusdem archidiaconi ita orta est discentio. Que taliter est sophita. quod corpus in templo de Druim duabus diebus et duabus noctibus de consensu utriusque partis fuerat sequestratum. Porro die tertia omnibus monachis de Buellio et clericis de Mag Luirg in unum collectis. compromisionem in duos uiros ydoneos fecerunt. [f. 30.b.] Facta autem compromisione et lite contestata et alleg[atis] omnibus factis demum ipsum corpus Insole Sancte Trinitatis ad sepiliendum adiudicatum est. En bliadain déc 7 fiche 7 da chét 7 míle [4].

391. [**1230**] K. Donsleui hua Inmainan ardmagistir ser manistrech na Bulli moritur. Moelmori hua Moeleóin chomarba Chiaran Chluana Mac Nois. Hua Ceruuallan epscop Chenal Eoguin mort[u]us. Ioseph mac Thegeadan epscop Connmuichni mortuus est. Gilla Isu hua Clerig epscop Luigni mort[u]us est. Rool Petit epscop na Midi uir religiosus et cari-

1. *In margin*. Sr. Hen. Lowndres.
2. Second hand ends here.
3. The date is in Irish script and later.
4. Date in Irish script and later.

tatiuus et Dei famulus in Christo quieuit. Sluaged mor du denum du Richard du Búrg. maren re mathib gall Erenn et Donnchad Carbrech hua Briain. Dadangadar i Connachda 7 daángadar isinn Chorliab. acus daugad maidm for Ed mac Ruadri for rí Connacht 7 for Connachtuib 7 rohinnarbad Ed mac Ruadri 7 damarbad Donn Oc ma Orechtuig ardtuisech Sil Mureduig 7 multi alii cum ipso occisi sunt. acus daanig in iustis maren re lluag in lá chetnna gu calad Chargi Lacha Che. 7 dabi sechtmain 7 da ithchi ann 7 daucg a rígi [f. 31. du Fedlimid mac Cathail Chrobderig 7 daimthigedar goill ie: sen 7 dascuiled in sluaged.

Ed hua Nnell rí Chenail Eoguin 7 Chonaill mortuus est.

392. [**1231**] K. Fethfoelaigai ingen Chonciuuir meic Diarmada mortua est [1]. Fethlimid hua Connchuuair du gabail dun iustis tre ell ac Milíuc. Eodem anno Cormac mac Tomaltaig incepit bali margaid du denub i Port na Cairgi. Díonís epscob Olifinn ar gur epscubodi de ar Día 7 ar cinniud bethad in n-Oelean [2] na Trinodi do Dia 7 du Chlarus mac Muilín d'archideochain [3] Olifinn acus du chanoncaib in innaid cetna xviii kal. Ianuarii in eadem insola in Christo quieuit [4].

393. [**1232**] K. Ed hua Fergail táisech Muntiri Angaili du loscud da bratrib in n-Inis Lacha Culi. Ricarth Burch do denub castel Bona Galui. acgus *h*Adham Standun du denub castel Dúna Img*h*an. Concubur mac Eda d'elod o gallib acgus mec rig Connacht du tinol umi acgus a dul isna Tótif acgus na Totha da uaruad. Donchad mac Tomaltach mortuus est. Fedlemid du legud as du gallib. Hoc anno per Clarum Elfennensem arcediaconum inceptum est monasterium canonicorum regularium apud Ath Mugi assumens secum canonicos de Insola Sancte Trinitatis, ita ut conuentus Insole Trinitatis utrique seruiret monasterio ; alternatim. ut qui uno anno seruirent in uno alio seruirent in altero [5].

1. *In margin, in later hand* : da bliadain déc 7 f. 7 da c. 7 M.

2. *The second* e *is superscript*.

3. This and the preceding 25 words have been retraced : the lines before and after them are faint.

4. *In margin* : tri bliadna déc 7 f. 7 da c. 7 M.

5. *On lower margin in later hand* : Leubar eiris ann oilean na Nam *with a punctum over the* m.

394 [**1233**] [f. 31.b.] [1] K. Kal. Ennar. f[a] vii[a]. Sluaged le Féidlimid h. Concobair i Connachta gu nderna longphort ic Druim nGreggraige 7 gur ímpótar muinter Máilrúanaid leiss 7 na trí Túatha. Gu ndechsat inndiaid [2] Aeda meic Rúadrí ríg Connacht gu tucsat maidm fair 7 gur marbsat Aéd mac Rúadrí 7 Dondchad mac Diarmata meicc Rúadrí 7 Aed muimnech mac Rúadrí 7 a mac 7 Tomás Bíris 7 Eoán a brathair 7 Eoan Guér 7 gaill 7 Góedil ímda eli. iar slat céll 7 cláerech 7 gur escainset iat 7 gur báthset a cainnli [3]. Sluaged la Ullem de Lachi acgus le gallim na Midi scrociddi mor isin Brefni cum U Ragallig edon cum Cathil acgus cum Conconnacht a urathar gu nersat creca mora. Dron imoro du muntir U Ragallig du tecual ducum Uullem du Lachi 'acgus ducum mathim in tloig dar es na creg acgus tacur da tauirt daim acus Uulem Brit du uaruad ann ar lathir acgus gil uathi eli. acgus Ullem du Lachi [f.32.] du lot ann acgus Cerlas mac Cathil Gal u Conuir acgus socidi imda eli. acgus a n-imfod asin tir gan gel gan odiri. acus Ullem da Lachi acgus Cerlas uac Cathil Gal de hec ina digiph focedor duna lothif [4] tugit foru. Fergal mach Cormic mortuus est. Cetra bliadna déc 7 f. 7 da c. M [5].

395. [**1234**] Kal. Ennar for Domnach. Sic mor isin bledin sen gura tectadar na lacha acgus gura imtigedar na dini acgus na capill etht [6] fo n-eradim acgus [7] Loch [8] Cé acgus Loch [9] Ri acgus laca imda eli. Ed O Ecgra du maruad da bratir fen du mac Duorcan u Egra acgus se i rigi Lugni ann.

[10]Diarmait h. Cuind tuisech Muintiri Gíllagán mortuus est. Ricard Marascál du tócbáil chaccaid inagaid rig Saxan i

1. A fourth hand, or possibly the third hand using Irish script, begins here. Two lines of faint illegible writing are on the top margin of this page.
2. *Punctum over the first* d.
3. Third (Gothic) hand resumes here.
4. One letter erased before this word.
5. Date in Irish script and later.
6. Sic ms.
7. *? read* for.
8. e *erased after this word.*
9. *th erased after this word.*
10. The hand using Irish script resumes here.

Saxanaib. 7 tiachtain dó taris go nnechaid i lLáignib 7 tinólait goill Ereand ina agaid a hucht ríg Saxan .i. mac Muris iústís Erend 7 íarla Ulad .i. Uga de Laci 7 Ualtra de Laci tigerna na Midi. Gu siartatar Currech Lifhi i lLáignib. gur churset and cath frisin marascal 7 gur marbad in marascal 7 máidm mór ara muintir. *Ae*ngus mac Gilli Finnean [1] ríg Lacha Eirni du marbad re O nDomnaill íar ndénum [2] du mac Gilli Finneán creichi ar O nDómnaill iar tíachtain h. Domnaill i tórigecht na crethi. [f.32.b.] Móel Isu mac Daniél h. Gormgaile prióir Insi Mac Erín in Christo quieuit. Gilla na Nóem mac Airt h. Brúin archiprespiter [3] Rossa Commán 7 uasalsacart [4] in Christo quieuit. Móelpetair h. Carmaccán magistir Rossa Comman in Christo quieuit. In epscop h. Mailagmáir episcopus Ua Fiachrach Muadi in Christo quieuit. Gilla Isu o Gibellan manach anchorita Insole Sancte Trinitatis in Christo quieuit. Cuig bliadna déc 7 f. 7 d[a] c. 7 M [5].

396. Kal. Ian*uarii* f[a] ii[a] lune ix[a]. Domnall h. Neill ri Cenéoil Eogain du márbad la Mac Lochlaind. 7 rígi du gabail du Mac Lochlaind. ina díaid. [**1235**] Mattudán h. Mattudán ri Síl nAnmchada in Christo quieuit. Se bliadna déc 7 da [c.] M [6].

397. [**1235**] [7] Kal. Ennar. Castel Mílic du leagad le Fedlimid úa Conchubir. Tachur lonphuirt du dénum i Connachta acus Taechleach úa Dubda du lot ann acus a éc de. Sluaged [8] mór lé Mac Muris iustís Ereann acus le Uga de Láci éarla Ulad. acus lé Riccard macc Ulleám Búrc. 7 lé Ualtra Rittabard ardbarún Lagean gu gallib Lagean. acus lé Ioán Gogan gu gallib Muman. acus le rútadib Ereann. gur lecadár creach [9] mor imach gu dángadar adich Domnuich na Trinnódi

1. *A short stroke, ? for punctum, over* F.
2. *Punctum over the first* n.
3. Substituded for something erased : A. L. Cé has 'archindech'.
4. *Punctum over second* s.
5. Date in later hand.
6. Date in later hand.
7. A fifth (Gothic) hand begins here.
8. *In margin, in later hand* : gabhail na cairrge and so.
9. *The* e *is superscript.*

gu Manistir na Búlli. gura llatsatar in manistir. acus gura brissedar in cripta acus gur rucsadar [f. 33.] leo colich affrinn na manistreach acus a heduigi acus a hinmus. acus darigneadar creach mor arnabárach gur riachdadar Chret acus Carthi Muilchén acus Tor Glinni Fearna. gu ducsadar leo creach aabulmór [1] gu hArdd Carna i cgonni iústis hEreann. Ar tiacht*ain* dó ánn sen ina gonni gu nneachadar a sen i tTúodmumin inníed Édlimid acus Donnchuith Carbrich [u Briain]. gu tducsadar maedm ar Donnchad Carbreach acus gu ragabsat a brácdi. gu nnechadar asséc in n-íchtur Connact gur riachtadar Tobur Pátric. acus gu nnerrsadar creach Insi Mod le Ua Flaithbeartich acus lé Ua nEdin i llongib timchall. Acus gu nnechsadar asséc gu hEass Dara gu nnerrsadar crich ré O nNomnuill ar dáig innarba Fédlimid. gu tdángatdar asséc gu calad Carrgi Móri Lacha Qué ar cur d'Édlimid inti morán du mathib a muntiri da gabáel. Tucsat immorro goill Eren in tain sen ar gabáel lonpuirt [2] dín acus tearmunn acus comuirchi du Clárus [3] mác Muilín archideochuin [4] Elefinn acus d'Innsi na Trinodi acus da canónachib ar Loch Qué. Dachúed immorro in iústís acus mathi gall [5] Eren du descuin inn inuit sen acus da írnichthi ann. du thabuirt cadis do gu nna llamad duni easonóir inn inuit sen [6] [f. 33.b.] Tanic immorro longess [7] gu gallerib acus gu pirrelib cum Lacha Que. gur thocbad pirrél i ccrebanach buic. accus gura dibrigit glacha imda as isin garric. acus ló nách[a]r édad tocht urri trésin seól sen. daronsadar galluív réthigi [8] móra du thiccuib Ardda Carna ar Loch Qué. aqus tucsat áthanna in tíri uli gu n-atugid lasamuin. Acus [9] racenladar tunnada falua i dimcel na resa sen da gonual

1. *The writing here may be intended for* adbulmór.
2. *A short slanting stroke under* n *and aspiration-mark over* i.
3. *Aspiration-mark after* l.
4. *The* e *is superscript.*
5. *The ms. has* ngall *with punctum under* n.
6. *On lower margin :* John Taaffe.
7. *The* g *has been added, in different ink and perhaps by a different hand, above the* n.
8. *Possibly intended for* rethighi.
9. A sixth hand begins here.

eduruos acus dasolsadar lon mor duna lonig acus tech clarid osa cin du tarin na rethd ducum na cargi da loscud tresin sol sen. Dagab immoro egla in locht daui inti acus tangadar in luth daui inti esti ar bretir acus ar comuadith acus dacur in gustis loth a gabala inti du gallib. Acus ar meth dom inti figi itgi imlan o Dardín go celi daimtigetar as de Satarin. Daronad imoro sid Fedlemid. acus tanic Cormac mac Diarmata maren ris. En a la immoro da necuid constabla na cargi dar a dorus imach fer dim teni edon O hOstin da ed in mali dar a n-es. Acus datechset na gol go hOlan na Trinodi ar comirgi gur inliged et as. Ar gaual na cargi immoro du Cormuch is si [1] comorli daroni a trasgrad acus a sciiud gu na gamdis gol i durisi. Matheus prior Insole Trinitatis in Christo quieuit, [f. 34.] Item. Gilla Comded uac Uilin prepositus de Insola Mac nErin. pater Clari Elfinensis arcediaconi. feliciter in Christo quieuit. et in Insola Sancte Trinitatis est sepultus die Sancti Finniani cuius anima requiescat in pace. Secht mbliadna déc 7 f. 7 da c. M [2].

398. [1236] Kal. Enar for Mart. Conni d'ogru du gustis ar Fedlemid let inner d'Ath Orini acus tet in do slog mor i gen U Concuuir gura roth e acus gura inorat. Creth mor du denub dun gustis gu sechtdadar gu Ligeg i Garbri acus gura rosadar an sen Fedlemid acus o Domnil acus Mac Dermada acus gura gabsat cret muor duna bob acus duna munterib da uadar i techt i Gonnachta dar Ligeg i le acus gur gauadar mna brodi imda acus gu rucsadar lo in creg mor sen dar Corleb i Mag Lur. acus in gustis iga n-urnid i Nurm [3] Gregri nogu dangadar. Fedlemid du techtin i Gonnacta asin tosgurt acus sothridi les gu seth i Dir Mani gu nerna creth rena dun. acus Concuur Budi du uaruad i doriget na cregi.

[f. 34. b.] [4] Mac Craith mac Moelin sacerdos Chilli Meic Trena mortuus est. Ed o Gibellán sacerdos Chilli Rotdan 7 canonach he fo deoid i nOlean na Trinodi mortu[u]s est im

1. i *substituded for* e.
2. Date in Irish script and later.
3. *The* r *added above. Read* Nrum *for* nDrum.
4. A seventh hand begins here.

Notlac 7 daui isin coraid in adaig sein acga ari go haffrend arnauarach 7 rohanlaiched gu honorach he iarnabarach [1].

399. [**1237**] Kal. Enair for Dardain. [2] Fedlimid o Chonchuuir du tech i Connahcta 7 Cúchonnac*h* [3] o Ragillig acgus Cathal mág Rágnaill *et* U Brúin acgus Conmnacni. gu nechadar dar Corrlíab ua túaid inegáid mac Ruadrí. 7 gu tugsat tachur doib agus máidm forru. agus gu nearsadár crecha móra ar Conchubur mac Corm*aic* i Tir Elella. agus tucsadár ina díaid longes ar Lohc Ché. gur díchureadár de Córmac mac Díarmada ríg Mogi Luirg. agus gur argiedár Mag Luirg. gur agsat [4] tigearnus in tiri 7 in lacha a Donchud mac Mhurceartig [5].

Donait o Fidubra comarba [6] Pádrig do eg i Sachsanib. Cétsenad Moilmori [7] u Lachnán ardescoib Tuama ag Áth Lúian ar tehc a pallium chugi on Róim. Murcertahc mac Ruadri du marbud du macai[b] Magnussa meic Murcertig. Tomas o Ruadán escop Achaid Chonairi in Christo quieuit. Gilla Isu mac in Scelaigi escup Conmnacni do ec. [8]Tinscanan manistrech canónahc du dénum le Clarus mác Moelín le archideochin Elfinn i nOleán na Trinodi ar Lohc Uachdir tria thinul Chathil ú Ragillig [9].

400. [**1238**] Kal. Enair for Aine. [10]Cathal macg Riabaig [11] tisach Fear Schedni mortuus est.

1. *Here the words* M. cc. 7 a cuig déc da f. ag- *in later (Irish) script are struck out, and the same hand writes in the margin* : Ocht mbliadna dec 7 f. da c. 7 M.

2. An eighth hand begins here.

3. It will be noticed that this and the following scribe sometimes write 'h' before the consonant which it lenites. Here and in some other cases where the aspiration-mark is used, its position perhaps indicates that the same order is intended.

4. *Here follows the word* in, *cancelled.*

5. *Nearly a line in Irish script has been erased. The following is only struck out* : da c. bliadan is bliadain is da f.

6. *Punctum over* m.

7. *Punctum over second* m.

8. A ninth hand begins here.

9. *Added in Irish script* : bliadain is li- da f. 7 da c. 7 M.

10. A tenth hand begins here.

11. *Punctum over* b.

... [1].

401. [**1251**] [f.35.] Kal. Enair for Domnach. Clarus archidiaconus Elfinensis uir prouidus et discretus qui carnem suam ieiuniis et orationibus macerabat qui pauperes et orfannos defendebat qui patientiae [2] coronam obseruabat. qui persecutionem a multis propter iustitiam patiebatur. uenerabilis fundator locorum fraternitatis Sancte Trinitatis per totam Hiberniam et specialiter fundator monasterii Sancte Trinitatis apud Loch Che ubi locum sibi sepulture elegit. ibidem in Christo quieuit. Sabbato dominice Pentecostes. anno Domini m[illesimo] cc° li°. cuius anime propitietur Deus omnipotens in celo cui ipse seruiuit in seculo. In cuius honore occlesiam [3] de Ren Duin et monasterium Sancte Trinitatis apud Loch Uacthair ecclesiam Sancte Trinitatis apud Ath Mógi. ecclesiam Sancte Trinitatis apud Kell Ras edificauit. pro cuius anima quilibet librum legens dicat pater noster [4].

402. (**1252**) [5] Kal. Enair for Lúan. Cisses mór ig galluib Ereind. is bliadin séin. ic Ath na Ríaig [6]. Lucia monialis ingen Meic Gilli Duib hua Conning du luct Arda Carna deuota et bone conuersationis in Christo quieuit feria quarta ante Paschá. Gilla Comded hua Drucan bonus prespiter et nobilis in Christo quieuit. Gilla na Nóem hua Morín in Christo quieuit.

403. [**1253**] [f.35.b.] Kal. Enair for Cetin. Dáuid mac Cellaig archiepiscopus quieuit Casilensis. Alinn hua Suliuan. episcopus Les Mór quieuit in Christo. Eogan hua Ethedín mort[u]us est. Ingen inn erla mortua. Cuirth du denum d'epscub [O]lefind icc Kill tHesin .i. Tomaltach ua Concouir. M.[cc].l.iiii.

404. [**1254**] Kal. Enair for Dardin. Pax tota Hibernia.

1. Leaf or leaves missing here. A new (eleventh) hand begins the next folio.

2. *The ms. has* patientiam *altered to* patientiæ, *A.L. Cé has* patientiam et coronam.

3. Sic ms.

4. *In Irish script* : M.cc.l.ii.

5. No events here chronicled for this year are given in F.M., A.U., A.L. Cé.

6. *The second* i *is superscript.*

405. [**1255**] Kal. Enair for Ini. acgus bledin mait agus isin bliadin sen ranic ardespoc Tuama .i. Florens mac Loin : : : : coniuint an . . . . : p : : od : : annain mag (?) . . . archidiacon . . . Innei . . . [1].

406. [**1256**] [2] Kal. Enar [fo]r Sat : : acgo . . . dau : : : acus a mac Ricard . . . [M]unter Ragalaig do [m]arbad la hA[ed] mac Fed[limid ui Conchubuir]. [3]

407. [**1257**] . . . [M]aris mac Gerailt [quieuit]. [Goffraid] u Domnaill do dilathar[ugud] : :rinis 7 : :: : : do Slige[ch] asa ath[le . . . ag gall]aib and 7 da gonad e. . . . [Conch]obar mac Tigerna[in du marbad la Muintir] Ragaillig [4].

(*A suivre.*) A. Martin Freeman.

1. Two more lines of text.
2. Irish script again here.
3. Three more lines.
4. This is the last word.

L'HISTORICITÉ D'ARTHUR

D'APRÈS

UN TRAVAIL RÉCENT [1]

M. Kemp Malone fait mentir le proverbe français : *abondance de biens ne nuit pas*. Il a accumulé en 27 pages une telle variété d'hypothèses touchant des questions historiques, légendaires, philologiques, linguistiques, que, lorsqu'on a terminé cette très laborieuse lecture, on éprouve, avec une sincère estime pour l'érudition et l'imagination de l'auteur, l'impression que le problème de l'*historicité* d'Arthur, qui a causé tant d'insomnies et même troublé le cerveau d'estimables savants, est encore plus compliqué qu'on se le figure généralement : on est tenté de le croire insoluble.

Laissant de côté les incursions de l'auteur dans le vaste champ du folkore, je me bornerai à un examen rapide de la partie la plus neuve et aussi la plus extraordinaire de sa thèse : elle soulève en partie un problème de linguistique qui n'est pas sans intérêt.

Dans deux manuscrits de *l'Historia Brittonum* de Nennius, au chapitre 56, on constate les trois interpolations suivantes [2] à propos d'Arthur : 1 *et in omnibus bellis victor extitit* ; 2 *Arthur* : *mab uter* (britannice), *filius horribilis* (latine) ; quoniam a pueritia sua crudelis fuit ; 3 Artur latine translatum sonat *ursum horribilem* vel *malleum ferreum* quo confringuntur mole leonum. Cette dernière interpolation est fort étrange : on comprend *ursum*, Arthur étant vraisemblablement un dérivé

1. *The Historicity of Arthur*, reprinted from *The Journal of english and germanic Philology*, 1924.

2. Ces interpolations n'existent que dans deux manuscrits sur une trentaine. Le ms. Harleian 3899, le plus ancien (xe siècle), ne les a pas.

de *arth*, ours, mais *malleum* paraît énigmatique. Malone a entrepris de l'expliquer. Deux mots, dit-il, existent dans les dialectes brittoniques pour marteau : un mot indigène *ord* et un mot emprunté au latin, gallois *morthwyl*, cornique *morthol*, breton *morzol*, de quelque variante de *martellus* [1]. Si on a *morth-* pour *marth-*, ce serait par association avec le mot indigène *ord* : on avouera que c'est assez peu vraisemblable, mais *naturellement*, suivant Malone, *ord* a dû être affecté de façon analogue par son synonyme : une forme *arth* a dû se développer quelque part : Malone ne précise pas, et pour cause. *Ferreum* est tout aussi étrange que *malleum* ; *horribilem* (ursum) ne s'explique pas mieux. Il est clair qu'il le doit à *filius horribilis* glosant *mab uter*, traduction qui se comprend : s'il manque de compétence, il ne manque pas d'audace.

Malone identifie Arthur et Uther : le gallois *aruthr*, composé du préfixe *ar* et de *uthr*, effrayant, étonnant, serait passé en Cornwall sous la forme *aruthur* (*u* de résonnance) et serait revenu en Gallois sous la forme *arthur*.

Voici un résumé fidèle de son argumentation ; je crois n'avoir rien omis de ce qui peut, dans la pensée de l'auteur, rendre vraisemblable une thèse qui se caractérise par son invraisemblance. Je mets ce sommaire entre guillemets pour éviter des redites (Malone dit, suivant Malone, d'après l'auteur, etc.).

« Il est incontestable que *mab Uter* signifie fils d'Uter. Si le glossateur l'interprète par *filius horribilis*, c'est peut-être d'abord qu'il a entendu des récits concernant l'enfance d'Arthur : l'enfance d'un héros est un thème connu. Mais cette explication ne saurait suffire. En réalité, le glossateur ne distingue pas entre Arthur et Uther. S'il en est ainsi, l'explication la plus

1. Dans le *Gorchan Maelderw* (FaB, II, p. 98.6) on trouve *orthur*, qui paraît être un nom d'homme. Comme il n'y a pas de variante, s'il s'agissait d'Arthur, ce qui est invraisemblable, on pourrait croire à une mauvaise lecture. On trouve, en effet, le nom d'Arthur, p. 106, 19. Si *Orthur* existait on pourrait comprendre *malleum*, par approximation (*ord-*). A-t-il existé en brittonique un mot dérivé d'*art*, pierre en irlandais, lequel, à l'époque néolithique, a pu avoir le sens de marteau, maillet ? Pour l'évolution de sens, cf. latin *saxum* et vha. *sahs*, couteau. *Artavus*, couteau en bas-latin d'origine gauloise, semble-t-il, pourrait s'expliquer ainsi :

simple de cette indifférence, c'est que Arthur et Uther ne sont que des variantes d'un seul et même nom. Et de fait, à côté d'*uthr*, on trouve, en gallois, *aruthr* qui a le même sens : C'est ce dérivé qui, passé en Cornwall sous la forme *aruthur*, a donné Arthur. La légende d'Uther a été localisée en Cornwall, légende dont nous devons la conservation à Gaufrei de Monmouth. C'est là qu'elle a pris la forme sous laquelle nous la retrouvons en Galles. C'est là aussi que s'est formé le nom même du héros. Le gallois *aruthur* [1], pour *aruthr*, est devenu Arthur, phénomène connu en cornique ; vers le IXe siècle, la voyelle anaptyctique ou de résonnance est devenue voyelle syllabique. L'accent, étant encore sur la syllabe devenue la dernière par suite de la chute des voyelles finales, s'est reporté sur *-ur* dans *aruthúr* et la pénultième a été syncopée ; mais avant de disparaître la voyelle syncopée avait imprimé son timbre sur la voyelle de résonnance. La forme *arthur* venant d'*aruthur* a subi la même évolution que *cintil*, au IXe siècle, pour *cinetil* de **cinetl* ; que *ardar* pour *aradar*, *tardar* pour *taradar*, à une époque fort postérieure. En Irlande, une forme galloise *aruthur*, la voyelle de résonnance faisant figure de voyelle pleine, serait devenue également *arthur*, l'accent étant sur la première syllabe du trisyllabe. Il était d'ailleurs naturel que Nennius, l'auteur de la rédaction définitive de l'Historia, préférât à la forme galloise la forme cornique plus conforme à la phonétique de son pays. D'autre part, la forme *arthur* ne pouvait soulever aucune difficulté en Galles ni en Armorique, l'accent en vieux gallois et en vieux breton étant sur la dernière syllabe ».

La thèse de Malone repose sur l'identification d'Arthur et Uther par *aruthr* : C'est un tissu d'ingénieuses invraisemblances.

On peut tout d'abord se demander où le glossateur a puisé *mab Uter* ; *mab* a bien le sens de fils, mais il n'a pas par lui-même le sens d'enfant, pas plus d'ailleurs que l'irlandais *mac*.

1. Malone cite à l'appui chez Gaufrei *Elidirus* (*Elidr* dans Tysilio). *Elidurus* seul représente une forme écrite *Elidyr* qui existe. Ce nom qui n'est pas clair a pu être influencé par d'autres noms comme *Eliduc*.

Il peut s'appliquer parfaitement à un jeune homme et même à un homme fait. L'expression *mab uter* au sens justement de *filius horribilis* s'applique dans le Livre de Taliesin à un certain Madawc (éd. Gwenogvryn Evans, 66, 11 ; Skene. *FaB.* 11, 127, 13) :

mab uthyr kyn lleas

« personnage redoutable avant son meurtre ».

Dans le Livre noir de Carmarthen, *uthir* s'applique à un fils d'Arthur :

: mi a wum lle llas Llacheu
mab Arthur uthir ig kerteu

« J'ai été où a été tué Llacheu, fils d'Arthur, étonnant dans les arts ».

Mab uther ne s'applique donc pas uniquement à Arthur ; c'est une expression poétique qui n'a peut-être pas été rare dans l'ancienne poésie galloise. Aussi me suis-je demandé si Gaufrei n'aurait pas mal compris *mab uther* en faisant d'Arthur le fils d'Uther [1]. Je serais aujourd'hui tenté d'être plus affirmatif, si je ne savais qu'en pareille matière il y a assez loin du vraisemblable au vrai : *mab uthyr* appliqué à Madawc n'a que le sens indiqué plus haut et équivaut bien à *filius horribilis*. Or dans une poésie de la *Myvyrian Archæology*, p. 131, col. 1, il devient *Madog ab Uthur*. L'expression paraît dans un dialogue entre Arthur et son neveu Eliwlod, qui lui apparaît après sa mort sous la forme d'un aigle et veut se faire passer pour le fils de Madog :

Arthur gleddyddawg uthur
ni sai dim gan dy ruthur
mi yw mab Madog ab Uthur

« Arthur au coup d'épée effrayant, rien ne résiste à ton élan : je suis le fils de Madog ab Uthur » [2]. *Ab Uthur* forme si bien un

1. *Mabin.*², I, p. 244-5, note 2.

2. Arthur lui répond qu'il n'est pas le fils de Madog ab Uthur. Eliwlod avoue, il se nomme : c'est un neveu d'Arthur.

tout qu'il peut rimer avec *Uthur*, ce qui ne serait jamais venu à l'idée d'un poète gallois, s'il n'avait considéré *ab Uthur* comme un seul mot, différencié ainsi d'Uthur. La rime porte ici vraisemblablement sur la pénultième mais il est difficile de se prononcer, le mètre étant assez variable dans ce poème, qui ne peut être sûrement antérieur au XIVe siècle. Le poème est en mètres libres, non astreint à la *cynghanedd*, ce qui explique que dans un des triplets, *difustul* pour *difustl*, rime par sa finale avec *cynfyl* et *sul*.

Quoi qu'il en soit, Malone part d'une prémisse fausse en donnant comme un fait acquis, que le glossateur considérait Arthur et Uther comme des termes équivalents. Il y a équivalence, non entre Arthur et Uther, mais entre *Arthur* et *mab Uther*. Cette remarque à elle seule suffirait à ruiner son argumentation par la base. Ce qui suit n'est pas moins insoutenable.

« *Uthr* et *aruthr* n'existant pas en cornique, ce serait en Galles que serait éclose la forme *aruthur*, avec *u* de résonnance ; de Galles vers le IXe siècle, elle aurait pénétré sous cette forme en Cornwall où elle serait devenue *arthur*. *Arthur* (aruthúr) serait retourné en Galles où on n'aurait pas reconnu l'*arúthur* national sous ce déguisement (ce qui se comprend sans peine). C'est sous cette forme que le héros de la race brittonique aurait été connu en Irlande et en Armorique. »

L'auteur me paraît se faire une singulière idée de la valeur ainsi que de l'histoire des voyelles de résonnance en gallois et en cornique. Ce n'est guère que dans le cours du XIVe siècle qu'on rencontre des exemples d'assimilation de cette voyelle à la voyelle de la syllabe précédente ou au second élément d'une diphtongue, en *monosyllabe* (*budur* = *budr* ; *kwbwl* = *cwbl* ; *vy maraf* = *vy marf*). La prononciation donnant la valeur syllabique à la voyelle de résonnance n'a eu son effet en vers que dans la poésie récente en *mètres libres* [1], quelques rares cas, comme celui que j'ai constaté plus haut, exceptés. Jamais la voyelle de résonnance n'a eu de valeur syllabique dans la poésie galloise depuis ses origines jusqu'au XIVe siècle

1. J. Morris Jones, *Grammar*, p. 17-18, note 3.

au plus tôt. En vieux gallois, en général, elle n'est même pas exprimée dans l'écriture. Une forme stable *aruthur* est à tout point de vue impossible, à une époque comme le IXe siècle où la valeur du *glide* ne vaut même pas la peine d'être signalée : *aruthur*, à côté *de cruitr* (Juvencus), est par trop paradoxal, à plus forte raison, si comme Malone est obligé de le supposer, *u* final est stabilisé, syllabique, de façon à faire d'*aruthur* un trisyllabe.

En supposant l'impossible immigration d'un gallois *aruthur* en Cornwall, que devait-il se passer ? L'accentuation galloise était assurément sur la pénultième dans ce trisyllabe et l'est toujours restée. Logiquement le cornique si voisin à cette époque du gallois l'eût accentué de même.

On peut même aller plus loin : *u* de résonnance aurait tendu, en cornique, à se réduire. L'accent cornique est beaucoup plus intense que l'accent gallois : il rappelle, à ce point de vue, l'accent de certains coins de notre Haute-Cornouaille. Le document le plus copieux que nous possédions pour le vieux cornique, les *Manumissions on the Bodmin Gospel*, en témoigne ainsi d'ailleurs que le *Vocabulaire cornique*. Je ne connais pas un seul exemple d'éclosion d'un *u* de résonnance en cornique moyen ou moderne : Dans le *Voc. corn.* on trouve *coruf*, *coref*, hydromel ; mais *u* ici vaut *ö* extrêmement bref : cet *ö* était conditionné par *o* et *-rv*. *Coruf* est devenu *cor* en cornique moderne [1].

On ne peut même pas alléguer que le cornique n'ayant ni *uthr* ni *aruthr*, a pu traiter *aruthur* comme un mot de sens inconnu : ce serait vraiment reculer les bornes de l'invraisemblance ; il est trop évident que le sens lui serait venu avec le mot. D'ailleurs, s'il n'avait pas l'adjectif, le cornique avait le substantif : cornique moyen *uth.* horreur, épouvante ; *uthekter*, id. ; *uthyk*, effrayant, horrible (breton *euz*, bas vannet. *euc'h ; euzus*, horrible). On dirait vraiment que Malone considère le cornique et le gallois comme deux langues très

1. *u* syllabique final, en cornique moyen se réduit : *curun*, *cusul* du *Voc. corn.* deviennent en cornique moyen *curyn*, *cusyl* ; on a *munys* qui a sans doute passé par *munus* (*minutus* : breton *munut*).

différentes, alors que sûrement, au VIII-IXe siècle, c'étaient deux dialectes très voisins d'une même langue.

Il y a une raison décisive à elle seule pour que l'accent ait été maintenu en cornique comme en gallois, sur *-úthur* dans *aruthur*, c'est que *aruthur* est composé à l'aide d'un préfixe *ar-* aussi usité en Cornwall qu'en Galles. Or, une des lois de l'accentuation brittonique, c'est que les préfixes ne portent pas l'accent [1]. C'est un fait que Meyer-Lübke a bien mis en lumière pour le gaulois même dans sa remarquable étude: *Die Betonung im Gallischen*. Or, inconstestablement, l'accent gaulois devait être assez rapproché de l'accent brittonique et obéir aux mêmes tendances. Le composé *aruthur* ou *aruthr* ne pouvait être accentué en gallois que sur la syllabe initiale du nom, sur *-úthur*, *-úthr* : une accentuation *aruthúr* eût été monstrueuse.

En admettant, malgré tout, qu'**aruthur* soit traité comme un mot simple, y a-t-il la moindre chance pour que leur voyelle de résonnance attire l'accent ? Malone invoque l'analogie de *cintil*, *ardar* et *tardar*. *Cintil* paraît dans les Gloses à Smaragdus, dont j'ai démontré l'origine cornique, glosant *gentilis*. J'y ai vu, bien à tort, je le confesse, l'équivalent du *kinethel*, race, du *Voc. cornique*. C'est un adjectif remontant à un vieux-brittonique **cenetili-s* [2] ou même, assez vraisemblablement une adaptation cornique au latin : *cintil*, **centil* : *gentilis*. *Tardar*, tarière, se montre pour la première fois dans Origo mundi. *Ardar* n'est pas constaté avant Lhwyd ; c'est *aradar* dans le *Voc. corn.*, où la forme *araderuur*, arator, nous fixe sur la valeur réelle de la voyelle finale d'*aradar*. La syncope de *a* n'est pas due à un report de l'accent sur la voyelle de résonnance ; elle a été amenée par la présence de *r* dans la première syllabe et de *-dər* dans la finale [3]. La finale *-təl*

1. Il va de soi qu'avec le temps, dans les dissyllabes où la composition n'est pas sentie, le préfixe a pris l'accent. Dans le gallois *achas*, de *ad-cas*, très haïssable, l'accent après avoir été sur la dernière syllabe s'est reporté sur la première.

2. Cf. irl. mod. *cine*, *cineadh*, race ; éc. *idem* ; *cineadhach*, a Gentile (Dinneen).

3. Cf. Voc. corn. *carder* pour *cadr*.

(= *tlo-*) ne provoque aucune syncope : Voc. corn. *banathel*, genista : moderne *banal* ; dans les noms de lieux : *Banathlek*, *Bennathlick*, *Bennalack* ; *anal*, haleine, eût été *anathel* dans le *Voc. corn.* L'accent était sur la première syllabe, comme le prouve la variation de la voyelle finale : *arder*, et non *ardar* chez Pryce. Il est probable que cette accentuation a été facilitée par l'existence de formes apparentées comme *áras*, charruer. Borlase, Pryce donnent même des formes *arad*, *tarad*, qui ne peuvent être que pour *aradr*, *taradr*, comme le prouve l'absence de changement de la dentale finale en *-s*; mais leur existence est douteuse. *Tarad y coed*, pivert est évidemment emprunté au gallois.

En Irlande, une torme *aruthur*, en raison de l'accentuation sur la première syllabe, nous dit Malone, ne pouvait soulever aucune difficulté : Nennius d'ailleurs n'était-il pas Irlandais ? Nulle difficulté non plus en Armorique ! Malone oublie simplement l'émigration des Bretons insulaires en Armorique ; il n'a pas réfléchi qu'un grand nombre d'entre eux venaient du sud-ouest ; qu'ils avaient emporté dans leur nouvelle patrie, du ve au viie siècle, les croyances de l'ancienne et ses légendes nationales, parmi lesquelles sans nul doute celles qui concernaient le principal héros de leur race : ce ne pouvait être un héros anonyme.

Si Malone a voulu à tout prix faire forger en Cornwall le nom d'Arthur, c'est qu'il était hypnotisé par l'idée que la légende d'Arthur était essentiellement cornique, tandis qu'il est évident que c'est le patrimoine commun de toute la race brittonique. Ce qui est vrai, c'est que Gaufrei nous en a donné une version plus particulièrement cornique. Nul doute que ses sources immédiates ne soient corniques sur des points importants. On chercherait vainement dans les traditions galloises sincères, non influencées par Gaufrei, et cela parmi les plus anciennes, les traces des amours d'Uther et d'Igerna. *Gorlois* est un nom de forme cornique, *Modret*, également. Plusieurs des noms de lieu les plus importants se retrouvent en Cornwall [1]. Si Gaufrei a menti en donnant comme une de

1. Cf. J. Loth, *Contributions à l'étude des romans de la Table ronde*, p. 63 et suiv.

ses principales sources un livre *britannici sermonis* que Gualter archidiacre d'Oxford lui aurait remis et qu'il aurait traduit en latin, il n'est pas niable qu'il ait eu des sources écrites à sa disposition. Il y a des formes livresques dans son *Historia*, entre autres *Tintagol*. Il paraît résulter d'une vie du saint armoricain Goeznou, écrite en 1019, qu'il existait une *Historia britannica*, différente à la fois de l'œuvre de Nennius et de celle de Gaufrei [1]. Cette *Historia* était en latin, il est vrai, mais elle pouvait avoir utilisé des documents en langue brittonique. J'ai démontré que Nennius a eu à sa disposition des documents en langue brittonique qu'il n'a pas toujours compris [2]. Que faut-il penser de l'assertion de Gaufrei au sujet de son manuscrit *vetustissimus* en langue brittonique ? *Vetustissimus* tout d'abord est exagéré d'après la forme même des noms propres qu'il emploie. *Britannicus* ne peut s'appliquer au gallois. On a songé au breton. Mais A. de la Borderie a déjà fait remarquer que Gaufrei, quand il veut désigner expressément la Bretagne armoricaine, emploie les termes de *minor* ou *altera Britannia*, d'*Armorica*, *Armoricum litus* [3]. D'ailleurs rien dans l'œuvre de Gaufrei n'est en faveur de cette hypothèse. Le cornique serait, au contraire, tout indiqué, mais on ne trouve dans aucun document contemporain de Gaufrei ou même antérieur, que *britannicus* se soit appliqué au cornique. En revanche, à une époque qui n'était pas bien éloignée de l'époque de Gaufrei, au temps où le Devon était encore indépendant et même au XI-XIIe encore, le brittonique n'y étant pas complètement éteint, le seul terme qui pût convenir à la langue des deux pays dans un texte latin était *britannicus*.

Il semble qu'il y ait un écho de cet usage, en plein XIVe siècle, dans une charte de 1355-56 (*Episcopal registers of*

1. De la Borderie, *L'Historia britannica avant Geoffroy de Monmouth*, 1883. Les payens armoricains sont qualifiés de *canica capita*, en breton *pengouet* : le scribe a mal lu : il faut rétablir *peulouet*, tête chenue.

2. *Sur une faute de scribe de l'Historia de Nennius*, *Rev. Celt.* X, 357 ; XVI, p. 267.

3. On a objecté, à tort, le passage du lib. V, cap. 12 : *Armoricum regnum* quod nunc Britannia dicitur. Quel terme aurait-il pu employer pour indiquer sous quel nom l'Armorique était désignée en Gaule ?

Exeter : *Grandissons Reg.*, ed. Hingeston Randolph, II, p. 1579-80). Dans le texte de l'excommunication lancée contre un hérétique avéré, Raoul de Tremur, Raoul est signalé comme d'autant plus dangereux qu'il est plus instruit ; il parle quatre langues : latin, français, anglais et cornique (*lingua quadruplici, latina, gallica, anglica et cornubicaque et britannica* garrulus et disertus). On voit ici que les termes *cornubica* et *britannica* sont employés indifféremment pour le cornique.

On peut se demander pourquoi, au cas où Gaufrei aurait visé le cornique par *britannicus*, il n'a pas précisé davantage.

Il est possible que, le gallois étant exclu, aucune autre langue *britannique* que le cornique n'étant parlée dans l'île, il l'ait jugé inutile [1]. En supposant qu'il n'ait pas absolument faussé la vérité, qu'il ait disposé de quelque source écrite, ce serait par trop de naïveté que de croire qu'il l'ait fidèlement reproduite. S'il n'avait pas un tempérament de faussaire, il avait celui d'un romancier [2]. Chez lui, la légende d'Arthur a pour principal théâtre le Cornwall, précisément le Cornwall de son temps : elle en porte la marque. Comme la légende de Tristan et Iseut, elle trahit un pays trilingue qui ne peut être que le Cornwall conquis au IXe-Xe siècle définitivement par les Anglo-Saxons, puis par les Français. *Ulfin* est un nom d'origine anglo-saxonne. *Jordan* est français, mais en dehors de Gaufrei la légende d'Arthur a pour théâtre l'île du Sud au Nord. Les noms de lieux en Galles gardent le souvenir d'Arthur. D'après Nennius, le tumulus élevé par Arthur à la mémoire de son chien, *Carn Cabal* est en Buellt. Si Camlann est connu en Cornwall (et en Armorique), on trouve *Maes Camlann* en Mallwyd (Merionethshire), *Bron Camlann* en Aberangell (Montgomeryshire). Il y a une *Finnaun Arthur* (Fontaine d'Arthur) dans une charte de 1203. Pennant (*Tours in Wales*, I, p. 419), cite *Carreg Carn Arthur*. La résidence principale d'Arthur est Caer-lleon-sur-Wysc. Sur une aire

1. Il a peut-être aussi voulu délibérément employer cette expression qui pouvait désigner l'ancienne langue de l'île pour donner plus de prestige à son œuvre.

2. J'ai démontré l'existence avant Gaufrei de romans en langue galloise (*Contrib. à l'étude des romans de la Table ronde.* IV, p. 32-51.)

assez étendue en Écosse, on trouve des *Arthurs Seat* (il y en a près d'Édimbourg), *Arthurstone*, *Arthur's Fold* [1]. Cette zone arthurienne se trouve sur les confins de Perth et de Forfar, au nord de Sidlaw Hills. John Rhys dans son *Arthurian Legend* (p. 45-47) avance qu'il n'y a rien d'arthurien dans le pays entre Perth et Stirling, et en a donné une explication peu vraisemblable. Or Stirling est donné par Béroul (Tristan, vers 333) comme une des résidences d'Arthur sous le nom d'Isneldone. Le Loenois, donné par Béroul comme la patrie de Tristan, est le Lothiau, comme l'a supposé Ferdinand Lot, dans d'*Estoire des Engles* de Geoffroy Gaimar. Rien d'étonnant qu'il y ait un Arthur's Seat près d'Édimbourg. Dans le poème lyrico-épique, le Godoḋin (région des *Votadini*), des contingents de *Din Eiḋin* (Édimbourg) combattent dans les rangs des Brittons.

Il eût été bien surprenant qu'il n'existât avant Gaufrei aucun document concernant les rois et chefs des Brittons. Les *Annales Cambriae*, rédigées entre 954 et 955 et conservées dans le Harleian 3859 (fin du xe siècle), sont puisées, en général, à de bonnes sources. Elles n'ont qu'un défaut, c'est d'être très brèves. Le noyau du poème lyrico-épique, *Godoḋin* (*Wotadini*) doit être du VIIe siècle ; le poème a été remanié à la fin du IXe et ne nous a été conservé que dans des manuscrits postérieurs, mais le *Gorchan Maelderw*, qui en est une version indépendante, conserve encore bon nombre de mots qui ont la forme du vieux gallois. Or, ce poème ayant pour sujet principal les luttes des Brittons du Nord, a des bases historiques indéniables.

Le même manuscrit Harleian 3859 nous a conservé un document rédigé à la même époque que les *Annales Cambriae*, et d'une grande importance : ce sont les généalogies galloises que j'ai publiées (*Mabin.* [2] II, p. 327 et suiv.). Il eût été, *a priori*, invraisemblable que les Gallois qui, comme les Irlandais, attachaient une extrême importance aux questions de filiation et de légitime descendance pour tous les hommes libres, n'eussent pas conservé des sortes d'archives de famille

1. Arthur Glennie, *Arthurian Localities*.

pour leur chefs : aussi ces généalogies reposent-elles sur des documents authentiques jusqu'à une époque reculée. Les généalogies des rois du Nord-Galles, de Dyved et de Powys remontent du xe siècle jusqu'au vi^e. Historiquement, celles du Nord nous mènent jusqu'à Cunedag, qui d'après Nennius, serait venu de *Manau Guotodin* (pays des [V]otadeni de Ptolémée) en Galles, 146 ans avant le règne de Mailcun (le *Maglocunus* de Gildas), et en aurait expulsé les Scots. Un de ses descendants est Mailcun dans la généalogie et un des descendants de Mailcun, Catman, a sa tombe dans l'église de Llangadwaladr près d'Aberffraw en Anglesey (*Catamanus*) : d'après Hübner, les caractères de l'inscription sont du vi^e-viie siècle. Le fils de Catman, *Catguollaun* a été tué en 631 d'après les *Ann. Cambr.*, en 635 d'après Beda. Les Généalogies du sud remontent au moins historiquement jusqu'au temps de Gildas. Petrie rencontrant dans l'*Epistola* de Gildas (Mon. hist. brit., p. 17) le nom de *Vortiporius* (au vocatif *Vortipori*, Demetarum tyranne), dit en note : *frustra alias quaesivi*. Il l'eût trouvé sous une forme authentique et régulière dans ce document : *Guortepir map Aircol* (Agricola). Cette généalogie nous apporte aussi un document décisif au sujet du nom d'Arthur. L'arrière-petit-fils de Guortepir est Arthur fils de Cincar et père de Nougoy. Or, d'après la Généalogie n° xv (*Mab.* [2], p. 337), la mère d'Elized, roi de Powys, Sanant devait être la femme de Nougoy ab Arthur. Elized a été roi de Powys entre 700 et 750. On a retrouvé à un quart de mille de l'abbaye de Valle Crucis, la colonne funéraire élevée à sa mémoire par son petit-fils Concenn : l'inscription donne les noms de rois de Powys depuis Concenn mort en 854 jusqu'à Elizeg (mal lu pour *Elized* = *Elissed*) : cf. *Mab.* [2], p. 345, 330. Il n'y a pas de doute que le nom d'Arthur n'ait été connu et sans doute assez répandu en Galles au viie siècle.

Pour compléter son identification des noms d'Arthur et Uther, Malone, p. 469 et suivantes, essaie d'établir leur identité de *nature*, en recherchant les attributs et les actes de chacun d'eux. Son principal texte est le poème du Livre de Taliesin portant dans le manuscrit le titre de *Marwnat uthyr pen*, qu'il traduit par *Death-song of Uthyr Pendragon*, complétant

pen, comme on le fait habituellement, en *pendragon* [1]. Rien, en dehors de ce titre, dans ce poème, ne désigne spécialement Uthyr Pendragon. Le personnage qui parle se donne comme barde et musicien, comme un guerrier redoutable : il a subi ou souhaite subir des transformations ou incarnations. En somme, ce poème rappelle les poèmes où Taliesin énumère les diverses métempsychoses, par lesquelles il est passé. Malone paraît attacher quelque importance au nom que se donne le personnage : *Gorlassar* (*neu vi a elwir Gorlassar*, c'est bien moi qu'on appelle *Gorlassar*). Or, dans le même Livre de Taliesin, c'est une épithète qui s'adresse deux fois à Uryen de Reget, le plus fameux des guerriers que célèbre le poète, et le plus redoutable : dans le poème XXXI des *Four Ancient Books*, et page 60, vers 4 de l'édition de G. Evans, il est qualifié de :

Gorgoryawc gorlassawc gorlassar.

Poème XXXVI, page 63, vers 2, de même :

Goryawc gorlassawc gorlassar

En somme, il n'y a rien à tirer de ce poème, pas davantage de celui qui est intitulé Kadeir Teirnon en ce qui concerne Arthur. Il n'est pas inutile de remarquer que *pendragon* n'est pas un terme appartenant uniquement à Uther ; outre l'expression de *draganawl ben* que je viens de citer en note et qui ne s'applique pas à Uther, il y a au moins un autre Pendragon : c'est Gwenn qui d'après une triade du Livre Rouge, aurait tenu Arthur trois nuits dans une prison enchantée sous Llech Echymeint (J. Loth, *Mab.* [2], II, p. 268). Dans le Livre Noir de Carmarthen (G. Evans 94, 6 ; *FaB.* 51, 17), Mabon ab Mydron est qualifié de *guas uthir pendragon*. Il n'est pas sûr que cela signifie : *fils d'Uthyr Pendragon*. On peut traduire : *serviteur terrible du chef de guerriers*.

1. Ce n'est cependant pas sûr. C'est ainsi que dans une autre poème de Taliesin, un personnage dont le nom n'est pas donné est qualifié de : *draganawl ben*.

Malone regarde Arthur, avec raison, comme un personnage très complexe, héros national et demi-dieu. Il y a, à ce point de vue, dans le travail de Malone, des remarques ingénieuses et des rapprochements suggestifs avec certaines *sagas* irlandaises. Comme contribution à l'étude du folklore celtique, son étude offre un indéniable intérêt.

J. Loth.

REMARQUES
SUR
LA NUMÉRATION PAR GERBES
EN BRITTONIQUE ET EN GERMANIQUE

Le breton *stuc'h*, singulatif *stuc'hen*, a plusieurs sens :

1° *stuc'h*, pennon, aileron d'une flèche, plume ; moyen-breton *stuchyaff*, empenner ; *stuchya*, s'empenner, se garnir de plumes, s'enrichir (cf. le français se *remplumer*) ; vannetais *stuhenn*, nageoire dorsale d'un poisson (Le Goff, *Suppl.*), tresse de cheveux.

2° *stuc'henn*, gerbe. Dans un sens analogue, *stec'h*, singul. *stec'hen*, petit paquet de laine, lin, chanvre, autant qu'il en faut pour garnir une quenouille (Le Pell.) : *a steiou* (pour *stehiou*, *stec'hiou*), par bandes (par tas), en foule.

3° *stuhenn-vara*, mouillette de pain ; vannetais *stuhenn*, rayon (de lumière) : *stuhænn sclaerder*, Cillart ; *stuhellat*, tirer brutalement, tirailler, maltraiter, accabler de coups (sur ces différents sens, cf. Ernault, *Gloss.* à *stuchyaff*).

Pour le premier sens, le rapprochement s'impose avec le skr. *stúkā*, flocon de laine, touffe de cheveux, tresse de cheveux, natte.

Le breton est dérivé de la même racine *stu* à un degré vocalique différent (*steu*, *stou*) et avec une dérivation différente : skr. *pṛthu-ṣṭu-ḥ*, qui a une large touffe de cheveux. *Stuc'h* = vieux-celt. **stoukki-*, i.e. *stoukni-* ou **stougni-*(*steugni-*). Pour la même racine, avec un sens analogue et une dérivation différente, cf. le latin *stūpa*, *stuppa*.

Au sens de gerbe, *stuc'hen* est d'un grand intérêt. Le vannetais *stuhen* a le sens précis de 5 poignées de chanvre mâle tillé, dont 100 forment une charge (*beh* : *bęc'h* = *bhaskio̯-). La gerbe ou le faisceau de blé, chanvre, lin, joue un rôle

analogue en germanique. Le norvégien *skok* signifie tas de gerbes et aussi 60, une soixantaine ; le vieux-saxon de même. L'allemand *Schock* a le même sens ; *schocken*, signifie *mettre en tas de soixante,* compter par soixantaine, engerber. L'allemand *Schober*, tas de foin, blé, chanvre, a en bavarois, le sens de 60 gerbes. L'allemand *mandel* signifie *quinzaine* et tas de 15 gerbes. La numération sexagésimale est venue vraisemblablement de Babylone aux Indo-Européens ; le groupe slave seul y est resté étranger.

En breton, elle se croise avec la numération décimale. *Niver,* nombre, a en vannetais le sens de 11 gerbes, c'est-à-dire une forte dizaine ; comparez le français *treize à la douzaine.* En bas-vannetais, *niver* (*nïïər*) n'est plus guère connu, au moins dans la région de Guémené-sur-Scorff, que dans le sens de 11 gerbes. Il est sûr que le sens primitif a été 10 gerbes. *Mell* (proprement *boule*, ballon) qui à Grandchamp vaut 11 gerbes, à Plumelin (Morbihan) signifie tas de 5 fagots, ce qui rentre dans le système décimal. *Pempenn* usité en Cornouaille, qu'on traduit par *gerbe*, a le sens de *cinquième*, une des 5 gerbes ; *pempât* (participe *pempeet*), engerber, signifie en réalité, mettre les gerbes par tas de 5 (cf. πεμπάζειν). Cette numération par 5 a été évidemment très usitée et à son origine dans les 5 doigts (*finger*. i.e. *penkro*, dérivé de **penqe* [1]).

Un fait embarrassant dans les Graffites de la Graufesenque, c'est qu'on n'y trouve aucun nombre ordinal au-dessus de *decametos*, dixième. J'avais supposé, en admettant que ce ne fût pas un effet du hasard, que les charges (tas de vases : *tudos*) s'établissaient par groupes jusqu'à dix et que, ce chiffre atteint, la numération reprenait. C'est une manifestation de l'habitude des Celtes de compter les objets par dizaines, dont il reste des traces si frappantes en breton, et une conséquence de la numération décimale.

1. A Molènes, m'écrit Cuillandre, les vieux ont l'habitude d'assembler les gerbes d'orge par 3 ou multiples de trois : tout autre assemblement porterait malheur à la récolte (sur la fortune du nombre 3, cf. J. Loth, *La numération et les nombres chez les Celtes*, *Rev. Celt.*, 1904, p. 146 et suiv., p. 161-2). A Molènes, on a l'habitude de compter par dizaines ; l'expression *a zegou*, par dix, est courante.

Menaladein, en vannetais, dérivé de *menalat*, contenu d'un *menal*, signifie : engerber par dizaines. *Menalat* est un dérivé de *menal*, moyen-breton *malazn* pour *manazl* = **maná-tlo-* : *mana-* a vraisemblablement le sens de *main*, *poignée de*, c'est-à-dire primitivement, un groupe de deux fois *cinq doigts* [1]. Actuellement le vannetais *menal* a le sens de 11 gerbes (c'est-à-dire 10), mais aussi bien celui de 5 ou 6 gerbes. *Mellein* dérivé de *mẹll* qui a, comme je viens de le dire, le sens de 11 (10) ou de 5, signifie : mettre en tas de 12 ou 6 gerbes. J'ai eu occasion déjà de faire remarquer dans mon travail sur l'*Année celtique*, que la numération par 6 à l'époque de l'unité celtique, a existé et laissé une trace irrécusable en irlandais, ainsi qu'en breton. En irlandais à toute époque, un groupe de 7 personnes était une *grande sixaine*. Aujourd'hui encore l'expression est usitée en Munster et en Connaught (*móir-śeisear*). En breton, 18 est 3 fois 6 (*tri-c'houec'h*). En gallois, il y a une trace de la coupure à 18 : la numération par unité plus dix, y est interrompue : 18 c'est *deu naw*, deux fois neuf.

En dehors du vannetais, *mandossen* comme *malan* (*manal*) est traduit par gerbe. Il est de toute évidence que le sens a été : *tas de gerbes*, vraisemblablement de *dix*, comme *manal*. Ce mot est composé de *man-* qui a vraisemblablement le sens de *mana-* dans *manátlo-* et de *tossen* qui a sûrement le sens de *tas* : *Tossen*, en pays bretonnant désigne souvent des *tumuli*. *Tossen* et *tosten* (bas-vannetais *tọštən*) a le sens de butte, côte à monter. Cf. en vannetais *tostal*, *tostalen*, flanc d'une colline (peut-être composé de *toss* et de *tal*, front, saillie ou dérivé de *tost*) : *tostalek*, en pente, inégal en parlant d'un terrain (Le Goff, *Suppl.*). *Toss* dans *tossen* remonte, comme le gaulois *tudos* à un vieux-celtique **tusto-*, **tutsto-*.

Je reviendrai sur ce sujet de la numération par gerbes ou faisceaux d'objets après des recherches plus approfondies ; ce ne sont ici que des remarques préliminaires.

Ce qu'il y a de plus voisin de *stuc'hen*, gerbe, groupe de gerbes, c'est l'allemand *Stauche*, faisceau, botte de lin, chanvre,

1. En vannetais, on semble avoir pris la fâcheuse habitude d'écrire *l* pour deux *ll* : on écrit *mel*, miel (*mẹl*), et *mel* (*mẹll*), ballon ; *tal*, front (*tāl*) et *dal* (*dall*), aveugle, etc. Ce n'est pas la seule fâcheuse innovation.

foin ; bas-allemand *stüke*, d'où l'anglais *stook*, même sens. La racine indo-européenne est *steu-g*, *stu-g* (et aussi *stu-k-*).

Stuhenn vara, mouillette de pain (petit morceau de forme allongée), rappelle l'allemand *Stück*, norvégien *stykke*, germanique **stukkia*. A la même formation appartient *stuhen*, rayon, (trait qui frappe). En effet, d'après Buléon (cf. Ernault, *Gloss.*), *stuhen*, en vannetais, c'est proprement un rayon qui *traverse les nuages en temps de pluie*. L'allemand *stauchen*, outre le sens de *mettre en tas*, **engerber*, a le sens ordinaire de : *heurter*, *cogner*, *secouer*, *frapper*. C'est aussi précisément le sens du vannetais *stuhellat*, rapproché hypothétiquement du germanique par Ernault : *stuhellat* qu'il donne avec le sens de : maltraiter, accabler de coups, signifie plus exactement : *tirer brutalement*, *tirailler*, *traîner*. Peut-être faut-il voir un doublet de *stuhellat*, dans le vannetais *suhellat*, *suhillein* : labourer en laissant des bandes de terre appelées *spér* qu'on rejette ensuite sur le grain (Le Goff, *Suppl.*). Cependant l'origine peut être différente. Pour le germanique, cf. Falk-Torp, *Norw.-dän.-Et. W.* à *stuve*, *stok*).

L'irlandais *stuaic* est évidemment emprunté au brittonique à une époque où la forme était **stoukki-* ou *stǫkki-*. Dinneen lui donne le sens de : *petite colline*, *inclinaison d'un côté* (cf. v. norr. *stúka*, manche, appentis) ; il traduit le diminutif *stuaicín* par : *a stump*, *a stumpy fragment of anything*. Le sens de *frapper* est bien marqué dans l'expression qu'il cite : *táim im' stuaic aige*, il me frappe de stupeur (je suis frappé (de stupeur), par lui ; je suis dans mon état de stupeur par lui. Ce sens rappelle le latin *stupeo*, d'une racine *stup-*, frapper (de *stu-* avec une dérivation différente). Les mots irlandais *stúca*, *stúcán* sont empruntés à l'anglais *stook*, dont ils ont le sens.

Le breton *stec'h*, comme nous l'avons vu, a à peu près le même sens que *stuc'h*, gerbe : *stec'h* = vieux-celt. **stekkā*, ide. **steg-nā*. Cf. le norvégien *stak*, tas conique, meule (*-kk* de *gn-*). Le vannetais *stehellek*, retardataire, *lent*, *lambin* ; *stehell* [1] (*stəbḕll*) personne niaise, s'expliquerait mieux par **stigná* : cf. all. *stecken*, tenir ferme, fixer (**stecken bleiben*, s'arrêter) : cf. Falk-Torp à *stok*, *stykke* ; Walde, à *instīgo*.

J. Loth.

SUR
UN TEXTE DE POSIDONIUS
LE SUICIDE, CONTRE-PRESTATION SUPRÊME

M. Albert Bayet s'est servi [1] d'un texte de Posidonius, qui est, à un point de vue sociologique, fort important.

Le document est généralement fort mal compris, à tel point qu'on le taxe volontiers de fable. Ni Cougny [2], ni M. Bayet ne l'ont complètement utilisé, parce qu'ils ne pouvaient peut-être en reconnaître la nature. Et tandis que les autres auteurs, M. Jullian, le vénéré D'Arbois de Jubainville citent et étudient abondamment le contexte où sont mentionnés des faits qu'ils comprennent, ils se sont prudemment abstenus de commenter ou de traduire la dernière partie de l'extrait des livres de Posidonius qu'Athénée insère au *Deipnosophiste* [3]. Pourtant le renseignement est excellent. Il vient de cet homme considérable, Posidonius d'Apamée, qui fut le plus grand géographe de son temps, l'un des plus grands savants et des plus grands philosophes grecs, qui fut un très grand homme, et qui a visité les Celtes de Gaule transalpine au premier siècle avant notre ère. Athénée cite l'extrait comme provenant du L. 23 des Histoires. Kaibel suppose qu'il est plutôt emprunté au début du L. 8 ; mais les manuscrits sont unanimes, et, au surplus cela n'a aucune importance, car, tout ce qu'il faut, c'est que le texte soit fort bien transmis, et il l'est. Le voici complet et traduit.

Il s'agit du rituel du festin chez les Celtes et des duels qu'on y engage, et des mœurs sanglantes qu'on y observe.

1. *Le Suicide et la Morale*, p. 267.
2. *Extraits des Auteurs grecs*, etc... II, p. 320 sq.
3. *Deipnosoph.*, IV, 154. A (40 sq.), cf. *Fragm. Hist. Graec.* (Didot), Posidonius, p. 259.

Ποσειδώνιος δ' ἐν τριτῇ καὶ εἰκοστῇ τῶν Ἱστοριῶν·

« Κελτοὶ, φησιν, ἐνίοτε παρὰ τὸ δεῖπνον μονομαχοῦσιν· ἐν γὰρ τοῖς ὅπλοις ἀγερθέντες [1] σκιαμαχοῦσι καὶ πρὸς ἀλλήλους ἀποχειρίζονται, ποτὲ δὲ καὶ μέχρι τραύματος προίασι, καὶ ἐκ τούτου ἐρεθισθέντες, ἔαν μὴ ἐπισχῶσιν οἱ παρόντες, καὶ ἐὼς ἀναιρέσεως ἔρχονται· Τὸ δὲ παλαιὸν φησιν ὅτι παρατεθέντων κολήνων τὸ μηρίον ὁ κράτιστος ἐλάμβανεν· εἰ δέ τις ἕτερος ἀντιποιήσαιτο, συνίσταντο μονομαχήσοντες [2] μέχρι θανάτου. Ἄλλοι δ' ἐν θεάτρῳ λαβόντες ἀργύριον ἢ χρυσὸν, οἱ δὲ οἴνου κεράμεων ἀριθμόν τινα, καὶ πιστωσάμενοι τὴν δόσιν, καὶ τοῖς ἀναγκαίοις ἢ [3] φίλοις διαδωρησάμενοι, ὕπτιοι ἐκταθέντες ἐπὶ θυρεῶν κεῖνται, καὶ παράστας τις ξίφει τὸν λαιμὸν ἀποκόπτει ».

« Les Celtes, dit Posidonius, quelquefois, au cours du festin, se battent en combat singulier ; car, pour s'exercer aux armes [ou bien « excités étant en armes »] [4] ils engagent des combats figurés et en viennent aux mains les uns avec les autres ; quelquefois ils vont jusqu'aux blessures, et même surexcités par celles-ci, si les autres assistants ne les retiennent pas, ils vont jusqu'au point de s'enlever la vie ». Il raconte aussi « qu'autrefois, lorsqu'on présentait les rôts, le plus fort levait le cuissot [5]. Mais si quelqu'un s'y opposait, ils se levaient ensemble pour se combattre en combat singulier et à mort.

« D'autres [ici commence plus spécialement la partie du texte que nous allons considérer] dans la salle de cérémonie, (ἐν θεάτρῳ), ayant reçu [6] de l'argent ou de l'or, — et certains, [parmi eux], un nombre déterminé de vaisseaux de vin et ayant fait attester solennellement la donation, et l'ayant divi-

1. Variante E.C. ἐγερθέντες.
2. Variante μονομαχήσαντες (ne change rien au sens).
3. Kaibel propose de supprimer ἢ.
4. Suivant qu'on lit ἀγερθέντες ou ἐγερθέντες avec quelques manuscrits, E.C. — J'aime mieux lire ἐγερθέντες et traduire « excités ».
5. Encore aujourd'hui la pièce d'honneur de nos chasseurs.
6. A remarquer le sens indéterminé de λαβόντες. λαμβάνειν signifie, comme les verbes similaires latins, *emere*, *accipere*, quelque chose d'intermédiaire entre le sens : prendre, accepter, recevoir en don ou en échange et enfin acheter.

sée et distribuée en présents à leurs proches ou à des amis [1], s'étant étendus sur le dos, couchés sur leurs boucliers [2], — un assistant survenant, leur coupe le cou avec un glaive ».

La description est parfaite. Des expressions comme celles de de διαδωρησάμενοι, λαβόντες, πιστωσάμενοι τὴν δόσιν, sont justes, d'une langue merveilleuse ; elles sont d'un ethnographe et d'un juriste qui a su voir.

Le fait en lui-même n'offre pour nous aucune invraisemblance. C'est un trait, un thème, d'une institution dont nous savons maintenant qu'elle a joué un rôle considérable dans la vie non seulement des Celtes, mais encore en Thrace, chez les Germains et dans l'Inde antique [3]. Nous avons proposé de l'appeler « *prestation totale à forme agonistique* », ou, d'un seul mot, « le potlatch », du nom que les Américains du Nord-Ouest lui donnent. Ce fait celtique en est un des plus typiques exemples.

Comme dans le « potlatch », le héros, future victime, demande à ses compagnons de table — on pourrait presque dire de Table Ronde — des présents en nombre déterminé que ceux-ci, défiés, avertis ou non de la sanction qui va venir, mais sommés de s'exécuter sous peine de perdre leur rang, ne peuvent lui refuser. Ces présents sont donnés solennellement, en public, plus précisément, dans la grande salle carrée [4], du festin des nobles et du tournoi ; l'assistance est garante du caractère définitif du don. Alors, — trait extraordinaire — le héros qui, normalement, eût dû, en une autre séance, rendre avec usure les cadeaux reçus, paie de sa vie ceux qu'il vient de prendre. Les ayant distribués à ses proches, qu'il enrichit ainsi définitivement et qu'il aime tant qu'il se sacrifie pour eux, il échappe par la mort, à la fois, à toute contre-prestation et au déshonneur qui lui viendrait s'il ne rendait pas un jour les présents acceptés. Au contraire il

1. Kaibel supprime ἢ et traduit donc : « à ceux de leurs proches qu'ils aiment ». Cette correction est souhaitable.

2. Rituel funéraire.

3. V. Mauss. *Formes archaïques de Contrat chez les Thraces. Rev. des Ét. Grecques*, 1921 ; *Gift, Gift* (*Mélanges Andler*), 1924.

4. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Litt. Celt.*, I, 197.

meurt de la mort du brave, sur son bouclier. Il fait honneur à son nom en disparaissant ainsi. Il se sacrifie avec gloire pour lui et profit pour les siens.

Une pareille morale n'a rien d'extraordinaire ; elle est militaire et financière à la fois. Nous en avons encore la survivance immédiate dans nos mœurs, où certains croient payer leurs dettes en se suicidant. Et — ceci soit dit en passant, — quoi que prétende M. Bayet [1], — un fait de ce genre ne met pas en défaut la théorie de Durkheim sur le suicide altruiste [2]. Elle la confirme bien au contraire, car c'est au fond, un suicide de soldat et de noble.

Mais, outre l'explication de ce fait, ce que nous voulons donner, c'est non seulement l'impression qu'il atteste d'abord l'institution gauloise du « potlatch », si l'on pardonne le mot : la rivalité entre nobles à l'occasion de leurs échanges mutuels de leurs festins et de leurs combats ; c'est encore l'impression qu'il marque aussi combien cette institution avait atteint chez les Celtes une sorte de paroxysme.

D'ailleurs les Celtisants, pour la première partie du texte de Posidonius, ont vu juste. Ils ont rapproché ce beau document des admirables descriptions que la littérature irlandaise donne en abondance des festins héroïques, à multiples combats singuliers, en particulier du fameux festin de Bricriu [3], où les nobles se classent suivant qu'ils ont ou non accepté les défis, économiques ou militaires, et se sont ainsi reconnus vasseaux ou se sont fait reconnaître chefs. Même l'épisode du détail du cuissot, du jambon, est bien décrit dans l'histoire du cochon de Mac Datho [4].

C'est à l'assemblée des nobles, auprès du roi, dans son festin annuel, que se fixe leur hiérarchie, parce que se règlent alors leurs défis et leurs engagements antérieurs.

*
* *

1. *Le Suicide et la Morale*, p. 269.
2. *Suicide*, p. 238.
3. D'Arbois de Jubainville, *Litt. Celt.* V, 82. VI, 404.
4. Duvau, dans d'Arbois de Jubainville. *Litt. Celt.*, V, 66 sq.

D'ailleurs, l'autre thème de l'institution que signale Posidonius, celui du paiement par la mort et par le mort, existe clairement chez les Gaulois. Diodore nous dit que chez eux on rembourse dans l'autre monde les dettes contractées ici-bas [1]. Le potlatch se continue dans l'au-delà : — tous textes bien connus — Pomponius Mela, Valère Maxime décrivent les choses en ce sens [2].

Enfin, tout le monde connaît, en pays celtique, le suicide comme moyen d'exécution judiciaire et Summer Maine le rapproche du « dhārṇa » de l'Inde antique (cf. Wh. Stokes, *Lismore Lives of saints*, p. 295). La grève de la faim est encore en usage en Irlande [3].

On peut se demander si ce deuxième genre de suicide ne pourrait être interprété aussi du même point de vue que celui dont nous venons de parler. La théorie généralement adoptée en est juste, mais partielle. On reconnaît d'ordinaire que ce suicide n'a d'autre but que de créer un esprit qui viendra hanter le débiteur. Mais il se peut que ce soit un deuxième thème mêlé au premier, à celui du mort payant dans l'autre monde. Le débiteur doit dans ce monde et dans l'autre à son créancier : celui-ci l'entraîne dans l'autre monde par son suicide et il s'y fera payer. En tout cas les deux thèmes ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

Il y a là tout un cycle d'idées et d'institutions extrêmement importantes chez les Celtes comme, d'ailleurs, dans le monde indo-européen. Mais il nous semble tout particulièrement poussé chez les Celtes de Gaule et d'Irlande tout au moins. En particulier, tout ce qui est « potlatch » proprement dit, y est, pour ainsi dire, exaspéré.

*
* *

De ce point de vue, s'éclairent encore singulièrement nombre de traits des institutions gauloises, irlandaises, et

1. V, 28, 5.
2. Pomp. Mela, III, 11 et Val. Max., II, 6, 10.
3. Sur la procédure du jeûne, voir les références données, *Revue Celtique*, t. XXXVIII, p. 338.

même de chevalerie : par exemple, le tournoi, incertain entre le jeu et le combat; les méthodes romanesques de choix du marié, le principe de la « dépense noble », etc. D'autant qu'il y a eu ici continuité historique.

Mais c'est aux celtisants et aux historiens qu'il nous faut laisser la parole.

REMARQUE

Ces procédures ne peuvent paraître absurdes à ceux qui savent l'extension qu'elles ont prises dans le monde indo-européen. Mais il est aussi remarquable que ces privilèges du futur suicidé, et même cet entraînement dans la mort de l'obligataire par le suicide de l'obligé ou inversement se retrouvent ailleurs : dans le monde nègre. Nous en avons un excellent exemple dans la grande nation nigritienne des Ashantis. Ceci prouve qu'il s'agit là de méthodes de pensée bien humaines.

M. Rattray, « *Ashanti proverbs* », Oxford 1916, p. 131, à propos du serment « par le jour du roi », décrit le fait :

" Now any one who thus " blessed " the king was (cf. p. 68), without exception and without possibility of pardon, killed. But a curious custom is in vogue. The curser is permitted to name (within reasonable limits) the day and manner of his death and, during this interval, is granted absolute licence. He can demand any man's wife, money and goods to use and do as he likes with till the day of his death ".

Là, M. Rattray (ou ses auteurs) remarque que cet usage tient en échec le despotisme des chefs : car celui qui a ainsi « béni » le nom du roi renverse l'ordre des choses, se rend insupportable à tout le monde, et cette sorte de suicide équivaut à une protestation. Déjà, ce fait est analogue, quoique d'une autre fonction, à celui que nous étudions chez les Gaulois. Mais un deuxième usage nous ramène exactement dans le même cycle d'idées que celui que nous venons décrire en conclusion — celui du dhārṇa.

" A somewhat similar idea was in use through the well known custom of committing suicide, but before doing so ascribing the cause to some particular person who is thereby compelled to commit suicide himself, or again the custom of swearing an oath on a person that will kill you ".

Ce dernier procédé revient d'ailleurs au même qu'un suicide de dharṇa. Car on oblige la personne ainsi « bénie » ou bien à violer le serment et alors elle meurt de son péché, ou bien à commettre un crime et alors elle meurt de la punition légale. A Ashanti par conséquent le suicide exécutoire entraîne la personne obligée au suicide ou à une chose équivalente. Ce sont les mêmes mécanismes d'idées — encore plus accusées — qui fonctionnent dans ce royaume nègre et fonctionnaient chez les Gaulois.

Marcel Mauss.

LE SYSTÈME DES PRESTATIONS TOTALES DANS LES LITTÉRATURES CELTIQUES

Le système des prestations réciproques et totales auquel commence à s'attacher le nom de *potlatch*, que M. Mauss n'emploie qu'avec circonspection bien qu'il ait contribué plus que tout autre à le généraliser, était si familier aux esprits celtiques qu'il a fourni aux littératures irlandaise et galloise ainsi qu'au cycle de la Table Ronde, héritier de la dernière, une grande variété de thèmes littéraires dont le développement en récits complets et la répétition indéfinie sont également à considérer.

Le *Festin de Bricriu* [1] est le récit d'un potlatch. Ce festin, préparé longtemps à l'avance, pour lequel Bricriu, le Thersite de l'Ulster, a fait bâtir une salle magnifique, rappelle de tout près les festins à potlatch de la Colombie Britannique que nous décrivent les ethnographes américains. D'un bout à l'autre c'est un débat de titres et d'honneurs, où les femmes soutiennent les hommes, dont l'objet est *la part du héros* ; il aboutit à un classement des individus, qui assure la préséance à Cuchulainn et au groupement d'Emain Macha. L'une des épreuves décisives rappelle étrangement le suicide ἐν θεάτρῳ de Posidonius. Trois concurrents se soumettent au jugement du géant Úath mac Imomain [2], qui leur propose de lui couper la tête avec sa hache à la condition de venir se la faire couper

1. E. Windisch, *Irische Texte*, I, p. 254-302. D'Arbois de Jubainville, *l'Épopée Celtique en Irlande*, I, p. 81-148 (*Cours de Littérature Celtique*, t. V). G. Henderson, *Fled Bricrend, the Feast of Bricriu, Irish Texts Society*, 1899 (édition et traduction).

2. *Fled Bricrend*, 76-77.

par lui le lendemain. Conall et Loegaire refusent, Cuchulainn accepte, coupe la tête du géant qui s'enfuit, l'emportant à la main, vient au rendez-vous et tend le cou ; Uath se contente du simulacre. Cuchulainn a mis sa vie en jeu pour son honneur, mais il a la chance de garder son enjeu.

La littérature galloise peut mettre en parallèle avec le Festin de Bricriu le conte de *Kulhwch et Olwen* [1], sorte de roman humoristique, appartenant au cycle d'Arthur, qui se trouve à la suite des Mabinogion. Il s'agit ici de mariage, mais de mariage avec potlatch. Le père d'Olwen, le monstrueux Yspadadden Penkawr est en effet fort exigeant ; il fait assaut de demandes avec son futur gendre qui fait assaut de pouvoir. Les choses qu'Yspadadden désire sont des objets rituels et mythiques, qui serviront au festin de noces et le roman se développe en quête d'objets sacrés et de blasons. Yspadadden paie de sa vie les biens qu'il a demandés et qui restent acquis à sa fille. Mais Kulhwch lui aussi a risqué la sienne. Il en est de même dans l'innombrable famille des contes qui ont pour sujet la conquête ou la délivrance d'une fiancée séquestrée. Le beau-père ou le gardien meurt : à moins qu'il ne se passe quelque chose qui équivaut à sa mort.

Un poème en vieil anglais, du cycle d'Arthur, *Syr Gawayne and the Grene Knyghte* [2], est entièrement rempli par le déroulement d'un *potlatch*. Il rappelle l'épisode d'Úath mac Imomain dans le Festin de Bricriu. Gawayne, le neveu d'Arthur, engage sa tête contre celle d'un chevalier vert qui vient défier les chevaliers de le décapiter, à la condition de subir le même sort de sa main en un certain lieu, à un an d'intervalle. Gawayne parti, est reçu dans un château où son hôte lui apprend qu'il est près de son but. Trois jours restent à courir ; l'hôte part à la chasse, les deux chevaliers se jurant d'échanger leurs

1. J. Loth, *Les Mabinogion*, 2e édition, t. I, p. 243 sqq.

2. Sir Fred. Madden, *Syr Gawayne*, p. 299 sqq. Cf. Jessie L. Weston, *The Legend of Sir Gawain* (*Grimm Library*, t. VII), p. 85 sqq. Miss Weston énumère un certain nombre de récits dont les héros sont Gawain, Lancelot, Gareth ou Carados et qui se terminent par une reconnaissance de paternité, un désenchantement, ou bien un mariage. Par ce dernier trait ces versions se rattachent au type de Kulhwch et Olwen.

gains de la journée. La châtelaine tente Gawaine, qui résiste et rend à son hôte les baisers qu'elle lui a donnés, mais se garde de parler d'un certain ruban vert qui doit protéger ses jours et qu'il a reçu de la dame. Le dernier jour, l'hôte se révèle. Il est le chevalier vert. Gawayne s'exécute. La hache tombe trois fois ; la troisième, elle lui fait une simple égratignure. Gawayne a risqué sa vie pour l'honneur, le risque a payé l'honneur, l'égratignure paie le ruban vert. Là encore défi, contre-prestation, potlatch.

Il ne faudrait pas changer grand'chose au merveilleux de ces trois récits, pour en faire des exposés documentaires de cérémonies à potlatch. A défaut de pareils ouvrages nous avons encore des péripéties et des épisodes. J'en donnerai trois exemples. D'autres, mieux avertis, y ajouteront.

La grande épopée de la *Táin bó Cúalnge* s'ouvre par un potlatch sur l'oreiller [1] entre la reine de Connaught, Medb et son prince consort, Ailill. Tout le récit procède de là. Le roi et la reine comparent leurs honneurs. Le lendemain ils font l'inventaire comparé de leurs richesses. Ailill fait présenter un magnifique taureau aux cornes blanches (*Findbennach*) né d'une vache de Medb, mais dont la reine n'a pas l'équivalent. Il faut qu'elle fasse enlever le taureau brun de Cualnge, en Ulster. On sait que l'histoire se termine par le combat des deux taureaux.

Un potlatch d'une autre espèce constitue la péripétie principale d'un des plus jolis récits irlandais, le *Tochmarc Etáine* [2] « la cour faite à Etain. » Etain, femme d'Eochaid Airem, roi d'Irlande, est une déesse réincarnée. Son mari divin, Mider, la reconquiert momentanément en gagnant aux échecs sur le roi, qui est tenu d'honneur à le céder, un gage et un don, laissé à sa discrétion et qui est la reine. Eochaid demande une revanche, un délai, essaie de se défendre. Mais les conditions de la partie s'exécutent.

1. E. Windisch, *Die altirische Heldensage Táin bó Cúalnge*, p. 1-20 : p. 1-9, *Comrdd chindcherchaille*, la conversation sur l'oreiller.

2. E. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 190-191. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Le Cycle mythologique irlandais*, p. 313 sqq. (*Cours de Littérature Celtique*, t. II). A. H. Leahy, *Heroic Romances of Ireland*, t. I, pp. 1-92, 169-171 ; t. II, p. 145-161.

Dans les *Mabinogion*, l'histoire de Pwyll, prince de Dyved [1] et roi des Enfers, contient un récit qui pourrait être intitulé le mariage de Pwyll, dont l'intrigue est faite de prêtés et de rendus, qui ont pour origine un don d'honneur. Aux noces de Pwyll et de Rhiannon, l'un et l'autre dieux infernaux, se présente un personnage nommé Gwawl, qui est un dieu de la lumière ; il demande un don. Le don accordé, il demande Rhiannon et ne peut que l'obtenir. Rhiannon suggère un délai d'un an et conseille Pwyll. Celui-ci reparaît aux nouvelles noces, déguisé en mendiant et muni d'un sac magique. Don demandé, don accordé ; ce n'est qu'un peu de nourriture ! Mais toute la table y passe et même Gwawl, qui reçoit la bastonnade. Le don ne va pas sans contre-partie. Les mets du deuxième festin sont la contre-partie de la fiancée cédée. Mais l'histoire de Pwyll tire, pour ainsi dire, la morale du potlatch. Il a triché avec son sac magique ; il a de plus abusé de l'avantage pris en bâtonnant Gwawl. Sa famille en rend raison dans la suite du récit par les malheurs qu'elle subit.

Une des mésaventures de la famille de Pwyll est l'échange des porcs, rapportés par lui de l'autre monde, avec des ombres de chevaux créées par la magie de Gwydion, fils de Don. C'est le premier épisode du Mabinogi de Math, fils de Mathonwy [2]. Le passage est intéressant, car l'un des aspects du potlatch y apparaît avec une grande clarté. C'est le jeu des surenchères. Gwydion vient trouver Pryderi fils de Pwyll, héritier des porcs, et ne réussit pas à le persuader de les lui céder, car il est lié par l'obligation de ne s'en dessaisir par vente ou don que lorsque leur nombre aurait doublé. Gwydion revient le lendemain avec 12 étalons harnachés et garnis d'or, 12 chiens de chasse et 12 boucliers dorés, expliquant à son partenaire que, s'il ne peut ni vendre, ni donner, il peut échanger contre une valeur plus grande. Le conseil de Pryderi consulté paraît décider qu'il le doit. Pris entre l'enchère et la parole donnée, il décide pour l'enchère.

M. Mauss a mentionné le cycle d'Arthur. Partout le sys-

1. J. Loth, *Les Mabinogion*, 2e édition, t. I, p. 81 sqq.
2. *Ibid.*, p. 179 sqq.

tème du don qui lie, exigé par l'un, accordé par l'autre, revient avec une insistance et une monotonie fort particulières. Un nombre considérable d'épisodes commencent de la façon suivante : Un chevalier ou une demoiselle arrive à la cour d'Arthur, se présente au roi et lui demande un don, sans dire lequel ; le roi promet ; la demande est faite ; il est tenu d'honneur d'y accéder. Il s'agit généralement d'un service attendu soit d'Arthur lui-même, soit de l'un de ses chevaliers Arthur d'ailleurs est libéral et tient à sa réputation ; sa table est ouverte et il comble son entourage en toutes circonstances de présents magnifiques, mais qui lient. Car la contre-partie de la prestation est souvent visible. Le don est obligatoire, mais il oblige le solliciteur. Si bien que tout ce monde féerique, qui tourne autour d'Arthur, des chevaliers de la Table Ronde, d'écuyers, de dames, de Dames du Lac et même de démons se trouve entraîné et lié dans une ronde fantastique de cadeaux, de services, de revanches, où chacun lutte de générosité et de malice, quelquefois en armes, car les tournois font certainement partie de ce vaste système de concurrence et de surenchère. Mais, c'est là un des traits qu'il faut encore noter : le don, s'il dépend du sollicité, ne doit pas être quelconque ; il doit être proportionné à sa condition et la dépasser quelque peu ; celui qui donne est mis au défi d'être généreux ou de pouvoir l'être et répond au défi. Un troisième trait est la sanction des obligations confrontées. Qui ne tient pas ses engagements perd la face, perd son rang. De plus, la partie lésée ou déçue a prise sur son partenaire, sur sa liberté et même sur sa vie.

Mais ce sont histoires qui se passent dans le monde des dieux et des héros de romans, même de romans assez modernes comme ceux d'Arthur. A ces thèmes de romans et de mythes ont correspondu des pratiques effectives fort anciennes, dont il est resté quelque chose dans tous les pays celtiques. En Irlande par exemple l'hommage se réalise par un échange de dons entre le supérieur et l'inférieur. Le chef supérieur donne un présent qui s'appelle le *taurcrec* ou le *tuarastal* ; l'acceptation

1. P. W. Joyce, *A Social History of Ireland*, t. I, p. 51.

est signe d'allégeance ; le chef inférieur rend un présent de bétail, qui s'appelle *cís*. Nous en connaissons la valeur relative par le *Book of Rights* [1]. Ainsi le roi d'Ulster donne au roi de *Dal Riada* 9 étalons, 9 esclaves, 9 femmes et 9 bateaux ; l'autre lui rend 900 bœufs, c'est-à-dire presque dix fois plus. Il y a donc surenchère ; mais le cercle des prestations n'est pas fini et il est bien difficile de dire qui a payé trop ou trop peu les avantages reçus. Ne parlons pas dans ce cas de féodalité ; il s'agit sans doute d'une relation comparable aux relations féodales, mais constituée par des procédés proprement celtiques, de l'emploi le plus général et le plus anciennement attesté. Ce sont ceux qui ont créé chez les Gaulois, en Grande Bretagne et en Irlande la clientèle. La clientèle que les Anciens nous ont décrite était une relation personnelle de compagnonnage. Mais nous savons par les droits des Celtes insulaires et nous pouvons deviner pour la Gaule que c'était également un régime de propriété et qu'elle comportait des échanges de biens. Ainsi nous pouvons nous représenter l'Irlande entière, nobles et autres, engagée dans un cycle indéfini de prêts obligatoires et d'emprunts de bétail à intérêts usuraires, qui affectent la condition des personnes soit en bien, soit en mal, par la dépendance ou des spéculations heureuses. Il en était de même de la Gaule où César nous signale l'existence d'une multitude d'*obaerati*. Les *obaerati* de la Gaule propre devaient ressembler moins à ceux de la Narbonnaise qui, pour satisfaire aux exigences du fisc, devaient emprunter de l'argent aux spéculateurs romains, qu'aux emprunteurs de bétail de l'Irlande.

Il ne faut pas s'étonner qu'un système d'institutions, qui joue sur la notion et le sentiment de l'honneur, ait tenu une telle place dans la vie sociale de peuples chez qui l'honneur, sentiment et notion juridique, commandait à la fois la morale et le droit privé.

H. Hubert.

1. O'Donovan, *Leabhar na gCeart*, *The Book of Rights*, p. 155 et 169, 10.

NORSE HISTORY

IN

HANES GRUFFYDD AP CYNAN

In *Hanes Gruffydd ap Cynan* the succession of pedigrees of the hero's ancestors is interrupted by an account of the Norwegian king Hárald Hárfagri and his expeditions to Ireland [1]. It consists of two distinct episodes, preceded by the following introductory sentence : *A bit honneit bot harald harfagŷr ac deu vroder ŷn veibeon ŷ vrenhin llŷchlŷn, ac alŷn ŷ vrawt oed vrenhin kyssygredicaf ac enwocaf ŷm plith holl denmarc, ac a ladaud thur tŷwŷssawc ŷm brwŷder*. Then it is related, how the sanctity of Alyn manifests itself after his death in battle: Thur, the man who killed him, is robbing his body of a golden chain, when his hands suddenly stick to it, and his knees to the dead body. The second episode refers to the raids of Harald and his two brothers in Ireland.

The three Norwegian princes, it is said, make an expedition with a royal fleet to Ireland. This is not Harald's first visit to that country. During a previous campaign he has sacked Ireland and built Dublin and other fortresses. Since that time he is lord of Ireland and the Danish isles lying opposite Great Britain. The second brother, who is not mentioned by name, is made king of one Harald's Irish castles, Porthlarg (Waterford), where his descendants are still reigning up to the present day. The third brother, Rodulf, has been raiding in France. He has conquered Normandy and built castles in that country, of whom Rodum (Rouen)

1. *The history of Gruffydd ap Cynan*, edited by Arthur Jones M.A., Manchester, 1910, p. 104 sqq.

is mentioned. Rodulf's descendants are the English kings since the Conquest.

From this account the editor infers [1] that prince Thur, the slayer of Alyn, is Hárald Hárfagri's brother. For this there is no evidence. The introductory sentence states that Harald has two brothers, who re-occur in the episode of his Irish campaigns. One of them is called Rodulf, and the other brother's name (*un oe vroder*) is obviously unknown to the chronicler. Harald's father was king of Norway (*brenhin Llychlyn*). Alyn was the holy king of Denmark, whom prince Thur killed in battle. The wording of the introductory sentence is not clear as to whose brother this Alyn was, Harald's or his father's. However, as only two brothers of Harald are mentioned, of whom one is called Rodulf, whereas no name of the second brother is given in the account of their Irish expedition, it may be safely assumed that Alyn was not Harald's brother but his father's. As to prince Thur, who plays no part whatever in Harald's Irish campaigns, there is not the slightest reason to identify him with the well-known Viking Turgeis (Þorgils), as is done by the editor of the *Hanes*. He is just the slayer of Harald's uncle, on whom that king's sanctity manifested itself.

In order to determine the historical value of the two accounts, that of Alyn's death and of Harald's exploits, it will be best to examine the latter first. The Welsh chronicler is obviously relating traditions current among the Norse colonists in Ireland. The first Irish expedition of Harald and his anonymous brother resulted in the building of the fortresses of Dublin and Waterford. This statement is inconsistent with what we learn from the Irish annals. In 836 the first Vikings under Turgeis appeared at the mouth of the Liffey, in 840 the fort of Dublin was erected, in 852 it was occupied by Amlaib (Conung), who reigned there with his brother Imar. These two princes are known from Old Norse sources also [2], where even their pedigree is given. They are not related to Hárald Hárfagri and his race.

1. *Op. cit.*, Introd., p. 42.
2. *Landnámabók*, II, 15.

Among the Norsemen themselves, on the other hand, traditions were current, which connected the building of Dublin with the sons of Hárald Hárfagri, thus postdating the taking of Dublin by some fifty years or more. According to Snorri Sturluson [1] two of his sons, Þorgils and Fródi, were the first Norsemen who seized Dublin. From their father they received a ship, with which they raided in Scotland, Britain and Ireland. They settled down as rulers of Dublin; Fródi was soon killed by poison, but Þorgils was king of Dublin for many years, until he was betrayed by the Irish.

This Norse tradition of the occupation of Dublin was preserved in a corrupted form by the Gaill of Dublin even in the eleventh century, and from them it reached the Welsh Chronicler. That the record of the two sons was transferred to the father and his brother, is in no way surprising. Hárald Hárfragi was becoming the national hero of the Norse Vikings, so that he could easily be credited with the achievements of his less illustrious sons. Besides, raids in the British Isles are recorded of Harald himself by Norse historians also, although he never landed in Ireland [2]. Thus the confusion prevailing in the *Hanes* is not difficult to explain.

Of the third brother mentioned in the chronicle, Rodulf, it is clear who is understood. He is the well-known Viking Rollo (*Hrólfr* or *Gǫngu-Hrólfr*), of whom Snorri Sturluson [3] relates exactly the same exploits as the *Hanes*, although in a less elaborate form : he conquers a part of France, which is subsequently populated with Norsemen and receives the name of Normandy; his descendant is king William the Conqueror.

Of course, the Welsh Chronicler is wrong in making this Rollo the brother of Hárald Hárfagri. Nor was he his son. His father was Rǫgnvaldr, king Hárald's friend. Thus Rollo and Hárald's two sons, who were considered as the first occupiers of Dublin in Norse tradition, were contempo-

1. *Heimskringla, Háralds saga ins Hárfagra*, ch. 35.
2. *Heimskringla, Hár. s. ins Hárf.*, ch. 22.
3. *Heimskringla, Hár. s. ins Hárf.*, ch. 24.

raries. What the *Hanes* did, is this. After having ascribed the Irish expedition of Hárald's sons to the father and the uncle, it combined what it knew about Rollo, the sons' friend, with the saga of Hárald and his anonymous brother, by making Rollo or Rodulf another brother of the great king.

Moreover, Gruffydd ap Cynan's biographer may have heard in Ireland about a third brother of the two oldest Norse occupiers of Dublin. It has been pointed out already that these exists a controversy among the Norse and Irish authorities as to the first kings of the Dublin Norsemen. Both agree in mentioning two brothers. But in the Irish annals these are Amlaib and Imar, whereas Norse tradition in its purest form, as represented by Snorri Sturluson, speaks of two sons of Hárald Hárfagri. Of course, the truth is on the side of the Irish annals. According to these annals, however, there was still a third brother of Amlaib and Imar, who is called *Auisle* in the Annals of Ulster and *Oisle* in the Three Fragments. His brother Amlaib killed him out of jealousy [1]. This tradition of a third brother, to which the Three Fragments testify, may have induced the Welsh Chronicler to adopt a third brother into his story also.

For replacing Oisle by Rollo or Rodulf there may have been different reasons. Rollo was a famous viking. He was a contemporary of king Harald's sons, the original occupiers of Dublin according to Norse tradition. He may have been known among the Dublin vikings in some connection with them. But there was still a more important motive for introducing Rodulf into the account of the early occupation of Irish ports.

The Three Fragments record several attacks of a Norse chieftain Rodolbh on Ossory. In 853 he falls on king Cerball mac Dunlaing of Ossory but without success [2]. A few years later his people are slaughtered by the same Cerball at Sliab Mairge, and only a very few of them escape to the woods [3].

1. *Three fragments of Irish annals*, ed. by O'Donovan, p. 170 sqq.
2. *Three fragments, etc.*, p. 128 sqq.
3. *Three fragments, etc.*, p. 148.

In 860 or 861 again his fleet, having arrived a short time ago from Norway, is destroyed by Cerball. There is no possibility to identify this Rodulf with any other known viking [1]. For Norse tradition in Ireland, however, which had already credited the sons of king Hárald Hárfagri with the work of Amlaib and Imar, it was but natural to identify Rodulf, the contemporary of Amlaib and Imar, with another famous Rodulf, contemporary of king Harald's sons, Rolf of Normandy, generally known as Rollo. Thus Rollo figures in the *Hanes* as one of Harald's brothers, and his brilliant career in France is emphatically recorded. But, although participating in Harald's second expedition to Ireland, nothing is said about his exploits in that country. This is not surprising, for Rollo's Irish campaign is wholly fictitious. Perhaps there is a reminiscence of the viking Rodulf who attacked Ossory in 853, surviving in the localisation of Harald's anonymous brother in Waterford.

It is clear how the Norse tradition of the occupation of Dublin arose. What had been achieved by two brothers, Amlaib and Imar, was attributed by the Dublin vikings of subsequent centuries to two sons of Harald. In this stage the tradition has been preserved by Snorri Sturluson. The Welsh Chronicle replaces the two sons by Harald himself and an anonymous brother. A third brother of Amlaib and Imar (Oisle) was identified with Rudolf or Rollo of Normandy. This could easily happen, as there were traditions current about another Rodulf, who was also a contemporary of Amlaib and Imar. Finally it should be noticed that the feats, ascribed to the brothers in Norse tradition, are not only those of Amlaib and Imar, but of earlier vikings also, especially Turgeis. For he was the man who built the fortress at Dublin, as is told of Hárald Hárfagri in the *Hanes*. In the same way Snorri Sturluson seems to preserve a reminiscence of this Turgeis in the name *þorgils*, borne by that son of king

1. J. de Vries, *De Wikingen in de lage landen by de zee* (Haarlem, 1923), p. 179 identifies him with a viking, who invades Friesland in 864. The evidence, however, is of the slightest

Harald who reigned in Dublin for many years. Evidently no clear records were kept among the Dublin Norsemen, so that the memories of the past could easily get confused.

In the *Hanes* the account of king Harald and his brothers is preceded by that of king Alyn, his death in battle and the sudden manifestation of his sanctity. Alyn was king of Denmark and a brother of Hárald Hárfagri's father. He was the holiest and the most famous king of that country. Prince Thur killed him, and while robbing the body of a large golden chain, his hands stuck to the chain and his knees to the body. His was the first miracle God performed for Alyn. Since that time all the Danes regard him as a saint. Many churches were built in his name, and he is invoked by the sailors, whenever their lives are imperiled on the sea. Prince Thur is called Thur Kiaul for having slain the rightful king.

The name Alyn must be corrupted. A saintly king of that name is unknown in the northern countries. Since a prominent personality must be meant (*Alyn ŷ vrawt oed vrenhin kyssygredicaf ac enwocaf ym plith holl Denmarc*), it would be but natural to identify Alyn with Saint Olaf, Norway's holy king, who fell in 1032 in the battle of Stiklestad. Carrying out this identification, we shall find that it is amply justified by the facts. The ordinary Welsh form of the Old Norse name *Oláfr* (Irish : *Amlaib*) is *Avloed*, but the transmission of foreign names, especially when not taken from written sources, is often very imperfect in Welsh writings [1]. As the story told about Saint Olaf in the *Hanes* must be due to oral communication, probably from a merchant or mariner, a corruption of his name to *Alyn* is not surprising.

Alyn is styled king of Denmark, whereas Saint Olaf reigned in Norway. The man who told the story of his death and first miracle to the Welsh chronicler may have been a Dane, what could to a certain degree account for the error. Besides, Saint Olaf was worshipped in Denmark very shortly after his death. This may be gathered from a tale preserved in one

1. See, for instance, *Y Cymmrodor*, 35, p. 154, where *Aelured* and *Alured* occur as corruptions of *Avloed*.

of the Old Norse biographies of king Olaf [1]. A Danish coun , who does not believe in Olaf's sanctity, has a servant from Trondjem and orders her to bake bread on St. Olaf's Day. Weeping she does as she is told, but prays to her national saint to avenge the injury she suffers from her master. Suddenly the count turns blind and the bread is changed into stones. From that moment St. Olaf is worshipped in Denmark.

Thus it is not strange that king Olaf should be localised in Denmark by a Danish subject towards the end of the eleventh century. There is something else in the story of Olaf as told in the *Hanes* pointing also to Denmark. In Norwegian (and Icelandic) tradition all miracles connected with Saint Olaf are beneficent, never harmful. According to Snorri's *Olâfs Saga Helga* even his slayer's wound is healed upon touching the body of the saint. In fact, Olaf's only miracle with evil results in Old Norse tradition is that of the blinded Danish count. At the same time it is his only miracle placed in Denmark. Obviously the beneficent character of the saint suffered from the transference to a foreign country. This conclusion is confirmed by the miracle told in the *Hanes*.

Saint Olaf was one of the most reverenced saints of Denmark in the later Middle Ages [2]. His festival is indicated in all Danish calenders and martyrologies. East of the Sound twelve churches were consecrated to him, and west of the Sound ten churches and two chapels. Numerous wells bear his name. Even as late as the eighteenth century the peasant people of Taasinge used to carry St. Olaf's image over their newly sown fields.

But beyond everything else he was the patron saint of mariners. As such his fame spread far outside the limits of the Scandinavian countries. St. Olaf's Mass was celebrated in Norway, Sweden, Denmark, England, Ireland, Byzantium,

1. See *Flateyjarbok*, edited by Vigfusson and Unger, II, p. 381 sqq.

2. See on this Ellen Jörgensen, *Helgendyrkelse i Danmark*, Kopenhagen, 1909.

Novgorod, and the Hanseatic towns. No doubt his worship in foreign places was inaugurated by Scandinavian merchants and sailors, but gradually it was adopted by the international community of Hanseatic trade. The Danes erected a St. Olaf's church at the southern extremity of Sweden. St. Olaf became the patron of the Lubeck merchants trading with Bergen; they even instituted pilgrimages to Trondjem. The German merchants of St. Catharine's and St. Dorothy's Guild at Bergen used to consecrate a memorial toast to St. Olaf. There were St. Olaf's Guilds at Riga, Königsberg, Elbing, Danzig, Rostock and Deventer. It is but natural that a Danish sailor of about 1100 should have commended his patron saint's power to our Welsh chronicler, who was sojourning with his lord in Ireland.

What made of St. Olaf a sailors' saint, is a question beyond discussion in the present paper. No doubt he acquired some of the attributes of the old Norwegian mariner-god Njord [1], who also had his place of special worship at Trondjem. Some of the most characteristic of his adventures are connected with the sea, and these appealed much to popular imagination. In a few places in Denmark very ancient frescoes have been preserved, where St. Olaf is represented as a seafarer. In Vallensbrœk he is seen, with a mermaid and a troll clinging to his ship. At Højby there is a painting of two ships, on one of whom Olaf stands shooting an arrow.

The final proof that Alyn of the *Hanes* is really Saint Olaf, king of Norway, is furnished by the name of his slayer. Although St. Olaf's first miracle is related differently in the Old Norse biographical sagas and in the *Hanes*, the name of the man who kills him is the same. According to Scandinavian tradition the slayer's wound is healed upon touching the body. The *Hanes* represents the slayer as robbing the corpse of a golden chain [2], to which his hands suddenly

1. In Western Norway Njord was a god of fishermen and sailors, cf. E. Wessén, *Studies till Sveriges hedna mytologi och fornhistoria*, Uppsala, 1924, p. 121 sq.

2. Arthur Jones compares the sacred ring of Tomrair (*Annals of the Four Masters* 846, *Cogad Gaedhel re Gallaib*, ed. Todd, p. LXVII, note 4),

remain firmly attached; at the same time his knees cannot be separated from the body. The complete change in the nature of the first miracle, which from wholly beneficent has become cruelly harmful, must be attributed to the Danish origin of the tradition given by the *Hanes*. The slayer's name, however, is well preserved. In Norwegian sources he is called þórir Hundr, in the *Hanes* prince Thur. Welsh *Thur* is a corruption of the original *þórir*. The nickname *Hundr* 'The Dog' also survives in the *Hanes*. Here the slayer is styled *Thur Kiaul*, what can only mean 'þórir the Doglike'. It is stated that he receives this name for having killed the rightful king. In the preface to his edition Arthur Jones, who failed to see that Thur and not Alyn is the killer in the *Hanes*, explains *Kiaul* as a corrupted form of *kill*. But it does not appear why an English word should be used as a nickname of a Danish prince in a Welsh chronicle. *Kiaul* (from Welsh *ci* 'a dog') manifestly is a translation of *Hundr*. In Welsh a word *ciawl* 'doglike' does not exist, although *ciaidd* 'cruel' is well-known. Therefore it seems probable that an Irish intermediary must be assumed, or perhaps rather that the formation of a Welsh *ciawl* in this case was supported by the existing Irish *conamhail*, which is known both as an adjective and as a man's name [1]. We can easily understand that a Welsh chronicler, who heard about *þórir Hundr* from a Dane in Ireland, framed an adjective *ciawl* as a translation of *hundr*. The epithet 'the doglike' was supposed to result from his killing king Olaf, although in reality þórir bore his nickname long before the battle of Stiklestad.

Utrecht. A. G. VAN HAMEL.

which was carried off by Maoilsechlainn in 994. However, a torque worn by a prince, and a ring serving for religious purposes, are quite different things. In every Icelandic sanctuary there was a ring of gold lying on the altar. Cf. E. Wessén, *op. cit.*, p. 127.

1. K. Meyer, *Contributions to Irish Lexicography*, s. v.

NOTES
ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES
(*Suite*).

---

361. Gallois moyen ADNEU.

Adneu (vieux-breton *adnou* [1]) a le sens habituel et bien établi de *dépôt*, *gage*, bien mis en gage. C'est un terme juridique usuel. (*Anc. Laws*, passim ; cf. T. Lewis, *Gloss.*). Il a la même origine et le même sens que le vieil-irl. irl. moyen et moderne *aithne* (cf. Pedersen, *Vergl. Gr.*, I, 446 ; II, 586).

Mais *adneu* a un autre sens, fort intéressant, que ne donnent pas les dictionnaires, même celui de Silvan Evans : le sens de *sépulture*, *enterrement* et par extension, *mort*. M. A. 191. 2. le prince de Powys, Ywein Kyfeilliawc, célèbre un de ses guerriers, Moreiddig, qui vient d'être tué dans le combat ; il le montre chanté par les bardes : *cyn oer adneu*, « avant la froide sepulture ». *Ibid.* 208.2 (Marwnad de Hywel vab Gruffud m. Kynan) :

Hywel neud adneu

« voici que Hywel est mort (enterré) ».

L. Rouge, 247.18 :

Gnawt gwynt o'r deheu, gnawt atneu ynllann ;

« c'est chose habituelle que le vent venant du sud ; c'est chose habituelle que sépulture en cimetière ».

L. Tal. 198.7 : à propos du meurtre de Corroy map Dayre par Cocholyn qui y est fort maltraité (Cúchulinn) :

Dathyl oed y glod kyn noe adneu

1. Cf. *Revue Celtique*, XXXIII, 429.

« célébrée était sa gloire avant sa mort (enterrement) » [1].

L. Noir 77.30 (bataille de Llongporth) :

a guydi gaur garv atneu

« et après rude mêlée [2], sépulture ».

Elidir Sais (M. A. 243.1 : XIIIe siècle) paraît comprendre par *adneu* les semences, les germes des fruits en terre :

y gwr a oreu'r arwyrawl edneint
ac adneu daearawl

« Celui (Dieu) qui a fait les oiseaux de l'air et les semences terrestres (en terre) ».

On peut à la rigueur expliquer métaphoriquement *adneu* par le sens de *dépôt en terre* (cf. au sens chrétien et liturgique *depositio*). Mais il semble qu'il y a là comme l'écho d'une conception plus ancienne. Chez les Germains et les Latins on déposait le moribond sur le sol, comme on y déposait chez bon nombre d'autres peuples l'enfant à sa naissance. C'était, dans les deux cas, suivant une opinion ingénieuse et qui paraît fondée [3], un hommage à la Terre : c'est la mère des hommes; ils sortent de son sein et ils y retournent. *Adneu*, c'est le dépôt qu'on confie à la terre ou plutôt peut-être qu'on lui restitue [4].

1. Cf. Tal. 146. 13. Il s'agit de l'âme qu'on ne voit ni n'entend. Le poète s'étonne que, dans les livres, on ne sache pas pour l'âme où elle est déposée (cachée, en quelque sorte ensevelie) : *pwy y adneu*.

2. *Gaur* a le sens propre de cri de guerre et métaphoriquement de mêlée.

3. Cf. Dieterich, *Mutter Erde*, 1905.

4. On peut se demander si quelque chose de semblable n'a pas existé chez les Irlandais. *Adnacul* a le sens de *sépulcre* et *lieu de sépulture* en vieil et moyen-irlandais. Mais le composé *tidnacul*, *tidnocul* (*to* + *aith-*) a le sens de donner, distribuer, comme le composé avec *to-ind*, en vieil-irl. *tindnacul* (Táin B. C. : *tidnacul* ; Passions and Hom. *tidnocul*). Or, en irl. moderne *tiodhlacadh* (pour *tiodhnacadh*) a non seulement celui de donner, accorder, mais aussi celui de *convoyer*, *escorter* ; ce dernier sens est plus net dans *tionnlacaim*, j'escorte, j'accompagne les funérailles, le convoi funèbre (Dinneen). En gaëlique éc. *tiodhlac* a le sens de *don* et *tiodhlaic*, celui d'enterrer, d'après Macbain qui cite sans signaler la différence de

362. Haut-vannetais ARFLEU, ARFLEÙEIN, FREÙAD, FREÙEIN ; gallois FFRAU, CYFFRO, DEFFRO ; FFRWST.

Le haut-vannetais *arfleu* a le sens de colère, fureur ; *arfleùein*, c'est se mettre en fureur et *exciter* les autres. Il est évident que *arfleù* est pour *arfreù*, par dissimilation. D'ailleurs on a également, en haut-vannetais, *freùat* se regaillardir ; *freùat*, coup, *freùein*, lancer [1] (Le Goff, *Supplément*). *Freù* (pron. *freü*), qui serait en bas-vannetais *frow*, est identique au gallois *ffrau*, moyen-gallois *ffreu* (voir *sruth*, *ffrwd*) et suppose *srou̯-* ou *srou̯-*. Le même thème avec un sens identique à *arfleùein*, exciter, mettre en fureur, se montre dans le gallois *cyffro*, moyen-gall, *cyffraw* : *cat-gyffro*, qui excite au combat ; *deffraw*, réveiller : *dephroi o veirw*, ressusciter d'entre les morts (*Lucidar* ap. S. Evans, *Welsh Dict.*) : *deffraw*, à la 3e pers. du sg. du présent est *deffreu* (cf. Loth, *Remarques et add.* à la *Gr.* de J. Morris Jones, p. 61-2) [2].

Sr- et *spr-*, indo-eur., se sont confondus à l'initiale, en brittonique comme en goidélique : dans le premier groupe, en *fr-* ; dans le second en *sr-*. Certains sens du vannetais *freù*, du gallois *ffrau*, *cyffraw*, *deffraw*, rappellent le gallois *ffrust*, précipitation, émotion violente ; *ffrystio*, se précipiter, s'agiter ; *ffrwst* = **sprud-tu-* : cf. got. *sprautô*, rapide.

363. Gallois ASSEU, ASSWY, ASSW ; breton SOU.

Le gallois *asseu*, gauche, qui est à gauche, remonte à **ad-sou̯o-* : racine *seu*, *sou*, *su* : cf. irl. *sóim*, irl. moyen *ad-súim*, je tourne.

Asswy = **ad-sou̯io-* : cf. skr. *savyá-*, à gauche, nord. Quant à *assw*, *asw*, on peut l'expliquer par *assu̯o-*, *ad-su̯o* : le double *ss* aura empêché le changement de *-su̯o-* en *-chw-*. Mais il semble qu'il y ait parfois une réduction de *-wy* à *-w* en syllabe atone.

composition l'irl. *tidnacul* et *tindnacul*. Il semble que dans des formes complexes de ce verbe, il se soit mêlé des thèmes différents (cf. Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 456-7).

1. J'emploie *ù*, suivant l'orthographe adoptée en vannetais pour *ü* consonne.

2. Sur *deffro*, s'est formée une 3e pers. du sing. *deffry*. *Deffro* a un double préfixe, comme le montre *effro*, éveillé : *ex-sprau̯-*.

Il y a souvent dérivation différente ou échange en ce qui concerne *-wy*, *-eu*, *-au* (vieux-gall. *-ui*, *-ou*).

Il en est de même en vieux-breton ; on trouve pour les mêmes noms : *-oeu* (*-oiu*), *-oui*, *-ou* ; *-oe* (*-ui*), *-ou* : *Caer Restue*, *Restoi*, *Restou*, XI-XIIe siècle ; *Haithoui*, *Haethou*, *Hat(h)oeu*, *Hat(h)oe* ; *Weten-gloeu*, *Weten-gloui*.

Le breton *sou* (*su-*), à gauche (terme de charretier), est probablement pour *assou* (*assŭ*) l'accent étant très fort sur la dernière syllabe. Ce qui le confirme c'est qu'en bas-vannetais *s* initial est dur ; on dit au contraire *zaẅet*, levez-vous. Cf. *souia*, *soual* (Ernault, *Gloss.*, d'après Le Pelletier).

364. Irlandais moyen ATHRE ; gallois moyen EDRYḐ.

Athre, en irl. moyen, a le sens propre de : *parenté du côté du père*, *famille paternelle*, de même que *máthre*, *máithre* désigne la famille du côté de la mère. (Kuno Meyer, *Contr.*). Kuno Meyer, en note, fait la remarque que *athre* est, grammaticalement, le nom. plur. d'*athair*. Comme l'irl. moyen, l'irl. moderne connaît le nom. et accus. plur. *aithre*, à côté d'*athara*, *aithreacha* [1].

Atkinson, dans son *Gloss.* des *Ancient Laws*, renvoie pour *athre* à *athair* où on en chercherait vainement un exemple : le nom. acc. plur. n'est même pas donné. En revanche, sous *máthair* le sens particulier de *máithre* est indiqué : à l'appui, Atkinson cite : *maithre* .i. *fine máthar*, famille, clan du côté de la mère. On peut se demander si *athre* (comme *máthre*) n'est pas, en réalité, à l'origine, un collectif indo-eur. **patr̥io-n* ou **patr̥iă* qui aurait fini par se confondre avec le nom. acc. plur. irlandais-moyen. Le gallois *edryḐ*, s'il avait le sens de *patrimoine* ou *famille du côté du père*, trancherait la question.

J. Morris Jones (*Grammar*, p. 133) a vu dans une expression galloise usitée pour indiquer le droit à une propriété par héritage, *ach ac edryt*, le sens de *descendance maternelle* (*ach*) et de *descendance paternelle* (*edryt*). C'est évidemment insoute-

1. L'irl. moyen connaît aussi *aithrecha*, que Kuno Meyer donne comme voc. pluriel (v. irl. nom. plur. *aithir*, acc. plur. *aithrea*, *athre*). En irl. moy. on trouve aussi à l'acc. plur. *aithri*.

nable pour l'un et l'autre terme (*ach* a le sens courant de descendance. Cf. irl. *aicme*). On trouve d'ailleurs la parenté d'une façon générale et même parfois plutôt la parenté du côté du père désignée par *ach*[1].

Edryt qu'on trouve dans les versions anciennes des Lois sous la forme *etvryt* n'a évidemment rien à faire avec un prétendu indo-europ. **patr-t-* imaginé par J. Morris Jones pour les besoins de la cause. *Etvryt*, *edryt* a le sens de *transfert*, *achac edryt*, race et transfert (légal) : *etvryt* = v. celt. **ati-brĭtu-*. On le trouve aussi avec les sens de : *restituer*, *rendre*, *restaurer*. Cf. *d-edfryd*, jugement, arrêt.

En revanche *edryd* qui a pu devenir *edryv*, que l'on trouve aussi avec *ach*, par changement spontané de *d* en *v*, peut phonétiquement sortir d'un vieux celt. **(p)atrio-n* ou *(p)atriă* ; v. britt. *(p)atríiă* ; cf. *cerenhyd*, parents = **carāntíiă*.

Suivant J. Morris Jones, *edryd* aurait le sens de *patrimoine* d'après un passage de la Myv. Arch, I, 247, *qu'il ne donne pas*. Je suppose qu'il s'agit d'un passage que j'avais moi aussi relevé dans l'édition en un volume, p. 141,1 (*Marwnad* du roi Gruffyd ap Cynan) : le poète célèbre la vaillance du roi dans une bataille sanglante d'où peu d'ennemis échappèrent :

o'r meint a dyfu ar eu edryt
a duc oe gadeu chwedlau newyt

« Ceux [2] qui parvinrent à leur *demeure*, apportèrent de leurs combats des nouvelles inattendues ».

On n'a pas le droit de conclure de ce passage au sens de *patrimoine* pour *edryd*. Le sens de *demeure*, *résidence* paraît également indiqué pour *edryd* dans un poème en l'honneur de saint Cadvan ou plus précisément de son monastère de *Llan-gadvan* :

1. Anc. Laws, II, 803 (*Leges Wallicae*) : si quis de jure parentelae, id est *ach* terram petierit... Il s'agit des parentés du côté du père, quand la Loi ne précise pas. En effet, il est dit dans plusieurs passages qu'on ne peut revendiquer un héritage au nom de la mère, s'il existe un parent du côté du père.

2. *t* = *d* dans ce poème ; *o'r meint* signifie : *de tous ceux* ; cela peut s'expliquer ; peut-être pourrait-on lire : *a'r meint*, et ceux...

M. A. 249.2 :

Y gwerthvawr edryt[1] *edrychator*

« sa magnifique résidence sera admirée ».

Edryd a un sens difficile à déterminer dans cet autre passage de la M. A. 231,1 : le poète, après avoir rappelé les souffrances qu'a endurées le Christ pour le salut des hommes, souhaite d'en endurer lui-même en retour (*portheist*...) :

Porthwyf y boen edryt mynnyt mynheu

« puissé-je moi, supporter la souffrance du *séjour*[2] de la montagne des... ».

Il se peut que le sens précis d'*edryd* ait été *résidence paternelle, famille du côté du père*. D'autres exemples seraient nécessaires pour fixer le sens d'*edryd*.

365. Gallois BON (HEN-FON); irlandais moderne TIGH-BHUIN.

Stokes, dans les additions à son *Urk. Spr.* (BB. XXIII, 49, p. 53) signale le gallois *bon* dans *hen-fon*, vieille vache, comme ayant le même thème que le dat. et accus. sg. de *bó* : *boin*, *boin-n*, ce qui supposerait, d'après lui, un thème **bonâ* ou *boni-*. Il en rapproche au point de vue de la formation l'anglo-saxon *cû*, vache, gén. plur. *cûna*, *cŷna*.

Thurneysen et Pedersen voient dans le dat. acc. sg. de *bó*, un fait d'analogie, dû à *cú*, chien, dat. *coin*[3].

Henfon, est donné par O'Pughe et Thomas Richards, dont la source est le *Linguae brit. Dict. duplex* de Davies. C'est chez Davies aussi que sont puisés les exemples donnés par O. Pughe. *Bon*, à ma connaissance dans le sens de *vache*, ne se trouve pas seul. Le sens du composé *henfon* toutefois n'est pas dou-

1. *t* = *d*.

2. *Mynheu* désigne les Alpes dans la Prophétie de Merlin dans les *Nodiadau* (notes) relatives au Brut Tysilio et au Brut Gruffydd ab Arthur (M. A., p. 582). Cf. L. Rouge *F. a. B.*, II, 300, 35 : *o Von hyt Vynneu*. Le poète ajoute qu'il veut aller là où furent vues les blessures du Christ. Ce qui semblerait indiquer le mont des Oliviers : peut-être est-ce une allusion aux croisades, au pèlerinage à Jérusalem.

3. Thurneysen, *Gr.*, p. 208 ; Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 92 ; cela suppose un nom. sg. **bū*, qui aurait disparu.

teux ; il est assuré par des proverbes fort répandus : *pieufo'r henfon, aed yn ei chynffon*, « qui possède de vieille vache, qu'il se saisisse de sa queue » [1]. Thomas Richards, donne le même proverbe avec l'importante variante *buwch*, dans le recueil des proverbes qui suit son dictionnaire : *pieufo'r fuwch, aed yn ei llosgwrn.*

On trouve dans L. Tal. (*F. a. B.*, II, 209, 18) *henvonha*, mais le contexte est des plus obscurs [2].

Si le sens est certain, on aurait pu néanmoins hésiter sur la question d'origine : se demander si on ne serait pas en présence d'un emploi métaphorique de *bon* dans le sens de l'anglais *stock* : live-stock ; *henfon* = old stock ?. Outre que ce serait fort hasardé, un composé irlandais moderne paraît assurer une forme vieille-celtique dans *bon* : *tigh-bhuin*, a cow-house, donné par Dinneen comme équivalent à *tigh do bhuin*, maison de ta vache (Sligo).

Le gallois *bon* suppose aussi bien *bŭnā* que **bonā*. Le nominatif de *buin* n'est pas connu ; ce serait régulièrement *bon*, qui remonterait aussi bien à *bono-* qu'à *bŭno-* (**gu̯ŭ-n-o-*).

366. Gallois BRWYN ; voc. corn. BRUNNEN, cornique moyen BRONNEN ; breton BROEN.

Pour *brwyn*, joncs, singulatif *brwyn-en*; voc. corn. *brunnen*, juncus, corn. moyen *bronnen* ; bret. *broen* (vannet. *bren* pour *broen*), singul. *broenenn*, la seule étymologie plausible est celle qu'en a donnée Pedersen, *Vergl. Gr.*, I, 103. Il les a rapportés au même thème que le vieil-anglais *brognena* gl. frondium ; (*gi*)*brogne*, virgultum) auquel on peut ajouter le norvégien dialectal *brogn*, framboisier (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* p. 1442, note à *bringe* 11). *Brwyn, broen* supposent *brŭkno-* avec accent sur *ŭ* [3].

Jusqu'ici, si je ne me trompe, on n'a signalé en goidélique

1. Cf. un autre dicton : *pawb yn llosgwrn ei henfon*, chacun à la queue de sa vieille vache.

2. *heb eppa, heb henvonha* : *eppa*, singe, est emprunté l'anglo-sax. O. Pughe a lu *henfonfa*, cow-stall.

3. On pourrait cependant supposer *brokn-* si on admet une terminaison *-ī* ou *-i̯a-*.

aucun mot de même origine. Or, Dinneen donne avec le sens de *joncs*, au pluriel, *bruadhna* ; *bruadhna glasa*, joncs verts. Il ne me paraît pas douteux que le singulier ait été *brúan* : *dh* (*gh*) fréquemment, principalement devant *m*, *n*, *r*, en irlandais moderne, n'a rien d'étymologique et indique simplement la longueur ou l'allongement de la voyelle précédente : *brúim* : moderne *bruighim* ; *cnáim* : mod. *cnaoidhim* ; *broim* : moderne dialectal *braidhm* ; *faidhrín*, anglais *a fairing*, écrit aussi *féirín* ; *fán* : mod. *fágban* ; *fánach* : mod. *fágbnach* ; *greidhinn*, bonne humeur, gaîté : cf. *grenn* (*greann*), *grinn*, etc.

Brúan = **bruknā* (si le mot est vraiment féminin).

367. Gallois moyen BWD ; gallois BWTH.

Bwd est rare ; il apparaît dans les *Anc. Laws*, II, 562, avec le sens de hutte (pour l'été) : *Tri anhebgor havodwr* : *bwd*, *bugeilgi a chyllell* « trois choses indispensables à l'homme qui séjourne l'été (dans les montagnes) : hutte, chien de berger et couteau. La construction du *bwd* est indiquée au paragraphe suivant : *Tri anhebgor bwd* : *nenbren*, *nenfyrch a bangor* « trois choses indispensables d'une hutte : voûte (bois de voûte), fourches pour soutenir la voûte, et entrelacs d'osier ».

Bwd a le même sens que *bwth*, *bwthyn*. On pourrait à la rigueur tirer *bwth* d'un indo-europ. **bhut-no-*, mais l'existence de *bwd* [1] = **bhu-to-* ou *bhu-ti-*, est une présomption en faveur d'un emprunt pour *bwth* à l'anglais *booth*. De plus on ne trouve pas d'exemple, à ma connaissance, de *bwth* avant le XIVe siècle. L'anglais *booth* représente l'anglais moyen *bôthe*, emprunté vers 1200 au danois *both* (cf. Kluge, *Et. W.* à *bude* ; Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *bod* 1). *Bwd* est un doublet de *bod*, irl. *both* = **bhu-tā*.

368. Irl. moy. CÁIN ; écossais CAOÌN ; gallois CAEN.

Cáin dans *Lives of saints from the Book of Lismore*, 2895, n'est pas traduit par Stokes ; dans l'*index*, il propose avec hésitation : *tribute*. Kuno Meyer, *Contr.*, traduit par *the smooth part*, ce que le contexte justifie dans une certaine mesure :

1. *d* intervocalique ou final, dans ce texte, est l'occlusive dentale.

siridh cain in maighi « (Findchua) cherche la partie molle de la plaine » : saint Findchua cherchait un endroit dans la plaine où sa cloche pût lui répondre (l'avertir qu'il devait s'y établir). *Coim caoinesa* (génitif de *cáines*, moderne *caoineas*) est traduit avec raison par Kuno Meyer par *a smooth covering*. Le sens est précisé par l'écossais *caoin* : surface extérieure de tissu, écorce, gazon. C'est le sens du gallois *caen* : écorce, peau fine couvrant une chose, surface extérieure, couche légère.

Cáin, caen = **cagni-*. Le gallois *caen* est féminin (sur le gaélique moderne *-aoi-* dans le cas de mouillement d'une voyelle allongée, cf. Pedersen, *Gr.*, I, 358).

369. Gallois, breton CANT ; irlandais moyen CÉTE ; irlandais moderne CÉIDE ?

Cant, ms., a le sens de cercle, circonférence [1] ; il désigne en particulier, la lune dans son plein (le cercle, l'orbe de la lune). Il apporte, en composition, un sens intensif, l'idée de complétion : v.-bret. *int coucant* (**complètement*, d'après le contexte) ; moyen-breton *cougant*, complètement, certainement (Chrest., 269 ; *cogant*, 274, 295) ; gall. *ceugant*, certain, sûr ; gall. *lloergant*, pleine lune. Cf. breton *Fergant*, très-fort ; vieux-bret. *Win-cant*, tout blanc (voir *ffer*).

Mais on trouve aussi *cant*, en composition, dans le sens de *groupement*, *troupe* ; J. Loth, *Mabin.* [2], II, 206 :

pedytkant, troupe de gens à pied ; *hydgant*, troupeau, harde de cerfs.

Cant, qui n'est pas inconnu en gaulois (toponomastique), ne paraît pas avoir d'équivalent en irlandais. Cependant dans le sens de groupement, on pourrait, sans invraisemblance, songer à le rapprocher de l'irlandais moyen *céte*, f., assemblée, foire (O'Mulc. *Gl.* 214 ; *R. C.*, XX, 136 ; Kuno Meyer, *Contr.* [2]) ; irl. mod. *céide*. Si cette hypothèse est fondée, *céte* = **cantiā* (pour la formation, cf. *céte*, chanté, participe de *canim* : **can-tio-*) ; *cant* = **cantu-* ou **canto-*.

1. Pour le sens de *cant* dans les maisons galloises, cf. T. Lewis, *Gloss.* ; voir *fraig*, *achwre*.

2. Cf. Anc. Laws of Irel., *Gloss.* à *cet* qui est à corriger en *céte*.

Céte, colline en pente douce, aplanie au sommet, a été rapproché, avec vraisemblance, par Vendryes, du gallois *pant* (voir *Z. f. Celt. Phil.*, t. IX, p. 296).

Céte, sentier, doit en être séparé.

Sur la parenté possible de *cant* avec d'autres mots indo-européens, voir Walde, *Lat. Et. W.*, à *campus*.

C'est de *cant* qu'a été tiré *ceiniog* [1], penny, en raison de la forme arrondie qui lui a été donnée vers le XIe s. (cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXII, p. 299).

370. Irlandais moyen CERN ; gallois, breton CERN.

Stokes, *Urk. Spr.*, 81, rapproche le gallois *cern*, ms., mala, maxilla ; breton, *cern*, sommet de la tête, du skr. *çíra-ḥ*, tête; grec κάρα, latin *cerebrum*, all. *ge-hirn* (vha. *hirni*). Il ne mentionne pas l'irlandais *cern*, angle, coin, côté, dont le sens, comme on va le voir, est très voisin de celui du gallois qui a évidemment la même origine.

Irl. moderne *cearn*, gén. *ceirn*, angle, coin.

Irl. moyen *cern*, même sens. Kuno Meyer, *Contr.*, cite cet exemple de Keating *Trí bior-aighe an bháis*, éd. Atkinson : *ón cheirn cu chéile din cath* d'un côté (ou d'un bout) à l'autre du combat (cf. *In Cath.*, 5868 ; *Acall. na Sen*, 7194 : *cernada*, plur. de *cerna* ; *Táin B. C.*, 2583).

Le gallois *cern*, f. et non m., a le sens essentiel de côté, d'une partie latérale de la tête ; il a parfois le sens de *mâchoire*, parfois de *joue* : *cern mochyn*, bajoue d'un porc ; *cern eidion*, bajoue d'un bœuf ; *gwneuthur cern*, présenter la tête de côté : se dit d'un bœuf qui attaque (S. Evans, *Welsh Dict.*). *Cern* s'applique aussi au côté, au flanc d'une colline escarpée. Le dérivé *cernod* indique un coup du plat de la main ou du poing sur le côté de la tête.

Irlandais et gallois remontent à un vieux-celt. **cernā*. Le genre en irl. paraît avoir varié : le pluriel moderne au nom. est *ceirn* ou *cerna*.

Le breton *cern* signifie le sommet de la tête ou d'une colline. Ce sens est venu de l'idée de pointe, angle : le skr.

1. Moyen-gall. *keinhauc*, *keinnawc*, = **cantiācā*.

çira-ḥ, tête, a aussi le sens de pointe. Quant à *cern* dans le sens de *tonsure*, il peut être dérivé de l'idée de sommet. De plus, il faut se rappeler que la tonsure celtique n'était pas circulaire, mais allait d'une oreille à l'autre.

371. Irl. moy. CLESS, mod. CLEASS ; gallois CLES.

En moyen irl. *cless*, m., a le sens de *tour d'adresse* ; *prouesse*, *cleass*, en irlandais moderne.

En gallois, *cles* n'a que le sens de *chant* (en Gwent), d'après Silvan Evans ; *clesydd*, chanteur. Il est probable que *cles* a dû signifier d'abord : *art dans le chant*. *Cless* a eu sans doute un sens général, ce qui a permis à Pedersen (*Vergl. Gr.*, I, 357) de le rattacher à *cless*, *clèssim*, je saute.

Si *cless* (= *clesso-*) et *cless* (= *clessā*) sont de même origine, les rapprochements avec *cluiche*, jeu, et le verbe irl. du thème *clech-*, *clich-* (Pedersen, *Gr.*, II, 492-3) deviennent impossibles.

372. Breton COGELL ; gallois COGWRN ; irlandais moyen COCHE.

Cogell est un terme qui paraît avoir été fort répandu et qui est encore commun pour désigner des *tumuli*, notamment dans la région de Pont-l'Abbé. On écrit *coguell*, *coghel* [1] ; on prononce *cǫgell*. M. Cuillandre me signale en Plomeur trois tumuli (qui ont été fouillés) : *Coghel Kerugou*, *Coghel Ere*, *Coghel Run-aour* et me renvoie à ce sujet à un article dans lequel Le Men donne *coghel* comme un terme courant pour tumulus ; Le Men y voit une *déformation* de *crugel*, ce qui est de tout point impossible, cela va sans dire (*Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1877-8, p. 16, 42). Cuillandre me signale également au Menec en Kerlouan un dolmen dit *Roc'h Kegheliou* : *Kegheliou* pourrait être un pluriel de *kegel*, quenouille, gall. *cogail* (qui ne viennent nullement de *conu-cula*). Mais *cogell* n'a jamais le sens de *menhir* : un tumulus en Saint-Jean-Trolimon s'appelle *Coghel ar Menhir*, tumulus signalé sans doute par un menhir.

1. Un tumulus important près de Quiberon porte le nom de *Conguel*. Peut-être est-ce *cogell* avec un *o* fermé et voyelle nasalisée ; c'est cependant douteux.

A 500 mètres du bourg de Plouhinec (Finistère), au lieu-dit *Kergoglay*, il y a trois tumuli avec 5 ou 6 coffres de pierre ; des squelettes y ont été trouvés étendus sur du sable fin (communication de Cuillandre, d'après *Bull. Soc. Arch. Fin.*, 1884, p. 169, 176). Peut-être *-coglay* dans *Kér-goglay* est-il à rapprocher de *Cogell*.

Cogell est un dérivé de *cok-* pour *kuk* (**kŭkillā*), racine indo-européenne (*kūko*, courbe, courbure ; v.sl. *kukă*, courbe ; irl. *cúar* = **kūkro-*). Cf. v. norr. *hûke*, qui a les sens de l'allemand *hocken* (*kk* de *kn*) mettre des gerbes en tas, prendre sur son dos, s'accroupir ; *Hocke*, éminence, tas de gerbes ; lit. *kúgis*, grand tas du foin, remontent à une variante indo-eur. *keug-*, *kug-*. Cf. avec *s* initial : norvégien *skok*, vieux-danois *grand tas* ; moyen-haut-all. *schoc*, tas ; *schocken*, mettre des gerbes en tas (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *hug*, *skok*).

A *cogell* dans le sens de monticule, saillie plus ou moins arrondie ou courbe, se rattache évidemment le gallois *cogwrn*, tout corps arrondi, bosse : *cogwrn o yd*, petit tas de blé arrondi. Le suffixe *-ūrno-* a ici la valeur d'un diminutif. Il y a vraisemblablement à rattacher à la même racine, le breton *kogen* : à Scaër (Fin.) écuelle de bois pour écrémer le lait ; dans le Nord-Finistère, c'est une casserole : **kŭkĭnā*. C'est la forme arrondie du vase que veut exprimer ce mot. Ce qui le confirme, c'est que *cogwrn* a aussi le sens de *coque* = *cogwrn wy* coque d'œuf. Il a existé probablement une forme indépendante *cok* = *kŭkā*, d'où *cogwrn* est dérivé.

En partant de l'idée de *courbe*, *courbure*, on peut expliquer l'irlandais moyen *coche*, cuisse, plus exactement *courbe de la hanche*, *hanche* : Sg. 67 *a* 14 : *coche* vel *less* ; ibid. 16 : *on chochu* gl. *clune* ; O'Mulc. *Gl.*, 256 : *cluain a clune : o chuchu*. *Coche* suppose *kokio-* : l'absence de palatalisation pour *ch* précédé d'une voyelle d'arrière n'a rien d'exceptionnel.

373. Irlandais moyen CÓILÁN, moderne CAOLÁN ; vieux-gallois COILIOU, gallois COLUĎ — vieux-gall. COILIAWC ; voc. corn. CHUILLIOC, CUILLIOGES ; vieux-breton COLIOC.

Irl. *cóilán*, plus tard *cóelán*, moderne *caolán*, a le sens d'intestin grêle, tripes. C'est un dérivé de *cóil*, moderne *caol*, gal-

lois *cul* ; irl. moyen *cóile*, gall. *culeđ*, maigreur = **coilia*. Le rapprochement avec le grec τὰ κοῖλα s'impose.

Stokes a ramené à tort à la même racine que *cóelán* le vieux-gallois *coiliou* : *nouir munnguedou- .i. coiliou*, gl. *extorum*. Il est évident que dans *coiliou* on n'a pas affaire à une diphtongue *coil-oi*, mais que *i* dans *coil-* indique simplement le mouillement de *l* causé par la terminaison *-i̯ou* : *coil-* indo-européen est *-cul*. *Coiliou* est pour *coliou*. C'est le même *col-* que l'on retrouve dans le collectif gallois *colud*, entrailles, singulatif *coluđyn*, plur. *coluđion*. On a des exemples de *colud* dès le XIIe siècle (S. Evans, *Welsh Dict.*). *Colweđ*, qui paraît dans le Livre d'Aneurin (Skene, *F.a.B.*, 11. 69), a peut-être un sens analogue. Il est possible qu'il faille y rattacher le cornique *colon*, cœur, qui jamais ne prend la forme *calon* (le gallois *callon* a le sens de cœur et de *sein*). *Culurionein* gl. *viscus* du *voc. corn.* est peut-être à lire *culutionein* : *t* peut avoir la valeur de *đ* dans ce texte. On ne peut pas se fier au pluriel *kyllyrion* de Lhwyd : il l'a construit sur *culurionein* dans lequel il a vu un singulier. Le scribe a parfois lu *ei* pour *oi* : *trein*, nasus, à lire *troin* (gallois *trwyn*) comme le prouve la forme ultérieure *tron*. On pourrait supposer un dérivé en *-oin* : *culurionoin*. S'il n'y a pas dans *culurionein* assimilation de *o* à *ü*, il faut admettre *cul-* = *coil-*. On aurait donc en brittonique *oi* et *o*, et en goidélique seulement *oi* ; c'est un cas d'alternance celtique, *oi* : *o*. J'ai déjà signalé des cas d'alternance *ai* : *a* ; *ou* : *o* en celtique (*Revue Celt.*, t. XXXVIII, p. 144). Un fait d'alternance analogue paraît se présenter pour la racine *cail-*, qui a donné en vieux-gallois *coil-*, gallois-moyen et moderne *coel*, présage, pronostic, vieux-gallois *coiliaucc*, augur ; voc. corn. *chuillioc*, augur ; *cuillioger*, pythonissa ; v. gallois *o coilou*, gl. auspiciis. En face de *coiliaucc*, plus tard *coeliawc*, *coeliog*, le vieux-breton présente *coel* glosant *aruspicem* [1] (pour *aruspicium* ?) et *colioc*, glosant : *qui vos fascinavit*. *Colioc* semble une réponse à l'interrogation : *qui vous a fascinés* ? réponse : *colioc*, l'augure.

1. Il est possible que le glossateur ait pris *aruspicem* dans le sens général d'augure, qui consulte le sort, et non de personnage consultant les entrailles des victimes. Il n'y a pas trace de cette façon de consulter le sort chez les Celtes insulaires. Cependant voir l'article *L'aruspicine chez les Brittons*, dans un prochain numéro de la Revue Celtique.

Ce qui est à remarquer (si on n'a pas affaire à une erreur de scribe, assez peu vraisemblable), c'est que l'alternance n'est pas entre *ai* et *a*, mais entre *ai* et *o*. Il semblerait donc que cette alternance fût relativement moderne, du temps où *ai* serait arrivé à *oi*, *oe*. A en juger par certaines graphies gauloises, *ai* aurait de bonne heure passé par l'étape *ē*, sans doute.

Ensuite *ē*, aurait passé par *aî*, *āi*, *oi*, *oe* ? Il faut reconnaître que l'évolution de *ai* brittonique, reste assez énigmatique. En irlandais, elle *paraît* plus simple (cf. H. Pedersen, *Vergl. Gr.*, I, 53-54). A quelle époque *ai*, quelle qu'ait été la marche du phénomène, est-il arrivé à *oi* ? On trouve encore dans les *Inscriptions chrétiennes* de Grande-Bretagne, **Vendesētli* que John Rhys identifie avec le nom gallois *Gwennoedyl* (*Gwennhoedl*) : cf. Rhys, *Lectures on Welsh Phil.*, 2e éd., n° 67. L'inscription doit être de la fin du ve ou du début du vie siècle. Mais cette graphie peut dissimuler la prononciation réelle. L'évolution en *oi* est sûrement accomplie au viiie-ixe s. Quant au changement de *ā* en *o*, il est accompli au ve siècle. Logiquement il faudrait supposer un indo-europ. **cāil* qui aurait donné l'alternance *ā*, plus tard *ō*.

āi aurait perdu son *i* devant certaines consonnes, mais en dehors de ce cas, *āi* aurait, comme dans à peu près toutes les langues indo-européennes, évolué en *ăi*. Les mots apparentés à *cail-* dans les autres groupes présentent des variations vocaliques assez anormales parfois, comme l'irl. moyen *cél*, mais une diphtongue *āi* avec le premier élément long ne se montre pas. Il y a des exemples certains toutefois de la conservation de la diphtongue à premier élément long, en celtique : indo-eur. *nāu-s*, vieil-irl. *nau* génitif *nóe* ; gallois *noe*, auge = **nāu̯iā-*, mais la présence de *u̯* a pu en être ici la cause déterminante. En somme, en dehors d'une erreur de scribe, il ne reste que deux alternatives : une alternance *indo-européenne āi* : *ā*, ou une évolution dialectale *ai*, *oi* : *o* relativement récente.

Dans la première hypothèse, *āi* serait devenu regulièrement *ai* avec premier terme bref, qui devait aboutir à *oi*, *oe* ; *ā* serait devenu régulièrement *ō*.

Dans la seconde hypothèse, *oi*, *oe*, en dérivation, serait

devenu, dialectement *o*. A l'époque moderne, sporadiquement en pareil cas, *oe* devient *o*. C'est ainsi qu'en bas-vannetais, *poellat*, bon sens, bon jugement, se prononce *pplat* (région de Guémené-sur-Scorff, Morbihan).

J'avais envoyé cet article à notre secrétaire au début de janvier 1925, pour être joint à mes *Notes étymologiques et lexicographiques* ; or, vers la fin de février, je recevais une lettre de C. Marstrander, où il était question, entre autres choses, de *coiliaucc*, *colioc* ; *coiliou* (exta). Marstrander, comme je l'avais fait dans cet article, sépare ces deux mots, le premier ayant *ai*, le second *oi*, dont il voit le développement régulier dans le cornique *culurionein*. Il conclut que *coiliou* ayant *oi* indo-eur. non seulement peut mais doit donner *o*, *i* dénotant, comme je l'avais déjà supposé, simplement le mouillement de *l*. Il se demande aussi si *colioc* (à côté de *coiliaucc*) est le seul exemple incontestable de la monophtongaison en *o*-. L'an dernier déjà, Marstrander m'avait écrit à ce sujet, et il n'est pas impossible que ce soit un souvenir (assez confus, je l'avoue) des idées échangées entre nous, qui m'ait amené à examiner de nouveau cette intéressante et difficile question. Aussitôt après avoir reçu sa dernière lettre, j'ai avisé J. Vendryes de la théorie qu'il m'y avait exposée, en l'avertissant que j'ajouterais une note à mon article reconnaissant que Marstrander était arrivé, indépendamment de toute suggestion de ma part, aux mêmes conclusions. Fort heureusement, par suite de l'encombrement de la *Revue Celtique*, mon article n'avait pas encore été envoyé à l'impression, de sorte que j'ai pu le compléter. Je n'y ai fait de changement que sur la question de l'alternance vocalique dans *coel*, *colioc*, où j'ai introduit, je crois, plus de clarté.

374. Vannetais KORÕNEN-, KERÃNENN.

L'abbé Le Goff, *Suppl.*, nous donne ce mot f. dans le sens de *fourmi*: Si *menvionen*, formica, du Voc. corn. était sûr, on pourrait sans hésiter le rattacher à *corr*, nain, *menvionen* supposant *menu*. Mais le gallois *mywion* pourrait faire penser à une mauvaise graphie pour *meuvionen*. De plus, une assimilation pour **mervionen* n'est pas impossible, en raison des deux *n* du singulatif.

Il paraît difficile aussi de le rattacher à *corr*, pointe, bec, gallois *corryn*, araignée. Ce qui caractérise la fourmi, c'est l'agitation, l'activité.; il serait plus naturel, au point de vue du sens, de rapprocher le mot de l'irl. moy. *corrach*, instable, agité : *corraigim*, j'excite ; irl. mod. *corruighim* (K. M. donne *coroigim* (intr.), et *corraigim* (perperam), *Silv.*, *Gad.* 261, 31). *Kerānen* et *corōnen* sont formés sur deux pluriels *corān* et *corōn* (*corrān*, *corrōn*) : le pluriel *-ān* est employé dans une partie du bas-vannetais : on dit : *meriān* et *merien* ; haut-van. *meriōn*. Une partie du bas-vannetais rend *-ōn*, et *-ōn* (v. celt. *-ān-*) par *-ān* : *lān*, plein ; *Ker-wellān* = v. bret. *Caer wallon* ; *Gugān* = *Wicōn* (v. gall. *Gwicawn*), etc.

375. Gall. DIASGENN ; vannet. DIASKAT.

Chez un poète du XIIe siècle, Cynđelw, *diasgenn* qualifie le royaume du ciel : *dinas diasgenn*, citadelle sans malheur ; *ascen*, *asgen* est bien connu dans le sens de : *dommage*, malheur (L. An., 75. 26 ; 84.21 ; cf. S. Evans, *Welsh Dict.* à *asgen* et *diasgen*).

Le vannetais *diaskat*, sain et fort (Le Goff, *Suppl.*), paraît s'y rapporter.

Peut-on le rapprocher de *ask*, entaille ? S. Evans donne *asq*, éclat de bois, mais d'après O. Pughe, ce qui est une garantie insuffisante.

L'irl. moy. *diascach* (K. M., *Contr.*) a un sens impossible à déterminer. Il en est à peu près de même de *diaisc : ni assa aisc nDé* (O'Mulc., *Gl.*).

376. Gallois EDWI, EDWIN ; DYWINAW, CYNWINAWC.

A côté de *gwyw* (= *u̯isu-*), fané, flétri (cf. v. irl. *feugud*, *hofebat*[1]), le gallois possède d'autres mots sortis de la même racine avec des thèmes différents.

1. *Feugud*, gl. *marcor* (Ascoli, *Gl. pal.*, ccciii).

L'étymologie donnée par Stokes, *Urk. Spr.* (*u̯iu̯o-*) a amené Ascoli à mettre en doute la correction de la glose *hófebat*, gl. *quo* membra *marcescunt* (Ml. 19. 8 : *Thes. pal.*, I, 25) et à rapporter *febat* à *febhas*, valeur, excellence (v. irl. dat. *fib*, *feib*, nomin. sg. *fíu*). *Febat* se justifie par *u̯isu̯-* (Zupitza, *BB.*, XXV, 96). Pour *feugud*, Pedersen le suppose dérivé de **feo*,

Edwi a le sens d'*être en décadence, sur le déclin* :
M. A., 200. 1 :

kalan hytvref tymp [1] *dyt yn edwi*

« aux calendes d'octobre la saison du jour (les beaux jours) est sur son déclin ».

Ibid., 230.1 : *gwynt yn edwi*, « le vent est en train de baisser ».

Dans *edwi*, *i* est long à toute époque, comme le montre la rime en moyen-gallois et en gallois moderne. *Edwi* = *ati-u̯ī-* (= *ati-u̯ī-s-* ?).

A côté d'*edwi*, on a *edwin*, fané, flétri, pourri, et le verbe *edwino*, au sens intransitif ; *edwin* = *ati-u̯īsno-* (*-sn-* après voyelle longue semble ne donner que *n*).

Le gallois moyen présente encore *dywinaw* et *cynwinawc*, mais avec un sens transitif. Ces mots paraissent fort rares.

On trouve dans le recueil de proverbes de Vaughan : *dywinaw yr ariant yn ddim* « usèr l'argent de façon à le réduire à rien ».

M. A., 241. 1 :

ny cheiff cyvoethawc vot yn̥ hirhoedlawc vwy no chynwinawc

« le riche n'obtiendra pas de vivre vieux pas plus que le *prodigue* ? »

Sur les formes et différents sens des racines et thèmes apparentés, cf. Walde, *Lat. Et. W.*, à *viesco* ; Kluge, *Et. W. d. d. Spr.* à *verwesen* et *verwittern*.

Le breton moyen *goezvaff*, mod. *goueñvi* (*gwẹ̄vi* [2]), se faner, se flétrir, peut s'expliquer par **ueitə-m-* : cf. v. bret. *Cat-nemet*

comme le v. irl. *beoigidir* de *beo* (*Vergl. Gr.*, I, 74, 252). L'irl. mod., à côté de *feochadh*, se flétrir, faner, a *feodhughadh*, *feodhuighim*.

1. *Tymp* a le sens particulier de : *période de l'accouchement* (J. Loth *Mots latins*). *L. Noir*, 23.29, le poète paraît établir une relation entre le règne de rois injustes et le dépérissement des fruits de la terre :

a rieu enwir edwi fruytheu

Des idées analogues se montrent dans les textes en irlandais-moyen.

2. Le haut-vannetais *gouiuein* remonte à *goẹ̄ẅein*, bas-vannet. *goẹ̄w̄ẹ̄n̥*. Ces mots ont inspiré à Victor Henry une de ses plus regrettables étymologies.

(*catu-nemeto-), moyen-bret. *caznemet*, *caznevet*, bret. mod. *canevet*. (Pour une forme *u̯ei-t-*, cf. lit. *u̯ī-t-* : *výtinu*, je fane, flétris.)

377. Gallois EISIEU, EISYWED ; vannetais EZEUET.

On n'a trouvé, à ma connaissance, aucune étymologie satisfaisante de ces mots. Il y a peut-être dans le gallois *eisseu*, forme ordinaire de ce mot en gallois-moyen (L. Noir, 5.17 ; 60.14 ; L. Tal., 125.14 ; L. Rouge, 293.30), une composition analogue à celle de l'irl. *easbhaidh*, besoin (*ex* + le verbe subst.). Je supposerais, sans me dissimuler que l'hypothèse est aventurée, que *eisseu* est pour *eissyw* : cf. *pieu*, mod. *piau* qui est, qu'on reconnaît être, pour *pi-yw* (breton *piaou*). La forme vieille-celtique serait **ex-sĭu̯e* : *s* représente le verbe être de la racine *es*, *-s* ; peut-être *iu̯e* représente-t-il, comme l'a supposé Pedersen, une particule renforçante, identique au skr. *iva* (*Vergl. Gr.*, II, 185 ; irl. *-íi*, *-í* dans *intí* ?). L'accent a d'abord été sur *-sĭw*, puis sur *ex-*, d'où *eisseu*. *Syw* se retrouve dans *eissywet*, *eisywed*, besoin ; *eissywedic*, qui a besoin ; haut-vannetais *ezeuet*.

378. Irlandais FEITHIM ; gallois AR-WED, DY-WED-YD ; gallois moy. CYWYD.

L'irlandais moderne *feithim* signifie : *j'observe*, *je surveille*. C'est aussi le sens qui est établi pour le vieil-irl. et l'irl. moyen (cf. pour les composés avec *feth-*, Ascoli, *Gloss. pal.*, 320 ; *indithem* gl. -intentio). *Táin B. C.*, 5483 : *fetl aid niulla nime*, il observe les nuages du ciel (*ibid.*, 5484, 3e pers. plur. prés. *fethit* ; inf. *da fethium*, 3635), cf. Fél. Oeng. *fethem*, action d'observer (acc. sg. *fethim*, Ep. 266).

Stokes, *Urk. Spr.* 268, range sous un vieux-celtique *vetō*, je dis, avec le vieux-gall. *guetid*, mod. *dy-wed-yd*, dire, un irl. *feth-* qu'il signale dans une série de composés en vieil-irl., au sens de : *dire*, *indiquer*. Ascoli, *Gloss. pal.*, 330, les rapporte à *fēd-* :

AD-FĒD- : *ad-fétsom* gl. pronuntiat, Ml. 87d1 ;

IN-FĒD- : *infetsón*, gl. indicat, Ml. 86b10 ;

ESS-IND-FĒD- : *asindet*, gl. explicat, Ml. 95d3, etc., etc.

C'est de **u̯id-*, **u̯eid-*, qu'il faut partir (cf. Vendryes, *Rev. Celt.*, XXIX, 204). Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 520, 524, est de cet avis, avec quelque hésitation, semble-t-il parfois.

Les composés avec *u̯id-*, *u̯eid-* au sens de *dire*, expliquer, semblent prouver qu'il y a un rapport intime entre *savoir*, *voir* (video) et *dire*.

On peut établir, au point de vue du sens, le même parallèle entre *feth-* observer, veiller à, et le gallois *wet-* dire, qu'entre *u̯id-*, *u̯eid* savoir et *u̯eid* dire. Ce qui paraît le confirmer, c'est *feth* expliqué par *focul* [1], mot, parole (mod. *focal*), dans H. 3.18, p. 650, cité par Stokes dans son *Index* au *Lecan Gloss.*, à *fedil*.

On est ainsi autorisé en quelque mesure, à rattacher à l'irl. *feth*, le gallois *wet-* dans *dy-wed-yd*, dire, déclarer en justice (T. Lewis, *Gloss.*) ; *at-wedyd*, répéter.

L'expression moderne du Sud-Galles *ar-wed*, signalée par S. Evans, dans le sens d'*information*, est intéressante au point de vue de l'évolution du sens : *a gawssoch chwi ryw arwed amdano* « avez-vous appris quelque chose à son sujet (avez-vous obtenu quelque indication ou indice) »

Gwedyd, dire, sans *dy-* est fréquent à tous les temps, dans les proverbes et dictons [2].

Le vieux-gallois *gu̯etid* paraît signifier : *qui parle* : Poème 15 à Juvencus ap. Skene, *F. a. B.*, 11. 2).

A *u̯et-* paraît se rattacher le gallois moyen *kywyt*. Il ne s'agit pas, naturellement, du composé avec *gwyt*, vice, défaut ; en parlant de la sainte Vierge, *di-gywyt* sans défaut, sans tache (*M. A.*, 316. 1).

Kywyt dans certains exemples paraît avoir le sens de *conscience* [3].

1. Vieil-irl. *focul*, vocabulum, dictio ; *ar a focladar*, quem profert, Ml. 200v 26 (Ascoli, *Gloss. pal.*, 341).

2. *M. A.*, 763. 2 ; 774. 1 ; 782. 1.

3. *L. Noir*, 40. 9 (en parlant du roi Hywel ab Goronwy).

Gwrisc gueilgi dowyn, kywid hebowin, colofyn milcant

« rameau de l'océan profond, conscience sans peur, colonne de cent mille ». Il y a un jeu de mots sur le roi Llyr et *llyr*, mer. Hywel est donné comme un descendant du roi *Llyr*. Je lis *kyvid* : *w* = *v* ; *v* = *w* ; *d* = *t* vieux-celtique ; *t* = *d*.

Dans d'autres cas, *kywyt* semble avoir le sens de : poème (poème parlé ou chanté), talent poétique ; ce serait un sens, dans une certaine mesure, analogue à celui de *cywydd*. L. Noir 5. 26 (un chef est célébré, en particulier, comme protecteur des arts, de la poésie) :

kywyrgein genhid cor a chivid

« Parfaitement beaux (sont) pour toi (ou chez toi) chant et poésie (talent poétique ?) ».

M. A., 194. 1 :

nyt ef y canaf can digyofeint vy mmryd
namyn mi ae pryd kywyd kywreint

« Je ne le chanterai pas le chant de colère de mon esprit (que mon esprit me suggère) : non, je le composerai le poème habile ».

Ibid. 228. 1 :

Lluytid [1] *vyg kywyt yg kywir gred*

« mon talent (poétique) réussit en croyance sincère (foi religieuse) ».

Elucidarius 96 :

a'r glan yspryt kywyt kyweir

« (louange au Père) et à l'Esprit saint, poème bien ordonné ». M. A., 179. 1 : saint Tyssiliaw (ou son monastère) est qualifié de :

Peir kyvreith, kyvruyd yn kywyt

« chaudron [2] de la Loi, qui réussit en poésie ? »

Dans deux ou trois exemples, *kywyt* pourrait avoir les sens de latin *conversari* ; aussi, d'après Thomas Richards, certains lui donnent un sens équivalent à *cyfeilliach*, société amicale, relations amicales, amitié.

Kywyt = **com-u̯et-i̯o-* ?

1. *t* = *d* ; *d* = *t* vieux-celtique.
2. C'est-à-dire *réceptacle*.

Si on n'a pas *kyweit*, c'est que l'accent était ou s'est reporté de très bonne heure sur *com-*, le sentiment de la composition ayant disparu.

Si on le séparait de *u̯et-*, il faudrait supposer une forme *u̯it-*, parallèle à **u̯id-*, **u̯eid-*, mais qui resterait isolée.

379. Breton GLEIN.

Glein, limpide, clair, transparent (en parlant de l'eau), ne se trouve dans aucun dictionnaire ni lexique et est, assurément, peu répandu. Mon ami Cuillandre, professeur au lycée de Quimper, croyait avoir entendu *lein*, récemment à Molènes, son île natale. Mais il s'est convaincu que c'était une mutation de *glein* ; il a en effet entendu depuis employer couramment ce mot à Quimper, avec le sens que j'ai indiqué.

Sa parenté avec le gallois moyen *glein* [1] perle, perle de cristal, ainsi qu'avec l'irl. *glain*, génit. *glano* (v. celt. **glani-*), verre, cristal (*glaine*, aussi) n'est pas douteuse. Le gallois moyen *gleindid*, pureté [2] suppose **glaniọ-tūt-*, comme le dit Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 42. Mais le breton *glein* ne peut comme le gallois *glein* venir de *glaniọ-* : on eût eu *glēn*. En dehors de *teil*, *eil* et de quelques mots se terminant par un ancien *d* spirant (*heiz*, orge ; *bleiz*, loup), on n'a pas d'épenthèse en breton. On l'a seulement lorsque le mot se terminait par *-nd-* suivi de *jod-* disparu (*dispign* de *dispendium* ; *pign* de *pendeo*). Il faut donc supposer un vieux-britt. *-glandio-* = ide. *ghlndiọ-*. Cf. all. *glanz*, moyen-haut-all. *glinzen*, briller : germanique **glent* = ide. *ghlend* ; suédois *glindra*, étinceler ; germanique **glend* = ide. *ghlendh*. Cf. irl. *glése* = **ghlendtiā*, gallois *glwys*, beau, joli = **ghlendtio-* (cf. Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.*, à *glans*, *glette*).

Thomas Richards (*Welsh Dict.*) donne : *glaini nadrœdd*,

1. L. Tal. 133. 13 :

Py dyduc glein
o erdygnawt vein

« qui a tiré la perle (de cristal) des pierres si dures ».

2. *L. Noir*, 16. 21.

perles de serpents : ce sont des amulettes faites de verre (cf. *adder-beads*).

Cf. *glan*, irl. *glaine*, gall. *glaned*.

380. Vannetais, GOUBANNÙÉL-NOZ, BANNÙÉL-NOZ ; gallois BANWEL.

Le Goff, *Suppl.*, sous *goubannér*, couche de gerbes sous les premiers rangs de l'airée, donne comme en usage à Plouhinec, canton de Port-Louis, Morbihan : *goubannùél-noz*, crépuscule, et, comme particulier au bas-vannetais (Plouhinec est haut-vannetais) : *bannùél-noz*, ms. avec le même sens. A ce dernier article, il voit dans *goubannùél*, une déformation de *goubannér* par contamination avec *guél* et *bann* ; nous n'en serions guère plus avancés, mais c'est de tout point impossible. *Goubañner-noz*, crépuscule, qu'il donne comme usité entre Scorff et Ellé, a, en effet, un *a* long nasal accentué, ce qui indique clairement qu'il n'y a que *n* simple, tandis que *goubannér*, comme *goubannùél*, a un *a* bref suivi de *n* double. Quant à *goubannér*, couche de gerbes sous les premiers rangs de l'airée, c'est une forme de *goubannér*, oreiller : c'est la première assise sur laquelle reposent les gerbes [1] ; cf. *pannér*, *penher*, hameau.

Bannùél-noz doit son sens de *déclin du jour* à *goubannùél*. Il n'est pas douteux, en effet, que *bannùél* ne soit identique au gallois de Gwent : *banwel*, le zénith, le plus haut point de l'horizon qu'atteigne le regard (S. Evans, *Welsh Dict.* : the sky *zenith* ; the upward look) : de *bann*, haut, élevé, et *gwel*, vue, regard : **banno-u̯elo-*. Le préfixe *gou-* lui a apporté un sens diminutif : il a indiqué un abaissement de la clarté sur l'horizon, le crépuscule. A une époque où *bannùél* était en plein usage au sens propre de *zénith*, *gou-* a formé avec ce mot un composé impropre, *gou-* apportant au mot une nouvelle valeur d'ensemble et restant en quelque sorte indépendant : ce qui explique que la mutation de *p* en *b* n'ait pas eu lieu [2]. Peu à peu

1. Il est possible qu'il y ait influence de *bann*, airée (contenu de la charrette qu'on renverse sur l'aire), mais ce n'est pas nécessaire.

2. Cf. *goupenér*, oreiller, à côté de *goubenér* (gallois *gobenyd* ; v. bret. *gubennid*).

c'est le composé à sens diminutif qui a oblitéré le sens réel du simple.

Ces mots sont entièrement différents du bas-vannetais *goubañner-noz*, crépuscule (pron. *gubãnər-naẓs* (ou *-nõz*), crépuscule (l'abbé Buléon, dans le *Dict. vannetais* d'Ernault. donne *goubañnen-noz* comme étant en usage aux environs de Lorient). D'après Le Goff, il serait en usage entre Scorff et Ellé. Dans cette région son usage est loin d'être général.

381. Gallois GWADU ; latin VETO.

Le gallois *gwadu*, à toute époque, a le sens de *nier*, *dénier* (cf. *Anc. Laws*, passim, et T. Lewis, *Gloss.*). Il a parfois un sens péjoratif et semble signifier *dénégation mensongère*, L. Noir 25,11 : une prophétie annonce la venue des libérateurs Kynan et Kadwaladr, qui feront régner l'ordre dans le pays :

Bitaud ev kinatil a edmyccaur,
a chiwreithau gulad a chistutia[*u*] *guad*

« on admirera leur conférence [1] et l'établissement de la Loi dans le pays et le châtiment de la dénégation (mensongère). » C'est aussi le sens que l'on trouve manifestement dans : L. Tal. 122.25 ; L. Rouge 336.9.

J. Morris Jones a vu dans *gwad*, une forme réduite de **u̯et-* (*dy-wed-ut*, dire). Il explique l'évolution de sens (*Grammar*, p. 376) par l'influence de la négation relative *na*, qui, d'après lui, suivrait *u̯at-* (*u̯et* réduit) quand le mot n'est pas précédé du préfixe *dy-* : *gwadaf na*, I say that not, I deny. Ce serait de cette construction que serait venu le sens de *dénier*, quoique une *proposition objective* (suivant ses expressions) soit encore introduite par *na*.

Tout d'abord on ne voit pas pourquoi *u̯et-* (*gwed*) qui existe seul dans le sens de *dire* aurait été dans ce cas évincé par une autre forme *u̯at-*. Ce qui d'ailleurs tranche la question, c'est que *gwadu* n'a nullement besoin du voisinage de *na* pour

1. *Kinatil* = gallois moderne *cynnadl*, a le sens de *conférence* et *d'assemblée délibérante*, ce qui serait plutôt le sens ici (au XIIe s., on prononçait *kynadl*). Cf. vieux-bret. *condadlant* gl. *condicunt* (Gloses de Rome) ; irl. moy, *con-dál*, f., meeting, et *com-dál* : voir *dáil*, *dadl*.

avoir le sens de nier : ce verbe se trouve dans les textes les plus anciens sans l'accompagnement obligatoire de la négation.

L'hypothèse de J. Morris Jones est ingénieuse, mais contredite par les faits.

Gwad est pour **gwot-*, **wot-*, suivant une loi dont il y a, en gallois, bon nombre d'exemples. Le rapprochement avec le latin *vetō*, *vetāre* s'impose d'autant plus que *vetō* est pour *votō*, encore attesté dans la langue de Plaute (sur *vetō*, cf. Walde, *Lat. Et. Wört.*). La forme *u̯et-* paraît dans *dy-wed-ud*, dire ; v. gall. *guetid*, parlant, qui parle (Poème à Juvencus, *F. a. B.*, 11, p. 2).

L'évolution de sens de *dire* à *nier* peut s'expliquer ; elle a dû partir de formules juridiques en matière de controverse : en réponse au juge ou au témoin, *gwadaf* a eu le sens de : *j'appose mon affirmation à telle assertion*, ce qui équivaut à *nier* : *j'affirme* que c'est faux.

Mon collègue, J. Vendryes, me rappelle un article de Thurneysen au tome XIII de la *Zeitschrift für Celt. Phil.*, qui m'avait échappé ou plutôt dont j'avais perdu le souvenir, sur *gwadu* (p. 303). Thurneysen le suppose emprunté au latin *votō* (qui serait demeuré la forme populaire de *vetō*). Vendryes fait remarquer, avec raison, qu'on peut admettre une forme *u̯ot-ā-*, à la fois italique et celtique ; la même évolution de sens se serait produite dans les deux langues. *Gwad*, dénégation, suppose *u̯ōto-*. Il y a des composés avec *gwad*, *gwadu* : *di-wad*, en moyen-gallois, refus ; *dywadu* est fréquent en moyen-gallois, notamment dans les *Lois*, avec le sens de *nier*, renoncer à, refuser (cf. Silvan Evans, *Welsh Dict.*).

382. Vieil et moyen-irlandais INATHAR ; vieux-gallois -INTEREDOU ; cornique moyen ENEDEREN.

Inathar a, à toute époque, le sens d'entrailles (irl. mod. *ionathar*, gén. *ionathair*). Ascoli, *Gloss. pal.*, lxxxv, voit un dérivé de ce mot dans *innathrach*, qu'il traduit par *intus*, Ml. 46 b 5 : il faut corriger en : *innacathrach* (gén. de *cathir*, cité) : *Thes. pal.*, I, 136.

Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 44, tire *inathar* d'un vieux-celtique

**eni-tro-*, c'est-à-dire de la préposition *eni-* avec un suffixe *tro-* : la conservation de la voyelle de la seconde syllabe prouve qu'il n'y a pas eu de voyelle entre *-th-* et *-r-*.

De son côté, Stokes, *Urk. Spr.*, p. 30, s'est occupé du vieux-gallois *-interedou* dans l'expression *permed-interedou* [1], gl. *ilia* ; *o permed-interedou*, gl. medullis. Il le rapproche du véd. *ántrá*, entrailles, grec ἔντερον, et y voit un vieux-celtique **entereto-*. Il ne mentionne pas le mot du *Voc. Corn-* ENEDEREN traduisant *extum*. L'irlandais, le gallois, le cornique restent donc séparés.

Ce qui rend toute tentative d'explication, surtout de rapprochement, très hasardeuse pour les formes brittoniques, c'est qu'on n'en a pas d'exemple dans la suite. On peut tout d'abord se demander si on n'a pas affaire à un *e* de résonance dans *inter-* du gallois ; de même pour *e* pénultième du cornique. *Enederen* est un singulatif formé sur un collectif **eneder*, probablement pour **en-edr*. La terminaison plurielle *-ou* du gallois est vraisemblablement hystérogène : on a dû avoir d'abord un collectif **interet* peut-être pour **intər-etr*, le second *r* ayant disparu en raison du même groupe *tr* dans la syllabe précédente (cf. *brawd*, frère, pour *brōtr*).

On peut assurément supposer comme origine du gallois *interedou*, la préposition **enter-* avec une dérivation en *-e-to-* : **enter-eto-* [2]. Dans ce cas il faudrait en séparer absolument le cornique. La préposition initiale est assurément différente : il faut supposer pour le cornique **en(i)-* : pour le gallois **enter-* ; mais on peut aussi, sans trop d'invraisemblance, supposer pour les deux groupes un élément commun **ētro-*, rappelant le grec ἧτρον, ventre, ἧτορ, cœur. Les formes germaniques apparentées remontent aussi à un indo-européen **ētor-* : moyen-haut-all. *âder* au pluriel, entrailles ; vha. *inâdiri* (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *aare*). *Etro-n* serait au degré *ĕ* : cf. gall. *sĕ*, *hĕ* à côté de *hīl*, irl. *sí-l*, race (i.e. *sē*).

L'irlandais *inathar* pourrait de même s'expliquer par **en(i)-etro-n* ?

1. *Permed*, gall. moy. et mod. *perfed* est emprunté au latin *permedius*, avec influence indigène pour le suffixe.

2. Cf. latin *interanea*, entrailles.

383. Gallois LLENGIG ; bas-vannetais LEINGIGEN ; allemand LENDE ; latin LUMBUS.

Le gallois *llen-gig* (ou *llenngig*), diaphragme, était jusqu'ici isolé. Les équivalents paraissaient manquer, non seulement en irlandais, mais même dans les autres langues brittoniques. Or, le précieux *Supplément* de l'abbé Le Goff nous révèle un mot du bas-vannetais identique au mot gallois et qui a l'avantage à la fois d'en fixer le sens et d'en indiquer l'origine : *leingigen*, filet de porc ; c'est l'équivalent de l'allemand *lenden-braten*, filet de bœuf, aloyau ; cf. vieil-isl. *lundir*, filet, aloyau.

L'allemand *Lende*, d'après Kluge, remonterait à **landhwi-*. Le latin *lumbus* = **londhuo-*.

Je n'ai pas entendu prononcer *leingigen*, mais il me paraît à peu près certains que *i* de *lein-* représente le son palatal de *-ng-* suivi de *ī* long ; ce son modifie la voyelle précédente : c'est ainsi que le nom propre fort répandu *Tanguy* (vieux-bret. *Tan-ki*) se prononce en bas-vannetais *Tanji* ou *Tēgi* : un Français écrirait *Taingui* (l'écriture *Tinguy* existe aussi). *Lenn* = **lendā* ou peut-être **landī* (ide *lndī*).

Lenn, en dehors de la composition avec *cig*, viande, chair, paraît parfois désigner la région lombaire, les reins (cf. J. Loth, *Notes Ét.*, Revue Celt., 1922, p. 69, n° 219 [1]). *Lenngig*, au sens précis, paraît avoir désigné *la chair molle sous les reins du côté de l'échine*. C'est exactement le sens du vieil-isl. *lund* (Walde, *Lat.-Et. 10.* à *lumbus*).

384. Gallois LLWYG, LLWYGO ; vannetais LOEGEIN, DILOEGEIN.

Le gallois mod. *llwyg*, subst. caractérise un cheval rétif. Il se trouve dans les *Lois* sous la forme *lluyc*, dans le même sens (Timothy Lewis, *Gloss.*).

Le bas-vannetais *loegein* a le sens de *regarder en dessous*, *épier* et aussi de *dévier*, *se déformer*. *Diloegein* signifie : *se redres-*

1. A noter surtout :
gwaet hyt len, sang (résultat d'une blessure) jusqu'aux reins ; puis *gwaet hyt lawr*, sang jusqu'au sol (*Ancient Laws*, II, 190). Les *Leges Wallicae* (*ibid.*, p. 768) au lieu de *hyt len*, ont *hyt weregys*, jusqu'à la ceinture.

ser, redresser (Le Goff, *Suppl.*). *Loeger* se dit spécialement d'un bœuf ombrageux qui regarde en dessous une fois attelé, rétif : c'est un défaut connu. Si on compare les différents sens, on arrive à l'idée d'*obliquité* : sens clairement confirmé par *di-loegein*.

Le gallois, comme le breton, suppose **leiko-*.

Phonétiquement le moy. irl. *líach*, pourrait lui être identifié, mais il n'a que le sens de *triste, chose triste, misérable* (Gr. Celt.[2], 18 ; *Wind. Wört.* ; *The Lecan Gl.* ; *O'Mulc. Gl.*).

Il n'existe pas, à ma connaissance, de sens intermédiaire qui permette de rattacher *líach* au mot gallois et breton. Whitley Stokes, arbitrairement, suppose que *líach* est pour *líagh*, et le rapproche de λοιγός. En revanche, *llwyg*, *loeg-* me paraît pouvoir être rapproché du latin *licinus* = **lecinos*, courbé, recourbé en avant (en parlant de cornes) ; λεκροί, chevilles du bois d'un cerf ; λέκρανα· τοὺς ἀγκῶνας, Hes. (Walde, *Lat.-Etym. Wort.*).

385. Breton NEUZ.

Le breton *neuz*, f., aspect, forme, figure, semblant, a été identifié par Pedersen, *Vergl Gr.*, I, 49, avec l'irl. *-gnás*, habitude, gallois *gnaws*, *naws*. Or *neuz* a un *z* provenant d'un *d* spirant. *Neuz* est resté, en gallo (patois français de la Haute-Bretagne) sous la forme *neu* (Ernault, *Gl.*). *Disneuz*, vilainement est en Trég. et corn. *dizneu*, qui ne sait pas s'y prendre (Ernault, *Mirouer* 2124). En haut-vannetais, *né* (= *neuď*) a le sens d'apparence, semblant (Le Goff, *Suppl.* d'après Cillart de Ker.). Le bas-vannet. *di-neu*, sans force (Ernault, *Dict. breton-fr. du dialecte de Vannes* : à Meslan), s'explique peut-être par l'idée exprimée par *dizneu*, qui ne sait pas s'y prendre. Autrement, il faudrait songer au gallois *nawď*, protection, *di-nawď*, sans soutien. *Neuz* suppose **gnādā*, de la racine *gnā-* ; cf. moy. bret. *gnou*, *gneuiff*, apparoir.

Cette formation rappellerait celle de *tawdd*, *toddí*, fondre ; bret. *teuzí*, vann. *teuin*, *teein* : si on admet la même formation pour *tauď* que dans le v. sl. *tajati*, fondre, il faudrait supposer en vieux-celt. **guāiiā*, mais, comme le fait remarquer Pedersen, *Vergl. Gr.* I, 68, *tawď* peut avoir un suffixe à dentale.

386. Gallois PRYSC, PRYS ; gaélique d'Écosse PREAS.

Prisc, fourré, hallier, paraît dans le Livre Noir de Carmarthen (Skene, *Four anc. Books*, II, 24, 20).

C'est *prysc* que l'on trouve aussi dans le L. de Tal. (*ibid.*, 190, 32). *Prys* existe aussi et son existence est assurée par le gaélique *preas*, même sens, qui lui est évidemment emprunté. Macbain a pensé à une racine commune avec *crann*, gallois, breton, cornique, *prenn*, bois. *Prys*, *preas* pourraient s'expliquer par un indo-europ. **kᵘr̥sto-*, tandis que *crann*, *prenn*, remonteraient à **kᵘresno-*. Pedersen, *Vergl. Gr.* I, p. 44, en rapproche le grec πρῖνος : ρι à cause de *s* suivant. *Prysc* représenterait régulièrement un vieux britt. **prĕsco-* : *prysc* serait-il une évolution ou contamination de **pryst* qui a pu exister en gallois.

387. Gall. RHENN, RHYNN.

O. Pughe donne *rhen* dans le sens de rivière, sans exemple à l'appui. Ce serait une garantie insuffisante, si Silvan Evans ne la donnait lui-même avec le sens de : *nant*, *afon*, ruisseau, rivière, f. Il l'écrit *rhen*, ce qui dans son système orthographique équivaut à *rhenn* : s'il n'y avait que *n* simple, *e* serait long et porterait le circonflexe. Il écrit de même *pen*, tête. *Rhenn* = **rennā* : cf. RHYNN. Le mot appartient au même groupe que le got. *rinnan*, couler, courir, v. norr. *renna*, couler, courir. Whitley Stokes y rapporte le m. irl. *rend*, pied. LL. 208 a 26 [1]. Il y rapporte à tort *as-roinnea*, gl. *possit euadi*, Ml. 31 a 2, dans lequel il voit une forme fondamentale *ronniā* ; ce verbe appartient à *snī* (Thurneysen, *Gr.*, 89, 97; Pedersen, *Vergl. Gr.*, II, 634).

1. J'ai rapproché le gallois *reinyat* de *renn* en rapportant ce terme au chien :

L. Rouge *F. a. B.*, II, 47, 10.

.... bi diwarth
Erchyat, bit reinyat ygbyvarth.

Il faut voir dans *reinyat* celui qui fait et distribue les parts, et traduire : « le quémandeur est effronté (et doit être habituellement effronté) ; celui qui distribue (le donateur) gronde naturellement (mot à mot : *aboie*). Cf. *ibid.*, 266,20 . *reinyawc*, dans le même sens. Le *cynrann*, chef, est celui qui partage le premier.

388. Irlandais RÍAG ; gallois moyen DIR-RWYN ; CYFRWYNEIN.

Le vieil-irl. *riag*, gl. patibulum (Ascoli, *Ml.* 53 m 20, *Gl. pal.*, ccii). De même en irl. moderne : *riaghaim*, je pends, crucifie, et aussi je torture (Dinneen). O'Dav. Gl. 1360, explique *ríagh* par *césadh*, torture, souffrance : cf. Fél. Oeng. Jul. 2 : *ríag mór Martiani*, « la grande torture de Martinianus. »

Vendryes (*M. S. L.*, XV, 363) explique *ríag* par un indo-eur. **reig-*, forme alternante avec **reg-* (cf. latin *rigeo* ; voir irl. *rigid*, *rigin* ; gall. *rein*).

Dans le sens de *torture*, *souffrance*, on peut en rapprocher le gallois *dir-rwyn* (M. A. 160,12 : XIIe s.) : le poète exprime sa douleur de la mort de son chef :

Handwyf dirrwyn vrwyn oe vraw golled

« Je ressens une douleur tout à fait torturante de sa terrifiante perte. » *Dir-*, intensif, = **dīro-* ; *rwyn* = **reig-no-*.

Le sens paraît être analogue dans *cyfrwnyein*.

M. A. 235,2 *marwnad* Iorwerth M. Madawc : le poète vient d'apprendre la nouvelle de cette mort :

chweddl dirfawr dirfarch gyfrwynain.

« nouvelle très considérable (qui amène) une désolation *foudroyante.* »

cyfrwynain est un dérivé en *-ain* de *cyfrwyn* que l'on ne trouve pas, semble-t-il, et qui me paraît remonter à un vieux-celtique : **com-reig-no-*.

Dirfach ne se trouve dans aucun dictionnaire et ne se montre dans aucun autre texte à ma connaissance. Ne sachant à quoi le rattacher, j'ai pensé à l'irl. mod. *barcaim*, je brise, donné par O'Reilly, et assuré par l'écossais *barc*, que Macbain traduit par *rush* (of water) et qui pourrait bien être l'irl. moyen *barc*, abondance (Kuno-Meyer, *Contr.*).

389. Irlandais RÍAN ; gallois-moyen CYVRWYNAN.

Rían a quatre sens principaux :

1° *Rían*, qui en vieil-irl. traduit Rhenum, est glosé, en

moyen-irl., par *muir*, mer (*Lib. Hy. Amr.* 63 ; *L U.*, p. 11 b25 ; ap. Wind, W.) ; c'est aussi un des sens que lui donne O'Cl. Le sens de fleuve, cours d'eau, est peut-être plus exact : *Cath Ruis na Rig.* 18, *bar renaib na Bóinne*, sur les voies (d'eau) de la Boyne ; cf. *ibid.*, 10 : *il-riana in mara.*

2° *sentier, route, voie* : O'Cl. *rían* : *i. slighe* (Dinneen, *id.*). On le trouve au sens métaphorique dans l'intéressant idiotisme : *ar aen rían*, ensemble (*Ac. na Sen.* 1558) ; *ar óen rían*, ensemble, en parlant du mari et de la femme (*Anc. Laws*, V, 144, 10) : c'est-à-dire, devant suivre le même chemin, vivre ensemble. Cf. pour le sens v. irl. *sétig*, gén. *sétche*, gl. *uxor* : compagne ; breton *hentez*, les proches (de *sento-* chemin : cf. got. *ga-sinþa*, compagnon de route).

3° *espace de temps, intervalle* (O' Cl. ; Stokes, *Metr. Gl.*, p. 90).

4° *manière, moyen* (Dinneen).

Rian, dans le premier sens, se ramène à **rei-no-* (auj. ms.), de **rei-* couler : cf. latin *rīvus* (= *rī-u̯o-*). *Rían*, sentier, piste, d'après l'analogie du vieil-ind. *rītí-ḥ* que Walde (*Lat.-Et. W.* à *rītus*) traduit par *Strom*, *Lauf* et *Strich*, pourrait également s'y rapporter. Il est remarquable qu'en irlandais moderne *rían* a aussi le sens de *trace manifeste, visible*. Dinneen en cite plusieurs exemples. Le sens d'*espace de temps, période*, rappelle le français *au cours de*, l'anglais *course*, et s'explique par **rei-*, couler.

De *voie, sentier*, à *moyen, manière*, le fossé ne paraît pas infranchissable. Faut-il songer, à propos de ce sens, à une étymologie se rapportant au latin *rītus* (cf. Strachan, *KZ.* XXXIII, 306). *Rīvus* et *rītus* ont été aussi tirés de la même racine *rei-*, couler, mais l'identification n'est pas sûre (cf. Walde, à *rivus*, *ritus*).

Rían, sentier, surtout dans l'expression *ar áen rían* me paraît expliquer le moyen-gallois *cyv-rwynan*, dont il n'y a, à ma connaissance, qu'un seul exemple (*M. A.*, 287,2). Le poète parle de la situation du pécheur à la veille d'être privé de tout par la mort :

Trannoeth heb gyvoeth heb gyvrwynan

« Demain (il sera) sans biens, sans relations. » La terminai-

son singulative *-an* me paraît ici invraisemblable. Je lis *cyvrwynant* pluriel comme *carant*, parents : la rime autorise cette rime aussi bien que l'autre : ibid. *synhwyran* qui est sûrement pour *synhwyrant* ; *cyvrwynant* = *com-rein-ant-ĕs*, c'est-à-dire, qui marchent ensemble, relations, gens liés d'amitié.

Silv. Evans, *Welsh Dict.*, a vu dans ce mot un composé avec *brwyn*, douleur, affliction, ce qui l'a amené à proposer un contresens évident. C'est de plus contraire aux lois de la composition avec *com-*.

390. Vannet. RINEL.

Rinel (mieux, je crois, *rinell*), a le sens de *nœud coulant* (dans l'attache d'une bête) : Le Goff, *Suppl.* On pourrait penser à une dissimilation : *rinell* pour *linell* : *lin* a en effet le sens de *lacet*, *las*, par exemple dans *lin-dag*, gall. *llīn-dag*, lacet coulant (lacet à étrangler). Mais le sens si précis, si particulier, du mot s'y oppose. Il semble qu'on ait affaire à une forme à voyelle longue du thème *renn-* couler, s'écouler : *rīn* (ou *rīnn-*) pour *rēn-* ; cf. danois *rendesnare*, suédois *rännsnara*, nœud coulant (Falk u. Torp, *Norw.-dän. Etym. Wört.*).

(*A suivre.*)

J. LOTH.

NOTES ON SOME PASSAGES

IN THE

THESAURUS PALAEOHIBERNICUS
OF STOKES AND STRACHAN

---

ii. 37. In gloss No 74 on the Vienna Beda De Temporum Ratione occurs a passage which is given thus in the Thesaurus: dindrala huait CXVIII. dofuarat latt oienar (?) x (?) nonus 7 x condid (?) .XI. This is translated: if thou put from thee a hundred and eighteen there remains with thee from January (?)..... so that it is eleven.

The passage on which this is a gloss runs thus: tolle CXVIII, remanent XI.

The notes of interrogation show that the editors were not sure either as to the reading of the MS., or as to the translations of the gloss. But whatever may be the reading of the MS. it is clear that the reading required by the sense in the latter part of the gloss is as follows: dofuarat latt oen ar x (déc) unus et x (decem) condid .XI. The whole should therefore be translated: If you deduct a hundred and eighteen, you have remaining one plus ten, unus et decem, which makes eleven.

ii. 130 l. 30. There is here an extraordinary wrong extension of a contracted Latin word. It occurs in a gloss, partly Latin, partly Irish, on the word *causidicus*, Priscian S[t] Gall p. 74[b], which Stokes gives thus: cause adu*erbium* .i. ind aicsendaid; it should, of course, be: cause adu*ocatus*.

i. 106, 27. Here there is a curious alternative gloss on the words of Psalm. xvi. (xvii) 14: *Saturati sunt filiis*, which runs as follows: *uel* felís .i. hua muc mairbnib, *ut alii dicunt*, ol sodain nad choir hi sunt. Stokes translates this correctly,

though doubtfully, 'that is with swine's carcases, *ut alii dicunt*, which is not fitting here'. He is also quite right in tracing the ultimate source of this strange alternative gloss to the Septuagint variant ὑείων for ὑιῶν. But the glosser got it from a Latin source. The *ut alii dicunt* is a reference to the unrevised or so-called Roman Psalter, which, following the Septuagint variant, translates: saturati sunt porcina. Stokes thinks that *felís* is a mistake for *suillis*. It is perhaps more likely to be a corruption of the Irish *feóilib*, dat. pl. of *feóil*, flesh.

i. 423, 1. 2. Multiplicata est in eis [ruina.... et cessauit] cassatio (quassatio); et est retenta percusio, Ps. cv (cvi) 29. 30. These last words, 'et est retenta percussio', are an alternative translation of the words otherwise translated: et cessauit quassatio; and on the alternative translation there is the Irish gloss: tintúd Chirini anisiu, i.e. this is Jerome's translation. The glosser is perfectly correct. The words occur in Jerome's translation of the Psalter made direct from the Hebrew, which never came into general use, while the other translation 'et cessauit quassatio' is found both in the Roman, and also in the so-called Gallican Psalter, now included in the Vulgate, which represents Jerome's revision of the Psalter according to the Septuagint text, and is the basis of the commentary in Codex Ambrosianus No. 301 in which these glosses are inserted. There are two other passages which show the use made both by the Commentator and the glosser of Jerome's translation from the Hebrew, viz. f. 103[d] 26 (Ps. lxxxii. 4) and f. 126[d] 4 (Ps. cvii. 14); while the passage discussed in the preceding note proves that the glosser used in addition the unrevised or so-called Roman Psalter. Whether the Commentator also used this last version, I have not tested.

If, as many think, the author of the Commentary was Columban himself, the founder of Bobbio, to which the codex originally belonged, the interest of these facts is enhanced.

i. 697, 1. Paenullam quam reliqui Troade .... affer tecum, [et libros, maxime autem membranas,] 2 Tim. iv. 13; I add the words in brackets from the ordinary Vulgate text; the text of the Wurzburg MS. is not printed in full. The gloss on *paenulam* is as follows: .i. penbolec *uel* uestis .i. tonica *uel*

lacerna .i. sái *no* fúan. This is translated by Stokes i.e. a cloak .... i.e. a mantle or gown. Only the Irish words are translated; therefore *cloak* is a translation of *penbolcc*, and all three Irish words are regarded as referring to an article of clothing. But as a fact the first part of the gloss 'penbolcc uel uestis' gives as alternatives two completely different explanations, a *penbolcc* or an article of clothing. The latter alternative is then explained as meaning either a *tunica* or *lacerna*, and these are translated by *sái* and *fúan* respectively. But what is *penbolcc*? Chrysostom, commenting on the original Greek word, after giving the usual view that it means an outer garment, adds 'but some say that it means the case (γλωσσόκομον) in which the books were kept'; and from him this explanation passed as an alternative gloss into the works of the Greek Lexicographers, Hesychius and Suidas. Some knowledge of this explanation of the word, as meaning a case of some kind, must have filtered through some Latin source, which I have not traced, to the Irish glosser. He asks himself what kind of case is indicated. Chrysostom had thought of a case for books; Irish *tíag* or *polire*. The mention of 'membranas' in the passage suggests to the Irishman that it means a pen-case, *penbolcc*, literally 'a bag for pens', just as *saigetbolg*, a quiver, means literally a bag for arrows.

C. Plummer.

ITALIQUE ET CELTIQUE

La question des relations de parenté entre les langues indo-européennes a fait l'objet en ces dernières années de discussions nouvelles. Le livre de M. Meillet sur les *Dialectes indo-européens* (publié en 1909 et réimprimé en 1920 avec une introduction qui le complète) expose toujours sur les grandes lignes du sujet l'opinion la plus ferme et la plus sage. Après la découverte et l'étude de textes écrits en des langues insoupçonnées jusque-là, les points de vue se sont déplacés. Cela a entraîné une révision générale des doctrines en cours ; et les langues occidentales elles-mêmes ont été atteintes par cette révision. Un des travaux les plus importants que la question ait suscités est sans contredit la dissertation de rectorat (Rectoratsschrift) publiée par le regretté Walde en 1917 (*Ueber älteste sprachliche Beziehungen zwischen Kelten und Italikern*, Innsbruck, 77 p. 8°). Des circonstances variées ont empêché la *Revue celtique* d'en parler jusqu'ici. Mais par l'importance des questions qu'il traite, sans parler du respect qui s'attache à la mémoire de son auteur [1], cet ouvrage mérite plus qu'un simple compte rendu.

On sait qu'un examen attentif des faits a révélé de plus en plus les affinités occidentales du latin. Séparé du grec, avec lequel il ne présente aucun rapport de parenté particulier,

1. Alois Walde, Professeur à l'Université de Breslau, est mort le 3 octobre 1924 après une douloureuse maladie consécutive à une inflammation intestinale. C'était un robuste travailleur et un galant homme, de caractère aimable et obligeant. Son *Etymologisches Wörterbuch der lateinischen Sprache* est connu de tous les linguistes.

le latin s'est trouvé rattaché à l'italo-celtique (cf. *Revue de linguist. romane*, t. I, p. 262). L'existence de l'italo-celtique est aujourd'hui bien établie. Avec le balto-slave et l'indo-iranien, il constitue, à l'intérieur du domaine indo-européen, un groupement secondaire des plus nets. Il y a d'ailleurs des différences entre les trois groupements. Le balto-slave est le moins homogène. L'unité de l'indo-iranien est au contraire incontestable. On peut imaginer sans peine une période d'aryen commun, où l'indien et l'iranien ne formaient qu'une seule et même langue. S'il y a des différences entre les deux, à la date où ils nous sont connus, cela tient pour une bonne part à ce qu'après leur séparation ils ont vécu longtemps sans contact entre eux, mais au contact de populations variées, dont ils subissaient chacun des actions très fortes. Par tous les traits essentiels de sa structure linguistique, l'iranien recouvre exactement l'indien.

Il s'en faut que le celtique et l'italique soient dans un rapport aussi étroit. Certains traits importants de l'un n'apparaissent pas dans l'autre ; et ceux qu'ils ont en commun ont rarement dans les deux une valeur identique. On a l'impression que l'italo-celtique avait réalisé par rapport à l'indo-européen commun certaines transformations radicales, suppressions ou innovations, mais que la langue n'était pas fixée, comportait nombre d'irrégularités ou de flottements et par suite laissait mainte question à trancher, mainte décision à prendre aux dialectes qui devaient la perpétuer. Aussi les détails abondent-ils sur lesquels le celtique et l'italique ne sont pas d'accord. Chaque groupe, opérant d'ailleurs dans des conditions historiques indépendantes, a suivi son ingéniosité propre, qui lui suggérait des solutions différentes. Il faut tenir compte en outre des différences dans la nature des textes, qui sont de date et de caractère fort variés. On peut cependant reconstituer un état primitif, dont les deux développements parallèles seraient partis. Le résultat de la comparaison n'est pas que les langues italiques et celtiques se recouvrent, mais que sur presque chaque point de leur structure elles se complètent.

En face des deux groupes principaux du celtique, le gaé-

lique et le brittonique, l'italique comprend, en plus du latin, une série de dialectes que l'on réunit parfois sous le nom général de sabelliques et parmi lesquels figurent notamment l'osque et l'ombrien. Traiter l'osque et l'ombrien comme s'ils représentaient une seule et même langue est une hypothèse hardie, que les faits ne justifient pas ; il ne manque pas entre les deux dialectes de différences profondes, par exemple dans la formation du prétérit des verbes dérivés. On peut cependant accepter cette hypothèse pour la commodité de l'exposition. Il reste que l'italique et le celtique se divisent chacun en deux groupes principaux, dont la répartition peut être représentée en gros sous la forme suivante :

italo-celtique	italique	latin osco-ombrien
	celtique	gaélique brittonique

C'est cette répartition qu'a critiquée et combattue Walde. Il s'est efforcé d'établir à l'intérieur de l'italo-celtique une répartition nouvelle, répondant à des affinités respectives du gaélique et du latin, du brittonique et de l'osco-ombrien. Sans doute, il ne propose pas expressément d'opposer un groupe latino-gaélique à un groupe sabello-brittonique. Toutefois, il incline à croire que les ancêtres des Latins et des Gaels formèrent longtemps une unité linguistique, indépendamment des deux autres groupes, le sabellique et le brittonique (v. p. 27 de sa *Rectoratsschrift*) ; et si les affinités de ces deux derniers ne sont pas assez nombreuses ou assez complètes pour justifier l'hypothèse d'une unité linguistique, du moins suffiraient-elles à ses yeux pour les opposer à leurs voisins les Latino-gaels. Il n'y aurait ni d'italique commun ni de celtique commun, au sens où on l'entend d'ordinaire. Le terme d'uritalisch (uritalische Sprachperiode) n'aurait de sens qu'en s'appliquant aux rapports linguistiques établis entre les Latins et les Sabelliens après qu'ils eurent pris contact sur le sol de l'Italie où ils étaient arrivés à la suite d'expéditions indépendantes. Il n'y aurait pas davantage de celtique commun, puisque les ancêtres des Gaels étaient encore unis à

ceux des Latins à un moment où les futurs Bretons menaient déjà leur vie propre. Le terme d'urkeltisch ne s'appliquerait donc qu'aux relations de voisinage établies ultérieurement entre les divers groupes de Celtes. Mais on devrait, à date ancienne, distinguer trois groupes, un latino-gaélique, un sabellique et un brittonique, ces deux derniers particulièrement voisins (*ibid.*, p. 56).

L'hypothèse de Walde [1], développée avec talent, soutenue d'une érudition d'apparence solide, a séduit pas mal de gens. Des historiens, des archéologues s'en sont emparés; elle leur a servi à appuyer certaines doctrines sur les migrations des Indo-européens en Occident et notamment sur la colonisation de l'Italie (v. *Rev. Celt.*, t. XL, p. 174). Il faut laisser aux disciplines voisines la tâche d'opérer sur les données dont elles disposent. Aussi bien, Walde s'est-il abstenu de toute incursion sur le domaine de l'histoire. Ses raisonnements portent exclusivement sur la structure des langues considérées. C'est au point de vue linguistique aussi qu'il convient de le juger, en montrant qu'aucun de ses arguments ne paraît convaincant.

Walde a utilisé surtout deux faits de phonétique (le traitement des nasales voyelles et celui des labio-vélaires) et deux faits de morphologie (les formes verbales en *-r* et le futur en *-f-*) pour rattacher le latin à l'irlandais et le brittonique à l'osco-ombrien. Son argumentation phonétique est peu probante parce qu'elle ne porte que sur des points de détail. Que l'ancienne labio-vélaire se change ou non en labiale, ce n'est en somme qu'un détail dans l'ensemble du système linguistique. Les labio-vélaires sont par définition instables; tantôt le mouvement des lèvres est supprimé et il reste de simples gutturales; tantôt c'est l'élément labial qui devient prépondérant et l'articulation de l'occlusion se déplace. Pour la sourde

1. Dans la *Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft*, II, 1, 144, Walde avait formulé déjà son hypothèse, comme une impression personnelle à laquelle manquaient encore les éléments d'une démonstration complète : « Meinen persönlichen Eindruck, dass das lateinische speziell mit dem irischen, das osko-umbrische mit dem brittannischen keltisch näher zusammengehört, darf ich nicht urgieren, so lang er nicht ausführlicher begründet ist ». La Rectoratsschrift avait pour objet de fournir cette démonstration.

labio-vélaire, le premier de ces procès s'est accompli en latin et en gaélique ; le second en osco-ombrien et en brittonique. Il y a toutes les chances du monde pour que chaque dialecte ait accompli le changement indépendamment, et peut-être même à des dates différentes. L'argument tiré du mot à géminée *maqqos* représenté par *mach* en brittonique est des plus solides pour attester l'existence d'un état celtique commun, où l'ancienne labio-vélaire subsistait encore intacte. Walde combat cet argument par des objections qui ne tiennent pas ; son hypothèse d'un prototype **makno-* pour expliquer le brittonique *mach* est une ressource désespérée, contredite à la fois par le rôle des géminées dans les noms de parenté celtiques et par le traitement des groupes occlusive + nasale, dont le passage à la géminée n'est rien moins que prouvé. Le traitement des sonores labio-vélaires manifeste de façon évidente l'indépendance des procès dans les divers dialectes. Walde est bien contraint d'admettre que le passage de g^w à *b*, commun à l'irlandais, au brittonique et à l'osco-ombrien, est de date postérieure au passage de q^w à *p*. Il faut donc que l'évolution de la sonore simple se soit accomplie indépendamment dans deux au moins de ces trois groupes dialectaux. Pour la sonore aspirée, Walde reconnaît lui-même, p. 70, que la variété des traitements attestés aussi bien en italique qu'en celtique oblige à croire que l'évolution s'est produite seulement à l'époque où les quatre dialectes vivaient séparément. Le plus simple n'est-il pas d'admettre la même indépendance dans le cas de la sourde ? Et pour mieux dire n'est-il pas arbitraire d'admettre une communauté initiale dans les cas où les dialectes offrent un traitement semblable, puisque la diversité des traitements, là où elle existe, implique nécessairement l'indépendance.

Les mêmes objections se présentent à l'interprétation que donne Walde du traitement des nasales voyelles. Ici encore, il s'agit seulement d'un fait de détail et qui dans chaque dialecte comporte des conditions assez complexes. Il s'en faut de beaucoup qu'en irlandais le traitement soit dans tous les cas d'une régularité absolue. Certaines conditions spéciales contribuent à obscurcir les faits. Dans plusieurs exemples, on

peut hésiter à restituer pour l'indo-européen une diphtongue *en*, à vocalisme *e*, ou une nasale voyelle représentant le vocalisme sans *e*. En latin, on sait combien l'hypothèse d'un vocalisme réduit différent de *ə* (par exemple dans *mānēre*, de **m°nē-*) complique l'histoire des nasales voyelles. Il est vraiment difficile de ramener l'évolution de ces phonèmes, telle qu'elle se présente en latin et en irlandais, à un point de départ commun. Les efforts que tente Walde dans ce dessein aboutissent à une construction fragile, et sur bien des points artificielle. Son explication de l'irlandais *áru* repose sur des hypothèses indémontrables (p. 48-49 : cf. ci-dessus, p. 235). Sa conclusion que *n̥* a donné *en* devant consonne en irlandais lequel *en* aurait ultérieurement évolué en *an* devant spirantes ou sonantes, par nasalisation de la voyelle *e*, est purement arbitraire. L'allongement compensatoire d'une voyelle suivie de *n* + *s* n'implique pas la nasalition de cette voyelle (v. Grammont, *Bull. Soc. Lingu.*, t. XXIV, pp. 43 et s.). Sur le traitement des nasales voyelles en celtique, on peut s'en tenir à l'enseignement donné par M. Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, p. 46. S'il existe des différences entre les dialectes celtiques, elles ne se justifient pas par des rapports de parenté particuliers avec les dialectes italiques.

En revanche, il ne manque pas de développements phonétiques communs à tout le celtique et qui le caractérisent. Le traitement du *p* indo-européen par exemple n'a pas besoin d'être rappelé. D'autre part, à considérer les traits généraux de leur structure phonétique, l'osque et l'ombrien sont des langues italiques. Les mêmes tendances s'y manifestent qu'en latin ; et c'est la communauté des tendances qui révèle la parenté linguistique.

Un des traits essentiels de la phonétique latine est dans le traitement spécial des initiales, lié, comme M. Meillet l'enseigne (cf. en dernier *Rev. de Linguist. rom.*, t. I, p. 3), à un changement de type rythmique. Cette caractéristique du latin remonte à l'époque de l'italique commun, où latin, osque et ombrien n'étaient pas encore différenciés. Car ces deux derniers dialectes, surtout l'ombrien, témoignent par certains faits de syncope à l'intérieur des mots, que les syllabes initiales

y avaient comme en latin une valeur particulière. Rien de pareil en celtique. L'accentuation initiale de l'irlandais est d'une tout autre nature que la valeur spéciale des initiales latines. Et il n'est pas sûr que cette accentuation soit très ancienne. M. Marstrander a récemment supposé pour le celtique commun un système d'accentuation de type différent (v. son étude sur les Casques de Negau, dont la *Revue Celtique* a parlé ci-dessus, p. 198).

Un autre trait caractéristique de la phonétique latine est dans le traitement des anciennes aspirées. Le latin partage, il est vrai, ce traitement avec le grec ; mais les dialectes italiques sont également d'accord avec le latin. Or le celtique présente un traitement différent. Cette différence est une des plus fortes qui existent entre le celtique et l'italique. Elle est marquée par une ligne d'isoglosse du domaine indo-européen (Meillet, *Dial. indo-européens*, p. 75). Une explication est possible. Le fait que le grec se trouve sur un point aussi important d'accord avec l'italique auquel il s'oppose à tant d'égards, suggère l'idée que les deux langues devraient leur traitement spécial des anciennes occlusives sonores aspirées à une influence commune ; ce pourrait être celle du vieux substrat méditerranéen. L'originalité de l'italique, et particulièrement du latin, est d'être une langue occidentale qui s'est étendue sur un domaine où elle est entrée en contact avec la civilisation méditerranéenne. Le ligure d'abord, l'italique ensuite ont servi de pont entre le monde égéen et le monde occidental. Le grec a subi des actions semblables, plus anciennes même et certainement plus fortes. L'influence du substrat méditerranéen sur les langues indo-européennes de Grèce et d'Italie ne peut sans doute, dans l'état actuel de nos connaissances, être déterminé avec précision. Ce n'est pas une raison pour en méconnaître l'importance. Si l'influence du substrat est ici en cause, une conséquence en résulte. Comme l'osque et l'ombrien présentent le même traitement que le latin, il faut admettre que toutes les langues italiques avaient encore la sonore aspirée intacte quand elles ont été introduites en Italie et par conséquent qu'elles formaient groupe par opposition aux dialectes celtiques, où la sonore aspirée a évolué différemment. Si

d'autre part on refuse de reconnaître ici l'influence du substrat et qu'on explique le procès par une évolution naturelle, l'opposition n'en est que plus forte entre le celtique et l'italique. Et cette opposition seule est de nature à ruiner l'hypothèse de Walde.

Quand on examine la morphologie et la structure de la phrase, l'opposition n'est pas moins forte entre les deux dialectes sur certains points fondamentaux. Dans la morphologie du nom, plutôt que de s'arrêter au datif singulier des thèmes en **-o-*, sur lequel Walde bâtit des hypothèses gratuites (p. 39), il convient d'insister sur le génitif pluriel des thèmes en **-ā-*, qui est en **-āsōm* dans tout l'italique sur le modèle de la flexion des démonstratifs. L'osco-ombrien est ici d'accord avec le latin. Mais on n'observe rien de semblable en celtique. Les actions réciproques de la flexion nominale et de celle des démonstratifs se présentent dans des conditions différentes dans les divers dialectes de l'italo-celtique. Si l'état osco-ombrien ne répond qu'en partie à l'état latin, l'état italique est plus loin encore de répondre à l'état celtique.

Une des originalités du latin est de n'avoir conservé aucune trace de l'ancien thème relatif; pour exprimer la relation, le latin utilise le thème de l'interrogatif indéfini. Sans doute d'autres langues ont recouru à ce même expédient, par exemple le grec moderne et le slave (cf. Meillet, Le renouvellement des conjonctions, *Ann. de l'École prat. des Hautes Études*, 1915-1916, pp. 18 et ss.), mais à des dates sensiblement plus basses. Dès les plus anciens textes latins, le relatif *quī* (*quoi*), *quae* est en usage. C'est là un fait italique : l'osque et l'ombrien pratiquent exactement le même emploi de l'ancien interrogatif indéfini. Rien de semblable en celtique. La disparition de l'ancien relatif indo-européen n'y a été compensée par rien. C'est une des particularités du celtique de n'avoir pas su se constituer un relatif comme l'ont fait le germanique ou le slave. L'expression du relatif se fait en celtique par des procédés tout particuliers, et déjà, semble-t-il, en gaulois, si l'on interprète la phrase de l'inscription d'Alise comme le fait M. Thurneysen (*Z. f. Celt. Phil.*, VI, 558). On ne peut vraiment imaginer d'opposition plus complète et plus franche.

Les arguments d'ordre morphologique qu'a utilisés Walde pour appuyer sa thèse sont au contraire empruntés à des catégories où les faits sont complexes et ont varié suivant les époques. Il s'est servi d'abord des formes en *-r*. L'histoire en est trouble, aussi bien en celtique qu'en italique. Chaque dialecte a transformé à sa façon le type ancien ; les dialectes les plus anciennement connus ne sont pas ceux qui ont le moins innové. Ce qui complique les choses, c'est que les désinences en *-r* servaient à la fois en italo-celtique à l'impersonnel, au médio-passif et au pluriel du parfait (au moins à la 3e pers.). Dans un ouvrage dont il est rendu compte plus loin, p. 410, M. Odé prend nettement position contre l'argumentation qu'a tirée Walde des désinences en *-r*. Il met en doute l'interprétation du brittonique *-awr* comme passif impersonnel. Il remarque que les formes en *-tor* existent sur les quatre domaines (latin *sequitur*, *sequontur* ; ombr. *emantur* ; v. irl. *-sechethar*, *-sechetar* ; m. gallois *clywitor*) et qu'on rencontre des formes courtes (sans *t*) aussi bien en irlandais qu'en brittonique et en italique (latin excepté) ; l'élimination des formes sans *t*, du type irl. *berir* ombr. *ferar*, est un fait d'innovation du latin. Enfin, il rappelle avec raison qu'on doit reconnaître un déponent en gaulois dans la forme sigmatique *marcosior* (cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XXXVIII, 87). L'argumentation de Walde simplifie trop et pèche par défaut de perspective historique.

On peut adresser le même reproche à ce que Walde dit des formes en *-b-*. Il est forcé pour les besoins de sa cause de soutenir l'antériorité du futur latin en *-bō* par rapport à l'imparfait en *-bam*. Mais l'osco-ombrien qui n'a pas de futur de ce type possède au contraire l'équivalent de l'imparfait en *-bam* (osque *fufans*) : contre ce fait toute hypothèse est impuissante. Les confusions que présente la quatrième conjugaison du latin ne sauraient être utilisées en faveur de la thèse de Walde. Il est visible que deux types se sont trouvés en opposition : celui des vieux verbes en *-$y^e/_o$-* et celui des dénominatifs : à l'imparfait s'opposaient le type *ueniē-bam* (cf. *capiēbam*, *legēbam*) et le type *fīnī-bam* (cf. *plantā-bam*) ; on a dit *finiēbam* sur le modèle de *ueniēbam*, non sans que des flottements se manifestent (Lindsay-Nohl, p. 565). Au futur, s'opposaient de

même le type *ueni-am* (cf. *capiam*, *legam*) et le type *finī-bō* (cf. *planta-bō*) ; les deux sont arrivés à se confondre, également avec quelque flottement (Lindsay-Nohl, p. 567). On comprend que *finiēbam* n'ait pas fait créer **finiēbō*. Les deux temps ont évolué séparément ; le type *finiēbam* a été créé à une époque où le type *finibō* était déjà battu en brèche par le type *ueniam* ; on peut dire qu'à la même date, le premier était une innovation et le second une survivance. En face du futur latin en *-bō*, refait sur l'imparfait en *-bam*, l'osco-ombrien a utilisé comme futur un type de subjonctif sigmatique, conservé comme tel en celtique (cf. *Mém. Soc. Lingu.*, XI, 267). Si l'on rencontre ce même subjonctif avec une valeur de futur en brittonique, et notamment en breton armoricain, il est hasardé de rattacher directement les deux faits à une innovation commune. Le brittonique n'a conservé pour le futur aucune formation ancienne. Le gallois s'est tiré d'affaire en employant son présent en fonction de futur ; le gaélique d'Écosse a de son côté agi de même. Le breton armoricain a utilisé le subjonctif sigmatique. Le système était donc désorganisé en brittonique commun ; il a exigé une réfection, qui a été opérée différemment suivant les dialectes.

Si l'on veut apprécier avec exactitude la part d'innovation de chacun des dialectes, il faut examiner le système du verbe dans son ensemble et ne pas se borner à des catégories isolées. On reconnaît alors que la répartition proposée par Walde est arbitraire. Un exemple instructif est fourni par le parfait. Dans la conjugaison des verbes dérivés, chacun des dialectes italiques (latin compris) s'est créé un parfait par des innovations particulières. Le parfait en *-uī* est spécial au latin ; on ne sait pas au juste d'où il a été tiré. L'osque a un prétérit en *-tt-*, qui s'étend à quelques menus dialectes voisins, mais que l'ombrien ignore. Or il existe dans les langues celtiques un prétérit en *-t-*. Le suffixe *-t-* y est généralement expliqué comme issu d'une désinence de 3e personne. Cette explication tire sa force d'une comparaison avec l'aoriste passif du grec en -θην, dont le suffixe est généralement expliqué aussi comme issu d'une désinence -θης de 2e personne. Mais depuis que M. Chantraine a proposé d'interpréter autrement l'aoriste

grec en -θῃν (*Mélanges Vendryes*, p. 105), on peut avoir des doutes sur l'explication parallèle du prétérit celtique en *-t-*. D'autre part, M. Benveniste (*Bull. Soc. Lingu.*, t. XXIII, p. 53) a insisté sur le rôle que joue en morphologie la gémination expressive de la consonne d'un suffixe. Dans les langues celtiques, les verbes dérivés ont un prétérit en *-s-*, dont la sifflante fait au point de vue phonétique une grosse difficulté : elle eût dû disparaître entre voyelles. L'hypothèse qu'elle aurait été restituée par analogie (« in einer sehr alten Zeit », dit M. Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 376) d'après les cas où elle se maintenait parce qu'elle était précédée d'une consonne, n'est vraiment qu'un pis-aller et n'entraîne pas la conviction. Tout s'arrange si l'on admet qu'après voyelle le sentiment d'expressivité du suffixe en a fait géminer la sifflante. Il est donc permis de rattacher le prétérit en *-tt-* des verbes dérivés de l'osque au prétérit en *-t-* des verbes forts du celtique aussi bien que le prétérit en *-ss-* des verbes dérivés du celtique au prétérit en *-s-* des verbes forts du latin. Mais on voit ainsi se tracer à l'intérieur de l'italo-celtique des lignes d'isoglosse variées, qui ne correspondent nullement à la répartition dialectale imaginée par Walde.

Le vocabulaire confirme, dans la mesure où les faits le permettent, le témoignage de la grammaire et de la phonétique. Il y a des rapports intimes de vocabulaire entre l'osco-ombrien et le latin ; d'étroits rapports existent également entre le vocabulaire du gaélique et celui du brittonique. Malgré un fonds commun aisément reconnaissable, l'italique et le celtique ont été séparés à date si ancienne que leur vocabulaire s'est transformé sous des influences différentes et présente dans l'ensemble des oppositions assez tranchées. On observe cependant quelques communautés frappantes, surtout de termes de civilisation. Si mal connu qu'il soit, le vocabulaire de l'osque et de l'ombrien semble présenter avec le celtique un plus grand nombre de termes communs que le latin. Le fait a été déjà signalé (*Rev. Celt.*, XXXV, 212). Il s'explique si l'on considère que l'action du substrat méditerranéen a dû être plus forte sur une langue de civilisation comme le latin, toujours en voie d'expansion, que sur les autres langues italiques.

Celles-ci sont restées confinées comme l'ombrien dans les régions montagneuses du centre de l'Italie; ou, si elles ont acquis comme l'osque un certain degré de civilisation, ce ne fut que pour un temps limité et dans des conditions assez précaires. Aussi l'ombrien et l'osque semblent-ils parfois plus fidèles que le latin au vieux vocabulaire occidental que possédait l'italo-celtique (cf. Meillet, *M. S. L.*, XV, 161). Mais cela ne suppose pas une parenté plus étroite entre le celtique et l'osco-ombrien. D'ailleurs quand on étudie les mots communs aux deux groupes, on s'aperçoit qu'ils sont indifféremment répartis entre le brittonique et le gaélique. Par exemple, le nom de la « cité » existe à la fois en irlandais et en gallois, comme les noms de la « pomme », de la « loi », du « vase », etc.; mais il y a des termes qui sont communs seulement à l'osco-ombrien et à l'irlandais ou au latin et au brittonique. Ainsi ombr. *toto* répond à irl. *tuath*, gall. *tud*; osque *abello-* à irl. *abhall*, gall. *afall*; ombr. *ars-mor-* à irl. *ad*, gall. *add-as*; ombr. *uescla* à irl. *lestar*, gall. *llestr*. Mais ombr. *cubrar* « bonae », sab. *cuprum* à irl. *ac-cobor* (de **kupro-*); et lat. *auunculus* à gall. *ewythr* ou lat. *uolgus* à gall. *gwala*, bret. *gwalc'h*. Le verbe irlandais *dligim*, gall. *dylyu* forme système avec le latin *indulgēre*. Assurément, en matière de vocabulaire, il est plus dangereux qu'ailleurs d'utiliser des arguments négatifs : le fait qu'un mot n'est pas attesté dans un dialecte ne prouve pas qu'il n'y ait jamais existé. Mais la liste qui précède, si courte qu'elle soit, contient quelques faits positifs; on en peut conclure que le vocabulaire ne témoigne pas non plus d'une affinité particulière entre le gaélique et le latin, le brittonique et l'osco-ombrien. Il faut s'en tenir à la doctrine traditionnelle qui, en partant de l'italo-celtique, oppose simplement l'italique commun au celtique commun. Ces deux états linguistiques n'ont eu peut-être qu'une durée fort brève; ils ne représentent aucune unité politique ou culturelle, et de bonne heure des développements s'y sont produits dans des sens indépendants. Ils ont chacun de leur côté accompli des innovations fondamentales, dont les dialectes ultérieurs conservent la trace et qui, à travers les caprices de l'histoire, permettent de les définir et de les distinguer.

J. Vendryes.

VARIÉTÉS

I. Le bétail numéraire.

M. Jacobsohn, auteur du livre sur les rapports du finno-ougrien et de l'indo-européen dont la *Revue Celtique* a parlé, t. XLI, p. 495, publie dans l'*Arkiv for nordisk Filologi*, t. XLI (Ny Följd, XXXVII), p. 246-276, un article sur la phonétique des mots d'emprunt germanique en finno-ougrien. Cet article a pour objet de critiquer les doctrines soutenues par M. Wiklund (*Indogerm. Fschg.*, XXXVIII, 48) et surtout par M. Karsten (*Översikt av Finska Vetenskaps-societatens Forhandlingar*, t. LXIV, afd. B, n° 3). Les conclusions en sont négatives : M. Jacobsohn ne croit pas qu'on puisse tirer des mots germaniques passés en finnois les éléments d'une datation ferme de la mutation consonantique.

Parmi les mots discutés dans cet article figure, p. 248, le finnois *nauta*, gén. *naudan* « bétail », que l'on tire soit du germanique (v. isl. *naut* « bétail bovin »), soit du baltique (lit. *naudà* « moyens d'existence », lette *nauda* « argent monnayé »). M. Jacobsohn rappelle à ce propos le gotique *skatts* (traduisant ἀργύριον, ὀτηνάριον ou μνᾶ), v. h. all. *scaz* « argent, trésor », v. frison *sket* « bétail » et « numéraire » et le mot vieux-slave *skotŭ* « bétail » et « argent » emprunté du germanique (russe *skot* « bétail »). En note, il renvoie au livre de M. Norbert Jokl, *Linguistisch-Kulturhistorische Untersuchungen aus dem Bereiche des Albanischen*, p. 257, où sont cités des faits analogues : v. pol. *zboże* « richesse » (auj. « céréales ») et *zbóżo* « bétail »; bulg. *blágo* « richesse » et serbocroate *blâgo* « argent, richesse, bétail », slovène *blagô* « bien, bétail ». Il ne pouvait manquer de citer aussi le cas bien connu du latin *pecu* et *pecunia*, all. *Vieh* et angl. *fee*. Mais il ne dit rien des faits celtiques, qui sont également nombreux et frappants. M. J. Loth en a signalé quelques-uns dans un important article de la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. XXXIII (1896), p. 371.

Il n'est pas très sûr que le nom du cheval en celtique et en germanique (gaul. μαρκαν, irl. *marc*, gall. *march*; v.h.a. *marah* v. isl. *marr* m., v. angl. *mere* v. isl. *merr* f.) soit à rattacher au latin *merx* (Walde, s.u., nie le rapprochement, proposé par Schrader *Reallex.*, 329 et admis par Niedermann, *E und I im lateinischen*, p. 75). Mais que le cheval ou la jument aient pu servir de monnaie d'échange est attesté par un passage de la Loi Frisonne que cite Schrader (*equam uel quamlibet aliam pecuniam*) et par le fait que le germanique **marha-* emprunté en magyar (*marha*), a passé de là en roumain (*marfă*) où il a pris le sens de « marchandise » en général (cf. Tiktin, *Rumänisch-Deutsches Wörterbuch*, Bucarest, 1911, t. II, p. 952).

V. Henry a rapproché le nom brittonique du « bœuf » (gall. *eidion*, corn. *odion*, bret. *éjenn*) du mot anglo-saxon désignant la « fortune », la « richesse » (*éad*; v. isl. *audr*, v.h.a. *ôd* « id. »), avec l'idée d'un emprunt brittonique à l'anglo-saxon. L'hypothèse est peu vraisemblable.

Mais, sans sortir du domaine celtique, on peut citer des faits indiscutables :

Gall. *aelaf* « richesse » (*aelav*, *B.B.C.* 49, 17 Ev.) est, dit M. J. Loth (*Arch. f. Celt. Lexic.*, I, 448), probablement un dérivé de *ael* « produit, rejeton » (irl. *ál* « id. »). C'est le produit du bétail qui constitue la richesse.

Gall. *alaf* signifie à la fois « troupeau » (*B.B.C.*, 70,14 Ev.) et « richesse » (*id.*, 102,12) ; on peut hésiter entre les deux sens dans un passage des Mabinogion (*R. B.*, I, 58, 20) où le mot est au pluriel (cf. J. Loth. *Mabin.*, 2e éd., I, 250, n. 1). En général, il ne signifie que « richesse ». Or, c'est l'équivalent gallois de l'irlandais *alam* « troupeau » (*Imr. Br.*, II, 288, 28; dat. sg. *óen-allaim*, *L. U.* 57 a 10; etc.), dont les dérivés *almae* (*L. U.*, 61 a 13) et *almaine* signifient aussi « troupeau, bétail ». Cf. J. Loth, *Arch. f. Celt. Lex.*, I, p. 398 et 449.

Irl. *crod*, m., signifie « troupeau » et « richesse » ; il se rattache étymologiquement au gotique *hairda* « troupeau » (v.h.a. *herta* « id. ») et peut-être au gallois *cordd* « famille, tribu » (Wh. Stokes, *Bezz. Beitr.*, XXV, 254). On le rencontre en moyen-irlandais avec le sens de l'anglais *fee*, « récompense, salaire » (v. *R. Celt.*, XXXIII, p. 504).

Gall. *da* qui est proprement l'adjectif signifiant « bon » s'emploie substantivement (le « bien ») et sert, surtout dans le Sud de Galles, à désigner le « bien mobilier », le « bétail » (Fynes Clinton, *Vocabul. of Bangor district*, p. 69). C'est un emploi fréquemment

attesté dans les Lois (Timothy Lewis, *Glossary*, p. 108; cf. *y Cymmrodor*, t. XVII, p. 133).

Une étymologie déjà vieille, mais qui reste plausible, rattache le gallois *gwartheg* « bétail » à la même racine que *gwerth* m. « prix, valeur » (cf. l'adjectif got. *wairþs*, v.h.a. *werd*, etc.), *gwerthu* « vendre »; le sens premier serait « objet de marché ». Cf. J. Loth, *Rev. Hist. Rel.*, XXXIII, 371.

Irl. *indile* signifie à la fois « profit, gain » et « bétail » (ce dernier sens bien attesté par exemple dans les *Passions and Homilies*); le mot gallois correspondant *ennill* n'a que le premier sens (par ex. *Mab. R.B.*, I, 47, 21 et 49, 6) et s'emploie comme verbe au sens de « compenser une perte, remplacer » (*Mab. R.B.*, I, 176, 4 et 2 du bas). Il y a une glose en vieux-breton, *endlim*, qui traduit *foenus*. Pour l'étymologie, v. Wh. Stokes, *U.S.*, 33 et Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 115. Un comparatif *indiliu* « plus profitable » se rencontre dans le *Monastery of Tallaght* (cf. *Rev.Celt.*, XXXII, p. 482).

Irl. *tlus* « bétail « (O'Dav. Gloss., n° 1530, in *Arch. f. Celt. Lex.*, II, 470), notamment dans le composé *béo-thlus* « live-cattle » (K. Meyer, *Contrib.*, p. 202), répond au gallois *tlws* « objet précieux, joyau, bijou » (pl. *tlysseu*, *Mab. R.B.*, I, 186, 19 et 192, 13).

Deux noms de monnaie empruntés du latin ont pris en brittonique le sens de « bétail » : c'est d'abord le gallois *ysgrybyl* (*Historia o Vuched Dewi*, Oxford, 1912, p. 12, l. 20; *Hanes Gruffydd ab Cynan*, p. 148, l. 8 éd. Jones ; *Chwedleu seith doethon Rufein*, ll. 447 et 452 éd. H. Lewis, etc.; cf. J. Loth, *Mots latins*, p. 215-216) emprunté de *scripulus*; l'irlandais *screpul* n'a que le sens de poids ou de valeur monétaire. L'autre mot est le breton *saout* qui s'emploie collectivement pour désigner les « vaches », mais dont le correspondant gallois moyen, *swllt*, n'a que le sens de « trésor » (*Bruts R.B.*, II, 86, 11 et 121, 7; *Chwedleu seith doethon Rufein*, l. 304 éd. H. Lewis) ; c'est un emprunt au latin *solidus* (J. Loth, *Mots latins*, p. 209).

Tout cela témoigne d'un état de civilisation où la fortune consistait en troupeaux et où les têtes de bétail servaient dans les tractations de monnaie d'échange. Pendant longtemps, en pays celtique, la valeur a été appréciée en têtes de bétail (cf. encore dans les Mabinogion, *R.B.*, I, 102-103 = *W. B.*, col. 455, l. 30; Loth, *Mabin.*, 2e éd., I, 192 et n. 2). Les lois irlandaises sont d'ailleurs des plus précises à cet égard ; cf. le glossaire des *Ancient Laws of Ireland* (Dublin, 1901), s.uu. *dairt*, *samaisc*, etc.

M. Collinet (*R. Celt.*, XVII, 323) signale l'emploi du mot *animalia* pour désigner les biens paraphernaux en vieux droit britto-

nique ; il en conclut que ces biens consistaient en troupeaux. C'était sans doute le cas à l'origine ; mais le mot a pu ensuite être pris au sens figuré. On a certainement le sens figuré dans le nom du tribut *bó-roma*, suivant la très ingénieuse explication de M. J. Loth, qui compare le vieil-anglais *Rom-feoh*, m. à m. « bétail de Rome » (*R. Celt.*, XVII, 428). Le mot *bó-roma*, formé sur le même modèle que le composé vieil-anglais, a pu d'ailleurs se confondre avec un mot *bó-rime* (*L.L.*, 36 b5) « endroit où l'on compte les bœufs », signalé par K. Meyer, *Ériu*, IV, 71 ; cf. *mucc-rime* « endroit où l'on compte les porcs ».

Les Celtes n'ont fait sur ce point que perpétuer jusqu'à une époque voisine de nous un antique usage que pratiquaient les Indo-Européens comme tous les peuples primitifs. L'estimation d'une valeur en têtes de bétail est bien connue dans la Grèce antique (cf. Ridgeway, *Journ. of Hellen. St.*, VIII, 133 et ss.); et la fortune est considérée sous la forme de troupeaux à la fois en Grèce et en Italie (id., *ibid.*, IX, 26 et ss.). Le mot κτῆνος « bien, richesse » désigne une tête de bétail chez Hérodote (I, 132), une bête de somme dans l'Évangile de Luc (X, 34); κτῆμα doit se traduire par « bétail » dans un vers de Sophocle (*Antigone*, 782), et ce sens est encore aujourd'hui courant dans des parlers grecs ; hom. πρόβασις, plus tard πρόβατον, désigne les « biens mobiliers » par opposition aux « biens immobiliers » (κειμήλια), et finalement πρόβατον se dit d'un mouton. On connaît d'autre part des noms de monnaies tirés du nom du bétail : le didrachme attique s'appelait βοῦς (cf. Pollux, *Onom.*, IX, 60); cf. l'expression latine *bini bouēs sunt in crumēnā* (Plaute, *Persa*, 314). Encore à l'époque de Varron (*De Re Rust.* II, 1, 9), les tribunaux romains formulaient en bœufs et en moutons le montant des amendes qu'ils infligeaient (cf. Grenier, *le Génie romain*, p. 88). Ces faits sont d'accord avec ceux que fournissent les langues celtiques.

II. Irlandais ACHT CO.

Dans le *Betha Grighora* édité ci-dessus, la phrase *aiggelat sa hé acht co roisc int oirned* a été traduite : « je m'entretiendrai avec lui pourvu qu'ait pris fin l'ordination » (p. 134-135, § 9). Il eût été mieux de traduire : « dès que (une fois que) l'ordination aura pris fin ».

La locution *acht co*, courante en moyen-irlandais, signifie proprement « pourvu que, à condition que » ; elle se fait suivre du subjonctif. L'idée d'une condition dont on attend la réalisation pour accomplir l'action marquée par le verbe principal est généra-

lement impliquée dans la phrase. Les exemples de *acht co* que fournit le Glossaire des *Passions and Homilies* doivent être tous interprétés de cette façon ; ainsi à la ligne 345 : *cretfemit do Christ iarum, acht co ro-fhindamm a nert 7 a chumachta* « nous croirons en Jésus-Christ, à condition d'avoir reconnu sa force et sa puissance » ; ou à la ligne 3345 : *conid desmirecht sin do lucht na dian-aithrige, acht co rop dichra a comshod co Dia, co tabair dilgud doib* « il prouve ainsi aux gens qui se repentent vite qu'il leur donne le pardon, à condition qu'ils mettent de l'empressement à se convertir ». Les exemples tirés des *Tri bior ghaoithe an bháis* ne sont pas moins nets. Atkinson, dans son glossaire, traduit *acht co* par « provided that, if only ». C'est la vraie traduction.

Mais il semble que la locution ait perdu parfois toute valeur conditionnelle pour devenir une simple conjonction de temps signifiant « après que, une fois que ». Dans trois exemples sur les quatre que Windisch signale dans son *Wörterbuch* (p. 340), la locution *acht co* signifie bien « à condition que, pourvu que » (*Longes m. Us.*, § 8, et surtout *Fled Bricr.*, §§ 8 et 94). Mais dans le *Serglige Conculaind*, § 16, la phrase *ragat acht co fiasur in n-airm atá* (*Ir. Texte*, I, 210) doit être traduite avec d'Arbois de Jubainville (*Épopée Celtique*, p. 184) : « J'irai une fois que je saurai où elle est » ; la traduction de Windisch (*ib.*, p. 344) « wenn ich nur wüsste » ajoute au texte. Dans la *Táin bó Cúailnge*, on lit, dans la version de L. U. (58 a 20) : *ni pa mesc atchiu acht corissa.* Strachan (*Stories from the Táin*, p. 27) propose avec raison de lire *adcichiu* au lieu de *atchiu*, mais il a tort de supprimer le *co* après *acht*. La phrase signifie, en mot à mot : « Ce ne sera pas confusion que je verrai une fois que je serai arrivé ». De même dans le passage du *Betha Grighora*, *acht co* a une simple valeur temporelle.

Par une coïncidence remarquable, l'évolution de sens de la locution irlandaise *acht co* est exactement celle de la locution française *mais que*. Au moyen âge, *mais que* s'emploie au sens de « à condition que, pourvu que », avec le verbe suivant au subjonctif (Foulet, *Syntaxe de l'ancien français*, p. 227). Cet emploi se rencontre chez les meilleurs écrivains jusqu'à la fin du XVIe siècle (E. Huguet, *Syntaxe de Rabelais*, p. 311-312). Mais de bonne heure, *mais que* s'emploie avec une simple valeur temporelle. Godefroy (*Dictionnaire de l'ancien français*, t. V, p. 91) cite entre autres les exemples suivants.

Dans *les Contents* d'Odet de Turnèbe, le jeune Eustache dit à son père, le vieux Girard : *Mon père, mais que j'aye dit deux mots à Madame Françoise, je vous irai trouver* (acte II, scène 2). On pour-

rait à la rigueur interpréter cette phrase par : « Laissez-moi seulement dire deux mots », etc. Mais à l'acte III, scène 7 de la même comédie, la phrase : *Ce sera grand pitié de la vie qu'elle fera tantost, mais que tout nostre mystère soit descouvert*, ne peut s'entendre autrement qu'en donnant à *mais que* le sens de « dès que ». Les deux exemples suivants confirment cette interprétation : Bouchet (*Serées*, I, 200) : *Vous prendrez bien encores plus de passe-temps, mais que vous m'ayez entendu conter ce qui s'est passé* (c'est-à-dire « dès que... »). Racan (*Bergeries*, III, 2, à sa fille) :

Hélas ! ma fille hélas ! qui me clorra les yeux
mais que mon pâle esprit soit monté dans les cieux.

C'est-à-dire « une fois que, après que ».

Vaugelas, qui condamne l'emploi de *mais que* comme bas, dit d'ailleurs expressément : « On dit à toute heure, et même à la cour: *Venez moi quérir, mais qu'il soit venu*, pour dire : *quand il sera venu* » (éd. 1738, t. I, p. 430-431).

La locution est sortie du bon usage au commencement du XVIIe siècle. Elle s'est conservée jusqu'à nos jours dans les parlers provinciaux de l'Ouest de la France (R.-G. de Beaucoudrey, *Le langage normand au début du XXe siècle*, Paris, Picard, p. 306 ; G. Dottin, *Glossaire des parlers du Bas-Maine*, Paris, Welter, 1899, p. 343) ; et elle est courante au Canada français (Sylva Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, Montréal et Boston, 1894, p. 206 ; N.E. Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, 1909, p. 422 ; Louis-Philippe Geoffrion, *Zigzags autour de nos parlers*, 2e série, Québec, 1925, p. 199-202).

Il est intéressant de constater une fois de plus un parallélisme entre la syntaxe française et la syntaxe irlandaise (cf. *R. Celt.*, XXXVIII, p. 199) : notre *mais* est la conjonction disjonctive équivalente à l'irlandais *acht*, dont le sens propre est « hormis, excepté » ; *acht co* traduit exactement *mais que*.

III. Gallois YNTEU.

Avec la syntaxe brittonique aussi, la syntaxe française offre plus d'un motif de comparaison.

Le français moderne développe de plus en plus l'usage du pronom emphatique (*lui*, *elle*) placé après un sujet pour faire ressortir une opposition. Ainsi : *Le Français boit du vin ; l'Anglais, lui, boit du thé.* Ou encore : *Mon fils aime la campagne ; ma fille, elle, préfère la ville.* On entend des phrases de ce genre dans la conversation journalière de tous les Français. Si cet emploi du pronom n'a encore

pris qu'une place restreinte dans le français littéraire, du moins le rencontre-t-on fréquemment dans les écrits qui s'inspirent des habitudes du français parlé. Le pronom emphatique devient une véritable conjonction adversative ; il joue le même rôle que les particules du grec ancien, comme μέν et δέ ; il permet, conformément à une tendance habituelle au langage parlé, de substituer la parataxe à l'hypotaxe. Les phrases précédentes pourraient en effet prendre la forme suivante avec une proposition subordonnée : *Le Français boit du vin tandis que l'Anglais boit du thé* ou *Mon fils aime la campagne alors que ma fille préfère la ville.*

Ce n'est pas le lieu d'étudier l'origine de cet emploi en français. Le point de départ en est certainement dans le caractère emphatique du pronom lui-même : *Moi, je cours : toi, tu marches ; lui, il reste assis.* Mais certains autres emplois du pronom ont contribué à lui donner cette valeur d'opposition : *Mon frère, lui qui aime la campagne, habite toujours Paris* (entendez : *bien qu'il aime* ou *alors qu'il aime*). Et enfin il faut tenir compte de la tendance que manifeste de plus en plus le français parlé à détacher le sujet du verbe à la troisième personne pour le mettre en relief : *Mon père, il ne sort plus guère.* Le relief s'accuse davantage par l'addition de l'emphatique : *Mon père, lui, il ne sort plus guère.* C'est ainsi que l'on parle de plus en plus.

En gallois, le pronom emphatique est, pour la troisième personne, au sing. masc. *ynteu*, fém. *hitheu*, au plur. *wynteu* (Strachan, *Introduction*, p. 34). Or, dès les plus anciens textes, ce pronom s'emploie auprès d'un substantif pour le mettre en relief. Devant des noms désignant des personnes, et notamment devant des noms propres, il joue le même rôle que *inti* en irlandais (v. Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 185) : *ynteu Peredur* (*R. B.*, I, 200, 26) *ynteu Bwyll* (*ib.*, 11,30) *ynteu Ronw* (*ib.*, 77,12), *hitheu Riannon* (*ib.*, 19,26), *wynteu yr Galissyeit* (*Yst. Carol. Magn.*, 1), *ynteu y erir* (*R.B.*, I, 79,1), etc. comme *inti Moysi* (*Wb.*, 33 a 2), *forsinni Dauid* (*Ml.*, 52), *inti dia* (*Ml.*, 46 c 7), etc. Mais en irlandais, *inti* ne se place jamais que devant le substantif. Au contraire le pronom gallois peut se placer après, et c'est à cette place qu'il rappelle vraiment le pronom français *lui, elle.* Ainsi dans la phrase *a gwedy ychydic o dieuoed ef a deuth Alexander y Roec a chyn y dyuot ef yr ynys a elwit Cithara, a Menelaus ynteu yn mynet at Nestor yr ynys a elwit Pilus y deuth yn y hynt yn erbyn Alexander* (*R.B.*, II, 9), on peut traduire : « peu de jours après Alexandre partit en Grèce et avant qu'il arrivât à l'île appelée Cythère, Ménélas, lui, allant voir Nestor dans l'île [sic] appelée Pylos, rencontra sur sa route Alexandre »

(cf. *Daretis Phrygii De excidio Troiae historia*, § 9). De même : *ac yna pan welas Agamemnon dygwydaw y rei pennaf a chadarnaf or tywyssogion, peidaw ac ymlad a wnaeth ; a gwyr Troea wynteu a ymhoelassant yn llawen y kestyll drachefyn* (*R. B.*, II, 20-21), « et là quand Agamemnon vit que les principaux et les meilleurs des chefs étaient tombés, il arrêta le combat ; et les Troyens, eux, rentrèrent tout joyeux dans leurs forteresses » (cf. *Daret. Phyg.*, § 21). Le pronom peut alors se traduire par un adverbe comme « donc, alors, d'autre part » : et c'est ce qui arrive souvent même quand il n'y a pas de sujet exprimé. Ainsi on traduira bien *sef a wnaeth Teirnon ynteu* (*R. B.*, I, 22 = *W. B.*, col. 34) par : « Voici ce que fit Teirnon de son côté ». Dans le Songe de Maxen (*R. B.*, I, 85, 22) se rencontre la phrase : *yn gyfynychet ac y kysgei, y wreic wyhaf a garei a welei trwy y hun ; pryt na chysgei ynteu ny handei dim amdanei* « aussi souvent qu'il dormait, il voyait dans son sommeil la femme qu'il aimait le plus ; quand il ne dormait pas, lui, il n'y avait plus rien d'elle ». Le pronom marque ici une opposition qui porte sur les deux phrases : « au contraire, quand il ne dormait pas...».

Le gallois a été plus loin encore. Il a effectué un développement que le français ne connaît pas ; il a atteint le point extrême de la tendance qui se manifeste dans notre langue. Il s'est servi du pronom emphatique de la 3e personne du singulier masculin pour en faire un simple adverbe, servant parfois à la coordination, entre deux propositions, sans aucun lien grammatical avec un des mots de la phrase. On voit naître cette usage dans les plus anciens textes. Dans la *Myf. Arch.*, 298 a 15 (= *R. B.*, poetr. col. 1219,21) on lit : *gwnawn clot ynteu o'th draws gampeu* « faisons donc l'éloge de tes hauts faits d'armes ». Le pronom *ynteu* peut à la rigueur se se rapporter à *clot*. Car ce mot qui est aujourd'hui féminin, sous la forme *clod*, est masculin dans la vieille langue (cf. *R. B.*, I, 212,29 *clot bychan*, et v. J. Morris-Jones, *Welsh Gramm.*, p. 229). Mais la seule traduction possible est par un adverbe. De même dans le passage *R. B.*, I, 89, 14 : *o achaws ynteu gwneuthur y gaer o vyrd o wyr*, bien que *achaws* soit masculin, on traduira : « d'autre part, à cause que la ville avait été faite par une myriade d'hommes ».

C'est le point de départ d'un emploi purement adverbial de *ynteu*, notamment dans les alternatives, pour faire ressortir le second membre : *a gwedy dyuot estrawn genedyl idi, y gelwit hi Lundein neu ynteu Lwndrys* « et après qu'y fut venue une race étrangère, elle fut appelée London ou encore Londres » (*R. B.*, I, 92,16). Cet emploi est courant en gallois moderne : *ai heddyw ydych chwi*

am fyned ai yntau yfory ? « est-ce aujourd'hui que vous y allez ou bien demain ? » (exemple tiré de Fynes-Clinton, *Welsh of Bangor*, p. 520). De même dans les exclamations, ou les interrogations simples : *Peidiwch yntau !* « Finissez donc ! » (id., *ib.*). Dans une édition récente de M. Ifor Williams, *Chwedlau Odo*, on lit en note p. 53 : *Sut, ynteu, y cafwyd pwnc ?* « d'où vient donc le mot pwnc ? » On remarquera ici l'usage de mettre entre virgules le mot *ynteu* ainsi employé. C'est un rapport de plus avec le français, qui souligne d'ordinaire le caractère syntaxique du pronom en l'encadrant de deux virgules.

Le choix du pronom sous la forme *ynteu* s'explique par la fréquence de la 3e personne au masculin et au singulier. Ce n'est d'ailleurs pas un cas isolé. L'adverbe *eiryoet* « jamais » (proprement *er-y-oet* « pour sa vie ») s'emploie depuis le moyen âge à toutes les personnes et à tous les nombres ; quelques exemples de *eirmoet* m. à m. « pour ma vie » sont encore attestés dans la vieille langue (*R. B.*, I, 113, 11 ; 116, 6 ; 245, 20 ; cf. Strachan, *Introd.*, p. 119, et J. Morris-Jones, *W. Gr.*, p. 438). On peut rappeler aussi l'emploi de *mi* « moi » comme pronom explétif dans le gallois du Nord devant un verbe à n'importe quelle personne (Fynes-Clinton, *Welsh of Bangor*, p. 373). En irlandais, l'expression *dofrithissi* ou *afrithissi* « derechef, de nouveau, en retour » présente un exemple analogue d'un adjectif possessif pétrifié (v. Strachan, *Stories from the Táin*, p. 16, l. 4, et p. 17, l. 10).

IV. Irlandais CUL CARPAIT.

Dans la *Táin bo Cuailnge*, éd. Windisch, l. 3319 (*L. L.*, 83 a 11), un poème commence par les mots

atchlunim cul carpait

que Windisch traduit par :

« ich höre das Rollen eines Wagens »

en donnant à *cul* le sens de *culgaire* (v. sa note p. 480).

Cette interprétation est peu satisfaisante.

Le mot *cul* appartient au plus vieux fonds de la langue. C'est un terme archaïque pour désigner le « char » ; les glossateurs qui l'enregistrent, Cormac (n° 309 éd. K. M.) et O'Clery (*R. Celt.*, IV, 494), le traduisent par *carpat* et il semble bien que ce soit en effet le vieux nom du char, remplacé plus tard par le mot d'emprunt *carpat*. L'étymologie en peut être cherchée dans la direction suivante.

De la racine **kʷel-* qui a fourni par redoublement le nom de la

« roue » en sanskrit (*cakráḥ*) en grec (κύκλος) et en germanique (v. angl. *hweohl*, d'où *hwéol*), on a tiré aussi un substantif non redoublé de même sens à vocalisme *e* (v. isl. *hvel*) ou *o* (v. sl. *kola* « voiture » et *kolo* « roue » ; cf. Meillet, *M.S.L.*, XIV, 375 et *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux-slave*, p. 357). Le sanskrit *ráthaḥ* « char » comparé au latin *rota*, irlandais *roth* « roue » montre que le même mot peut servir à désigner aussi bien la « roue » que le « char ». Le mot *cul* pourrait donc sortir soit de **kʷelo-* soit de **kʷolo-* ; l'*u* fait toutefois difficulté, car l'on ne peut guère supposer que l'influence de la gutturale vélaire initiale, même combinée avec celle de la liquide suivante, ait eu pour résultat de faire passer à *u* un ancien *e* ou même un ancien *o*. Mais une explication est possible. L'ancien char de guerre était un char à deux roues, dont les deux roues étaient même l'élément essentiel. Dans la description du char des Açvins (*Ṛg-Veda*, VIII, v. 28-29) il est dit que « le timon est d'or, les essieux sont d'or, les deux roues sont d'or (*ubhā́ cakrā́ hiraṇyáyā*) ». C'est donc sous la forme du duel que le nom de la roue a pu servir à désigner le nom du char. Or si l'on pose le duel du thème **kʷolo-* sous la forme qu'il devait avoir en indo-européen, on obtient **kʷolō*, qui fût devenu régulièrement *cul* en irlandais, l'*-ō* final passant à *-u* et déterminant la métaphonie de l'*o* précédent. Il est vrai que les formes duelles des thèmes en **-o-* attestées en irlandais supposent au nominatif-accusatif une finale en *-ā* (Thurneysen, *Hdb.*, p. 176). Mais cette finale est due à l'influence du nom de nombre « deux » (où *-ō* dans la proclise était passé à *-ā* ; m. *dá*) ; elle s'est substituée à l'ancienne désinence **-ō*. Le mot *cul*, dont l'emploi au duel remonte sans doute à l'indo-européen, aurait conservé la trace de l'ancienne désinence. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ce mot ait été primitivement un thème en **-u-*. La flexion qu'il présente en irlandais est peu sûre, parce que limitée à quelques formes ; ainsi O'Clery cite un accusatif pluriel *cula*, mais on trouve l'accusatif pluriel *culu* dans L. U. Pour la conservation en irlandais d'un ancien duel, comparer le mot *gin*, *giun* que Zimmer faisait sortir de **genū* (*K.Z.*, XXXVI, p. 461 ; v. toutefois Thurneysen, *Hdb.*, p. 44).

Du mot *cul* on a tiré *culmaire* « fabricant de chars » (.i. *cairpteoir*, .i. *saor denma carpait*, Corm., n° 367 K. M. ; *cairptech*, *Fl. Bricr.* 68, 19). Comme premier terme de composition, il a fourni *culgaire* « bruit de char, roulement de char » qui se trouve employé en poésie avec addition du génitif *carpait*, par exemple dans la *Táin* (*L. L.*, 83 a 5 *culgaire in charpait* ; *Lec.* 38 a 34 *culgairi in charpait* ; cf. Cormac, n° 309 éd. K. M.) et dans quelques autres passages (*L. U.* 122 a 29 : *culgaire carpait*, etc.).

C'est un procédé bien connu de redondance poétique. On en trouvera quelques exemples mentionnés dans les *Mém. de la Soc. de Lingu.*, t. XX, p. 179. Mais il y en a beaucoup d'autres : *hi luglochtaib logo* ou *loga* (*L. U.*, 122 a 6 et 123 a 3, *Z.C.P.*, III, 259), *catharm catha* (*L.L.*, 77 b 1), *catherriud catha* (*L.L.* 85 b dern. l., etc.); et avec deux mots différents : *ina šuanthairthim cotulta* (*L.L.* 76 b 17 ; *T.B.C.*, l. 2493). Dans le passage de la *Táin* où figure l'exemple *culgaire in charpait*, s'en rencontrent une série d'autres tout semblables : *sceldgur na sciath* « Schildlarm der Schilde », *slicrech nas leg* « Speerklirren der Speere », *teteimnech na tét* « Seilschwirren der Seile », etc.

La répétition du même mot ou de deux synonymes est un procédé d'emphase que l'irlandais, même moderne, emploie volontiers. On connaît le tour *ech d'echaib* (*Dindsenchas*, éd. Gwynn, I, p. 52, v. 84), *dá šecht ndorus de dorsib* (*ib.*, p. 32, v. 64), *súil dom šúilib* (*Buile Suibhne*, p. 134, § 71), *tri bá dia mbóaib* (*Z. C. P.*, IV, 47, 1), *cóic anmand déc... fil d'anmanaib* (*ib.*, VIII, 106), etc. ; Cf. *M.S.L.*, XX, 182. Mais le génitif s'emploie aussi, et jusque dans la langue moderne : *ní sgéal sgéil é, ach firinne ghlan* « ce n'est pas une histoire d'histoire, mais la pure vérité » écrit P. O'Leary dans *Séadna*. Et de même Padraic O'Conaire : *agus is iomdha sgéal agus sgéal sgéil bhi ag gabhail thart faoi chéol an Tighe Mhóir* « nombreuses étaient les histoires et les histoires d'histoire qui couraient au sujet de la musique de la grande maison » (*Deacht mbuaidh an Eirghe amach*, p. 1). L'expression *cúl carpait* doit s'interpréter de même : le nom du char y a été répété deux fois, mais sous une forme différente. Il faut traduire en mot à mot « j'entends un char de char ».

V. Gallois EDDYL.

Le mot *eddyl* (écrit *etyl* ou *etil*) revient quatre fois dans le poème du Livre Noir sur l'éternuement qu'a commenté et traduit M. J. Loth dans *Mélusine* (t. IV, col. 63). Le texte gallois est donné par Skene, *F.A.B.*, t. II, p. 43, ll. 12, 15, 18 et 21 ; on le trouvera dans l'édition de M. J. Gwenogvryn Evans, p. 82, ll. 9, 11, 13 et 15. Le sens est clair : *eddyl* signifie « devoir, tâche, dessein, but ». Le Livre de Taliessin présente le même mot dans un passage obscur (*Kyt mynan Eigyl edyl gwrthryt*, p. 191, 4 Sk. = p. 61, 20-21 Ev.); on peut traduire « dessein hostile » ou « devoir de résistance ». Dans la *Myf. Arch.*, le mot revient plusieurs fois. Ainsi 244 a 35,

nat oe gammoed ef
yd aeth arglwyd nef
y pren diodef —
edyl traha.
« Ce n'est pas pour ses fautes
que le seigneur du ciel est allé
sur le bois de souffrance —
dessein hardi ».

et encore 351 b 25,

mawr diwael eddyl
« grand, noble but ».

Dans les Lois se rencontre le composé *angen-eddyl* « nécessité, but ou affaire nécessaire » (cf. T. Lewis, *Gloss.*, p. 10, dont l'article contient d'ailleurs des interprétations inexactes et des rapprochements fautifs). Silvan Evans donne du même composé plusieurs exemples, où il a le sens de « propriété ou attribut nécessaire » ; ainsi dans *tri angheneddyl duw* « trois attributs essentiels de Dieu » et la phrase suivante des Iolo Mss., p. 60 : *canys angheneddyl iddynt gynnal a chadarnhau gwir a heddwch a deddf* « vu que leur rôle essentiel est de maintenir et de fortifier la justice, la paix et la loi ». Dans le Songe de Rhonabwy, le texte du White Book (col. 203, 12) porte : *ac ar hynny nachaf dygyuor o wynt a glaw hyt nat ved hawd y neb vynet yr agheuedyl*, mais le texte du Red Book (p. 146, 3) remplace ce dernier mot par *aghenedyl* et c'est apparemment la bonne leçon. Le sens est : « Là-dessus voilà une tempête de vent et de pluie au point qu'il n'eût pas été facile de sortir en cas de nécessité » ; (*yr agheuedyl* signifierait « pour un cas de mort »).

Ce mot *eddyl* paraît remonter à un celtique **adilo-*, qui est évidemment dérivé du mot italo-celtique conservé dans l'irlandais *ad* « loi, rite » (cf. *R. Celt.*, t. XXXV, p. 212). Il s'agit d'un vieux terme religieux du vocabulaire occidental dont on a d'autres dérivés dans irl. *adas* « propre à, destiné à », gall. *addas* « id. », irl. *adim* « instrument », etc. On ne peut guère s'empêcher de songer à rapprocher du celtique **adilo-* le germanique **tila-* « objet, moment favorable, but » : got. *til du wrōhjan* « κατηγορία », adj. *gatils* « εὔκαιρος », verbe *gatilōn* « τυχεῖν ». C'est l'allemand moderne *Ziel*. Ces mots germaniques n'ont jamais reçu d'étymologie satisfaisante. La présence d'un *a* initial dans les mots italiques et celtiques empêche de poser pour les trois langues un prototype identique. Mais le parallélisme des développements sémantiques

semble indiquer une origine commune. Dans de vieux mots de civilisation comme celui-là, surtout lorsqu'ils touchent au domaine des idées religieuses, les déformations phonétiques ne sont pas rares. On ne saurait s'attendre à un développement régulier, conforme aux traitements ordinaires ; il y a toujours place pour des accidents capricieux, dont on entrevoit la cause sans pouvoir en fixer la loi.

Ce mot germanique **tila-* a fourni au scandinave une préposition marquant le but vers lequel tend un mouvement ; c'est la préposition *til*, qui existe aussi en anglais où elle apparaît dans de vieux textes non suspects d'influence scandinave (Falk-Torp, *Norw.-Dän. Etym. Wtb.*, p. 1259). Cela suggère une nouvelle hypothèse, qu'il suffira d'indiquer sans y insister. La préposition-préverbe *ad*, qui en latin marque la direction d'un mouvement, est limitée au domaine occidental de l'indo-européen. En dehors du celtique et du germanique, elle n'est attestée qu'en phrygien, comme préverbe (αββερετ, αδδαχετ). Mais les affinités occidentales du phrygien sont bien connues, tant au point de vue morphologique qu'à celui du vocabulaire (cf. phryg. τευτευς, τευτους à comparer à irl. *tuath*, J. Fraser, *Phrygian Studies*, Cambridge, 1913, p. 37 ; phryg. ζεμελεν « βάρβαρον ἀνδράποδον » Hés. à comparer à irl. *gemel* « lien, entrave » ; Κοτυς, nom de divinité, à comparer à irl. *cath* « combat », cf. Hirt, *Indogerm. Fschg.*, II, 148, etc.).

Il est possible que le mot *ad*, en tant que préposition-préverbe, soit sorti du substantif **ado-* comme la préposition *til* est sortie du substif **tila-*. Le mot scandinave aurait refait pour son compte le chemin parcouru par un de ses ancêtres au temps de l'occidental commun. L'origine nominale de la plupart des prépositions étant un fait établi (cf. Meillet, *Introduction*, 5e éd., p. 159-160), il n'est sans doute pas trop hardi de rattacher lat. celt. germ. et phryg. *ad* à la famille des mots irl. *ad*, gall. *eddyl*, all. *Ziel*. Cette hypothèse aurait au surplus l'avantage de justifier la forme **d-* attestée pour le préverbe **ad-* en germanique : v. h. a. *z-ougen* « montrer » en face de got. *at-augjan* (Brugmann, *Grundriss*, 2e éd., II, 2e part., p. 793).

VI. AMRA PLEA.

Les gloses et notes au *Félire* d'Oengus que contient le Leabhar Breacc ont été publiées par Wh. Stokes dans la première édition qu'il a donnée du précieux calendrier en 1880 (Transactions of the Royal Irish Academy, Irish MSS series, vol. I). On y lit en haut de la page xlvij la note suivante :

Amra plea .i. cathir fil forbrú mara torren. no *plea cathir fil do brigit forbrú inber mara* « Amra plea, ville qui est sur le bord de la mer Tyrrhénienne : ou plea, ville de Brigitte sur le bord d'Inber mara ». Suit une histoire merveilleuse, où l'on raconte comment la « Règle de Plea » (*Ord Plea*) a été retirée du fond de la mer par un enfant aveugle et apportée à Brigitte (cf. G. Dumézil, *Le festin d'immortalité*, p. 176).

Wh. Stokes ne fournit aucun renseignement sur la localité qui est désignée sous le nom de *plea* ou d'*amra plea*. Dans son *Onomasticon Goedelicum*, p. 31 a, le P. Hogan enregistre simplement *amra plea* avec un renvoi au passage du Leabhar Breacc, comme il s'agissait d'un nom propre dont l'emplacement resterait à déterminer.

En fait, *amra plea* n'a rien d'un nom propre ; les deux mots sont empruntés à l'hymne de Broccan en l'honneur de sainte Brigitte (*Thes. Pal.*, II, 328, v. 13) :

amra sámud sanct brigte,
amra plea conhúala
« merveilleuse la congrégation de sainte Brigitte ;
merveilleux l'endroit où elle alla ».

Un commentateur ultérieur prit *plea* pour un nom de ville et l'interpréta par *Placentia*, nom de la ville de Plaisance en Italie. Toute une légende fut bâtie sur cette identification. Mais il va sans dire que cette identification est impossible. Le mot *plea* doit être considéré comme un emprunt au bas-latin *plagia*, *plaia*, « espace découvert, terrain plat, endroit » (Ducange, *Glossarium*, Paris, 1845, tome V, p. 284-285). L'emprunt est ancien, mais livresque. Plus tard le mot a été réemprunté, et sous la forme *plae* (*blae*), *plai* (*blai*), puis *pla* (*bla*), est devenu monosyllabique. Il apparaît çà et là dans la littérature avec le sens d' « espace libre, place, prairie » ; cf. *Ancient Laws of Ireland*, t. VI, *Gloss.*, p. 102 ; Strachan, *A.C.L.*, I, 34 ; Wh. Stokes, O'Mulconry's Glossary, *A.C.L.*, I, 283 et O'Davoren's Glossary, *A.C.L.*, II, 231 ; *Trip. Life of St. Patrick*, p. 642 ; O'Clery's Glossary, *R. Celt.*, IV, 373 ; K. Meyer, *Contrib.*, p. 224.

J. Vendryes.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. — I. M. MACLENNAN, A Pronouncing and Etymological Dictionary of the Gaelic Language. — II. W. M. ODÉ, De uitgangen met *R* in de indoeuropeesche Talen. — III. J. POKORNY, Altirische Grammatik. — IV. G. FLETCHER, The Provinces of Ireland, III. Leinster, IV. Connaught; Ireland. — V. Louis GOUGAUD, Dévotions et Pratiques ascétiques du moyen âge. — VI. C. PLUMMER, Miscellanea Hagiographica Hibernica. — VII. Henry LEWIS, Chwedleu seith doethon Rufein. — VIII. Henry LEWIS, Darn o'r Ffestifal. — IX. Saunders LEWIS, a School of Welsh Augustans. — X. Ludwig MÜHLHAUSEN, Die vier Zweige des Mabinogi. — XI. Alf SOMMERFELT, Studies in Cyfeiliog Welsh. — XII. J. BAUDIŠ, Grammar of Early Welsh.

I

Malcolm MACLENNAN, D. D. *A pronouncing and etymological dictionary of the Gaelic language. Gaelic-English and English-Gaelic.* Edinburgh, John Grant, 1925. XIV-613 p. 8° 30 sh. net.

MacAlpine's dictionary, which over forty years ago earned the distinction of being recommended by Zimmer as the most convenient guide to the vocabulary of modern Irish, was worth revising. It would not have been difficult to introduce many improvements. More attention could have been paid to the spoken language and a great deal of hitherto unrecorded material could have been introduced from the dialects with appropriate references. The articles on some of the prepositions and on common verbs like *bheir* and *gabh* which enter into innumerable idiomatic expressions should have been expanded. Above all it should have been made clear which elements in the vocabulary of Scottish Gaelic belong to the living language and which exist only on paper. There was no urgent need of an etymological dictionary, the time for which has not yet arrived. On the other hand, a description

of the pronunciation of one of the modern dialects (for there is no standard dialect) would have been useful.

MacAlpine did what was perhaps the best that could have been done at the time, and represented the pronunciation of each word in a rough notation based on the orthography of English. To-day something better might have been expected. Dr MacLennan, too, indicates the pronunciation of the Gaelic words (but of by no means all of them) by a phonetic notation of his own, which is, however, coordinated in the chapter on " Pronunciation " with the international alphabet. Unfortunately he does not tell us which dialect is represented or whether he has made a selection. As he has received assistance from scholars in various parts of the Gaelic-speaking area (p. v) it is possible that the " pronunciation " of the dictionary is eclectic. The reader who is not in a position to control Dr MacLennan's statements is, therefore, placed at a serious disadvantage ; from the entries *cabhlach* cav'-lach and *dechamh* dyech'-uv he will be able to infer that in at least one dialect *v* following the accented vowel is retained before *l*, and that in one dialect *v* is retained in final unaccented position ; but he cannot be sure that these phenomena are found in any one dialect. From the second entry quoted above he will also assume that the ' slender ' spirant of *deich* ' ten ' has been replaced in the ordinal by the corresponding ' broad ' spirant. All that has happened, however, is that Dr MacLennan has mis-spelt the lemma. The " pronouncing " part of the dictionary is, in consequence, of no value for grammatical purposes. The descriptions of the individual sounds in the chapter on " Pronunciation " are for the most part grossly inaccurate. The sounds indicated by the letters b, d, g are said to be identical with the sounds represented by those letters in French and German. This is not so. The Gaelic sounds are, except when a nasal precedes, voiceless lenes. In initial position the articulation of the stop is accompanied by closure of the glottis. The letters p, t, c, on the other hand, represent, each of them, a number of sounds. In initial position they are strongly aspirated stops ; when they follow the accented vowel the latter ends in breath and there result the groups [hp], [ht], [hk] (and frequently [xk]) ; as the second element in consonant groups and regularly in unaccented syllables (though here the phonetic development has been often interfered with) they represent voiceless lenes. For this reason historical p, t, c in unaccented syllables have been generally replaced by b, d, g. It is important that this should be understood for it has frequently been assu-

med that the spelling *seabhag* (Irish *seabhac*) and the like point to a phonetic development in Scottish Gaelic, whereas all that is meant is that the letters p, t, c are normally reserved in medial and final position for indicating the sounds which they represent when following the accented vowel. When preceded by a nasal those letters frequently represent voiced stops. Dr MacLennan's description of the sounds indicated by the letters l, n, r is entirely inadequate. It would be interesting to know what he exactly means by the statement that the l in " *leig* (pret.) *leagtha* (adj.) is less explosive than the Welsh ll ". In the words quoted l represent two different sounds and neither of them could be mistaken for that of Welsh ll. The treatment of the vowels is equally misleading. The long back vowel in G. *más* is identified with the short front vowel in Fr. *vin*. The two sounds have nothing in common except nasalisation, and nasalisation in Gaelic is quite a different thing from the nasalisation of French vowels and arises under different conditions. Again, the unrounded back vowel in G. *goil* is identified with the rounded front in Fr. *neutre* ; and, equally absurdly, the unrounded high back (or mixed) in G. *aon* with the rounded high front in Fr. *muse*. It should be noted that throughout the dictionary Dr MacLennan uses the digraph *ao* to represent the vowel in *aon* and that in *adhbar* (which he writes aobhar). In a number of words these vowels have been confused, but over the greater part of the Highlands they remain quite distinct. Finally, Dr Mac Lennan tells us that " h is not strictly a letter ". H, of course, is not only a well attested letter, but has two entirely different functions : it indicates the sound [h] after certain proclitics ; and in combination with the stops and s helps to represent the voiced and unvoiced spirants and [h].

It would not have been worth while to examine the chapter on " Pronunciation " at length were it not that the author has contrived to give it an appearance of scientific precision which is entirely fallacious.

The note on the Accent is full of hopeless confusion. The facts are well known. The stress accent (which is not " a syllabic pitch ") falls always on the initial syllable (except when a svarabhakti vowel has been developed, in which case the latter has often an accent of equal intensity) and is not marked in writing or printing. What are erroneously called " accent marks " denote vowel length, and have nothing whatever to do with the accent. In modern books they are frequently omitted. Dr MacLennan

tells us that that the accent has no effect on the quality of the vowels. Nothing could be farther from the truth. Within the individual word the original variety of vowels in the unaccented syllables (attested by the traditional spelling) has been reduced to two or three solely through the influence of the initial accent ; and even the vowels of initial syllables, when the word does not bear the sentence — or phrase — accent suffer a change of quality.

It would have been wise in a dictionary of this kind to confine the etymological notes to references to the older Irish forms and, possibly, to the related words in the British languages. Dr MacLennan has, however, incorporated etymologies, good and bad, from Macbain's and Feist's dictionaries, Pedersen's Grammar and similar works. His references to Early Irish are often extremely unhappy. Thus, it is not at all clear what connection exists between *aiseirigh* ' resurrection ' and an incredible " Ir. *aisi* death ". Equally puzzling is the " O. Ir. *arairt* " which is offered as the etymon of a non-existent " *adhart* progress " or " O. Ir. *aire* lord " which is assumed to be connected with " *airidh* a. worthy, deserving ". *Anabarrach* a transparent derivate of *barr* ' summit ' is compared with Ir. *anbháil*. *Dochair* ' wrong ' (both substantive and adjective) is explained as a compound of *do* and *cor* ' state '. Unluckily, the vowel of the final syllable is [a] not [ə], and must therefore represent an original long vowel. The second part of the compound is *cóir* ' right '. *Toidh* ' care , regard, doing full justice to ' is explained as O. Ir. *óid* with the possessive pronoun of the 2nd. pers. sing. The character of the vowel, however, shows that the word was originally disyllabic. In the expression *thoir t.* ' look out ', in which alone the word is known to me, it is possible that we should write in the historical spelling *thabhair t'aghaidh*. This would satisfy both semantic and phonetic conditions. Dr MacLennan's etymologies must be treated with caution.

In dealing with the vocabulary Dr MacLennan makes no advance on his predecessors in Gaelic lexicography. There is no attempt to distinguish the authentic vocabulary of Scottish Gaelic from the purely literary words introduced from the Irish, which exist only on paper, or even from the not inconsiderable number of ghost words which have never existed in Irish or any other language. On page 1 " *abact* n. f. ironical joking ", which is not a word at all, appears boldly in its place side with " *abair* v. say ". The inconvenience which this kind of lexicography involves for the reader might have been very easily obviated by giving under each word at least one reference to a literary or dialectal source.

Dr MacLennan, however, gives no reference of any kind except one or two to Armstrong. The following examples of Dr MacLennan's method have been chosen at random, and can be added to indefinitely by anyone who has sufficient time and patience.

ACH, conj. but, except, save; if only. Of the three illustrative examples one is *theid mi mach ach am faic mi* ' I shall go out that I may see '. This *ach*, as is shown by the following interrogative particle, has nothing to do with the conjunction. It is a phonetic speilling of *dh'fheuch* in unaccented position. The accented form [jiax] is also used.

AOIS. Dr MacLennan confuses two different words, *aois* fem. ' age ' and *aos* masc. (as is shown by *aos-ciuil* which he quotes) ' folk '. The latter word is purely literary.

ARSACHD f. antiquity. " E. Ir. arsacht " speaks for itself. The correct forms *arsaidh* ' old ', ' *arsaidheachd* ' antiquity ' appear to be literary words.

AIR. There are several inaccuracies in this article. *Air chul* means ' besides ' : *air chul na thubhairt mi mar thá*, ' in addition to what I have said already '. In *chaidh e air chul* ' he declined ' the preposition is the earlier *for*. In *air dhuinn sgur* the preposition is, of course, the earlier *iar n-*.

GU. Two prepositions have been confused. In the phrase *gu leith* ' and a half ', *coig gu leith* ' five and a half ', the old preposition meaning ' with ' has survived.

MUILEANN. The word has two genitives, *muilinn* (the current form) and *muilne* [mui:L'] which is preserved in phrases like *clach-mhuilne* ' millstone ', *bean-mhuilne* ' miller's wife '. *Muilinn* is in many dialects the only form in the singular. There are two plurals, *muillean* and *muilltean*.

TEANGA. Dr MacLennan gives a great deal of unnecessary etymological information, but no hint that any of the oblique case forms of this word have survived. The archaising writer of a recent Gaelic " novel " uses no less than three forms, *teanga*, *teangadh*, *teangaidh* for the nom. sg. But in the case of *teanga* as of the vast majority of subtantives in the language only one form each for the singular and for the plural are in use over the greater part of the Highlands. In the case of the name of the tongue the forms are *teangaidh* and *teangan*.

TOISEACH n. f. beginning. The form *tosach*, the original one, is still common, but is not recorded by Dr MacLennan. Toiseach, which is masculine not feminine, owes its ' slender ' s to the influence of *tóiseach* ' chief ', with which it as probably no etymological connection.

Tur. In the last edition of MacAlpine's dictionary this word is rightly treated as both adjective and adverb. How the sense ' entirely ', ' quite ' could have developed out of that of ' dry ' is shown by an example given by Dwelly ' *chuir e tur stad air m'aiteas*, ' it put a complete stop to my joy ', or by O' Leary's *do thuitfeadh an t-anam tur teith asam*. MacLennan, following Dwelly, has two *tur* 's, and definitely separates them by connecting the adjective with M. Ir. *tar* (evidently taken from Windisch), and the adverb with " Ir. *tura*, plenty. E. Ir. *tor*, crowd. Cf. tòrr ".

The English-Gaelic Dictionary is of a type which has been long familiar in the Highlands. If I wish to translate into Gaelic a common expression like " How do you do ?", I look in vain for assistance in this book. On the other hand space is wasted in recording hundreds of words like *intercolumniation*, *interfulgent*, *intermention*, *intervenient*, *mucronated*, *mysterise* which, it must be made clear, do not form part of the vocabulary of every-day speech even in the Highlands of Scotland.

This book does credit to the printer and publisher, but to no one else.

J. Fraser.

II

Dr A. W. M. Odé. *De uitgangen met R van het deponens en het passivum in de indoeuropeesche Talen*. Haarlem, 1924, 85 p. 8°.

La question des désinences en *-r* s'est considérablement transformée depuis l'ouvrage que M. G. Dottin lui consacrait en 1896. Cet ouvrage, qui était alors aussi complet qu'on pouvait le souhaiter et qui paraissait définitif, serait aujourd'hui à refondre d'un bout à l'autre et comporterait une masse d'additions. La découverte des textes tokhariens a notablement modifié les idées admises jusque là sur les désinences en *-r* (v. *Rev. Celt.*, t. XXXIV, 129 ; cf. *ibid.* XXXVII, 385 et XXXVIII, 79). La découverte des textes hittites a achevé de tout bouleverser (v. C. Marstrander, *Caractères généraux de la langue hittite*, Christiania, 1919, p. 95 et suiv.). Le bouleversement a atteint par contre-coup les conceptions que l'on se faisait de l'indo-européen et du rapport des dialectes indo-européens entre eux. C'est à tenter une mise au point de l'état actuel de la question que M. Odé a consacré son livre. On peut juger déjà par les lignes qui précèdent de l'intérêt qu'il présente.

L'exposé de M. Odé est divisé en quatre parties. Dans la pre-

mière sont classées les formes en *-r* des diverses langues suivant qu'elles expriment la voix (médio-passif par opposition à l'actif) ou la personne (3e du pluriel par opposition aux autres). Puis vient un résumé des diverses hypothèses par lesquelles on a tenté jusqu'ici d'interpréter les faits ; c'est la seconde partie (p. 32-56). La troisième a pour objet d'esquisser une théorie de l'origine et du développement des formes en *-r* (p. 57-73). C'est la plus originale, encore que sur plusieurs points essentiels l'auteur se borne à discuter les hypothèses de ses devanciers et à choisir entre elles. Ceux-ci opposaient en général deux théories rivales : celle de la contamination, d'après laquelle on aurait constitué les désinences en *-r* par une fusion des désinences ordinaires de la conjugaison et d'une autre désinence représentée par un simple *-r* ; celle de la suffixation, qui suppose l'addition d'une particule *-r* aux désinences existantes. M. Odé estime que la seconde théorie est appuyée de preuves plus solides. Pour lui, les désinences en *-r* ont été constituées à une époque où le système des désinences tel que nous le trouvons en sanskrit ou en grec n'existait pas encore. Il insiste avec raison sur le sens des désinences en *-r* qui, au déponent, traduisent la même notion que le moyen, c'est-à-dire marquent un procès, « où l'agent réel est une puissance occulte agissant par le moyen d'un agent apparent » (p. 61) ; se sont les expressions mêmes de M. Uhlenbeck dans son travail sur « het passieve karakter van het verbum transitivum of van het verbum actionis in de talen van Noord-Amerika » (*Versl. en Meded. kon. Akad. van Wet. Afd. Letterk.*, 5e Reeks, deel II, Amsterdam, 1916). Telle serait la valeur primitive de la désinence *-r*. Dans un groupe dialectal de l'indo-européen, elle aurait servi à exprimer le moyen, et conséquemment aurait été employée pour le passif, exactement comme dans l'autre groupe le passif s'exprime d'ordinaire par les mêmes formes que le moyen. Originellement, le suffixe *-r* aurait été limité à la 3e personne (sg. ou plur.).

Cette théorie a le tort de considérer les désinences en *-r* comme formant une série unique et homogène. En réalité, il faut distinguer entre l'impersonnel, le déponent et la 3e pers. du pluriel du parfait. Dans les langues où ils sont attestés, ces trois emplois sont irréductibles l'un à l'autre. Leur développement paraît avoir été parallèle et s'il s'agit primitivement, comme le croit M. Odé, d'un élément *-r* suffixé à d'autres désinences, il est difficile d'attribuer à cet élément une signification qui explique les trois emplois [1].

1. L'idée que la désinence *-r* est un élément suffixé a conduit M. Odé à

La quatrième partie de l'ouvrage est la moins solide, parce que l'auteur quitte le terrain de la pure linguistique pour s'engager dans la préhistoire. Il y cherche à fixer l'habitat primitif du groupe dialectal qui usait des désinences en *-r*, c'est-à-dire du noyau ethnique, d'où les Italo-Celtes, les Tochariens, les Phrygiens et les Hittites seraient issus. Construction dangereuse et fragile, car les bases solides font défaut. Acceptant les données de M. Ungnad (*die ältesten Völkerwanderungen Vorderasiens*, Breslau, 1923), suivant lequel les Hittites seraient partis des régions occidentales de l'Asie Mineure vers l'an 2.000 avant notre ère, il place au milieu du troisième millénaire la date où les Hittites devaient se trouver dans la plaine de la Maritza et sur les rives du Bosphore, peut-être déjà aux environs de Brousse. A cette date, les Italo-Celtes se seraient portés vers la Serbie et la Bosnie, les Phrygiens sur la côte occidentale de la mer Noire, les Tochariens au Nord des Phrygiens vers la côte septentrionale de la Caspienne. La carte qui illustre cet exposé, en souligne ingénument le caractère problématique. Arrivé au terme de son travail, M. Odé discute l'hypothèse de Walde sur les rapports de l'italique et du celtique ; son opinion a été déjà mentionnée ci-dessus, p. 387.

J. Vendryes.

III

J. Pokorny [Professor an der Universität Berlin]. *Altirische Grammatik*. Berlin und Leipzig, Walter de Gruyter, 1925, 128 p. in-16 (Sammlung Göschen, Band 896). 1 M. 25.

L'envoi de cet ouvrage était accompagné du petit pros-

imaginer une explication nouvelle de la désinence *-minī* du latin (p. 63). L'absence de forme en *-r* à la 2e pers. du pluriel s'expliquerait par le fait qu'à cette personne on avait suffixé à une ancienne désinence en *-m-* un élément en *-n-*, avec lequel l'élément *-r* aurait fait double emploi. Cet élément en *-n-* se retrouverait en hittite, où la 2e pers. du pluriel est *-te-ni* (Marstrander, *op. cit.*, p. 90, 91), et aussi en sanskrit védique dans des formes comme *vddathana* « vous récitez » (présent, *Ṛ. V.*, VII, 103, 5) ou *pūnītána* « purifiez » (impératif, *ibid.*, IX, 4, 4) ; cf. Whitney, *Gramm.*, § 549. L'hypothèse est ingénieuse, mais ne tient pas compte du fait que la désinence *-minī*, purement latine, ne saurait prétendre à une antiquité aussi reculée. Les explications qu'on en donne habituellement paraissent encore préférables (cf. Meillet-Vendryes, p. 331). — Quant à l'explication de la 1re pers. du singulier *loquor* par **loquōi* + *r* (p. 71), c'est fantaisie pure.

pectus suivant, destiné à « orienter » sur son contenu :

« Dieses Bändchen enthält nicht nur eine vollständige, historische Laut- und Formenlehre, die den Werdegang der Sprache vom Indogermanischen über das Urkeltische hin vorführt, sondern auch Wortbildung und Syntax, woran sich eine Reihe chronologisch geordneter Texte mit Übersetzung und Kommentar anschliessen, die es auch dem Anfänger ermöglichen, diese schwierigste indogermanische Sprache ohne jedes andere Hilfsmittel zu erlernen. Die Darstellung der Lautlehre in streng historischer Form stellt auf dem Gebiete des Irischen etwas ganz Neues dar und vereinfacht wesentlich die Erkenntnis des schwierigen Stoffes. Ebenso neu ist die hier zum ersten Male in knapper, aber alles Wesentliche bringende Behandlung der irischen Syntax, die sich stark von der aller anderen indogermanischen Sprachen unterscheidet. Das Büchlein ist also nicht etwa ein Auszug aus Thurneysens grossem Handbuch des Altirischen, sondern ein durchaus selbständiges Werk, das namentlich in der Lautlehre vielfach neue Wege einschlägt und nicht nur dem Anfänger, sondern auch dem vorgeschrittenen Sprachforscher als Nachschlagewerk gute Dienste leisten wird ».

Nos lecteurs savent déjà que le vieil-irlandais a fait l'objet depuis vingt ans de nombreux travaux, où la phonétique est étudiée et même la syntaxe ; ils connaissent, ne fût-ce que par les nombreuses citations qu'on en a faites ici, l'excellent *Handbuch* de M. Thurneysen, sans parler de la *Vergleichende Grammatik* de M. Pedersen, qui renferme une étude minutieuse et complète du vieil-irlandais. Mais ces livres ne s'adressent pas à un profane, qui veut prendre seulement quelque teinture du sujet ; ils sont même difficilement utilisables pour un novice qui voudrait travailler sans le secours d'un maître. Malgré ses remarquables qualités pédagogiques, le *Handbuch* de M. Thurneysen ne peut faire l'affaire que d'un linguiste déjà exercé. Un petit manuel à l'usage des débutants était donc grandement souhaitable. M. Pokorny [1] l'avait tenté naguère dans une *Concise Old Irish Grammar*, qui comprenait une phonétique et une morphologie (cf. *Revue Celtique*, XXXIV, p. 237 et suiv.). Il faut croire qu'il ne fut pas satisfait de cette

1. Au cours des dernières années, M. Pokorny a déployé une grande activité scientifique. D'après un catalogue de librairie, il a publié en 1922 *Die Seele Irlands* (Halle, Max Niemeyer, 198 p. 8° 4 M. 50) et en 1923 *Die älteste Lyrik der grünen Insel* (*ibid.*, 129 p. 8° 3 M.). Il renvoie lui-même dans cette *Altirische Grammatik* à un *Historical Reader of Old Irish* publié à Halle en 1923. Mais la rédaction de la *Revue Celtique* n'a jamais reçu ces ouvrages et ne les connaît que par ouï-dire.

ébauche, puisqu'il recommence aujourd'hui sur de nouvelles bases et sans même mentionner son premier essai. Cette *Altirische Grammatik* de 1925 vaut certainement mieux à maint égard que la *Concise Old Irish Grammar* de 1914, qui n'était pas sans soulever des critiques (v. *Z. f. Celt. Phil.*, X, 315 et ss., XI, 1 et ss.). D'abord, bien que de format plus réduit, elle est plus complète. Aucune des questions essentielles n'y est négligée ; et ce n'est pas un mince mérite d'avoir réussi à faire tenir tant de matière en si peu d'espace. L'usage de nombreux renvois d'un paragraphe à l'autre facilite la consultation et l'interprétation des faits. Enfin la doctrine est plus ferme, plus personnelle, mieux au courant des récents travaux. Ce sont là des avantages incontestables. Néanmoins l'ouvrage n'est pas tout à fait ce qui convient à un débutant pour s'orienter seul dans l'étude du vieil-irlandais.

Le principal tort de l'auteur est d'avoir introduit dans son livre trop de linguistique indo-européenne. Il a conçu l'exposé de la phonétique et de la morphologie comme s'il s'agissait d'expliquer les formes irlandaises par des prototypes indo-européens. C'est un point de vue trop étroit, car l'étude du vieil-irlandais n'intéresse pas que des linguistes et bien des lecteurs de ce manuel n'ont que faire de connaître les doctrines linguistiques actuelles sur tel détail de la phonétique ou de la morphologie de l'indo-européen. Introduire par exemple dans une grammaire du vieil-irlandais le « *schwa* secundum » (p. 16), et le noter au moyen du *yer* emprunté à la phonétique slave, signaler, p. 35, que le génitif en *-i-*, est un « cas adverbial » de l'indo-européen, tout cela est pédantisme pur, et un pédantisme inutile. Si l'on appliquait cette méthode à l'exposé du vieux français ou même du vieux-haut-allemand, à quel résultat serait-on conduit ? Il faut laisser l'indo-européen aux manuels spéciaux de grammaire comparée.

S'il tenait à marquer le développement historique, l'auteur pouvait — comme limite extrême — partir du celtique commun. Cela lui aurait permis d'introduire la comparaison du brittonique. Or le brittonique fait à peu près complètement défaut dans son livre. Les formes irlandaises sont rapportées d'abord au « goidélique » (qui n'est qu'une forme particulière du celtique commun) et ce goidélique sert d'étape intermédiaire pour atteindre l'indo-européen. Cela fait une double reconstruction. On a dit déjà combien M. Pokorny affectionne les formes reconstruites (v. *Rev. Celt.*, t. XXXIX, 413 et ci-dessus, p. 230). Ici vraiment il en abuse. Or, dans un manuel élémentaire, elles sont plus que partout inopportunes ; elles ont le grave inconvénient de donner l'illusion d'une

continuité régulière des formes de la langue depuis l'époque indo-européenne. On les croit commodes : elles ne le sont que pour masquer la réalité des développements. Et finalement elles ne peuvent que discréditer la linguistique.

Il va sans dire que beaucoup des reconstructions de M. Pokorny prêtent à discussion, comme tout ce qui est hypothétique. Il se trouve entraîné par sa méthode à trancher gratuitement nombre de cas litigieux, et souvent d'une façon fantaisiste. Qu'est-ce qu'un indo-européen *ghponios* prototype du substantif *duine* (p. 37) ou un indo-européen **mēd-a + r*, prototype du prétérit *ro-midar* (p. 68) ? qu'est-ce qui garantit la plupart des désinences primitives posées pour la déclinaison (p. 35-45) ou la conjugaison (p. 62) ? Pourquoi maintenir **-ōm* comme désinence du génitif pluriel, alors que M. Meillet a montré la possibilité de **-ŏm* qui explique plus aisément l'état irlandais ? A propos de la forme *-lili* (p. 67), alors que des maîtres comme M. Thurneysen (p. 378) ou M. Pedersen (II, p. 362) se bornent à signaler la difficulté ou n'émettent d'hypothèse qu'avec une prudente réserve, M. Pokorny tranche hardiment et pose un prototype **lilī-s-e-ts* en goidélique. Il enseigne (p. 10) que le composé *rig-thech* remonte à un indo-européen **rēg-tegos* par l'intermédiaire d'un goidélique **rīgo-tegos* ? C'est donc en goidélique seulement que la « voyelle de liaison » se serait introduite dans le composé ? Mais le sanskrit dit *rāja-gṛham* ou *rāja-putraḥ* comme le latin *rēgi-fugium*. La simple remarque de la page 97 suffisait sur ce sujet.

Il est vraiment inutile de compliquer par des difficultés nouvelles la grammaire, assez compliquée déjà, du vieil-irlandais. C'est sur le terrain même de l'irlandais, que l'auteur se pique surtout d'un effort personnel et original. A dire vrai, l'essentiel de son enseignement se trouve déjà dans les ouvrages de ses devanciers. On ne saurait lui faire un grand mérite d'avoir imaginé pour le mot *lae* « jour » une étymologie nouvelle (p. 23 ; cf. ci-dessus, p. 234) ou d'avoir substitué un préverbe de forme *uss-* (p. 103) au préverbe qui était généralement donné sous la forme *od-* (Thurneysen, p. 474 ; Pedersen, II, p. 299). En revanche, on pourrait lui signaler plus d'un détail à reprendre. Il indique (p. 8) pour le pluriel *aithrea* une prononciation *aiβ'r'a* ; quelle est la valeur de la diphtongue *ai* ? P. 44, il donne la forme *tig* (dat. sg.) comme ayant été substituée à *teig* par analogie du génitif singulier ; mais si **beres* a donné *bir*, pourquoi **teges* devait-il donner **teig* ? P. 115, il eût fallu indiquer pour la conjonction *cia* le sens de « si » et de « que », si fréquent en vieil-irlandais. Dans son désir

d'être complet, l'auteur donne parfois trop d'importance à des emplois particuliers qui pouvaient rester de côté dans un manuel élémentaire. Il est exact que le verbe *dogniu* accompagné de la préposition *di* prend une valeur intransitive ou moyenne surtout en moyen-irlandais, et que du sens de « je fais » il passe au sens de « je deviens » (cf. Sommerfelt, De *en italo-celtique*, p. 106) ; mais convenait-il de mentionner le fait dans le tableau des verbes forts, p. 86 ? — P. 98, ce n'est pas seulement dans des adjectifs composés avec un préfixe que l'on observe la flexion en *-i-* : cf. *órduirn* (*R. Celt.* XL, 355), *sen-tuinn* (*ibid.*, XXIV, 207) [1].

J. Vendryes.

IV

George Fletcher. *The Provinces of Ireland*, Cambridge University Press. 1922. III. Connaught, xi-171 p., 7 sh. 6 d. ; IV. Leinster, xiv-255 p., 7 sh. 6 d. ; V. Ireland, xiv-294 p., 4 sh. 6 d.

La collection entreprise par M. Fletcher et dont les deux premiers volumes ont été précédemment annoncés (v. t. XXXIX, p. 376) a été rapidement et heureusement terminée. Les volumes III et IV sont respectivement consacrés au Connaught et au Leinster. Rédigés par les mêmes collaborateurs sur le même plan que les deux premiers, ils offrent les mêmes avantages et méritent les mêmes éloges. Ornés de nombreuses illustrations, de cartes et de diagrammes, ils fournissent la meilleure initiation à la connaissance des différentes parties de l'Irlande. Leur contenu n'intéresse pas seulement le touriste qui désire comprendre ce qu'il voit, mais aussi l'historien et le géographe, qui y trouveront mainte donnée précise, mainte statistique bien contrôlée.

La collection s'achève par un volume d'ensemble sur l'Irlande en général. On y retrouve quelques-uns des faits et quelques-unes des illustrations que contenaient les monographies des provinces. Mais le plan est naturellement plus vaste et comporte des développements qui complètent ce qui a été dit jusqu'ici. Ainsi les chapitres sur l'administration et sur l'éducation, dus à M. G. Fletcher lui-même, et celui qui a écrit M. W. F. Butler sur l'organisation

1. Il y a quelques fautes d'impression : p. 9, l. 12, la référence § 52 Anm. est fausse ; p. 15, l. 5 du bas, lire S. 55 au lieu de 45 ; p. 25, l. 9, lire **sillāpi* ; p. 51, l. 3 du bas, *fo-n-rigni* ne peut signifier « welche uns gemacht hat ».

des provinces sont d'une ampleur et d'une précision qui ne laissent rien à désirer. Il faut recommander particulièrement le chapitre où M. R. A. Stewart Macalister, avec sa compétence d'archéologue, expose les questions qui se rapportent à la population, à la langue, à la religion. Les grandes lignes de ce vaste sujet sont bien marquées et laissent une impression nette dans l'esprit du lecteur. Sur les antiquités et l'architecture, un sobre et clair exposé signé de E. C. R. Amstrong augmentera les regrets qu'a causés sa mort prématurée.

Cette collection n'a qu'un défaut ; c'est d'avoir été préparée en une période de crise, où l'Irlande n'avait pas encore le statut politique qu'elle a obtenu depuis. Nombre de faits touchant l'administration sont aujourd'hui à corriger. Mais c'est le sort de bien des livres géographiques d'être rapidement dépassés par les événements. Il faudra dans un quart de siècle entreprendre une collection analogue, qui, par comparaison avec celle-ci, fera apprécier, souhaitons-le, les bienfaits de la liberté, en marquant les progrès accomplis.

J. VENDRYES.

V

Dom Louis GOUGAUD. *Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge*. Paris, Desclée De Brouwer. 1925 (collection « Pax », vol. XXI). vij-237 p. in-12. 7 fr.

Les lecteurs de la *Revue Celtique*, qui ont été tenus régulièrement au courant des savants travaux de notre collaborateur Dom Louis Gougaud rencontreront dans cet ouvrage plusieurs chapitres qu'ils connaissent déjà. L'auteur l'a constitué pour la plus grande part de morceaux publiés précédemment par lui dans divers périodiques, mais qui se rapportent à un même ordre d'étude et dont la réunion forme un tout. Il a d'ailleurs ajouté quelques développements et opéré plusieurs remaniements pour adapter chaque chapitre à la place qu'il devait occuper dans l'ensemble. C'est à plusieurs égards un livre neuf et original, dont les notes abondantes et l'index très complet augmentent encore la valeur.

La première partie est consacrée aux pratiques de dévotion : attitude du corps, gestes et orientation pendant la prière ; dévotion à l'autel ; consécration du samedi à la dévotion à la Sainte Vierge ; antécédents de la dévotion au Sacré Cœur ; entrée dans les ordres à la dernière heure en vue de mourir sous le froc. Chacune de ces

pratiques est illustrée de nombreux exemples, expliquée dans ses origines, étudiée dans son développement historique. L'auteur n'a pas émis la prétention d'être complet ; mais avec une érudition très sûre, il a fait un choix entre les faits et ne présente que les plus caractéristiques. Les pays celtiques, où la piété s'est développée dès l'origine dans le sens d'un mysticisme inventif et exigeant, lui fournissaient mainte donnée curieuse. Il a insisté, comme il convenait, sur la pratique des bras en croix pour la prière. Cette pratique était tellement répandue en Irlande qu'on peut la considérer comme proprement irlandaise ; elle y porte un nom spécial, la *crossfigell* (crucis uigilia). Dans les autres pays, on ne l'employait, semble-t-il, que dans des circonstances exceptionnelles, pour détourner un péril pressant ou remédier à une détresse morale accablante. Les autres pratiques de dévotion n'offrent rien de particulièrement celtique [1]. Mais il est facile d'emprunter aux pays celtiques plus d'un exemple à joindre à ceux que l'auteur a retenus. Ainsi pour l'échange des vêtements à l'heure du trépas, il aurait pu citer un cas illustre, celui de saint Bernard et de saint Malachy (cf. *Rev. Celt.*, t. XXXVIII, p. 340). Quant à la pratique de mourir sous le froc, la vie de plus d'un prince celtique en fournit des exemples : c'est ainsi que Cathal O' Conchubair, roi de Connaught, prit l'habit cistercien au moment de mourir (1224) ; il fut enterré dans l'abbaye de Knockmoy qu'il avait fondée en 1189 ou 1190.

Dans la seconde partie du volume l'Irlande occupe une place privilégiée, qu'elle doit à sa ferveur pour les pratiques ascétiques : le jeûne, l'immersion dans l'eau froide, la flagellation, sans parler de la marche pieds nus ou de la réclusion, sont parmi les plus connues. Il y faut joindre le « martyre blanc » et le « martyre vert (ou bleu) », par lesquels les saints irlandais se consolaient de ne pas conquérir la palme du « martyre rouge ». Le fait est que durant le haut moyen âge, l'Église d'Irlande ne connut pas ce que nous appelons le martyre. En dehors de Palladius, dont la vie est purement légendaire, le premier martyr irlandais aurait été saint Kilian, mis à

1. P. 45. Ce n'est pas seulement à Paris, mais dans la France en général, que l'orientation des églises est de règle au moyen âge. Si l'orientation est inverse dans plusieurs des grandes basiliques de Rome, qui sont, pourrait-on dire, occidentées, le fait ne tient-il pas à ce que le prêtre officiait la face tournée vers les fidèles, c'est-à-dire du côté de l'Orient ? — P. 50. En France aussi, on voit en plus d'une église un édicule particulier qui servait jadis à la « sainte réserve ». Un des plus beaux est l'élégant « ciborium » de Notre-Dame de Semur-en-Auxois (Enlart, *Manuel*, I, p. 747-748).

mort à Wurzbourg par les Bavarois. Avant la persécution anglaise, le martyre a été en Irlande un article d'exportation. Il le fut même encore après, puisqu'un des derniers « saints » d'Irlande est l'archevêque Oliver Plunkett, exécuté à Londres en 1681. L'absence de martyrs à l'époque ancienne est un fait peut-être fâcheux pour la gloire céleste de l'Irlande, mais tout à la gloire terrestre des Irlandais et à l'honneur de l'esprit celtique. Il prouve que les Irlandais païens pratiquaient la tolérance et admettaient un culte différent du leur. On peut regretter que bien des états chrétiens n'aient pas su s'inspirer du même esprit.

A la fin de son introduction Dom Gougaud se réclame de la méthode comparative, qui, dit-il avec raison, « élargit le champ des recherches, multiplie les moyens de contrôle et met en garde contre les illusions d'optique ». Et certes nul ne lui reprochera de « s'être laissé hypnotiser par la prestigieuse renommée de la sainteté celtique » et d'avoir méconnu l'intérêt que présentent les autres pays chrétiens du moyen âge. Mais la méthode comparative comporte une application plus vaste encore; elle doit s'étendre, pour permettre un jugement équitable, à tous les pays et à tous les temps. Ni l'ascétisme, ni la dévotion, ne sont l'apanage du christianisme. Par exemple, la pratique du jeûne, comme l'ont signalé depuis longtemps Whitley Stokes et M. Henri Gaidoz, est répandue dans l'Inde depuis une date fort ancienne. Il y a probablement dans l'ascétisme celtique plus d'une vieille tradition païenne que l'étude comparée des religions ferait reconnaître. L'ouvrage si riche de notre savant collaborateur fait désirer une entreprise plus vaste encore, où les pays non chrétiens seraient appelés à témoigner [1].

J. Vendryes.

VI

C. Plummer. *Miscellanea Hagiographica Hibernica*. Bruxelles, Société des Bollandistes, 1925 (Subsidia Hagiographica, n° 15), 288 p. gr. 8°.

Cet ouvrage, par lequel le savant auteur couronne son œuvre hagiographique, comprend deux parties distinctes.

La première est une édition de trois vies qui étaient restées jus-

1. Cf. par exemple sur la flagellation rituelle l'étude d'ensemble de M. Salomon Reinach dans l'*Anthropologie*, 1904, p. 47 (reprodr. dans *Mythes, Cultes et Religions*, t. I, p. 173).

qu'ici inédites : celles des saints Mac Creiche et Naile et de sainte Cranat. Elles sont tirées de manuscrits conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, où elles ont été copiées, la première et la troisième en 1629, la seconde en 1635. De la troisième seule on a deux autres copies, contenues dans un manuscrit de la collection Stowe (Royal Irish Academy, A. IV. 1), copié en 1627 et dans un manuscrit Egerton (92 f. 12, au British Museum), malheureusement presque entièrement illisible. Elle est d'ailleurs fort courte et ne contient guère plus qu'un épisode, celui par lequel la sainte, qui s'était arraché les yeux pour conserver sa virginité, les retrouve l'un et l'autre dans les mains de ses servantes et les repose dans leurs orbites. Les deux premières vies sont au contraire fort développées. Mais la qualité littéraire n'est pas en rapport avec l'abondance du récit. Celui-ci est verbeux, ampoulé, confus ; et la valeur historique en est nulle. Les rédacteurs se sont plu à délayer les thèmes hagiographiques habituels, en y ajoutant sans méthode et sans critique une masse de détails et d'épisodes tirés de sources variées. Ils travaillaient sans doute sur un texte en prose ; mais ce texte a été farci de morceaux poétiques, qui reprennent les développements de la prose sous une forme laborieusement prolixe. Ces compositions indigestes ne sont pas faites pour relever l'hagiographie irlandaise dans l'estime des lettrés. Mais on doit savoir gré à M. Plummer d'avoir eu le courage d'en établir le texte, de les traduire et de les publier.

La seconde partie de l'ouvrage, intitulée « A tentative Catalogue of Irish hagiography », est un précieux répertoire que celtistes, médiévistes et hagiographes devront avoir toujours sous la main. Il comprend six sections respectivement consacrées aux vies de saints en irlandais, aux historiettes et anecdotes pieuses, aux traités hagiographiques (martyrologes, généralogies), aux poèmes ou hymnes relatifs aux saints, aux vies de saints irlandais en latin, aux vies de saints non-irlandais en irlandais. Dans chaque section les textes sont classés par ordre alphabétique avec indication des manuscrits qui les contiennent et des éditions qui en ont été faites. Le nom seul de l'auteur est une garantie que ce catalogue a été dressé avec tout le soin et l'exactitude désirables. On ne peut exprimer qu'un seul regret : c'est qu'il n'ait pas été publié à part des trois vies précédentes. Sous le titre un peu vague donné à l'ensemble, il risque de passer inaperçu ; et ce serait vraiment dommage.

J. Vendryes.

VII

Henry Lewis [Professor of Welsh, University College, Swansea], *Chwedleu seith doethon Rufein* o Lyfr Coch Hergest [*Histoires des sept sages de Rome*, d'après le Livre Rouge d'Hergest]. Wrecsam, Hughes a'i fab. 1925. 115 p. in-12. 5 sh.

L'histoire des sept sages de Rome est un recueil de contes, dont la popularité au moyen âge a été immense. On en possède des rédactions dans les langues les plus variées, en latin, en français, en italien, en catalan, en espagnol, en anglais, en allemand, en hollandais, en islandais, en suédois, en danois, en polonais, en russe, en hongrois, en arménien, en grec moderne [1]. Il est assez étonnant qu'on n'en ait jamais signalé en irlandais. En revanche, il en existe une en gallois, qui a été publiée déjà par Robert Williams au tome II des *Selections from the Hengwrt MSS. preserved in the Peniarth Library* (London, 1892), p. 301-324, avec une traduction anglaise, *ibid.*, p. 647-662 (cf. *R. Celt.*, XVI, 249). En dehors du manuscrit de Hengwrt (auj. P. 120, copié à la fin du XVIIIe s. d'un manuscrit d'Oxford, J. 3, également conservé), le texte figure dans plusieurs manuscrits qui sont copiés les uns des autres et remontent, avec des variantes insignifiantes, à un original commun. Le plus ancien est le Red Book of Hergest, qui est du premier quart du XVe siècle ; deux autres sont du milieu et de la fin de ce même siècle. Il est possible que le texte lui-même ne soit guère antérieur à la date du plus ancien manuscrit.

L'auteur en est mentionné comme étant un prêtre du nom de Llywelyn (*Llewelyn offeiriat*). Ce Llywelyn ne s'est pas donné la simple tâche d'un traducteur ; on ne trouve en fait dans aucune langue une version qui corresponde exactement au texte gallois. Il a arrangé à sa façon un thème universellement répandu ; ce qui lui était d'autant plus facile qu'il s'agit d'un conte à tiroirs de type oriental, où l'on peut à volonté sans rompre la trame faire des suppressions, des interversions ou des additions. Parmi les additions qu'il s'est permises, il en est une que M. J. Loth a signalée jadis dans la *Revue Celtique* (t. XXIII, p. 349) et qui est curieuse. Au début du récit (ll. 43-57), a été introduit un morceau presque

1. Sur la diffusion de ce conte au moyen âge, voir surtout G. Paris, *Deux rédactions du roman des sept sages* (Paris, 1876), et Killis Campbell, *The seven sages of Rome* (Boston, 1907).

textuellement emprunté au conte de « Kulhwch et Olwen » (*R. B.*, p. 101). Ce n'est pas le seul emprunt qu'a fait l'auteur aux *Mabinogion*. M. Henry Lewis signale que deux lignes du récit (ll. 579-583, reproduites partiellement ll. 86-88) ont été rapportées du conte de « la Dame de la Fontaine » (*R. B.*, p. 175) ; on trouve ailleurs des réminiscences frappantes du « Songe de Maxen » et du « Songe de Rhonabwy ».

Nous apprenons ainsi à connaître les procédés de travail du prêtre Llywelyn. Son œuvre d'ailleurs n'est pas sans mérite. Elle est composée avec goût, débarrassée des détails qui alourdissent par exemple la version française. Deux des contes de celle-ci, « la Pie » (avis) et « Rome » (Roma), y font défaut ; ils ont été remplacés par « la Branche » (Ramus) et « le Loup » (Lupus). Si Llywelyn est responsable de ces changements, on ne peut que l'en louer. Le conte de la Pie est compliqué et contient quelques détails scabreux ; celui de Rome repose sur une donnée fantastique et manque de force probante. Les deux que l'auteur a choisis sont courts, simples et mieux en rapport avec l'ensemble du récit. Quant à la langue du prêtre Llywelyn, elle est charmante ; à la fois souple et aisée, elle rappelle le joli récit du « Songe de Maxen ».

L'édition faite par Robert Williams des *Selections from the Hengwrt MSS.* était dénuée de critique (v. *R. Celt.*, XIV, 338) ; M. J. Loth, dans l'article précité, après avoir déploré cette insuffisance, souhaitait que l'on publiât quelque jour le texte le plus ancien des *Chwedleu seith doethon Rufein*. Le travail de M. Henry Lewis répond à ce désir. Il a pour base le texte du Red Book of Hergest, avec indication des pages du manuscrit et numérotage des lignes ; mais il donne à la suite les variantes des deux autres manuscrits du xve s. (J. 3 et L. 2). On peut seulement regretter que ces variantes n'aient pas été placées au bas des pages ; l'examen en eût été plus aisé. Le tout a été précédé d'une introduction, où ce qui concerne l'origine du conte et les principales versions répandues dans l'Occident est commodément et clairement résumé. Sur le texte lui-même, et notamment sur l'orthographe et sur la langue, cette introduction donne d'utiles indications. Enfin il y a pour terminer le volume un index des mots spécialement moyen-gallois et des notes abondantes, qui fournissent des éclaircissements variés sur le texte. P. 94 (144), l'auteur signale le pluriel *gweywyr*, de *gwaew* ; on ne connaissait que *gwaewyr* (Carolo Magno, 48) et plus fréquemment *gwewyr* (Heng. Mss. II, 179, 13) à côté de l'archaïque *gwaewawr* (B. B. C. 46. 3, 58. 10, 103. 10 Ev.). — P. 95

(240), à propos de l'étymologie du mot *arogleu* « odeur », il eût fallu renvoyer à l'article de M. J. Loth (*R. Celt.*, XL, 359). — P. 98 (521), l'auteur signale plusieurs exemples de l'emploi de la particule *ry* devant l'infinitif : *a dywedut rygael ohonaw ef* « et dire qu'il avait trouvé » (cf. 528 ; 1105 : *llyma wedy rydyuot yr hynn a dywedeis i ytti* ; 1126 : *hi a dywawt rywneuthur ohonei hi hynny*). — P. 100 (597), l'auteur se hâte trop de condamner la forme *pedryddog*, sous prétexte qu'on lit *pedridauc* B.B.C. 73. 16 et *pedrydauc* M. A. 201 a 35 (deux textes où *d* intervocalique ne peut représenter que *d* et non *dd*) ; en fait, *pedridauc* se lit aussi dans des textes où le *d* intervocalique représente régulièrement *dd* (par ex. B. Tal. 22. 12 Ev. et M. A. 154 b 1, 162 b 2). Il faut probablement admettre les deux formes *pedrydog* et *pedryddog*.

J. Vendryes.

VIII

Henry Lewis. *Darn o'r Ffestifal*, allan o lawysgrif Havod 22, td. 80-195, gyda rhagymadrodd a nodiadau. [*Fragment du Festial*, tiré du manuscrit Havod 22, pp. 80-195, avec introduction et notes]. Londres, Cymdeithas y Cymmrodorion, 1925, 95 p. 8°.

Le *Festial* (*liber Festialis*) est un ouvrage composé en anglais dans les premières années du xve siècle par un nommé John Mirk, prieur du monastère de Lilleshall (Shropshire). C'est un recueil de sermons pour les dimanches et fêtes de l'année. Le ton en est simple, familier, populaire. Après quelques mots d'explication sur la signification de l'office du dimanche ou de la fête, l'auteur s'étend sur un récit approprié, qu'il fait servir à l'édification des fidèles. Sa principale source est la légende dorée de Jacques de Voragine ; il a également tiré quelques motifs des *Gesta Romanorum*, recueil d'historiettes pieuses qui remonte à la fin du xiiie s. (édité par Oesterley, Berlin, 1872), ainsi que des œuvres de John Balet ou Beleth, qui vivait à la fin du xiie s.

On possède dix-huit manuscrits complets du *Festial* ; deux autres manuscrits en contiennent des fragments. Imprimé pour la première fois en 1483, le *Festial* eut dans les cinquante années qui suivirent près de vingt éditions. Il a été reproduit de nos jours dans les publications de l'*Early English Texts Society* (Extra Series, xcvj, 1905). Le succès qu'eut cet ouvrage dès son apparition explique qu'il ait été traduit en gallois. C'est dans un manuscrit qui remonte au troisième quart du xvie siècle, le Havod 22 de la

Free Library de Cardiff, p. 80-195, que cette traduction a été conservée ; elle y porte le nom de *Ffestifal*. Toutefois elle n'est pas complète. Le *Festial* anglais comprend 74 sermons ; il n'y en a que 14, plus la moitié d'un quinzième, dans la traduction galloise. Le traducteur a fait un choix ; par exemple après avoir traduit le premier sermon du *Festial*, il a sauté au quinzième, qui est devenu le second de sa traduction. Il a également sauté sept sermons entre le treizième de sa traduction, qui correspond au 30e du *Festial*, et le quatorzième, qui correspond au 38e. En revanche, il a joint à son quatrième sermon un récit qui ne figure pas dans le texte anglais. Dans l'ensemble, l'ouvrage gallois est beaucoup plus court que l'original anglais ; ce n'en est qu'un morceau, comme le titre l'indique.

Le principal intérêt du texte gallois est de fournir un spécimen de la langue du XVIe s., antérieur d'à peine un quart de siècle aux œuvres de Salisbury. Ce n'est plus du moyen-gallois ; c'est déjà du gallois moderne, mais du gallois populaire et familier, tout près de la langue parlée. Comparé à la prose savante d'un Maurice Kyffin, le *Ffestifal* fait comprendre tout le travail qu'il y avait à faire pour constituer la langue littéraire, mais indique aussi de quels éléments cette langue fut constituée.

L'édition de M. Henry Lewis a été préparée avec un grand soin et selon la bonne méthode. Elle est précédée d'une introduction, où l'auteur fait brièvement l'histoire de son texte, et dont la partie principale est consacrée à l'orthographe et à la langue (p. 4-17). Nombre de graphies sont intéressantes, parce qu'elles sont révélatrices de la prononciation, ainsi *pryffaith* (forme courante au lieu de *perffaith* « parfait », emprunt latin), *gothrwm* (fréquent à côté de *gorthrwm* « très lourd »), *enait tyn* (pour *enaid dyn* « âme humaine », marquant le résultat du contact des deux sonores), *neythur* (pour *gwneuthyr* « faire »), *chwedyl* (p. 100) et *chwedl* (p. 101, 181) au lieu de *hoedl* « vie » (dénotant que le groupe *chwe-* se prononçait comme *hoe-* ; cf. la graphie *ymhoylyd* pour *ymchwelyd*, *Cymmr.* IV, 124, et cf. J. Morris-Jones, *Welsh Gr.*, p. 29). Dans la morphologie on peut relever le pluriel *jeithav* (p. 188) et *jaithie* (p. 189) du mot *iaith* « langue » ; c'est la vieille forme, *ieitheu*, qui se lit dans le Book of Taliesin (121. 16 = 11. 19 Ev.) à côté de *ieithoed* (Tal. 110. 6 = 4. 6 Ev. et 111. 30 = 5. 12 Ev.). Ou encore le pluriel *gwaddne* (p. 176) de *gwadn* « base » ; ce pluriel explique la forme *gwandde* qui est courante aujourd'hui dans le Sud de Galles. Ce n'est pas la seule trace d'une origine méridionale du traducteur. L'infinitif *lyo* (p. 171) pour *llyfu* « lécher » est également une forme du Sud de Galles.

Le *Ffestifal* contient un grand nombre d'emprunts à l'anglais. Le fait est dû assurément à l'influence de l'original ; mais il est symptomatique. M. Henry Lewis a pris la peine de dresser la liste des mots empruntés (p. 94-95), et il a marqué d'un astérisque ceux qui ne figurent pas dans le livre de M. Parry Williams, *The English Element in Welsh* ; il y en a environ 35 dans ce cas.

L'activité scientifique de M. Henry Lewis est des plus méritoires. L'édition du *Ffestifal* et celle des *Chwedleu seith doethon* lui font grand honneur. Grâce à lui et à quelques autres, dont M. Ifor Williams, la jeune philologie galloise paraît s'engager dans les meilleures voies.

J. Vendryes.

IX

Saunders Lewis [Lecturer in Welsh, University College, Swansea]. *A School of Welsh Augustans.* Wrexham and London, 1924. 181 p. in-12.

Le nom d' « augustienne » a été donné en Angleterre à l'époque où la littérature anglaise parut avoir atteint son point de perfection, comme la littérature latine au temps d'Auguste. C'est entre 1700 et 1740 que se place la période des « Augustiens » ou *Augustans*, en retard d'une quarantaine d'années sur la période classique de la littérature française, avec laquelle elle n'est pas sans présenter mainte analogie. On retrouve une partie des idées et des doctrines de Boileau dans le chef des Augustans, Pope, que Voltaire appréciait comme « le poète le plus élégant, le plus correct, le plus harmonieux qu'ait eu l'Angleterre ». C'est en effet sur la composition et le style qu'a porté le principal effort de Pope et de son école. Les Augustans poussaient jusqu'au scrupule le souci de la perfection de la forme. Ils appréciaient moins la qualité des idées que celle de l'ordre qui les enchaine, des mots qui les expriment, des vers où elles sont mesurées et rythmées. C'étaient des puristes, qui n'admettaient l'imagination que dans l'expression. Leur qualité maîtresse est l'exactitude et la sobriété du goût. Pour le fond, ils subordonnaient l'inspiration à la technique et l'émotion à la correction. Comme notre législateur du Parnasse, ils fondaient leurs règles sur l'accord avec la raison, et ils admiraient l'antiquité qui leur fournissait des modèles répondant à leur idéal. C'étaient aussi des moralistes, introduisant dans la littérature le sentiment de la respectabilité bourgeoise et mettant volon-

tiers leur rationalisme en action pour devenir des critiques comme Addison ou Steele, des satiristes comme Swift. Leur poésie se prêtait aux œuvres didactiques ou polémiques ; elle analyse, elle discute, elle argumente [1].

Un pareil idéal de bon sens un peu étroit et d'inspiration contenue par la raison est assez contraire à l'esprit celtique. Mais depuis la fin du XVIe siècle la littérature galloise est réduite à bien peu de chose. Le XVIIe siècle a vu se consommer l'assujettissement du pays à l'Angleterre au double point de vue politique et religieux. La langue galloise s'appauvrit et s'avilit, l'instruction nationale est négligée. Là où la culture existe, elle est anglaise. C'est en anglais que s'expriment ceux des Gallois qui pensent, c'est en Angleterre qu'ils vont recevoir ou compléter leur instruction. Les poètes abandonnent les vieux mètres stricts au profit des mètres libres, plus populaires ; même le plus grand d'entre eux, Hugh Morus, s'inspire de modèles anglais. En prose, l'effort littéraire se borne souvent à des traductions. Un renouveau s'annonce à la fin du siècle avec des hommes comme le grand philologue Edward Llwyd, ou le bon écrivain Ellis Wynne ; mais tous deux sont des Oxford men, pourvus à l'anglaise d'une forte culture classique. Et c'est de sir Roger L'Estrange, traducteur des *Sueños* de Quevedo, qu'Ellis Wynne prend l'idée et le cadre de son *Bardd Cwsc* (paru en 1703). Le renouveau s'affirme et se continue au XVIIIe s., toujours sous l'influence anglaise. Il est alors assez piquant de retrouver chez les principaux écrivains gallois de cette époque les traits qui caractérisent les Augustans anglais.

L'ouvrage de M. Saunders Lewis a pour objet d'étudier les effets de l'influence anglaise sur la littérature galloise du XVIIIe siècle. Ce n'est à vrai dire qu'une esquisse et qui ne touche qu'à certains points de la question. Il fait désirer un ouvrage plus vaste, où serait étudiée d'ensemble l'action des doctrines augustiennes sur le génie gallois et où le mouvement que cette action a provoqué serait rattaché au développement de l'histoire littéraire du pays. En même temps que plus d'ampleur et de profondeur dans la recherche, on souhaiterait plus de fermeté dans la composition, plus de portée dans la conclusion. L'essai reste un peu timide. Il faut le juger comme un exercice scolaire, puisqu'il a servi de dissertation pour l'obtention du grade de M. A. Comme tel, il est

1. Sur les Augustans et en général sur les caractères de la période où ils vécurent, voir Legouis et Cazamian, *Histoire de la littérature anglaise*, Paris, Hachette, 1924, p. 693 et ss.

fort estimable et fait bien augurer de la carrière scientifique de son auteur.

Parmi les écrivains de la période qu'il étudie, M. Saunders Lewis en a retenu quatre qu'il juge particulièrement représentatifs : Lewis Morris (1700-1767), Edward Richard (1714-1777), Goronwy Owen (1723-1769) et Evan Evans (1731-1788). On remarquera d'abord qu'ils sont tous sensiblement plus jeunes que les Augustans. Mais, comme il arrive toujours, les provinces mettent un certain temps à prendre le ton de la capitale et le moment où les modes de cette dernière y pénètrent est celui où le premier engouement est déjà passé. En outre, malgré le titre du livre, ils ne forment pas à proprement parler une école. Ils ont en commun un ardent patriotisme, un vif amour de leur langue et de leur littérature ; ils doivent d'autre part certaines doctrines aux grands maîtres anglais, mais leur éducation à chacun s'est faite dans des conditions assez différentes. En ce qui concerne par exemple la connaissance de l'antiquité, Lewis Morris doit être mis un peu à part ; fils de paysan, il ne vint qu'assez tard à la culture classique ; Evan Evans, Goronwy Owen, bien que d'humble naissance lui-même, furent au contraire des Oxford men, des classical scholars, nourris dans l'étude de l'antiquité ; et Edward Richard, au dire de Lewis Morris, savait les langues anciennes mieux encore que le gallois. Enfin, ils sont de valeur assez différente. Si Lewis Morris eut le grand mérite d'être un inspirateur, un animateur, il en est un qui dépasse les trois autres par le talent et l'abondance de sa production : c'est Goronwy Owen, auquel d'ailleurs M. Lewis consacre deux longs chapitres de son livre.

Sur un point la doctrine des Augustans se conciliait sans peine avec la tradition galloise ; c'est celui qui touche le souci de la forme. Il y a peu de littératures qui, autant que la galloise, aient soumis la poésie à une discipline étroite et sévère en ce qui concerne le choix des mots et l'arrangement des vers. La recherche de l'accord des sons, de l'allitération, de la cynghanedd, est traditionnelle en gallois depuis le moyen âge ; l'importance des règles, fixant des genres nettement distincts, y a été de tout temps sentie comme un dogme. Goronwy Owen pouvait s'inspirer à la fois de Pope et des vieux poètes gallois. Mais les meilleurs de ceux-ci ont su appliquer les règles sans que leur inspiration en fût gênée : on sait quelle fantaisie, quelle spontanéité conserve toujours Dafydd ab Gwilym. La poésie de Goronwy Owen ne va pas sans quelque artifice et sent parfois l'effort ; l'emploi délibéré de mots rares et archaïques contribue d'ailleurs à l'obscurcir. En outre, le souffle

en est court. Goronwy Owen, même dans ses longs poèmes, emploie un mètre qui retient la pensée dans un moule étroit et fixe. Sa poésie vaut par l'habile proportion des développements, par une composition toujours harmonieuse, par le choix exact des détails qui donnent à l'ensemble son coloris et son brillant. C'est par là qu'il se révèle le disciple des Augustans.

Il a aussi de commun avec eux ses préoccupations morales. Sur ce point, il trouvait sans doute dans son propre pays assez de modèles à suivre. L'esprit religieux anime maint poète gallois des siècles précédents, Sion Cent au début du xve siècle comme Edmund Prys au temps d'Elisabeth. Mais il put être fortifié chez Goronwy Owen par l'illustre exemple d'un Milton, sans parler de John Pomfret dont son *Cywydd y Farn Fawr* est directement inspiré. Il considérait la poésie comme une émanation de Dieu et se sentait ordonné poète comme il avait été ordonné prêtre. Car c'était un clergyman. Il représente déjà par plusieurs de ses œuvres la poésie cléricale, toute nourrie de théologie et où la morale ne se sépare pas de l'érudition biblique. On sait quel succès a eu ce genre de poésie en Galles, succès qui n'a fait que s'accentuer avec le revival religieux et le développement du non-conformisme. On a vu se lever depuis la fin du xviiie siècle toute une légion de révérends, de prédicants, qui jusqu'à nos jours ont imposé à la Muse galloise une allure et des pensées ecclésiastiques. Leur activité littéraire a été certainement utile au maintien de la langue nationale, et ils ont en général exercé une influence bienfaisante sur le développement de l'éducation populaire. Mais la poésie a besoin de motifs plus variés et d'une inspiration plus largement humaine. C'est seulement vers la fin du xixe siècle que la poésie galloise a commencé à se libérer du puritanisme.

Goronwy Owen avait soumis sa muse aux règles de la raison. Même quand il exprime des sentiments personnels, c'est toujours dans l'ordre rationnel que le poème se présente à son esprit. Cela est sensible dans les pièces où l'on s'attend à voir dominer l'émotion, comme la marwnad consacrée à sa fille unique (*marwnad Elin, unig ferch y bardd*, t. I, p. 111, de l'édition populaire de O. M. Edwards, p. 77 du *Barddoniaeth Goronwy Owen*, 7e éd., Liverpool, 1911), et surtout la marwnad de son ami Lewis Morris, où il fait figurer les vingt-quatre mètres classiques et quelques autres encore (t. II, p. 48 O. M. Edwards ; p. 125 du *Barddoniaeth*). Ce jeu d'esprit, renouvelé d'un autre de ses poèmes, *Arwyrain y Cymmrodorion* « Panégyrique des Cymmrodorion » (p. 94-98 du *Barddoniaeth*), montre assez comment chez lui le souci de la forme maîtrisait l'ins-

piration. Après Goronwy Owen, on se départit de la discipline classique. Le changement apparaît déjà chez le dernier des « Welsh Augustans » étudié par M. Lewis, Evan Evans. Chez celui-ci, l'influence des vieux bardes nationaux s'unit à celle d'Ossian pour faire une place plus large à l'imagination et au sentiment. C'est une ère nouvelle, à dire vrai, qui s'ouvre dans toutes les littératures. En Angleterre, l'école classique a fait son temps ; l'âge de Johnson succède à l'âge de Pope. Les grands poètes s'appellent William Collins et Thomas Gray, et ce dernier a dans son génie plus d'un trait celtique ; on sait d'ailleurs qu'il fut directement en relations avec des cercles littéraires gallois. Ainsi, dans le temps même où l'influence du classicisme anglais faisait naître en Galles quelques « Augustans », l'Angleterre sentait pénétrer chez elle un souffle de l'esprit celtique. Le vent vint sans doute beaucoup moins de Galles que d'Écosse. Cependant, il serait injuste de méconnaître l'influence des Gallois. Le livre de M. S. Lewis a le grand mérite d'ouvrir des horizons nouveaux sur les rapports de l'esprit gallois et de l'esprit anglais au XVIIIe siècle et de marquer dans quelle mesure et dans quelles conditions chacun fut débiteur de l'autre.

J. VENDRYES.

X

Ludwig MÜHLHAUSEN. *Die vier Zweige des Mabinogi* (Pedeir ceinc y Mabinogi), mit Lesarten und Glossar. Halle, Max Niemeyer, 1925, XI-144 p. 8°. M. 7.

Voilà enfin une édition du Mabinogi qui n'est pas la simple reproduction d'un manuscrit. Depuis que M. Gwenogvryn Evans a rendu l'inestimable service de publier le texte du White Book après celui du Red Book, plus d'un celtiste a dû pour son usage personnel et sur son exemplaire d'étude reporter les principales variantes de l'un en marge de l'autre. Mais ce travail si simple et si utile n'a jamais fait l'objet d'une publication. L'édition de M. Ifor Williams dont la *Revue Celtique* a parlé (t. XLI, p. 296), malgré certains mérites, laissait à désirer au point de vue de l'établissement du texte et trahissait une inexpérience des méthodes de la critique verbale. M. Mühlhausen paraît mieux au courant du devoir qui s'impose à un éditeur. Il a collationné avec soin le texte du Red Book et celui du White Book, en y joignant même celui du manuscrit Peniarth 16 pour les fragments que M. J. G. Evans a édités ; il a relevé toutes les variantes qui ne sont pas purement

orthographiques ; il a donné l'indication des pages des deux manuscrits, de façon qu'on puisse aisément se reporter aux éditions diplomatiques. C'est un inconstestable progrès sur tout ce qui avait été fait jusqu'ici. L'ouvrage ne pourra manquer d'être bien accueilli des celtistes, qui attendaient depuis longtemps que quelqu'un se dévouât pour le composer.

Il s'en faut cependant que nous ayons encore avec cet ouvrage une édition critique du Mabinogi. M. Mühlhausen a pris comme base le texte du Red Book, comme M. Ifor Williams avait pris celui du White Book. Or, aucun de ces deux manuscrits n'est parfait ; mais le White Book a l'avantage d'être sensiblement plus ancien que l'autre et sur beaucoup de points il offre un texte meilleur. Le plus sage parti à prendre était d'établir le texte, sans s'astreindre à reproduire exactement l'un des manuscrits, mais en choisissant dans chacun d'eux la leçon qui paraît la meilleure et en rejetant en note les variantes. C'est la méthode qui est depuis longtemps employée pour l'édition des textes classiques. M. Mühlhausen est bien forcé d'y recourir dans certains cas, par exemple pour combler les lacunes du Red Book ; il aurait dû l'employer systématiquement d'un bout à l'autre de son livre. P. 22, l. 6 et p. 46, l. 12, la graphie du W. B. *yniuer y llongeu* ou *ay yniver* (avec la forme *yniver* du mot qui est aujourd'hui *nifer*) n'est-elle pas préférable à celle du R.B. (*y niuer llongeu* ou *ae niueroed*) ? Il convenait de ne pas rejeter le meilleur texte en note. De même, p. 51, l. 31, *or pryd pwy gilyd* est meilleur que *y gilyd* ; la préposition *py* (écrite à tort *pw* dans le glossaire), était de bonne heure sortie de l'usage : le Red Book a également *y gilyd* (141, 17) dans un passage pour lequel le W. B. fait malheureusement défaut ; il écrit simplement *py gilyd* dans le passage 83, l. 20 (au lieu de *pwy gilyd* dans le W. B. et *puy gilid* dans Pen. 16) et également dans les Bruts, p. 249, l. 3. — P. 33, l. 18, la bonne leçon est certainement *ys da a dwy ynys a diffeithwyt* « ce sont deux bonnes îles qui ont été ruinées (= voilà deux bonnes îles...) » ; cf. *ys iawn a beth ywch chwi diolwch yr gwr* (6, 2), *ys anhebic a gyflafan gan y tylwyth y gwneuthur* (32, 4), *ys drwc a gedymdeith uuost di* (41, 28), *ys bychan a beth vyd dy gewilyd* (57, 18). Ce qui choquera le plus un lecteur français dans cette édition, c'est la ponctuation. Conformément à l'habitude de certains de ses compatriotes, M. Mühlhausen place une virgule entre l'antécédent et le relatif : *sef atteb, a rodes Pwyll* (16, 1), *yr hynn, a oed* (17, 20), et même *sef, ual y doeth* (23, 19), ou *yn gynebrwydet, ac yd eistedassant* (31, 27). Cette ponctuation était vraiment inutile ; elle ne peut que dérouter les

novices. En revanche, M. Mühlhausen ne distingue pas *ar* de *a'r* et écrit *ar* dans les deux cas : *yr hynn a oed ar y benn o wallt kynuelynet oed* ar *eur* (17, 20 ; cf. 23, 15 et suiv., etc.). De même il écrit *or* pour *o'r* : *hynny or vreich ar ebawl* « cette partie du bras et le poulain » (16, 33). Ce n'était pas corriger le texte que d'y introduire l'apostrophe en pareil cas.

La partie la plus méritoire du livre est sans contredit le glossaire. En l'absence d'un dictionnaire du moyen-gallois, chaque relevé lexicographique nouveau est utile. Celui-ci comprend tous les mots du texte, et avec des références, sauf pour les mots les plus fréquents où quelques références seulement sont données. L'interprétation suit de très près la traduction de M. J. Loth ; et l'auteur, — fait assez rare pour mériter d'être noté — ne craint pas de reconnaitre tout ce qu'il doit à ce dernier. Il ne faut pas s'attendre à trouver rien de nouveau dans ce glossaire. Sur les points obscurs ou controversés, M. Mühlhausen ne dit rien de personnel ; il n'a pas résolu l'énigme dn mot *lwyt tei* (2, 1), ni celle de la phrase que prononce Mordwyt Tyllion (32, 14) ; il se dispense même de relever à part les mots de cette phrase (v. p. 107, col. 1, s. u. *gwern*). Et il a laissé tels qu'il les a trouvés les trois englynion de la page 65. La traduction ne soulève donc que peu de remarques. P. 108, la phrase *a wney di yrof i nat agorych y creu* « voudras-tu me faire le plaisir de ne pas ouvrir la porcherie » (64, 19) est mal traduite. Le mot *aber* ne signifie pas que « embouchure » ; il désigne aussi une « pièce d'eau » en général, comme l'irlandais *imber*. Le mot *cyflafan* n'a pas que le sens de « meurtre » ; son sens propre est « acte audacieux, osé, criminel », et on le trouve appliqué dans les Lois à un incendie, à un faux témoignage, à une infidélité conjugale (cf. Timothy Lewis, *Gloss.*, p. 90). L'étymologie ne tient qu'une place minime dans ce glossaire ; encore eût-il mieux valu l'éliminer entièrement ; *eisseu* ne vient pas de *exiguus*, ni *enneint* du v. fr. *enoint* (*enneint* signifie « bain » et est généralement écrit avec deux *n* : ainsi *R. B.* I, 16. 25, 67. 26, 76. 11 et 25 ; II, 68. 17 ; cf. J. Loth, *Mab.*, 2e éd., I, 423) ; *not yr elin* « articulation du coude » ne s'explique pas en partant de *nota*, etc. Le plus sérieux reproche à faire à ce glossaire est qu'il contient les mots sous une orthographe rajeunie, destinée à indiquer comment ils se prononçaient. On ne comprend pas pourquoi. L'auteur se réclame de l'autorité de Strachan, mais Strachan faisait un Manuel, où il devait tenir compte de la prononciation. Il eût mieux valu prendre comme modèle le glossaire ajouté par K. Meyer à son édition de *Peredur* (1887) : les mots y sont rangés

sous la forme que présente le texte ; s'il y a lieu, la forme moderne est ajoutée entre parenthèses. Cette méthode est la seule bonne. Un lexicographe doit respecter l'orthographe de son texte, surtout lorsqu'elle est constante et qu'elle repose sur des principes justifiés [1].

J. VENDRYES.

XI

Alf SOMMERFELT. *Studies in Cyfeiliog Welsh*, a Contribution to Welsh Dialectology, with one map and two plates (Avhandlinger utgitt av det Norske Videnskaps-Akademi i Oslo, Hist. Filos. Klasse, 1925, nº 3). Oslo, 1925, x-165 p. 8º.

Après ses belles études dialectales sur le breton et l'irlandais, dont la *Revue Celtique* a parlé (v. t. XL, p. 469, et ci-dessus p. 173), M. Alf Sommerfelt s'est senti attirer par le gallois ; et il a consacré à cette langue un ouvrage excellent, qui comptera dans l'histoire de la linguistique brittonique.

On possédait déjà sur le gallois du Nord deux études, qui se recommandent chacune par des qualités propres. L'une, spécialement phonétique, remonte à près de 45 ans déjà, mais elle est signée de Henry Sweet ; publiée d'abord dans les *Transactions of the Philological Society* (London 1882-1884, p. 409-484), elle a été réimprimée après la mort de l'auteur dans les *Collected Papers* édités par H. C. Wyld (Oxford, 1913, p. 499-574). L'autre étude est avant tout lexicographique ; mais par l'abondance des exemples donnés sous chaque mot, elle fournit sur la morphologie et sur la prononciation les indications les plus précieuses. C'est l'étude de M. Fynes-Clinton, dont la *Revue Celtique* a parlé, t. XXXV, p. 231.

Pour le gallois du Sud, il existe un bon glossaire du parler du North-Pembrokeshire, dû à M. Meredith Morris (*R. Celt.*, XXXIII, 360) ; c'est un travail uniquement lexicographique. On peut citer

1. P. 99, l'auteur paraît surpris de la graphie *eliwlu*, qui répond à une forme moderne *elyf-lu*. Il y accole un point d'exclamation. C'est une graphie archaïque conservée dans un mot rare. L'archétype de W. B. et de R. B. devait avoir une orthographe comparable à celle des vieux recueils de poésies ou de lois. On en a la preuve dans la leçon *ef* du R. B. pour *yw* du W. B. (p. 46, l. 34). Cf. *ew* (= *ef*) dans B.B.C. 27. 3, 31. 5, 32. 6, 44. 7 Ev. et *eu* (= *yw*) dans R.B. P. 1038, 22, etc. Cf. J. Loth, *Mab.*, 2e éd., I, p. 19.

encore divers travaux de détail, publiés notamment dans les *Transactions of the Guild of Graduates* et dans le *Bulletin of the Board of Celtic Studies*.

M. Sommerfelt a le premier mérite d'avoir bien choisi le domaine de son enquête. Entre les parlers du Nord et ceux du Sud, le district de Cyfeiliog est un de ceux où les lignes d'isoglosse se rencontrent en plus grand nombre. Il comprend une région fort bien délimitée géographiquement, à l'extrémité occidentale du comté de Montgomery entre le massif du Cader Idris en Merioneth et celui du Plinlimmon en Cardigan. Des montagnes l'enserrent de toutes parts, formant le bassin de la Dyfi, qui, avec son affluent le Twymyn, baigne une série de petits villages retirés où le gallois est resté des plus vivaces. Toutes ces conditions offraient à l'enquêteur un attrait particulier, parce qu'elles étaient riches de promesses, que l'événement a justifiées. M. Sommerfelt a recueilli à Darowen, à Llan Bryn Mair (sur le Twymyn) et dans les villages voisins nombre de faits intéressants, pour l'histoire du gallois d'abord, et aussi, comme on pouvait l'attendre d'un phonéticien tel que lui, pour la linguistique générale.

Il formule lui-même, p. 150, deux conclusions d'une grande portée. La première est qu'une isoglosse phonétique ne peut être tracée avec sûreté que s'il s'agit d'une opposition entre deux sons nets et typiques; autrement, aucune précision n'est possible. La seconde est que les grands développements phonétiques s'étendent sur le terrain à la façon de vagues. C'est ainsi que le changement de *u* en *i* gagne du terrain vers le Nord, comme le changement de *chw-* en *w-*; inversement la palatalisation de *k* ou *g* devant *a* est un phénomène qui est parti du Nord ou du Nord-Ouest, suivant les cas. En France, l'élimination de *l mouillée* se poursuit régulièrement du Nord au Sud depuis plusieurs siècles. C'est au milieu du XVIIIe s. que le parler de la région parisienne a perdu *l mouillée*. La *Grammaire générale et raisonnée* (édition de 1756) enseigne bien que *ll* de *fille* est à prononcer comme le *ll* des Espagnols et le *gl* des Italiens (p. 15); mais à la page 20, une remarque de Duclos signale que « les enfants et ceux dont la prononciation est faible et lâche disent *paye* pour *paille* et *Versayes* pour *Versailles* ». Aujourd'hui l'aire de *l mouillée* commence bien au S. de la Loire. On pourrait citer en d'autres régions des faits analogues. Ceux qu'a réunis M. Sommerfelt, après les avoir contrôlés sur place, ont une rigueur et une précision qui donnent une grande valeur aux conclusions qu'il en tire.

Ce n'est pas la seule nouveauté de son livre. On sait combien

M. Sommerfelt a poussé loin ses études de phonétique, notamment auprès de M. Grammont, à Montpellier. De l'enseignement de ce maître il a notamment retenu la conception si originale de la « syllabe », qui a été exposée dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*, t. XXIV, p. 5 et suiv. ; et après en avoir donné lui-même un exposé précis, enrichi de remarques personnelles (dans la *Festskrift til bibliothekar A. Kjær*, p. 48-50), il l'applique ici au gallois de Cyfeiliog (p. 50 et s.). C'est, croyons-nous, la première application pratique qui en soit faite dans une description de parler vivant. L'ouvrage de M. Sommerfelt marque ainsi une date dans la linguistique descriptive.

Il marque aussi un progrès.

M. Sommerfelt, qui a reçu de la nature une oreille très fine et qui l'a exercée encore par une longue expérience, ne s'était servi d'appareil ni à Saint-Pol-de-Léon, ni à Torr. Il a cru devoir recourir au cylindre enregistreur pour prendre quelques tracés dans son enquête sur le gallois de Cyfeiliog. C'est une décision fort heureuse ; car les tracés rendent sensible aux yeux l'enseignement donné dans le livre. Quiconque a entendu parler des Gallois a constaté qu'à l'initiale leurs occlusives sonores font souvent l'effet de sourdes. Le fait est parfois plus frappant pour *g* que pour *d* ou *b*. Le témoignage de nombreuses graphies, comme en a relevé le regretté Quiggin (cf. *R. Celt.*, XXXVIII, 17), sans parler des prononciations notées par Shakespeare (*ibid.*, p. 251), confirme pleinement l'impression produite à l'audition. Il est surprenant que ni M. Fynes Clinton ni même Sweet, phonéticien de profession, n'aient reconnu ni mentionné le fait. Les tracés que donne M. Sommerfelt pour *da* « bon » (*dæ :*), pour *gwythen* « veine » et *gwaelod* « base » (*gwəθien* et *gwëilod*), pour *bryn* « colline » (*brin*), sont à cet égard concluants. Ils confirment pleinement ce que M. Loth enseigne depuis longtemps, pour l'avoir constaté à l'audition et observé sur tracés dans le laboratoire de l'abbé Rousselot.

Il est impossible de reprendre ici dans le détail les observations si justes et si fines que présente cet exposé phonétique. Aussi bien, M. Sommerfelt a-t-il pris soin dans un chapitre spécial d'indiquer les principaux traits qui caractérisent la prononciation du gallois de Cyfeiliog (p. 131 et ss.). Le vocabulaire (p. 82-130), en plus de son intérêt lexicographique, a l'avantage de présenter un tableau commode de la phonétique ; les mots y sont rangés sous la forme où on les prononce. Mais il y a une partie qui mérite autant d'éloges que la phonétique pour l'exactitude de la description et la portée de l'enseignement qu'elle fournit. C'est la morphologie.

Un des traits les plus intéressants est la réduction de la conjugaison. Quand on songe à l'extrême complication de la conjugaison du vieil-irlandais, avec ses thèmes verbaux si variés, qui remontaient pour la plupart à l'époque italo-celtique, on ne peut qu'être frappé de la simplification qu'a subie le verbe gallois. Un seul mode, et à ce mode trois temps seulement : un présent, un imparfait, un prétérit ; plus deux personnes à l'impératif. En tout vingt et une formes. Voilà le bilan établi par M. Sommerfelt. On voit aussitôt combien le tableau de la conjugaison dans les grammaires classiques du gallois repose sur une illusion. Il est vrai que M. Sommerfelt ajoute une vingt-deuxième forme, qui est, et de beaucoup, la plus importante, c'est l'infinitif. Et il mentionne un verbe qui conserve toujours une flexion complète, avec une série de neuf temps, un présent simple, un présent itératif (servant aussi de futur), un imparfait, un imparfait itératif (servant aussi de conditionnel), un prétérit, un plus-que-parfait (servant aussi de conditionnel passé), un présent du subjonctif, un imparfait du subjonctif et un impératif, sans parler de l'infinitif. C'est le verbe substantif, qui sert à la conjugaison périphrastique. Celle-ci prend de plus en plus d'extension. Originellement, l'emploi du verbe « être », avec l'infinitif précédé de *yn*, exprimait une valeur d'aspect très nette : *yr wyf yn gweled* signifiait « je suis en train de voir » par opposition à *gwelaf*, qui du sens perfectif de « je vois » avait passé de très bonne heure au sens futur « je verrai ». La valeur durative de la conjugaison périphrastique tend à disparaître, notamment au futur ou au passé : *byddaf yn gweled* signifie simplement « je verrai » comme *oeddwn yn gweled* « je voyais » ou *yr wyf wedi gweled* « j'ai vu ». En même temps, le prétérit simple cède de plus en plus devant l'emploi du verbe *darfod* « cesser de » avec l'infinitif : *darfu ef ysgrifenu* « il écrivit ». Ainsi, les formes simples du verbe, si réduites déjà quant au nombre, sont menacées de s'éteindre complètement. Si le mouvement continue, la conjugaison galloise consistera bientôt en un jeu d'auxiliaires, c'est-à-dire d'outils grammaticaux servant à marquer les temps, les modes, les personnes et les nombres. La flexion verbale aura vécu et sera remplacée par un type nouveau, complètement analytique.

Le système du nom reste assez compliqué par suite de la variété des formations de pluriel, qui ne se laissent ramener à aucune règle stricte et imposent un effort à la mémoire. C'est un résultat paradoxal qu'en gallois le verbe est relativement plus simplifié que le nom ; l'arbitraire est réduit au minimum dans le verbe tandis que dans le nom c'est l'arbitraire qui domine. Une place importante

dans la grammaire est tenue par le pronom, avec ses formes si variées suivant l'emphase ou l'atonie, ses combinaisons de formes se renforçant l'une l'autre, et surtout ses « flexions » par agglutination avec les prépositions. Dans la syntaxe, le pronom joue un grand rôle, étant donnée la prépondérance accordée à l'infinitif (nom verbal) dans la construction des phrases. L'infinitif, ou du moins ce qu'on appelle de ce nom, reste un des traits les plus originaux du gallois comme de l'irlandais ; c'est la marque des langues celtiques.

En plus de l'intérêt qu'il offre aux celtistes, ce livre a pour les Français un intérêt particulier. Il fait apparaître sur bien des points de la morphologie combien l'évolution du gallois et celle du français ont obéi à des tendances parallèles. Le jour où l'on entreprendra une étude d'ensemble des rapports du celtique et du roman, on ne devra pas négliger le témoignage, si sincère et si exact, que M. Sommerfelt a tiré du gallois de Cyfeiliog.

J. Vendryes.

XII

Jos. Baudiš. *Grammar of early Welsh.* Part I. Phonology. Oxford, University Press. 1924. (Philological society. Philologica, vol. II, *supplement*).

L'auteur n'a pas besoin d'être présenté aux lecteurs de la *Revue Celtique* dont il est un des plus précieux collaborateurs. Ils apprendront avec plaisir qu'il vient d'être nommé professeur de Grammaire comparée et de Celtique à l'Université de Bratislava : nous ne pouvons que féliciter le gouvernement tchéco-slovaque d'une pareille création et d'un pareil choix.

L'ouvrage que nous annonçons (un peu tardivement et nous nous en excusons auprès de l'auteur) est assurément, sous sa forme résumée, le plus complet et, dans l'ensemble, le mieux informé qui ait paru sur le sujet singulièrement compliqué de la phonétique galloise. L'auteur a tout compulsé et, ce qui est précieux, a étudié lui-même sur place la prononciation galloise.

Il est de nature à rendre les plus grands services. Voici quelques remarques que je soumets à l'auteur.

P. 2. vann. *bouit* ; c'est haut-vann. ; en bas-vannetais : *bwət* écrit *boet* (*e* = *ə* ou *ö* très bref).

La note : l'équivalent breton du gallois *gw*, *gw̥*, *chw̥-* est bien celui qui est indiqué en note, mais en exceptant le trégorrois qui a *gw-*, *chw-*, *hw-*.

P. 8. Il est certain, comme l'auteur le dit après moi, que *mywn*, *mewn*, comme *rhoi*, donner, sont diphtongues, depuis l'époque la plus ancienne de la poésie galloise ; l'auteur en conclut que *mewn*, *mywn* ne peuvent venir de **medwn*. Pour *rhoi*, c'est sûr, à cause de l'impér. 2e pers. du sg. *ro* du Bl. Book, à cause de l'inf. cornique *ry* et des formes bretonnes. *Dewr* (diphtongue) s'explique en face de *hywr* (deux syllabes), la composition n'y étant pas sentie et pour cause (Gorchan Maeld. : *deor*). *Mewn* est plus compliqué ; les généalogies en vieux-gallois donnent *medon*. On peut songer à expliquer, par son rôle de préposition proclitique, la chute du *d* intervocalique ; on ne trouve pas *medo-* ou *medio-* à l'état indépendant, mais toujours en composition.

P. 12. Breton *gwalc'hi*, laver : vannet. *golhein*.

P. 13. La particule relative *a* viendrait de ...*o-* (*-so* ?) ; la particule verbale *a* résulterait de la confusion de plusieurs particules (**so*, **at*). Cette remarque suggestive a besoin d'être développée et appuyée, *Aper* viendrait de *oper*. Il semble bien qu'il y ait eu deux formations correspondant aux deux sens de : *flot qui va* (*ad-ber-*), flot qui débouche (*od-*, *ud-ber*). *Aper* et *oper* coexistent.

P. 16. *Gormod*, moyen-gallois, est à lire *gormodd* : *gormod*, moderne *gormod* est plus récent.

P. 17. Bret. *ganto*, (trég. *gañte*) : ajoutez vannet. *geté* 3e pers. plur. ; *dehe* (léon. *dezo*).

P. 18. Corn. (*w*)*orth*, bret. *ouz* : c'est juste pour le cornique quand la préposition est conjuguée avec le pronom (*worte*, contre eux, et *orte*), mais en proclise, construite avec l'infinitif (au sens du participe présent), le cornique perd *r* et on a *owth* devant les voyelles et *ow* devant les consonnes (cf. breton *o tont*, en venant ; en moyen-breton on trouve encore *ouz* devant des consonnes).

P. 37. *Llan Dogo* ne renferme pas le nom de l'abbé dont les ann. d'Ulster mentionnent la mort en 473 ; son nom apparaît dans la vie la plus ancienne de saint Samson de Dol, et est resté dans *Lanohou* en Cornwall, anciennement Lan-Dochou. Comme le dit l'auteur, il faut reconstituer : *Docco*, *Doccu*, gén. *Doecouos*.

P. 47. 70 *remedau* dans le Poème à Juvencus n'est pas un pluriel : il faut lire *remedau t*], comme le prouve la rime avec *guoraut*, et *trintau*[*t*] : gall. moy. *ryfedawt*, chose étonnante, l'ensemble des choses étonnantes.

1. Si dans cette construction la préposition est suivie d'un pronom avant le verbe, on a *warth* : *worth y whylu*, en le cherchant.

P. 50. Comme le dit Baudiš, il est difficile pour *ieu*, v. gall. *iou*, breton *ieo*, de décider quelle est la forme brittonique exacte de ce mot. Le bas-vannetais a, en outre, la forme *iaẅ*, comme aussi sur certains points du haut-vannetais qui a de plus *ieù* (*ięẅ*).

P. 54. Le v. bret. *coarcholion* gl. *canabina* est cité avec raison, mais l'auteur ne cite pas le gall. *cywarch*, breton (vannetais) *coarch*.

Pour *pybit* (*py* = irl. *co*), il eût fallu citer le v. gall. *behet*, jusqu'à, et *bet* (cf. Strachan, *Intr.* 177 *n*). *Behet* ne peut à même époque donner *bet*, d'autant plus que *bet* est en plein usage en breton, avec les dérivés *bedec*, *bedic* (bas-vann. *bidic*) *beteg*, *bete* (cf. Ernault, *Gloss*). *Behet* semble se rapporter à *pybyd*, mais *bet* ne peut s'expliquer ainsi. Le cornique *bys* est identique à *bet*.

A côté de *morhǫ́l*, marteau, le bas-vann. à *marhǫ́l*.

Pour *o* donnant *y* en gallois en mots simples, en syllabe non finale, l'auteur cite comme exemple du contraire : *tonneu*, *archolleu*, *hobeu*, *llongeu*, *moroed*, *cochet* : je ferai remarquer que tous ces mots ont été influés par des mots monosyllabiques correspondants (*tonn*, *coch* etc.). *Conwy* me semble dû à la forme officielle.

P. 56. Je ne crois pas que *dy* représente *teu*, *tjeu*, *ta*, dans le vers à Juvencus : *rit pucsaun mi de trintaut*. *De* c'est *ty*, *di* : et il me paraît probable qu'il faut lire *ri-th* dans *rit*.

P. 62. *Arglwyd* et corn. *arluth* : *arlwyd* existe aussi en gallois, mais paraît usité surtout dans les dialectes du Sud ; on lit *arlwyd* dans le White Book des Mabinogion, col. 160, l. 24.

P. 86. *Cudigl* représentant *cubiculum* me semble devoir son *d* pour *v* à l'influence de *cud*, *cudio*, cacher ?

P. 88. Il eût été bon de dire que les variations dans le vocalisme de *ploib* du latin *plēbes* sont dus à l'action de la voyelle du second terme, en général, *ploib* étant proclitique (*Plu-fur* pour *Plu-flur*, le patron est *Flōrens* ou *Flōrus*).

P. 89. Vannel. *staň* : *saň* (gall. *safn*) existe aussi.

P. 95. *Beio*, *treio* sont rapprochés d'ordinaire de *bágim*, *trágud* quoique le sens du premier soit sensiblement différent de l'irlandais ; il eût été bon d'indiquer pour les mots gallois *ă* bref.

Erispoe (*Erispogius*) : *Erispogius* existe dans des textes latins, mais est sans valeur.

Le breton *ti* a en effet *ī* long. Peut-être s'expliquerait-il par certains cas obliques ou le pluriel ? Cf. *bihan*, gall. *bychan* [1]. *Gwele* s'accorde bien avec *gwely*, mais le *gueli* du *voc. corn.* a *ī* long,

1. Le breton est arrivé à **bīyan* : en Haute-Corn. aujourd'hui *biyən* et sporadiquement *bīn*. En cornique *byghan* et *byan*, mais voc. corn. *boghan*.

d'après la graphie constante *gwely* du moyen-cornique. Ici aussi, il me paraît probable que cet *i* est dû au pluriel : d'après Lhwyd on a *gweliaw*. *Ty* indique aussi *i* long ou un son *i* assez net. La graphie dans les noms de lieux le confirme (*Tywardreath*).

P. 97. *Mach-* dans *machtiern* (gall. *mechteyrn*), s'expliquerait par une délabialisation de *maquo-*.

C'est fort possible, mais cela n'explique pas la spirante sourde dans *mach-*[1].

P. 99. *Wyneb* à côté d'*enep* aurait eu besoin d'explication.

Macc est expliqué en note par *cc*, ce qui est sûr. Il eût été bon de citer à côté *mach-* dans *mach tire*, employé dialectalement pour *mac tire*, loup (fils de la terre).

P. 101 : *Tyckya*, 3. pers. sg. pr. ; ipf. 3e pers. sg. *tygyei* (mod. *tycia*, *tygiei*). D'après Baudiš, il est difficile d'admettre que dans le *tyckio* moderne on ait affaire à une ténue sourde. Il me semble qu'il y a eu influence de *tyckya*, dont la sourde s'explique comme les 3e pers. du prés. des verbes en *-ha* (ou par assimilation à ces verbes), comme l'a supposé J. Morris Jones, *Gr.*, p. 375.

P. 107 : *Lwyttei*, de couleur grise, viendrait de *llwyd-dei*. Je ne connais pas *dei* ; Baudiš y a-t-il vu l'équivalent de *-de* : *creu-dde* ? Sur ce suffixe, cf. J. Loth, *Remarques et add.* à la *Gramm.* de J. Morris Jones, p. 94-95. Je crois que *llwytthei* doit s'expliquer comme *cardolei* (suff. **-sag-i̯o-*).

P. 112. 3. *b* ; bret. *dañt* : *a* dans *dant*, en vannetais, en particulier en bas-vannet., n'est nullement nasal.

P. 117. *Pāx* > Trég. *peuc'h*. *Peuc'h* est courant en bas-vann., en cornouaillais : en léonard. *peoc'h*.

P. 118. *b*. Dans *gwychr*, conformément à ce qu'a supposé Zupitza, on aurait *rch* < *rkk'* < *r'k*. C'est sûrement faux car *gwych* existe ainsi que *gwychder*.

P. 119. *Luch* (*llwch*) serait emprunté à l'irl. : ce mot est commun à tout le groupe brittonique et s'explique bien par **luk-s-* : v. bret. *luh* en *Luh-guiuuan*, conservé dans des noms de lieux ; en Bretagne anciennement bretonnante, il est devenu *loup* ; l'étang du *Pas-du-loup* dans la forêt de Paimpont.

P. 119. *Affwys* est tiré d'*abyssus* : ce qui rend cette étymologie fort douteuse, c'est *diffwys*, adjectif et subst., à côté du breton *er-voùs* (pour *er-voes*), profond.

1. *Machteith* ne peut être identifié avec *macdacht* ; on eût eu *mayteytt-* et plus tard *mayteith*.

P. 121 : Bret. *iez*, gall. *-iaith* : peut-être haut-van. *iebeu*, gémissements affectés (Le Goff, *Suppl.*).

P. 125. Note 2 *Bolgros* (à *ros*) ? La traduction anglaise de ce nom de lieu *Belly-moor* ne laisse pas de doute sur sa composition : *Bolg*, *Boly-ros*.

P. 129. *H* ne serait pas étymologique dans *hwyad*, canard, bret. *houad*, voc. corn. *hoet*. C'est juste si on adopte avec Pedersen **aujeto-*, mais l'île de Houat actuelle, sur les côtes du Morbihan est en v. bret. *Hoiata* et représente le gaulois *Siata*, suivant toute vraisemblance : *s* gallo-romain serait *h* par rapprochement avec le nom vieux-britt. du canard.

P. 154 : V. bret. *Jagu* de *Jacobus* ; *Jacòbus* donne bien *Jacob* en v. gall. mais pour le breton *Iagu* et *Iegu*, il faut supposer *Jacòbus*.

P. 156-211 : V. fr. *targue*, lat. du moyen âge *targa* : il faut lire *targe*.

P. 159. Pour *gwybet*, cf. corn. moy. *gwebesen* (mal lu par Stokes).

Le breton a un mot qui semble difficile à en séparer : *c'houibet*, sing. *c'houibeden*, moucheron, vann. *huibet*, *huibeden*, mais cependant le gallois a aussi *gwiban*, de sens analogue : l'échange *chw-* : *gw-* est connu. Il peut y avoir eu, en gallois, influence de *gwibio*, errer ; et, en breton, celle de *c'houiban*, *c'houibanat*, siffler (gall. *chwibanu*).

P. 160. Baudiš hésite à accepter comme primitive une particule verbale *yt* à côté de *yd*. Je crois que sa note est en faveur de l'existence des deux particules (cf. J. Loth, *La particule* ro *dans les langues britt.* Paris, 1911, p. 114-115 ; *Rem. et add.* à l'*Intr. to early Welsh* de Strachan, p. 69-70).

Les pages 167-178 donnent un résumé complet de ce qui concerne voyelles et consonnes et, en particulier, du tableau des mutations des consonnes.

La phonologie des emprunts latins va de la page 176 à la fin.

Baudiš n'a pas seulement pris la substance des travaux de ses devanciers, quand il les a jugés fondés ou dignes de considération ; il y ajoute continuellement des idées ou une note personnelle. Il a, en particulier, tiré un très bon parti des noms propres en en donnant, autant que possible, les formes chronologiquement. C'est là une mine précieuse, encore insuffisamment explorée. Les noms de lieux, en particulier, sont d'une grande importance non seulement au point de vue linguistique, mais encore au point de vue historique. La préhistoire même y est intéressée.

En terminant la lecture de cet ouvrage, je n'ai pu me défendre

d'un sentiment d'étonnement admiratif pour un pareil labeur, et j'en emporte aussi un sentiment de reconnaissance pour l'auteur ; il nous épargne de continuelles et parfois difficiles recherches ; il nous résume souvent en quelques mots, avec des exemples appropriés, de longues études ou de laborieuses dissertations. Ce livre sera le manuel indispensable de tous ceux qui s'intéressent aux langues brittoniques.

J. Loth.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — I. Nouveaux docteurs honoris causa à la National University of Ireland. — II. Retraite de MM. Gaidoz et Thurneysen. — III. Nomination de M. Bremer au National Museum de Dublin. — IV. Conférences de M. Pedersen au Collège de France. — V. La nouvelle *Revue de linguistique romane*. — VI. M. Leo Spitzer et les principes de l'étymologie. — VII. Les mots celtiques en français. — VIII. L'origine du nom de Thiviers. — IX. L'élément celtique dans l'onomastique flamande, d'après M. Mansion. — X. Étude de M. Sommerfelt sur des noms de nombre irlandais en Galles. — XI. Nennius était-il irlandais ? — XII. La technique du sermon médiéval, d'après M. Gilson. — XIII. M. Hauck et le développement de Swansea. — XIV. Un guide du gallois parlé par Caradar. — XV. M. Förster et le gallois de Shakespeare. — XVI. Poèmes gallois du XXe siècle traduits en anglais par M. Idris Bell. — XVII. M. Ernault et l'enseignement du français aux Bretons. — XVIII. Ouvrages nouveaux.

I

Les derniers mois ont vu créer en Irlande un certain nombre de docteurs honoris causa.

Le 11 juillet 1925, le grade de Docteur a été officiellement conféré, *honoris causa*, et *in absentia*, par la National University of Ireland à MM. J. Loth, professeur au Collège de France, R. Thurneysen, professeur à l'Université de Bonn et J. Vendryes, professeur à l'Université de Paris.

A la fin du mois d'octobre 1925, la National University of Ireland a conféré le même grade honorifique à Dom Louis Gougaud, au Professeur Pedersen, de l'Université de Copenhague, au Rev. Ch. Plummer, Fellow de l'Université d'Oxford et au Dr Julius Pokorny, professeur à l'Université de Berlin.

II

A la fin de l'année scolaire 1924-1925, M. Henri Gaidoz a pris sa retraite de directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des Hautes Études. Il occupait ce poste depuis 1876. En cet espace de près de cinquante ans, les études celtiques ont fait des progrès considérables ; on a vu se multiplier les enseignements et conséquemment les élèves. Aujourd'hui que le celtisme a conquis sa place dans l'enseignement universitaire de nombreux pays, il ne faut pas oublier la modeste conférence de l'École des Hautes Études qui en a été un des premiers enseignements officiels. Son titulaire a été l'initiateur des études celtiques en France, il a fondé la *Revue Celtique*, il a contribué à la formation d'un bon nombre des celtistes actuellement vivants. C'est une satisfaction qu'il emporte dans sa retraite et dont il a le droit d'être fier. On annonce que M. R. Thurneysen, professeur de linguistique à l'Université de Bonn, atteint par la limite d'âge en vigueur dans la législation prussienne, a dû prendre également sa retraite. Il est remplacé dans sa chaire par M. F. Sommer, un de ses anciens élèves, précédemment professeur à Rostock et à Iéna. Mais M. Thurneysen n'a pas renoncé pour cela à l'enseignement. Il a obtenu de faire à l'Université de Bonn des cours libres de celtique. C'eût été pour nos études une perte trop sensible si une voix comme la sienne s'était trouvée réduite au silence.

III

Pour remplir la vacance annoncée au tome précédent de la *Revue Celtique*, p. 512, la « Civil Service Commission » de l'État libre d'Irlande a fait choix d'un archéologue allemand, le Dr Walther Bremer, ci-devant professeur d'archéologie préhistorique à l'Université de Marbourg. Le nouveau Keeper of the Irish Antiquities Division of the National Museum, Dublin, est né en 1887. Ancien élève des universités de Marbourg, de Munich, de Rostock et et de Giessen, il est docteur en philosophie depuis 1910. Il a voyagé en Europe Sud-Orientale, en Grèce, en Crète et en Asie Mineure pour y étudier les vestiges des anciennes civilisations. Mais ses travaux personnels ont porté avant tout sur les influences réciproques des diverses civilisations européennes aux temps préhistoriques et notamment sur la place qu'occupent dans la préhistoire la

Grande-Bretagne et l'Irlande. C'est lui qui a rédigé les articles concernant ces deux pays dans le *Lexicon of European Pre-history*.

IV

Au mois de mai 1925, M. Holger Pedersen, de l'Université de Copenhague, est venu faire trois conférences au Collège de France. Il avait pris pour sujet les rapports du celtique avec les autres langues indo-européennes ; il a surtout insisté sur les rapports que le celtique présente avec le tokharien et avec le hittite. Sur ces questions toutes d'actualité, le savant professeur a exposé nombre d'idées nouvelles qui ont vivement intéressé l'auditoire. Ces conférences feront, nous l'espérons, l'objet d'une publication spéciale.

V

Il s'est fondé à Paris en 1924 une « Société de Linguistique romane », dont le bureau a été provisoirement constitué comme suit : Président, M. Ferdinand Brunot ; vice-présidents, MM. Mario Roques et H. Yvon ; administrateur, M. A. Terracher ; trésorier, M. Oscar Bloch. La cotisation annuelle est de 50 francs. Elle donne droit aux publications de la Société, qui consistent en une *Revue de linguistique romane* formant chaque année un volume de 500 pages paraissant par fascicules, et une Bibliographie annuelle du romanisme, dont la rédaction est confiée à M. P. Aebischer, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), pour la linguistique en général, et à M. P. Barbier, professeur à l'Université de Leeds, pour l'étymologie.

Un premier numéro de la Revue a paru. C'est un numéro double de x-180 p. 8°, donnant une excellente idée du programme que se sont fixé les promoteurs de l'entreprise. L'objet de la Revue semble surtout de présenter au public une mise au point des questions si variées que pose la linguistique romane. La tâche est immense ; elle est assurée par la collaboration d'une équipe de spécialistes compétents qui fourniront la Revue de Chroniques concernant leur spécialité. Une place a d'ailleurs été prévue pour des articles originaux portant sur les langues romanes.

On trouve dans ce premier numéro, outre une chronique roumaine et une chronique espagnole, un long article de M. Griera sur le domaine catalan et un de MM. Jaberg et Jud sur l'Atlas linguistique de l'Italie. M. Meyer-Lübke y a donné un résumé des travaux de linguistique romane au cours des douze dernières années (pp.

9-34). Les celtistes trouveront à prendre mainte suggestion utile dans le premier article de ce premier numéro. Il a pour titre « Les langues romanes et les tendances des langues indo-européennes » ; il est signé de M. A. Meillet. L'idée générale en est de montrer dans le développement des langues romanes des tendances qui étaient en germe dans l'indo-européen commun et qui ont plus ou moins abouti dans les diverses langues de la famille. On connaît les étroits rapports du celtique et du latin. Aussi le celtique est-il à plusieurs reprises mentionné dans cet article.

VI

Un article de M. Jorgu Jordan dans la *Revue de linguistique romane* (p. 162-170) fait connaître un travail de M. Spitzer, qui mérite d'être signalé à tous les linguistes, quel que soit le domaine qu'ils occupent. Ce travail a paru au tome I (p. 129-159) d'une revue nouvelle, *Jahrbuch für Philologie* éditée par MM. V. Klemperer et E. Lerch. Il a pour titre *Aus der Werkstatt des Etymologen*, et M. Jorgu Jordan paraît bien inspiré en traduisant par « Un Catéchisme étymologique ». C'est en effet, un ensemble de règles pratiques à l'usage de tous ceux qui se mêlent de faire des étymologies. Les gens de tout âge peuvent en faire leur profit ; mais ce catéchisme s'adresse surtout aux jeunes, auquels il montrera le danger de l'étymologie et inspirera la crainte de se livrer à ce jeu. Les étymologies, dit M. Spitzer, ne doivent pas se chercher ; elles se trouvent. Mais pour être trouvées, elles exigent de l'étymologiste des connaissances quasi universelles : toutes les disciplines lui sont indispensables et il doit en outre savoir lire dans le grand livre de la vie, car la vie de la langue n'est qu'un aspect de la vie de l'esprit, et c'est l'esprit qui mène toute l'activité humaine. En dehors de conseils pratiques dont l'utilité est incontestable, le travail de M. Spitzer pose quelques principes théoriques qui intéressent le problème du vocabulaire.

Il est un point sur lequel le savant linguiste risque de rencontrer des contradicteurs. Il fait trop bon marché de la phonétique ; il admet que les rapports sémantiques priment tous les autres et que les variations de la phonétique sont d'un intérêt secondaire ; il y voit des caprices de l'usage, des bizarreries de l'esprit qui s'amuse lui-même à transformer les sons et se fonde sur de vagues analogies sans règle et sans méthode. Si cette doctrine prévalait, ce serait la fin de l'étymologie. Tous les étymologistes savent bien qu'il y a des irrégularités dans l'évolution phonétique ; mais le principe de la

régularité phonétique est une sauvegarde et un frein. Il faut s'y tenir comme on se tient à la boussole en traversant une forêt épaisse. Si les circonstances imposent de s'écarter de la ligne droite, c'est la considération des principes phonétiques qui doit justifier ces dérogations. Sans la boussole phonétique, les étymologistes n'ont aucune chance d'atteindre leur but [1].

VII

La fondation de la revue *Litteris* est une preuve nouvelle de l'activité intellectuelle des pays scandinaves, qui prennent à tâche de répandre sur le reste de l'Europe une lumière bienfaisante. L'initiative vient cette fois de Suède, où un jeune professeur de l'Université de Lund, M. S. B. Liljegren, a eu l'idée de grouper des collaborateurs de tous les pays pour organiser une revue critique internationale. *Litteris* ne contient que des comptes rendus, mais d'une grande variété, puisqu'elle rend compte de tous les ouvrages qui rentrent dans le domaine des humanités. Le critique chargé de faire le compte rendu n'est jamais de la même nationalité que l'auteur de l'ouvrage : ainsi se trouve appliqué le double principe de la collaboration internationale et de l'impartialité. Les premiers numéros de *Litteris*, où figurent des comptes rendus signés des noms les plus illustres, ont obtenu un vif succès. Dans le numéro de mars 1925 (vol. II, n° 1, p. 77-94) il faut signaler un compte rendu des cinq premiers fascicules du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de M. von Wartburg par deux linguistes danois, MM. Kr. Sandfeld et Holger Pedersen. Ce dernier s'est attaché aux éléments celtiques du vocabulaire français. Il restitue d'abord au celtique un certain nombre de mots que M. von Wartburg considère comme des emprunts au latin : irl. *agid* « il mène », irl. *arathar*, gall. *aradr* « charrue », irl. *anál*, gall. *anadl*, bret. *alan* « souffle », irl. *áinne* « anneau, bague » (M. Pedersen rapproche le radical italo-celtique **ăn-* « anneau » de l'arménien *anur* « collier, anneau »). Mais la tâche principale de M. Pedersen est d'examiner dans le dictionnaire de M. von Wartburg les mots français qui sont donnés comme provenant du vieux fonds gau-

1. Il y a également un programme à recommander à l'attention des étymologistes dans l'article de M. G. Bertoni, *Che cosa sia l'etimologia idealistica* (*Jahrb. f. Phil.*, I, 125-128). Sur les tendances de la nouvelle école, voir un bon et solide travail de M. K. Jaberg, *Idealistiche Neuphilologie*, dans la *Germanisch-romanische Monatsschrift*, t. XIV (1926), p. 1-25.

lois. On sait combien les progrès de l'étymologie, tant celtique que romane, ont permis d'ajouter au livre fondamental de M. Thurneysen, *Keltoromanisches*, publié en 1884. M. von Wartburg s'est imposé la tâche de signaler, partout où il les rencontrait, les traces du substrat celtique ; et M. Pedersen le loue de la façon dont il s'en est acquitté, n'ayant fait appel à l'aide d'un celtiste, M. Kleinhans, que pour un petit nombre de mots. On trouvera dans le compte rendu de M. Pedersen une liste de mots gaulois passés en français, commençant par les lettres *a* et *b* (p. 82-85). M. Pedersen y joint des remarques personnelles sur le nom celtique du « houx » qu'il restitue sous la forme **kolino-* et de la « prunelle » qui devait commencer par **agri-* (cf. J. Pokorny, cité ci-dessus, p. 235), ainsi que le v. français *amblais* qui suppose non pas **ambi-lattium* proposé par M. Jud, mais **ambi-lātium* réclamé avec raison par M. Kleinhans. Quand on dressera la liste des mots celtiques conservés en français, il conviendra de lire de près cet article de M. Pedersen ; il dépasse la portée habituelle d'un compte rendu.

VIII

Lou Bournat (« La Ruche »), bulletin mensuel de l'école félibréenne du Périgord (Périgueux, imprimerie Ronteix) publie dans son numéro de mai-juin 1925 (t. IX, 17e-18e livraison) une notice sur Thiviers, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nontron. L'auteur de cette notice, M. André Maisonneufve-Lacoste, commence par des considérations étymologiques. Il rapproche Thiviers de Pithiviers et de Thiers et, sur la foi d'Henri Martin, il tire tous ces noms d'un celtique *tiern* qui désignerait la résidence d'un chef de canton commandant à cent villages. Henri Martin dit seulement dans son *Histoire de France* (t. I, 1855, p. 41 n.) que « chaque canton renfermait plusieurs clans, chaque clan plusieurs villages » et que « chef de canton se dit *tiern*, *teirn* en kimrique ». Ce dernier renseignement est exact, à condition de traduire kimrique par gallois. Il existe en gallois un mot *teyrn* « chef, prince » (d'où *teyrnas* « souveraineté »), bien attesté au moyen âge. En irlandais on a le mot *tigerna* « chef », irl. mod. *tighearna* (prononcé *tirnə* ou *tyernə*), d'où a été tiré par dérivation un nom propre d'homme, qui est en irlandais *Tigernach*, aujourd'hui écrit *Tierney*. C'est l'équivalent du *Teyrnog*, bien connu au moyen âge. Le vieux breton, qui a quelques exemples du simple *tiern* dans des noms propres (*Mach-tiern*, *Tiern-mael*, etc.), répond à *Teyrnog* par *Tiar-*

noc. Tous ces mots sortent d'un radical *Tegerno-* ou *Tigerno-* attesté en vieux brittonique sous les formes *Cuto-tigirni* (*Inscr. Brit. Christ.* 71) ou *Tigernomaglus* (*R. Celt.*, V, 453) et en irlandais sur un ogham où on lit le génitif *tigerni* (Holder, II, 1841). En gaulois se rattache certainement au même radical le nom de la ville de Thiers, qui est le *Tigernum castrum* de Grégoire de Tours.

Pithiviers est d'une tout autre origine ; ce nom, qu'on prononce dans le pays quelque chose comme Peuvier ou Puvier, remonte, semble-t-il, à un datif **Petuariis* ; cf. Πετουαρια, auj. Padrington en Grande Bretagne (Yorkshire). C'est peut-être la désignation d'un carrefour (cf. les nombreux *Carouge* de *quadruuium* ou *quadruuia*).

Thiviers n'a certainement rien à faire ni avec Pithiviers ni avec Thiers. Peut-être faut-il y joindre le nom de *Tiviers*, porté par une commune de l'arrondissement de Saint-Flour (Cantal). Les formes anciennes du nom de *Thiviers* nous sont communiquées par M. A. Thomas : c'est *uicus de Tiverio* (1212, cart. de Dalon), *Tiborium* (pouillé du XIIIe s.), *Tiviers* (1211, chron. de Saint-Martial de Limoges), *Tuvers* (Annales du Midi, t. XVI [1904], p. 381, à corriger en *Tiviers* d'après le MS. B. Nat. fonds lat. 1338, f° 214 r°). Il y faut joindre *Teverio Vico* sur une monnaie mérovingienne du début du VIIIe s. (Holder, II, 1820). Tout cela semble indiquer un radical **Tib- *Tiv-* (ou **Teb- *Tev-* ?) avec un suffixe **-arium* ou **-ërium*. Mais les langues celtiques ne fournissent rien à l'appui.

IX

Sous le titre *Oud-Gentsche Naamkunde* ('S Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1924, XXIV-323 p. gr. 8°), M. Mansion, le savant linguiste de l'Université de Liége, a élevé un monument à sa langue maternelle, le flamand. Le titre, trop modeste, ne doit pas faire illusion. Pour la connaissance du vieux-flamand, l'ouvrage est d'une importance capitale : il offre une étude complète et détaillée de la formation des mots et de la phonétique, qui y tient près de 150 pages. C'est une mine où les germanistes auront à puiser ; ils y trouveront une masse de faits, dûment contrôlés et interprétés sagement. Un court chapitre, pp. 120-131, est consacré aux éléments celtiques des noms de lieu flamands. C'est une utile addition au répertoire de Holder. M. Mansion considère comme d'origine celtique les noms suivants :

a/. Le nom de ville *Ronse*, français *Renaix* (de **Ronnets*), dont la forme la plus ancienne est *Rotnace* (IXe s.), en latin *Rodenacum*

(année 831), remonterait à **Rutēnācum* ou plutôt à un féminin **Rutēnāca*, s.-ent. *uilla* ou mieux *cella*, ce nom étant dû suivant toute apparence à l'origine ruthénoise du patron de la ville, saint Amand, qui y fonda un monastère. Toutefois comme une rivière du nom de *Ronne* prend sa source tout auprès, il est possible que le nom de *Ronse* représente le même nom (anc. *Rotanus* ou *Rodanus* peut-être) augmenté d'un suffixe *-ācus* (*-āca*).

b/. Les noms de fleuve *Absentia*, *Amburnia*, *Beverna* (cf. *Bebronna*), *Materna* (cf. *Matrona*), *Bursitia* (de **Bursetum*), *Dormia*, *Legia*, *Mandra*, *Merona*, *Mella*, *Temsica*, *Cysindria*. Ces noms n'ont rien de germanique ; quelques-uns peuvent passer pour celtiques parce qu'on en retrouve de semblables en Gaule ; mais en Gaule même, beaucoup de noms de fleuve sont antérieurs à l'arrivée des Celtes, et il se peut qu'on ait affaire ici aussi à des éléments préceltiques.

c/. Les noms de lieu *Blandinium* (plutôt latin ?) ; *Cimbarsaca* (année 815) ; *Combesscura* (année 941 ; mot composé, dont le second élément est germanique, auj. en flamand *scheur* « crevasse » ou *schorre* « terrain découvert ») ; *Gandavum* (VIIe s.) plus tard *Ganda* (ann. 819) et *Ganth* (ann. 864), nom de la ville de Gand ; *Gavere* (cf. *Gabromagus*, *Gabrosentum* et *Gabris*, auj. Gièvres, Loir-et-Cher) ; *Leodium* (VIIe-VIIIe s.), d'où le dérivé *Leudicum* qui explique Ludik, Lüttich ; *Malete*, auj. Maaltebrugge ; *Nivela*, auj. Nevele ; *Sarchinnium* ; *Septimbrias*, auj. Zepperen [mais le nom de nombre « sept » ne s'est pas conservé sous la forme **septṃ* en celtique] ; *Trudonecas* (dérivé celtique du nom germanique *Trudo*) ; *Truncinae* ; *Tungrensis* ; enfin *Canphin* (ann. 966), qui par *Cantfinium* remonterait à **Cantovinio-* cf. **Cantobennon*. Pour *Karabantum* (XIe s.), on peut hésiter entre une origine celtique ou germanique.

d/. Les noms de personne *Abbo*, *Ambrico*, *Artoldus*, *Baude*(*mundus*), *Dado*, *Ebroinus*, *Emmo*, *Clod-* (dans *Clodbaldus*, *Clodawiva*, *Clotrada*, cf. *Clotorix* chez Holder), *Gimmo*, *Mummolenus*, *Rimaglius*, *Sumaringahem*, *Tancradus*, *Vinpinga* (cf. *Vimpus*, *Vimpia*, etc., chez Holder). Certains de ces noms étaient portés par des habitants de la Flandre ; d'autres étaient des noms d'étrangers.

X

Dans les *Avhandlinger utgitt av det norske Videnskaps-Akademi* publiés à Oslo (Historisk-Filosofisk Klasse, 1925), M. Sommerfelt signale et commente une intéressante découverte. Dans le sud du Cardiganshire, les paysans emploient, pour compter surtout leurs

moutons ou leurs vaches, des noms de nombre différents de l'usage gallois. M. David Thomas, à qui l'on doit cette découverte, a publié les noms de nombre en question dans les *Transactions of the Cardiganshire Antiquarian Society* de 1924 (vol. III, p. 9 et suiv.). Examinant la forme de ces noms, M. Sommerfelt y a reconnu des noms de nombre irlandais, et d'une date fort ancienne. Si ces noms ne présentent rien qui ne s'explique par une origine irlandaise, ils dérivent d'une forme de l'irlandais qui est antérieure à l'époque des manuscrits irlandais les plus anciens. Ils indiquent un état phonétique spécial de l'irlandais du Pays de Galles, qui était sur certains points plus conservateur que celui d'Irlande, tandis qu'il avait sur d'autres points évolué parallèlement à ce dernier. Les nombreux changements dans le détail des formes s'expliquent surtout par l'influence des différents nombres les uns sur les autres et par des adaptations au système phonétique du gallois.

Cette conclusion, qui est indiscutable d'après le détail des faits cités, a une portée considérable. Elle fournit d'abord des données utiles à la linguistique générale, quant à la persistance de systèmes de numération dans des langages spéciaux, et quant aux actions que les noms de nombre exercent les uns sur les autres. On connaissait déjà maint fait de ce genre dans des langues variées ; mais les faits cités ici n'en sont pas moins importants. Au point de vue particulier des langues celtiques, ils apportent une preuve de plus, mais une preuve frappante, des établissements que firent les Irlandais au Pays de Galles, notamment au Sud du Pays, dans les premiers siècles de notre ère ; il va sans dire qu'ils ne sauraient être invoqués pour trancher la question de l'immigration goidélique en Irlande. Au point de vue phonétique enfin, ils donnent lieu à de nombreuses remarques sur l'évolutions des sons tant en irlandais qu'en gallois ; et l'on pense qu'un phonéticien aussi subtil et aussi averti que M. Sommerfelt n'a pas manqué d'en profiter. Ses explications sont en général tout à fait plausibles. Sur un point, une réserve est permise. Les noms de six à neuf sont *siχ* (*śiχ*) pour 6, *soχ* (*śoχ*) pour 7, *niχ* pour 8 et *noχ* pour 9. Il est évident qu'ils ont été arrangés deux à deux en groupes rythmiques, quant aux voyelles et quant aux consonnes. En ce qui concerne la consonne initiale du premier groupe, M. Sommerfelt suppose qu'il faut partir d'un *ś* (irl. *sé* « six » prononcé *ś'e*) : cet ancien *ś* aurait été représenté par *s* dans la majorité des cas parce que *ś* est un son récent en gallois. Ne pourrait-on pas au contraire admettre *s* au point de départ ? La sifflante initiale était apparemment encore intacte en irlandais, à l'époque à laquelle M. Sommerfelt fait remonter ces noms de nombre ; le passage de *s* a *ś*

s'expliquerait naturellement comme un développement indigène et récent en gallois. La seule difficulté est dans la substitution de *i* à *e* dans le nom de nombre pour « six », et conséquemment pour « huit ». Si le χ final ne suffit pas à l'expliquer, on pourrait invoquer le vocalisme des mots expressifs de deux syllabes, bien connu depuis les travaux de M. Grammont ; les noms de nombre *siχ soχ* et *niχ noχ* ont visiblement été accouplés comme les syllabes des onomatopées *bim-boum*, *pif-paf*, *tic-tac* du français.

XI

On a toujours cru que Nennius était un breton de Galles. Dans le prologue de son *Historia Brittonum* il se donne lui-même comme un disciple d'Elvodugus, évêque de Bangor (mort en 809). Mais MM. A. G. van Hamel[1] et F. Liebermann[2] ont récemment présenté quelques raisons pour faire de Nennius un Irlandais. La question méritait donc d'être reprise. Elle l'a été par M. Max Förster dans un article de la Festgabe offerte au professeur Heinrich Finke, de Marburg, pour son 70e anniversaire : *War Nennius ein Ire?* (*Finke-Festschrift*, Marburg, Aschendorff, 1925, p. 36-42).

Le principal argument opposé à l'origine brittonique de Nennius était la forme de son nom. M. Förster s'attache principalement à le discuter. Ce nom est donné par la tradition manuscrite sous les formes *Nennius*, *Ninnius* ou *Ninius*, *Nenninus*, *Nemniuus*. On trouve en gallois le nom *Nynniaw* ou *Nynyaw*, écrit aussi *Nynhav* (*B.B.C.*, 46,14 Ev.) ou *Nynhyaw* (M.A. 253 a 7) ; Gaufrey de Monmouth fournit la forme latine *Nennius*, Bède la transcription vieil-anglaise *Nyniga* (= *Nynia*) et Ailred de Rievaux le latin *Ninianus*. On connait en irlandais l'hypocoristique *Monenn* (*Monend*) ou *Monu* à côté des formes *Ninion Ninnine Nene Ninnid Ninded Moninne*. En breton armoricain, le même radical est bien attesté : il se présente dans *Nin-mon*, plus tard *Ninuon*, avec les formes hypocoristiques *Nennan Ninan Ninian Ninoc* et *Ninocan*.

Enfin, en gaulois on rencontre les noms *Ninnos*, *Nininos*, *Ninnaros*. De tout cela M. Förster conclut que la forme la plus ancienne du nom devait contenir un *i* suivi de deux *n* (*Ninn-*). Par suite une forme comme *Nennius* est doublement impossible en irlandais, où

1. Dans le *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, édité par M. Hoops, t. III, p. 302.

2. Dans un article intitulé « Nennius the author of the Historia Brittonum » publié dans le recueil offert au Prof. Tout en 1925.

devant syllabe commençant par *yod*, un *i* ancien reste intact et un *e* ancien devient *i*. Au contraire, il ne manque pas d'exemples en moyen-gallois où l'écriture hésite entre *e*, *i* et *y* (ainsi dans *hinn*, *henn* et *hynn* « ceux-ci »). Par suite, les graphies *Ninnius Nennius* et *Nynia* sont également justifiées en gallois. Quant au suffixe *-aw* ou *-iaw*, c'est un suffixe brittonique bien connu. En latinisant le nom, on a adopté la forme *Nennius* ou *Ninnius* tirée du gallois. La conclusion de M. Förster est que l'auteur de l'*Historia Brittonum* ne portait pas un nom irlandais et par suite ne pouvait être qu'un Breton. Cette conclusion paraît la meilleure. Un seul détail étonne dans l'argumentation de M. Förster : c'est au sujet du nom de *Devon*, où, dit-il, un *e* anglais s'est substitué à un *i* du vieux-brittonique. Le Devon, qui porte en gallois le nom de *Dyfueint*, est le territoire des anciens *Dumnonii* (avec *u* bref) : il n'y a jamais eu de *i* dans le radical de ce nom.

XII.

Il y a beaucoup à apprendre dans l'article que M. Etienne Gilson a donné à la *Revue d'histoire franciscaine* (t. II, juillet 1925) sur « Michel Menot et la technique du sermon médiéval ». Par un singulier paradoxe, les manuels de littérature française ne disent pas un mot de l'éloquence de la chaire au moyen âge, alors qu'à aucune époque peut être cette éloquence n'a été plus vivante, plus agissante, plus populaire. C'est que nous n'avons conservé aucun sermon en français. La plupart des sermons prononcés n'ont pas été écrits ; ceux qui l'ont été nous sont parvenus dans un latin macaronique, où l'on ne voit à première vue que confusion et désordre. Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que cette confusion apparente répond à des besoins oratoires, qu'elle dissimule une logique interne très sûre d'elle-même, et enfin qu'elle répond aux enseignements des Artes praedicandi que le moyen âge nous a laissés. M. Gilson a fait un examen minutieux de ces manuels d'éloquence à l'usage des prédicateurs ; il en a confronté les préceptes avec la pratique de Michel Menot ; et il a dégagé de son étude quelques règles sur la manière de lire un sermon médiéval. Le but de l'orateur étant de gagner ou de ramener les âmes à Dieu, tous les développements qu'il tire de son thème scripturaire, les exemples qu'il y introduit, les récits qu'il y ajoute, les plaisanteries, voire même les grossièretés dont il assaisonne son discours ont pour raison d'être de rendre sensibles au public les enseignements moraux et religieux enfermés dans le texte sacré. Bien loin d'être chaotiques

et désordonnés, les sermons du moyen âge suivent au contraire un plan très concerté, d'une subtilité toute scolastique, mais où les arguments sont présentés dans l'ordre et sous la forme où ils doivent produire le plus d'effet. Il y aurait lieu d'appliquer les observations de M. Gilson aux sermons du moyen âge celtique, si ceux-ci n'étaient en général que des homélies sur des vies de saints. L'orateur s'y borne à énumérer une série de miracles, d'un type assez conventionnel ; son rôle personnel dans l'arrangement de ces sermons paraît très mince ; et pour tout dire, son œuvre n'a rien à faire avec l'art. Mais c'est également un but d'édification qu'il a seul en vue : il s'agit pour lui de toucher, d'émouvoir, d'effrayer, d'amuser l'auditeur pour le captiver et le convaincre. L'article de de M. Gilson mérite donc d'être connu et retenu des celtistes.

XIII

Sur Swansea, port et centre industriel, on pourra lire un article très documenté de M. P. Hauck, dans les *Annales de Géographie*, t. XXXIV, p. 46-52. De 18.695 habitants qu'elle comptait en 1801, la ville atteint, en 1921, 157.561 habitants. Comment s'explique la prospérité de ce port et le développement de son commerce, c'est ce que M. Hauck montre en s'appuyant sur des données économiques et géographiques. On sait que le nom de Swansea conserve le souvenir d'un chef viking qui s'appelait Sweyn. Le nom de *Sweyn's ea* ou (*ey*) « Ile de Sweyn » fut porté d'abord par un îlot de l'estuaire du Tawe qui fut le noyau central de la cité. Celle-ci porte en gallois le nom de *Abertawe* « Embouchure du Tawe ».

XIV

Il ne manque pas de petits guides pratiques à l'usage des Anglais pour l'apprentissage du gallois. La librairie Hughes and Son, de Wrexham, édite depuis plusieurs années *a Guide to Welsh*, *How to learn Welsh*, manuels élémentaires où la grammaire et le vocabulaire sont enseignés sous forme d'exercices ou de conversations. On en trouverait de pareils dans d'autres maisons d'édition. Mais tous ces livres enseignent le gallois littéraire, le gallois écrit, et ne donnent que le strict nécessaire sur la prononciation. Un essai original pour enseigner le gallois parlé est tenté dans une petite brochure que vient de publier la maison Hughes and Son, sous le titre *Welsh made easy*, a self instructor for use in the home, by Caradar (1925, 111 p. in-16, 1 sh.). Caradar, comme on l'apprend

à la première page, est le pseudonyme de M. A.S. Smith, M. A., professeur de langues modernes à Blundell's School.

En trente courtes leçons, bien graduées, l'auteur passe en revue les éléments de la grammaire et de la syntaxe du gallois, mais toujours avec le dessein d'enseigner à parler la langue. A côté de la forme écrite du « literary Welsh » il donne donc la forme parlée du « colloquial Welsh », avec son équivalent phonétique. Ainsi *yr wyf fi yn gweithio*, *yr ydych chwi yn gweled*, *y maent hwy yn dyfod* deviennent dans une colonne voisine *rwy'n gweithio*, *rydych chi'n gweld*, *mae nhw'n dwad* ; de même *nid wyf fi ddim yn dywedyd* se transforme en *dw i ddim yn dweyd*, et ainsi de suite. Les exemples paraissent bien choisis pour fixer dans la mémoire les principaux mots du vocabulaire et habituer l'esprit à la construction des phrases.

Les vingt-quatre premières pages sont consacrées à la prononciation. Ce n'était pas la partie la plus aisée à traiter. Le gallois a une orthographe simple et régulière ; mais on sait combien l'anglais, avec son orthographe extravagante, rend difficile la représentation des sons. C'est pourtant de l'anglais que Caradar est parti. Et par exemple il transcrit comme suit les phrases précédentes : *roo-in gwu-ith-yo*, *rud-ich-een gweld*, *mā-noon doo-ad*, *doo-i* th*im un dwu-id*. Ce procédé fera-t-il l'affaire des Anglais, auxquels le livre est destiné ? Il est difficile de le dire. Pour des Français, le résultat est étrange. Il est bien regrettable que l'auteur n'ait pas songé à utiliser les méthodes de la phonétique, qui, au prix d'un court apprentissage, donnent aux lecteurs de tous les pays tant de facilité pour s'exercer à l'exacte prononciation d'une langue. Est-ce que l'enseignement de M. Daniel Jones n'aurait pas pénétré au Pays de Galles ?

XV

Un livre récent de M. Frederick James Harries, *The Welsh Elizabethans* (Pontypridd, 1924), montre quelle a été l'influence de la civilisation galloise sur l'Angleterre du XVIe siècle. C'est du moins ce que dit M. Max Förster dans un article du dernier volume de la *Germanisch-Romanische Monatsschrift*, p. 351-364, intitulé « die kymrischen Einlagen bei Shakespeare ». Ce n'est pas la première fois que les rapports de Shakespeare et du pays de Galles sont étudiés. M. Förster insiste d'abord sur deux passages de Shakespeare où l'on trouve cité du gallois. L'un est tiré de *As you like it* (II, 5, 50), où deux personnages chantent une chanson, « Under the green-

wood tree », qui contient une fois le refrain *ducdame*, au lieu du refrain *come hither*. Ce *ducdame* a été reconnu déjà comme une transcription anglaise de *dewch da mi* « venez avec moi ». La forme *da* est courante dans le Sud de Galles au sens de « avec » (cf. Meredith Morris, *a Glossary of the Demetian Dialect*, p. 95 : *dewch da fi* « come with me »). C'est une réduction de *gyda*. Dans le Nord, on se sert plutôt de *hefo*. L'autre passage est celui des *Merry Wives of Windsor* (V, 4, 73), où sir Hugh Evans prend congé de son hôte en lui disant *Grate why, mine host* ! Ces mots aussi ont été interprétés déjà par le gallois ; ils seraient dus à une mauvaise lecture de *gato why* pour *Duw gato chwi* « que Dieu vous garde ! ». On rencontre la même formule dans plusieurs autres pièces de la période élisabethaine. M. Förster termine son article par des remarques personnelles sur la scène de *Henry IV*, où la femme de Mortimer échange des propos en gallois avec son père Glendower. Ces propos n'ont pas été conservés dans la langue originale ; il faut croire qu'on laissait aux acteurs le soin de les prononcer en gallois. M. Förster a eu entre les mains un texte gallois, établi, semble-t-il, par feu sir Edward Anwyl et qui a servi à M. Max Reinhardt pour une représentation de la pièce au Deutsches Theater de Berlin, en 1912. Il donne ici ce texte gallois en le replaçant dans la scène dont il fait partie.

XVI

La *Revue Celtique* a signalé jadis (t. XXXIV, p. 352) un ouvrage de M. H. Idris Bell, intitulé *Poems from the Welsh* (Carnarvon, 1913). Aidé d'une collaboration, qui le touche de fort près, le même auteur vient de publier un nouveau recueil, où il poursuit la tâche de faire connaître au public anglais les meilleures productions poétiques du Pays de Galles[1]. Ce volume, dédié à M. T. Gwynn-Jones « poet, scholar and critic », est spécialement consacré au XXe siècle. Les poètes gallois ont beaucoup produit au cours des vingt-cinq dernières années. Il est vrai que les motifs d'inspiration ne leur ont pas manqué. Le choix qu'a fait M. Bell se répartit en deux groupes : *Poems of the War* et *Poems of Peace*. Le premier contient des traductions d'œuvres de MM. Gwynn Jones, W. J. Gruffydd, Eifion Wyn, surtout de M. R. Williams Parry, un des meilleurs parmi les jeunes poètes de l'heure actuelle. On goûtera de ce der-

1. H. J. and C.C. Bell, *Welsh Poems of the twentieth Century*. Wrexham, Hughes and Son, 1925, x-139 p. gr. 8° 5 sh.

nier les pièces intitulées « On leaving home » (gall. *Gadael tir*), « The Draft » (*y ddrafft*), « The Wind » (titre gallois *Yr aflonyddwr*), et celles surtout qu'il a consacrées à des victimes de la guerre, comme le poète Hedd Wyn, mort à 29 ans en 1917. Le texte gallois de tous ces poèmes est maintenant publié dans *Yr Haf a cherddi eraill* (Gwasg y Bala, R. Evans a'i fab, 1924, 114 p. in-12, 3 sh. 6 d.).

Dans les poèmes de paix, qui sont de beaucoup les plus nombreux, triomphe encore M. W. Williams Parry sur une note toute différente avec « l'Ibérien » (*yr Iberiad*) ou « Le canton du Pays-bas » (*Cantre'r Gwaelod*). Mais il a ici des concurrents ; sans parler de MM. Gwynn Jones, W. J. Gruffydd, Silyn Roberts, de son cousin Parry Williams, etc., et du regretté Robert Bryan, une place importante est tenue par le bon poète Eifion Wyn, qui rappelle Ceiriog par l'abondance, la grâce, l'aisance de sa versification, et paraît un des mieux doués de sa génération. Le « Mabinogi », les « Deux soirs » (*hyd fin y maes, ym min yr hwyr*), la « Pomme jaune », le « Mois de juin » sont des pièces d'anthologie, d'une fraîcheur charmante, encore sensible dans la traduction. M. Bell traduit en vers, ce qui le contraint parfois à prendre quelques libertés avec son texte. Néanmoins, entre autres mérites, sa traduction paraît remarquablement exacte.

Il a fait suivre cette traduction d'un exposé d'une soixantaine de pages sur l'histoire de la poésie galloise depuis l'origine jusqu'à nos jours. L'espace était trop court pour une étude approfondie. Mais les grandes lignes du développement sont bien marquées : et somme toute, cet essai, clairement et joliment écrit, est fort instructif.

XVII

Les petits Bretons qui apprennent le français à l'école n'ont à leur disposition que les grammaires qui servent aux écoliers de toute la France. Elles sont assurément fort mal appropriées à leur usage, et il leur faut bien des efforts et du temps pour acquérir par ce moyen la pratique de notre langue. Heureux encore quand ils ont un maître qui, sachant le breton, consent à s'en servir pour leur faire apprendre le français. On pouvait se plaindre avec raison qu'il n'y eût pas un livre élémentaire où le français fût enseigné en partant de la connaissance du breton. Ce livre existe aujourd'hui, et il est de la main d'un maître, M. Émile Ernault. En écrivant ce *Manuel pour l'étude du français par les Bretons* (Saint-Brieuc, Impri-

merie moderne, 78 p.), le savant celtiste a rendu le meilleur service aux petits enfants de sa province.

Il a visé surtout un but pratique, qui est de signaler les pièges dont il faut se défier, les points où il y a désaccord entre le génie des deux langues et qui occasionnent le plus de fautes difficiles à éviter. Beaucoup de ses exemples sont visiblement tirés d'observations personnelles. Sur la prononciation, il est assez bref, et peut-être trop : car il y a bien des conseils utiles à donner aux Bretons. On est surpris par exemple qu'il n'insiste pas davantage pour prévenir les fautes d'accentuation. Les Bretons de Cornouailles marquent trop souvent les mots français d'un fort accent sur la pénultième ; le résultat est étrange à l'oreille d'un Français. C'est à la grammaire proprement dite qu'il s'attache surtout. Il met en garde ses jeunes lecteurs contre les créations analogiques qui sont autant de barbarismes, contre les transpositions de breton en français qui engendrent les solécismes. Dans l'usage des articles, des pronoms, des prépositions, les causes d'erreurs abondent. M. Ernault les dépiste avec sagacité. Il signale aussi les confusions de vocabulaire, qui produisent souvent des effets inattendus de nature à faire rire [1].

Ce petit livre ne manquera pas d'être bien accueilli dans les écoles de la Basse-Bretagne. Mais, par un retour naturel, il peut être recommandé aussi aux Français qui veulent apprendre le breton : il leur fera connaître, d'un point de vue nouveau, les principaux caractères originaux de cette langue.

XVIII

Livres nouveaux dont il sera rendu compte ultérieurement :

Sir John Morris Jones, *Cerdd Dafod, sef celfyddyd barddoniaeth Gymraeg* (Welsh Poetic Art), Oxford, Clarendon Press, 1925, xxvij-382 p. 8°, 12 sh. 6 d.

Henry Lewis, Thomas Roberts ac Ifor Williams, *Cywyddau Iolo Goch ac Eraill* (1350-1450). [Poésies de Iolo Goch et d'autres poètes de 1350 à 1450]. clxxviij-459 p. in-12. Bangor, Evan Thomas, 1925.

William Rees, *South Wales and the March* (1284-1415), a social and agrarian Study. Oxford, University Press, 1924. xvj-303 p. 8°.

J. Vendryes.

1. P. 72, M. Ernault condamne les locutions *en premier, en dernier* pour « d'abord » ou « enfin » ; elles sont usuelles en français, hors de toute influence bretonne.

CORRIGENDA

Sur le texte du *Betha Grighora* publié ci-dessus, p. 119 et suiv., je dois à l'obligeante amitié de M. E. Gwynn les observations suivantes.

P. 126 et 147, sur la locution *leth atóibi*, v. K. Meyer, *Contrib.*, s. u. *attóibiud* et cf. Sg. 29 b 18 et 59 b 4.

P. 142, l. 20, *táinic ina deisill* est à traduire « il en fit le tour à droite »; cf. *dochúaid ina dessil* L. L. 123 a 19 ap. K. Meyer, *Contrib.*

P. 142, l. 23, les mots *tennta 7 tairisi* signifient « sûretés et garanties » (sur *tennta*, v. *Acall. na Senor.*, éd. Stokes, ll. 1705, 2294, 3026 ; sur *tairise*, cf. le dictionnaire de Dinneen).

P. 144, § 15 et p. 153, le mot *coica* est l'équivalent des formes *cocoe* ou *cúacca* « cavité » ap. K. Meyer, *Contrib.* On lit dans la *Togail Trói*, l. 850, *rolín dorchatu in cocái ó nem co talmain* « les ténèbres emplirent l'espace creux qui s'étend du ciel à la terre ».

D'autre part, notre savant collaborateur M. Marstrander veut bien m'indiquer les corrections suivantes :

P. 128, § 4, l. 7, lire *debaid*.

P. 129, l. 14, traduire : « ... où l'on prenait énormément de poisson. L'abondance de ce poisson procurait... ».

P. 143, l. 2, ajouter : « et que tout le peuple romain l'aimait pour ses bonnes mœurs et sa piété ».

A propos de *fuailfed* (p. 138, § 13, l. 6), M. Marstrander me signale l'expression *uaill gáire* qui aux îles Blasket signifie « a howling laughter ».

J. V.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XLII

ARTICLES DE FOND

Pages

L'arbre d'Esus, le taureau aux trois grues et le culte des voies fluviales en Gaule, par Stefan CZARNOWSKI 1
Notes étymologiques et lexicographiques (*suite*), par J. LOTH .. 58, 345
The graffiti of La Graufesenque, par J. FRASER 93
Noms de lieu suisses d'origine gauloise, par P. AEBISCHER 97
Betha Grighora, par J. VENDRYES 119
The Annals in Cotton MS. Titus A XXV (*suite*), par A. Martin FREEMAN 283
L'historicité d'Arthur d'après un travail récent, par J. LOTH 306
Remarques sur la numération par gerbes en brittonique et en germanique, par J. LOTH 320
Sur un texte de Posidonius ; le suicide contre-prestation suprême, par M. MAUSS 324
Le système des prestations totales dans les littératures celtiques, par H. HUBERT 330
Norse History in Hanes Gruffydd ab Cynan, par A. G. van HAMEL. 336
Notes on some passages in the Thesaurus Palaeohibernicus, par Ch. PLUMMER 376
Italique et Celtique, par J. VENDRYES 379
Variétés, par J. VENDRYES 391

NÉCROLOGIE

F. Duine (J. Vendryes) 276
L. Havet (J. Vendryes) 277
P. Rousselot (J. Loth) 273

BIBLIOGRAPHIE

BAUDIŠ (Josef), Grammar of Early Welsh, I (J. Loth) 436
CHAYTOR (H. J.), The Troubadours and England (J. Vendryes) 180
FLETCHER (G.), The Provinces of Ireland, III. Leinster ; IV. Connaught ; Ireland (J. Vendryes) 416
GOUGAUD (Louis), Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge (J. Vendryes) 417
GWYNN (E. G.), The metrical Dindshenchas, part IV (J. Vendryes). 175

JONES (Ifano), A History of printing and printers in Wales (J. Vendryes) 182
LE ROUX (Pierre), Atlas linguistique de la Basse Bretagne, fasc. 1 (J. Loth) 154
LEWIS (Henry), Chwedleu seith doethon Rufein (J. Vendryes) 421
LEWIS (Henry), Darn o'r Festifal (J. Vendryes) 423
LEWIS (Saunders), A School of Welsh Augustans (J. Vendryes) 425
MAC LENNAN (M.), A Pronouncing and Etymological Dictionary of the gaelic Language (J. Fraser) 405
MARSTRANDER (C.), Les présents à nasale infixée en celtique (J. Vendryes) 176
MARSTRANDER (C.), Une correspondance germano-celtique (J. Vendryes) 178
MÜHLHAUSEN (L.), Die vier Zweige des Mabinogi (J. Vendryes) 429
NANCE (Morton), Folk-lore recorded in the Cornish language (J. Loth) 164
NANCE (Morton), Twentieth Century Cornish Numerals (J. Loth) 160
ODÉ (W. M.), De uitgangen met R in de indoeuropeesche Talen (J. Vendryes) 410
PLUMMER (C.), Bethada Náem nÉrenn (J. Vendryes) 169
PLUMMER (C.), Miscellanea Hagiographica (J. Vendryes) 419
POKORNY (J.), Altirische Grammatik (J. Vendryes) 412
SOMMERFELT (Alf), Studies in Cyfeiliog Welsh (J. Vendryes) 432
SOMMERFELT (Alf), The dialect of Torr. I (J. Vendryes) 173

CHRONIQUE

BELL (Idris), Poèmes gallois du XXe siècle, traduits en anglais 455
Bibliographie alsacienne 246
BLANCHET (A.), Les souterrains-refuges de la France 265
BOULE (M.), Les Hommes fossiles 244
BOYER (Mélanges offerts à Paul) 185
BREMER (Dr Walther). Sa nomination au National Museum of Irish Antiquities 443
CARÁDAR, Guide du gallois parlé 453
CARCOPINO (J.), La Louve du Capitole 200
Chansons populaires de l'île de Man 212
COCCHIA, L'assibilation dans les participes passés du latin 195
CONSTANS (L. A.), La basse Provence dans l'antiquité 257
DEMANGEON (A.), Les relations de l'Irlande avec la Grande-Bretagne 211
DOBBLE (Rev. G. H.), Les relations entre la Bretagne et le Cornwall. 214
DOTTIN (G.), Les légendes grecques dans l'Irlande du moyen âge 204
Émigration irlandaise (statistique de l') 212
ERNAULT (Em.), Manuel pour l'enseignement du français aux Bretons 456

FEUVRIER (J.), L'emplacement d'Admagetobriga 197
FINKE (Festgabe Heinrich) 451
FÖRSTER (Max), Le gallois de Shakespeare 454
FÖRSTER (Max), Nennius était-il Irlandais ? 451
GAIDOZ (retraite de M. Henri) 443
GILSON (Étienne), Les mœurs du moyen âge 207
GILSON (Étienne), Technique du sermon médiéval 452
GOUGAUD (Dom Louis), docteur honoris causa de la National University of Ireland 442
HAUCK (P.), Le développement de Swansea 453
HOMO (Léon), L'Italie primitive 201
HUBERT (H.) et le dieu de la bière 198
Institut pour l'étude comparative des civilisations fondé à Oslo 191
Iona (projet de restauration du sanctuaire d') 216
JUD (J.), Traces de celtique en roman 196
La Graufesenque (encore les graffites de) 196
LARSEN (Festskrift) 190
LIDÉN (Ev.), Étymologies celtiques 189
Litteris (la nouvelle revue) 446
LOTH (J.), docteur honoris causa de la National University of Ireland 442
MANSION (J.), L'élément celtique dans l'onomastique flamande 448
MARSTRANDER (C.), Un emprunt de l'irlandais au scandinave 190
MARSTRANDER (C.), Les inscriptions des casques de Negau 198
NAUMANN (rapports des Celtes et des Germains d'après M.) 193
O'MAILLE (T.), Ouvrages en Irlandais moderne 214
Ouvrages nouveaux 216, 457
PARRY (John J.), La légende d'Arthur 210
PEDERSEN (H.), docteur honoris causa de la National University of Ireland 442
PEDERSEN (H.). Ses conférences au Collège de France 444
PEDERSEN (H.), La linguistique au XIXe siècle 192
PEDERSEN (H.), Les mots celtiques en français 446
PLUMMER (C.), docteur honoris causa de la National University of Ireland 442
POKORNY (J.), docteur honoris causa de la National University of Ireland 442
PONS (E.), Le sentiment de la nature dans la poésie anglo-saxonne. 206
Revue de linguistique romane (une nouvelle) 444
Revue des études latines (une nouvelle) 191
SOMMERFELT (Alf), Noms de nombre irlandais en Galles 449
SPITZER (L.), Principes d'étymologie 445
TAYLOR (Archer), Le thème de la mort de Pan 209
Thiviers (Origine du nom de) 447
THURNEYSEN (R.), docteur honoris causa de la National University of Ireland 442

THURNEYSEN (R.). Sa retraite 443
VENDRYES (J.), docteur honoris causa de la National University of Ireland 442
VENDRYES (Mélanges J.) 186
VIOLLIER (D.), Les Celtes et le Rhin 251
VISING (Mélanges J.) 189

PÉRIODIQUES

American Journal of Philology (The), t. XLV 237
Annales de Bretagne, t. XXXVI 218
Anthropologie (L') 252
Anvari de l'Institut d'Estudis Catalan 259
Boletín de la Biblioteca Menendez Pelayo 260
Boletín de la R. Academia de la Istoria 260
Bulletin de la Société de Linguistique, XXIII 239
Bulletin de la Société normande préhistorique 265
Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace 261,263
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions 221,258
Ériu, t. IX 222
Fornvännen 264
Fundberichte aus Schwaben 256,257
Germania 255,261,270
Indogermanische Forschungen, t. XLII 232
Jahrbuch des K. D. archaeolog. Instituts 268
Mannus 249,250,257,263,264,266
Mémoires de la Société de Linguistique 239
Nassauische Annalen 255
Nouvelle Revue préhistorique de l'Est de la France 260
Památek Archeologických 248
Philologica I, 2 242
Praehistorische Zeitschrift 254,266
Pro Alesia 265,272
Przeglad Archeologiczny 264
Revue anthropologique 258
Revue archéologique 258,260,262,265
Revue des Études Anciennes 219,262,271
Revue d'histoire suisse 272
Romania, t. XLVII 241
Veröffentlichungen des Oberhessischen Museums 256
Zeitschrift für celtische Philologie, t. XIII 225
Zeitschrift für Ethnologie 249
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung 234

CORRIGENDA, pp. 281, 458.

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXV

TABLE

DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

AU TOME XLII

DE LA *REVUE CELTIQUE* [1]

I. Gaulois ou vieux celtique.

(Voir pp. 13, 93-95, 188, 190, 194, 196, 197, 199, 200, 202, 219-222, 232-234, 237, 241, 242, 447-449).

Abona, Avon, 104.
-aco-, -aca-, 101, 102, 117, 118, 220, 448, 449.
ad-, 60, 403.
Admagetobriga, 197.
ambi-, 241, 447.
Ambidraui, 199.
ande-, 242.
Andoxus, Andossus, 221.
-anto-, 94.
are-, près de, devant 188, 233.
areuerni, gl. ante obsta, 233.
Argantomagus, 94.
artauus, couteau, 307.
Aruerni, 233.
ate-, préf. de renforcement ou de répétition, 55, 59, 60, 221.
Atesmerius, 55, 221.
Atesmerte, 220, 221.
Athubodua, 6.
Auenticum, Avenches, 104, 105, 272.
-auos, 220.
Autessiodurum, Auxerre, 114.

Banuabi, 198, 199.
Bebronna, 449.
-bios, 178.
Bodicca, 96.
-bodua, 6.
Boii, 194.
Brasdunum, 271.
briua, pont, 188, 236.
broci, brocs, vases à bec, 93.

caballus, cheval, 241.
cambiare, échanger, 234.
Καμβόδουνον, 99.
Camulus, 10.
canto-, 353.
Carletisoni, 222.
carnuati, cornus, 222.
Catamanus, 317.
Catotigirni, 448.
Καυαρος, 231.
Cernunnos, 37.
Cervesa, 94.
Clotorix, 449.
com-, avec, 364, 375.
Cotu, 95.
Cotuanti, 95.
Cotuatus, 95.
Cotutus, 95.

decametos, dixième, 321.
δρουγγος nez, 242.
Druentia, 104.
Druenticus, 104.

1. Cette table a été faite par M. Ernault.

Dumnonii, 452.
-dūno-, endroit clos, enceinte ; ville, 98-101, 194, 235, 236.
-durum, 113-117.
Dusii, démons incubes, 197.

Eburodunum, 99, 117.
Eisui, 198, 199.
Epona, 187.
Esunertos, de la force d'Esus, 57.
Esus, seigneur ? 1-4, 7, 15, 17, 18, 23, 30, 35, 37, 53-57.
ex-, négatif, 88, 362.

Gabris, Gièvres, 449.
Gabromagus, 449.
Gabrosentum, 449.
garano-, grue, 37, 47.
Germanicomagus, 271.
Gurpi, 198, 199.

-i, gén. sing., 199, 233, 414.
ieuru, il a fait, 222.
Iguoranda, Icoranda, 219, 220, 271.
Isara, 194.
Isarni, 198, 199.
īsarno-, fer, 194, 234.
τουπικελλουσον, genévrier, 197.
Ἰούρασσος, Ἰούρασος, le Jura, 107.
iuritus ?, Iuritus ?, 222.

Litugenos, 222.
Litumara, 222.
Lituui, 221, 222.
Losunius, 117.
Lousius, 117.
Luxterios, 95, 221.
luxtos, chargé ou apte à être chargé, à faire un chargement, 95, 96.

Maglaxu ?, Magiaxu ?, 220, 221.
maglo-, 221.
Maglocunus, 317.
Magodunum, 100, 101.
-magos, champ, plaine, 101, 221.
magu-, serviteur ? 101.
Magurix, 101.
Magusanus ?, 10.
μαρκαν, acc. cheval, 392.
marcosior, je veux chevaucher, 387.
Matrona, 449.
Mediolanum, 271.
Mediomatrici, 239.
Medionemeton, 271.
Mettis, Metz, 239.
Minnodunum, 99.
Moridunum, 99.

Nantosuelta, 198.
Nininos, 451.
Ninnaros, 451.
Ninnos, 451.
Noviodunum, 220.

Octodurus, 117.
Ogmios, 56.

pannas, pannias sortes de vases, 93, 221, 222.
penno-, tête, 194, 241.
petorritum, char à quatre roues, 261.
Πετουαρια, carrefour ?, 448.
Pixtilos, 221.

Ratumagus, 219.
Rēnos, le Rhin, 194.
rextu-, 95.
-rīx, roi, 194.
ro-, augmentatif, 55.
Rosmerta, 55, 221.
rumpotinus, arbuste servant de tuteur à la vigne, 179.
Ruteni, 449.

Salodurum, Soleure, 113, 114, 117.
samolus, sorte de plante, 179.
Saqanoli, 222.
Saqua, 222.
-sento-, chemin, 374.
sextametos, septième, 95.
Siata, 440.
Siraku, 198, 199.
smert-, 54, 55, 221.
Succellos, 198.
Sumelocenna, 232.

talo-, front, 241.
Taranis, 2, 4, 18.
Ταροδουνον, 100.
taruos trigaranus, le taureau aux trois grues, 1-5, 7, 23, 29, 36-55.
tascodrugi, gl. pessalorynchitae, 242.
τασκος, cheville, 242.
Teutates, 2, 4, 16, 18.
tigerni (ogam), gén., 448.

Tigernomaglus, 448.
Tigernum castrum, Thiers, 448.
-tinos, 179.
Totati, 96.
Toutonos, 266.
Tribaris, 37.
trigaranus, aux trois grues, 37, 52 ; voir taruos.
Trudonecas, 449.
Tubni, 198, 199.
tudos, masse, quantité, tas de vases?, 95, 321, 322.
Vendesetli, 358.
ueredus, cheval rapide, 241.
uerni, aunes, 233.
Vimpia, 449.
Vimpus, 449.
Vinoulos, 94.
Vitodurum, Winterthur, 117, 272.
Vortipori, 317.
Votadini, 316.
uxsedia, (total) général, 222.

II. Irlandais.

(Voir pp. 126, 128, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 144, 146-148, 150, 151, 172, 174, 178, 204, 205, 214, 222, 224, 225, 228-231, 271, 301, 303, 376, 378, 395, 401, 408-410, 416, 418, 420, 450, 451, 458).

ab, abb, abbé, chef, pape ; 148, 151.
abann, fleuve, 104.
abar-, intensif, 94.
abardorcha, grande obscurité, 64.
Abban, 124, 169, 170.
abdaine, apdaine, souveraineté, pouvoir pontifical, 132, 148.
abhall, pomme, 390.
accobor, désir, 390.
acht co, pourvu que, à condition que, dès que, après que, une fois que, 394-396.
ad, loi, rite, 390, 402, 403.
ad-, à, 58.
adas, presque à, destiné à, 402.
adbhar haithrighi, sujet de repentir, 228.
adbur ríg, héritier présomptif de la couronne, 228.
adella, il visite, 234.
adfétsom, gl. pronuntiat, 362.
adim, instrument, 402.
adluighim, fadluighim, j'allume, 59.
adnacul, sépulcre, lieu de sépulture, 346.
adsúim, je tourne ; j'allume, 58, 59, 347.
agid, il mène, 446.
aiçma, race, 349.
aicsendaid, gl. cause adu(ocatus), 376.
Ailill, 332.
ainne, anneau, bague, 446.
airech, concubine, 232.
airem, nombre, 223.
airmed, sorte de mesure, 134, 148.
áirne, prunelle, 235, 447.
aithne, dépôt, 345.
ál, produit, rejeton, 392.
alam, troupeau, 392.
almae, troupeau, bétail, 392.
almaine, troupeau, bétail, 392.
ambuan, mauvais ; femme illégale, 71.
Amlaib, 340, 341.
-amon, infinitifs, 178.
amra plea, merveilleux endroit, 403, 404.
anál, souffle, 446.
an slisnech sedhaindeachta « la Tranche d'élégance », 227.
arái laithi mis gréne, d'après le jour du mois solaire, 128, 147.
arathar, charrue, 446.
arbhú ane, avant-hier, 140, 150.
Arda Mail ? 151.
ardaaice, qui les observe, 223.
aridaccai, (quiconque) en est témoin, 223.
art, pierre, 307.
áru, g. árann, ac. plur. áirnea, rein, 235, 384.

Áru, îles d'Aran; Áru Mór, Áru iarthair, Aru na naemh, 121, 151, 235.
asagnoither, que tu connaisses, 236.
asgleinn, il examine, 177.
asindet, gl. explicat, 363.
asroinnea, gl. possit euadi, 372.
athair, n. pl. aithir, ac. aithre, aithrea, aithri; n.-ac. aithre, athara, aithre(a)cha, 348, 415.
athálta ? haie? 78.
athre, parenté du côté du père, famille paternelle, 348.
attóibim, j'adhère, 126, 147, 458.
attóidim, astóidim, j'allume, 58, 59.

-b-, futur, 240, 387.
báa, bá, profit, bénéfice, 72.
bágim, je combats, 438.
Bairre, 169, 170.
baninsce (et búanindsce, bonindsce), mot féminin, 72.
barc, abondance, 373.
barcaim, je brise, 373.
-be, 178.
bél, lèvre, 235; Bél-óir, Bouche d'or, 123.
belach, combe, vallée, 235.
ben, femme, 72.
benaid, il frappe, 178.
beo, vivant, 361.
Beoan, Beodan, Boetan, 171, 172.
beoigidir, il anime, 361.
beóthlus, bétail vivant, 393.
Berach, 169.
berir, il est porté, 387.
Bile Dathi, 12
Bile Tarbga, 12.
Bile,Tortan, 12.
-bir, tu portes, 415.
bith être, 178.
bláth, fleur, 242.
bó, dat. boin, vache, 350.
Bodb, corneille (du champ de bataille), 5.
bon, bon, 72.
bongid, il moissonne. 231.
borime, endroit où l'on compte les bœufs, 394.
bóroma, sorte de tribut, 394.
both, hutte, 352.
bott, queue; pénis, 242.
bráth, jugement, 241.
Brecan, 121.
Brendan, 169, 170.
bríanna, fragments, petits morceaux, 74.
Bricriu, 327, 330, 331.
bro, beaucoup, une grande quantité, 74.
bró, g. broo, meule, 74.
brod, broth, atome, un rien, un fétu de paille, 67.
broim, braidhm, pet, 352.
bronnaid, il brise, rompt, subj. -bria, 74, 177.
brostuighim, j'excite, je stimule, 70.
brot, aiguillon, 70, 71.
broth, gl. arista; corymbos, 67.
brothaire, qui a beaucoup de cheveux ou de fourrure, 67.
brothairne, un cheveu, 67.
brothar, cheveux, 67.
brú, bord, escarpement, 236.
bruadhna, joncs, 352.
bruar, fragments, 75.
bruchen, jaillissement d'une source, bouillonnement, 76.
brúim, brúighim, je brise, 75, 76, 352.
brúire, sing. -ach, fragments, 76.
bruis, petits éclats, 75.
bruissim, je brise, 76.
brus, paille brisée, fragments, 75.
bruscar, miettes, 76.
bruth, cheveux, barbe, poil rude, 67.
búan, búain, bon; légal ?, 71-73.
búar, bétail, 66.
búir, g. -e, mugissement, beuglement; grand cri, 66, 67.
búrach, mugissement, beuglement, 66.
búrach, retourner, fouir la terre, 66.
búrech, qui mugit, beugle, 66.
búrim, je frappe, 66, 67.

Caeman, 121.
caerthann, caorthann, sorbier, bois de sorbiers, 179.
Caicher, 204.
Cailbe, 121.
caill, forêt, 178.
cáin, partie molle (de la plaine), 352, 353.
cáines, caoineas, couverture, 353.
caisse, affliction, 67, 68.
canim, je chante, 353.

carpat, char, 399, 400.
casdraigen (ronce bouclée, tordue), palissade, haie, 78.
casnad, pl. casnaid(h)e, particule; éclat de bois, 76, 78.
casnigim, je me hérisse, 78.
cassán, épingle, 78.
cath, combat; bataillon, troupe, 84, 403.
Cathal, 191.
cathas, f. garde, veille, sentinelle; violent assaut, 85.
cathasach, vigilant; brave, 85.
Cath Maige Turedh, 6, 33.
Cath Ruis na Rig, 223.
caur, caurad, héros, 231.
ceis, cess, lance, 79.
cel, ceal, mort; manque, besoin; oubli; couverture; dul ar cel, mourir, périr; partir, disparaître; être manquant, être entré dans l'oubli, 88, 89.
cél, gl. augurium, 358.
céle, compagnon, époux, 236.
celim, je cache, 89, 178.
celt, vêtement, 89.
cenn, tête, 194.
cenntuir, mesure agraire, 224.
cern, cearn, pl. ceirn, cerna, angle, coin, côté, 354.
céte, céide, f., assemblée, foire, 353.
céte, colline en pente douce, 354.
céte, sentier, 354.
céte, chanté, 353.
cethern, troupe, 84.
-ch, et, 231.
cia, ga, si, que; ga romarb (quel malheur) qu'il ait tué, 228, 229, 415.
Ciaran, 121, 169, 172.
cimb, tribut, 234.
cine, cineadh, race; 312.
cineadhach, un Gentil, 312.
cír, cíor, círe, peigne; rangée de dents; aliments dans le premier estomac des ruminants; oc cocnam a círe, ag cogaint na círe, ruminant, 83, 84, 242.
cís, présent de bétail, à un chef supérieur, 335.
clechtaim, je pratique, 355.
clen, inclination, désir, 87, 88.
cless, cleass, m., tour d'adresse, 355.
cleth, support, 178.
clissim, je saute, 355.
-cloither, tu entends, 236.
cluiche, jeu, 355.
-cluinethar, il entend, 177.
cnáim, cnaoidhim, je ronge, 352.
co, à, 438.
coar, cuar, guerrier, géant, 231.
coche, courbe de la hanche; hanche, cuisse, 355, 356.
Coemgen, Kevin, 169, 172.
coica, cocoe, cúacca, cocái, cavité, espace creux, 144, 153, 458.
cóil, caol, maigre, 356.
cóilán, cóelán, caolán, intestin grêle, tripes, 356, 357.
cóile, maigreur, 357.
coim, cher, 236.
coin fodorne, loutres, 237.
colltan, coudraie, 179.
colltanán, petite coudraie, 179.
Colman, 124, 169, 170, 171.
Colum Cille, 41, 42, 124, 216.
comás, l'espace (entre ciel et terre), 153.
combrugad, briser, cómhbhrúighim, je brise, 76.
comdál, condál, assemblée, 367.
Comgall, 172.
conamhail, pareil à un chien, vaillant, 344.
condut, connadh, bois de chauffage, 58.
conicc, il peut, 230.
conutuig, il a bâti, 231.
Corco Duibne, Corcaguiney, 120, 142, 150.
corr, pointe, bec, 360.
corr, grue, 41.
corrach, instable, agité, 360.
corraigim, corruighim, j'excite, 360.
corrguinecht, posture du magicien debout sur un pied pour jeter un sort, 6, 41.
cosar, épine, poinçon, 78.
coscur, victoire, triomphe, 228.
Craeb Uisnig, 12.
crathaim, je tremble; j'agite, je brandis, 82.
-cre, payer, 178.
crem, ail, 179.
cremthann, lieu planté d'ail, dim. cremthanan, 179.

-cren, il agite, 178.
cres, cress, maigre, 82.
cres, tremblement, 81.
cresach, qui tremble, agité, 81.
-crin, il se dessèche, 178.
Crinóg, 224.
cris, ceinture, 81.
crith, tremblement, 82.
críth, payer, 178.
crithim, je tremble, 82.
crithnaigim, je tremble, j'agite, 81.
crod, troupeau ; richesse ; récompense, salaire, 392.
crossfigell, prière avec les bras en croix, 418.
crothaim, j'agite, je brandis, 82.
crú, g. cráu ou króu, sang, 240.
cruithnecht, froment, 61.
cú, dat. coin, chien, 350.
cúairt, cuairt, f. circuit, tour, visite, 83.
cúar, courbe, tors ; m. cercle, anneau, 83, 356.
Cúchulainn, 4-6, 54, 222, 330, 331, 345.
cuir, subj. cora-, mettre, jeter, 234.
-cumaic, -cumaing, il peut, 230, 231.
cul, ac. pl. cula, culu, char ; cul carcarpat « un char de char », 399-401.
culgaire (in charpait), bruit de char, roulement de char, 400, 401.
culmaire, fabricant de chars, 400.
Cúrói, 120, 151.

dá, m., deux, 400.
dae, dé, g. diad(h), deithe, fumée ; fumée sortant d'un foyer ; vapeur produite par la chaleur ; brouillard, brume, coup de vent ; souffle de vie, 85, 86, 191.
dag, bon ; bien ; froment ; hostie consacrée, 65, 66, 69.
dáil, assemblée, 367.
Dal Araide, 172.
Dal Riada, 335.
-dama, qu'il supporte, prés. damnaid, daimid, 177.
damna rig, héritier présomptif de la couronne, 228.
de, de, 89.
deaait, deatach, dethach, fumée, vapeur, 86, 191.
debaid, dispute, 128, 458.
dechelt, vêtement, 89.
-deda, il s'est pourri, 177.
dedm, loi, usage, 236.
deisill : táinic ina d., il en fit le tour à droite, 142, 458.
dergthuirind, froment rouge, 61.
diaisc ?, 360.
diascach ?, 360.
Diancecht, 175.
diar foghain, qu'il a servi, 146, 153.
días, g. desse, épi, 191.
díchres, très maigre, 82.
dime, action de trouver, 177.
Dindshenchas, 12, 175.
dligim, j'ai droit à, 390.
doaithbiuch, gl. abrogo, 231.
dofeith, il va de l'avant, il marche, 231.
dofhrithissi, afhrithissi, derechef, de nouveau, en retour, 399.
dogleinn, il rassemble, 177.
dogníu di, je deviens, 416.
Doire Tarbga, 12.
dolin, il remplit, 177, 178.
Donn, le Brun (taureau), 4-6, 12, 51.
Dorthand, 179.
doud, brûler, 59.
draighean, épine, 70.
dristen, buisson d'épines, 179.
duan-abb « abbé du poème lyrique », poète, 148.
ducuitig, il a juré, 231.
dudoeaster, qui le mange, 231.
duine, homme, personne, 228, 415.
dúnaim, je ferme, 236.

easbhaidh, besoin, 362.
-ebla, il poussera, 231.
-ebra, il donnera, vendra, 231.
ech, cheval, 401.
Echu Mac Maireda, 171.
Emain Macha, 330.
Enda, 121.
Eochaid Airem, 332.
Eolang, 124.
Eó Mugna, 12.
Eó Rosa, 12.
erchoat, dommage, 89.
ernach, instrument de fer, 223.
Erulb, 232.
ess-, ass-, de, 58.

Etain, 332.

faidhrin, féirin, cadeau de foire, 352.
failten, sorte de fougère, 179.
fán, fághan, vagabondage, 352.
fánach, fághnach, errant, 352.
febhas, valeur, excellence, 360.
fechuine, corbeaux, 191.
feithim, j'observe, je surveille, 3e p. fethaid, pl. fethit, inf. fethem, 362.
fenamon, entrelacer, 178.
feochadh, feodhughadh, se flétrir, faner, 361.
feóil, dat. pl. feólib, chair, 377.
fér, herbe, 178.
fer foirse, homme qui agit illégalement, violemment, 223.
Fergus, 172.
feth, mot, parole, 363.
fethid, il va, 235.
feugud, gl. marcor, 360.
fiach, corbeau, 191.
fiadh, fiadhain, sauvage, non cultivé, 77.
fiar, oblique, tordu, 83, 241.
fid, bois, 178.
fidbae, serpe, 178.
Findbarr, 124, 148.
Findbennach, (taureau) aux cornes blanches, 5, 12, 51, 332.
fintan, vignoble, 178.
Fintan, 179.
fír comluind, fír fer, le droit du combat, 228.
fír comperta noime « ordalie de la sainte conception », 223.
fír foirrse, serment ayant force de loi, serment valable, 223.
firthann, sorte d'herbe longue et raide, 179.
fíu, dat. fib, feib, valeur, 360.
Fland Mainistrech, 204.
Flann mac Dima, 17.
flesc, baguette, verge, 242.
fo, sous, 231.
focladar : ar a f., gl. quem profert, 363.
focul, focal, mot, parole, 363.
fogleinn, il apprend, 177.
foil, toit (à porcs), 242.
forcethra, bétail en excès, en surplus, 223.
fosuidethar, il soutient, il nourrit, 231.
foth, ac. pl. futhu, substitut, 231.
fothae, base, subsistance, 231.
fuailfed, saut, 138, 458.
-fulaing, il supporte, pl. -fulgat, 231.

gabor, chèvre, 231.
gairbthenn, sorte d'herbe rude, 179.
gairm an chailig, chant du coq, office de matines, laudes, 86.
gaid, gad, lien d'osier, osier tordu, tressé ; dim. gaidén, 62.
gelid, il dévore, 177.
gelit, sangsue, 177.
gemel, lien, entrave, 403.
gildae, -gilla, jeune homme, 230.
gin, giun, bouche, 400.
glain, g. glano ; glaine, verre, cristal, 365.
glaine, pureté, 366.
glám dícinn, sorte d'incantation, 6.
glenamon, s'attacher, 178.
-glenn, il dévore, subj. -gela, 177.
glése, éclat, 365.
gnáth, habitude, 178.
Gobnat, 34.
Goedel Glass, 227.
Goibniu, Gobban Sáer ; Gavida, 33, 34.
gorn, feu, 232.
gnás, habitude, 371.
-gninaim, je reconnais, 236.
grácad, croassement, 232.
greidhinn, greann, bonne humeur, gaîté, 352.
Grigoir, Grigair, g. Grigora, Grégoire, 119, 125, 147.
gualu, épaule, 235.
guin-, subj. gona-, blesser, tuer, 234.
guth, voix, 67.

hófebat, gl. quo membra marcescunt, 360, 361.

iarn, ern, fer, 191.
-ii, -i, -ci, 362.
imb, beurre, 234.
inar, ionar, manteau, vêtement de dessus, tunique, 62.
inathar, ionathar, entrailles, 368, 369.

inber, embouchure ; pièce d'eau, 431.
indile, profit, gain ; bétail, 393.
indiliu, plus profitable, 393.
indithem, gl. intentio, 362.
indmus, effort, 232.
in fer, celui qui, tel ou tel, 228.
infetsón, gl. indicat, 362.
inna(ca)thrach, de la cité, 368.
innsé, (cette action) que vous racontez, que vous dites ? 228.
intí, celui-ci, de son côté, 362, 397.
ionaraim, je couvre, recouvre d'un manteau, 62.
is cet duit dul, va!, 130, 148.
itharna, sorte de chandelle en jonc enduit de graisse d'animal, 61.

lae, jour, 234, 235, 415.
Laisren, 124.
laithe, jour, 234, 235.
lán, plein, 91.
Leabhar na gceart, 335.
leamh, fade, insipide, 189.
leamheacht, insipidité, niaiserie, 189.
leann, lionn, ale, bière forte, 61, 62.
lemlacht, lemnacht, leamhlacht, lait doux, 189.
lemnat, gl. maluaceus, 189.
lenaim, j'enduis, subj. -lia, fut. -lili, prét. -lil, inf. lenamon, -le, 176, 178, 415.
lend, gl. liquamen, 61.
ler, mer, 179.
Lerthand, 179.
lestar, vase, 390.
líach, triste ; chose triste, misérable, 371.
Li Ban, Liban « splendeur de femme », 124, 171, 172.
lie, crue, 178.
lín marbtha, un nombre capable de tuer, 228.
lind, g. lenna, bière, 61.
lind, étang, 62.
lour, suffisant, 231.
luascadh, balancer, 237.
lucht, tribu, groupe de gens, équipe, 95.
Lug, 6, 54.
Lugaid, 124.

mac, fils, 308.
macc, sûreté, sécurité, 223.
Mac Cuirb, 124.
macdacht, jeune fille, 439.
Mac Dathó, 214.
mac tíre, macc tire, (fils de la terre) loup. 439.
Maedoc, 124, 169.
mag-, grand, 101.
mairnid, il trahit, 177.
má(i)thre, famille, clan du côté de la mère, 348.
Manannan Mac Lir, 214, 229.
marbu, je tue, 231.
marc, cheval, 392.
marthanach, permanent, 223.
máthair, mère, 348.
mebul, honte, 235.
Medb, 332.
medrad, action de rendre fou, 204.
mélacht, outrage, 235.
merthan, lieu planté de digitales ?, 179.
Merugud Uilix, 205.
Mesca Ulad, 223.
mid, hydromel, 34.
Mider, 332.
mó cach fiss, supérieur à toute science, 229.
Mochuda, 169, 170.
móin, tourbe, marais, 91, 92.
móirsheisear, groupe de sept personnes, 322.
Moling, 170, 171.
Molua, 124.
Monenn, Monu, Moninne, Nennius, 451.
Morrigu, 5, 6.
muccrime, endroit où l'on compte les porcs, 394.
mug, serviteur, 101.
Mugna, 12.
muinél, g. -nuil, cou, 235.
Muircertach Mac Erca, 17.
muirdúchu, muirmóru, sirène, 204, 205.

nárshing, noble et mince, 227.
nau, g. nóe, navire, 358.
nél, nuage, 235.
Nem, 121.
nenaid, ortie, 179.
nennthanán, lieu plein d'orties, 179.

Ninion, Ninnine, Nene, Ninnid, Ninded, Nennius, 451.

o-, u-, de, 415.
oen ar déc, onze, 376.
Ogma, 56.
oide forcedul, son maître d'instruction, 142, 150.
omthann, chardon, 179.
órduirn, à poignée d'or, 416.

Partholón Mac Sara, Barthélemy fils de Syrien, 232.
penbolcc, boîte pour les plumes, 377, 378.
persu, personne, 235.
plea, plae, plai, pla, blae, blai, bla, endroit ; espace libre, place, prairie, 403, 404.
Pupa Airne, pape d'Aran, 121.
Pupu, 121.

qart- id, le quatrième jour des ides, 128, 147.

-r, impersonnel, déponent et passif, 410, 411, 415.
ramhdhraighean, nerprun, 70.
relic, cimetière, 223.
renaid, il vend, 178.
rend, pied, 372.
ríag(h), torture, souffrance, 373.
riaghaim, je pends, crucifie, torture, 373.
rían, cours d'eau ; mer ?, 373, 374.
rían, sentier, route, voie ; trace manifeste, visible, 373, 374.
rían, espace de temps, intervalle, 373, 374
rían, manière, moyen, 373, 374.
rígaball, pommier royal ?, grand, très grand pommier ?, 78.
rigim, je tends, 373.
rígthech, maison du roi, 415.
rím, compte, nombre, 178.
ro-, intensif, 62, 65.
robria, qu'il brise, 74.
rocloth, il fut entendu, 236.
rocluiniur, j'entends, 3e p. -nethar, 236.
rofáthatar, ils allèrent, 235.
rofera, il suffit, 231.
rogabad, (ses chevaux) furent préparés, harnachés, 228.
rogait, grand lien d'osier, 62.
romídar, j'ai jugé, 415.
roroised, qui atteignît, égalât, 140, 150.
roschaill, roseraie, 179.
rostan, roseraie, 178, 179.
roth, roue, 400.
rúad, rouge, 63, 64.
rúad, demeure en ruine, 63, 64.
Ruadan, 169.
rucht, tunique, 62, 64.
rún, secret, 194.

-s-, prétérit, 389.
sacarbaic, saccarbaig, sacrapaig, hostie consacrée, 65, 69.
saigetbolg, carquois, 378.
sailten, saulaie, 179.
Samthand, 179.
sceldur (na sciath), le bruit des boucliers, 401.
scéith, vomissement, 191.
scéithim, je vomis, 191.
Scelicc Míchíl, le rocher de Saint-Michel, 142, 150.
scethach, (boisson) de mauvaise qualité, dégoûtante, capable de provoquer des vomissements, 190.
scian, pl. scena, couteau, 191.
scoth, fleur, dat. scoid, adj. scotae, 189.
screpul, scrupule, poids ou valeur monétaire, 393.
sé, six, 450.
seabhac, fauçon, 407.
searbhán, avoine ; pissenlit, 61.
-sechetar, ils suivent, -sechethar, il suit, 387.
Sedulius, 120.
-seic, -ci, 142, 150.
sén, prospérité, 235.
Senchas Sil hIr, 229.
sentuinn, vieille femme, 416.
serb, amer ; (bière) de qualité inférieure, 61.
serblenn, boisson amère, 61.
sétig, g. sétche, gl. uxor, 374.
sgéal sgéil « une histoire d'histoire », 401.
síl, race, 369.
slicrech (na sleg), le cliquetis des lances, 401.
smérthann, ronceraie, 179.

sóim, je tourne, 347.
soscélae, Évangile, 230.
Stair Nuadat Find Femin, 227.
stuaic, petite colline ; inclinaison d'un côté ; tám im' stuaic aige, il m'a frappé de stupeur, 323.
stuaicín, tronçon, fragment écourté, 323.
stúca, stúcán, faisceau, groupe de gerbes, 323.
Suathair, 232.
sub, fraise, 179.
Subthan, 179.
suibhiscél, suibe-scélaigid, Évangéliste, 230.
suide, siège, place, 231.
sunda, ici, 231.

-t-, prétérit, 388, 389.
Táin bó Cúailnge, 4, 5, 12, 223, 332, 362, 395, 399, 400.
tairise, garantie, 142, 158.
tám, gl. tabes, 177.
-tan, -ten, collectif de plantes, 178.
Tarb Uisge, « taureau d'eau », 51.
Tarbga, meurtre du taureau, 12.
taurcrec, présent du chef supérieur, 334.
teidm, peste, 177.
tennta, sûretés, 142, 458.
teteimnech (na tét), le frémissement des cordes, 401.
tidnacul, tidnocul, donner, distribuer, 346, 347.
tig, à la maison, 415.
tigerna, tighearna, chef, 447.
Tigernach, Tierney, 447.
tigh bhuin, maison de vache, 351.
tinaid, il se flétrit, se consume, disparaît, 177.
tindnacul, donner, distribuer, 346, 347.
tiodhlacadh, donner, accorder ; convoyer, escorter, 346.
tionnlacaim, j'escorte, j'accompagne les funérailles, le convoi funèbre, 346.
Tir inna-mBéo, la terre des Vivants, 11, 12.
tlenamon, -tle, emporter, 178.
tlus, bétail, 393.
Tochmarc Ailbe, 226, 227, 231.
Tochmarc Emere, 222, 223.
Tochmarc Etáine, 332.
Togail Tróí, 205.
tólae, inondation, 178.
trachtaire, exégète et commentateur de la loi chrétienne, 123.
trágud, reflux, 438.
treb, habitation, 241.
Triscatal, 56.
tuarastal, présent du chef supérieur, 334.
túath, peuple, 390, 403.
Túatha Dé Danann, 6, 33, 227.
tuidmithi, gl. infixi, 177.
tuil-, subj. tola-, dormir, 234.
tuirend, froment, 61.
tule, inondation, 178.

uag, uaigh, œil ; ouverture, trou rond, caverne ; tombe, 242.
uaill gáire, rire bruyant, 138, 458.
Úath mac Imomain, 330, 331.
uisce, eau, 237.
Uisnech, 12.

III. Gaélique d'Écosse.

(Voir pp. 405-410).

ach, excepté, 409.
adhbar, cause, 407.
air sur ; air chul, en outre, 409.
aiseirigh, résurrection, 408.
aois, f., âge, 409.
aon, un, 407.
arsaidh, vieux, 409.
Arthur, 316.
bàrc, torrent, 373.
barr, sommet, 408.
brusg, miette, 76.
bùir, mugissement, 67.

casnaid, flocons, rognures de laine, 76.
cinne, cinneadh, race, 312.

càir, droit, 408.
crann, arbre, 372.

deich, dix, 406.
dochair, tort, 408.

gu, avec, 409.

iar, après, 409.

leamh, fade, insipide, 189.

màs, fesse, 407.
muilleann, muilinn, moulin, g. muilinn, muilne, 409.

preas, fourré, hallier, 372.

seabhag, faucon, 407.

teangaidh, pl. -gan, langue, 409.
thabhair, donne, 408.
tiodhlac, don, 346.
tiodhlaic, enterrer, 346.
toidh, soin, 408.
tòiseach, chef, 409.
tosach, commencement, 409.
tur, sec; entièrement, 410.

IV. Mannois.

(Voir pp. 51, 212, 213).

dooinney marrey « l'homme de la mer », 213.

keayl, panse des ruminants, 84.

Mannin, 212, 213.

Ree Mannanan, le roi Mannanan, 213.

V. Gallois.

(Voir pp. 161, 162, 168, 182-184, 210, 211, 226, 232, 310, 423, 428, 430-432, 437, 438).

a, qui, que, 437.
aber, embouchure ; pièce d'eau, 431.
Abertawe, (embouchure du Tawe), Swansea, 453.
ach, descendance, parenté, 348, 349.
achas, très haïssable, 312.
addas, propre à, destiné à, convenable, 390, 402.
adneu, dépôt, gage ; bien mis en gage ; sépulture, enterrement ; mort ; semences, germes des fruits en terre, 345, 346.
-adur, noms d'agent, 88.
adwr, homme de rien, 59.
adyn, lâche, 59.
àel, produit, rejeton, 392.
aelaf, richesse, 392.
afall, pomme, 390.
affwys, abîme, 439.
afon, f., rivière, fleuve, ruisseau, 68, 104.
afr-, intensif, 64.
afrddwl, arddwl, très sombre, 64, 65.
afrllad, awyrllat, arllad(en), petit gâteau ou pain très mince ; hostie, 64, 65, 69.
afrllan, très adroit, 64.
Aircol, Agricola, 317.
alaf, troupeau ; richesse, 392.
Alyn, 341, 343.
anadl, souffle, 446.
angeneddyl, nécessité, but ou affaire nécessaire ; propriété ou attribut nécessaire, 402.
annoeth, non sage, 165.
annoethder, sottise, 165.
anoethau, merveilles, 164.
-ant, pluriels, 375.

aper, flot qui va, flot qui débouche, 437.
ar, sur, 431.
ar-, très, 307, 312.
a'r, et, que le, 431.
aradr, charrue, 446.
aren, pl. eiryn, rein ; testicule, 235.
arglwydd, seigneur, 438.
argywydd, dommage, méfait, 89.
arogleu, odeur, 423.
arth, ours, 307.
Arthur, 210, 211, 306-319, 331, 333, 334.
aruthr, très étonnant, 307, 308, 310-313.
arwed, information, indication, indice, 363.
ascen, asgen, dommage, malheur, 360.
asclaud, asclod, asglod, éclats de bois, attelles, 77, 78.
asseu, asswy, assw, gauche, qui est à gauche, 347.
attal, retenir, 59.
Avloed, 341.
-aw, -iaw, 452.
-awr, fut. impersonnel, 387.

bann, haut, élevé, 366.
banwel, le zénith, le plus haut point de l'horizon qu'atteigne le regard, 366.
Bedd Carog, 68.
behet, jusqu'à, 438.
beio, blâmer, 438.
bet, jusqu'à, 438.
blaen, extrémité, 232.
blawd, farine, 242.
bod, résidence, 352.
boly, pl. bûl, cosse de lin, 71.
boly, ventre, 440.
bon, souche, race, 351.
bordd, bwrdd, table, 80.
both, f., bosse, 242.
brawd, frère, 241, 369.
breu, brau, fragile, cassant, 74, 76.
breuant, meule, 74.
briw, blessure, meurtrissure (matérielle ou morale); brisé, 74.
briwaw, briwo, meurtrir, blesser, broyer, 74.
briwion, fragments, 74.
briwysion, briwsion, fragments, miettes, 74.
Bron Camlann, 315.
brwyn, joncs, 91, 351.
brwyn, douleur, affliction, 373, 375.
brwys, (plante) luxuriante, 73.
bryn, colline, 434.
bryw, énergie naturelle ; vigueur, principe de vie et de développement, 73.
brywys, brywus, browys?, plein de vie, énergique, remuant, 73.
buch, buwch, vache, 62, 351.
bun, femme; une belle, 71, 72.
bustl, fiel, 71.
bwd, hutte (pour l'été), 352.
bwth, bwthyn, hutte, 352.
bychan, petit, 438.
byddaf yn gweled, je verrai, 435.

cad, combat, 84.
cad, cadw, troupeau, troupe, 84, 85.
cadarn, fort, 85.
cadlvs, campement, enceinte fortifiée, 85.
cadw, cadu, garder, préserver, conserver, 68, 84, 85.
caen, f., écorce, peau fine couvrant une chose, surface extérieure, couche légère, 353.
cainc, branche, 188.
cair, ceri, baie ; pren ceri, néflier, 168.
calon, callon, cœur, sein, 89, 357.
cant, m., cercle, circonférence ; la lune dans son plein, 353, 354.
carant, cereint, parents, 86, 375.
cardotei, mendiant, 439.
Carn Cabal, 315.
carrawc, carrog, torrent, 68, 69.
Carreg Carn Arthur, 315.
casgl, tas, 232.
casnach, flocons, rognures de laine, etc., 78.
casnad, flocons, rognures de laine, etc. ; éclats de bois, attelles, lattes, 76-79.
casnar, casnur, combat, mêlée, carnage ; trouble?, 79.
catberth fourré, 84.
catcluit, gl. propugnaculum pugnae, 85.
caterwen, chêne qui étend ses rameaux, pl. cateirw ; cateri id., 84.

Catguollaun, 317.
catgyffro, qui excite au combat, 347.
Catman, 317.
ceiniog, penny, 354.
cel : ar gel, ynghel, en secret ; llen gel, couverture, drap de lit, 89.
celu, cacher, 88, 89.
cerddin, sorbier, 179.
cerenhydd, parents, 349.
cern, f., côté, partie latérale de la tête ; mâchoire ; joue ; flanc d'une colline escarpée, 354.
cernod, coup du plat de la main ou du poing sur le côté de la tête, 354.
ceugant, certain, sûr, 353.
chwe, six ; chwechant, six cents, chwephunt, six livres, 88, 162.
chwi, chi, vous, 454.
chwibanu, siffler, 440.
chwyrn, très rapide, 90.
chwyrnell, instrument tourbillonnant : toupie, girouette, 90.
chwyrnu, gronder, ronfler ; tournoyer, tourner rapidement, 90.
ci, chien, 344.
ciaidd, cruel, 344.
cig, viande, chair, 370.
cil, dos, 236.
cil, aliments dans le premier estomac des ruminants, 84.
cilddant, molaire, 84.
cilydd, compagnon, 236.
Cincar, 317.
clais y dydd, le point du jour, 88.
cles, chant, 355.
clesydd, chanteur, 355.
clot, clod, m. et f., gloire, 398.
clywitor, on entend, 387.
Cocholyn, Cuchulainn, 345.
cod f., cwd m. sac ; bourse, poche ; panse d'animal ; gousse, 79, 80.
cogail, quenouille, 355.
cogwrn, tout corps arrondi ; bosse ; petit tas (de blé) ; coque (d'œuf), 355, 356.
coiliaucc, coeliawc, coeliog, gl. augur, 357, 359.
coiliou, gl. extorum, 89, 357, 359.
coilou, auspices, 357.
coludd, pl. ion, entrailles, 89, 356, 357.
colwedd, entrailles ?, cœur, 89, 357.
colwydden, un des quartiers de cerf, 89.
Concenn, 317.
Conwy, 438.
cordd, famille, tribu, 392.
corryn, araignée, 360.
creudde, sanglant, 439.
cruitr, crible, 311.
crych, f. crech, (son) tremblotant, chevrotant ; crych y llais, crychlais, chevrotement ; (cheveux) crépus, frisés ; (peau) rugueuse ; (eau) qui se ride en courant sur les rochers ; y crych, (nager contre) le courant ; yn grych, (bouillir) à gros bouillons ; (pont) qui branle, 80, 81.
crychell y dwr, la frisure de l'eau courante, 80, 81.
crychellu, se rider en s'agitant, 80.
crychias, bouillonnant, 80.
crychlam, cabriole, 80.
crychnaid, bond, 80.
crychwŷn, blanc d'écume, 80.
crychwyn, colère qui tremble, 80.
cryd, tremblement, 82.
cryg, rauque, 80.
crynfa, tremblement, 178.
crys, ceinture, 81.
cryssio, se ruer, se précipiter, courir en toute hâte, 82, 83.
cu, cher, 236.
cuddigl, chambre, 438.
cuddio, cacher, 438.
cul, maigre, 357.
culedd, maigreur, 357.
cwynofain, lamentation, 178.
cyffraw, cyffro, exciter, 347.
cyflafan, acte audacieux, osé, criminel ; meurtre, 431.
cyfrwynain, désolation, 373.
cyrwynan (t ?), relations, gens liés d'amitié, 374, 375.
cynneu, allumer, 58.
cynnud, bois de chauffage, 58.
cynrann, celui qui partage le premier, chef, 372.
cynwinawc, prodigue ?, 360, 361.
cyrafol, cyrafon, sorbes, 70.
cyvar, co-labour, 77.
cywarch, chanvre, 438.

da, bon ; le bien ; bien mobilier, bétail, 69, 392, 434.
dadl, discussion, 367.
darfu ef ysgrifenu, il écrivit, 435.
-dde, adjectifs, 439.
de, à ?, 438.
Deall y breudwydon, explication des songes, 225.
dechymmygu, deviner, découvrir, 88.
deddf, loi, usage, institution, 236.
dedfryd jugement, arrêt, 349,
deffraw, réveiller ; dephroi o veirw, ressusciter d'entre les morts ; deffreu, deffry, il réveille, 347.
deifio, brûler, 58.
deunaw, dix-huit, 322.
dew, brouillard, vapeur, obscurité ; vent chaud, temps lourd, étouffant ; mélancolie, 85.
dewch da mi, venez avec moi, 455.
deweint, point du jour, 86.
dewr, brave, 437.
di-, de-, dy- ; dis-, des-, dys-, négatif, 88.
diasgenn, sans malheur, 360.
dic, dig, (la) colère ; irascible, 85.
dichell, artifice, intrigue, subtilité, 88.
dichlais, point du jour, 88.
dichlyn, circonspect, diligent, exact ; choisir, 87, 88.
diffun, qui n'est pas essoufflé ?, 71.
diffwys, précipice, 439.
digiaw, mettre en colère, 85.
digofain, colère, 178.
digwyt, sans défaut, sans tache, 363.
dihun, éveillé, 71.
dinawdd, sans soutien, 371.
Din Eiddin, Édimbourg, 316.
dir-, intensif, 373.
dirfarch, foudroyant ?, 373.
dirrwyn vrwyn, douleur tout à fait torturante, 373.
diwad, refus, 368.
dol, f., pl. eu, boucle, anneau ; anse de vase, 89.
dol, f., pl. dolit (dolydd), doleu, prairie basse ; vallon, souvent boisé, 86, 87.
dolefain, cri, plainte, 178.
dolen afon, la courbe, le coude d'une rivière ; Dolen Teifi, nom d'une constellation, 86.
dryw, druide, 73.
duhet, noirceur ?, 226.
Duw gato chui, que Dieu vous garde !, 455.
Dyfneint, le Devon, 452.
dygryssio, se précipiter, 83.
dylyu, mériter, 390.
dyn, homme, 59.
dywadu, nier, renoncer à, refuser, 368.
dywedyt, -dud, -dyd, dire ; déclarer en justice, 231, 362, 363, 367, 368.
dywinaw, user, 360, 361.

echassaf, je haïrai, 88.
echryd, effroi, 88.
echryn, tremblement, 88.
echudd, retraite, 88.
eddyl, devoir, tâche, dessein, but, 401-403.
edrych, regarder, 59.
edrydd, demeure, résidence (paternelle, famille du côté du père ?), 348-350.
edwi, être en décadence, sur le déclin, 360, 361.
edwin, fané, flétri, pourri, 360, 361.
edwino, flétrir, 360, 361.
effro, éveillé, 347.
eidion, bœuf, 392.
eirmoet, « pour ma vie », 399.
eiryoet, jamais, 399.
eisseu, eisieu, besoin, 362, 431.
eis(s)ywed, besoin, 362.
eissywedic, qui a besoin, 362.
Eliduc, 308.
Elidyr, 308.
Eliwlod, 309.
Elized, 317.
enaid dyn, enait tyn, âme humaine, 424.
enep, visage, 439.
enneint, bain, 431.
ennill, profit, gain ; compenser une perte, remplacer, 393.
eppa, singe, 351.
erw, acre, 77.
etewyn, ytewyn, tewyn, tison, 58, 60.

etvryt, edryt, transfert (légal) ; restituer, rendre, restaurer, 369.
ewythr, oncle, 390.

-fa, noms abstraits, 178.
-fain, -ofain, n. abstraits, 178.
Ffestifal, 423-425.
ffordd, ffwrdd, route, 80.
ffrau, ffreu, courant, torrent, 347.
ffrwd f., torrent, 68, 347.
ffrwst, précipitation, émotion violente, 347.
ffrystio, se précipiter, s'agiter, 347.
ffun, souffle, haleine, 71.
Finnaun Arthur, 315.

gaf(y)r, pl. geif(y)r, chèvre, 235.
gaur, cri de guerre ; mêlée, 346.
glaini nadroedd, perles de serpents, amulettes de verre, 365, 366.
glanedd, pureté, 366.
glas, bleu ; (lait) dépouillé de sa crème ou étendu d'eau, 190.
glastw(f)r, mélange d'eau et de lait, 190.
glein, perle, perle de cristal, 365.
gleindid, pureté, 365.
glwys, beau, joli, 365.
gnaws, naws, qualité, 371.
gobenydd, oreiller, 366.
Gododdin, 316.
Gorchan Maelderw, 316.
Gorlassar, 318.
gormod, gormodd, excès, 437.
gorthrwm, gothrwm, très lourd, 424.
Govannon ab Don, 34.
guetid, qui parle ?, 362, 363, 368.
Guortepir, 317.
gwad, dénégation (mensongère), 367, 368.
gwadn, pl. gwaddne, gwandde, base, 424.
gwadu, nier, dénier, 231, 367, 368.
gwaelod, base, 434.
gwaenadu, courir comme un bœuf aiguillonné par les mouches, 82.
gwaenauc, qui se précipite tête baissée, 83.
gwaew, pl. awr, -yr, gwewyr, gweywyr, lance, 422.
gwal, gîte, tanière, 242.
gwala, abondance, 390.
gwartheg, bétail, 393.
Gwawl, 333.
gwein, (cavalier) qui fonce, 82.
gwel, vue, regard, 366.
gwelaf, je vois, je verrai ; yr wyf yn gweled, je suis en train de voir, 435.
gweled, gweld, voir, 454.
gwelw, pâle, bleuâtre, 189, 190.
gwely, lit, 438.
Gwenn, 318.
Gwennoedyl, 358.
gwern, aunes ; marécage planté d'arbrisseaux ou de broussailles, 233.
gwerth, prix, valeur, 393.
gwerthu, vendre, 393.
gwiban, moucherons, 440.
gwibio, errer, 440.
Gwicawn, 360.
gwneuthur, neythur, faire, 424.
gwybet, moucherons, 440.
gwych, gwychr, vaillant, 439.
gwychder, vaillance, 439.
gwydden, arbre, arbuste, 70.
gwydh, (terre) sauvage, inculte, 77.
Gwydion, 333.
gwyllt, gwyll, (terre) sauvage, inculte, 77.
gwyr, oblique, tordu, 83, 241.
gwyt, vice, défaut, 363.
gwythen, veine, 434.
gwyw, fané, flétri, 360.
gyda, da, avec, 455.

-haf, superlatif, 195.
Hanes Gruffydd ap Cynan, 336-344.
hefo, avec, 455.
henfon, vieille vache, 350, 351.
heul, haul, soleil, 74.
hil, race, 369.
hinn, henn, hynn, ceux-ci, 452.
hoedl, chwedl, chwedyl, vie, 424.
hwyad, canard, 440.
hydgant, troupeau, harde de cerfs, 353.

iaith, pl. ieitheu, jeithav, jaithie, ieithoed, langue, 424, 440.
ias, fermentation, bouillonnement, 196.
-interedou, entrailles, 368, 369.

iou, ieu, joug, 438.

Jacob, 440.

kinatil, cynnadl, conférence ; assemblée délibérante, 367.
Kulhwch, 331, 422, 423.
kywyt, vice, défaut, 363.
kywyt, kyvid, conscience, 363, 364.
kywyt, cywydd, poème (parlé ou chanté) ; talent poétique, poésie, 364.
kywyt, société amicale, relations amicales, amitié, 364.

lenn, région lombaire, les reins, 370.
llad, boisson ; mesure de capacité ; bénédiction, 65 ; voir afrllad.
llaf(y)n, pl. lleif(y)n, lame, 235.
Llan Dogo, 437.
llasswen, pl. lass(o)wot, lassywot, anguille, 226.
llawer, beaucoup, 231.
llawn, plein, 91.
llefrith, lait doux, 189.
llen-gig, llenngig, diaphragme, 370.
llestr, vaisseau, 390.
llethr, précipice, falaise, 167.
llindag, lacet coulant, 375.
lloergant, pleine lune, 353.
Lludd, 271.
lludw, cendres, 75.
llusgo, tirer, 237.
lluyc, llwyg, (cheval) rétif, 370, 371.
lluytid, il réussit, 364.
llwygo, être rétif, 370.
llyfu, llyo, lécher, 424.
llyr, mer, 363.
Llyr, 363.
llys(y)wen, pl. llysowod, anguille, 226.
llyveithein, faible, mou, 189.
Llywelyn, 421.
luch, llwch, lac, 439.
lwyttei, de couleur grise, 439.

mab, map, fils ; mab uter, gl. filius horribilis, 306, 309, 317.
Mabon ab Mydron, 318.
mach, fils, 383.
Madog ab Uthur, 309-310.
Maes Camlann, 315.
Mailcun, 317.
Manau Guotodin, 317.
Manawyddan, 214.
march, cheval, 392.
Math, 333.
mawn, tourbe, 91, 92.
machteyrn, roi, 439.
medon, mewn, mywn, au dedans, 437.
mefl, honte, 235.
mi, moi ; pronom explétif, 399.
morthwyl, marteau, 307.
morwyn, jeune fille, 205.
Mynheu, Alpes, 350.
mywion, fourmis, 359.

na, que ne pas, 367.
nant, rivière, fleuve, ruisseau, 68.
Nant Carrog, 68.
nawdd, protection, 371.
naws, qualité, 371.
neu a vei vwy, (voir deux lunes) ou davantage, 226.
niwl, nifwl, brouillard, nuage, 235.
noe, auge, 358.
not yr elin, articulation du coude, 431.
Nougoy, 317.
Nynniaw, Nynyaw, Nynhav, Nynhyaw, Nennius, 451, 452.

oper, flot qui débouche ; flot qui va, 437.
o'r, du, 431.
ordd, marteau, 307.

paladr, manche, fût de lance ; lance, javelot ; chef ?, 87, 88.
paladur, bêche, bêcheur, 88.
pant, vallée, 354.
pechadur, pêcheur, 88.
pedytkant, troupe de gens à pied, 358.
peir, chaudron, réceptacle (de la Loi), 364.
pen, tête, chef, 317, 318, 372.
penadur, chef, 88.
penbaladr, d'un bout à l'autre, universel, 87.
pendragon, draganawl ben, chef de guerriers ?, 317, 318.

pentewyn, tison, 60.
perffaith, pryffaith, parfait, 424.
permed, perfedd, entrailles, 369.
pieu, piau, qui est, 362.
pimp, pymp, pump, cinq, 71, 161, 162.
prenn, bois, arbre, 70, 372.
prisc, prysc, prys, fourré, hallier, 372.
Pryderi, 187, 333.
pwy gilyd, (d'un moment) à l'autre, 430.
Pwyll, 187, 333.
py, à, 430, 438.
pylgeint, office de matines, 86.

reinyat, celui qui fait et distribue les parts, donateur, 372.
remedau[t], ryfeddawt, chose étonnante, l'ensemble des choses étonnantes, 437.
rhafnwydden, nerprun ; sorbier ou frêne sauvage ?, 70.
rhenn, f., ruisseau, rivière, 372.
Rhiannon, 187, 333.
rhuch, ruc, ruuch, manteau, 62.
rhuchen, manteau ; taie sur l'œil, 62, 63.
rhuchio, passer au tamis, 63, 64.
rhuchion, balle, enveloppe des grains, 63, 64.
rhudd, rouge, 63.
rhuddion, son (de froment) ; déchets (de grains), 63, 64.
ro, donne ; rhoi, donner, 437.
Rodum, Rouen, 336.
ros, marais, 440.
ry-, devant infinitif : rygael ohonaw, avoir été trouvé par lui, 423.

safn, mâchoire, 438.
se, he, semence, 369.
swllt, trésor, 393.

tawdd, fusion, 177, 371.
teyrn, chef, prince, 447.
teyrnas, souveraineté, 447.
Teyrnog, 449.
Thur Kiaul, 344.
tlws, pl. tlysseu, objet précieux, joyau, bijou, 393.
toddi, fondre, 177, 371.
tonn, pl eu, flot, 438.
trachywedd, excès, emportement, entraînement coupable ?, 89.
traffun, haletant, 71.
tref, habitation, 241.
treio, baisser (de la marée), 438.
trwyn, nez, 357.
Trystan ac Esyllt, 210, 211.
tud, pays, 390.
tyckio, réussir, 439.
tymp, période de l'accouchement, 361.

un, un, 161.
Uryen, 318.
Uther, Uthyr, 317, 318.
uthr, uthyr, effrayant, étonnant, 306, 307, 309, 311.

-wrn, diminutif, 356.
wylofain, pleurs, 178.
wyneb, visage, 439.

y, le, la, les, 60.
ydd, partic. verbale, 440.
y maent hwy yn dyfod, mae nhw'n dwad, ils viennent, 454.
ymchwelyd, ymhoylyd, retourner, 424.
ymenyn, menyn, beurre, 60.
-yn, singulatif, etc., 60.
ynteu, lui, de son côté, f. hitheu, pl. wynteu, 396-399.
ynteu, yntau, d'autre part, donc, (ou) bien, 398, 399.
yr wyf, rwy', je suis ; yr ydych, rydych, vous êtes, 454.
ys, c est, 430.
ysgarant, pl. ysgereint, adversaire, 88.
ysgin, pelisse, 62.
ysgrybyl, bétail, 393.
ysgryd, tremblement, 82.
Yspaddaden Penkawr, 331.
ystig, attentif, soigneux, 85.
yt, part. verbale, 440.

VI. Cornique.

(Voir pp. 162-165, 168, 307, 308).

anal, souffle, 313.
annethow, habitations, 164.
annethow, choses incroyables, sottises, 164.
ar-, très, 312.
aradar, ardar, arder ; arad ?, charrue, 308, 312, 313.
arderuur, gl. arator, 312.
arluth, seigneur, 438.
ascourn-scouth davas, omoplate de brebis, 166.
auon, fleuve, 104.

banathel, banal, genêt, 313.
Banathlek, Bennathlick, Bennelack, 313.
beneges, (permission) bénie, gracieuse, 166.
bistel, fiel, 71.
boghan, petit, 438.
brew, brisé, 74.
brewyon, breyen, miettes, fragments, 74, 75.
brou, meule, 74.
brunnen, bronnen, jonc, 351.
byghan, byan, petit, 438.
bys, jusqu'à, 438.

Camlann, 315.
cangeon, enfant supposé, 167.
carder, beau, 312.
chuillioc, gl. augur, 356, 357.
cintil, gl. gentilis, 308, 312.
colon, cœur, 89, 357.
coruf, coref, cor, hydromel, 311.
crehyllys, ébranlé, qui tremble, 80. 81.
creis, gl. camisia, 81.
creys, crys, empressement, ardeur ?, 83.
cuillioges, gl. pythonissa, 356, 357.
culurionein ?, gl. viscus, 357, 359.
curun, curyn, couronne, 311.
cusul, cusyl, conseil, 311.

daladur, doloire, 88.
dek, dix, 162.
deu, dew, dyw, deux, 162.
dewthek, dewzek, douze, 163.
dewy, dywy, brûler, 58.
difun, éveillé, 71.
dorgrys, tremblement de terre, 82.
dysmygy, deviner, découvrir, 85.

eath, huit, 162.
enederen, gl. extum, 368, 369.
eskar, ennemi, 88.

Gorlois, 313.
gueli, gwely, lit, 438, 439.
gúldice, guldhayes, fête de la moisson, 164.
gwarac, arc, 83.
gwebesen, moucheron, 440.

ha mi ow-mos, et moi d'aller, 165.
Harry an Ladar, Harry le voleur ?, 166, 167.
hoet, canard, 440.
houl, soleil, 74.

idne, gl. auceps, 61.
irgh, neige, 61.
itack, dix-huit, 163.
itheu, tison, 58, 60, 61.

ker, alisier, 168.
kinethel, gl. generatio, 308, 312.

Lan-Dochou, Lanohou, 437.
lawer, lower, beaucoup, 231.
leder, ledra, précipice, falaise, 167.

machteith, jeune fille, 439.
Main Amber, 165.
maw, serviteur, 101.
Melin Droghyd, 168.
menvionen, gl. formica, 359.
mil prêv, gl. ovum... anguinum, 164.
Modret, 313.

morthol, marteau, 307.
munys, petit, 311.

naunzack, dix-neuf, 163.
naw, neuf, 162.
nys tevyth, elle n'aura pas, 168.

odion, bœuf, 392.

pazwarthack, quatorze, 163.
Pedn an Wlâs, Land's End, 166.
peswar, f. padar, pedyr, quatre, 162.
peswere, pyswere, quatrième, 163.
Polsethow, 164.
prenn, bois, 372.
pymp, pym, cinq, 162.
pympes, cinquième, 163.
pymthek, pymzek, quinze, 163.

ry, donner, 437.

scruth, frisson (de terreur), 82.
skryg, s'écrier, 82.
syth, sayth, sept, 162.

tarad, tarière ?, tarad y coed, pivert ?, 313.
tardar, tarière, 308, 312.
tarthack, treize, 163.
tevy, pousser, 168.
tol Pedn Penwith, nom d'une caverne, 166.
tresse, tressa, trege, troisième, 163.
tron, nez, 357.
try, trois, 162.
trylost, (trois queues), raie, 165.
ty, maison, 439.

ugens, ugons, vingt, 163.
unan, onon, onan, un, 162.
unnek, onze, 162.
uth, uthekter, horreur, épouvante, 311.
uthyk, effrayant, épouvantable, 311.

whe, six, 162.
whehes, whefes, sixième, 163.
wheytack, seize, 163.
worte, orte, contre eux; worth, outh, ow, en (faisant), 437.

ywhylyr, on verra ?, on recherchera ?, 164, 165.

zithack, dix-sept, 163.

VII. Breton de France.

abërdé, après-midi, 157.
adnou, gl. depositum, 345.
Agapit, 281.
a guzën, de là-bas, 157.
ahaneman, hanëmañ, hanëman, d'ici, 157.
alan, souffle, 446.
alùe, chef, 157.
andèrù, inèro, après-midi, 157.
ant, tranchée entre deux sillons, 157.
añzen, là, 157.
arfleu, colère, fureur, 347.
arfleùein, se mettre en fureur ; exciter, 347.
ascleud, ascloed, éclats de bois, attelles, 78.
ask, entaille, 360.
-aven, fleuve, 104.
bamdé(y), bamde, chaque jour, 158.
bann, airée, 366.
bann, mousse, 92.
bannùél-noz, m., crépuscule, 366.
bariel, barrière, 187.
bec'h, charge ; cent poignées de chanvre mâle tillé, 320.
berhon, sg. -enn, miettes, 75.
berùein, bouillir, 159.
bët, soyez ; hi zo bet, bed e bet, elle fut, 158, 159.
bet, bete, beteg, bedec, bedic, bidic, jusqu'à, 438.
Bezvoet, Bezvouet, 281.
bichér, bicher, bâtons, 158.
bihan, biyen, bìn, petit, 438.
birùiken, jamais (fut.), 160.
bleiz, loup, 365.
boet, bouit, nourriture, 436.

bolc'h, cosse de lin, 71.
bonel, bonal, genêt, 158.
bonalek, genêtaie, 158.
boud (e) zo, boud e ra, il y a, 159.
bragaou, braies, 158.
bre, brei, broie, 76.
breauyaff, breauyff, brevi, brèuein, broyer, 74, 75.
Brelevenez, Brleüiné, Merlevenez, 157.
breo, meule, 74.
breskein, boskein, beuskein, frapper de la corne, 71.
Brest : da Vrest, da Rest, à Brest, 91.
breur, pl. breder, bredér, frère, 158.
breyen, breyan, brien, miettes, sg. breyenenn, 75.
broc'h, jupe ; robe, 158.
broella, cérémonie de l'enterrement fictif des disparus en mer, 218.
broen, bren, joncs, 91, 351.
Brohoearn, 281.
broud, aiguillon, 71.
broudein, aiguillonner ; frapper de la corne, 71.
brujunet, mis en miettes, 75.
bruzun, brujun, burhun, berhun, fragments, miettes, 75.
buken (james), jamais (de la vie, fut.), 160.

Cado, 220.
Cadoc, 220.
Caer wallon, Kerwellañn, 360.
Camlann, 315.
Catihern, 224,
Catnemet, Caznemet, Caznevet, Canevet, 361, 362.
c'houibanat, siffler, 440.
c'houibet, huibet, moucherons, 440.
coarc'h, chanvre, 438.
coarcholion, gl. canabina, 438.
coel, gl. aruspicem ?, 357, 359.
Coff, 281.
coguell, coghel, tumulus, monticule, saillie plus ou moins arrondie, ou courbe, 355, 356.
colioc, augure ?, 357, 359.
condadlant, gl. condicunt, 367.
Conguel, 355.
corr, nain, 359.
coucant, cougant, cogant, complètement, certainement, 353.
Covlut, Queffleut, 282.
crech, crépu, 81.
crez, creiz, creis, chemise, 81.
crissaff, recourser, rebrousser, 81.

daladur, doloire, 88.
dall, aveugle, 322.
dant, dent, 439.
dazkiriat, dazkiliat, ruminer, 84.
dek, dix ; a zegou, par dizaines, 321.
dewi, devi, brûler, 58.
dezo, dehè, à eux, 437.
diaskat, sain et fort, 360.
diloegein, se redresser, redresser, 370, 371.
dineu, sans force, 371.
disneuz, vilainement ; dizneu, qui ne sait pas s'y prendre, 371.
dispign, dépense, 365.
diwèchèl, ailes, sg. gwachèl, 158.
Dôl, 87.

ë, il est, 159.
eil, second, 365.
éjenn, bœuf, 392.
èl, pl. elyet, eyet, ayet, couleuvre, 157.
ëmom, ëmañ ici, 157.
(e)mant, ils sont, 159.
(e)meus, mès j'ai, 159.
endlim, gl. foenus, 393.
erhoalh, assez, 158.
Erispoe, 438.
ervoas, profond, 439.
etbinam, gl. lanio, 60.
eteo, tison, éteù, inteù, bûche de Noël, 60.
euz, euc'h, horreur, 311.
euzus, horrible, 311.
ëwalh, assez, 158.
ezeuet, besoin, 362.

Fawt (ër, ën-), le Faouet, 157.
Fergant, très fort, 353.
freùat, coup, 347.
freùat, se regaillardir, 347.
freùein, lancer, 347.
froud, courant; froud-veur, froñvor, froñor, grand courant, frouruz courant rouge, 90, 91.

ganto, gante, getè, avec eux, 437.
glan, pur, 366.
glas, bleu ; (lait) dépouillé de sa crème ou étendu d'eau, 190.
glein, limpide, clair, transparent, (de l'eau), 365.
gneuiff, apparoir, 371.
gnou, manifeste, 371.
Goeznou, 314.
goezuaff, goueñvi, goéñùein, gouiùein, se flétrir, 361.
gou-, diminutif, 366.
goubannér, oreiller ; couche de gerbes sous les premiers rangs de l'airée, 366.
goubañner-noz, goubañnen-noz, crépuscule, 366, 367.
goubannùél-noz, crépuscule, 366.
gouelvan, pleurs, 178.
gouez, sauvage, 77.
gubennid, goubenér, goupenér, oreiller, 366.
guél, vue, 366.
guelù, (lait) qui commence à aigrir et prend une couleur bleu pâle, 189, 190.
Guinec, 220.
Guinou, 220.
Guissény, 281.
guzën, guhoñnt, là-bas, 157.
gwar, courbe, 83.
gwarek, arc, 83.
gwele, lit, 438.

Haithoui, Haethou, Hat(h)oeu, Hat(h)oe, 348.
hañnësë(n), de là, 157.
heiz, orge, 365.
hentez, les proches, 374.
hiùis, chemise de femme, 158.
Hoiata, Houat, 440.
houad, canard, 440.

Iagu, Iegu, 440.
iaù, ieù, joug, 438.
ieheu, gémissements affectés, 440.
iez, langue, 440.
Ildut, 281.
ingal, égal, 60.
in(t), ils sont, 159.

jamés, jamais, 160.

kals, beaucoup, 232.
kant, cent, 156.
kaoit, excrément, 168.
kegel, pl. -iou, quenouille, 355.
keinvan, lamentation, 178.
Keperoen, Kibirén, Quiberon, 157.
Kergoglay, 356.
Kermaria, 271.
kern, sommet de la tête, ou d'une colline ; tonsure, 354, 355.
Kervro, 281.
kerzin, sorbier, 179.
kildant, molaire, 84.
klask, chercher, fouiller, 232.
knech, krec'h, éminence, tertre, 81.
kogen, écuelle de bois pour écumer le lait ; casserole, 356.
koroñnen, kerañnenn f., fourmi, 359, 360.
krehellek, (temps) sombre, 81.
kreïyet, krèhiet, froncé, ridé, 81.
kridienn, frisson, 82.
krisein, kriza, froncer, rider, se recroqueviller, 81, 82.
krouedur, enfant, 158.

lan-, 281.
Lancolvett, 281, 282.
lañn, plein, 91, 360.
leingigen, filet de porc, 370.
liji(ù), lessive, 158.
lindag, lacet coulant, 375.
livriz, (lait) doux, 189.
lochten-iùijen, lost-ujen, jupe de, dessous, jupon, 158.
loegein, regarder en dessous, épier ; dévier, se déformer, 370, 371.
loeger, (bœuf) ombrageux, qui regarde en dessous, une fois attelé, rétif, 371.
loued, gris ; (pain) moisi, 190.
Lovocat, 224.
ludu, cendres, 75.
luh, lac, étang, 439.
Luhguiuuan, 439.
luscou, gl. oscilla, 237.
luska, luskella, se balancer, 237.

Machtiern, 439, 447.
malazn, malan, gerbe de blé, 322.
mamm, mañm(m), mère, 92, 156.
mañn, moan, mousse, lichen ;

mañn gwern, mousse des marais, 91, 92.
mar doñ, si je suis; mar bèn, si je suis habituellement, 159.
marinet, culotte, 158.
marjenaou, culotte, les deux culottes sous les guêtres, 158.
mè, j'ai habituellement ; m eus, j'ai; m wè, j'avais, 159.
mél, miel, 322.
mell, boule, ballon ; onze gerbes ; tas de onze ou cinq fagots, 321, 322.
mellein, mettre en tas des gerbes, 322.
menal, onze gerbes ; cinq ou six gerbes, 322.
menaladein, engerber par dizaines, 322.
menalat, onze gerbes ; cinq ou six gerbes, 322.
menhir, pierre longue, 355.
merioñn, meriañn, merien, fourmis, 360.
mintin, mitin, matin, 158.
morzol, morhol, marhol, marteau, 307, 438.
mouar, mar du, mûres, 91.
munut, petit, 311.

Nennan, Ninan, Ninian, 451.
neuz, né, f. aspect, forme, figure, semblant, 371.
nimbës, oñm bës, nous avons, 159.
Ninmon, Ninuon, 451.
Ninoc, 451.
Ninocan, 451.
niver, niüer, nombre ; onze gerbes, 321.

-on, -an, -en, plur., 360.
ouz, o, à, contre, 437.

pe, a pe, quand ; pen doñn, quand je suis, pé doc'h, quand vous êtes ; pe uèn, quand je suis habituellement, 2e pl. pe uec'h ; pe m we, quand j'avais, pem(b)ezè, quand j'avais habituellement, 159.
peus, pës, vous avez ; pè, vous avez habituellement, 159.
Pèlañn, Plélauff, 157.
pelgent, messe de minuit, 86.
pempât, engerber, mettre les gerbes par tas de cinq, 321.
pempenn, une des cinq gerbes, 321.
penher, pannér, hameau, 366.
penlouet, tête chenue, 314.
penn, tête, 157.
pentan, tison, 60.
péntéfeñù, orvet, 157.
Pentrez, 281.
peuc'h, peoc'h, paix, 439.
peurvan, pâturage, 178.
piaou, à qui est, qui possède, 362.
pign, (en) pendant, 365.
Plañ(w)our, Pleumeur, 157.
Pleurdut, Ploerdut, 157.
ploib, paroisse, 438.
Ploneour-Trez, 281.
Plufur, 438.
poellat, polat, bon sens, bon jugement, 359.
poñnt, pont, 157.
Pontaven, 104.
Prat, 282.
prenn, bois, 372.

Quenquis, 282.

Restue, Restoi, Restou, 348.
rinel(l?) nœud coulant (dans l'attache d'une bête), 375.
Rio, Riou, 220.
Rioc, 220.
ronsé, cheval, 241.
Roz-an-tre-men, 258, 259.

saout, vaches, 393.
skrija, tressaillir ; s'écrier de frayeur, 82.
skroëja, crier comme les porcs, 82.
sou, à gauche, 347, 348.
souia, soual, tourner à gauche, 348.
spér, bandes de terre qu'on laisse en labourant et qu'on rejette ensuite sur le grain, 323.
stañ, sañ, palais (de la bouche), 438.
stec'hen, petit paquet de laine, lin, chanvre, autant qu'il en faut pour garnir une quenouillea ; steiou, par bandes, en foule, 320, 323.
stehell, personne niaise, 323.

stehellek, retardataire, lent, lambin, 323.
stuc'h, pennon ; aileron d'une flèche, plume ; gerbe, 320, 323.
stuc'henn, gerbe ; groupe de gerbes, 320, 322.
stuchyaff, empenner ; stuc'hya, s'empenner, se garnir de plumes ; s'enrichir, 320.
stuhellat, tirer brutalement, tirailler, traîner, maltraiter, 320, 323.
stuhenn, nageoire dorsale d'un poisson ; tresse de cheveux ; mouillette (de pain) ; rayon (qui traverse les nuages en temps de pluie) ; cinq poignées de chanvre mâle tillé, 320, 323.
suhellat, suhillein, labourer en laissant des bandes de terre qu'on rejette ensuite sur le grain, 323.
Suliac, 220.
Sulio, Suliau, 220.

tal, front, saillie, 322.
Tanki, Tagngi, Teñgi, 370.
tapat, (pas une) goutte, 158.
tapenn, goutte, 158.
teil, fumier, 365.
Terno, Terné, 220.
Ternoc, 220.
teuzi, teuin, teein, fondre, 371.
ti, maison, 438.
Tiarnoc, 447, 448.
-tiern, chef, 447.
Tiernmael, 447.
tossen, tosten, tas ; butte, côte à monter, 322.
tostal, tostalen, flanc d'une colline, 322.
tostalek, inègal, (terrain) en pente, 322.
trawac'h, assez, 158.
tre-, 281.
Trefles, la trêve de la cour, 281.
Treisseny, 281.
tremenvan, trépas, 178.
tric'houec'h, dix-huit, 322.
tuchentilét, messieurs, sg. tuchentil, 158.

-van, noms abstraits, 178.

wè, il était, wèm, nous étions, wèn, j'étais, 158, 159.
Wetengloeu, -gloui, 348.
Wicon, Gugañn, 360.
Wincant, tout blanc, 353.

zaùet, levez-vous, 348.

P
LaCelt
R

Revue Celtique
t.42(1925)

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY